JEAN
SAINTE FARE
GARNOT

L'HOMMAGE
AUX DIEUX
sous
l'Ancien Empire
égyptien
d'après
les textes
des Pyramides

PRESSES
UNIVERSITAIRES

JEAN SAINTE FARE GARNOT
Directeur d'Études à l'École pratique des Hautes Études
Directeur de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire

L'HOMMAGE AUX DIEUX

SOUS L'ANCIEN EMPIRE ÉGYPTIEN, D'APRÈS LES TEXTES DES PYRAMIDES

PRESSES UNIVERSITAIRES
DE FRANCE

L'HOMMAGE AUX DIEUX

SOUS L'ANCIEN EMPIRE ÉGYPTIEN

D'APRÈS LES TEXTES DES PYRAMIDES

DU MÊME AUTEUR

L'Appel aux vivants dans les textes funéraires égyptiens. Le Caire, 1938.

Tell Edfou 1937 (en collaboration avec B. Bruyère, K. Michalowski, G. Manteuffel), chap. II : « Les Mastabas ». Le Caire, 1938.

Tell Edfou 1938 (en collaboration avec K. Michalowski, J. de Linage, G. Manteuffel), chap. IV : « Les Mastabas ». Le Caire, 1939.

La vie religieuse dans l'ancienne Égypte (collection Mythes et Religions, n° 22). Paris, P. U. F., 1948.

L'Égypte, chapitre sur l'Art égyptien dans l'*Histoire générale de l'Art*. Flammarion, éditeur, Paris, 1951 : 2e édit., 1952.

Religions égyptiennes antiques, bibliographie analytique (1939-1943). Paris, P. U. F., 1952.

JEAN SAINTE FARE GARNOT
Directeur d'Études à l'École pratique des Hautes Études
Directeur de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire

L'HOMMAGE AUX DIEUX

SOUS L'ANCIEN EMPIRE ÉGYPTIEN, D'APRÈS

LES TEXTES DES PYRAMIDES

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, Boulevard Saint-Germain, PARIS VIe

1954

DÉPOT LÉGAL
1re édition .. .. .. 4e trimestre 1953

A la mémoire de

MICHEL FEYEL

Maître de conférences à la Faculté des Lettres

de Strasbourg

mort pour la France en déportation

Camp de Sandbostel

Avril 1945

INTRODUCTION

L'une des plus importantes questions que soulève l'histoire des religions égyptiennes antiques est celle de l'attitude des croyants envers les dieux ; c'est aussi l'une des plus neuves. Rien de moins changeant, au premier abord, que le caractère des gestes et des poses adoptées par les sujets des pharaons en présence des êtres divins.Rien de plus clair semble-t-il, que la nature des sentiments dont ces gestes et ces poses, en même temps que les formules rituelles correspondantes, nous donnent la traduction plastique,graphique et littéraire. Les unes et les autres témoignent du respect le plus absolu,le plus constant.Cependant il existe des textes, à vrai dire peu nombreux,dans lesquels ce n'est pas l'admiration aveugle, ni même la déférence raisonnée, qui se donnent libre cours à l'égard des dieux, mais des sentiments négatifs,hostiles (en apparence,du moins),aussi nettement caractérisés dans leur orientation générale qu'ils se différencient, sous le rapport de l'intensité, de même que par leur mode d'expression. H.Grapow a rassemblé les plus typiques (Bedrohungen der Götter durch den Verstorbenen,Zeitschrift fur aegyptische Sprache und Altertumskunde,I9II (vol.49),pp.48-54).Nous n'avons pas l'intention d'en reprendre ici l'analyse,mais leur existence montre que dans l'ancienne Égypte le comportement des hommes vis-à-vis des dieux n'était pas toujours ce que l'on croit.Autre remarque : le respect,sans doute,était pour les anciens Egyptiens,dans la majorité des cas,le principe directeur de leurs actes religieux. Cependant, tout n'est pas dit quand on l'a simplement posé comme tel.Il faut encore en étudier les applications,les manifestations, en préciser les conséquences,et c'est ce que nous avons entrepris dans le présent ouvrage,limité à la période de l'Ancien Empire (2780-2240 environ, avant Jésus-Christ). Comment le respect,dans les rapports avec les dieux,s'affirme-t-il ? Dans quelles circonstances et sous quelles formes ? Au terme de notre enquête,il nous a semblé que ses diverses manifestations pouvaient être centrées autour d'une notion complexe, celle de l'hommage.Cette notion recouvre les multiples démarches par lesquelles les humains exaltent la transcendance des immortels, et reconnaissent le lien de subordination les unissant à ces derniers.Elle implique une attitude d'esprit, une position sentimentale,justifiant le comportement qui en découle.

Le problème étant ainsi posé,quelles sont,pour l'époque de l'Ancien Empire, les sources auxquelles nous demanderons des informations ? Comme toujours,elles se divisent en deux groupes.Les premières,archéologiques, sont à chercher sur les bas-reliefs des sanctuaires funéraires royaux et des temples solaires,éventuellement sur ceux des tombes privées.Mais les secondes,épigraphiques,n'ont pas une moindre importance.On peut les classer elles-mêmes en deux séries : inscriptions des rois, des dignitaires,des seigneurs,dont Sethe (Urkunden des alten Reichs,2[e] éd.,Leipzig, I932-I933) a réuni les plus importantes,et formules religieuses à l'usage des pharaons morts.Celles-ci,les "Textes des Pyramides" (voir bibliographie générale,p.VI),sont de beaucoup les plus nombreuses et les plus développées ; nous en ferons la base de notre enquête.Les éléments d'information dont il est permis d'escompter la découverte en soumettant ces textes à l'analyse ne sauraient être dégagés sans efforts ni précisés sans mal, et les formules des Pyramides ont été longtemps considérées comme les reliques d'un grimoire presque indéchiffrable.Cette position trouvait une justification partielle dans l'étrangeté du vocabulai-

re,où les termes techniques abondent,mêlés à des mots très anciens.Dans l'ordre de la grammaire, les difficultés n'apparaissent pas moins redoutables, car les Textes des Pyramides emploient un jeu varié d'éléments pronominaux,de particules,et les formes verbales,multiples,n'y sont pas toujours nettement différenciées,tant l'écriture est,souvent,archaïque. C'est déjà beaucoup d'avoir dressé le tableau de ces formes,qu'on doit à Farina (Grammaire de l'Ancien Égyptien) et surtout à Sethe (Verbum). Cependant leurs conditions d'emploi, les règles de la syntaxe,demeurent encore fort obscures.Sur le plan des idées,les Textes des Pyramides ont de quoi décourager les plus hardis. Les allusions à des faits mythologiques,historiques,rituels, dont le détail nous échappe,s'y rencontrent à chaque ligne,et les "récitations",c'est-à-dire les chapitres,introduits par la formule ḏd mdw : "à réciter",forment une véritable mosaïque,assemblant des éléments d'origine, d'âge et d'inspiration différentes.Un dernier fait a longtemps jeté sur ces textes une sorte d'interdit.Révélés par Maspero,mais publiés à nouveau par Kurt Sethe dans une magistrale édition critique,ils ont, jusqu'à sa mort,passé pour être le domaine personnel et le sujet d'étude en quelque sorte réservé du grand égyptologue allemand. D'autres savants, parmi lesquels Alexandre Moret occupe une place de choix, ont utilisé les Textes des Pyramides,en ont traduit des fragments,éclairci des passages mais,depuis l'essai heureux de James Henry Breasted qui, dans un ouvrage essentiel : Development of Religion and Thought in Ancient Egypt, New York I9I2,a précisé leurs caractères, nul n'a tenté la synthèse dont Sethe préparait la réalisation.A présent les conditions générales ont quelque peu changé.La mort de Sethe a fait entrer dans le patrimoine commun un magnifique et lourd héritage ; elle assigne à ses émules, collaborateurs directs,comme Sander-Hansen,ou travailleurs indépendants,une mission délicate, mais noble.L'étude systématique du Corpus des Pyramides ne saurait être interrompue ; il faut au contraire la poursuivre, en partant d'un texte amélioré, complété,grâce aux données inédites fournies par les nouveaux fragments que Jéquier a publiés,et l'interprétation de ses "récitations"doit accomplir un grand pas dès qu'on aura mis sur pied les répertoires indispensables. L'existence d'instruments de travail précieux, notamment les <u>indices</u> que Speleers a composés pour sa traduction intégrale des Textes des Pyramides, peut encourager les égyptologues à renouer, en toute modestie,la grande tradition de Maspero,de Breasted et de Sethe.Il s'agit,assurément,d'une besogne ardue, mais la difficulté de la tâche doit être un stimulant et nous inciter à tenter de nouvelles expériences en ce domaine,si vaste et si riche. C'est dans cet esprit qu'on a mis en chantier le présent travail, contribution nettement circonscrite à l'examen des grands problèmes que posent, aux modernes,les religions de l'ancienne Égypte.D'autre part,le nombre,l'importance et la complexité des questions qu'il devait aborder ont conduit l'auteur de ces lignes à limiter son enquête aux documents de l'Ancien Empire.On ne trouvera donc,dans les pages qui vont suivre, aucune étude exhaustive des formules des sarcophages (Coffin Texts,Moyen Empire), ni du Livre des Morts (Nouvel Empire),mais seulement des exemples, empruntés à ces textes, pour y chercher des points de comparaison ou signaler des survivances. Il est permis de croire,toutefois, qu'une recherche étendue à ces documents plus récents mettrait en lumière des faits curieux et des données intéressantes.

Nous avons cru devoir limiter aussi en extension le champ de notre analyse.Les "dieux", dont nous cherchons à comprendre de quelle manière et dans quel esprit on leur rendait hommage sont les divinités cosmiques et les seigneurs divins des temples locaux, bref ceux qui, vraiment,donnaient le ton, s'imposaient aux anciens Égyptiens comme les maîtres spirituels et temporels du pays, et les régulateurs du monde. Les nombreux génies qui,dans les Textes des Pyramides, assurent une importante "figuration", ne retiendront donc notre attention que d'une manière occasionnelle. Il en sera de même pour les personnifications d'objets,de lieux, plus ou moins divinisées. On les craignait, on les aimait,on les respectait, mais leur statut ne peut se comparer à celui des dieux proprement dits,qui possédaient des temples et des prêtres.

Le plan du présent ouvrage est modelé sur le relief même des faits considérés et découle,en quelque sorte,de la nature des problèmes auxquels on s'est efforcé de trouver une solution. L'hommage aux dieux,forme sensible du respect,se traduit d'abord en actes, s'exprime par des gestes. Ces actes sont souvent des rites (l'adoration, les danses de joie accompagnant la résurrection du roi-dieu),mais ils peuvent correspondre aussi à de simples usages (le salut,les prosternations).Ces gestes sont liés, fréquemment,à des paroles, mais non nécessairement,et tels d'entre eux ont une éloquence qui se suffit à elle-même (la courbette).Gardons nous ici d'une erreur trop commune : attitudes et gestes,que nous étudierons dans notre première partie, ne constituent nullement un idiome international.Une posture qui, dans une civilisation,à une époque donnée,revêt une signification particulière,peut, dans un autre milieu,ou simplement plus tard,traduire une intention différente. Quoiqu'il en soit,nous étudierons d'abord les manifestations de ce genre,simples ou complexes,tempérées ou "expansives", liées ou non à des rites et à des mots,en utilisant à la fois la documentation archéologique, les représentations figurées des attitudes et des gestes,et les textes,qui nous apprennent leur nom et nous éclairent, dans une mesure au reste variable,sur leur signification possible. Dans la seconde et la troisième partie,au contraire, nous ne nous appuierons que sur les données des textes. L'hommage ne se précise et ne s'enrichit,ne devient vraiment efficace (puisqu'il est,on le verra,<u>utile</u> à ses destinataires) qu'en faisant appel aux ressources du vocabulaire.Sous ce rapport,il se manifeste d'abord par la détermination des noms,des épithètes des dieux,qui soulignent leurs qualités,font leur éloge,d'une manière ou d'une autre. C'est pourquoi nous étudierons "l'hommage aux dieux dans l'onomastique" (seconde partie). Mais le respect,le sens de la primauté des dieux, en s'extériorisant par le truchement des mots,tend naturellement vers la forme littéraire.Notre troisième partie sera donc consacrée à ce nouveau mode d'expression,qui donne naissance aux "hymnes", dont il faudra définir le "genre", avant de les analyser un par un. On parlera,en terminant,d'une forme particulière de l'hommage qui, par le procédé de l'"antéposition honorifique",s'exprime cette fois jusque dans l'écriture.

En matière d'exégèse, voici les principes de notre méthode _ qui doit beaucoup,on le devine,à Kurt Sethe. Bien qu'il existe des "récitations" à peu près unifiées, soumises à l'inspiration d'une même doctrine,et rédigées à la même époque, les Textes des Pyramides sont très souvent des compositions hétérogènes. Avec un peu d'habitude, on arrive à isoler,au sein d'une "récitation",les passages anciens et les morceaux récents.La juxtaposition des uns aux autres n'est d'ailleurs point le seul procédé qu'aient employé les auteurs des "revisions". Non contents d'ajouter au texte primitif,ils en ont souvent retouché les données,soit pour mettre à la troisième personne les verbes qui, d'abord,étaient à la première, (adaptation,pour les besoins du prêtre funéraire, de formules inventées

aux intentions du roi mort,lequel était censé les lire lui-même sur les murs de son appartement souterrain), soit pour modifier,dans un sens ou dans l'autre,l'inspiration d'un texte ou même sa destination.Sethe,dans son Kommentar (voir bibliographie générale) a très bien dépisté les changements de l'une et l'autre sorte. Les seconds ont été notés aussi par Erman,dans son admirable analyse des fragments d'hymnes à Nout mêlés à des prières en faveur du roi défunt (Aegyptiaca,Festschrift fur Georg Ebers,Leipzig I897, pp.I6-24),Breasted,qui s'est attaché à signaler les refontes osiriennes de nombreuses "récitations" solaires (Development of Religion and Thought, Lect.V) et Drioton,à propos de la célèbre "formule de la mauvaise venue", §§ I264-I279 (Mélanges syriens offerts à M. René Dussaud,t.I,Paris I939, pp.495-506). Ainsi la tâche de l'enquêteur est triple.Pour dresser le tableau des "appartenances" d'une récitation ou d'un fragment de récitation, il doit identifier, le cas échéant, les éléments variés mis en rapport au cours des siècles, rétablir le texte primitif dans son état ancien,et dégager,enfin,l'âge et l'origine (source d'inspiration religieuse) de l'archétype. Car l'attitude envers les immortels,au temps des Ve et VIe dynasties, n'était plus celle des rois antérieurs à l'histoire, qui dévoraient le coeur et les entrailles des dieux, afin de s'assimiler leurs pouvoirs magiques _ voici pour la différence des époques _ et l'on aurait tort de juger la réputation d'Osiris, sous l'Ancien Empire, d'après les invectives proférées contre lui par certains adorateurs du soleil _ voici pour les oppositions de doctrine. Telles sont les idées directrices et les grandes lignes du programme que nous nous sommes tracé dans l'étude des "textes suivis".

Une bonne partie des "récitations" comporte plusieurs versions,généralement successives, quelquefois aussi contemporaines. Quand les unes et les autres sont bien conservées, le texte hiéroglyphique dont on a fait état reproduit la copie la plus ancienne,à moins qu'un exemplaire postérieur n'ait gardé plus fidèlement la version primitive. Parfois l'absence d'une copie archaïque ou son caractère fragmentaire nous ont amenés à prendre pour base un document plus récent, mais,en principe,on a limité les citations aux sources datant de l'Ancien Empire et,toujours,on a tenu le plus grand compte des variantes. Les différentes versions d'un même texte sont citées d'après les abréviations en usage W. (Ounas),T. (Téti),P. (Pépi I er),M. (Merenrê),N. (Pépi II),Nt. (Neit),Ip. (Apouit) Wd. (Oudjebten). Lorsque nous utilisons les données des textes des reines, qui n'étaient pas encore connus lorsque Sethe composa son édition critique, nous indiquons aussi le numéro de la planche de l'ouvrage de Jéquier où le passage cité se trouve reproduit (par ex.: Nt.453 (= col. 453),Jéquier,pl.XVIII (= Jéquier, Les pyramides de Neit et Apouit, planche XVIII).Nous n'avons que rarement fait appel aux nombreuses versions des Textes des Pyramides qui datent du Moyen Empire,du Nouvel Empire ou de la Basse Époque. Leur mise à contribution n'est pas absolument nécessaire dès l'instant qu'il existe un texte ancien bien établi ; d'autre part elle restera presque impossible tant qu'on n'aura point intégralement publié les "Textes des Sarcophages" (Moyen Empire) et réédité les recensions Saïtes des Textes des Pyramides.

Dans l'ordre philologique, on a multiplié sans hésiter les notes et développé systématiquement l'étude des mots,des formes,de la syntaxe.Rien n'est plus déconcertant, en effet, que l'étrangeté du vocabulaire,de la morphologie, des tournures grammaticales,quand on aborde les Textes des Pyramides en partant de la littérature classique.Le nombre des emprunts

faits aux travaux de Sethe montreront à quel point le présent ouvrage est tributaire du grand savant disparu, mais on n'a point aveuglément suivi le guide éminent auquel nous devons tant d'intuitions géniales et de magnifiques découvertes.Plus d'une fois,d'ailleurs,les meilleurs exégètes ont du s'avouer vaincus, en présence des difficultés rencontrées. Telle est sans doute l'excuse que nous pourrons invoquer en ce qui nous concerne.Les traductions présentées dans les pages qu'on va lire sont imparfaites et,dans bien des cas,provisoires ; les conclusions dégagées font une part à l'hypothèse et n'ont,souvent,rien d'impératif. On veut espérer qu'elles aideront les spécialistes à préciser nos connaissances et permettront de définir, à l'occasion de l'hommage, et sans prétendre la résoudre,la question fondamentale des rapports avec les dieux.Un mot encore, à propos de la transcription en Français des noms propres et de certaines expressions techniques. En général,pour ne point dérouter nos lecteurs,nous avons été fidèles aux transcriptions traditionnelles,même lorsqu'elles ne s'accordent pas entièrement avec les dernières acquisitions de la Phonétique. Nous écrivons donc : Shou,Tefnout,Oup-ouaout,et nous parlons du "Ka" ou de l'"Akhet".Cependant,en diverses occasions,on a préféré noter, dans les transcriptions, la présence de telle ou telle radicale faible ou instable, par exemple dans les mots : Baꜣ (bꜣ), ꜣakh (ꜣḫ) etc..Conformément à l'usage français,le yod final des nisbés masculins a été vocalisé,sauf lorsqu'il nous semblait utile de le conserver, pour mieux faire comprendre l'équilibre phonétique d'un nom (cf. p.66 : Nemei (nm(ỉ)) : un serpent ; p.I00 Neḥhei (nḥ(ḥỉ)) : "l'éternel",dénomination de Ptah). Au contraire nous avons respecté la valeur consonnantique du yod dans les nisbés féminins : Nemiet (nm(ỉ)t) : la mère du serpent Nemei ; Nediet (et non : Nedit),une localité mythologique).La finale wt a été vocalisée : out,mais on ne doit pas oublier qu'elle peut correspondre soit à : x (consonne) + wĕt, soit à : y (voyelle longue accentuée) + wĕt (dans les dérivés). La réalisation matérielle de ce livre est entièrement notre oeuvre, et ses imperfections ne sont imputables qu'à nous. Si nous avons adopté le procédé de reproduction photo-mécanique d'un manuscrit dactylographié, de préférence à l'impression typographique, ce n'est pas seulement en raison des frais énormes que celle-ci aurait entraînés,mais parcequ'il n'existe,actuellement,aucune fonte permettant de rendre fidèlement les innombrables particularités épigraphiques des Textes des Pyramides.Or celles-ci ne doivent sous aucun prétexte être négligées,encore bien moins altérées. Jetons un coup d'oeil sur l'idéogramme du verbe rwỉ, qui représente un danseur faisant virevolter des boomerangs ; aucune des formes de ce signe-mot (p.53,n.I) n'est absolument semblable aux autres, et toutes ont leur importance, toutes apprennent quelque chose. Encore n'est-ce là qu'un exemple entre mille.Il va de soi que, s'il a recours à la reproduction photomécanique,mise en oeuvre avec tant de soin et de précision par la maison Dorel,l'auteur du manuscrit dactylographié est obligé de doubler quelquefois l'espacement normal des mots,afin d'obtenir des marges rigoureusement égales.Il en résulte certains blancs qui pourront sembler disgracieux. Nous avons essayé,sans toujours y réussir,de les répartir le mieux possible.

Les changements apportés au manuscrit original,soumis au jury de la Faculté des Lettres de Paris en juin I946 sont, comme il est d'usage,très peu nombreux et ne portent, en général,que sur la forme.Cependant,la bibliographie a été mise à jour,compte tenu des publications parues entre l'époque de la soutenance et l'année I95I.Nous avons aussi intégré à notre texte les observations qui nous ont été faites par les membres du

jury,et diverses remarques ou informations transmises par nos collègues Blackman,Faulkner,Gunn et Ludlow Bull, avec lesquels nous avons eu l'occasion de discuter tel ou tel passage des Textes des Pyramides.Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de notre profonde gratitude.Celle-ci s'adresse également aux rapporteurs de nos thèses,Monsieur Pierre Lacau,dont les encouragements et les avis nous ont été si précieux lorsque ce livre était en préparation, et Monsieur Gustave Lefebvre, à qui nous devons notre formation philologique. Nous tenons aussi à remercier bien vivement notre collègue Baudouin Van de Walle qui,dans l'impossibilité où nous étions de consulter un article presque introuvable,mais capital,d'Adolf Erman, a pris la peine de le copier, à la bibliothèque de la Fondation Reine Elizabeth (Bruxelles), et nous a permis ainsi de compléter notre documentation sur les hymnes à Nout.

Paris le I er octobre I95I

Bibliographie générale

I.Textes. On n'utilise plus guère,aujourd'hui,l'édition princeps de G. Maspero,Les inscriptions des Pyramides de Saqqara,Paris I894 (réunion en volume d'articles publiés dans le Recueil de Travaux relatils à la Philologie et à l'Archéologie Égyptiennes et Assyriennes,vol. 3,4,5,7,8,9,IO,II,I2 et I4).Cependant,les notes de cet immense travail, réalisé dans les conditions les plus ingrates et avec un talent extraordinaire,gardent encore beaucoup d'intérêt. La publication qui fait autorité est celle de Kurt Sethe, Die altaegyptischen Pyramidentexte,2 volumes de texte,Leipzig I908-I9I0,plus deux fascicules contenant l'apparat critique et une étude sur l'épigraphie (I922). Fondée sur la présentation synoptique des versions parallèles, cette édition, si justement renommée, doit être complétée maintenant _ pour l'Ancien Empire _ en mettant à contribution les grands ouvrages de G.Jéquier : Le monument funéraire de Pépi II, tome I,le tombeau royal, Le Caire I936 ; les pyramides des reines Neit et Apouit,Le Caire I933, la pyramide d'Oudjebten,Le Caire I928 (dont certaines données ont été améliorées et reprises dans un autre ouvrage : La pyramide d'Aba,Le Caire I935).Ces beaux volumes contiennent des textes inédits,découverts entre I926 et I932 dans la nécropole royale de Sakkara.Les uns reproduisent des passages déjà connus par d'autres versions, mais, outre qu'on y rencontre des variantes intéressantes et des compléments grâce auxquels bien des lacunes des textes plus anciens ont été comblées,ils nous font suivre,de manière fort claire,l'évolution du système graphique, entre le début du règne de Pépi II et la fin de l'Ancien Empire. Les autres, plus intéressants encore,sont entièrement nouveaux et, par suite,ne rentrent point dans le classement numérique si rationnel ("récitations" (Sprüche),divisées en paragraphes eux-mêmes subdivisés : a,b,c, etc.) imaginé par Sethe.Les Textes des Pyramides ont été reproduits à maintes reprises,mais toujours d'une façon fragmentaire, sur des inscriptions ou manuscrits postérieurs à l'Ancien Empire.Ces versions dites récentes (les dernières appartiennent à la période Saïte) n'ont pas toujours été éditées de manière correcte et sont parfois difficilement accessibles.On en trouvera un inventaire relativement complet dans Sethe, Uebersetzung und Kommentar zu den altaegyptischen Pyramidentexte, tome I,Gluckstadt-Hambourg (sans date,postérieur à

I934),en face de la page VIII, mais cet inventaire se borne à donner la liste des sources connues, sans entrer dans les détails. Nous disposons aujourd'hui d'un répertoire plus vaste et plus précis, composé par Thomas George Allen,Occurrences of Pyramid Texts,with cross-indexes of these and other Egyptian mortuary texts,Chicago I950.On y trouvera,paragraphe par paragraphe, ce qui rend la consultation du livre extrêmement aisée,toutes les références aux différentes versions,anciennes (y compris les textes de Jéquier) et récentes, des formules des pyramides.La publication de cet admirable ouvrage nous a décidés à ne pas reproduire ici les tables de concordances entre l'édition Sethe et les volumes de Jéquier,dressées, elles aussi,par paragraphes,que nous avions établies en I945 et jointes à notre premier manuscrit.Ces concordances (et beaucoup d'autres encore,relatives aux textes postérieurs à l'Ancien Empire,dont nous n'avions pas à nous occuper) se retrouvent en effet intégralement dans le commode répertoire de Thomas George Allen (I).

2.Traductions Maspero avait joint à son édition une traduction,très méritoire,qu'on déprécie aujourd'hui injustement. Cette remarque faite,on doit reconnaître qu'elle est, assurément,vieillie.Louis Speleers,en I923, a publié un essai intitulé : Les Textes des Pyramides égyptiennes,tome I er,Traduction (Bruxelles), sur lequel ont été portés des jugements sévères, mais qui n'en a pas moins rendu les plus grands services.Une refonte,sensiblement améliorée,de ce travail : Traduction, index et vocabulaire des Textes des Pyramides égyptiennes, Bruxelles,a paru en I934. Comme on pouvait s'y attendre,Sethe demeure l'égyptologue dont les efforts pour interpréter les Textes des Pyramides ont été les plus constants et les plus heureux.S'il n'a pu terminer la traduction à laquelle il travailla toute sa vie, nous en possédons au moins les deux premiers tiers : Uebersetzung und Kommentar zu den altaegyptischen Pyramidentexte,4 volumes,Glückstadt-Hambourg,sans date.En outre les livres, monographies et articles de Sethe citent fréquemment les Textes des Pyramides,dont ils ont éclairci bien des passages obscurs.Notre dette vis-à-vis du grand philologue allemand,dans ce domaine si particulier où il régnait en maître (2) ne saurait donc être proclamée avec trop d'insistance. Les théories de Sethe, en matière d'Histoire ou de Religion,sont à présent battues en brèche par des contradicteurs loyaux et bien informés.Pourtant, les progrès immenses qu'il a fait accomplir, dans l'ordre de la grammaire, à l'intelligence des Textes des Pyramides, sont des titres de gloire auxquels on doit,bien haut,rendre justice.Ses collègues, ses élèves, Erman,Grapow,Junker,Kees,Schott n'ont pas manqué d'apporter leur contribution à l'oeuvre commune.Blackman,Faulkner,Gardiner,Gunn,en Angleterre,Sander-Hansen,au Danemark, Drioton,Golénischeff,Kuentz,Lacau Lefebvre,en France,Allen,Breasted,Mercer,Wilson,aux États Unis,sont parmi les savants dont les recherches ont complété,précisé l'étude philologique des Textes des Pyramides,amorcée par Maspero et continuée par les membres de l'Ecole de Berlin, groupés autour d'Erman et de Sethe. Enfin

(I) En compensation,nous avons rédigé un index onomastique (pp.3I8-326) qui n'existait pas dans le manuscrit de 1946.(2) Voir à ce sujet la belle étude de Grapow, Kurt Sethe's Ausgabe der Pyramidentexte,Zeitschrift der deutschen Morgenlandischen Gesellschaft,I937 (t.9I);pp.537-554,dont une traduction a paru dans Chronique d'Égypte,n° 28 (Juillet I939),pp. 2I8-23I : "La publication,par Kurt Sethe,des "Textes des Pyramides"".

une traduction et un riche commentaire,oeuvres de notre distingué collègue Samuel A.B. Mercer,paraîtront prochainement en Amérique.

3.Indices Le grand ouvrage inachevé de Kurt Sethe, cité plus haut,est naturellement dépourvu d'index. Speleers (op. laud.,2e éd.), en a établi un,très détaillé (pp.233-416).Pour les noms divins,nous disposons de deux sources I° L.Speleers,Les Textes des Pyramides égyptiennes,I ère éd.,tome II,Vocabulaire,Bruxelles 1924, pp.115-118 (divinités principales) et 119 (divinités secondaires),avec compléments dactylographiés,p.127 ; 2° Thomas George Allen,Horus in the Pyramid Texts,Chicago 1916,pp.70-76 (thèse de doctorat, imprimée à compte d'auteur,et qui,malheureusement,n'a pas été mise dans le commerce).

4. Études sur le fond La première vue d'ensemble consacrée aux Textes des Pyramides tels qu'ils ont été republiés par Sethe est celle de Breasted,dans son traité Development of Religion and Thought in Ancient Egypt,New York 1912, Lecture III et passim,reproduit en partie dans : The Dawn of Conscience,New York 1935 (mais sans les références aux paragraphes). Cette synthèse demeure l'étude la plus intelligente et la plus claire que nous possédions sur le sujet,et n'est à rectifier que sur un petit nombre de points.A.Erman,Die Religion der Aegypter,Berlin 1934,traduction française par H.Wild,La religion des Égyptiens,Paris 1937, et H.Kees, Totenglauben und Jenseitsvorstellungen der alten Aegypter,Leipzig 1926 ; Der Götterglaube im alten Aegypten,Leipzig 1941, ont interprété,avec leur grand talent,de nombreux passages,relatifs,notamment,aux croyances et aux usages funéraires.Le livre de Speleers,Comment faut-il lire les Textes des Pyramides, Bruxelles 1934,est intéressant, mais doit être utilisé avec prudence (voir le compte rendu de R.Weill,Revue d'Égyptologie,1938 (t.III),pp.131-133).Sethe a développé,dans son monumental "Kommentar" annexé à sa traduction,une foule d'idées originales à l'appui desquelles il présente une documentation extrêmement riche.Dans les pages qui vont suivre,nous renverrons à cet ouvrage capital en utilisant l'abréviation : Sethe,K..Nous ne pouvons énumérer toutes les monographies et les articles concernant les Textes des Pyramides auxquels nous aurons l'occasion de faire des emprunts,mais il faut au moins signaler ceux de Drioton, Sarcasmes contre les adorateurs d'Horus, dans les Mélanges syriens offerts à Monsieur René Dussaud,tome I,Paris 1939, pp.495-506, de R.Weill, Le champ des roseaux et le champ des offrandes dans la religion funéraire et la religion générale,Paris, 1936, d'Abbas bey Bayoumi,Autour du Champ des Souchets et du Champ des Offrandes, Le Caire 1941 et de H.Junker, Der sehende und blinde Gott,Munich 1942.L'ouvrage de S.Schott, Mythe und Mythenbildung im alten Aegypten, Leipzig 1945 (Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens,B.XV),introuvable en France et que nous n'avons pu utiliser,est d'après notre collègue Van De Walle "rempli d'observations originales sur la rédaction, la stylistique et les indices de date des Textes des Pyramides" (lettre privée). Le même auteur a publié récemment un important mémoire, Bemerkungen zum aegyptischen Pyramidenkult,Le Caire 1950, dans lequel, en liaison avec les idées de l'archéologue H.Ricke,il présente et défend avec ardeur des théories quelque peu révolutionnaires, notamment sur l'ordre (différent de celui de Sethe) dans lequel il conviendrait de classer les "récitations" de nos textes.On en trouvera une excellente analyse dans J.M.A. Janssen, Bibliographie égyptologique annuelle,1950,Leyde 1951,n° 1499,pp.426-428.

ABRÉVIATIONS

I° Périodiques ou collections

A.S. Annales du Service des Antiquités de l'Égypte,Le Caire.

B.A.R.B. Bulletin de l'Académie Royale de Belgique,Bruxelles.

B.I.F.A.O. Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale, Le Caire.

B.M.M.A. Bulletin of the Metropolitan Museum of Art,New York.

C.A.I.B. Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres,Paris.

J.E.A. Journal of Egyptian Archaeology,Londres.

J.N.E.S. Journal of the Near Eastern Studies,Chicago.

M.D.I.K. Mitteilungen des Deutschen Instituts für ägyptische Altertumskunde in Kairo,Berlin.

M.F.A.B. Museum of Fine Arts Bulletin,Boston.

M.M.F.C. Mémoires publiés par les Membres de la Mission archéologique Française au Caire,Paris (collection).

P.S.B.A. Proceedings of the Society of Biblical Archaeology, Londres.

R.H.R. Revue de l'Histoire des Religions,Paris.

R.T. Recueil de Travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes,Paris.

Z.Ä.S. Zeitschrift fur ägyptische Sprache und Altertumskunde,Leipzig.

2° Livres et articles

Von Bissing-Kees Re Heiligtum F.Von Bissing-H.Kees,Das Re Heiligtum des Königs Ne-woser-Re (Rathures),vol. I,Berlin 1905 (texte de Borchardt), vol.II (Von Bissing-Kees),Leipzig 1923, vol.III (texte de Kees),Leipzig 1928.

Borchardt S'aḥu-Reᶜ L.Borchardt, Das Grabdenkmal des Königs S'aḥu-Reᶜ,3 volumes,Leipzig 1910-1913.

Bremner-Rhind The papyrus Bremner-Rhind (British Museum, n° 10188) édition Raymond O. Faulkner,Bruxelles 1933.

Breasted R.A.T. J.H. Breasted, Development of Religion and Thought in Ancient Egypt,New York 1912.

Boylan Thoth P.Boylan,Thoth,the Hermes of Egypt,Londres 1922.

Brunner-Traut Tanz E.Brunner-Traut,Der Tanz im alten Ägypten Glückstadt-Hambourg 1938.

Capart Rue de tombeaux J.Capart,Une rue de tombeaux à Saqqarah, 2 volumes,Bruxelles 1907.

Capart Documents J.Capart,L'Art Égyptien,Choix de documents, 4 volumes,Bruxelles 1922-1947.

Drioton-Vandier Et. Drioton-J.Vandier,L'Égypte,2e éd.,Paris 1946.

Erman 4 A.Erman,Ägyptische Grammatik,4e édition,Berlin 1928.

Erman Literatur A.Erman,Die Literatur der Ägypter,Leipzig,1923.

Erman Religion A.Erman,Die Religion der Ägypter,Berlin 1934.

Farina G.A.E. G.Farina,Grammaire de l'Ancien Égyptien,traduction française par R.Neuville,Paris 1927.

Frankfort Kingship H.Frankfort,Kingship and the Gods,Chicago 1948.

Gardiner Grammar 2 Alan H. Gardiner,Egyptian Grammar,2e édition Londres 1950.

Gardiner Onomastica A.H. Gardiner,Ancient Egyptian Onomastica, 3 volumes,Londres 1947.

Gauthier Inscription d'Abydos H.Gauthier,La grande inscription dédicatoire d'Abydos,Le Caire 1912.

Jéquier Frises d'objets G.Jéquier,Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire,Le Caire 1921.

Junker Stundenwachen H.Junker,Die Stundenwachen in der Osirismysterien,Vienne 1910.

Junker Sehender Gott H.Junker,Der sehende und blinde Gott (Mḫntj-irtj und Mḫntj-n-irtj),Munich 1942.

Kees Horus und Seth H.Kees,Horus und Seth als Götterpaar,2 volumes, Leipzig 1923-1924.

Kees Totenglauben H.Kees,Totenglauben und Jenseitsvorstellungen der alter Ägypter,Leipzig 1926.

Kees Ägypten H.Kees,Ägypten,Religionsgeschichtliches Lesebuch von Alfred Bertholet,Heft 10,Tubinge 1928.

Kees Götterglaube H.Kees,Der Götterglaube im alten Ägypten, Leipzig 1941.

Lacau Notes de grammaire P.Lacau,Notes de grammaire à propos de la

grammaire égyptienne de M. Erman, R.T., 1912 (t.XXXIV), pp. 206-218 ; 1913 (t.XXXV),pp.59-82 et 216-231 ; tirage à part (1913) de 51 pages.

Lefebvre G.E.C. G.Lefebvre,Grammaire de l'Égyptien classique, Le Caire 1940.

Lefebvre Contes G.Lefebvre, Romans et contes égyptiens de l'époque pharaonique,Paris 1949.

Maspero Guide G.Maspero,Guide du visiteur au musée du Caire,4e éd., Le Caire 1915.

Montet Vie privée P.Montet,Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire, thèse de doctorat,Strasbourg 1925.

Montet Drame d'Avaris P.Montet,Le drame d'Avaris,Paris 1941.

Moret Rituel A.Moret,Le rituel du culte journalier en Égypte,Paris 1902.

Rusch Nut A.Rusch,Die Entwicklung der Himmelsgöttin Nut zu einer Totengottheit,Leipzig 1922.

Rusch Stellung des Osiris A.Rusch, Die Stellung des Osiris im Theologischen System von Heliopolis,Leipzig 1924.

Schäfer Mysterien H.Schäfer, Die Mysterien des Osiris in Abydos unter König Sesostris III,Leipzig 1904.

Selim Hassan Hymnes Selim Hassan,Hymnes religieux du Moyen Empire, Le Caire 1928.

Sethe Dramatische Texte K.Sethe,Dramatische Texte zu altagyptischen Mysterienspielen,Leipzig 1928.

Sottas Préservation H.Sottas, La préservation de la propriété funéraire dans l'ancienne Égypte,Paris 1913.

Urk.I K.Sethe,Urkunden des alten Reichs,2e éd.,Leipzig 1932-1933.

Urk.IV K.Sethe,Urkunden der 18 Dynastie,Leipzig 1906-1909.

Urk.VII K.Sethe,Historisch-biographische Urkunden des mittleren Reichs,fasc.I,Leipzig 1935.

WB. A.Erman-H.Grapow,Wörterbuch der ägyptischen Sprache,Leipzig 1926-1931 (cité par tomes,de I à V).

WB. Belegstellen Wörterbuch der ägyptischen Sprache,Die Belegstellen, par H.Grapow et W.Erichsen,tome II,Leipzig 1940.

Pour les ouvrages relatifs aux Textes des Pyramides que nous utilisons constamment, voir la bibliographie générale,pages VI-VIII.Rappelons seulement ici que les citations des Textes des Pyramides par paragraphes renvoient à l'édition Sethe, et que l'abréviation K. est celle de l'ouvrage du même auteur Uebersetzung und Kommentar zu den altaegyptischen Pyramidentexte.Lorsque nous mettons à contribution les variantes ou les textes nouveaux publiés par Jéquier, nous donnons d'abord l'"indice" alphabétique servant à désigner la pyramide dont il s'agit (N,Nt.,Ip.,Wd. voir Introduction,p.IV), suivi du numéro de la colonne et de la mention Jéquier,ouvr. cité,pl. (= planche),ou encore : Jéquier,pl. ... (très rarement : J.,pl. ...).Pour les textes d'Oudjebten,nous renvoyons quelquefois à : Jéquier,La Pyramide d'Aba,pl. ... (ou : Jéquier,Aba,pl. ...).

Dans nos citations de textes hiéroglyphiques, nous avons essayé de respecter le plus fidèlement possible les particularités épigraphiques de l'original. Toutefois, comme il est d'usage dans certaines publications autographiées,plusieurs signes tout-à-fait courants et dont la forme ne varie pour ainsi dire jamais ont été simplifiés,par exemple 𓋹 ,que nous écrivons 𓋹 et 𓈖 = 𓈖 dans nos fac-similés.

PREMIÈRE PARTIE

L'HOMMAGE AUX DIEUX DANS LES ATTITUDES ET DANS LES GESTES

Chapitre premier

Les formes tempérées de l'hommage

Dans toutes les sociétés et notamment dans les sociétés orientales antiques, si fortement hiérarchisées, le respect des inférieurs vis-à-vis des puissants se traduit d'abord en actes, s'exprime par des gestes, un comportement, un rythme même, tantôt précipité, tantôt ralenti (I),dont un véritable code établit le sens et fixe les règles. L'Égypte ancienne s'est pliée de bon coeur à cette loi qui s'étend, naturellement, au domaine religieux ; les rapports entre les immortels et les croyants,essentiellement (2) Pharaon lui-même et ses délégués, les prêtres, obéissent aux prescriptions d'une étiquette minutieuse.

A partir du Moyen Empire, la documentation iconographique, très riche, nous renseigne abondamment sur les postures canoniques et le rituel du culte divin journalier (3), en les situant dans tout l'enchaînement des cérémonies, sert de fil conducteur. Pour le Moyen Empire, et,à plus forte raison, la période antérieure, les indices,moins nombreux,sont un peu vagues. Les bas-reliefs des temples royaux des Ve et VIe dynasties nous enseignent, par l'image,quelques uns des gestes rituels. Ces mêmes

(I) La nuance est différente quand on se jette aux pieds du maître, au terme d'une course rapide,ou lorsqu'on s'avance vers lui à pas comptés.
(2) Mais non exclusivement,comme on l'a dit à tort,Voir plus loin,p.IO.
(3) Cf. A.Moret, Le rituel du culte journalier en Égypte, Paris I902,et aussi Harold H. Nelson, Certain reliefs at Karnak and Medinet Habu and the ritual of Amenophis I, dans J.N.E.S.,1949 (vol.VIII),pp. 20I-232 et 3IO-345 ; M. Alliot, Le culte d'Horus à Edfou au temps des Ptolémées Revue de l'Histoire des Religions,I950 (tome CXXXVII), pp. 59-I04.

gestes,et d'autres encore,sont mentionnés dans les Textes des Pyramides. En étudiant les données épigraphiques à la lumière des faits archéologiques,nous aurons épuisé tous les moyens d'information connus.

I

Courbettes et prosternations

Que fait un subalterne introduit près de son maître,un courtisan quand il paraît devant le roi ? Du fond de la salle d'audience, il s'avance,courbé en deux,les yeux baissés,les bras allongés,les mains ouvertes, paumes en dehors,sensiblement à hauteur des genoux (fig.I,p.4) (I).Chez Pépi II,dans l'antichambre du temple funéraire,la scène est représentée au naturel. Sur les murs Sud,Ouest,Nord,Est, les plus hauts dignitaires vizir en tête,s'acheminent vers le roi (2) dans la position définie plus haut,m kśiw (3). Cette attitude est en elle-même assez éloquente,et son

(I) Les premiers exemples connus de la représentation de cette attitude sont à chercher dans les temples funéraires de la Ve dynastie.Voir notamment L. Borchardt, Das Grabdenkmal des Königs S'aȝhu-Reʿ,tome II,Leipzig I9I3,pl.I7,à gauche,4e registre à partir du bas = notre figure I,p.4 : cortège accompagnant le roi à la chasse ; pl.53-54 : hommes et femmes recevant des récompenses. Une variante consistait, sans rien changer à l'inclinaison du buste,à laisser trainer devant soi sur le sol la canne de cérémonie.Voir notre figure 2,p.4 (L.Borchardt,ouvr.cit.,tome II,pl. I7,registre du bas). Autre exemple, moins ancien,dans L. Borchardt, Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Reʿ,Leipzig I907,pl.I6,bas = H. Schaefer et W. Andrae,Die Kunst des alten Orients,Berlin,s.d.,pl.253 et J.Capart L'art égyptien, Choix de documents, tome III, Bruxelles 1942,pl.43I.Sur la "courbette" dans les représentations figurées de l'Ancien Empire,cf. H. Müller,dans M.D.I.K.,I937 (vol.7),pp.9I-93.(2) G.Jéquier,Le monument funéraire de Pepi II, tome II, le temple, Le Caire 1938,pl. 46,50,54,58 (les ensembles) ; photographie d'un détail dans Capart,Documents,t.III, pl.437. (3) Le substantif kśiw : "posture courbée" (WB.,V,I40) est un dérivé en w final (cf. P. Lacau,Annuaire du Collège de France,I947 (47e année),p.I36) du verbe kśi : "courber","se courber" (WB.,V,I39).Voici les formes attestées dans les Textes des Pyramides, classées par ordre de simplification croissante,avec signe-mot (intentionnellement mutilé) ou sans signe-mot : A) § II55 c (Nt.794,Jéquier,pl.XXXI) ; B) (= kśiw, le i non écrit étant inclus dans le signe-mot)

caractère déférent ne saurait être mis en doute. Hérodote narre que,de son temps,les Égyptiens se saluaient ainsi,d'une manière très orientale, au hasard d'une rencontre (I),mais l'origine du geste est à chercher,il semble,dans le protocole de cour.Ce geste est d'abord un gage de soumission,un aveu d'infériorité.Si,en matière d'éloquence,tu trouves ton maître,dit Ptaḥhotep,"incline tes bras et courbe l'échine" (2).La courbette est en outre un signe de crainte.Nul ne peut se targuer,à l'avance, d'être bien ou mal accueilli car l'humeur du maître est changeante et le zele des serviteurs quelquefois mal inspiré. C'est pourquoi,dans les Textes des Pyramides, nous trouvons deux fois le verbe kśi en relation avec d'autres verbes exprimant la terreur ou l'émotion anxieuse. Le roi mort est "l'étoile devant laquelle se courbent les dieux,devant laquelle frémissent les deux Ennéades"

P.2,suite : 755 b (M.II),II44 a (M.642),I565 b (N.I362), 2038 b (N.95I) C) (?) § II55 c (N.I07I) D) §§ 755 b (N.II4) I740 c (M.743),I993 a (N.790),20I7 c (N.8I4) ; E) § 20I7 c (Neit ; 622,Jéquier,pl.XXIII,en fin de colonne,d'où la chute du final,oublié par le graveur) F) §§ 755 b (P.9),I542 a-b (P.703-704),I565 b (P.7II, où l'on a : ,qui est évidemment pour : ,simple étourderie du graveur) ; G) §§ II44 a (P.34I),II55 c (P.357) H) (identique à la graphie B,mais avec suppression du signe-mot) §§ 306 c (W.445,T.255),II26 b (P.3I2),I297 e (P.558) et I369 c (P.6I2).

(I) II,80 : "au lieu de s'adresser dans les rues des paroles de salutation,ils font une révérence en abaissant la main jusqu'au genou" (trad. Ph.-E.Legrand,Paris 1936,p.II8) : ἀντὶ τοῦ προσαγορεύειν ἀλλήλους ἐν τῇσι ὁδοῖσι προσκυνέουσι κατιέντες μέχρι τοῦ γούνατος τὴν χεῖρα (p.119).
(2) Verset 62,E.Dévaud,Maximes de Ptaḥhotep,p.I9. Notre savant collègue Blackman,dans une lettre privée,nous suggère,pour ḥȝm ʿwy,un autre sens "croiser (en les pliant) les mains ou les bras",comme font les fellahs.

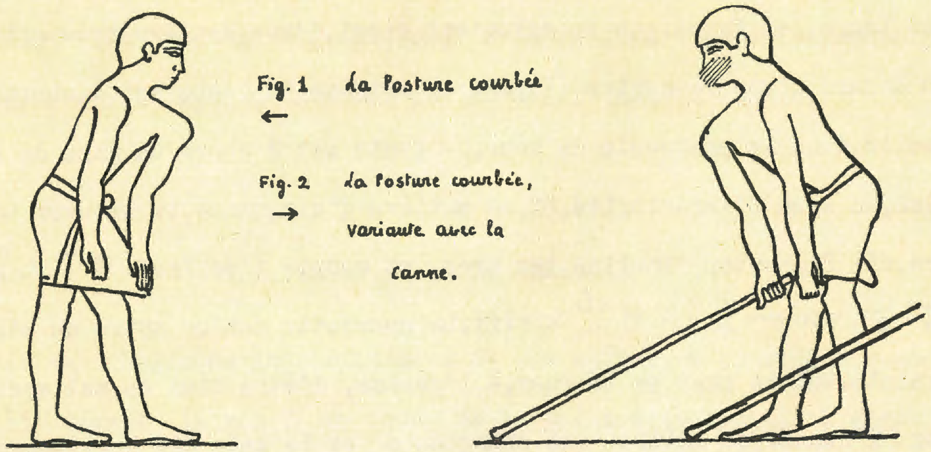


Fig. 1 et 2 Temple funéraire de Sahourê, t. II, pl. 17 ; 4e (1) et 1re (2) reg.

(§ 537 b,T.29).Ailleurs (§ 57 a-b, W.68-69),un balancement fort intéressant met en parallélisme deux séries de phrases complémentaires : "fais que (les habitants du) double pays se courbent devant Ounas comme ils se courbent devant Horus" [hieroglyphs] W.69 [hieroglyphs] sic [hieroglyphs] ; "fais que (les habitants du) double pays (L'Égypte) soient terrorisés devant Ounas comme ils sont terrorisés devant Seth" (W.69) [hieroglyphs] La disjonction n'est qu'apparente ; il s'agit d'un procédé purement stylistique,fréquemment employé dans les Textes des Pyramides,et l'ensemble des deux groupes de phrases parallèles signifie en réalité : "fais que les Égyptiens se courbent,craintivement,devant le roi,comme ils se courbent craintivement (I) devant Horus et Seth". Nous sommes loin du salam familier décrit par Hérodote.A bonne distance,le visiteur se met à plat-ventre et demeure la face contre terre, attendant un signe du maitre.Ainsi

(I) La désinence w (inexpliquée) des formes verbales : [hieroglyphs] sic [hieroglyphs] (= [hieroglyphs] , par confusion de [hieroglyph] et de [hieroglyph] en hiératique,ou bien = [hieroglyphs] , par chute de [hieroglyph] (oubli du graveur ?), P.Lacau,soutenance) et [hieroglyphs] exprime-t-elle l'obligation ? Il faudrait alors traduire : "comme ils doivent se courber".

étendu,il "flaire la terre" (sn.f tȝ), suivant une expression courante en Égypte à toutes les époques (I).Tout le monde y passait,y compris les plus grands (2) mais,de temps à autre,l'hommage rendu prenait une forme moins humiliante et le roi lui-même, à l'intention de ses favoris,assouplissait la règle.Ne flaire point la terre,mais impose-toi seulement de flairer mon pied", dit Neferirkarê à Ouash-Ptah,son vizir et architecte en chef : [hieroglyphs] (Sethe,Urk.I,p.4I,I5) Ptah-shepses,grand prêtre de Ptah, autre contemporain de la Ve dynastie, bénéficia de la même exemption,et il en avait été si flatté qu'il en a dit un mot dans sa biographie (Urk.,I,P.53,2-3) : "Sa Majesté permit qu'il flairât son pied,mais sa Majesté ne permit point qu'il flairât la terre,Ptah-shepses !" : [hieroglyphs] (3).Nous traduisons sn tȝ par "flairer la terre", et ainsi garder sa saveur à cette formule pittoresque (comparer,bien que l'application en soit très différente,notre expression : "mordre la poussière") mais il s'agissait, évidemment, d'un baiser. Une autre expression,non moins imagée, définit cette prosternation.Devant le roi mort, certains habitants du ciel, les hȝtiw ([hieroglyphs]) tombent (ihr) "sur leur visage" ([hieroglyphs]), c'est-à-dire la face en avant,(Pyr. § I535 b, P.70I)

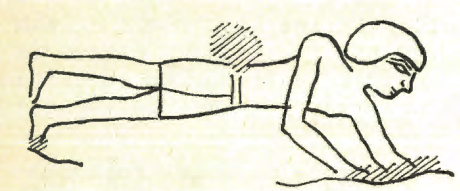
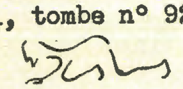
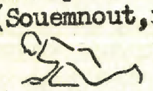


Fig. 3

(I) WB.IV,I53. Nous pensons que ce verbe est le même que celui dont le signe-mot est : [hieroglyph] (Pyr. § 656 b (T.289)) et qui signifie : "embrasser".Le passage de l'un à l'autre sens doit s'être accompli très facilement : dans le baiser, on "flairait" le visage du partenaire,et l'on aspirait son haleine.Si notre hypothèse est exacte,la vraie lecture de sn tȝ serait ssn tȝ ; cf. les remarques de P.Lacau,Notes de grammaire,R.T. I9I3 (t.XXXXV),p.49,corroborées par § I027 b (P.204 + 9) : [hieroglyphs].
(2) Et d'abord les princes tributaires et les chefs des pays soumis. Ceux de Nubie sont figurés à Élephantine,accomplissant le sn tȝ : [hieroglyphs] devant Merenrê (Urk.I, II0,I5-I6 ; inscription rupestre). (3) Ces deux textes cités et utilisés par H. Müller, M.D.I.K.,I937 (vol.7),pp.95-96.

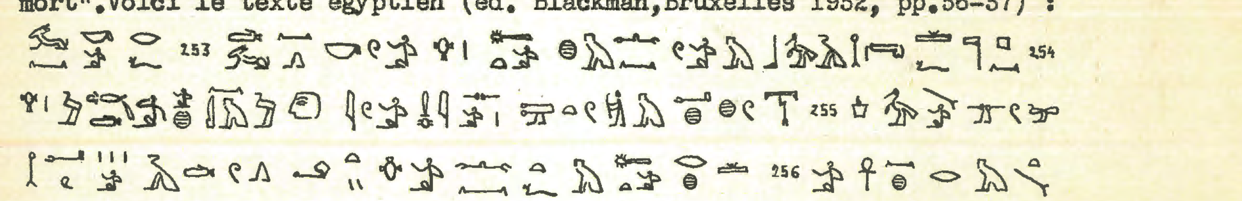
et quand le souverain s'installe dans les régions célestes, "ceux de l'Akhet" (I) viennent à lui,prosternés sur leur visage" (§ II55 b,P.356 357) (var. N.I07I).Tantôt on s'allongeait (2) entièrement (notre figure 3), tantôt on prenait appui sur les deux genoux (3) mais,dans tous les cas,on faisait acte de soumission absolue ; on se confiait au bon vouloir du roi.La prosternation,simple geste de cour,est au fond l'attitude du vaincu qui se livre au vainqueur (4) et rien n'est plus caractéristique des anciennes monarchies orientales. Ceux qui pensaient avoir des torts à se reprocher n'en menaient pas large ; écoutons Sinouhé (5),le fugitif,décrire sa rentrée au

(I) Sur le sens du mot ꜣḫt,voir l'article de M. Ch. Kuentz,Autour d'une conception égyptienne méconnue,l'Akhit ou soi-disant horizon,B.I.F.A.O. I920 (tome XVII),pp.I2I-I90.Le passage Pyr.§ II55 b est cité et traduit à la p.I39.(2) C'est ce que le rituel du culte divin journalier appelle aussi : "se mettre sur le ventre et s'étendre" (dwn) (cf. WB.,V,p.43I) = chapitre XIV,édition Moret,p.59.Notre figure 3 est empruntée à l'ouvrage de F.W. Von Bissing,Das Re Heiligtum des Königs Ne-Woser-Re, tome II,pl.23 (fragment 57) = H. Müller,M.D.I.K.,I937 (vol.7),fig.29,p.95.Le bas-relief est mutilé,mais le seul personnage qui subsiste est en train d'accomplir le"baiser de la terre" devant une statue dont on reconnaît (à droite) le piédestal :  .Voir encore Von Bissing, ouvrage cité,II,pl.22, fragment 5I.(3) Les exemples datant du Nouvel Empire abondent.Bornons nous à citer Farina,La pittura egiziana,Milan I929, pl.LXXII (Asiatiques,tombe n° 85 (Amenemheb, règnes de Thoutmosis III et Aménophis II) à Thèbes) et XCII (délinquants au tribunal, tombe n° 92 (Souemnout,règne d'Aménophis II), à Thèbes également) a)  b)  (4) On en a la preuve dans les représentations de la tombe memphite d'Horemheb (fin XVIII[e] dyn.), où l'on voit un chef sémite, au comble de la terreur, étendu tout de son long sur le sol,devant le roi (cf.Schaefer-Andrae,Die Kunst des alten Orients,pl.385 ; musée royal des antiquités,Leyde).Pris de panique lors de l'apparition d'un serpent gigantesque, le héros égyptien du conte du "Naufragé" (Moyen Empire) se met,lui aussi,à plat ventre (lignes 67-68, cf. Lefebvre,Romans et contes,p.35).Le rituel du culte divin journalier (ch.XIII, éd. Moret,p.58) précise l'ambiance du sn tꜣ, sur le plan religieux,cette fois. "Je me suis mis sur mon ventre par crainte de toi",déclare l'officiant à son dieu ((faute pour)). (5) B 252-256,cf.Lefebvre,ouvr. cit.,pp.2I-22. Le roman et l'épisode lui-même sont contemporains du Moyen Empire,mais s'accordent, sur ce point, avec la documentation antérieure. En Egypte pays traditionaliste,l'étiquette de la cour ne devait guère changer.

palais : "je m'étendis à plat-ventre et, devant lui (Sésostris I er),je perdis le sens, bien que ce dieu (le roi) m'accueillit gracieusement. J'étais comme un homme surpris par le crépuscule,mon esprit évanoui (I) mes membres paralysés (2), et je n'avais plus de conscience, qui me fit distinguer si j'étais mort ou vif" (3).Maints courtisans ignoraient ces angoisses et,pour beaucoup, "flairer la terre" n'était qu'une politesse banale (4).Du moins la suite du texte nous apprend comment s'achevait la présentation au roi.Le maître faisait un geste ou donnait un ordre ; un chambellan sortait du rang,invitait le solliciteur à se mettre debout ; l'audience proprement dite commençait alors (5).

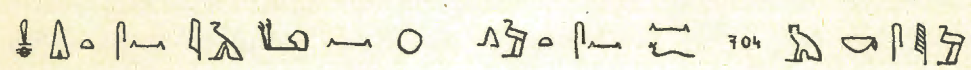
Tout ceci concerne les usages palatins, et reflète les moeurs de la société égyptienne mais, de même que la cour céleste avait pour modèle la cour terrestre (6), ainsi le protocole des dieux _ tel du moins qu'on l'imaginait _ était calqué sur celui des rois. Quand le pharaon montait

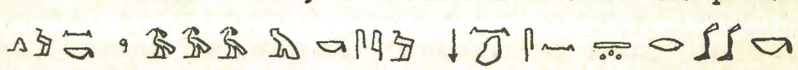
(I) Bꜣ.i : "mon esprit", plutôt que : "mon âme" (terme trop moderne,correspondant mal aux idées égyptiennes relatives à la nature de l'être spirituel et donc à proscrire dans les traductions).(2) Św ; ꜣ(h)dw,pseudoparticipes à valeur circonstancielle.Pour ꜣhd,écrit ici,fautivement,ꜣd, cf. Gardiner,Notes on the story of Sinuhe,Paris I9I6,p.30.Selon nous,il ne s'agit point de "frissons" (Sinouhé est inanimé), mais plutôt d'une inhibition musculaire,toute momentanée.Gustave Lefebvre,ouvr. cit.,p.22 traduit : "mes membres se dérobaient". (3) Lit. : "mon coeur,il n'était (plus) dans mon corps, si bien que je pusse connaître la vie d'avec la mort".Voici le texte égyptien (éd. Blackman,Bruxelles I932, pp.36-37) :



(4) Ou une marque de gratitude,comme dans Naufragé, I66-7,cf.G.Lefebvre ouvr. cit.,p.39,lignes 2-3.(5) Alors Sa Majesté dit à l'un de ces Amis (smrw) : "relève le ! Qu'il me parle !" Ed. Blackman,p.37
(6) Cf. Breasted,R.A.T.,notamment pp.89-90.L'expression stp zꜣ : "faire sa cour" se rencontre plusieurs fois à propos de Rê (§§ 948 a,97I e,974 c,975 b,et surtout § 5I7 b (W.649) : "Ounas fait sa cour à Rê, au ciel" : Stp Wnis zꜣ r Rꜥ m pt.

au ciel, on allait à lui en posture courbée : Henmemet : (§ 1565 b,P.711) ou "gens du soleil" (1),défunts glorieux (*ȝhw*),mués en étoiles "impérissables" (§ 1155 c), dieux isolés, comme Thoth (§ 306 c) ou groupés (*ntrw*,§§ 1126 b,1144 a, membres des deux Ennéades (§ 1993 a) hôtes divins des chapelles du Nord (*itrt mh(i)t* 1297 e (P.558), 1369 c 2017 c) ou du Sud (*itrt šmꜥ(i)t*,§ 1297 e (P.558)), tous rendaient hommage de cette manière.On n'agissait pas autrement vis-à-vis des dieux ; un texte fort explicite nous l'affirme à propos de Rê : "les dieux te rendent l'hommage par acclamation (2) tandis qu'ils viennent à toi en posture courbée,dit le récitant,s'adressant au roi,comme ils rendent l'hommage par acclamation à Rê, tandis qu'ils viennent à lui en posture courbée" (§ 1542 a-b) (P.703-704) 



Le pharaon,d'ailleurs,appartenait à la collectivité divine.Enfin la succession immédiate des gestes consacrés, courbettes et prosternations,demeure la règle au ciel. "Les (esprits) lumineux viennent à toi en posture courbée, déclare-t-on au souverain, ils flairent le sol à tes pieds" (§ 755 b, P.8-9)  (3). Nous pouvons en induire que les préliminaires du culte journalier, eux-aussi,s'accomplissaient en deux temps : l'officiant,plié en deux,se dirigeait vers le naos,ou la niche,de la statue ; après en avoir ouvert les portes,il s'allongeait sur le sol,où il restait étendu quelques instants. Le roi,quand,à l'occasion d'une grande fête,il était de service,

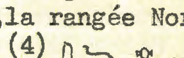
(1) Voir, sur ce collectif désignant une fraction bien définie de la population de l'Égypte, à la plus haute époque,les remarques de Gardiner, Onomastica,I,pp.98-99 et III-112, où il cite l'opinion de Gunn (*Hnmmt* = "Sun-folk"). (2) Au début le groupe est pour *di.śn n.k* (haplographie).Sur le sens du mot *iȝ* (,var.) voir plus loin pp.31-34(3) Ou : "ils viennent à toi en posture courbée,afin de flairer (ensuite) le sol à tes pieds".La phrase peut très bien être une finale.

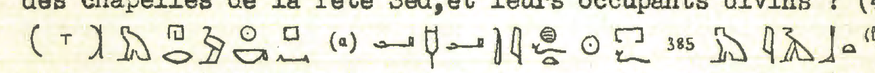
échappait peut-être à l'une de ces obligations rituelles,sinon à l'autre (1).Quoiqu'il en soit, au cours des cérémonies qui venaient ensuite, il opérait debout. Au temple funéraire de Sahourê, nous le voyons,dans cette position, présenter une offrande à la déesse Oubastet (2) ; ses auxiliaires, l'imi-khent ((*i)m(i) hnt*) et le porte-rouleau (*hr(w) hb(t)*) agissent de même,pour les dieux de la chapelle du Nord (3) quand leur tour est venu.La mention du 743 a-b (T.384),qui nous montre le roi "debout en face de Rê" (*hft Rꜥ*) (4),n'est donc point surprenante.

II

L'adoration

A l'époque du Moyen Empire, le verbe transitif *dwȝ* : ,précédant,à l'infinitif,un nom de dieu (complément direct),sert à introduire les hymnes gravés sur les stèles (5) ; il est donc en rapports avec les formes oratoires (et littéraires ; voir notre troisième partie) de l'hommage.Examinons l'idéogramme (signe-mot) qui l'accompagne ; c'est un hié-

(1) Cf. plus loin, pp.15-16. Des épisodes mineurs, purifications,fumigations,s'intercalaient peut-être entre les deux grandes articulations des rites initiaux. Le formulaire du Nouvel Empire passe sous silence l'entrée *m ksiw* ; en revanche trois de ses chapitres ont pour thème les prosternations : chapitre de flairer la terre (XII,éd. Moret p.56 = XXIX,p.113),de se mettre sur le ventre (rdit hr ht,XIII,éd.Moret p.58 = XXXI,p.114). Sous la XVIIIᵉ dynastie,mais en dehors du rituel,on rencontre l'expression *nb ksiw* : "le maître de ceux qui sont courbés"appliquée à un dieu (par ex. Urk.,IV,1031,7,référence communiquée par Mr. G.Lefebvre,soutenance).(2) Borchardt,S'aȝhureꜥ,II,pl.35.(3) Ibid.,pl.19 l'offrande est faite au sanctuaire,c'est-à-dire à ses dieux.S'agit-il de celui dont la Maison du Nord (enceinte de la pyramide à degrés, à Sakkara) serait une copie réduite ? Ou encore l'*itrt mh(i)t* désigne-t-elle comme le pense Gardiner (J.E.A., 1944 (vol.30),pp.27-28),la rangée Nord des chapelles de la fête Sed,et leurs occupants divins ? (4) 

 "Salut à toi Téti,en ce tien jour où tu te tiens debout en face de Rê,quand il monte à l'Orient".(5) Voir les exemples rassemblés par Selim Hassan,Hymnes religieux du Moyen Empire,Le Caire 1930,pages 6-7.

roglyphe représentant un homme debout : (I) ou bien agenouillé : (2), qui tend les bras, demi fléchis, paumes en dehors, à hauteur du visage, dans une attitude respectueuse (3). Les enseignements de l'image précisent les informations que nous donneront les textes ; dwȝ + nom de dieu définit un acte religieux, combinant l'emploi du geste et de la parole, sur la nature duquel aucun doute n'est permis : c'est l'adoration (4).

Les textes de l'Ancien Empire confirment le témoignage des monuments, plus récents. D'après les inscriptions biographiques et funéraires, l'adoration aux intentions d'un tiers (dwȝ + nom divin + n + substantif ou nom propre) (5) est le mode d'expression le plus honorable et aussi le plus efficace de la gratitude. Ni ᶜankh Sakhmet, favori d'un prince qui l'avait comblé de bienfaits, s'écrie : "j'adorai tout dieu pour Sahourê !" : (Urk.I,39,II). Au terme de leur besogne, les ouvriers carriers au service d'un nommé Akhti-ḥotep, grassement payés (6) "adorèrent le dieu" (7) pour lui (Urk.I,50,3-5, règne de Néouserrê) (8). Sous Merenrê (VIe dynastie), un émir de Nubie partait (9) en guerre contre le pays de Tjemḥou (IO). Un Égyptien, Harkhouf (II), explorateur et diplomate, le calma et l'entreprit si habilement que le chef nubien se mit à adorer tous les dieux "pour le compte du monarque" (= le

(I) Gardiner, Grammar, Sign list, A 30, p.438. (2) Idem, ibidem, A 4, p.435. (3) Voir plus loin, pp. 3I-32 (4) Moret, Rituel, p.67 : "adorer" ; Gardiner, Grammar, p.565 : "to adore". (5) Quand le nom propre (Urk.I,39,II ; 40,I) ou le substantif (par ex. Urk.I,I26,4) sont remplacés par un pronom suffixe (Urk.I,44,9 ; 50,5 etc.), l'ordre des mots est, bien entendu : dwȝ + n + suffixe + nom de dieu. (6) Ils avaient travaillé "pour": (ḥr) du pain, de la bière, des habits etc. (Urk.I,50,6). (7) Rê, probablement. On peut aussi traduire Nṯr par "Dieu", si l'on se rallie aux idées exprimées par D. Drioton, La religion égyptienne dans ses grandes lignes, Le Caire I945 (Lefebvre, soutenance). (8) "Quand ils eurent besogné (ir.n.śn), ils adorèrent le dieu (ou : Dieu) pour moi, à cause de cela, très fort" : (9) Le chef du pays de : (iȝm, plutôt que imȝ). (IO) Ou "des Tjemḥou", cf. Lefebvre, Romans et Contes, p.6, n.6. (II) : Harkhouf (Ḥr ḫw(i).f : "Horus est son protecteur") ou, suivant B. Gunn (apud Dawson, J.E.A., I938 (vol.24), p.I85) : Khouefhor (Ḫw(i).f Ḥr : "Horus, qu'il protège !").

pharaon) (Urk.I,I26,4) (I). Or la délégation du mérite de l'acte implique la récitation d'une prière (2).

L'attitude de l'adoration, moins caractéristique, en un sens (3), que la prière elle-même, avec laquelle, d'ailleurs, elle forme un tout, n'en est pas moins très importante, et frot expressive. Comme nous l'avons précisé, l'adoration s'accomplit debout (fig.4 scène représentée) (4) ou agenouillé (fig.4, texte) (5), les bras dressés, les mains tendues vers le bénéficiaire de l'hommage. La symbolique du geste doit être interprétée avec prudence, bien que son orientation générale soit claire. Dans l'exhibition des mains ouvertes, le dieu trouve d'abord une garantie : celui qui l'invo-



stèle C 30 du Louvre

Fig 4 : l'adoration

(I) Quelquefois, c'était le roi lui-même qui témoignait sa reconnaissance de cette manière : "Alors Sa Majesté le félicita à cause de cet exploit et elle adora le dieu (ou : Dieu) pour lui, autant qu'il est possible" (Urk.I,44,8-9). (2) Un particulier pouvait en charger d'autres de remercier le roi pour lui, en récitant une prière à son intention. C'est ce que fit Ni ᶜankh Sakhmet : "Aimez vous Rê ? (Alors) vous adorerez tout dieu pour Sahourê qui a fait ceci (= la tombe) pour moi (Urk.I,39,I7-40,I). Dwȝwt, dérivé de dwȝ, signifiant : "louanges adressées aux dieux", est connu à partir du M.E. (WB., t.V,428) (3) Elle convient également à l'expression de la "louange par acclamation (iȝ), voir plus loin, p.32. (4 Stèle C 30 du musée du Louvre, XIIᵉ dyn. (Recto). Notre croquis vise simplement à donner une idée du dispositif. (5) et échangent, dans l'écriture, comme idéogrammes. Au Verso de la stèle C 30, nous trouvons : "j'adore Min". Sous l'Ancien Empire, on rencontre seulement : , qui figure l'homme accroupi sur ses talons, genoux en terre (Urk.I,27I,II = Petrie, Dendereh, pl.6, collationné par nous sur photographie). Une célèbre statue d'homme, Saïte, du Vatican, rend parfaitement cette attitude (Breasted-Ranke, Geschichte Aegyptens, Vienne, s.d., pl.I72). La posture mixte (un genou dressé, l'autre à terre) apparait fréquemment sur les monuments du Nouvel Empire. Ainsi un relief d'El Amarna (H.Schaefer-W.Andrae, Die Kunst des alten Orients, pl. 386 b) combine les deux variantes : (le mari) ; (la femme).

que n'a pas d'armes,c'est un ami.C'est aussi un admirateur : une peinture fameuse de la XVIII[e] dynastie représente la femme ou la fille du noble Menéna levant les bras,paumes en dehors,tandis que le maitre chasse au boomerang (I). Mais la posture que mettent en image les deux signes et traduit encore d'autres états d'âme : la crainte,l'espoir, l'humilité,la confiance.Les suppliants l'adoptent,notamment les vaincus soit dans l'attente d'un sort meilleur (2), soit pour témoigner leur reconnaissance, s'ils ont été pardonnés,(3). Nous avons à présent des éléments d'appréciation plus nombreux, plus précis.L'adoration n'est point la contemplation muette, comme dans certaines formes du mysticisme chrétien (4), mais,en Égypte,il faut qu'elle s'extériorise dans le maintien, qu'une attitude plastique en souligne les intentions (5). C'est une combinaison de l'hommage visible et de la prière, unifiée et soutenue par un mouvement intérieur de l'âme.

Il faut maintenant localiser l'adoration,"dans le temps" et "dans l'espace",et définir ses conditions particulières. On a établi, depuis long temps,un rapprochement entre dwꜣ : "adorer" et dwꜣ : "être au matin, se

(I) Capart,Documents,III,pl.5I9 (scène profane !). Le signe détermine le verbe trꜣ (WB.,V,3I8) : "traiter avec honneur".Cf. Sinouhé, (M.E.), R.35 : tr.n.f wꜣ : "il me salua avec déférence" (Lefebvre,Contes,p.7).(2) Au temple funéraire de Sahourê (Borchardt,ouvr. cit.,t.II, pl.V), un Libyen que Neb Khasout, dieu des déserts, tient prisonnier au bout d'une corde,élève ses bras vers le ciel,paumes en dehors. détermine le verbe twꜣ : "implorer" (WB.,V,248) et le substantif twꜣ : "pauvre homme" (peut-être,à l'origine,"quémandeur" ?). (3) Toujours chez le roi Sahourê (ouvr. cit.,t.II,pl.I), les chefs libyens,dans un vaste tableau où nous les voyons, avec femmes et enfants,délivrés de tous leurs liens, donc grâciés, font,agenouillés,le geste de l'hiéroglyphe .(4) Aux époques postérieures à l'Ancien Empire, il est vrai,les textes égyptiens mettront de plus en plus l'accent sur l'importance du rôle de la prière dans l'adoration. Sous les Ptolémées, ὑμνεῖσθαι sera l'équivalent grec de l'Égyptien dwꜣ (WB.,V,426). C'est pourquoi,sans doute, H.Müller a cru devoir écrire, non sans quelque exagération : " preisen ... der terminus technicus für beten ist" (M.D.I.K.,1937 (vol.7),p.94) (5) Cf. Pyr. § 484 b (W. 593)

"Quand le visage d'Ounas se tourne vers toi,afin qu'il (Ounas) t'adore".

lever de bonne heure" (I).Dwꜣ pourrait donc être l'"adoration matinale" (2),l'acte qu'on accomplit au réveil,par devoir et par intérêt aussi(3). La relation instituée entre les deux termes _ le sens du premier dérivant,dans cette hypothèse,de celui du second _ n'est pas absolument sûre (3) ; elle apparaît, néanmoins,logique et très vraisemblable."Tu adores Rê lors de sa délivrance", c'est-à-dire quand il échappe aux embûches de la nuit,disent les Textes des Pyramides (§ 285 c,T.242) dans un passage caractéristique : (5).L'adoration,qui prend d'autres dieux pour objet : Osiris (§§ 480 c,63I a,I635 a),Douaou (§ 994 b), Iaꜣhès (§ 994 c),Dedoun (§ 994 d),Sopdou (§ 994 e), le roi mort (§§ I55 b,656 d),semble particulièrement indiquée lorsqu'il s'agit du soleil ; elle est mentionnée quatre fois (§§ 37 b,285 c,598 b

(I) Pour le second de ces verbes,attesté seulement à partir du Moyen Empire (déterminatif : ☉), cf. WB.,V,426. Sous l'Ancien Empire,la racine dwꜣ : "matin", est connue par le dérivé dwꜣw (dans un nom d'étoile,Ntr dwꜣw : "le dieu du matin",qui paraît au ciel durant la transition entre la nuit et le grand jour ; Pyr. § I32 b : (T.77) etc., voir aussi t dwꜣ(w) : "le pain du matin", (§ 553 b,T.63).Le féminin dwꜣ(w)t se rencontre dans iꜣht dwꜣ(w)t : "le petit déjeuner" (Sethe,K.t. III,p.4I), ,§ 404 a (T.325).(2) WB.,t.V,426 : "am Morgen preisen" ; Moret,B.I.F.A.O.,I93I (t.XXX),p.729 : "le salut du matin",Sethe,K.,t.I,p.325 : "dieses Verbum (dwꜣ),das von dem Stamm dwꜣ "Morgen" kommt,wird ja eigentlich das Morgengebet bezeichnen".G.Lefebvre (soutenance) attire notre attention sur le début de la cantilène adressée à l'Horus d'Edfou (époque Ptolémaique): "les dieux se lèvent de bonne heure pour te rendre hommage", dwꜣ ntrw r swꜣš n bꜣ.k (Blackman-Fairman,in Miscellanea Gregoriana,Cité du Vatican,I94I,p.400).(3) Pour se concilier les dieux.Le rituel du culte journalier place au matin l'une des adorations qu'il mentionne (chapitre XLI,éd.Moret,p.I35) : "Autre (chapitre) Adorer Amon à la pointe de l'aube" sic
On comparera l'expression tp dwꜣw avec une expression de formation et de sens analogue : tp hrw,dans : (ir tp hrw) : "à la pointe (littéralement : "à la tête") du jour", fréquente dans les Textes des Pyramides (§§ II32 b,II33 b etc.). (4) En ce sens que nous ignorons,non seulement la vocalisation et l'accentuation de ces deux verbes, mais encore la nature exacte de leur troisième radicale.Le signe peut noter en effet,soit un son proche de l'aleph sémitique,soit un yod,soit un L. (5) Sur l'interprétation de ce passage, voir Sethe, K.,t.I,p.325 : "Die Vorstellung,dass die Sonne nachts in Fesseln gelegt,morgens entfesselt wird,die durch unsere Stelle bezeugt zu werden scheint, ist wohl sonst nicht bekannt".

I087 d) à propos de Rê, une fois (§ I087 e) au sujet d'Hor-akhti, maître de l'Orient, où le soleil point au matin. Bientôt d'ailleurs, dw̌ prend un sens plus général ; au § 656 d, les morts terrestres, "ceux dont les séjours sont cachés" : (T.289) adorent le roi, chef des étoiles. Ici l'hommage est, évidemment, nocturne (I).

L'adoration s'accomplit très souvent en plein air. Ce fut le cas, probablement, lorsque l'ingénieux Harkhouf mit à la raison un prince des sables (Urk.I,I26,3-4 ; voir plus haut, p.II). Même remarque à propos des ouvriers carriers qui, sous la V[e] dynastie, "adoraient le dieu" (ou "Dieu") après la paie (2). L'adoration prenait aussi pour théâtre les chapelles des tombes (3) et, bien entendu (mais dans le cas du clergé seulement) le sanctuaire des temples. Dès l'époque du Moyen Empire, l'acte dw̌ ntr "adorer (tel) dieu", entre dans le répertoire iconographique du service divin ; c'est le roi, naturellement, qui officie. Nous le voyons, sur les bas-reliefs du pavillon blanc de Sésostris I er, à Karnak, préludant à l'adoration devant la statue d'Amon, tandis qu'une légende en hiéroglyphes commente la scène : "adorer le dieu quatre fois" (figure 5, p.I5) (4). Ce même tableau, et son titre, apparaissent fréquemment sur les monuments de la XVIII[e] dynastie (5) ; il pose d'ailleurs un problème. Dans tous les cas envisagés, le maintien du pharaon n'a rien de commun avec la posture de l'orant, telle que les signes et la définissent. Le roi, debout, s'avance, bras abaissés, mains ouvertes, paumes en dedans, de part et d'autre du tablier triangulaire. Plusieurs statues du Moyen Empire (I) le représentent ainsi, dans cette attitude. Que faut-il en conclure ? Nous proposons l'explication suivante. L'acte figuré sur ces monuments ou par ces monuments n'est point l'adoration, mais l'épisode immédiatement antérieur, l'entrée solennelle dans le sanctuaire, comparable à la salle d'audience. Ce serait donc, au sens étymologique du terme, un préambule, et, par suite, un rite d'introduction. Observons la position des deux mains ; elle correspond très exactement à celle qu'on remarque dans les défilés de personnages en posture courbée. Toutefois cette dernière pouvait difficilement convenir à la majesté du roi-dieu, du moins à la Haute Époque (2). Qu'auraient pensé les Égyptiens et leurs dieux eux-mêmes si le maître des premiers, le frère et l'égal des seconds s'était plié sur terre à ces règles humiliantes ? L'honneur de la monarchie s'y opposait et, très probablement aussi, sa doctrine (3). Néanmoins l'hommage aux dieux



Fig. 5 Karnak. Chapelle de Sésostris I, pilier 11.

(I) A la rigueur, on peut admettre qu'il précède immédiatement le lever du soleil. (2) Cf. plus haut, p.I0, note 8 (inscription biographique, Akhtihotep, musée de Leyde) et Urk.I,27I,II, Dendera, fin VI[e] dynastie). (3) Par exemple : Urk.I,70,I0-I3. L'indication la plus éloquente _ et la plus ancienne _ nous est donnée par Kai-ḥer-set-ef (K̲ꜣ.(i) ḥr s̄t.f) qui, dans la chapelle de sa tombe, fit graver ce texte : "tous les gens qui viendront à voir ceci (l'inscription), qu'ils adorent le dieu (ou : "Dieu") dans ceci (la chapelle) (Urk.I,I0, 6-7, collationné sur l'original ; fin IV[e] ou début V[e] dynastie). (4) Pilier (intérieur) de la chapelle ; inédit (communication de M. Pierre Lacau) (5) Cf. E.Naville, The temple of Deir el Bahari, Londres, s.d. : t.I, pl.IX (Thoutmosis I er) t.II, pl.XXVI et XXIX (Thoutmosis II) ; G.Jéquier, Les temples memphites et thébains, Paris I920, pl.48,3 Thoutmosis III, Karnak)

(I) Consulter H. Feichheimer, Die Plastik der Aegypter, Berlin I923, pl.52 et 53 (Amenemhet III, Berlin II2I) ; Capart, Documents, t.II (I942), pl.284 = G.Evers, Staat aus dem Stein, Munich I929, pl.I3I-I32 (Amenemhet III du musée du Caire) etc. (2) Sous la XVIII[e] et surtout la XIX[e] dynastie, les rois sont parfois représentés agenouillés ou inclinés devant les dieux. Cf. Jéquier, Les temples ramessides et Saïtes, pl.I4, I8 et aussi pl.22 (3) Les textes, cités plus haut (pp. 8-9) qui nous montrent les immortels "en posture courbée" devant le roi mort ou devant Rê ne soulèvent aucune objection sérieuse. Autre chose était le protocole du ciel, autre chose celui de la terre. Au ciel, sans autres témoins que les morts "lumineux" (ꜣḫw), eux-mêmes divinisés et transformés en étoiles, le prestige des immortels n'avait point à souffrir de concessions qui, sur terre, eussent paru inadmissibles. Les Textes des Pyramides, d'ailleurs, ne mentionnent jamais la "posture courbée" à propos du roi.

restait obligatoire lorsque celui qui leur rendait visite et se préparait à les servir était le pharaon (I). Ou nous nous trompons fort,ou l'on se mit d'accord sur un compromis. Le roi entrait,bras étendus,légèrement inclinés (2) et mains allongées, au dessus du devanteau,mais il gardait le buste droit. Ainsi témoignait-il sa déférence ; un peu plus tard,quand débutait l'adoration proprement dite, le cérémonial habituel c'est-à-dire l'élévation des mains,paumes en dehors,à hauteur du visage, pouvait,sans inconvénients,se dérouler.Sur les tableaux du Moyen Empire et de la XVIIIe dynastie,la légende dwꜣ ntr,comme il arrive souvent,est un programme et en meme temps un titre ; elle définit une série d'actes dont on peut ne figurer qu'un seul (dans le cas présent,le premier),si la place manque (3).

L'adoration,sous l'Ancien Empire,n'était point un privilège royal (4). Assurément,elle entre dans les charges et les devoirs du souverain ; les Textes des Pyramides y font allusion et les monuments nous en donnent la preuve (5).Comment,au reste,donner tort aux croyants ? Quelles interdictions eussent pu freiner des mouvements aussi spontanés, aussi naturels ? L'adoration avait lieu, parfois, en rase campagne,dans des conditions où tout contrôle était impossible.

Nous présenterons,pour finir, quelques remarques philologiques,et tout d'abord le tableau des formes connues du verbe dwꜣ sous l'Ancien Empire

(I) Le roi,successeur des dieux,était leur descendant ; cf. les devoirs du fils (Horus) vis-à-vis du père (Osiris).(2) Cette particularité apparaît très clairement sur les statues,moins nettement sur les reliefs. (3) Nous avons là une application du principe sélectif cher aux décorateurs égyptiens. Suivant la place dont on dispose, on retranche ou bien on ajoute tel ou tel détail ; ainsi la figure du Ka royal personnifié. (4) Nous sommes en contradiction,sur ce point,avec A.Moret qui,dans un bel article (B.I.F.A.O., I93I (tome XXX),p.729),s'exprimait ainsi:"Sous l'Ancien Empire,le roi seul a le privilège de saluer .... le dieu,par un geste accompagné de paroles rituelles ; si le roi veut faire à un homme une faveur insigne, il "saluera au matin le dieu" pour le compte de cet homme".Mais les simples particuliers,les étrangers,adoraient les dieux sans aucun scrupule. Cf. Urk.I,I0,7, cité p.I4,note 3.(5) §§ 37 b 285 c,484 b,598 b,95I c,I087 d-e.

I.Inscriptions biographiques et funéraires (Urkunden des alten Reichs)

Infinitif : [hieroglyphs] 42,I2 ; [hieroglyphs] I26,4.

Śdm.f : [hieroglyphs] (tous les exemples avec sujet suffixal) : dwꜣ.(i) 39,II
dwꜣ.śn 50,5 ; 27I,II (propositions narratives,se rapportant au passé.Pour 27I,II [hieroglyphs] voir p.II)
dwꜣ.tn 40,I (optative) dwꜣ.śn I0,7 (idem) ; 70,I0 ; (finale) dwꜣ.f 70,I2 (conditionnelle).

Śdm.n.f : [hieroglyphs] 44,9.

II.Textes des Pyramides.

Śdm.f A) dans une principale (tous les exemples suivants sont empruntés à des phrases narratives mais qui, très souvent aussi, peuvent être interprétées comme exprimant des voeux. Grammaticalement le choix reste libre,et tout dépend du contexte.

I° Śdm.f avec sujet substantival : [hieroglyphs] §§ I55 b (W.227 et N.709 + 6I (Jéquier,pl.VIII) ; [hieroglyphs] § I55 b (Nt.5I8, Jéquier,pl.XIX Wd.228,Jéquier, La pyramide d'Aba,pl.XXVI) [hieroglyphs] § 656 d (T.289,M.66 ; N.I28 donne : [hieroglyphs])

2° Śdm.f avec sujet suffixal : [hieroglyphs] § 285 c (W.422) ; [hieroglyphs] § 285 c (T.242) ; [hieroglyphs] § 95I c (M.296,N.898 ; le texte de Neit est corrompu) ; [hieroglyphs] §§ 480 c (W.588,M.8I8,N.I337),63I a (T.276,P.29,M.40,N.68) 994 b (P.200,N.936), I635 a (M.I47,N.649,Nt.432,Jéquier, pl.XVI,Nt.675,Jéquier,pl.XXV).

B) dans une subordonnée.Seul exemple connu (avec sujet suffixal) [hieroglyphs] § 484 b (W.593,P.68I),proposition finale.

Śdm.n.f I° avec sujet suffixal : [hieroglyphs] (dwꜣ.n.(i),§ I087 d,texte de Neit (Jéquier,pl.XXXII),col.847, qui reproduit certainement l'archétype ; [hieroglyphs] § I087 e (P.254).

2° avec sujet substantival : §§ I087 d (P.253,M.474, N.I063),I087 e (M.475,N.I063).

$\underline{S}$dm(w).f Seul exemple : § 37 b (W.47), alternant,dans la même version,avec : (en seconde position) et avec N.278 (Jéquier,pl.III) ; Nt.II9 (Jéquier,pl.XI).

Ce § 37 b n'est pas d'une interprétation aisée. Nous le comprenons de la manière suivante : "Rê est celui que tu adores,celui qui est (im(i)) au ciel" O "celui que tu adores (I) pour le compte d'Ounas est le maître de toutes choses"

Participe passif § I55 b (W.226) : "celui qu'il faut adorer" ("der zu preisende", Sethe,K.I,p.59 ; la nuance d'obligation est souvent incluse dans une forme quelconque d'une racine verbale).

Les enseignements à tirer nous paraissent être les suivants :

I° qui,neuf fois sur dix,suit dans l'écriture le groupe : est, comme l'avait fait observer P.Lacau (Z.Ä.S.,I9I3 (vol.5I), p.4,n.2,renvoyant à ses "Notes de Grammaire",R.T.,I9I2 (t.34),p.2I7), un signe-lecture (phonogramme = dwꜣ),précédé,en pareil cas, des signes-phonogrammes donnant sa lecture.Pour suivi d'un de ses compléments phonétiques,cf. (stèle C 30 du musée du Louvre,Verso,l'ensemble précédant le signe-mot). dans le mot dwꜣ : "adoration" (infinitif substantivé) se rencontre seul (: "adoration d'Horus, qui préside au ciel",nom d'un vignoble : Urk.I,II,IO (IVe dynastie)) ou précédant le signe-mot (stèle C 30 du musée du Louvre,Recto (Moyen Empire)).

2° est incontestablement le signe-mot définissant l'acte dwꜣ, mais chose curieuse,les inscriptions de l'Ancien Empire n'en fournissent, en

(I) Ou : "celui que tu dois adorer" ? Cf. Sethe,à propos de § I55 b.

ce qui concerne les textes privés, que deux exemples sûrs, postérieurs d'ailleurs, à la Ve dynastie (Urk.I,I26,4 27I,II).Dans Urk.I,276,I4 qui subsiste après une lacune,est probablement le signe-mot dwꜣ,mais ce n'est pas certain.On notera le bizarre rejet de après le pronom suffixe et le complément direct dans Urk.I,27I,II,déjà cité. Au contraire, dans les Textes des Pyramides,la suppression ou,une seule fois (§ 285 c,T.242) la mutilation du signe-mot est tout-à-fait naturelle et voulue,comme l'a montré P.Lacau (I).

3° Dès le règne de Pépi II, l'hiéroglyphe (= wꜣt,peut-être wꜣ(i)t) s'emploie,avec la valeur wꜣ, comme déterminatif phonétique (§ 37 b,textes de Pépi II et de Neit).

4° La forme (+ sujet substantival), attestée deux fois en tout et dans le même passage (§ 656 d,T.289,M.66), correspond à une vocalisation édwꜣ ; l'hypothèse de Sethe (K.,t.III,pp.205-206),d'après laquelle dwꜣ serait devenu bilitère,par chute de ꜣ,ne semble pas pouvoir être retenue, le maintien de la troisième radicale étant prouvé par l'emploi du bilitère ou dans (N.278) ; (N.II9).

III

Le salut

Les hymnes égyptiens ont très souvent (2) pour introduction un groupe ind.(i) ḥr.k : (var. ind.(i) ḥr.ṯ ; ḥr.ṯn) (3), dans lequel les philologues s'accordent à reconnaître une très ancienne formu-

(I) Z.Ä.S.,I9I3 (vol.5I),notamment pp. 4 et 28.On supprime ou on mutile les signes représentant des êtres animés parcequ'ils sont dangereux, au moins pour le mort,et dans la chambre funéraire.Les hiéroglyphes gravés sur les murs des parties de la tombe ouvertes aux vivants sont en revanche épargnés.(2) Mais non nécessairement ; voir plus loin,p.I90.(3) Voir le tableau des formes attestées dans les Textes des Pyramides,p.24-6.Il existe un assez grand nombre de variantes graphiques,étudiées plus loin.

le de salutation (I). C'est une expression composée ; l'élément initial est un verbe nḏ, à la forme śdm.f active (avec i prothétique), I ère personne du singulier (2) ; quant au second terme, le substantif masculin ḥr, il joue le rôle de complément direct. La formule est d'ailleurs attestée à la troisième personne du singulier : [hiéroglyphes] (§ 2035 b,N.950) : "Neferkarê salue son père Rê". Il existe aussi une tournure passive (forme śdm.t(w).f) "quand il fait son apparition dans l'Akhet (= la région céleste où le soleil se lève), N. est salué par Horus-dans-l'Akhet" (§ 2019 c,N.816) [hiéroglyphes] (3). Sur le sens, nous l'avons dit, tout le monde est d'accord, mais est-il primitif ou dérivé Quelles sont, d'autre part, les modalités du salut ? Ḥr signifie : "visage", nulle difficulté de ce côté. Nḏ en revanche, est quelque peu mystérieux. En Égyptien ancien, n et ḏ sont les composantes de plusieurs racines verbales (4) dont aucune, à première vue, n'explique rationnellement le sens du groupe ind.(i) ḥr.k. Maspero proposait comme traduction : "frotter la face" (5), suivant les coutumes des tribus africaines qui, de nos jours encore, pratiquent la "salutation faciale" ; on s'aborde et, par attouchement, par friction mutuelle des cloisons du nez, en aspirant le souffle vital de l'autre personne, on se rend hommage. Les anciens Égyptiens ont connu cet usage ; au § 656 b (T.289) des Textes des Pyramides, l'expression : [hiéroglyphes] "il t'embrasse", parle aux yeux en même temps qu'à l'esprit ; le signe mot [hiéroglyphe], qui montre les deux visages en contact, est fort éloquent (6).

(I) WB., II, 372 (sub vocabulo : nḏ ḥr) : "gegrüsst seiest du" ; Gardiner Grammar, p.554 : ind ḥr followed by suffix : "hail to" (§ 272). (2) Gardiner, Grammar, p.209, exemple 4 (§ 272) ; W.F. Edgerton, J.N.E.S., 1947 (vol. VI), p.II. (3) La restitution de Sethe suppose une dittographie, aisément explicable (répétition de : [hiéroglyphes], au début d'une colonne). (4) Cf. WB., II, pp.369-376. Encore faut-il tenir compte du fait que, dans l'écriture, [hiéroglyphes] + [hiéroglyphes] ([hiéroglyphe]) peut, théoriquement, correspondre aussi aux lectures : *n(i)ḏ, *n(w)ḏ, par exemple, sans parler de * nḏ(i). (5) P.S.B.A., 1898 (t.XX), pp. I36-I39 et Guide du visiteur au musée du Caire, 4e édition (I9I5), p.99. (6) Cf. § 89I c (P.I64) [hiéroglyphes] "Ce Pépi embrasse le ciel".

Deux monuments au moins confirment ce témoignage. Sur un bas-relief du Moyen Empire (fig.6), Sésostris Ier embrasse une statue du dieu Ptah, qui lui rend son étreinte ; l'homme et le dieu sont face à face et leurs visages se touchent presque (I). Un autre bas-relief, plus ancien encore, figure Néouserrê dans la même attitude ; son partenaire est un dieu barbu portant la barbe naturelle (et non postiche) Sopdou, peut-être, si nous en croyons Von Bissing (2). Mais les deux images en question ne portent aucune légende ; la preuve directe de l'identité du geste représenté avec celui correspondant à l'acte nḏ ḥr est encore à trouver et le problème, par conséquent, demeure intact. Quant au signe-mot [hiéroglyphe], il ne se rencontre jamais dans les graphies de l'expression ind.(i) ḥr.k. Cependant la difficulté majeure est d'ordre philologique. Il existe un verbe, habituellement transcrit nḏ (3), signifiant : "réduire en poudre", "moudre" (4), et le signe [hiéroglyphe] (5) figure peut-être un broyeur, un marteau servant à concasser des matières friables. Mais, d'après la forme copte de son infinitif : S.B. ΝΟΥΤ, dans laquelle l'ó (devenu ou, sous l'influence de la nasale qui précède), implique la présence d'une consonne médiane faible, tombée parcequ'intervocalique, nḏ était trilitère (n(i)ḏ) (6). Or, jusqu'à présent, rien ne permet de considérer le verbe nḏ



Fig. 6

(I) Capart, Documents, t.III, pl.473. Le roi se prépare à embrasser le dieu et, du même coup, à aspirer son haleine. (2) Z.Ä.S., 1939 (vol.75), p.39 et pl.IV a, photographie. Dessin dans Von Bissing-Kees, Das Re Heiligtum des Königs Ne Woser Reᶜ, t.III, Leipzig 1928, pl.25, n° 387. (3) WB., t.II, p.369 graphie classique : [hiéroglyphes] (4) On en connaît plusieurs dérivés, qui sont [hiéroglyphes] "meunière" (Ancien Empire) ; [hiéroglyphes] "meunier" (Nouvel Empire) et enfin : [hiéroglyphes] "farine" (Copte S ΝΟΕΙΤ). Cf. WB., t.II, p.370 (5) Pour l'interprétation du signe, voir Gardiner, Grammar, p.543. (6) L'i de la racine n(i)ḏ, "broyer", est conservé dans le Copte S ΝΟΕΙΤ : "farine".

dans ind.(i) hr.k comme appartenant à cette catégorie. "Broyer",d'autre part,n'est point "frotter", ni "masser", qui se dit autrement en Ancien Égyptien (I).Bien qu'elle n'ait jamais été combattue (2),l'idée,séduisante et ingénieuse de Maspero soulève trop d'objections pour être adoptée. Dans ces conditions,comment rendre compte du groupe ind.(i) hr.k ?

La clef du problème est peut-être à chercher au § 2042, qui s'adresse au roi mort.Un premier alinéa,où l'expression nd hr affecte la tournure passive,déclare : "tu es salué (3) par Sokaris" (§ 2042 a,N.953).Le second alinéa (§ 2042 b),dont la structure est identique,se présente ainsi : "ta face est lavée par Doua-Our" (4).C'est une allusion technique aux ablutions matinales et l'on peut se demander, tant le parallélisme existant entre les deux phrases est rigoureux (même forme verbale,même sujet) si,dans l'un et l'autre cas, il ne s'agit pas d'actes physiques,d'opérations en rapport avec la toilette et les soins du visage. iᶜ(i) hr ayant un sens concret,nd hr doit etre employé aussi dans une acception positive,en relation étroite avec le contexte.

Deux hypothèses viennent à l'esprit. Nd hr est peut-être un terme programme,résumant différentes cérémonies dont iᶜ(i) hr serait la première, sinon la plus importante.On songe aussitôt au verbe nd : "prendre soin" si fréquent dans les Textes des Pyramides (5),et l'on est conduit ainsi à la traduction : "ton visage est soigné par Sokaris ; ta face est lavée par Doua-Our".Autre éventualité : nd hr,pris dans un sens restreint

(I) Il n'est pas sûr que le "pain rectangulaire bleu" ndt (WB.,II, p. 377 :) signalé par Jéquier dans ses "Frises d'objets",p.I23 (sarcophages du Moyen Empire) soit un "frottoir" (pierre ponce)."Masser" se dit zin : Pyr. § 5I9 b ; cf. Sethe,K.,II,p.393 et Papyrus Westcar,7,I6.(2) Cf.par exemple Selim Hassan,Hymnes,p.9,qui l'accepte telle quelle. (3) Sous l'Ancien Empire égyptien, la forme Sdm.f passive ne se rapporte pas nécessairement au passé.(4) Sur Dwꜣ-wr (dieu-barbe ?),voir Sethe,K.,III,I72 ; Borchardt,S'aꜣhu-reᶜ,II,pp.97-98,pl.I9.(5) Cf. p.I35.

définirait une opération associée au lavage facial.Le choix reste libre entre ces deux possibilités.D'après le rituel du culte divin journalier on débarbouillait la statue,puis on l'enduisait de fards (I) ; c'étaient là des pratiques successives, mais complémentaires,et dont les secondes étaient aussi importantes que les premières.Nd hr a-t-il pour sens "oindre la face" ? Cette interprétation n'est pas à rejeter d'office ; elle ne trouve,pour l'instant,aucune confirmation vraiment décisive. D'autre part, au paragraphe 2042, la mention du rite nd hr précède celle du rite iᶜ(i) hr. Contient elle une allusion au nettoyage (avec un linge ?) qui préludait à l'ablution proprement dite ? L'image divine était maculée de graisse ; sans doute fallait-il en enlever le fard ancien avant de répandre sur le corps l'eau purificatrice.Ainsi la question reste posée.(2) Deux points,néanmoins,sont acquis : l'expression nd hr ne se rapporte point à la "salutation faciale" (par attouchement) ; liée aux besoins du culte, du moins à l'origine, elle définit un rite,et l'une des opérations,des cérémonies initiales du service divin journalier (3).

L'idée première s'est usée on a très tôt perdu de vue l'acception concrète et,dans les Pyramides,le sens métaphorique a déjà triomphé.Ind.(i)

(I) Elimination des impuretés, Rituel,éd. Moret,ch. XXXV,XLVIII ; aspersions,ch. XLVI,XLVII ; onctions,ch. XX,LIV,LVII. (2) Il existe un verbe nd (WB.,II,p.373), qui s'emploie en parlant d'une fonction, lorsque celle-ci est conférée à quelqu'un. G.Lefebvre (soutenance) attire notre attention sur ce que dit A.Moret (C.A.I.B.,I9I8,p.I08) au sujet de la cérémonie correspondante : "c'est un sacre,comportant onction d'huile rituelle".Toutefois le sens premier de ce verbe est assez obscur,et sa relation avec le nd de nd hr demeure bien problématique. Lorsqu'on étudie sans idée préconçue les textes où il se rencontre,on constate qu'il est très hasardeux de le traduire par : "oindre". Références : Urk.I,I47,I4 250,I5 et I8,25I,I : ; Urk.I,2I6,3 et II,2I7,I : ; stèle n° 3 de Munich, 1.I8 ; Beni Hasan,inscription de Khnoumhotep, 1.I5I ; British Museum Stelae,t.III, pl.I5-I6 : . (3) L'expression : nd tp (un seul exemple dans les Pyramides) n'a pas le même sens,ni la même application. Cf. § 739 a (T.377) : : "protège ô toi,la tête de Téti !".Le texte s'adresse à la bandelette tꜣit personnifiée, qui doit couvrir la tête du roi. La situation n'est pas la même et les ressemblances entre les deux expressions sont purement formelles.

hr.k (hr.t etc.),dès l'époque de l'Ancien Empire,est devenue la formule solennelle du salut aux dieux ; partout où nous la rencontrons (sauf au § 2042) elle introduit des hymnes ou des requêtes dans des conditions où la toilette matinale ne peut plus être en cause. Ainsi le récitant,parlant à des êtres qui n'avaient ni temples ni statues : la Campagne des offrandes (Sḫt ḥtp(w),§ 47I b),le "grand flot" (ỉgb wr,§ 559 a),l'échelle d'Horus et de Seth (§ 97I a-b), le domaine royal, identifié à l'oeil d'Horus (§ I588 a),commence par dire : "salut à toi" ( ) "salut à vous" ( ). Toutefois,en souvenir des usages anciens ỉnd.(i) hr.k et ses variantes(2) n'ont que des possibilités d'emploi limitées ; affectées aux dieux, ou à des êtres divins,on ne rencontre jamais ces expressions au début des harangues destinées aux particuliers.

Tableau des formes (2) dans les Textes des Pyramides

I° Nd hr (en dehors de l'expression ỉnd.(i) hr.k,hr.tn etc.)

Śdm.f actif : + sujet substantival,§ 2035 (N.950) +

Śdm.f passif : + sujet substantival (hr),§ 2042 a (N.953)

Śdm.t(w).f : + sujet substantival (hr),§ 20I9 c (N.8I5)

(I) Dans les textes privés de l'Ancien Empire égyptien,le participe substantivé (fém. neutre) du verbe nd,suivi du mot hr,forme un mot composé qu'on peut traduire par : "hommage" (WB.V,373) _ en fait,ce que l'on offre pour rendre hommage (cf. ỉnt ndt hr,ỉp ndt hr,Junker, Gîza III,fig. 27 et 86).Cf. pour la structure de l'expression,dbḥt ḥtp (WB.V,440-44I) "ce que demande la table d'offrande" = "le repas funéraire".Le sens premier du groupe ỉnd.(i) hr.k s'est conservé,sous le Moyen et sous le Nouvel Empire,dans un certain nombre de textes : A) : Hr nd hr ỉt.f : "Horus qui soigne la face de son père" (Caire 200089,WB, Belegstellen,t.II,pp.550-55I (Moyen Empire); B) "Je donne des soins à ton visage,comme ton fils Horus, j'ai agi selon ce qu'il avait coutume de (te) faire" (H.Gauthier,Grande inscription dédicatoire d'Abydos (XIXe dynastie), page 2,lignes I8-I9.
(2) Un tableau similaire,mais présenté de façon un peu différente,a été publié par W.F. Edgerton,dans J.N.E.S.,1947 (vol. VIII),pp.II-I2. Le savant égyptologue américain renvoie,pour l'interprétation de ("perhaps : "I salute thy face") à Gardiner,Grammar,§ 272 (p.II,n.44 de l'article où figure son tableau (formes données en transcription)).

2° ỉnd.(i) hr.k (hr.t,hr.tn)

A) Type

1° §§ 258 a (W.38I),470 a (N.966),548 a (fig.9,p. I7, N.70), 565 a (N.63I), 743 a (M.40I),I390 a (N.I079 + I0,Jéquier,pl.XVI)

2° §§ 543 a (T.37), 565 a (M.242), 706 a (N.624), 853 a (N.657),I390 a (M.692), I639 a (M.I7I et N.690)

3° § I065 a-b (P.2I9,quatre exemples)

4° §§ 47I b (N.966),742 a (N.709),b (M.4I0,N.709) I230 a (N.II33)

5° §§ 742 a (M.409),97I b (N.9I8)

6° § I059 a (Nt.700,Jéquier,pl.XXVI)

7° §§ I059 a (P.2I4),I065 c (P.2I9)

B) Type

1° § 559 a (N.6I7)

2° § 547 a (N.69)

3° § I485 a (P.682)

C) Type

1° §§ 469 a (W.576,N.966,Wd.255 = Jéquier,La pyramide d'Aba,pl.XXVII),470 a (W.577),487 a-b (W. 597-598,N.964,Nt.8I4),520 a(T.9,Nt.8I8,Jéquier pl.XXXI),524 a (T.I7),547 a (T.45,P.87),548 a, (P.88,M.57),559 a (T.86),706 a (T.338,N.I055 + 4I,Jéquier,pl.XIII),743 a (T.384),852 a (M.377) 853 a (N.I0I6 + I4,Jéquier,pl. XII),I207 b (P. 4I9) (M.60I,N.I206)

2° §§ II6 a (W.357),487 a (N.964),547 a (M.53),548 a (T.47),565 a (P.806),853 a (M.383),854 a (N. I0I6 + I6,Jéquier,pl.XII)

3° §§ 468 a (W.575,N.965),47I b (W.578),522 a(T.I3) 522 d (T.I5,Wd.264,Jéquier,La pyramide d'Aba, pl.XXVII), 523 a (T.I5), 738 a (T.375), 742 a (T.382),97I a (P.I92),I230 a (P.446,M.553)

4° § 97I a (N.9I8)

5° § 488 a (N.964)

6° §§ 488 a (Nt.8I5,Jéquier,pl.XXXI),I039 a (P.204 + I3 et N.I228),I059 a (N.I055 + 47,Jéquier,pl. XIV)

7° § I059 a (P.2I4)

8° + substantif : § 47I c (N.967)

9° + substantif : § 47I c (W.578)

D) Type : § 1989 b (N.766)

E) Type : § 852 a (N.656)

Ces différentes formes sont de simples variantes graphiques ; elles alternent,non seulement d'une version à l'autre (I),mais encore dans la même version (2). Deux points de phonétique soulèvent quelques difficultés.Nd est,semble-t-il,un verbe fort (3).Comment se vocalisait donc le groupe ? L' prothétique, généralisé,prouve que les consonnes n et d se trouvaient en contact direct (4), et la voyelle accentuée par conséquent,était rejetée entre la seconde consonne et le pronom suffixe i,du moins tant que celui-ci se maintint. La vocalisation de l'ensemble verbe + substantif peut donc avoir été quelque chose comme endˇ́i ehrˇk. Pour hr.k, nous trouvons une indication dans le traitement de la préposition hr,à l'état pronominal,que nous révèle la graphie (5). Si nd avait été un verbe faible (*ndi),la vocalisation eut été différente,peut-être : endiˇ́i ehrˇk,ce qui correspondrait à * (6). On sait en effet que, dans les textes de l'Ancien Empire, et même plus tard,,la troisième consonne d'un verbe faible III ae inf. reparaît,dans l'écriture,quand elle est suivie du pronom suffixe i (7).Mais,justement

(I) § 742 a : (T.382) ; (M.409) ; (N. 709) ; cf. §§ 743 a,853 a,I230 a etc..Au § 852 a,N.656 donne là où M.377 écrit : .(2) Pour ne citer qu'un seul exemple,au § 97I b, chez Pépi II (N.9I8), la graphie : est immédiatement suivie de la graphie : qu'on avait d'ailleurs déjà rencontrée au § 97I a (même colonne).(3) Cf. le Wörterbuch,et toutes les grammaires. (4) Gardiner,Grammar,§ 272 ; Erman 4,§ I28,Lefebvre,G.E.C.§ 232.(5) Caire 28092,cité par P.Lacau,Notes de grammaire,R.T.,I9I3 (t.XXXV),p.39 et Gardiner,Grammar,§ 272,ex.6.En Copte,l'état pronominal de hr,visage,est ϩⲣⲁ=,WB.,III,I25.(6) ou encore : nˇdiˇ́i ehrˇk = * .(7) Lefebvre,G.E.C.,§ 245 : = pri.i (avec = i + i).

on ne rencontre nulle part la forme * .Nous nous en tenons donc à l'hypothèse énoncée plus haut.

Autre problème.La graphie la plus courante est : ,dans laquelle,en l'absence du bilitère nd (),la première consonne,n () est omise.Comment rendre compte du fait ? L'omission constante d'une consonne forte dans l'écriture est assez rare ; nous ne pouvons guère citer que celle de la dentale d (),dans : (dd mdw),jusqu'à présent inexpliquée (I) et une autre encore,dont nous parlerons plus loin.En outre,les points de comparaison sont insuffisants,puisque nous ignorons la vocalisation de fnd : "narine", et que dans snd : "crainte",le n et le d sont séparés par la voyelle accentuée (snˇ́d ; Copte ⲥⲛⲁⲧ).S'il faut prendre parti,nous hasarderons l'hypothèse suivante : la disparition de la consonne n,dans l'écriture (2) peut correspondre à l'assimilation de cet n par le d en contact direct,devant l'accent : endˇ́i > eddˇ́i ; en pareil cas,la consonne redoublée n'est écrite qu'une fois.D'où la graphie . Le seul autre exemple d'un phénomène analogue que nous puissions citer (en dehors de dd mdw) est celui du mot ꜥntyw : "oliban",écrit dans deux textes de la XXVe ou XXVIe dynastie (3), où l'on a sans doute un témoignage du passage de ꜥntyw à ꜥttyw (ꜥˇtt́ˇyˇw) (4), avec assimilation du n au t, devant l'accent. Cet exemple,quoique tardif,est intéressant parceque la consonne à laquelle, si notre hypothèse est juste,le n s'assimile,est une dentale,comme le d,dans ind.(i) hr.k.

(I) Copte ϫⲉⲙⲧⲁⲩ,état const..Y a-t-il assimilation de d à m (dˇmmdˇw) ? (2) Le n de hnkt : "bière" (Copte : ϩⲛⲕⲉ) n'est pas omis dans l'écriture puisqu'il est inclus dans le signe-mot (). De même le m de rmt "gens" () est contenu dans le signe-mot . Cf. Lacau,Notes de grammaire,R.T.,I9I3 (t.XXXV),tir. à part,p.8.(3) Statue 42236 (texte d, collationné par J.Leclant) du musée du Caire et statue E I3I06, du Louvre,citées par M.Lichtheim,J.N.E.S.,I948 (vol.VII),p.I74,n.33. (4) Pour la vocalisation proposée,cf. Gbtyw : "Coptos" (Copte ⲕⲉⲃⲧⲱ = Gˇbt́ˇyˇw) où le groupement des trois dernières consonnes est le même.

IV

Le silence

Un passage (§ 254 b), qui décrit l'entrée du roi au ciel, acte solennel entre tous, contient une précision intéressante. Les dieux, qui faisaient entre eux la conversation, se taisent : (W.373 = Nt.726). Kurt Sethe voit, dans cette attitude, une intention respectueuse, dans ce silence immédiat et collectif, un témoignage de savoir-vivre (I). On cesse de parler dans les circonstances graves, et notamment durant l'accomplissement des cérémonies rituelles, pour ne point gêner l'opérateur, ni troubler le déroulement de l'opération. "Assied toi ! (2) Tais toi !" (W.86 a), dit une courte formule (§ 59 d), en rapport avec la présentation des offrandes. Le silence est de règle aussi quand un hérault s'apprête à transmettre un communiqué. "Tais toi ! Tais toi ! Ecoute, écoute cette parole qu'a dite Horus à son père Osiris !" : sic, proclame un nouveau texte de Pépi II (3) (N. col.I055 + 76, Jéquier, pl.XIV). (4). Suspendre un entretien pour laisser la parole à d'autres est un trait de politesse ; en se taisant, on reconnaît implicitement et l'importance du message, et la qualité du messager. Au reste les dieux, pas plus que les morts, n'aiment le tumulte et les intonations aigües ; dès le Moyen Empire, les formules "prohibitives" (5) condamnent les "éclats de voix" (6) et l'éloge du silence est un thème favori de la littérature dite sapientiale, surtout à

(I) K.I.240 : "Die Götter schweigen von dir d.h. aus Respekt für dich)"
(2) C'est-a-dire : "ne bouge plus !". Ḥmsi signifie au propre : s'accroupir, un genou en terre, prêt à se relever. (3) Ce texte ne correspond à aucun des §§ de l'édition Sethe. (4) Cf. encore § 868 c : Taisez vous donc (m, particule), écoutez la, cette parole, que dit M. que voici !" : (M) (M.I93). (5) Énonçant les peines attachées aux délits commis dans les tombes. (6) šd ḫrw (WB., IV 566). Cf. Sottas, Préservation, p.50 ; Sethe, Lesestücke, p.88, l.2 (Siout, t.I).

la Basse Époque (I). La mention du § 254 b, quoiqu'isolée, n'a donc rien d'étrange, mais elle ajoute un détail visuel, une indication pittoresque, et cette petite mise en scène ne se rencontre point ailleurs. Les dieux de l'Ennéade "ont placé leurs deux mains (ʿwi) (2) sur leurs bouches", dit ensuite le § 254 b : 374 (W.373-374). Impossible de mieux souligner le respect qui préside à l'interruption des conversations privées. On porte les mains à la face, en manière d'écran, comme pour empêcher les mots de sortir des lèvres. C'est là un geste poétique, dont les civilisations de la Mésopotamie ancienne nous offrent maints exemples. Toutefois, chez les Akkadiens en particulier, l'"auditeur" décidé à se taire, par déférence, plaçait une seule main devant la bouche ; la droite. La stèle d'Hammourabi (musée du Louvre), combien célèbre, nous montre le grand monarque oriental faisant ce geste devant Shamash, qui lui dicte ses lois (figure 7) (3).

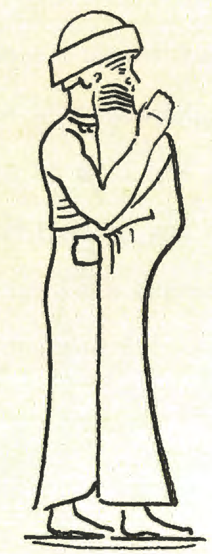


Fig. 7

(I) Sur le thème du silence, dans cette littérature, voir Breasted, R.A.T. pp.349-35I ; Gunn, J.E.A., I9I6 (vol.III), pp.8I-94 ; H.O. Lange, Das Weisheitsbuch des Amenemope, Copenhague I925, pp.20-2I ; A.Volten, Studien zum Weisheitsbuch des Anii, Copenhague I937-I938, pp.5I,58 et J. Capart, Une sagesse égyptienne d'après le livre récent d'Aksel Volten, Bulletin de l'Académie royale de Belgique (classe des lettres), mars I942, pp.50-83, à propos de : A.Volten, Das demotische Weisheitsbuch, Copenhague I94I. (2) Le duel ʿwi est sûr, d'après la version de Pépi II, qui donne : [ ] (N.7I9 + I8, Jéquier, pl.IX). (3) Bonne photographie dans Schaefer-Andrae Die Kunst des alten Orients, Berlin, s.d., pl.506.

Chapitre second

Les formes expansives de l'hommage

Les formes de l'hommage que nous venons d'étudier sont tempérées,contenues ; il en existe d'autres, caractérisées par l'exubérance des sentiments,la vivacité des gestes. Les premières, soumises aux lois de l'étiquette palatine (divine ou royale),semblent réservées aux entretiens intimes,en tête-à-tête avec les immortels.Il faut maintenant analyser les secondes,dont on observera qu'elles sont liées,en général,à des manifestations collectives.

I

La louange par acclamation

Un bas-relief d'Abousir met en scène le retour d'une expédition (I) qui, si nous en croyons P.Montet (2), s'en fut en Asie chercher une "princesse lointaine" destinée à Sahourê,roi d'Égypte.Plusieurs vaisseaux de haute mer sont à quai (3), mats pliés,rames hors de l'eau.Sur le pont,quantité de gens, hommes,femmes,enfants,égyptiens et asiatiques (4),les passagers coude à coude avec les matelots et les interprètes (5), forment une mêlée dont l'agitation est extreme.Tournés vers la gauche,ils assistent à un spectacle dont, sans aucun doute,le protagoniste était le roi (I),mais leur attitude n'a rien de passif et cette foule pittoresque se

(I) Borchardt,S'a3ḥu-Reᶜ,t.II,pl.I2 ; détail pl.I3. Le départ de l'expédition serait figuré sur la partie Nord du même mur (pl. 11).(2) Le roi Sahurê et la princesse lointaine,Mélanges syriens offerts à M.R.Dussaud t.I (I939),pp.I9I-I95.(3) Au moins IO, du type de Byblos (kbnt).(4) Les Syriens sont reconnaissables à leur profil, à leur barbe en pointe,et à leur coupe de cheveux.(5) Au dessus d'un Égyptien (ouvr. cit.pl.I3) est inscrit son titre : "drogman" .2 autres exemples de ce titre pl.I2 (6) Cf. Montet,art. cit.,p.I92 et les légendes illustrant le tableau.

livre à la joie,donne libre cours à son enthousiasme.Les uns ont le buste ployé (m ks(i)w), d'autres s'inclinent légèrement ou restent droits (enfants), mais tous étendent les bras,à hauteur du visage,paumes en dehors.A terre,des soldats (I), impeccablement alignés (2),en posture courbée (cf. la fig.8), font aussi le geste que l'étude de l' "adoration" nous a rendu si familier, et que reproduit l'idéogramme de notre fig. 9 (p. 32) mais les circonstances sont autres,et la démarche aussi. Ces gens rendent à leur maître des témoignages d'admiration dont le nom égyptien est : i3 et l'expression : rdit i3 n S3ḥwrᶜ (3),inscrite au registre 4, devant chaque soldat, peut servir de titre à l'ensemble. On peut d'ailleurs mettre en parallélisme les substantifs i3 : "témoignage d'admiration" et : hzt "félicitations" (4), mais le premier ne s'emploie que dans la bouche des inférieurs,tandis que le second se rencontre plutôt dans celle des maîtres. Très voisins,mais non synonymes,ils sont _ algébriquement _ de sens opposé.i3 désigne la traduction orale d'un état d'âme ; il n'existe pas

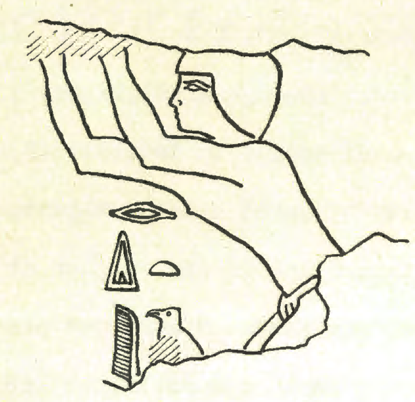


Fig. 8

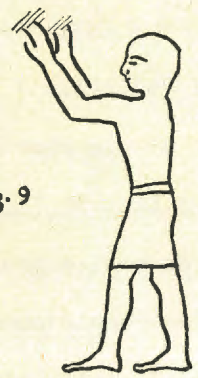
La louange par acclamation.

S'a3ḥu-reᶜ, II, pl.12, reg.4.

(I) Nous pensons que les personnages des registres supérieurs sont des nfrw : "recrues" (WB.,II,258) ; cf. pl. 11 et I7. Sur la pl. 11 (départ de l'expédition,2ᵉ registre),le personnage de gauche,à l'extrémité d'une file, est un (i)r(i) ᶜḥ3w : "Waffenmesiter" (K.Sethe, dans Borchardt,S'a3ḥu-reᶜ,tome II,Text,p.87.(2) Ils semblent placés les uns derrière les autres mais,probablement,faisaient la haie.Le dessin égyptien développe les rangs dans le sens de la longueur (en "file").(3) "Donner des témoignages d'admiration i3 à Sahoure". Montet (art. cit.,p.I92) : "rendre grâce à Sahourê".Autre exemple de cette légende,pl.I2,registres 3 et 4.(4) WB.,tome III,I57-I58.Le verbe hzi signifie souvent : "récompenser" (par des cadeaux, d'ailleurs accompagnés de louanges), mais le sens premier parait bien être : "féliciter" (d'où : "favoriser").

de racine verbale qui lui corresponde, au moins dans l'ancienne langue (I). Assurément les célébrants n'ont pas la bouche ouverte, et ceci est conforme aux habitudes du dessin égyptien (2), mais les légendes placées au dessus d'eux nous garantissent qu'ils n'étaient nullement condamnés au silence. En effet, elles reproduisent leurs propos : "Louange à toi, Sahourê, dieu des vivants, nous voyons ta beauté ! (3). Les foules, d'ailleurs, quand elles exultent, ne sont pas muettes. C'est le cas ici, les attitudes le démontrent assez. N'oublions pas que ces attitudes ne font que souligner les intentions ; c'est pourquoi une certaine liberté gouverne les poses, de la station droite à la courbette la plus déférente (4). Mais, toujours, les mains ouvertes se tendent vers la maître. Nous savons ce qu'il faut en penser : le respect, la soumission, la confiance, la gratitude ne connaissent pas de meilleure traduction plastique (5). L'essentiel, néanmoins, est dans l'expression orale des sentiments non dans les gestes. Ceci rend nécessaire une étude plus poussée du substantif i͗ꜣ dans sa structure et dans son étymologie.

Fig. 9



L'Hiéroglyphe i͗ꜣ
S'aꜣhu-reᶜ. II. pl. XIII

Au § 500 c des Textes des Pyramides, nous le trouvons, noté deux fois,

(I) A la Basse Époque, on connaît une expression verbale "du seist gepriesen" (WB., I, p.28). (2) Du moins sous l'Ancien Empire. Une exception, cependant, dans Jéquier, Le monument funéraire de Pepi II, t.II pl. 40 (ennemi vaincu, la bouche entr'ouverte). (3) Ou : "ta perfection" (Montet). La phrase est certainement narrative ; cf. la variante : (registre I, troisième bateau à partir de la droite). ne s'emploie jamais devant une optative. Ces textes (Borchardt, ouvr. cit. pl. I2-I3) sont reproduits dans K. Sethe, Urk. I, I69, I4-I5. (4) station droite : le signe-mot i͗ꜣ (ici-même, figure 9 = Borchardt, S'aꜣḥu-reᶜ, tome II pl. I3). En revanche les personnages représentés sur le tableau dans la légende duquel figure ce signe-mot accomplissent la "courbette", plus ou moins prononcée : Égyptiens et Asiatiques, Borchardt, ouvr. cit. t.II, pl. I3, registres I et 2 ; soldats égyptiens, ibidem, reg. 3 et 4. (5) Cf. p. I2.

pour marquer la répétition de l'acte (I), dans un passage adressé à Rê (N.I308 + 42 ; Jéquier, pl. XIX) i͗r.i͗ n.k hn(i͗)n(i͗) hn(i͗)n(i͗) i͗r(i͗).(i͗) n.k i͗ꜣ i͗ꜣ : "je te fais henini sur henini ; je te fais iaꜣ sur iaꜣ !" (2). La présence du signe (intentionnellement mutilé =) derrière les phonogrammes i͗ et ꜣ montre que nous avons bien affaire ici au substantif du tableau d'Abousir, mais la version d'Ounas, qui transpose le texte à la troisième personne, écrit simplement (3). Or il existe une interjection i͗ꜣ ; on la rencontre maintes fois dans les Textes des Pyramides, au début de harangues (4). est probablement cette interjection substantivée, employée pour désigner les louanges entremêlées d'acclamations (i͗ꜣw), qu'on exprimait dans les grandes circonstances de la vie publique, en présence du roi et aussi, quotidiennement, dans le culte (5). hn(i͗)n(i͗) (6) semble aussi avoir joué le rôle d'interjection ; en tant que substantif, ce mot signifiait peut-être : "cri d'enthousiasme", ou quelque chose de ce genre. On peut rapprocher du cas de i͗ꜣ un dernier exemple, celui de l'exclamation hi͗ : "Ho !" (7), transformée en substantif, sous la forme (T.334), var. (N.704, § 700 a), signifiant, dans les Textes des Pyramides, "jubilation", "démonstration joyeuse" (8).

i͗ꜣ : "louange par acclamation" est, dans ces mêmes textes, presque tou-

(I) Voir Sethe, Kommentar, tome II, p.342 : "Die Doppelung hier deutlich für die Wiederholung der Handlung (vgl. m. Zahlen und Zahlworte, S.131 und I32)". Ailleurs, la répétition d'un mot insiste sur la réalité de l'acte ou de l'état décrit. Cf. : "vrai, vrai !" = "tout-à-fait véridiquement !" (Urk. I, I79, I4-I5 ; I90, II ; 285, I8). (2) Sethe, ouv. cit. p.335 : "Huldigung (auf) Huldigung machen ..... Lobpreis (auf) Lobpreis bringen". (3) W.609 (4) WB. I 25 ; Pyr. §§ 550 a, 879 a (i͗ꜣ Nṯrw), I002 a etc.. (5) En public, d'ailleurs l'objet de la louange i͗ꜣ est tout de même un dieu (le roi). (6) Pour la transcription, voir plus loin, p. 77. Ce serait un dérivé (forme qtaltal) de la racine hni͗ : "jubiler". Dans un texte du tombeau de Khaᶜ em haꜣt (XVIIIᵉ dynastie), qui est une variante de Pyramides § 500 c : hn(i͗)n(i͗) hn(i͗)n(i͗) i͗r.f n.k i͗ꜣ i͗ꜣ (V. Loret, Mem. Mis., t.I p.I24), hn(i͗)n(i͗) est certainement un cri. (7) WB., t.II, p.482). (8) Sethe Kommentar, tome III, pp.280 et 283 : "jauchzen !".

jours au pluriel,soit avec désinence w exprimée (§§ I265 b, I274 a) (I) soit sans désinence (pluriel archaïque ? §§ I542 a,I9I5 c (Neit,col.737 Jéquier,pl.XXVIII), 2077 a-b, 2I32, reconstitué d'après N.IOI4,Jéquier, pl.XI. Le duel est attesté deux fois (§§ 753 c,790 b) (2), le singulier une fois (§ 500 c) (3). L'usage du pluriel étant beaucoup plus répandu que celui des autres nombres, il semble que sa désinence w ait été confondue ultérieurement avec un w de dérivation (4) ; ainsi naquit la forme i͗ȝw (singulier !) (5),postérieure aux Textes des Pyramides,et qui se retrouve en Copte (6).

Le bas-relief d'Abousir (7) nous montre la louange par acclamation décernée au roi,collectivement,en plein air.Il est vraisemblable que l'on n'agissait pas autrement à l'égard des dieux lors des "sorties" (pri͗wt) qui les menaient, de reposoir en reposoir,à travers la campagne et dans les bourgs, suivant une tradition dont les origines sont extrêmement anciennes.Les processions de ce genre étaient l'occasion de réjouissances

(I) Tableau des formes dans les pyramides.A) avec désinence w : P.509 (§ I274 a) ; P.495 (§ I265 c) B) sans désinence I) avec signe-mot : P.703 (§ I542 b _ à côté de au § I542 a !) ; N.I350 + 55 (§ I542 a,Jéquier,pl.XXIII),974 (§ 2077 a-b), IOI4 (§ 2I32,Jéquier,pl.XI) T.252 (§ 303 b) ; 2) sans le signe-mot : W.442 (§ 303 b),Nt.737 (§ I9I5 c).Il n'y a aucune raison pour considérer ces formes comme des singuliers, et tout porte à croire,d'après le contexte,qu'il s'agit, non d'une seule acclamation,mais de plusieurs. (2) P.67 (dans i͗ȝwi͗.k(i͗),§ 790 b) est sûrement un duel,à valeur intensive ou itérative (doppelte Huldigung,Sethe,K.,IV,p.5) :"l'hommage répété qui s'adresse à toi".Par suite la variante de N.35,dans le même paragraphe,est aussi un duel (i͗ȝw(i͗)),de même que les formes de P.5,M.7,N.II3 (§ 753 c = 790 b).(3) W.609 ; N. I308 + 42. (4) Lacau,Annuaire du Collège de France,I947,p.I3.(5) WB.I,28.(6) ⲉⲟⲟⲩ (Saᶜid.) ; ⲉⲁⲩ (akhm.), ⲱⲟⲩ (Boh.).Ces trois formes correspondent à la vocalisation ancienne : ei͗ȝŏw.(7) Cf. aussi la planche I du même ouvrage (Borchardt,S'aȝḥu-reᶜ),où des Libyens accroupis sont peut-être en train d'adresser au roi la "louange par acclamation".Malheureusement,la scène ne comporte pas de légendes hiéroglyphiques expliquant l'acte figuré.

populaires auxquelles l'apparition du dieu,Min ou Osiris (I)se trouvait liée ; l'exaltation des sentiments y atteignait sans doute un haut degré et l'enthousiasme des foules ne devait guère le céder,en de telles occasions, à celui des Égyptiens et des Syriens quand, rentrant d'Asie, ils acclamèrent Sahourê leur maître. Quoiqu'il en soit,Pharaon lui-même rendait ses devoirs au soleil de cette manière ; un texte cité plus haut (§ 500 c) nous en donne la preuve.L'hommage i͗ȝ,d'ailleurs,s'adressait à Rê tous les matins, sans que nous puissions dire si c'était là une obligation ou une simple habitude pieuse.Un verset des Pyramides (§ 2077 b) nous renseigne très exactement et décrit la scène : "lors de l'approche de Rê quand il monte à l'horizon ȝḫt" (N.974) (2).Un autre (§ I542 b),moins explicite en ce qui regarde l'heure, contient du moins une information nouvelle les dieux font la louange par acclamation à l'intention de Rê "tandis qu'ils viennent à lui en posture courbée" (P.703-04)(3).Si l'acte i͗ȝ peut s'accomplir au cours d'une marche, c'est qu'il trouve sa raison d'être et son expression la meilleure dans les mots et dans les cris plutôt que dans les gestes, ceux-ci gardant,bien entendu,leur valeur et contribuant à l'efficacité, à l'intelligibilité de la démarche. Le paragraphe I542 b,dont un autre paragraphe (§ 303 b) confirme,en partie,les données (4), vient à l'appui de l'hypothèse que nous avons formulée au début de cette étude (5).

(I) La sortie de Min est mentionnée dans des textes de la fin de la IVe dynastie ; cf. H. Junker,Gîza II, Vienne-Leipzig I934,pp.60-6I et la "grande sortie" (prt ᶜȝt) d'Osiris est connue dès le Moyen Empire.Cf.WB tome I,p.525.(2) Texte complet : N.974 (2077 a) N.974 (2007 b) : "les dieux font l'acclamation i͗ȝ à l'approche de Néferkare comme les dieux font l'acclamation i͗ȝ à l'approche de Rê, lorsqu'il monte à l'horizon ȝḫt". Le groupe ,qui est évidemment pour : est sans doute une faute de transcription de l'hiératique.(3) Texte complet cité p. 8 .(4) (T.252).(5) Cf.p.32.

II

L'hommage au roi-dieu dans les rites funéraires

A

Généralités

Il n'est pas question d'étudier ici tous les rites funéraires qui, sous l'Ancien Empire, étaient pratiqués en Égypte (I). Toutefois, dans les cérémonies imaginées pour assurer la sauvegarde et le bien-être du pharaon mort, l'hommage tient sa place et joue son rôle. Nous allons passer en revue quelques épisodes caractéristiques où, plus ou moins directement, il intervient. Ces épisodes se fondent les uns dans les autres, suivant des transitions parfois difficiles à saisir ; il ne sera pas inutile d'en présenter tout d'abord une description générale, un tableau panoramique. Notre synthèse, basée sur les seuls Textes des Pyramides, n'a pas la prétention d'être complète ; les rites ont évolué et ont varié, en fonction des traditions locales et des dévotions particulières.

Si nous laissons de côté les préparatifs de l'ensevelissement : mise en état du cadavre ; transfert à la nécropole, deux séries de rites, les uns douloureux, les autres joyeux (2) constituaient le programme des funérailles royales. La capture de l'esprit, et sa réintégration dans la dépouille charnelle s'accomplissaient parallèlement aux rites douloureux et coincident avec leur stade final. Il est difficile de préciser où se déroulait la veillée funèbre ; on peut supposer qu'elle avait pour théâtre le "portique de la vallée" de la pyramide royale, correspondant à la "tente de purification", ỉbw n wꜥb, des particuliers (I). Un lamento (B, le récitatif douloureux) marquait le début des cérémonies. Ponctué par les sanglots des pleureuses à gage, il était confié à deux jeunes filles, incarnant Isis et Nephthys, mais d'autres solistes les assistaient ou se substituaient à elles. Une troupe d'hommes affublés de masques (2), se livrait en même temps à des ébats violents et rythmés (C, la danse pathétique) ; c'étaient les génies de Pe, que d'autres veilleurs (wršw) accompagnaient sans doute. Le collège des prêtres funéraires (wt(ỉ), (ỉ)m(ỉ)-ḫnt ḥr(w)-ḥb(t)) ayant terminé sa besogne, on annonçait la résurrection. Des chants d'allégresse et de triomphe éclataient alors (D, le récitatif glorieux) tandis que les danseurs exécutaient des pas nouveaux (E, les danses de joie) au milieu des "jubilations" (F). D'autres "scènes d'exaltation collective" (G) suivaient l'accomplissement du rite sꜣḫw (3), dont la conclusion s'achevait en apothéose, par la transformation du mort en esprit "lumineux" (ꜣḫ), c'est-à-dire en étoile.

(I) Cf. notamment H. Junker, Der Tanz der Mww, M.D.I.K., 1940 (vol.9), I-39 (résumé par nous dans R.H.R., n° 383-384 (juillet-décembre 1947-1948), et l'exposé général de H. Frankfort, Kingship and the Gods, Chicago 1948, pp. II4-I22 et I27-I39. (2) Comparer l'emploi de ces deux adjectifs dans le vocabulaire de la liturgie catholique romaine : "mystères douloureux" ; "mystères joyeux" (Rosaire).

B

Le récitatif douloureux

Les protagonistes du récitatif sont Isis et Nephthys, dans le rôle des ḏr(ỉ)tỉ : "les deux rapaces" (4). Grammaticalement, ḏr(ỉ)tỉ, duel a potiori (5), couvre deux substantifs féminins, ḏr(ỉ)t (6) et ḥꜣ(ỉ)t (7), qui désignent l'un et l'autre un oiseau. Le § I280 b, notamment, permet de l'af-

(I) Cf. B. Grdseloff, Das aegyptische Reinigungszelt, Le Caire I94I, résumé et mis au point par E. Drioton, A.S., I94I (t.XL), pp. I007-I0I4. Voir aussi notre analyse de l'ouvrage dans R.H.R., 1949 (tome CXXXV), pages 222-223.
(2) A têtes de chacal, d'après les représentations de la XVIIIe dynastie.
(3) Il s'agirait, selon Grdseloff et Drioton, d'un rite solaire. Quoiqu'il en soit, les cérémonies funéraires royales doivent être un amalgame de rites d'origine et d'inspiration différentes : astraux, solaires et Osiriens. Leur célébration demandait sans doute plusieurs jours (et nuits).
(4) Tableau des formes dans les Pyramides, voir p.38, n.2. (5) Sur ce type de duel, voir p.I06. (6) WB., V, 596. (7) WB., III, 7. Tableau des formes p.38.

firmer à coup sûr : 532 P (I) "l'oiseau ḥꜣ(i)t revient, l'oiseau ḏr(i)t revient (2) ; ce sont (3) Isis et Nephthys". Djeriet (4) est le nom du milan (5), ou un dérivé de ce nom, Haꜣ(i)et sert à nommer un autre oiseau, non identifié (6). Quand il s'agit de beaux hiéroglyphes, leurs traits distinctifs apparaissent nettement. La longueur et le profil du bec, la forme de la tête, la taille, l'empennage ne sont pas les mêmes (7). Ailleurs, des graveurs ou des scribes négligents ont préféré reproduire le premier signe une seconde fois (8). A la Basse Époque, ḏr(i)ty alterne avec une autre expression, bâtie sur le se-

(I) Voir aussi § I255 c-d, cité p. 40. (2) Tableau des formes dans les Textes des Pyramides. A) le duel ḏr(i)ti. I° sans référence à Isis et à Nephthys : P.473, M.539, N.III8 (§ I254 a). 2° avec référence aux déesses : W.448 (§ 308 e) T.256 (§ 308 e), 260 (§ 3I2 d). Cf. WB., V, 597. B) ḏr(i)t. I° sans référence à Nephthys : P., fr. D 4 (§ 463 c), P.673 (§ I484 c) ; M.665, N.I28I (§ I484 c) ; T.38I (§ 74I c) ; W.572 (§ 463 c). 2° avec référence à Nephthys : N.I263 (§ I255 d), P.53I, N.I296 (Jéquier, pl. XVII) (§ I280 b). Cf. WB., V, 596. C) ḥꜣ(i)t : P.475, N.I263 d, (§ I255 d), P.53I, N.I296 (§ I280 b) ; Wd.I49 (Jéquier, Pyramide d'Aba, pl. XXIV) (§ I255 d). (3) Ti, forme archaïque du pronom démonstratif fém. sing. (N.I296 donne la forme récente tw), qui joue ici le rôle de la copule. (4) L'i ( ) est écrit dans M.665 et N.I28I (§ I484 c). (5) En Copte : ˢ ⲧⲣⲉ ; ᴮ ⲑⲣⲉ. Voir Gardiner, Tomb of Amenemhet, p.49, n.2 ; Sethe, Dramatische Texte, p.226. Peut-être d'ailleurs l'identification avec le milan n'est elle point aussi certaine qu'on ne l'a cru jusqu'à présent, mais il s'agit incontestablement d'un rapace. (6) Cf. H. Kees, Götterglaube p.45 et ici même, p. 39. (7) L'oiseau ḏr(i)t est souvent dessiné un peu comme le percnoptère, mais il a la tête ronde. En revanche les bigarrures su particulières qu'on remarque sur le faucon d'Égypte, falco peregrinus, au dessus et autour de l'oeil, lui manquent absolument. Gardiner, à qui nous devons cette observation, ajoute que, sur les peintures du Nouvel Empire, la couleur de l'oiseau ḏr(i)t est brun-rouge. L'oiseau ḥꜣ(i)t (bec droit, longues pattes) est sans doute un échassier mais de petite taille et dont l'espèce reste à déterminer. (8) Voir plus haut, n.2 (W.448 etc.)

cond terme : ḥꜣ(i)ty = ḥꜣ(i)t + ḏr(i)t (I).

Comment les noms de ces oiseaux en sont ils venus à qualifier Isis et Nephthys dans leurs attributions funéraires (2) ? Les pleureuses ordinaires s'appellent aussi ḏr(i)ti (3), sans allusion, cette fois, à la gent ailée. Vraisemblablement elles ont emprunté leur dénomination aux deux déesses, leurs prototypes et leurs patronnes. H. Kees a supposé, fort ingénieusement (4), qu'on avait établi un rapprochement entre leurs cris aigus et ceux des oiseaux ḏr(i)t et ḥꜣ(i)t. L'idée est d'autant plus plausible que l'un des deux noms semble signifier : "celle qui se plaint", (ḥꜣ(i)t, sur ḥꜣi : "se lamenter") (5). Cette hypothèse doit être complétée et contrôlée en faisant appel à un autre type d'explication. Regardons les hiéroglyphes : très souvent les signes-mots qui notent le groupe ḏr(i)ti représentent les oiseaux en plein vol (6). Une telle particularité doit avoir un sens. Tout s'éclaire lorsqu'on la met en relation avec les §§ I280 b-c, I255 c-d, I256 a. L'oiseau ḥꜣ(i)t et l'oiseau ḏr(i)t reviennent (7) "après qu'elles sont allées (les déesses) à la recherche

(I) WB., III, 7 : (Dendera). Ḏr(i)ti, duel a potiori, correspond à l'ordre de présentation inverse de celui des Pyramides (voir les §§ I255 c-d, I280 a). Ḥꜣ(i)ty, quoique plus récent, est conforme à cet ordre (I° Isis (ḥꜣ(i)t et 2° Nephthys (ḏr(i)t). (2) Aux §§ 308 e, 3I2 e, il est question des "pleureuses d'Osiris" (ḏr(i)ti Wsir), qui ont "écarté" son mal. Ce sont évidemment les deux déesses. (3) WB., V, p.596 ("wohl identisch mit dr.t : "Raubvogel""). Le nom des pleureuses (au singulier ou au duel) est en effet probablement identique à celui de l'oiseau ḏr(i)t qui lui même peut être un dérivé, construit sur une racine * ḏri, définissant un acte, un comportement, un don particulier à cet oiseau. (4) Götterglaube, p.45, n.2 : "offenbar wegen ihrer schrillen Klageschreie so genannt". (5) sur ḥꜣi, cf. p.49, n.I. M. Werbrouck, Les pleureuses dans l'ancienne Égypte, Bruxelles 1938, p.9, traduit le duel ḥꜣ(i)ty par : "les deux plaintives". (6) Voir p.38, n.2. (7) Sethe (K., I, 45) considère iw et ii comme deux verbes synonymes, dont le second, plus récent, se serait substitué très fréquemment au premier. Le grand savant allemand revient souvent sur cette idée (par ex. K., III, 49), qui lui fournit un "critère chronologique". Il est certain que des échanges se produisent entre iw et ii, mais en est-il toujours ainsi ? Au § 349 a (T.233), nous trouvons , où les deux verbes paraissent correspondre à une nuance de sens différente, ainsi que l'a remarqué P. Lacau, dans ses

(m zhnw) (I) de leur frère Osiris" (§ I280 c) (P.552) ; "Isis revient, Nephthys revient, l'une de l'Ouest l'autre de l'Est" (§ I255 c) "l'une sous l'apparence d'un oiseau ḥ3(i)t, l'autre sous l'apparence d'un dr(i)t" ... (§ I255 d,P.475) (2) ; "toutes les deux,elles ont retrouvé Osiris" (§ I256 a) .Nous sommes clairement en présence d'un mythe relatif à la "quête" et à la découverte du dieu assassiné (3).Ses soeurs se sont changées en oiselles,parcequ'en plein ciel on embrasse un champ visuel plus large, où les détails apparaissent plus nettement,et plus vite. Elles sont allées en éclaireuses, parallélement aux rives du Nil, jusqu'au moment où apercevant Osiris inanimé, elles se sont rejointes partant, l'une de la rive gauche (à l'Ouest),l'autre de la rive droite (à l'Est). Les histoires de ce genre (métamorphoses en oiseau, lors de la recherche d'un personnage disparu) sont nombreuses dans le folk-lore et les légendes.Isis et Nephthys se sont partagées la tâche, et la zone à explorer. Elles volaient probablement à la limite des sables et des cultures,de manière à observer le désert et la vallée tout à la fois, suivant l'axe Nord-Sud (ou Sud-Nord) qu'il est naturel d'adopter en Égypte.

(Note 7 de la page précédente,suite) Notes de grammaire,R.T.,I9I3 (tome XXXV),p. 82 : "l'opposition et le parallélisme entre et : sont nettement marqués dans T.233" (cité plus haut). Le § I280 (et plusieurs autres textes) donnent à penser que ces deux verbes, quelle qu'ait été leur nuance de sens primitive,et en dépit de leur confusion ultérieure pouvaient être complémentaires, iw désignant en pareil cas l'"aller" et ii le "retour".(I) Sur ce sens technique du verbe zhn,cf. Sethe,Dramatische Texte,pp.2I7 et 224 ; K.,III,p.80 ; IV,p.293.(2) P.475 insère,à tort après ḥ3(i)t. Cette addition n'est pas dans la version de Pepi II (N.I263), qui,en revanche,a conservé le groupe : détruit chez Pépi Ier.La restitution de K.Sethe peut donc être considérée comme certaine.(3) C'est ce que précise le § I256 b-c : "après que son frère Seth l'eut étendu à terre à Nediet,lorsqu'Osiris avait dit : "viens à moi (iz(i).k r.i),et qu'était né son (sur)nom de : "Sokaris" (Zkr)".

Au moment où débute la veillée funèbre (I),Isis et Nephthys, incarnées par deux jeunes filles (2), entonnent un récitatif qui n'est pas sans analogies avec le "vocero" corse,mais présente,naturellement,des traits originaux. Leur intervention est définie par deux verbes,presque synonymes : śbḥ et dśw (ou : dśw(i) ?) (3).On les traduit,en général,par : "déplorer","exhaler des plaintes"(au sujet du mort) (4) mais en réalité le sens de ces racines est neutre,comme l'a bien vu Sethe (5) ; leur nuance sentimentale reste dans le vague et ne se précise que d'après le contexte (6). Śbḥ (7) signifie : "crier" ; il s'emploie en parlant des oi-

(I) Cette veillée funèbre n'a jamais été étudiée dans son ensemble,et en fonction des rites royaux, mais on peut consulter,sur la question,de bonnes monographies telles que : H. Müller, Darstellungen von Gebarden auf Denkmälern des alten Reiches, M.D.I.K.,I937 (t.7),pp.III-II7 et fig. 49-5I ; M. Werbrouck,Les pleureuses dans l'Égypte ancienne,I938 ; E.Lüddeckens, Untersuchungen uber religiösen Gehalt, Sprache und Form der aegyptischen Totenklagen,M.D.I.K.,I943 (t.II).(2) A la Basse Époque,elles devaient être vierges, et portaient le nom des déesses, inscrit ou bien tatoué, sur le haut du bras : (Papyrus Bremner-Rhind,I,5,édition Faulkner,p.I. "leurs noms (étant) sur le haut des bras pour (tenir le rôle d') Isis et Nephthys". (3) Sethe,K.,III,p.346 : "Die Handlung des ist,wie gesagt,als gleichbedeutend mit "wehklagen" wohlbekannt".Ils sont associés (śbḥ en tête) aux paragraphes suivants des Pyramides : 872 a,896 a I750 c,20I3 b.Sur la possibilité d'une lecture dświ,voir plus loin,p.42 n.4 (bas de la page).(4) Par exemple "jammern" ; "wehklagen" (Sethe,K. t.IV,I35).(5) Il dit (K.,III,p.346) "Es (dśw) bedeutet nach Stellen wie 876 c,898 a vielleicht ebenso wie śbḥ eher etwas Neutrales : "in Sympathie begrüssen" o.a.".(6) Au § I997,dśw (dśw(i) ?) alterne avec le verbe hni : "jubiler",et ne peut donc,par lui-même,revêtir un sens triste. (7) Les Textes des Pyramides emploient des formes graphiques très diverses,dont voici le tableau : M.826 (§ I750 c) ; N.834 (§ 898 a),ces deux exemples concernant Isis ; N.8II (20I3 b,la prêtresse Śmnt(i)t ; N.I350 + 75,Jéquier,pl.XXIV,texte nouveau, Nephthys ; M.4I5 (884 b, la prêtresse Mn(i)t wrt) ; Nt.63I (898 a,Jéquier,pl.XXIII,Isis), même graphie dans Wd. I9I,Jéquier, La pyramide d'Aba,pl.XXV mais, bien qu'il s'agisse d'Isis,le personnage porte une fausse-barbe ; N.949 (872 a,Isis); Wd. 206

seaux (I), ainsi que le substantif correspondant : śbḥ "cri" (2). Dans les Textes des Pyramides, le premier se construit normalement avec la préposition n (+ complément). Dśw (dśw(i)?) (3) semble exprimer un appel, comme le montre l'un des idéogrammes : qui, dans l'écriture, lui tiennent lieu de signe-mot ; il alterne d'ailleurs avec niś : "interpeller" (4). Mais il désigne aussi les phrases dont cet appel n'est que l'introduction ; on le rencontre en effet en parallélisme avec un autre verbe

(Note 7 de la page précédente, suite) Jéquier, Aba, pl. XXVI, texte nouveau ; M.396 (872 a), N.I055 + 22 (Jéquier, pl. XIII, § 884 b, la Mn(i)t wrt ; P.I63 (884 b, Idem) ; (sic) Nt.682 (898 a, Jéquier, pl. XXVI, Isis) ; P.6II (I366 a, la Śmnt(i)t). (I) WB., IV, pp. 90-9I "schreien ... von Vogeln (Gans u.ä.), vom Geschrei von Vogeln". (2) Voici le tableau des formes : M.865 (I004 d) ; M.339 (ibid.) P.204 + I (ibid.) ; N.760 (I973 b, Nephthys). L'emploi signalé par le Wörterbuch (en parlant d'oiseaux) convient admirablement à Isis et à Nephthys, qui se sont changées en oiselles. (3) WB. t.V, p.609 : "mit n der Person : zu jem. rufen, begrüssend, auch klagend". Une exception dans Nt.755 (§ I928, Jéquier, pl. XXIX), où le verbe est construit directement : (sic) . Sethe, K., III, 346, d'après des variantes du Moyen Empire (sarcophages de Siout) telles que ou suggère une relation possible entre dśw et dśr. (4) § I928 niś tw Mn(i)t dśw tw Śmnt(i)t : "la Min(i)et t'interpelle, la Sment(i)et t'apostrophe". Voici les formes de dśw (dśw(i) ?) dans les Textes des Pyramides : N.II4 (755 a, Nephthys), P.6II (§ I366 a, Mn(i)t wrt) ; N.7 (794 c, id.) ; N.I3I8 (I750 c, Nephthys) ; T.355, N.I75, Nt.645, Jéquier, pl. XXIV (726 a, Śmnt(i)t) P.8, M.II (755 a, Nephthys), M.IOI (794 c, Mn(i)t wrt) ; N.949 (872 a, Nephthys), N.834, Nt.63I, Jéquier, pl. XXIII, Nt.682, Jéquier, pl. XXVI (898 a, Nephthys), N.848 (IOI2 d, Mn(i)t wrt), M.698 (I7II c, id.) N.709 + I8 (I928, J., pl VI, Mn(i)t wrt = Nephthys Nt.755, Jéquier, pl. XXIX, donne : (sic), Śmnt(i)t), N.796 (I997, Śmnt(i)t-Isis), Nt.604 (I997, Jéq. pl. XXII, Śmnt(i)t) N.8II (20I3 b, Mn(i)t wrt) ; M.826 (I750 c, Nephthys), N.709 + 39, Jéquier, pl. VII, nouveau texte, Imnt(i)t (sic) ; P.70 (794 c, Mn(i)t wrt) ; M.330 (IOI2 d, Mn(i)t wrt) ; M.396 (872 a, Nephthys). Sethe (K., IV, I43) déclare inexplicables les deux formes : (P.I55) et : (N.785), qui se rencontrent au § 876 c. Si la deuxième (dśw(i)wi, avec métathèse graphique = ?) est, en effet, troublante, la première correspond à l'imperfectif régulier des verbes IV ae. infirmae ; cf. Gardiner, Grammar, § 439, Lefebvre, G.E.C. paragraphe 26I. C'est pourquoi nous proposons, sous toutes réserves, une

mdw : "parler" (I) et plus tard, dans les textes des tombes royales, il signifie : "réciter" (2).

Le lamento d'Isis et de Nephthys n'a pas été conservé sous sa forme ancienne, mais plusieurs documents tardifs nous en donnent une idée très suffisante. Ce sont les papyrus 3008 du musée de Berlin (3), IOI88 du musée britannique (4) et les célèbres "veillées horaires" (Stundenwachen) inscrites sur les murs des grands temples ptolémaïques et romains : Philae, Edfou, Dendera (5). On a le droit d'en tirer parti _ compte tenu des changements (additions ; suppressions) imputables aux goûts de l'époque (6), aux influences locales, aux circonstances de la récitation (7) _ parceque le respect de la tradition, dans le domaine des rites, semble avoir été très fort en Égypte. Les Stundenwachen reproduisent textuellement 2I extraits des Pyramides (8), et paraphrasent dix autres formules empruntées au même recueil (9). Mieux encore, un fragment de l'antique "poème glorieux" que nous aurons à étudier (IO) s'est glissé tel quel dans les

(Note 4 de la page précédente, suite) transcription : dśw(i). La graphie (Nt.666, Jéquier, pl. XXV, § I905, Nephthys) a-t-elle été influencée par celle de (sic) (ibidem) ? (I) § 755 a : (P.8). (2) "einen Spruch rezitieren für", WB. tome V, p.609. (3) Transcrit, traduit et commenté par R.O. Faulkner, The lamentations of Isis and Nephthys, Mélanges Maspero, t.I, Orient ancien, Le Caire I934, pp.337-348 et 4 pl. (début de l'époque ptolémaïque). (4) Plus connu sous le nom de "Papyrus Bremner-Rhind", transcrit par Faulkner, Bibliotheca Aegyptiaca, t.III, Bruxelles I933 ; traduit et commenté par le même auteur dans J.E.A., vol.22 (I936) à 24 (extrême début de la domination macédonienne (5). H. Junker en a donné une magistrale édition synoptique (avec traduction) : Die Stundenwachen in den Osirismysterien, Vienne I9IO. (6) Dans Pap. Bremner-Rhind, le prêtre-lecteur récite un hymne à Osiris, qui l'identifie plus ou moins au soleil, et ne correspond nullement à sa religion primitive. (7) Entre les 22[e] et 26[e] jours du I2[e] mois (texte de Londres) ; le 25[e] jour du 4[e] mois (texte de Berlin, en appendice à un Livre des Morts _ adaptation d'un rituel de temple à des usages funéraires privés). (8) Heures du jour : 8, de la nuit : I3 (Junker p.23) (9) Heures du jour : 4 ; heures de la nuit : 8 (Id., ibid., p.23). (IO) Cf. plus loin, pp. 63-69.

chants d'une veillée horaire nocturne (I).

La composition du récitatif (versions ptolémaïque et romaine) manque absolument de rigueur, et si l'on peut noter une évolution, sous le rapport des sentiments et des idées, entre les strophes qu'on psalmodiait avant la résurrection et celles qu'on déclamait ensuite (2), si, par conséquent, notre distinction : "poème douloureux" ; "poème glorieux" apparaît légitime, il est très difficile d'établir nettement d'autres coupures (3). Constamment, des réexpositions interviennent, sous forme de refrains, entre autres choses ; des éléments joyeux sont mêlés (en petit nombre) aux plaintes du Lamento proprement dit, alors que les cantilènes triomphales ne sont pas exemptes d'allusions au deuil. Plutôt que de tenter de mettre en lumière un développement, selon nous, inexistant, nous nous bornerons à dégager les thèmes traités, en citant, au fur et à mesure, quelques exemples caractéristiques.

I° L'Ouverture. Dans le Pap. Bremner-Rhind (I,6, éd. Faulkner, p.2) elle se présente ainsi : : "O mon maître Osiris ! (à dire) quatre fois". Cet appel est un élément du fond ancien. Nous pouvons l'admettre en toute certitude, grâce aux points de comparaison que fournit la tombe d'Idou (Gîza, VI e dyn.) (4). Les bas-reliefs

(I) Ière heure de la nuit (Edfou XIII), n° I73, p.78 : , Pyr. § I009 a (N.869) "Le deuil a pris fin devant (les habitants) des Itrti". Sur ce dernier mot, cf. plus haut, p. 9, n.3. La version ptolémaïque du § I009 a montre que ce dernier est bien constitué par une proposition indépendante ; dans le texte d'Edfou, la phrase ne se rattache, ni à ce qui précède, ni à ce qui suit. (2) L'instant de la résurrection étant lui-même est marqué par le changement de ton et la multiplication des énonciations joyeuses. (3) Autres que les divisions scéniques : duos, solos, intermède du prêtre-lecteur (Bremner-Rhind). Ces divisions sont indiquées, soit par une rubrique (intervention du hr(y)-hb, rites de protection), soit par l'usage du suffixe Ière personne du singulier. (4) Photographie dans Luddeckens, ouvr. cit. pl. I-8 ; traduction des textes p. I6. Les reliefs représentent la famille et les amis du mort en proie à la plus vive douleur : quelques uns s'arrachent les cheveux d'autres gisent à terre.

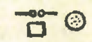
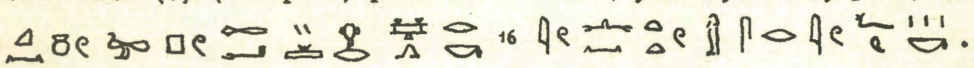
encadrant la porte (scènes de déploration : hommes et femmes) ont pour légende, en effet, des textes tels que : "O mon maître bien aimé !" (côté droit, reg. 3, en partant du bas) : "O mon maître ! Emporte moi avec toi !" (littéral. : prends moi avec toi (i)ṯ(i) n.k w(i)) , registre 4.

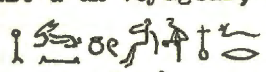
2° Thème du deuil. Stundenwachen, 4 e heure du jour (Edfou) sic : "je pleure, je pleure, sans me lasser" : rmi.i rmi.i n wrd.i (I) (N° 52, Junker, p.50) ; I ère heure de nuit (Edfou) : "je pleure je pleure le Dieu !" (N° I56, p.76). Cf. p.77, N° I66, p.85, N° 99. Les expressions du papyrus Bremner-Rhind sont parfois très imagées "je mouille ce pays aujourd'hui (= "je pleure à chaudes larmes") : (3,I6, éd. F., p.6). Cf. 2,2 ; 3,2 ; 4,26 etc. Un autre passage du même papyrus déclare ceci : "dissipe le grand chagrin des deux nobles dames qui sont à toi !" (5,4, éd.F., p.9) : (2).

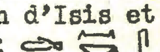
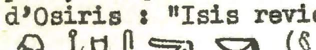
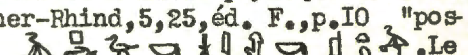
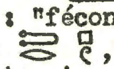
3° Thème de l'affection. Le deuxième solo d'Isis (7,2, éd.F., p.I2) contient cette remarque éloquente : (reviens à nous) "puisque c'est mon désir de revoir ta face, après que j'ai été privée de voir ta face !" (3). Nous en trouvons un commentaire au papyrus de Berlin (3,8-9) : "nos visages reprennent vie, en contemplant ton visage !" .

4° Thème de l'amour. La tendresse d'Isis pour Osiris n'a rien de platonique ; elle est au contraire très sensuelle. On rencontre, dans le papy-

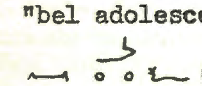
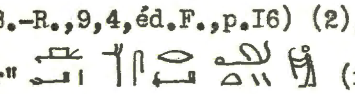
(I) remplaçant l'n des temps classiques. Pour , nous citons la transcription de Junker. (2) Rpwty.k(y). Sur le substantif rpwt dans les Textes des Pyramides, cf. p.238. (3) Littéralement : "après que je ne pouvais plus te voir". (= š(r) sᵛ3 ?) remplace régulièrement dans les textes néo-égyptiens et de Basse Epoque, cf. WB., IV, II.

rus Bremner-Rhind, plusieurs allusions fort claires à la possession physique (I) et même un raisonnement, destiné à provoquer le retour d'Osiris en lui montrant les inconvénients,les dangers d'une séparation plus longue : "c'est grande pitié (2) que d'être loin de toi,(mais) cela ne vaut rien (3) (non plus) pour ta chair" (7,I5-I6,éd. F., p.I3) : 


5° Thème du retour à la maison. Le seul parti à prendre,dans ces conditions, est de rentrer au foyer. On raisonne comme si les circonstances étaient normales,la mort du dieu étant assimilée à une simple "absence". L'exhortation : "reviens à ta maison" se rencontre dans le papyrus Bremner-Rhind (I,I0 ; 6,24 ; 8,I4) et dans le papyrus de Berlin (2,I ; 5,9) à la manière d'un refrain. Osiris mort est considéré comme absent ; on attend sa réapparition avec le même empressement et la même ardeur que s'il s'agissait d'un voyageur, d'un fiancé.Aussi l'appelle-t-on : "beau jeune homme"  (B.-R.,I,I0,éd.F.,p.2) ou : "bel adolescent musicien"  (B.-R.,6,24,édition Faulkner,p.I2).

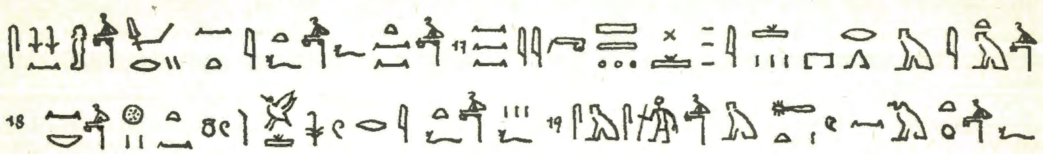
(I) Les Textes des Pyramides,au § 632 a-c = I635 b-I636 a, à un détail près, évoquent en termes particulièrement réalistes l'union d'Isis et d'Osiris : "Isis revient,exultant sous l'effet de ton amour ; 
 (§ 632 b,T.277) ; ta semence monte en elle,aigüe comme Sothis". La scène se déroule après la mort du dieu, et Isis s'était changée en oiseau lorsqu'Osiris la féconda.C'est ce que montrent un bas-relief du grand temple d'Abydos (Séti I er), reproduit en dernier lieu par Frankfort,Kingship and the Gods, Chicago I948,fig.I8,et le lit funéraire (Saïte) trouvé par Amélineau à Abydos et publié notamment par Maspero,Guide,4° éd.,fig.60,p.I74.Sur le thème de l'amour physique dans la légende Osirienne,voir encore Pap. Bremner-Rhind,5,25,éd. F.,p.I0 "possède (comme un oiseau) ta soeur Isis" : .Le sens de ce verbe ḥpd : "faire l'oiseau de basse-cour (ḥpd)",d'où : "féconder à la manière d'un oiseau",puis probablement : "féconder (en général)",est enregistré au WB.,t.I,p.9. On comparera : , Copte ⲁⲱⲫⲡ : "faire l'oie trp",d'où "avoir une démarche hésitante,zigzaguer" (comme l'oie trp),WB.,V,387.(2) Litt. : "c'est une circonstance (sp) de malheur (kn)",cf.WB.,V,p.48.(3) Le verbe twt,que nous rencontrons ici,est probablement twt : "être égal,pareil" (WB.,t.V,p.257),qui se construit avec n mais aussi avec r,plutôt que twt : "être agréable" (Cf.WB.,t.V,p.258)

6° Thème de la sécurité. Encore faut-il que le retour, c'est-à-dire la résurrection, s'exécute sans périls. On s'en porte garant,soit en affirmant que Rê, Horus,prendront en mains le sort d'Osiris (B.-R.,5,I0-II ; 6,I9-20), dont Nout (ibid.,6,9-I3) ou les pleureuses (snty,ibid.,4,24 protègeront le corps ; soit en insistant sur la déconfiture de Seth,condamné au billot et désormais réduit à l'impuissance (nombreuses annonces faites à ce sujet : B.-R.,2,I0 ; 5,8-9 ; 7,I3 etc.). Des rites magiques, mis en oeuvre par Isis et Nephthys (= les pleureuses,B.-R.,3,23 à 6,22) ou le prêtre-lecteur achèvent de créer un climat favorable au rapatriement d'Osiris.

7° Thème de l'éloge. Le dieu, pour accomplir son retour, doit avoir la pleine jouissance de toutes ses facultés,morales et physiques.Des rites efficaces lui en rendront la libre disposition ; mieux encore, ils vont accroître leur potentiel en faisant d'Osiris (ou du roi Osirianisé),non seulement un homme nouveau,mais un jeune homme.Encore faut-il qu'il ait confiance en ses moyens d'action, et c'est à quoi tendent les proclamations élogieuses,un peu étranges au premier abord (I),dont les versions tardives du récitatif douloureux offrent tant d'exemples. "Beau garçon" "bel adolescent musicien","enfant gracieux à contempler" 
 (B.-R.,9,4,éd.F.,p.I6) (2), Osiris est aussi : "l'unique,riche en vigueur"  (ibidem,8,25). Qu'on ne s'y trompe pas : de telles affirmations ont un caractère essentiellement pratique et présentent une grande analogie avec les exhortations des Textes des

(I) Du moins aux yeux de nos contemporains non avertis.On prononce,dans certaines circonstances, l'éloge des défunts, mais c'est pour glorifier leurs actions,exalter leurs vertus passées,et nous trouverions indécent qu'on nous les présentât comme vigoureux et en bonne santé ! (2) Devons nous traduire : "enfant gracieux,digne d'être contemplé" ? Peut-être a-t-on ici la construction de Gardiner,§ 305,et G.Lefebvre,G.E.C.,§ 387 ?

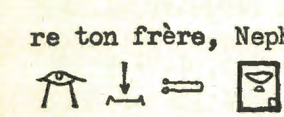
Pyramides, destinées à favoriser le "réveil" du roi mort,en soulignant ses dons, ses aptitudes (I).Dans l'un et l'autre cas,c'est une discipline,une méthode, que nous voyons entrer en action,non une démarche polie, symbolique,formelle. C'est pourquoi l'intercalation d'un morceau de bravoure,tout entier consacré à la louange,dans le premier duo,au début,ne doit surprendre en aucune façon. Il serait parfaitement à sa place dans un hymne et, comme nous le verrons,les hymnes sont le mode d'expression intégral, idéal,de l'éloge, agréable aux dieux mais aussi tonique,nécessaire,parcequ'il renforce et multiplie leurs qualités (2). Voici le texte dont il s'agit ; c'est une liste d'appellations, que nous donnons à titre d'exemple : "Image sacrée de son père Tenen (3),semence (4) mystérieuse issue d'Atoum,deux fois seigneur (5),plus distingué que ses ancêtres (6), l'aîné, (sorti) du ventre de sa mère (7)" (B.-R., I,I6-I9) :



Bien entendu, nous n'avons pas songé à reconstituer,d'après la littérature ptolémaïque,le texte même du "récitatif douloureux" de l'Ancien Empire. Ce texte était peut-être beaucoup plus court,moins fleuri,et sans

(I) Par exemple § 622 a-d ; 657 e : "redresse-toi,Pépi que voici ! Tu ne dois pas mourir !" (T.290).Sethe,K. t.III,p.207,vocalise : emjāt-ĕk la forme : .Voir encore § IOI2 a-b : "redresse-toi,Osiris Pépi,premier fils de Gebeb,devant lequel frémit la grande Ennéade". (2) C'est là une idée chère à Georges Dumézil. (3) Tenen est un vieux dieu chtonien (la forme ancienne de son nom est tꜣ tnn : "la terre qui se soulève",WB.,V,pp.227-228) auquel Ptah fut assimilé de bonne heure. Osiris,fils de Gebeb, autre dieu-terre,peut être aussi son enfant.Sur tꜣ tnn, voir M. Sandman Holmberg,The god Ptah,Lund 1946,pp.56-63.(4) Mwy cf.WB.,t.II,pp.36 (mj),53. Sur le sens métaphorique de l'expression,voir plus loin,p.I26.(5) Nb nb. (6) Littéralement "ses pères".Cf.p.I23(7) Sur l'importance de la filiation,en ligne paternelle ou maternelle,et le rôle du fils aîné,voir plus loin,p.I09.

doute y rencontrait-on des traits originaux,qui n'ont pas survécu. Mais la documentation ptolémaique transmet des éléments assez généraux,assez stables, pour nous révéler au moins l'esprit de l'archétype,à défaut de la lettre. On doit, au reste, situer psychologiquement les récitations, dans le cadre de la veillée funèbre,et nous laisserions de côté une donnée très importante, si nous ne tenions pas compte de l'ambiance.On faisait appel,sans doute,à une figuration nombreuse.Les déplorations s'exécutaient au milieu des sanglots ; elles étaient ponctuées, soulignées par les cris (iww : "plaintes aigües",§ 1973 c (N.760) des autres femmes et des clercs subalternes."Pleure ton frère,Isis,pleure ton frère, Nephthys !" déclare le récitant au § I28I a :



(P.533). La suite nous apprend qu'Isis s'est accroupie, "ses mains sur sa tête" (littéralement : "sur elle") : P.534 , tandis que Nephthys, la nourrice, a saisi la pointe de ses seins comme si elle voulait allaiter Osiris, assimilé à un nourrisson (§ I28I b-c/I282 a).Le verbe : , qui revient souvent dans les passages consacrés aux funérailles (§§ 550 b,744 b,I79I,2II7) signifie probablement : "pousser des cris" (I).

Isis et Nephthys étaient,dans la version officielle,conforme à la plus stricte orthodoxie Osirienne,les protagonistes de l'action,mais il faut parler maintenant d'une autre femme, la Meniet ouret (mn(i)t wrt) (2) dont la collaboration était loin d'être négligeable. Auxiliaire d'Isis

(I) WB.,t.III,pp. 6-7.(2) Son nom ("piquet d'amarrage") est un dérivé du verbe mnỉ : "amarrer au piquet" ; "aborder",que le WB. (t.II,p.73) enregistre comme quadrilitère (mnỉ). Toutefois les qualitatifs coptes (employés comme infinitifs) ⲘⲞⲞⲚⲈ S : ⲘⲀⲀⲚⲈ A correspondent à un thème trilitère (mŏnĭĕw > mōōnĕw, par redoublement de la voyelle accentuée ō après chute du ỉ) et nous préférons transcrire : mnỉ ; mn(ỉ)t wrt etc.. Pour le tableau des formes,voir la continuation de cette note,p.50

et de Nephthys,chargée notamment d'accomplir un rite,qu'on a mis en rapport _ plus ou moins artificiellement _ avec son nom (I), il arrivait qu'elle déclamât le récitatif au cours de la veillée funèbre,seule (dśw dśw(i) ?),§ 794 c = IOI2 d = I7II c ; śbh,§ 884 b,mdw,§ 863 b),ou _ rarement _ en même temps que les Henmemet (P.I55), les "gens du soleil" (§ 876 c). Plus souvent encore,,elle officie en compagnie de la Smentiet (Śmnt(i)t) (2),une autre prêtresse,celle-ci "apostrophant"

Note 2 de la page 49, suite. Les graphies du nom de la Mn(i)t wrt,dans les Textes des Pyramides,se divisent en deux groupes : a) M.698 (§ I7II c) ; P.I55 (§ 876 c) ; Nt.754 (Jéquier,pl.XXIX § 1928,assimilée à Isis); N.709 + I8 (Jéquier,pl.VI,§ I928 assimilée à Nephthys),N.8II (§ 2013 b),N.709 + 39 (Jéquier,pl.VII,texte nouveau),N.I055 + 29 (Jéquier,pl.XIII,texte nouveau),N.I350 + 75 (J.pl. XXIV,idem),N.949 (872 b),785 (876 c),848 (IOI2 d) ; M., var. N. M.IOI, N.7 (794 c),M.330 (IOI2 d) ; P.70 (794 c), M.396 (872 b) ; b) M.4I5 (884 b) ; P.I44 (863 b),P.I63 (même graphie, mais avec à la fin) ; P.6II (§ I366 a). Les graphies géminées de la seconde série sont probablement des formes qtaltal à transcrire : mnin(i)t ; de même que : ,T.293 du § 662 a (mn(i)ni.k). Notes de la page 50. (I).La Meniet,personnification d'un poteau,"frappe" (hwi) le mal (śdb) du roi, comme elle-même,en tant que poteau,a été frappée (§ 872 b).(2) Tableau des formes : T.355 (§ 726 a,seule,avec les imiw-hnt) ; P.6II (§ I366 a avec la Mn(i)t wrt) ; N.I75 (726 a),var. avec au lieu de Nt.645 (Jéquier,pl.XXIV,§ 726 a),var. avec Nt.604 (Jéquier,pl.XXII § I997) ; Nt.473 (Jéquier,pl.XVII,§ 726 a),N.796 (§ I997,assimilée à Isis)N;8II (§ 2013 b,avec la Mn(i)t wrt ; Nt.489 (J. pl.XVII,assimilée à Isis) ; avec pour ,faute de transcription du hiératique,Nt.666 (Jéquier,pl.XXV,assimilée à Nephthys § I905) ; N.709 + I8 (J.,pl.VI,§ I928,assimilée à Isis).

(sbh),tandis qu'elle-même "interpelle" (dśw (dśw(i) ?). Certains chapitres déclarent qu'elles tiennent en pareil cas les rôles d'Isis et de Nephthys, mais les assimilations varient, la Meniet ouret étant identifiée soit à l'une, soit à l'autre des deux déesses (Isis,N.709 + 39,Jéquier,pl.VII,texte nouv. ; Nephthys,N.709 I8,Jéquier,pl.VI,§ I928) (I). Il s'agit là, probablement, d'une extension ou d'une simplification,et les fonctions des prêtresses Meniet ouret et Smentiet étaient,croyons nous,nettement différenciées à l'origine de celles qu'on prêtait à Isis et à Nephthys.Nous avons des indices concluant en ce sens.Plusieurs versets des Textes des Pyramides nous montrent les deux femmes agissant seules (2) et l'analyse de leurs noms semble bien les rattacher à certains modes, très spéciaux, typiquement égyptiens,des rites funéraires. D'après le Wörterbuch (3) et Sethe (4), la Meniet ouret personnifierait le piquet d'amarrage auquel on attachait la barque du mort lors du transport par eau à la nécropole (5).Sethe pense que la Smentiet incarnait un objet (paquet ?) dont le rôle au cours des cérémonies demeure obscur (6).Quoiqu'il en soit,le déterminatif ,qui se rencontre chez

(I) Même incertitude en ce qui concerne la Smentiet.Au § I928,le texte de Pépi II lui attribue le rôle d'Isis, et au § I905 le texte de Neit lui confie celui de Nephthys.Elle incarne aussi Isis au § I997,sa partenaire (Nephthys) n'étant plus la miniet ouret mais Heniout,la "jubilante" (,Nt.604,Jéquier,pl.XXII). (2) Cf. page 50 (mn(i)t wrt) et,pour la Smentiet, § 726 a (les autres opérateurs, les imiw-hnt,sont des hommes). (3) t.II,p.72 ; cf. aussi p.74 : "als Bezeichnung der Isis die den toten Osiris ans Land zog, gern mit wrt". On trouve en effet le substantif mn(i)t sans l'épithète wrt, une fois en parallélisme avec le mot Hnmmt (§ 876 c) et une fois avec la Smentiet-Isis (§ I928,N.709 + I8).(4) "Der grosse Landepflock (personifiziert als Klageweib)",K.,t.IV pp.8 et I7 (à propos du § 794 c).(5) Il ne s'agit pas nécessairement de la traversée du Nil (pour aller à la rive gauche) et les habitants de la région occidentale qu'on menait au cimetière pouvaient très bien y être acheminés en empruntant des canaux.(6) K.,t.III,p.346 : "Das Wort smnt.t ... mit dem Ideogram geschrieben, das vielleicht darauf deutet,dass die Benennung eigentlich Bezeichnung für einen bei der Balsamierung oder sonst wie bei der Beisetzung gebrauchten Beutel oder Sack .. (vgl. I84 b,3I2 f),der bei dem Tode des Osiris eine Rolle gespielt hatte.

Pépi II (§ 1928,Jéquier,pl.VI,N.709 + I8) : et chez Neit (§ I905,Jéquier,pl.XXV, Nt.666) : *sic* met son nom en rapport avec le désert (où se trouvent les nécropoles) ; nous sommes tentés d'y voir un dérivé d'un mot *<u>śmnt</u>, sur lequel aurait été formé le nisbé qui,plus tard (I),désigne des explorateurs,gens habitués,par profession,à courir les déserts. D'autre part un des textes les moins anciens (Pépi II) remplace le nom de la Smentiet par celui de la déesse de l'Occident, Amentiet : (N.709 + 39,Jéquier,pl.VII,texte nouveau).(2).La constitution de la paire Meniet ouret-Smentiet (var. Amentiet) s'expliquerait donc avec une logique parfaite ; elles personnifieraient les termes extrêmes du voyage funéraire : le point de départ (la rive) et le point d'arrivée (le plateau désertique,plus précisément celui de l'Occident). Un autre texte relativement "jeune" (Oudjebten,col.206, dans Jéquier,La Pyramide d'Aba,pl. XXVI) signale parmi les chanteuses spécialisées dans la déclamation du récitatif Shesȝet (<u>Šsȝt</u>), "mère" du mort sur la personnalité et le rôle de laquelle nous ne savons rien d'autre. Voici le texte en question : "ta mère Shesȝet est sortie pour toi,elle interpelle ... (lacune)".Dans les Pyramides, <u>śbḥ</u> ne s'emploie jamais qu'en liaison avec le récitatif.

(I) ; pluriel de <u>smnty</u>, WB.,t.IV,p.I35 : "Kundschafter o. ä". (2) Cette Amentiet (<u>Imnt(i)t</u>) accomplit l'acte <u>dśw</u> (<u>dśw(i)</u> ?),dans le rôle de Nephthys,avec la Meniet ouret (Isis) comme partenaire (<u>mdw</u>).

C

La danse pathétique

Nous ne connaissons cet épisode que par un seul texte,§§ I004 c-I005 c dont il existe un double,§§ I973-I974, présentant quelques variantes et sans doute un peu moins ancien (I). Avant d'en aborder l'étude,une question sémantique doit être réglée.<u>Rwi</u>,verbe III ae.inf.(2) qualifie,dans les Textes des Pyramides, les évolutions des danseurs qui participent aux cérémonies funéraires. Les meilleurs égyptologues (3) sont d'accord là dessus, mais il ne sera pas mauvais de préciser sur quels éléments d'appréciation ils se fondent.

(I) C'est l'avis de Junker, Der Tanz der <u>Mww</u> und das Butische Begräbnis im alten Reich,M.D.I.K.,I940 (t.9),p.24.(2) Voici le tableau des formes dans les Textes des Pyramides (y compris des exemples empruntés à d'autres passages dans lesquels <u>rwi</u> signifie également : "danser" A) Forme perfective : M.339 = N.865 ( ) (I005 a) ; N.8II (§ 20I4 a) ; Nt.6I9, Jéquier,pl.XXIII (§ 20I4 a), l'alternance de ces graphies dans le même paragraphe prouvant que (à l'origine:) résulte d'une simple métathèse graphique,ainsi que l'avait reconnu,il y a longtemps,M.Lacau (Métathèses apparentes en Égyptien,R.T.,I903 (t.XXV),p.I48) B) Forme imperfective: M.402 (§ 743 d),Nt.666,Jéquier,pl.XXV ( ) (§ I905) ; N.760 (= <u>rwi(w)i</u>,formation <u>qtaltal</u> de l'imperfectif des verbes III ae.inf.,cf. P.Lacau,Annuaire du Collège de France,I947,p.I38),Jéquier,pl.X (I974 a) T.386 (suppression du signe-mot primitif,remplacé par un déterminatif général des verbes de mouvement) (§ 743 d).(3) WB.,t.II,p.40 (sub vocabulo <u>rw.t</u>),Sethe,K.,t.IV,p.286,E. Brunner-Traut,Der Tanz im alten Aegypten,Gluckstadt-Hamburg I938,p.74 "<u>rwj</u> durfte als Ausdruck für "tanzen" _ vielleicht "einen Waffentanz aufführen"",H.Junker,art. cit., pp.24-25.Kees (Z.Ä.S.,I922,t.57,p.98) admet aussi ce sens,mais ne croit pas qu'il soit attesté dans les §§ I004 c-I005 c = I973-I974 ; cf. Kees Totenglauben,pp. 69 et 367 (note I).

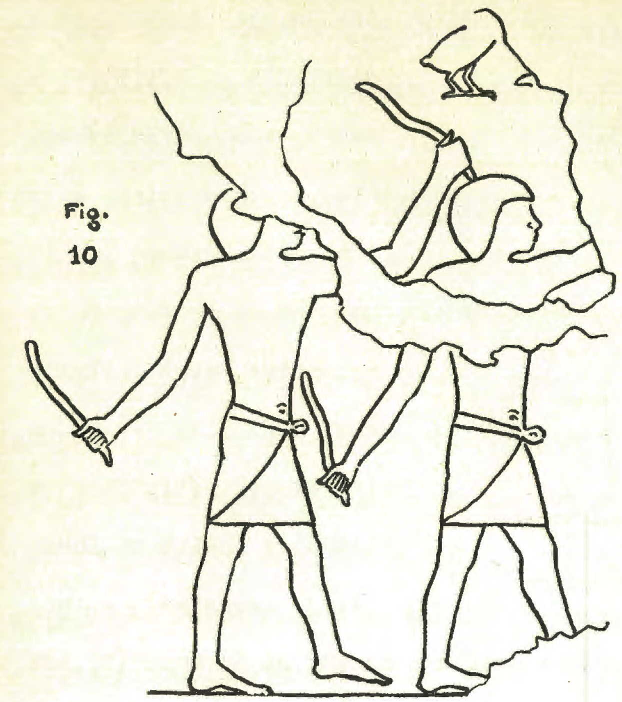
A) Rwî, dans son acception la plus simple, désigne une action motrice du corps,notamment des jambes ; nous reviendrons là dessus,mais les sens techniques du verbe (I) sont de beaucoup les plus courants.

B) L'idéogramme (2), qu'on trouve derrière la lecture phonétique du verbe hśî (3) : "battre des mains" (pour marquer la mesure) (4) et du substantif mrt ,qui désigne une prêtresse musicienne (5) détermine le nisbé rw(i)t(i) construit sur l'infinitif rw(i)t (6) au § 863 a : ,P.I44. Or on bat la mesure,non seulement durant les concerts (pour aider les chanteurs),mais au cours d'intermèdes chorégraphiques diversifiant ces concerts (7).

C) Plus souvent encore, les éléments phonétiques unilitères du verbe rwî sont suivis d'un autre signe : (8),intentionnellement mutilé dans les Textes des Pyramides. Ce signe parait deux fois, comme idéogramme, derrière la lecture phonétique du verbe ib3 : "danser" (9) et c'est bien une danse qu'il représente.Nous en trouvons la preuve au temple solaire de Néouserrê (V[e] dynastie) (IO). Plusieurs hommes (II) font virevolter deux boomerangs qu'ils tiennent dans les mains (fig.IO,p.55).

(I) Par exemple : "danser" ; "voyager".Pour ce dernier sens,cf. le signe-mot dans : M.380 = N.656,mais avec (852 c).(2) Gardiner, Egyptian Grammar,Sign list,D.4I,p.455. On ne voit qu'un bras,mais le signe représente en réalité les deux avant-bras et les deux mains,appliquées l'une contre l'autre ; au mastaba d'Akhti-hotep (V[e] dyn.,Musée du Louvre),la main droite apparaît nettement,un peu au dessus de la gauche (3) WB.,t.III,p.I64 ; le sens dérivé : "chanter" a fait oublier presque entièrement le sens premier.(4) P.Montet,Scènes de la vie privée,pp.359-360.(5) WB.,t.II,p.I07.(6) Voir ici même,p.69,et Junker,art. cit.,p.25, qui renvoie à son livre Gîza I,Vienne-Leipzig I929,p.I50.(7) Cf. Montet ouvr. cit.,ch. XI et pl.XXIV (concert et danse).(8) Les variantes de ce signe sont assez nombreuses ; voir plus haut,p. 53,note 2.(9) L.D.,t.II pl.52 (et Erganzungsband,p.38) ; Pyr., § I947 a : N.737, variante : Nt. 489 (Jéquier,pl.XVII).Sur ib3,voir E. Brunner-Traut,ouvr.cit.,pp.76-78. (IO) Von Bissing-Kees, Re Heiligtum,Band III,pl.I6,n° 274 ; l'image est rèproduite (partiellement) dans Junker,art.,cit.,M.D.I.K.,I940 (t.9),p. 25,fig.IO.(II) On n'en voit plus que deux, mais il y en avait probablement trois,nombre classique pour indiquer la pluralité.

Fig. 10



La « danse des Boomerangs »

Temple solaire de Néouserrê, t. III, pl. 16, n° 274

Ils ont la jambe gauche tendue, le pied cambré,un peu au dessus du sol (I). Un bas-relief de la XVIII[e] dynastie, plus réaliste, complète notre information (2). Les deux exécutants qu'il nous montre dans le feu de l'action (fig. II,p. 56), sont des Libyens. La "danse des boomerangs" est sans doute la transposition d'une scène martiale,la préparation à la chasse ou à la guerre (3).C'est une invention exotique, mais les Égyptiens, grands amateurs de couleur locale,l'avaient adoptée très tôt.

On exécutait cette danse au cours des cérémonies officielles (fête du jubilé royal,dite fête Sed mais il ne semble pas que le verbe rwî l'ait désignée exclusivement. La présence du signe comme idéogramme s'explique par son extrême clarté, sa lisibilité. Image d'une certaine danse,que tout le monde connaissait,il résume toutes les danses.

(I) Cf. Junker,art. cit.,p.25 : "Der Tanzschritt ist gemessen,der vorgestreckte Fuss wird leicht über den Boden erhoben ; es ist zeremonieller Tanz,dessen Verlauf der hrj-hb überwacht".Le "prêtre-lecteur" est en effet l'un des participants (mais il ne danse pas !),à l'extrême gauche. (2) E.Brunner-Traut,ouvr. cit.,fig.4I (p.74) = photographie de S.Schott (temple funéraire de Deir el Bahari,règne d'Hatshepsout). (3) Cf. p.53 n.3.Nous ne pouvons partager l'opinion de Sethe lorsqu'il écrit (K.,t.I III,p.382) : "bei rww die Geste des Königs,der in den Siegesbildern den vor ihm in die Knie gesunkenen Feind ihm Schopfe packt und zu erschlagen anschickt Les représentations des bas-reliefs tranchent la question.

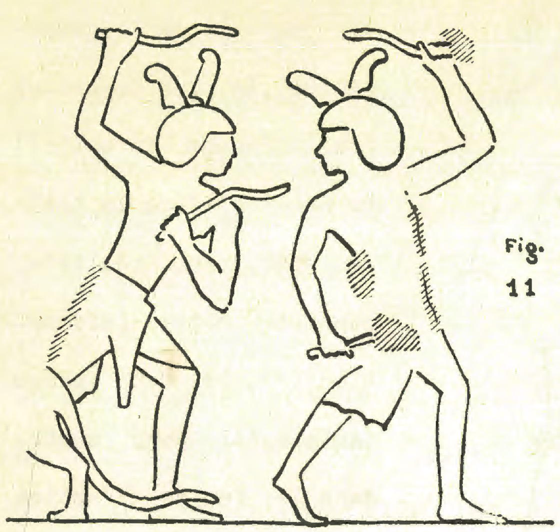


Fig. 11

Brunner-Traut, Tanz, fig. 41 (Deir el Bahari)

Sur rw(i)t "danse", on a construit rw(i)t(i),"danseur", que le Wörterbuch n'a pas enregistré, mais dont l'existence paraît hors de doute (I). On le rencontre vraisemblablement dans les Pyramides (2) et peut-être dans un titre de Khaᶜ baou Zokar (IIIᵉ dynastie) : ḥrp rw(i)t(iw) Šmᶜw Mḥw : "directeur des danseurs du Sud et du Nord"(3).Ici le danseur _ un Libyen,comme le montre la plume de sa coiffure _ est figuré accroupi ; les armes de la démonstration ne sont pas des boomerangs mais des bâtons droits,renflés à leur partie supérieure.(4)Une dernière question se pose.Comment,du sens général, est-on passé au sens spécial : "danser" ? Une autre acception technique de la même racine nous mettra sur la voie d'une explication. Il existe en effet un second dérivé,rw(i)t(i) : "l'homme du dehors", "l'étranger". Nous n'en avons pas d'exem-

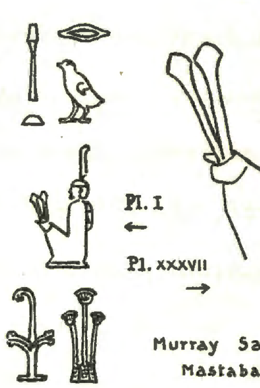


Fig. 12

Murray Saqqara Mastabas, I

(I) Elle est admise par Kees,Z.Ä.S.,I922 (t.57),p.98,et Junker (voir note 3).(2) Formes,pp.69-7I.(3) M.Murray, Saqqara mastabas,Part I,Londres I905,pl.I et XXXVII (nº 3). Junker (M.D.I.K.,I940 (t.9),p.25) écrit : "Von dem Zeitwort rwj : "tanzen" ist das Nennwort rwj.t der Tanz gebildet und von ihm wieder rwtj : "der Tanzer" ; vgl. Gîza I,p.I50".Dans ce dernier ouvrage,il transcrit et commente le titre de Khaᶜ baou Zokar :"ḥrp rwtjw šmᶜw mḥw,"Leiter der Tanzer von Ober und Unteragypten", denn die zwei stocke, die die Gestalt hat, weisen auf den Tanz".Au contraire Wainwright (J.E.A.,I940 (vol.26),p.36,n.3) traduit : "controller of the Foreigners of Upper and Lower Egypt".Cf. Sethe,S'aꜣḥu-Rēᶜ,II,p.77. (4) Cf. notre fig. I2.

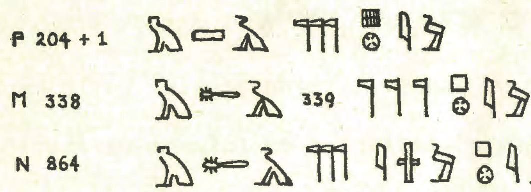
ple sûr datant de l'Ancien Empire (I), mais on l'employait certainement à cette époque,et son idéogramme se rencontre une fois, dans les Textes des Pyramides,précédé des éléments phonétiques (unilitères) du verbe rwi "bouger" ; "se déplacer" (2).Examinons cet idéogramme : il figure un homme en marche,ayant toute sa fortune dans un sac,au bout d'un bâton tenu en équilibre sur l'épaule : M.380 ; N.656 (§ 852 c).Cet homme est un itinérant,voyageur ou nomade.Le sens premier de la racine rwi pourrait donc être : "aller en s'écartant ; en faisant un écart" (3).Or la danse elle aussi comporte des pas de côté, des "écarts",et justement cette expression est entrée dans le vocabulaire professionnel des chorégraphes.Le passage de l'un à l'autre sens, en Ancien Égyptien,peut donc s'être accompli d'une manière très simple,très naturelle (4).

Au cours du récitatif pathétique,des hommes,incarnant les "esprits" de la ville de Pe,appelés ici les "dieux" (nṯrw) de Pe,faisaient irruption

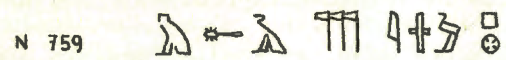
(I) A moins de considérer rw(i)t(iw),dans la titulature de Khaᶜ baou Zokar,comme un exemple de ce mot, ainsi que le font Wainwright (I940) et Sethe (I9I3).Celui-ci,dans l'ouvrage de Borchardt,S'aꜣḥu-Rēᶜ,tome II,p. 77 (cité ici même,p.56, n.3), avait traduit : "Leiter der Einwanderer (rwtj) von Ober- und Unterägypten". Mais,indépendamment des raisons que nous avons données plus haut, on peut se demander si, vers la fin de la IIIᵉ dynastie,l'immigration étrangère était à ce point importante qu'elle dût nécessiter la création d'un "service des immigrants", ayant à sa tête Khaᶜ baou Zokar ! Le mot rw(i)ti : "étranger",figure au WB.,t.II, p.405,sub vocabulo rwt.j : "der Mann von Draussen,der Fremde" (belegt seit M.R.)". Parmi les références du dictionnaire de Berlin (Belegstellen,t.II,p.600),l'une des plus significatives est la suivante : : "les étrangers (rw(i)tiw) comme les gens de connaissance (ḥnmyw)",sarcophage ptolémaique de Vienne,l.I6,dans Wreszinski,Aegyptische Inschriften aus dem K. K. Hofmuseum in Wien,p.I59.(2) Texte : (M.380) : "(les habitants du) Per-nezer se déplacent pour toi" = "ils se mettent en route pour aller te voir".Cf. Papyrus Ebers,IOI,II-I2 (cité dans Belegstellen,t.II,p.603) : : "déplacement (rw(i)t) du coeur.C'est quand il se déplace du côté du sein gauche qui lui appartient" (ou : "en s'écartant du sein gauche" ?).Le signe pourrait aussi faire songer à un "bond" (palpitation ?),autre forme de déplacement". (3) Cf. Urk.IV,p.496,5 : : "ton esprit-baꜣ ne s'écartera point de ta dépouille.(4) Il va de soi que les écarts modernes ne sauraient être comparés, en eux-mêmes, aux écarts antiques.

dans le lieu où se celébrait la veillée funèbre. Voici comment les Textes des Pyramides décrivent la scène ; nous donnons les deux narrations (§§ I004 c-I005 c et I973 a-I974 c) en parallélisme, quitte à faire état dans la traductions des variantes (I).

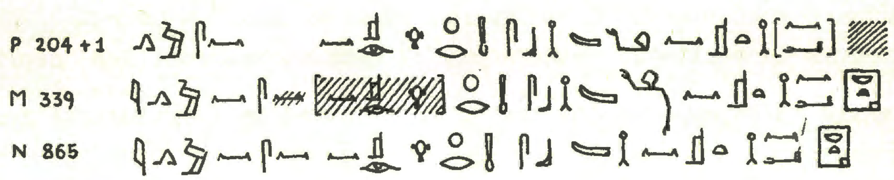
§ I004 c



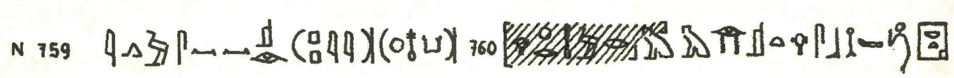
§ I973 a



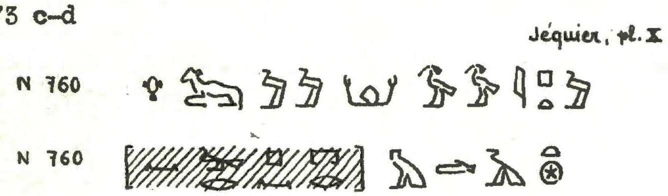
§ I004 d



§ I973 a-b



§ I973 c-d

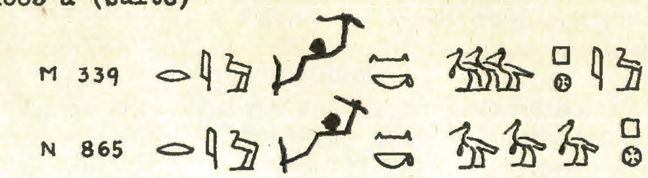


§ I005 a

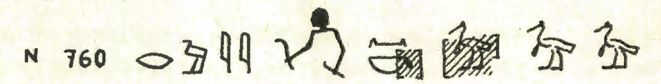
P 204 + 1 : détruit.

(I) Bibliographie. A) Textes. Sethe, Pyramidentexte, t.II, pp.64,475 ; Jéquier, Mon. fun. Pépi II, t.I, pl.X. B) Choix de traductions. H.Kees, Totenglauben, p.367 ; H. Müller, M.D.I.K., I937 (t.7), p.II5 ; K.Sethe, K., t.IV p.286 ; H.Junker, M.D.I.K., I940 (t.9), p.24 ; H.Frankfort, Kingship, p.II6. C) Commentaire. Mêmes références ; ajouter Sethe, K., t.IV, pp. 288-289.

§ I005 a (suite)

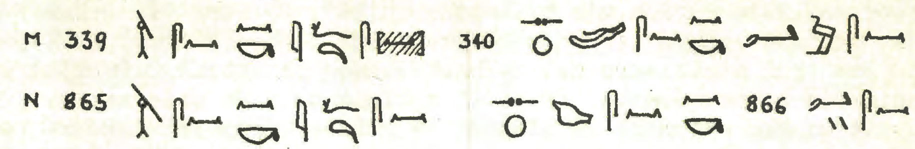


§ I974 a



§ I005 b

P 204 + 1 : détruit

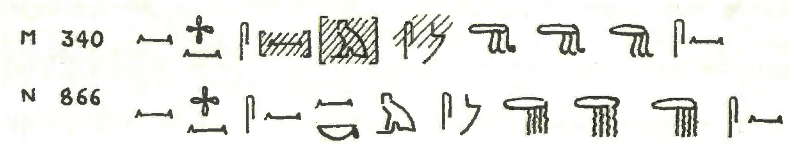


§ I974 b

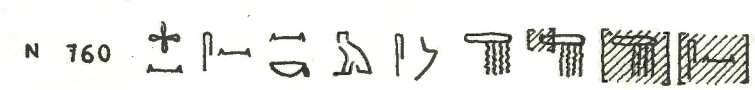


§ I005 c

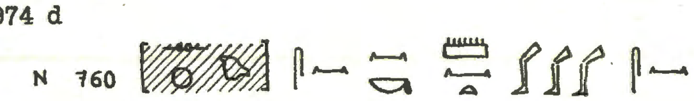
P 204 + 1 : détruit



§ I974 c



§ I974 d



"Les dieux de Pe sympathisent
qui sont dans Pe
quand ils viennent
sont venus à Osiris
à l'Osiris Pepi Neferkerê
à la voix et à l'interpellation d'Isis et de Nephthys
à la voix et aux pleurs d'Isis, à l'interpellation de Nephthys
aux gémissements de ces deux esprits féminins que voici
(émis) (à cause de ce Grand, qui a fait son apparition) dans la Douat

Les esprits-Bꜣ de Pe dansent pour toi
Ils meurtrissent leurs chairs pour toi
Ils entrechoquent leurs bras pour toi
frappent
Ils font onduler pour toi leurs cheveux,en les projetant en avant
Ils se donnent pour toi des coups sur les cuisses"

Commentaire philologique

§ I004 c A) Le verbe mhꜣ (écrit mšꜣ dans la version de Pépi I er) se rencontre,beaucoup plus tard (par. ex. Urk. IV (XVIIIe dyn.), 260) pour désigner les manifestations de la joie populaire lors du couronnement royal ; cf. Sethe,K.,IV,pp.288-289. Il exprime donc une participation à des sentiments éprouvés en commun, quelle qu'en soit la nature. Sethe force un peu le sens lorsqu'il traduit (K.,t.IV,p.286) : "Die Götter von Buto wurden von Mitleid erfüllt". B) Ntrw Piw (nisbé) est la leçon ancienne,comme le remarque justement Sethe (ibidem).La leçon Ntrw imiw Piw (qui d'ailleurs est un barbarisme : on attend imiw P) doit être considérée comme récente (Pépi II seulement) ; sa présence au § I973 a fournit un bon argument à l'appui de l'idée (Junker) suivant laquelle la seconde version de notre texte (§§ I973-I974) serait moins ancienne.

§ I004 d Peut-être faut-il traduire,ainsi que me le suggère M. Kuentz : "à la voix implorante (sbḥ participe) d'Isis et de Nephthys" Dans la seconde version (§ I973 a-b),.mm (dont la restitution est sûre) est certainement le participe imperfectif du verbe rmi. Toutefois,dans la première version, la traduction : "à la voix et à l'interpellation" (ou : "à l'imploration") d'Isis et de Nephthys" demeure valable.

§ I973 c La seconde version ajoute un détail nouveau lorsqu'elle parle des "gémissements" qu'exhalent les déesses.On notera que l'expression employée pour les désigner n'est point [hiéroglyphes] : ꜣhti iptni,comme l'avait cru Sethe (voir sa restitution,Pyramidentexte,II,p. 476),d'après des parallèles moins anciens,mais : [hiéroglyphes] (Jéquier, ouvr. cit.,pl.X, col.760) : "ces deux esprits lumineux-ci". La forme du démonstratif indique seule ici qu'il s'agit d'esprits de sexe féminin.

§ I973 d Autre addition de la version récente.N signifie "à cause de" (plutôt que : "en venant à", comme dans le § I004 d). (Pri) m dꜣt (restitution de Sethe, très vraisemblable) : "qui a fait son apparition dans la Douat (région céleste)" = "qui est mort",et non : "qui est issu de la Douat" (Osiris vient seulement d'y entrer).

§ I005 a A)Nous pensons que le sens technique du verbe rwi est le seul qui convienne à l'interprétation de ce passage.Signalons,à titre documentaire, d'autres traductions : "Für dich bewegen sich die Seelen von Pe" (H.Müller,M.D.I.K.,I937 (t.7),p.II5) ; "in dem rwi der Pyramidentexte (I005 a) liegt das Verbum "sich zu jem. hinbewegen" vor" (E. Brunner-Traut, Der Tanz im alten Aegypten,p.30,note 8). Junker,qui cite cette dernière opinion (M.D.I.K.,I940 (t.9),p.25) ajoute : "Trotzdem möchte ich zur Erwägung stellen, ob nicht besser Tanzen zu übersetzen ist",et il traduit en conséquence ("Dir tanzen die Seelen von Buto"),de même que Sethe (K.,t.IV,p.286). B) Le changement dans la terminologie (bꜣw Piw,au lieu de ntrw Piw) montre que le § I005 a-c était,à l'origine

indépendant du précédent (§ I004 c-d), confectionné,après coup,pour servir d'introduction. L'emploi du discours direct,succédant à une description qui,tout en le mettant en cause, ne s'adresse pas au dieu,va aussi dans le sens de cette hypothèse.

§ I005 b Ici nous rencontrons des difficultés philologiques malheureusement très sérieuses et, si le sens général est clair,les détails ne sont point aisés à élucider. A) Ḥ(wi).śn ... iwf.śn. Müller,et Junker lui-même (art. cit.) traduisent : "sie schlagen ... ihre Brust" ; Sethe,plus prudent ("ihr Fleisch"),est aussi plus près de la vérité,car le texte ne parle nullement de la poitrine,et la traduction "Brust" est équivoque, en ce qu'elle fait songer à une interprétation contestable du rite hn(i)w (voir plus loin,pp. 73-77). B) De même l'action définie par zḥ(i) ꜥwi s'applique probablement aux bras (Sethe) et non aux mains (Müller,Junker). [hiéroglyphes] zḥ(i) (WB.,t.III,p.466) veut dire : "donner des coups" (cf. Copte ϲⲱϣ).Nous ne croyons pas devoir suivre Junker, lorsqu'il dit,très ingénieusement : "ich glaube aber,dass hier bei sḥ ꜥwi eine ganz besondere Gebärde gemeint ist,nicht die Arme schlagen, sondern die Hände klatschen" (art. cit.,pp.25-26).

§ I005 c Cette fois, au contraire, nous nous écartons de Sethe,dont la traduction "sie raufen für dich an ihren Schlafenlocken" est inacceptable. Les représentations de la tombe d'Idou (Luddeckens,ouv. cit.,pl.I-8) nous montrent des hommes s'arrachant les cheveux de désespoir, lors des funérailles, mais il n'est pas du tout certain,contrairement à ce que dit Sethe,K.,t.IV,p.289,que,dans les Coffin Texts (Lacau, T.R.,XV,3-4) le signe accompagnant le verbe nwn figure un homme accomplissant ce geste.D'autre part nous avons deux séries de formes : [hiéroglyphes] § I974 c (N.760) et : [hiéroglyphes] § I005 c (M.340,N.866). La seconde correspond elle à un développement en n préfixe (niphal) de la première ? Celle-ci pourrait être elle-même le simple de la forme redoublée wnwn : "s'agiter de droite et de gauche (ou d'avant en arrière)" (§ 780 b : P. 62,M.84 : [hiéroglyphes] ; N.9I : [hiéroglyphes]),qui se dit,justement,en parlant des cheveux. M. Lefebvre (soutenance) a attiré notre attention sur un texte (Urk. IV,286,I6) de la XVIIIe dynastie, où se rencontre le verbe wnwn. C'est l'uraeus (wrt hkꜣw),placé au front de la reine Hatshepsout,qui parle : wnwn.i imitw inḥwy.t. Sethe traduit : "ich straube mich empor zwischen deinen Augenbrauen".Nous pensons,avec M. Lacau,que,dans ce passage,wnwn désigne, non l'attitude dressée de l'uraeus, mais le mouvement sinueux de son corps, ondulant sur la coiffure royale.La traduction littérale du passage délicat serait donc "ils font l'acte nwn (consistant à secouer la tête de telle manière que les cheveux ondulent et se répandent de tous côtés) au moyen de (m) leurs boucles". Junker semble d'accord avec nous sur ce point ("sie schütteln für dich ihre Haare",art. cit.,p.24) mais, dans son esprit, l'acte nwn est inséparable d'un autre geste,signalé au § I974 d ; nous aurions la représentation de l'un et de l'autre,combinés, sur un bas-relief de l'Ancien Empire (M.D.I.K.,I940, (t.9),fig.5,face à la page 8),étranger,d'ailleurs,à l'iconographie royale.Le mouvement général impliquerait la projection de la tête en avant, cheveux répandus, tandis qu'on se donnerait une sorte de claque sur la cuisse. L'hypothèse de Junker n'est pas à rejeter à priori ; elle n'est pour l'instant qu'une simple conjecture.Zḥ(i).śn n.k mnwt.śn (§ I974 d) "ils cognent pour toi leurs cuisses est une addition, propre à la version récente, et peut-être une simple variation littéraire sur le thème énoncé au § I005 b = I974 b.

Au moment où la "danse pathétique" va dérouler ses figures,le récitatif douloureux est lui-même commencé.Les deux rites se complètent et se superposent ; ils s'insèrent dans un ensemble "dramatique" évoquant plusieurs actes de la légende. Quelques indications de mise en scène campent le décor et définissent les rôles (§ I004 c-d = I973 a-d).Attirés par les éclats de voix des deux déesses,les génies de Bouto qui,suivant Sethe et Junker, personnifieraient les anciens rois d'une capitale préhistorique de la Basse Égypte, s'approchent d'Osiris inanimé,tout prêts à entrer dans le jeu (cf. l'expression : mh̲}). Les §§ I005 et I974 sont probablement empruntés au livret même des rôles d'Isis et de Nephthys, et nous auraient conservé les récitations des deux soeurs pendant la démonstration des génies de Pe ; ainsi s'expliquerait l'emploi du discours direct (le passage du style narratif (impersonnel) au style dramatique (personnel) se fait d'ailleurs sans transition). La démonstration elle-même est narrée en termes aussi colorés qu'ils sont précis ; elle n'a pas besoin d'un long commentaire. Nous voyons les acteurs se livrer aux manifestations du désespoir le plus passionné : mortifications librement consenties sous forme de coups, assénés un peu partout : buste,membres supérieurs et inférieurs ; projection en avant et sans doute aussi en arrière de la tête,dont les cheveux dénoués ondulent à chaque secousse. Le deuil s'extériorise ainsi d'une manière pittoresque,bien orientale ; des chants,des cris soulignent les attitudes et les gestes (I),soumis,naturellement,à la loi du rythme.Ajoutons,pour éviter toute méprise, que rien,dans tout ceci,n'appelle la comparaison avec un autre exercice dont les génies de Pe, ou leurs doubles humains,s'étaient fait une spé-

(I) Ceci n'est pas dit dans les textes, mais semble imposé par la logique de la cérémonie ; il est difficile d'admettre que les assistants demeuraient passifs et qu'ils échappaient à l'action,si contagieuse,d'une mimique et d'une chorégraphie profondément exaltantes.

cialité.Le rite Heniou (hn(i)w),que nous étudierons bientot,est une gymnastique violente, elle aussi, mais joyeuse,dont techniquement l'accomplissement exige la verticalité du tronc, sous peine de perdre l'équilibre,et qui ne s'accomodait ni des percussions (volontaires),ni des flexions associées à la "danse pathétique".

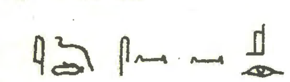
D

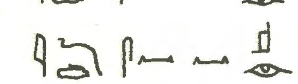
Le récitatif glorieux

Tandis qu'on exécutait le thrène et les évolutions chorégraphiques inséparables du thrène,les prêtres funéraires, de leur côté,opéraient sur le cadavre.On annonçait enfin la résurrection : des poèmes allègres,des cantilènes triomphales succédaient alors aux mélopées douloureuses,presque sans transition. Nous avons la chance d'en posséder un extrait,que déclamaient les génies de Pe dans le corps de la récitation,il suit immédiatement le récit de la danse pathétique (I).

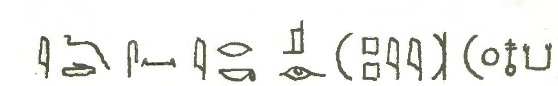
§ I005 d

P 204 + 1 détruit

M 340 

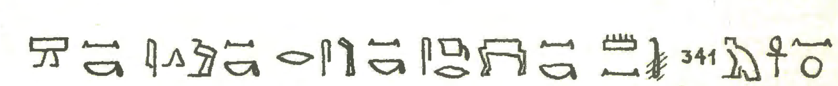
N 866 

§ I975 a

N 760 

§ I006

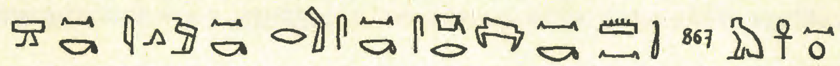
P 204 + 1 et + 2 détruit

M 340 

(I) Bibliographie. A) Textes,voir plus haut,p.58.B) Traductions : mêmes références,sauf H.Müller ; complète chez Sethe (K.),ailleurs partielle, (jusqu'au § I006 = § I975,inclus).C) Commentaire.Sethe,K.,t.IV,289-293.

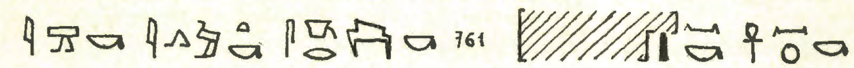
§ I066 (suite)

N 866



§ I975 a-b

N 760

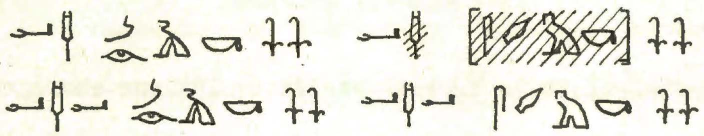


§ I007 a

P 204 + 2 détruit

M 341

N 867

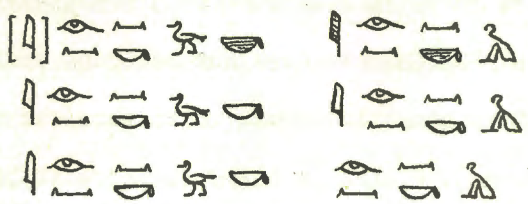


§ I007 b

P 204 + 2

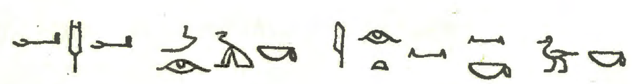
M 341

N 867



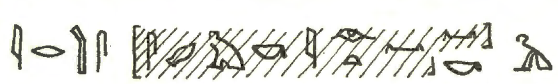
§ I976 a

N 761



§ I976 b

N 761

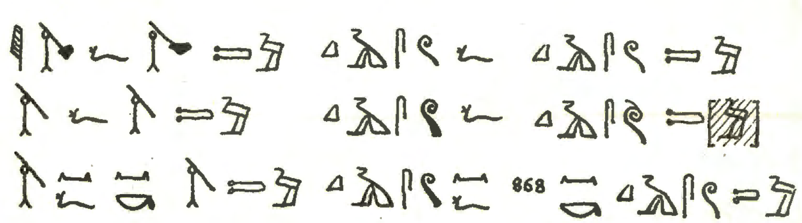


§ I007 c

P 204 + 2

M 341

N 867

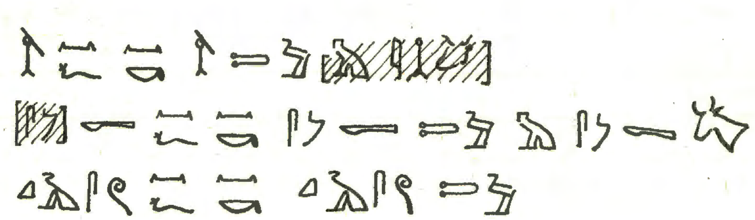


§ I977 a-c

a N 761

b N 761

c N 761

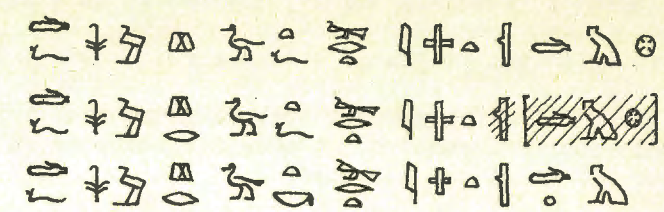


§ I008 a

P 204 + 2

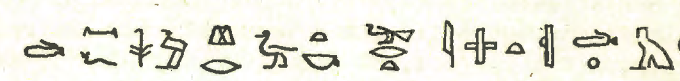
M 342

N 868



§ I977 d

N 761

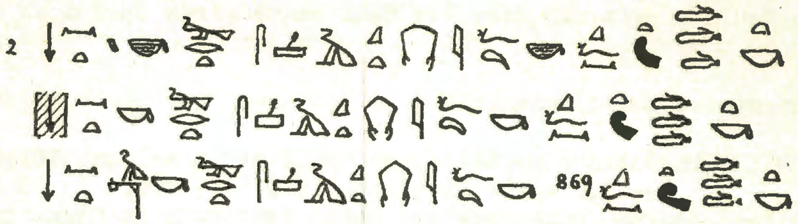


§ I008 b

P 204 + 2

M 342

N 868

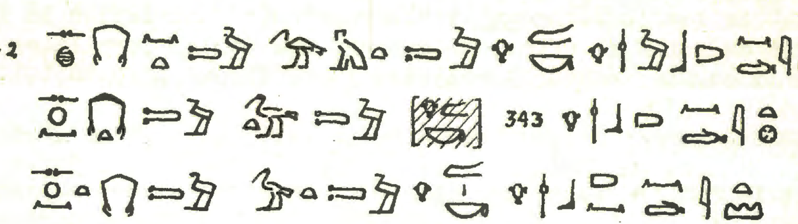


§ I008 c

P 204 + 2

M 342

N 869

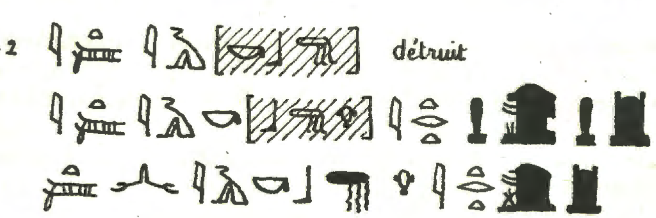


§ I009 a

P 204 + 2 détruit

M 343

N 869



§ I978 a

N 761



"Ils disent à Osiris (var. : "ils te disent,O Osiris Pepi Neferkerê") :
"Tu es parti (mais) tu es revenu ; tu t'es réveillé,après avoir reposé (assoupi),stabilisé (mn.ti,pseudoparticipe) dans la vie !"

Var. § I975 : "Tu es parti (mais) tu es revenu ; tu as reposé, (mais maintenant) tu es réveillé ; (tu as abordé) (mais) tu revis !"

"Debout ! Vois ceci ! Debout ! Entends ceci ! Ce qu'a fait pour toi ton fils,ce qu'a fait pour toi Horus !"

Var. § 1976 : "Debout ! Vois ce qu'a fait pour toi ton fils ! Alerte ! (littéralement : "réveille toi !") Entends ce qu'a fait pour toi Horus"

"Il frappa celui qui te frappa ; il lia celui qui te lia"

Var. § 1977 : "Il a frappé pour toi celui qui t'a frappé,comme un boeuf Il a immolé pour toi celui qui t'a immolé,comme un taureau sauvage ; il a lié pour toi celui qui t'a lié"

"Il le plaça sous sa fille, (var. Pépi II : "sous ta fille"),la grande, celle qui est à Ḳedem.
Ta soeur,la grande,est celle qui a rassemblé tes chairs,qui a recueilli tes restes, qui t'a cherché,qui t'a trouvé étendu (littéralement : "sur ton côté") sur la berge de Nediet"

"Le deuil a pris fin dans les deux sanctuaires du Sud et du Nord !"

Commentaire philologique

§ 1975 a-b Sethe a restitué, au début de la colonne 761,(irš.k mnỉ).k, mais,d'après la planche X de l'ouvrage de Jéquier,la lacune est trop courte pour admettre cette restitution. Comme un second verbe s'impose avant ʿnḥ.k, on peut, ainsi que l'avait d'ailleurs fait Sethe, rétablir ici le verbe mnỉ : "aborder" (= "mourir"),à la forme Sḏm.n.f. C'est ce verbe,en effet,que donnent les textes parallèles moins anciens (Harḥotep,Psammétique,Amenardis) ; cf. Pyramidentexte,t.III,p.I08.

§ I008 b Comme l'a montré Sethe (K.t.IV,p.286),nous avons ici une phrase non verbale à prédicats substantivaux, juxtaposés (de même au § I008 c) : "ta soeur, la grande (c'est-à-dire : "l'importante",l'adjectif wrt étant pris au sens moral plutôt que pour marquer l'âge) est celle qui a rassemblé tes chairs etc.". Kfn signifie probablement : "ramasser en se courbant" ; ce sens résulte du parallélisme avec s̓ꜣk (lui-même synonyme de ink) et de l'emploi (un peu différent) du verbe kfn au §460 a : (W.569) : "elle s'est courbée devant eux,les deux esprits-Baꜣ".Cf. WB.,t.V,p.32,où l'on distingue deux racines kfn signifiant "courber,se courber" (beugen) et "prendre" (fassen) Le signe (P.204 + 2), var. (M.342), (N.869),dont Sethe déclare le sens "obscur" (K.,t.IV,p.292), n'est pas tellement gênant ; c'est un déterminatif phonétique (kfn), représentant un objet courbe.Mais que faire du groupe des trois ,suivi d'un et du pronom suffixe ? La présence du signe ,trois fois exprimé,pour dire : "les mains" est attestée ailleurs (§ 743 d,voir plus loin p.83) ; ce pluriel n'est pas dans les Textes des Pyramides une anomalie. En revanche, la mention des mains d'Osiris,comme faisant l'objet d'une recherche particulière,apparaît très surprenante. Il est permis de supposer que le texte original a été altéré et que la graphie dont nous nous occupons dissimule celle d'un autre mot. Le seul qui convienne, paléographiquement et sémantiquement est dmꜣt,WB.,V,p.451 : "parcelles,débris", peut-être à l'origine : "découpures,tranches". Nous le rencontrons au § 1684 c, dans un passage où justement,on évoque le rassemblement des chairs d'Osiris : (M.447), var. (N.1258).Rien n'empêche de reconstruire un pluriel archaïque : dont un scribe ignorant

ou distrait aura fait .

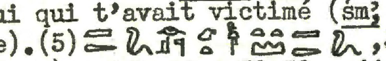
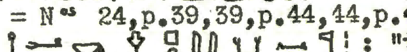
§ I009 a Sethe (K.,t.IV,p.293) considère cette phrase comme une subordonnée (finale), sans donner ses raisons. Nous pensons au contraire que c'est une principale et la conclusion de tout l'ensemble. Ajoutons que,dans les Stundenwache de Dendera,elle se retrouve isolée, dans un contexte différent, mais d'esprit analogue,où elle ne peut être qu'une principale (I).

Les éléments de ce poème,relativement simples,ont été groupés avec une logique et suivant une progression parfaites. Un premier thème donne le ton : la résurrection fait l'objet d'une annonce joyeuse qui sonne comme une fanfare, et dans laquelle une série d'antithèses oppose la condition du dieu ranimé à sa disgrace passée. La mort y est comparée au sommeil,à l'absence (2) ; elle ne fut qu'une épreuve momentanée,un état transitoire,alors que le retour à la vie apparaît comme définitif (3).On décrit ensuite le supplice et l'humiliation de Seth, dont la mise hors de combat ignominieuse (4) est, pour Osiris,une satisfaction morale non négligeable.Il s'agit,semble-t-il,d'un récit,mais certaines expressions ("vois ceci") donnent à penser que la narration se doublait d'un spectacle.Peut-être récitait on ces vers tandis qu'un prêtre (5),incarnant Horus,liait un "taureau sauvage" (smꜣ),avant de l'égorger comme une victime (smꜣ).L'éloge s'étend ainsi à toute la famille osirienne ; après Horus,le fils au grand coeur, c'est le tour d'Isis,l'épouse parfaite,dont

(I) Voir plus haut,p.44,note I.(2) Le thème de l'absence est à l'honneur dans le papyrus Bremner-Rhind,de même que celui du sommeil (que les Textes des Pyramides énoncent très souvent). Voir plus haut,p.46.Cf. aussi C.E. Sander Hansen, Der Begriff des Todes bei den Aegyptern, Copenhague I942,p.I2 et suivantes ; I7 et suivantes.(3) Cf. l'expression caractéristique mn.tỉ m ʿnḫ : "rendu stable dans (l'état de) vie".(4) Nous ne savons pas qui était la "grande,qui se trouve à Ḳedem" et sous laquelle Horus place Seth pour lui servir de monture.Pépi I er et Merenrê la donnent pour fille d'Horus,Pépi II pour fille d'Osiris.On observera que le traitement infligé à Seth obéit à la loi du talion : coup pour coup,ligotage pour ligotage.Sur le verbe ḳꜣs,voir P.Lacau,Annuaire du Collège de France,47e année,Paris 1947,p.I43.(5) Vraisemblablement le nouveau roi. Toutefois, étant donné les difficultés de l'opération (à moins de supposer qu'elle était simulée),une délégation à un technicien est possible.

l'action fut décisive, puisqu'elle a retrouvé Osiris et sauvegardé sa dépouille. Une autre annonce, plus triomphale encore que la première, sert de conclusion : c'en est fini avec le deuil, au sein des chapelles où sont réunis en assemblée (I) les dieux patrons du Sud et du Nord.

La forme du poème est extremement soignée : toutes les ressources de la langue et de la syntaxe contribuent à lui donner beaucoup d'éclat : antithèses (2), disjonctions (3) et, surtout dans la version récente, allitérations et jeux de mots (4). Rien de tout ceci n'est indifférent, et tenons pour certain que le choix et l'arrangement des termes n'étaient point laissés au hasard. De même qu'on était plus agréable aux dieux en utilisant, pour leurs temples, des matériaux coûteux, "indestructibles", mais aussi décoratifs et nobles, l'hommage prenait une valeur plus grande s'il était formulé en termes raffinés, distribués avec art. D'autre part, une remarque s'impose. Le texte traduit plus haut fait partie du "rôle" des génies de Pe. Nous ne sommes pas en droit d'en conclure que les <u>autres</u> acteurs s'abstenaient d'intervenir dans cet épisode de la veillée. Très probablement Isis et Nephthys chantaient aussi des poésies triomphales, ainsi qu'il fut de règle plus tard (dans les Stundenwachen de la Basse Époque, la phrase : "tu triomphes (5), Osiris, chef de l'Occi-

(I) Sir Alan Gardiner (J.E.A., I944 vol.30), p.26) traduit par "conclave" le terme <u>ỉtrtỉ</u>. (2) Voir le début, §§ I006 et I975. (3) § I007 a-b : "Debout ! Vois ceci ! Debout ! Entends ceci ! Ce qu'a fait pour toi ton fils _ ce qu'a fait pour toi Horus !" = "Debout ! Vois et entends ce qu'a fait pour toi ton fils Horus ! La disjonction est plus raffinée encore au § I976 b. (4) L'allitération est parfaite au § I007 c, car elle résulte de la mise en rapport d'éléments différents appartenant à la même racine (<u>ỉḥ(wỉ).f</u> ... <u>ḥ(wỉ) ṯw</u> : "il frappa ... celui qui t'a frappé" etc.). Au § I977, des jeux de mots l'enrichissent encore : "Horus a frappé (<u>ḥ(wỉ).n.f</u>) celui qui t'a frappé (<u>ḥ(wỉ) ṯw</u>), comme un boeuf (<u>ỉḥ</u>) ; il a victimé (<u>śmꜣ.n.f</u>) celui qui t'avait victimé (<u>śmꜣ ṯw</u>), comme une victime (<u>śmꜣ</u> = taureau sauvage). (5) , Junker, ouvr. cit., n° 33 p.35 (I ère heure du jour) = N°s 24, p.39, 39, p.44, 44, p.49, 26, p.53, 37, p. 58, I50, p.76. Cf. encore :  : "tu te livres à la joie, Ô puissant, soutien (<u>kꜣ</u>) de tous les dieux !" (récitatif de la Djériet, I ère heure du jour, Junker, ouvr. cit., n° 43, p.35).

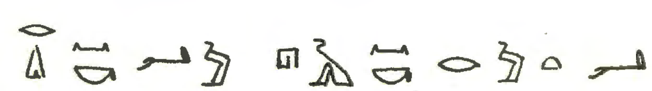
dent, tu triomphes !" revient comme un leitmotiv). Allons plus loin. On sait combien les textes et les représentations égyptiennes peuvent être elliptiques. Les chorégraphes participant à la veillée funèbre étaient sans doute en même temps des "récitants" ; toutes leurs évolutions donnaient prétexte à des chants, qu'ils devaient exécuter eux-mêmes (en alternance avec Isis et Nephthys, la Meniet ouret et la Smentiet), mais les rédacteurs des Textes des Pyramides se sont bornés, comme toujours, à une sélection. Ils ont donné un échantillon de la partie chorégraphique (la danse pathétique), un autre de la partie lyrique (le récitatif glorieux), alors que la première se continuait dans les rites joyeux, la seconde ayant commencé lors de l'exécution des rites douloureux. Le meme principe sélectif est appliqué dans les passages qui nous retracent l'histoire du grain : on donne simplement le point de départ, le labourage (<u>śkꜣ</u>) et le point d'arrivée, la moisson (<u>ꜣzḥ</u>) ; cf. § 874 a (communication orale de M. Pierre Lacau).

E

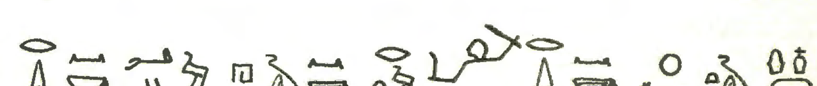
Les danses de joie

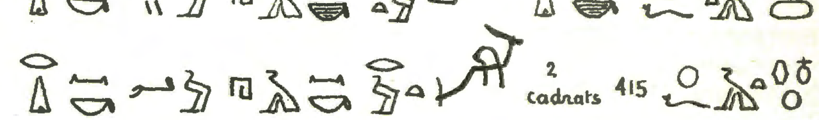
Trois passages des Textes des Pyramides, dont les deux premiers reproduisent un même archétype, nous ont conservé le souvenir des ébats allègres, cadencés, qui saluaient la résurrection osirienne :

I° § 863 a

P 144 

§ 884 a

P 162 

M 414 

§ 884 a (suite)

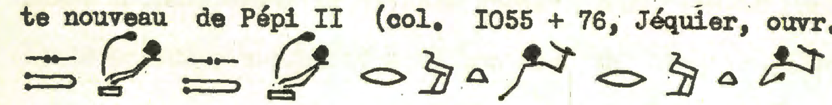
N 1055 + 22 

Bibliographie. A) Texte, Sethe,Pyramidentexte, t.I,pp. 481 et 493,à compléter d'après Jéquier, Monument funéraire de Pepi II,t.I, pl.XIII. B) Traduction, Sethe,K.,t.IV,pp.124 et 149.

"On te donne les mains,les danseurs descendent (="entrent en action" ?) pour toi,tandis qu'on te donne un repas hfꜣt".

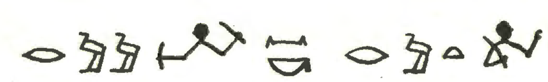
Les §§ 863 b et 884 b, qui nous montrent la Meniet ouret en train d'interpeller (mdw,§ 863 b,sbḥ,§ 884 b) Osiris nous invitent à situer le rite dans l'enchaînement des cérémonies funéraires, mais la solution du problème s'offre aussitôt. Les nouvelles danses ont lieu quand on s'apprête à ravitailler Osiris (§ 884 a) ; elles sont donc consécutives à la résurrection et ne peuvent être que joyeuses. Comment interpréter la phrase initiale ? Sans doute s'agit-il de l'aide apportée au dieu ranimé,dans ses efforts pour se redresser ; on lui "prêterait la main" (I). Rw(i)t(i)"danseur", est probablement ici un collectif, ou un pluriel archaïque noté par un singulier ; contrairement à l'opinion de Sethe (2), il n'y a pas de raison sérieuse d'en faire un infinitif substantivé.On notera la variété d'aspect des signes-mots, qui attestent l'instabilité de l'orthographe à cette époque ; les danseurs (mutilés) ne sont point figurés exactement dans la même posture chez Pepi I er et chez Pepi II. Merenrê les remplace par une femme, d'où l'on peut conclure que les exécutants appartenaient aux deux sexes. Pepi I er,enfin (§ 863 a),adopte un signe-mot (...) plus général, mais aussi plus simple, évoquant l'accompagnement musical et vocal de la danse plutôt que la danse elle-même. Quant au verbe hꜣi,dont la présence étonne,il marque certainement le dé-

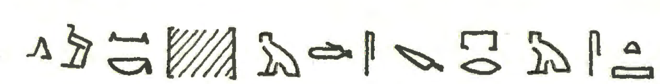
(I) Littéralement : "te sont données (rdi(w),passif) les mains",plutôt que (Sethe,K.,t.IV,p.124) : "les mains te donnent (des offrandes)". (2) Il traduit (ibidem) : "Es steigt dir der Tanz herab".

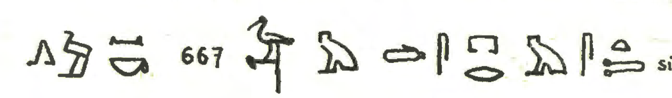
but des évolutions allègres et suggère peut-être une indication de mise en scène.Devons nous comprendre que la piste était située en contre-bas de l'estrade sur laquelle reposait le catafalque ? Avons nous affaire à une équipe nouvelle qui, attirée par la divulgation du miracle,fait son entrée ? Quoiqu'il en soit le mot hfꜣt : "repas" est un terme technique assez peu répandu.La danse,associée ici à la présentation des aliments, solides et liquides,est mise en relation avec les libations dans un texte nouveau de Pépi II (col. 1055 + 76, Jéquier, ouvr. cit.,pl. XIV)  "Libation ! Libation ! danse ! danse !" (I). La suite,où il est question des propos d'Horus, au sujet de son père, montre que nous avons là un récit concernant les rites joyeux de la veillée osirienne.

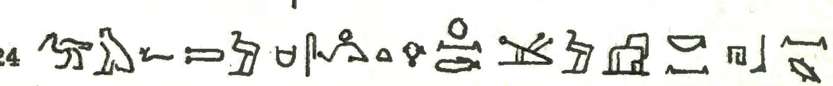
2° § 1906 reconstitué d'après Pépi II (Jéquier,ouvr. cit.,t.I,pl.IX) et Neit (Jéquier,Les pyramides des reines Neit et Apouit,pl.XXV).

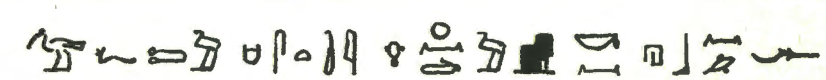
N. 719 + 24 détruit, sauf → 

Nt. 666 

N. 719 + 24 

Nt. 666 

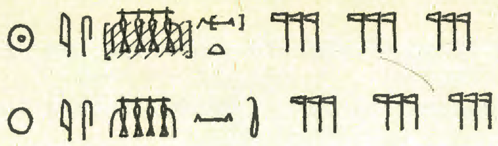
N. 719 + 24 

Nt. 667 

(I) Nous traduisons stꜣ par : "libation", faute d'un terme plus précis, mais il s'agit évidemment d'une opération particulière, comportant une affusion d'eau répandue sur une dalle posée à terre. Le début de notre texte se retrouve au § 1011 a :  (N.847),mais la traduction de Sethe (K.,t.IV,p.294) : "est répandue la libation qui doit être répandue" ne convient pas ici,rwi étant un intransitif.Autre interprétation,moins vraisemblable : "Libationneur ! Libationneur ! Danseur!"etc.

N. 719 + 24

Nt. 667



"Les danseurs ne cessent de danser pour toi
Thoth vient à toi,avec le couteau issu de Seth
Il te trouve siégeant sur ton trône d'ébène
comme Rê,qui est à la tete de l'Ennéade"

Ce beau texte,d'un intérêt exceptionnel,ne se laisse point interpréter sans peine, et nous devons tout d'abord établir la traduction.Le verbe rwi,à l'imperfectif,est pris ici dans son sens technique ; aucune difficulté de ce côté. ,groupe dans lequel il n'y a pas lieu de reconnaître l'adjectif mdś (I), dont le sens ne convient nullement ici, doit être coupé en m (préposition) + dś (substantif).M signifie,croyons nous : "avec" (2) dś est le nom d'un couteau de silex (3) "issu de Seth" soit parceque cette arme lui avait été arrachée par Thoth,soit,plus probablement, parceque le silex provient du désert, domaine de Seth (4).On trouve le même groupe (m + dś), employé dans des conditions qui ne prêtent,cette fois,à aucune équivoque,au § 442 c (W.552) : 553 : "il (Rê) tranche ta tête au moyen de ce couteau, qui fut (5) dans la main de Maȝfdetḥer".La seule différence est que,dans ce dernier texte,m signifie : "au moyen de",et non : "avec".Dès lors,tout s'éclaire ; le § 1906 nous fait plonger dans l'atmosphère, si particulière, des mystères osiriens.C'est l'épisode final.Thoth,dans son rôle d'allié d'Osiris et de justicier(I), rentre en scène,vraisemblablement après s'être battu avec Seth.Il tient encore son arme à la main,cette arme qui,ne fût ce que par son origine, lui vient de son ennemi.Tandis que se déroulent les danses joyeuses,Osiris ressuscité préside au spectacle, dans l'appareil d'un souverain triomphant.Campé sur un trône d'ébène, matière précieuse,rare s'il en fût, il trône,semblable à Rê,le chef de l'Ennéade.

(I) Le sens de cet adjectif est : "criminel, fauteur de trouble".Exemples dans les Textes des Pyramides : N.784 (§ I606 b) ; au pluriel : W.420 ; T.240 (§ 28I a).(2) C'est un sens peu courant,mais bien attesté. Cf. G.Lefebvre,G.E.C.,§ 490,8,p.243 et P.C. Smither dans J.E.A.,1939 (vol.26),pp.I66-I69.(3) WB.,t.V,p.486, Pyramides,§§ 270 c,962 a,I999 c.(4) Les métaux proviennent également du désert ; c'est pourquoi une herminette, employée dans les cérémonies de l'ouverture de la bouche,est appelée au § I4 a : "le métal issu de Seth" (N.2I5). L'interprétation que nous défendons permet d'expliquer au mieux le § 1999 c (N.798) : "celui qui tranche les têtes et les épaules est Thoth,avec le couteau issu de Seth" . Peut-être : "issu du domaine de Seth" serait-il plus précis.(5) Pour ce sens,cf. p.I23,n.5

F

Les jubilations

Le verbe hnỉ (2) désigne l'extériorisation d'un état d'âme,la joie portée à son comble,à l'occasion,notamment,de l'exécution d'un rite.Son dérivé hn(ỉ)w (3) est le nom même du rite correspondant,mais il a souvent une signification plus générale : "transports d'allégresse,démonstrations joyeuses". Il existe un autre dérivé : c'est le substantif hnỉwt (4) : "celle dont la joie éclate" la "jubilante",appellation technique d'une des femmes qui participaient aux cérémonies funéraires.

(I) Cf. Kees,Z.Ä.S.,I925 (t.60),pp.4-5 et Pyr. § 962 a (traduit d'après Sethe,K.,t.IV,p.243) : "aiguise ton couteau,Ô Thoth,l'aigu,le coupant" M.352 (2) WB.,t.II,p.493 : "jubeln jauchzen". Le Wörterbuch transcrit hnw mais : I° dans les passages des Pyramides où l'on rencontre (par ex. § 704 a,N.70I),il s'agit du substantif (dérivé en w final),non du verbe ; 2° la troisième radicale ỉ est attestée à la forme Sḏm.f (+ sujet substantival) aux §§ 897 d I997,et à l'impératif pluriel (T.337,§ 704 a ; P.487,§ 36I b,P.8I7,§ 704 a). (3) Dès l'instant que ce substantif est bâti (par suffixation d'un w, formation bien connue) sur une racine III ae. inf. on doit le transcrire hn(ỉ)w et non hnw, de même que nous avons kś(ỉ)w "posture courbée",sur kśỉ (voir p.2,n.3).(4) Formes : N.834 (§ 897 d) ; Nt. 630 (§ 897 d,Jéquier,pl.XXIII),604 (§ 1997, Jéquier, pl.XXII, la Heniout assimilée à Nephthys) ; Nt.68I (§ 897 d,Jéquier,pl.XXVI).

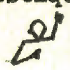
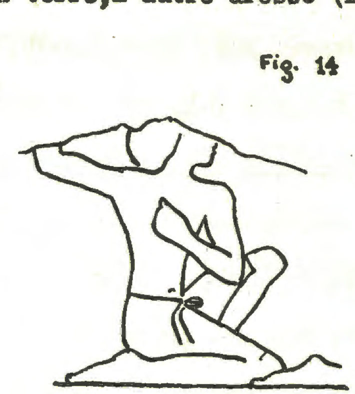
Essayons d'approfondir les modalités du rite et les circonstances dans lesquelles il entrait en jeu. Nous observons tout d'abord qu'il implique l'accomplissement d'une gymnastique assez spéciale. D'après l'idéogramme  (P.I7I, § 354 b) =  (Caire, stèle n° 20040, Moyen Empire) et les bas-reliefs royaux (I) et privés (2), le geste essentiel consiste à lever un bras en l'air tandis que l'autre est ramené, demi-fléchi, sur la poitrine ; les deux poings sont fermés. Ces mouvements, dissymétriques, mais simultanés, s'exécutent en général accroupi sur les talons, les deux genoux en terre (fig.I3), ou bien un genou en terre, l'autre dressé (fig. I4), quelquefois aussi debout (fig.I5, p. 75). Les jambes demeurent immobiles : tout l'intérêt se concentre sur les membres supérieurs. Nous n'avons là, probablement, que la notation d'une pose rentrant dans une série continue ; c'est le terme d'un geste, représenté à l'instant où va commencer un autre geste. Les artistes égyptiens ont souvent recours à cette méthode ; pour figurer un acte ou bien un ensemble d'actes, ils en dessinent la phase la plus importante, qui résume toutes les autres et les suggère (3). Dans ces conditions, il reste

Fig. 13



Le rite hniw. deux genoux à terre

Fig. 14



Le rite hniw. un genou dressé

(I) 2 genoux en terre : Von Bissing-Kees, Re Heiligtum, t.II, pl.I3, I8 (44 d) = notre fig.I3 ; un genou en terre, l'autre dressé : Borchardt, S'aꜣhu-reᶜ, pl.50 = notre fig.I4 ; Von Bissing-Kees, ouvr. cit., pl.I7. (2) Cf. entre autres exemples Von Bissing, Gemnikai, tome II, pl.I8, I9, 29 ; Capart, Rue de tombeaux, pl.98 et M.F.A.B., I925 (t.23), 26 fig. du haut). Voir aussi H.Müller, Der Hnw Gestus, M.D.I.K., I937 (t.7), pp.83-86, dont nous n'acceptons pas toutes les conclusions. (3) C'est toujours l'application du "principe sélectif" ; voir plus haut, p.69 (avant la section E).

à deviner quels étaient les mouvements des bras avant et après le geste dont le signe-mot hniw est la traduction en image. Il faut, surtout, en reconstituer les enchaînements, en découvrir le rythme et substituer à des représentations fragmentaires, immobiles, une évocation vivante, intégrale.

La figure qui précédait (et qui suivait) celle dont nous cherchons à reconstituer le contexte plastique en était, probablement, la reproduction exacte, mais inversée. Le bras levé s'abaissait vers la poitrine ; le bras plié, détendu, montait à son tour vers le ciel. Assurément, l'existence de ce chassé-croisé n'est pas attestée sur les bas-reliefs, mais il semble logique, et nous allons voir qu'il était nécessaire au déroulement normal du rite hniw. D'abord, si l'on avait eu recours à plusieurs attitudes, les monuments égyptiens en garderaient la trace (I). D'autre part, dans un exercice de ce genre, les deux bras doivent travailler alternativement, sinon l'équilibre du buste est compromis, la fatigue croît trop vite, et le mouvement devient pratiquement inexécutable, au moins dans les positions accroupies et agenouillées, les plus usuelles. Une seule question reste donc posée : le rythme était-il à deux temps ou à trois temps ? Un tableau d'Abousir (temple solaire de Néouserrê, fig. I6) (2) met en présence deux individus. A gauche, le dos tourné au pavillon royal, in-

Fig. 15



Le rite hniw (debout)

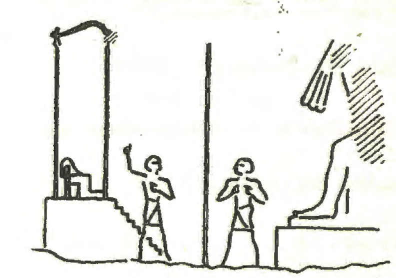
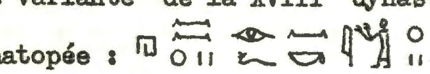
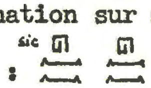


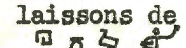
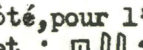
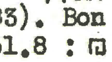
Fig. 16 Neouserrê. II. pl. 17, n° 43

(I) On ne note que l'essentiel, mais on note tout l'essentiel. (2) Von Bissing-Kees, Das Re Heiligtum des Königs Ne Woser Re, tome II, pl.I7, numéro 43 (fragment) = nos figures I6 (ensemble) et I5 (détail).

occupé,juché sur une estrade,"celui qui préside à Pe" (hr(i) P),debout, accomplit le geste caractéristique du hni͗w(fig.I6,p.75).A droite,en vis-à vis,un second personnage se tient près d'une autre estrade sur laquelle trône la statue du pharaon assis ; il a les deux mains,poings fermés, ramenées vers la poitrine.Faut-il en conclure qu'entre deux élévations, successives, des bras, on réservait un temps mort durant lequel ils restaient une seconde en repos,les mains presque en contact ? Cette hypothèse apparaît bien improbable.Le fait que ces deux hommes associés aux cérémonies joyeuses de la fête Sed (jubilé royal) soient représentés l'un en face de l'autre ne prouve pas qu'ils soient en train d'exécuter le même acte, et la seconde posture est peut-être simplement une attitude respectueuse, indépendante de la première. En outre, la mesure à trois temps "en décomposant" (le deuxième étant un temps faible) convient mal à une gesticulation rapide et violente ; elle en rompt l'unité,la rend plus fatigante et moins expressive.L'alternance pure et simple des extensions combinées avec les flexions, à gauche, puis à droite ou l'inverse (et ainsi de suite) s'adapte beaucoup mieux au style du hni͗w et aux exigences naturelles de ce genre d'exercice.

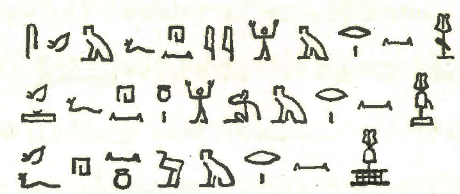
Rien ne permet d'affirmer qu'en ramenant un bras sur la poitrine,on la frappait intentionnellement. Cependant la brusquerie du geste,très vif, donc très court, pouvait entrainer certains heurts, dont il faut tenir compte.Cette rude gymnastique et les chocs involontaires dont elle était cause agissaient sans doute puissamment sur ceux qui s'y adonnaient.Si, comme il est probable,la cadence des gestes s'accélérait bientôt,l'exaltation morale croissait avec l'effort musculaire et la dépense nerveuse au point de déterminer un enivrement tout aussi flatteur pour la divinité (ou pour le roi) qu'il apportait de joie sauvage aux exécutants du rite.Ce n'est là qu'une hypothèse mais,dans un genre voisin,l'Égypte an-

cienne a connu les danses "extatiques",mêlées,précisément,d'acrobaties, (I) et les Dhikr des pays musulmans (2) fournissent un autre point de comparaison,d'autant plus intéressant qu'il est moderne,donc vérifiable. Gardait-on le silence lors de l'accomplissement du rite hni͗w ? La chose en soi n'est guère vraisemblable et les démonstrations qui s'achèvent, ou du moins peuvent s'achever, comme celles-ci,dans la frénésie,sont généralement coupées de cris,d'appels, de modulations plus ou moins animales. L'étude sémantique de la racine (3) va peut-être nous fournir une réponse précise. Il existe un dérivé,hnini (4),obtenu par réduplication des deux dernières radicales (forme Qtaltal) dont les conditions d'emploi sont éloquentes.Nous l'avons rencontrée en parallélisme avec i͗ꜣ (5) dans un texte (§ 500 c) où il ne peut s'agir que d'exclamations joyeuses :  (N.I308 + 42,Jéquier,pl.XIX) : "je te fais henini sur henini,je te décerne acclamation sur acclamation". Dans une variante de la XVIIIe dynastie, hnini est employé seul, comme une onomatopée :  : "Henini ! Henini ! Il (le prêtre funéraire) te décerne acclamation sur acclamation" (6) et les Pyramides connaissent aussi cet usage :  "Henini ! Henini !",s'écrie-t-on lors de l'ascension royale (P.645,§ I430 e). Ce cri bizarre,mais expres-

(I) Voir à ce sujet E. Brunner-Traut,Der Tanz im alten Aegypten (I938), pp.23-24.(2) Cf. Rinn,Marabouts et Khouan;I885,Depont et Coppolani, Les congrégations musulmanes,I925; Le Chatelier,les confrèries du Hedjaz et enfin une communication (inédite) : "le souffle dans l'Islam", donnée à la Société Asiatique (IO Mars I944) par M. Massignon,à qui nous devons les précédentes références, et que nous tenons à remercier ici.(3) Nous laissons de côté,pour l'instant, l'examen des relations existant entre  et :  hy, terme synonyme qui,très souvent,l'accompagne (WB.,t.II,p.483). Bon exemple de ce mot dans l'hymne à Osiris,stèle C 286 du Louvre,col.8 :  (B.I.F.A.O.,I930 (t.XXX),pl.I et p.735) (4) WB.,t.II,p.493 : "hnjnj,redupliziierte Form von " ; Sethe,K., t.IV,p.98 : "hnjnj,eine Erweiterung des hnw = hnj",Junker,M.D.I.K.,I940 (t.9),p.27.(5) Voir plus haut,p.33. (6) Tombeau de Khaʿ em ḥaꜣt (époque d'Aménophis III), copié par V.Loret,dans Mémoires de la Mission française au Caire,tome I er,p.I24.

sif,peut même être énoncé jusqu'à trois fois (I).Les textes du Moyen Empire parachèvent la démonstration ; dans une formule abydénienne,le dérivé en w final (hniw) construit sur le simple hni sert de complément direct au verbe sdm : "entendre".En pareil cas,la traduction la meilleure du substantif hn(i)w nous semble être celle de M. Charles Kuentz : "ovations" (2).Quelques exemples suffiront ; nous les empruntons aux Belegstellen du dictionnaire de Berlin (3) :

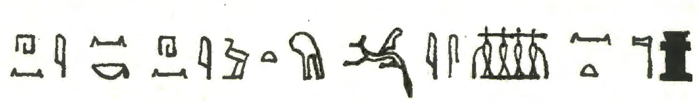
Stèle 20480 du Caire :
Stèle C 3 du Louvre :
Stèle 20516 du Caire :



"Puisse-t-il entendre les ovations dans la bouche des gens de Toȝ-our".

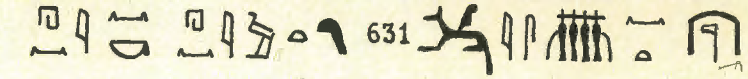
Reste à savoir comment il faut interpréter le substantif hniw et le verbe hni dans les passages des Pyramides relatifs à la veillée funèbre.Y sont-ils pris dans le sens général qu'on vient de mettre en lumière,ou dans le sens restreint,technique,étudié plus haut ?

On peut tout d'abord isoler un groupe de textes au sein desquels une femme,la Heniout (4), hniwt,tient le premier rôle. Les deux récitations (Sprüche 468 et 674) qui la montrent en action évoquent les actes essentiels du récitatif (glorieux), c'est-à-dire les interpellations (sbh,§ 898 a : Isis ; dsw (dsw(i) ?), § 1997 : la Smentiet) ; la liaison avec les cérémonies funéraires est donc nettement établie.

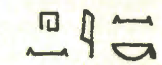
§ 897 d N.834 

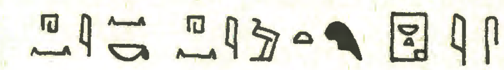
(I) § 1422 c : *sic* (P.638,N.1384).La lecture hnini pour est sûre,d'après le § 1430 e, où l'on rencontre (N.1314) à côté de (P.645). (2) Studies presented to F. Ll. Griffith,p.99.(3) t.II p.749.(4) Tableau des formes : cf. page 73,note 4.

§ 897 d Nt.630 (Jéquier,pl.XXIII) et 681 (Jéquier,pl.XXVI)

Nt.630 

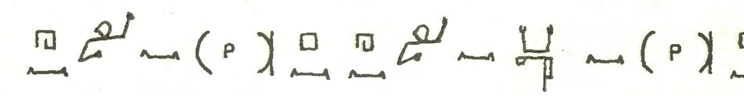
Nt.681 

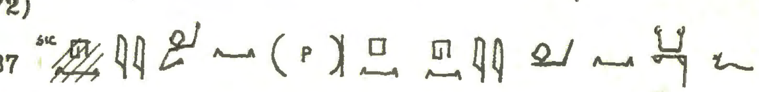
§ 1997 N. 796  797 détruit

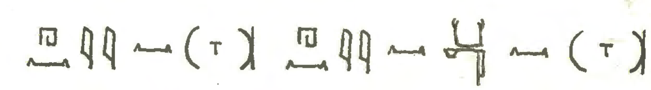
Nt.604  (Jéquier,pl.XXII)

Dans les textes postérieurs et les représentations figurées moins anciennes,l'exécution du rite hniw n'est jamais assurée par des femmes.Le sens général : "démonstrations joyeuses" est donc le seul qui convienne ici : "la Heniout (celle dont la joie éclate) fait éclater sa joie pour toi (I)",comme (fait) Nephthys" ; var. : "comme (fait) Anubis,qui préside au pavillon (sh) divin".

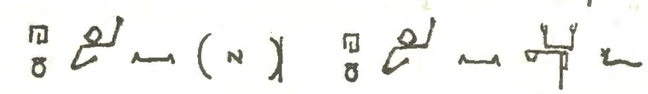
Les textes du second groupe ne sont que des doublets les uns des autres : §§ 354 b (= 356 d,357 d) ; 361 b ; 935 b , 704 a.

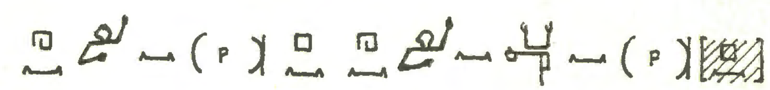
§ 354 b P.171
(356 d
357 d P.172) 

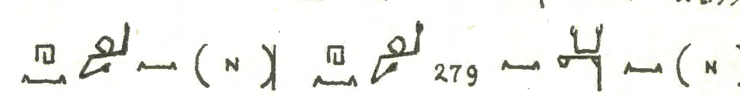
§ 361 b P.487 

§ 704 a T.337 

P.817 

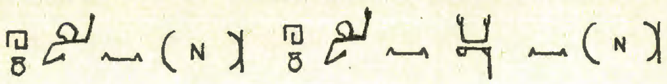
N.701 

§ 935 b P.179 

M.278 

(I) Plutôt que : "à ton sujet" ; voir plus loin,p.90.

§ 935 b (suite)

N.89I 

Comme l'a montré Sethe (I), ces phrases sont des "parenthèses",coupant une récitation.Il s'agit d'encouragements,le plus souvent à l'impératif pluriel (2), destinés à l'assistance, qu'on invite à se joindre au récitant.Dans certaines versions,l'idéogramme = fait suite aux éléments phonétiques du verbe hnỉ ; il manque cependant chez Téti (col. 337).Quand il est présent,nous ne sommes pas en droit d'en conclure que c'est par allusion au rite hnỉw. Ce signe-mot a d'abord servi à écrire le verbe hnỉ dans son sens technique "exécuter le rite hnỉw" (coincidence entre le sens et l'image) ; il a continué d'être employé _ un peu à la manière d'un déterminatif phonétique _ lorsque ce même verbe a été utilisé dans son sens plus général de : "jubiler,se donner à la joie". De même ailleurs (§ 2014 a) le signe-mot du danseur aux boomerangs accompagne, dans l'écriture,les éléments phonétiques unilitères du verbe rwỉ (N.8II ; Nt.6I9) signifiant "s'agiter,s'activer" quoiqu'en principe il corresponde seulement à l'acception restreinte de ce verbe ("danser") (3).En ce qui concerne hnỉ,dans les §§ précités,Sethe n'a d'ailleurs pas hésité à opter pour le sens général ("jubiler"), et nous traduirons avec lui :

"Donnez vous à l'allégresse pour le compte de Pépi !"
"Donnez vous à l'allégresse pour le compte de son Ka (4) !"

ou bien,lorsque le dérivé hnỉw (N.70I,N.89I) remplace l'impératif hnỉỉ,

(I) K.,t.II,p.69 : "Ausruf des Rezitators" cf. K.,t.III,p.29I : "704 a wie 354 b und an den im Komm. dazu zitierten Parallelstellen als Zwischenruf des Rezitators an die Zuhörer zu verstehen".(2) Erman 4,§ 380,p. I8I.Cette désinence se combinant avec la dernière radicale ,de manière à former le groupe nous montrerait,si nous en doutions,que est bien un III ae. inf..(3) Voir plus loin,pp. 85-86 (4) Noter la distinction,si nette,entre l'être physique et le Ka,élément spirituel.

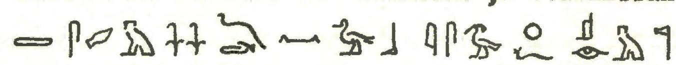
"Qu'il y ait des démonstrations joyeuses pour Neferkarê !"
"Qu'il y ait des démonstrations joyeuses pour son Ka (I) !"

A quel cercle d'idées se rattachent les passages dont nous venons de faire l'analyse ? Le premier groupe s'insère très naturellement,on l'a vu, dans l'enchaînement des cérémonies funéraires royales, mais il n'a rien de spécialement osirien.La mention de Nephthys,à laquelle on compare la Heniout,peut avoir été rajoutée.Anubis,(2) cité dans les mêmes conditions, est un très ancien dieu des morts,et son entrée dans la "famille" (3) osirienne semble avoir été tardive (4).Le second groupe est très nettement en relation avec des conceptions célestes et solaires : allusions à Rê (§ 35I a-d,356 a,357 b (récitation 265) ; 358 a-h (réc. 266) 703 a (réc. 405) ; 926 a-d,927 b,932 a-d,933 d (réc. 473) auquel,une fois (§ 703 b) le monarque est identifié de la manière la plus explicite (5),évocation des navigations sur les flotteurs (zhnwỉ) du ciel (6), etc.Dans aucun des chapitres précités il n'est soufflé mot d'Osiris.Les "jubilations" ne sont donc pas, comme on l'a cru longtemps, spécifiquement osiriennes (7).Tout-à-fait à leur place dans les rites commémorant la victoire d'Osiris sur la mort (8), elles ne s'en imposent pas moins lorsqu'on annonce,avec emphase,l'entrée du souverain au ciel.

(I) La construction est la même que dans la célèbre formule ḫ; m t ḫ; m ḥ(n)ḳt : "qu'il y ait du pain et de la bière par milleurs !".(2) Sous les IIIe et IVe dynasties,c'est lui qu'on invoque dans les prières funéraires,pour obtenir,notamment,l'alimentation dans l'au delà et le libre accès aux séjours des bienheureux ỉm;ḫww.Sur ce point,cf. R.Weill,Champ des Roseaux,ch.III,p.IIIet suiv..Le nom d'Osiris ne se répand,dans les mêmes prières,que sous la Ve dynastie.(3) Parents,mais aussi amis,au sens latin du mot (cf. Égyptien : ;bt).(4) Plutarque fait d'Anubis un enfant naturel d'Osiris et de Nephthys,conçu par mégarde (!),De Iside et Osiride,ch.38,44 (5) (§ 703 a,T.336) .... (§ 703 b,T.337) : "O Rê .... Teti que voici,c'est toi ! C'est toi,celui que voici,Téti !".(6) Dans les quatre récitations.(7) "Busiris .. semble logiquement le lieu d'invention de ces hnw,rites jubilant (Hilaria des rites isiaques) qui comportent chants et danses, par lesquels on commémore,aux funérailles d'Osiris,sa vie et sa résurrection" (Moret B.I.F.A.O.,I93I (t.XXX),p.73I,note 7.(8) Cf. Moret,ibidem,pp.736-737.

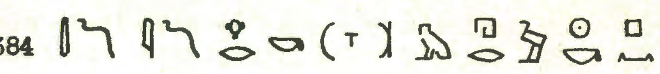
G

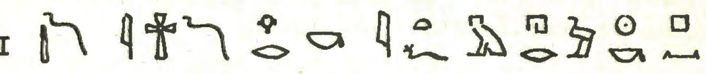
Autres scènes d'exaltation collective

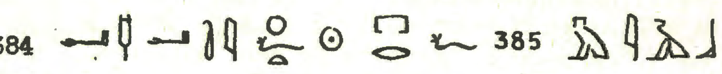
La **résurrection** est une chose ; la montée au ciel en est une autre ; on n'a que trop tendance à les confondre. Si, dans la première, il faut voir une seconde naissance (I), une "restauration", d'ailleurs miraculeuse, la seconde a pour condition une transmutation, un changement, non seulement d'état, mais de <u>classe</u>, dont le résultat est l'assimilation du roi aux autres habitants du monde céleste. C'est ce que nous dit en propres termes une formule des Pyramides dont il ne semble pas que l'importance ait été pleinement reconnue : "Terre ! (2) Ecoute ce (message) qu'a énoncé Gebeb lorsqu'il transformait Osiris en "lumineux", l'établissant en tant que divinité !"  (N.849, § IOI3 a). Nous voyons mettre en oeuvre ici, pour le compte d'Osiris, les célèbres "glorifications" s3ḫw (3) dont l'origine est indubitablement stellaire, puisque les esprits "lumineux" (3ḫw) ont d'abord été les étoiles (4) mais qui subirent, avant de s'intégrer à la religion osirienne, l'influence des conceptions solaires (5). La résurrection proprement dite, acte physique, déterminait chez les opérateurs et les assistants une première et légitime explosion de joie ; nous en avons décrit les manifestations. Mais elle avait pour corollaire la transformation en "lumineux" (s3ḫ) qui, seule, ouvrait l'accès du ciel et marquait le point culminant des rites, le dénouement triomphal de la veillée funèbre. Ce dernier acte du combat mené contre la mort : l'irruption glorieuse dans les étendues

(I) Cf. C.E. Sander Hansen, Der Begriff des Todes bei der Aegyptern, Copenhague 1942 ; G. Thausing, Der Auferstehungsgedanke in aegyptischen religiösen Texten, Leipzig 1943, passim. (2) Plutôt que : "Pays !", à cause de Gebeb, le dieu-terre. (3) WB., t.IV, p.24. Les traductions classiques : "glorifications", "béatifications", ne sont pas assez précises. (4) Pyr. §§ I52 et suiv., I6I et suiv., 656 c, 759 c ; cf. p.232. (5) Voir Drioton, A.S. I94I (t.XL), p.IOI3 et Grdseloff, Das aegyptische Reinigungszelt, I94I.

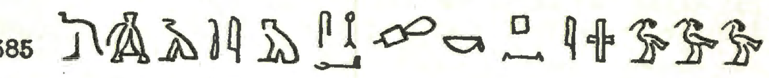
célestes, où montait une étoile nouvelle, donnait prétexte à des "scènes d'exaltation collective" qu'il reste à étudier. Nous en rencontrons la description tout d'abord dans un hymne au roi (§§ 743-744).

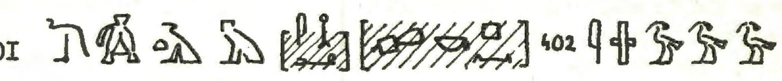
§ 743 a T.384 

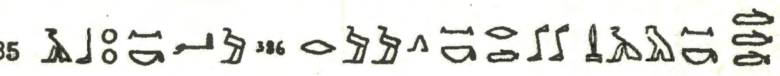
M.401 

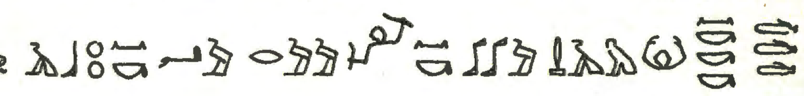
§ 743 b T.384 

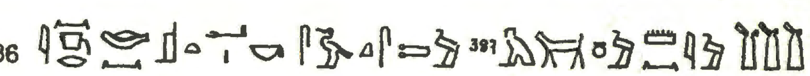
M.401 

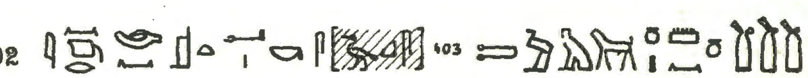
§ 743 c T.385 

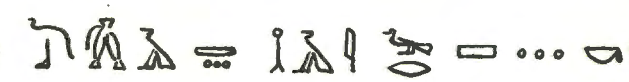
M.401 

§ 743 d T.385 

M.402 

§ 744 a T.386 

M.402 

§ 744 b T.387 

M.403 

"Salut à toi, père (var. "Ô Teti !"), en ce tien jour !

Alors que tu t'es mis debout en face de Rê, tandis qu'il monte à l'Est !
Et que tu t'es paré de cette distinction qui t'appartient comme à l'un des "lumineux" !

Les bras s'activent pour toi ! Les jambes trépignent pour toi ! Les mains virevoltent pour toi !

Après qu'Isis a saisi ta main, elle t'introduit dans le refuge <u>Mnw</u>

La terre se pare, tandis que clament (encore) tes veilleurs !"

§ 743 a M hrw.k pn : "aujourd'hui", suivant Sethe, K.,t.III,p.38I.L'emploi du pronom suffixe montre qu'il s'agit d'un jour solennel: "en ce jour réservé à toi ; en ce jour qui t'appartient !"

§ 743 b ꜥhꜥ.ti,pseudoparticipe.On notera la graphie du substantif Iꜣbt dans Téti 385 (rien que des phonogrammes unilitères !),en contraste frappant avec celle de M.40I,qui emploie le signe-mot tout seul, à l'exclusion de compléments phonétiques.

§ 743 c Dbꜣ.ti,pseudoparticipe.Sꜥh.k pn imi ꜣhw.Sethe (K.,t.III,p.382) rapproche ce passage de : [hiéroglyphes] § 795 d (P. 7I) et pense qu'on peut le traduire de deux manières : "deine Würde,die du unter den Geistern hast" ou : "deine Würde (eines) welcher unter den Geistern ist" (K.,t.IV,p.379). Cette deuxième interprétation semble préférable,mais on est en droit d'aller plus loin.Etant donné la prééminence du roi parmi les etres "lumineux", imi ꜣhw n'est-il pas l'équivalent de ꜣh imi ꜣhw,superlatif ; cf. [hiéroglyphes] § 548 a (T.48) : "le plus grand des dieux (qui eux-mêmes sont déjà grands)" ? Il faudrait alors nuancer la traduction de la manière suivante : "cette distinction qui t'appartient,comme au plus distingué des lumineux".

§ 743 d Le sens des verbes ꜣbh et dꜣm,conjectural,peut être déduit,en ce qui regarde le premier,du contexte,en ce qui concerne le second,de l'emploi de l'idéogramme [hiéroglyphe] (M.402).Dans des textes analogues (voir plus loin,p.85), dꜣm se dit des bras (§ I366 b) et des jambes (§ 20I4 a). Rwi,d'après le déterminatif : [hiéroglyphe] de Téti 385,n'a déjà plus son sens technique,mais n'en est pas très éloigné. Le curieux emploi du pluriel du mot drt : "main" (alors que les "bras" et les "jambes" sont au duel) donne à penser que ce terme a été ajouté, pour obtenir la composition ternaire dont les stylistes égyptiens faisaient grand cas (cf. § I008 b,p.65,discuté pp.66-67). La triple notation du suffixe .k (2e personne,masculin singulier) chez M.402 est un exemple typique de négligence (phénomène d'attraction visuelle,sous l'influence du groupe suivant).

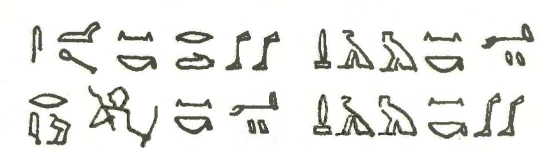
§ 744 a Nous ne savons pas grand chose sur l'édifice (un refuge ou un petit sanctuaire ?) dans lequel Isis introduit le roi.La lecture même de son nom n'est pas sûre ; nous conservons, provisoirement,la transcription de Sethe (K.,t.III,p.382) : minw,mais on pourrait songer aussi à : mniw.Sethe (ibidem) pense que cet édifice est la tombe (?) ou un réceptacle pour les "membra disjecta" (rassemblés) du dieu.

Ce bel hymne comprend deux parties ; occupons nous d'abord de la seconde (§ 744). Si nous n'avions que le § 744 a, la relation avec ce qui précède pourrait être établie d'une manière logique ; ou bien le rite qu'il évoque était localisé au ciel ; ou bien il se déroulait sur terre

Il s'agirait alors d'une cérémonie de clôture, et l'on songe aux fêtes d'Abydos, telles que les racontera plus tard Ii-kher-nofret,notamment au retour triomphal de l'effigie divine après l'ensevelissement : une prêtresse, tenant le rôle d'Isis, conduisait l'image du roi dans l'édifice Minw.L'expression : "la terre se pare" ferait allusion,non pas aux entreprises des hommes, soucieux d'afficher leur joie en décorant temples et maisons, mais au renouveau de la nature, plus exactement à celui des arbres et des plantes,conséquence immédiate de la résurrection osirienne. Il y aurait simplement passage d'un rite solaire et stellaire à une démonstration proprement osirienne, comme il est arrivé plus d'une fois. Contre cette interprétation séduisante, les objections ne manquent pas. Il ne s'agit point de savoir si les contemporains de Teti et de Merenrê ont prétendu combiner ici deux courants d'idées ; la chose est évidente mais de déterminer si, dans l'esprit des rédacteurs, le second passage évoquait une scène antérieure ou postérieure à la résurrection.L'étude du verbe hꜣi nous démontre que la seconde hypothèse est la bonne ; dans les Textes des Pyramides, la racine hꜣi s'applique toujours à l'expression du deuil. Nous pouvons donc laisser de côté le & 744,addition maladroite, dont les particularités graphiques établissent le caractère récent (I).

Le début,au contraire,présente une grande valeur nous le comprendrons mieux en faisant appel à deux variantes (2) :

§ I366 b P.6II
§ 20I4 a N.8II



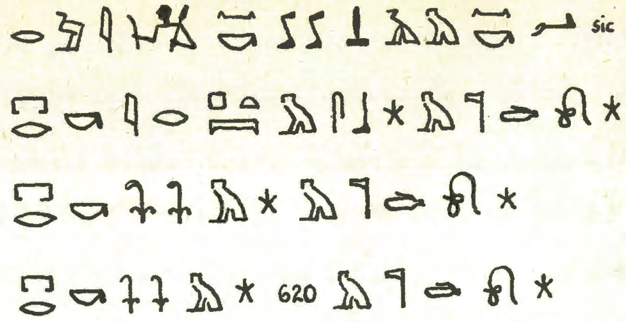
(I) Le § 744 emploie les formes récentes du pluriel (avec ∘ ∘ ∘) et le § 743 les formes archaïques, avec triple notation du signe-mot (drwt).(2) Pour la version de Neit,col.6I9,cf. Jéquier,ouvr. cit.,pl. XXIII.

§ 2014 a Nt.619

§ 1366 c P.611

§ 2014 b N.811

Nt.619



"Les jambes piétinent (1) pour toi ! Les bras s'agitent pour toi !"
Var. : "Les bras s'activent pour toi ! Les jambes s'agitent pour toi !"
Var. : "Les jambes s'activent pour toi ! Les bras s'agitent pour toi !"

"Tandis que tu montes au ciel, en tant qu'étoile, en tant que dieu du matin !"
Var. : "Tandis que tu montes là-(haut) (2), en tant qu'étoile, en tant que dieu du matin !"

Les versets précédents (3) rattachent cet épisode aux autres cérémonies funéraires, dont il est, ici, la conclusion : le roi fait son entrée au ciel sous l'aspect d'une étoile radieuse, celle qui brille au firmament quelques instants avant (et après) l'apparition du soleil (4). Nous comprenons mieux, dès lors, certaines expressions du § 743 le monarque, changé lui-même en étoile, est, en effet, le vis-à-vis de Rê (<u>h</u>ft <u>R</u>ᶜ) pendant son ascension glorieuse, et le verbe <u>ᶜḥᶜ</u> : "se tenir debout" "se mettre debout", doit être pris dans un sens technique, celui qui désigne le lever et la "station" (héliaque, dans le cas présent) des astres.

En bas, la joie atteint son comble et le signe <u>visible</u> de l'épiphanie royale coïncide avec un délire dont on ne saurait trop souligner qu'il est <u>collectif</u>. Le pluriel triomphe ici les solistes disparaissent, absorbés par la foule, où l'on ne distingue plus qu'une mêlée de bras tour-

(1) Littéralement : "elles frappent à plat (<u>sḳr</u>) le sol". (2) Sur cet emploi adverbial du démonstratif <u>nn</u>, voir Sethe, K., t.I, p.200, qui cite : (Borchardt, S'aʒhu-Reᶜ, t.II, p.86) "elle vient là". (3) § 1366 a <u>Sbḥ</u> <u>n.k</u> <u>Šmnt(i)t</u> <u>dšw(i)</u> <u>n.k</u> <u>Mint</u> <u>wrt</u> ; § 2013 b : idem. (4) qui figure au <u>WB.</u>, <u>sub</u> <u>vocabulo</u> <u>dwʒi</u> (t.V, p.423), doit être transcrit : <u>Nṯr</u> <u>dwʒw</u> (Sethe, K., t.III, pp.171, 356). L'<u>w</u> final est noté au § 935 c.

noyants, de jambes qui s'agitent en martelant le sol. Il n'est plus question à proprement parler de danses, aux évolutions régulières, dirigées par le chant et limitées d'ailleurs, à des professionnels. Tout le monde prend part à l'action et s'en donne à coeur joie ; nous avons là, en tenant compte de la différence des époques et des circonstances, l'équivalent d'une "fantasia" moderne.

Il n'est pas sans intérêt d'observer que ces manifestations délirantes ont leur contrepartie au ciel. Les transports des immortels quand le roi pénètre dans leur univers, le Ḳebḥou (<u>Ḳbḥw</u>), ne sont pas absolument identiques à ceux des humains ; sous le rapport du pittoresque, ils n'ont rien à leur envier. On en jugera par le récit suivant, que nous empruntons à une composition Héliopolitaine (récitation 518).

§ 1197 a P.408

M.583

N.1189

§ 1197 b P.408

M.584

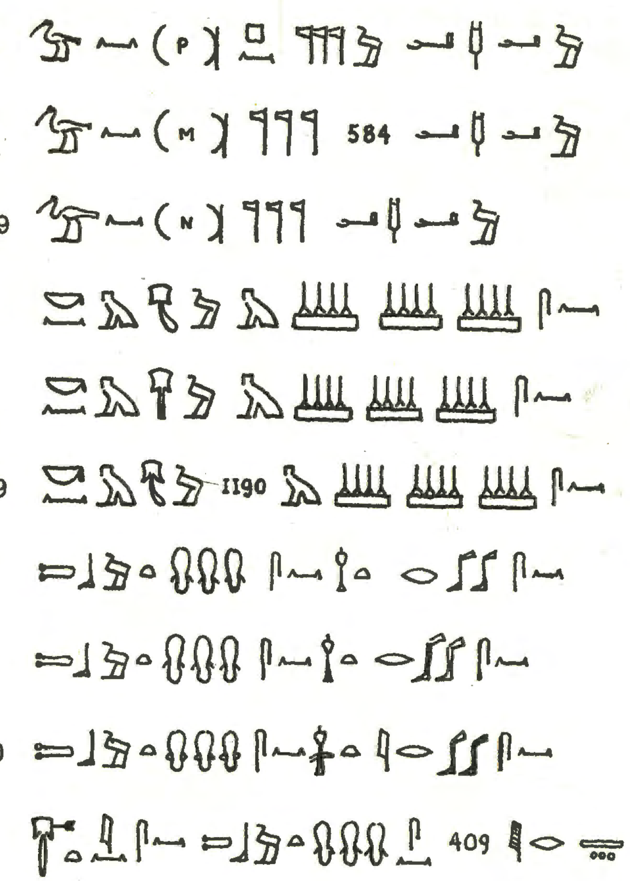
N.1189

§ 1197 c P.408

M.584

N.1190

§ 1197 d P.408





"Pépi que voici a trouvé les dieux dans l'attente, enveloppés de leurs étoffes à quatre fils,leurs sandales blanches aux pieds.

Alors ils ont jeté par terre leurs sandales blanches ; ils ont dépouillé leurs étoffes à quatre fils.

"Notre coeur ne fut point heureux jusqu'à ta venue !",disent-ils"

Commentaire philologique

§ II97 a ‘ḥ‘w,pseudoparticipe (de même § II97 b : knmw) cf. Sethe,Verbum,t.II,§ 44. Pour ‘ḥ‘ : "attendre" (en se tenant debout) = "faire antichambre" (mais ici la scène se passe en plein air !),cf. Lebensmüder,7 ; Blackman,Rock Tombs of Meir,t.IV,p.43,Sinouhé R I56 (références groupées par Blackman,J.E.A.,1930 (vol.I6),p.63).

§ II97 b a) Knm (WB.,t.V,p.I32), hapax. D'après l'idéogramme et le contexte,le sens du verbe doit être : "s'envelopper" (comme d'une peau ?).b) La lecture du mot écrit (au pluriel) par le signe trois fois exprimé reste douteuse,mais non le sens. Kees (Totenglauben,p.II9) traduit : "mit ihrem vierfadenleinen angetan".

§ II97 d a) Śtị.in.śn (et,§ II97 e,śzȝȝ.in.śn) formes Śdm.in.f,3e pers. signalées par Faulkner,J.E.A.,I935 (vol.2I),pp.I80-I8I (G.Lefebvre,soutenance). b) ir tȝ : "à terre". Le ciel, aussi bien que notre terre,a son "sol".

§ II97 e Śzȝȝ (WB.,t.IV,p.275) est,dans les Textes des Pyramides,un hapax,mais le sens ("dépouiller") n'est pas douteux non plus.

§ II98 a a) Pour ir : "jusqu'à ce que", cf. WB.,t.II,p.388 (ir Śdm.f). Ici, la préposition-conjonction est construite avec la forme Śdmt.f du verbe.b) Hȝi,par affaiblissement du sens premier("descendre") signifie : "arriver" ; noter le déterminatif dans Merenrê et Pepi II c) I.n.śn. Cf. R.O. Faulkner,art. cit.,à propos du § II97 d.

Le rythme violent,précipité, de cette démonstration très orientale,est suggéré par certaines expressions du texte : on imagine les dieux,debout, faisant la haie, dans leurs beaux atours, puis jetant brusquement sandales et manteaux, tandis que les compliments de bienvenue s'entrecroisent (I).Peut-être avons nous là,comme l'a suggéré Breasted (2),une tradition de cour,mais les gestes accomplis ne sont point simplement un témoignage d'allégresse, une marque d'enthousiasme ; en se dévêtant devant le roi, les dieux,ses collègues, proclament leur soumission (3) et reconnaissent,humblement,sa primauté.

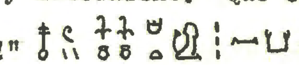
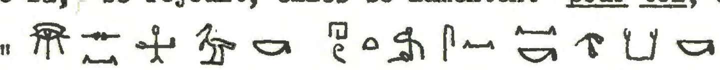
Conclusions

Au terme de cette étude, deux séries de remarques doivent être formulées.Il était indispensable, entre les divers épisodes que l'analyse a permis d'isoler, d'établir un fil conducteur au moyen duquel on pouvait les relier les uns aux autres. La synthèse que nous présentons nous paraît valable ; elle n'est, dans notre esprit,qu'une synthèse partielle, provisoire, et voici pourquoi. Trop d'éléments d'appréciation nous manquent encore.La veillée funèbre fait appel à des combinaisons multiples. Les personnages de la Meniet ouret et de la Smentiet, bientôt confondus avec Isis et Nephthys mais, à l'origine, très différents,en donnent une preuve, entre beaucoup d'autres. La fusion des données stellaires,solai-

(I) Cf. § 923 a : "chaque dieu, il se réjouit, à l'approche de ce Pépi !" (P.I75). Voir aussi les §§ 977 b, I233 c etc..(2) R.A.T.,p.89,note 6.(3) Voir les §§ où les dieux adorent le roi en posture courbée (!) : 303 b,I542 a ; cf. aussi § 2077 a-b,où ils addressent des acclamations (iȝw) au roi,comme ils font à Rê.

res et osiriennes, dans le rituel des Ve-VIe dynasties,parait indiscutable. Néanmoins peut-être les plus anciennes traditions égyptiennes ont elles connu trois veillées funèbres,correspondant à ces divers systèmes lorsqu'ils étaient encore indépendants.Nous avons raisonné,d'autre part comme si les funérailles s'accomplissaient en un jour (plus exactement une nuit et le jour suivant).Mais il n'est pas impossible que l'enterrement royal,d'une portée si grande pour l'avenir,non seulement du défunt mais du peuple entier, n'ait été que le terme d'une série de cérémonies échelonnées sur plusieurs jours (ce fut le cas plus tard, sous le Moyen Empire,en Abydos, lors de la fête annuelle où l'on commémorait la mort et la résurrection d'Osiris).

Dans tout ce qui précède,nous nous sommes efforcés de mettre en évidence la part très grande faite à l'éloge, mais il reste beaucoup à dire. Toutes les fois que nous avons rencontré un verbe exprimant la joie,la tristesse,l'admiration, suivi de la préposition n plus un pronom suffixe renvoyant au roi mort,c'est la traduction : "pour toi" ; "pour lui",et non : "à ton (à son) sujet",à laquelle nous avons donné la préférence ; qu'il nous soit permis d'exposer nos raisons.En général,dans ces panégyriques, dans ces condoléances aussi, les interprètes modernes de la pensée antique ont tendance à ne voir qu'une démarche polie, l'accomplissement d'une formalité décente mais, en un sens,platonique. Il est normal qu'on se désole à la mort du dieu ou du roi, qu'on se réjouisse lors de sa résurrection ; toutefois ce n'est là qu'un aspect d'une réalité complexe. Quand on limite l'explication des faits à ces remarques très simples, en épuise-t-on vraiment toute la richesse, en rend on compte dans l'esprit même de la vieille civilisation égyptienne ? Ce n'est pas sûr.Les observations qu'on a lues plus haut sont énoncées en se plaçant au point de vue des assistants,pleureuses,chanteuses,danseurs,veilleurs

ou plutôt à ce qu'on imagine avoir été leur point de vue.En réalité,les cérémonies funéraires auxquelles est consacrée la fin du présent chapitre sont agencées en fonction du roi, et du roi seul ; ce sont ses besoins qu'elles ont pour mission de satisfaire, et le code de politesse mondaine,s'il joue un rôle,n'intervient qu'en second lieu.Pourquoi tant de tristesse et tant de joie si l'expression du deuil et de l'allégresse, en tant qu'ils manifestent un attachement sincère, n'avaient point une utilité pratique, une efficacité réelle et immédiate ? C'est en ce sens,croyons nous, qu'il faut chercher le dernier mot de l'explication des rites funéraires pharaoniques et la raison d'être de leurs séquences tour-à-tour douloureuses et joyeuses.Quelques textes tardifs _ mais imprégnés des idées antiques, primitives _ nous y autorisent. "Que ces femmes (les chanteuses) sont bonnes pour ton Ka !"  déclare un des poèmes de Dendera (Junker,Stundenwachen,N° IO,p.65),c'est à-dire : "que l'intervention de ces femmes est profitable à ton être spirituel !"Encore s'agit-il des rites joyeux,mais les rites douloureux se prêtent à une glose analogue. Un texte capital,provenant,cette fois, d'Edfou,s'exprime en ces termes : "elles pleurent (Isis et Nephthys) et ton âme-Ba; se réjouit, elles se lamentent pour toi, et ton Ka en profite !"  (Junker,Stundenwachen,n°s 56-57,p.II6).La raison qui nous a fait adopter la traduction "pour toi" (et non : "à ton sujet") apparaît clairement à la lumière de cette citation éloquente.L'extériorisation de la douleur,celle aussi de l'allégresse, inspirent au pharaon une satisfaction profonde, et ceci n'est pas pour nous étonner, mais il y trouve son compte, il y puise un secours,dans son effort pour triompher de l'anéantissement ! Les spécialistes des rites funéraires, dignitaires (solistes) ou subalternes,ont eu certainement connaissance de ce fait,qui inspirait leurs entreprises

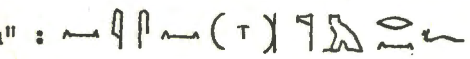
et justifiait leurs interventions ; quand ils dansaient,chantaient,sur le mode lugubre ou dans le registre joyeux, c'était "pour" le roi-dieu, et non "à son sujet". N'oublions pas que les cérémonies stellaires et osiriennes plongeaient leurs racines dans un passé très ancien ; la présence,au sein de leur trame, d'éléments correspondant à la mentalité la plus primitive n'a rien que de logique et de normal. Nous avons déjà donné quelques indications en ce sens, à propos des récitatifs.La résurrection est un travail,auquel, même engourdi,participe le défunt lui-même. Les passes magnétiques, les aspersions, infusent à son organisme reconstitué les énergies vitales dont la mise en circulation coïncide avec la première phase du retour à l'existence, mais encore faut-il que le mort ait conscience des transmissions dont il est l'objet. Plus on exalte sa force,ses dons,ses qualités,plus les uns et les autres deviennent réels, positifs,efficaces. L'hommage est alors,non seulement un devoir,mais un service ; spirituel dans son essence et son expression,orale ou plastique,il est,dans son application,lié à la matière,qu'il vivifie. Plus que les "louanges par acclamation" décernées aux immortels ou bien au roi vivant,les formes expansives de l'hommage,dans les rites funéraires,dégagent pleinement sa signification véritable : il est un honneur,sans doute, mais il possède en outre une valeur <u>tonique</u>,une capacité <u>stimulante</u> qui font, de son octroi, l'un des actes primordiaux,dans l'ordre social et religieux.

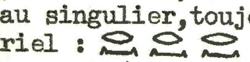
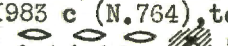
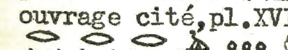
DEUXIÈME PARTIE

L'HOMMAGE AUX DIEUX DANS L'ONOMASTIQUE

Chapitre premier

La théorie des noms propres et l'onomastique religieuse

Le nom propre (I) est tout d'abord un signe conventionnel, une donnée linguistique par l'intermédiaire de laquelle on peut entretenir des rapports <u>personnels</u> avec ses semblables et avec d'autres êtres, notamment les dieux et les génies. Il a donc une mission <u>sociale</u>, son rôle étant d'assurer ou, si l'on préfère,de faciliter la discrimination des individus. Pour obtenir une audience auprès d'une divinité, il est indispensable de se faire annoncer par son nom,que des intermédiaires bénévoles "hissent" (<u>wtz</u>) au ciel (2).Il faut aussi connaître l'identité de celui ou de celle qu'on prétend aller voir."Teti a interpellé le dieu par son nom" :  disent les Textes des Pyramides (3). C'est pourquoi,de bonne heure,le nom tend à se confondre avec la personne même de celui qu'il désigne. Cette évolution s'est accomplie suivant deux directions.Il y a des noms agréables à entendre (4) ; d'autres sont déplaisants,selon qu'ils font songer à des êtres sympathiques ou antipa-

(I) Le présent chapitre a été publié, sous une forme condensée, dans le Journal de Psychologie Normale et Pathologique, oct. -déc. I948,pp. 463-472 : "Les fonctions,les pouvoirs et la nature du nom propre dans l'ancienne Égypte". Le "nom",<u>rn</u> (Copte : PAN), dont on observera,en passant, qu'il est une des notions pour lesquelles il ne peut exister de signe-mot,se présente,dans les Textes des Pyramides,sous les formes suivantes I° au singulier,toujours ,sauf au § I575 d (P.790) :  ; 2° au pluriel :  § I983 c (N.764),texte nouveau N.I308 + 7 (Jéquier ouvrage cité,pl.XVIII) :  (?) § 2I3I (N.IOI4) et enfin :  § I765 c (N.I5I).(2) §§ 340 a,348 c,36I a,520 b,597 c Pour <u>wtz rn</u>,cf. §§ 348 c,356 b,658 b.(3 § 336 b (T.223).(4) Cf. § 340 a et § 36I a,ou le "beau nom" (<u>rn nfr</u>) du roi est annoncé aux dieux.

thiques. On arrive de la sorte au sens dérivé rn = "renom", attesté déjà dans les Textes des Pyramides. Le passage le plus caractéristique est inclus dans le § 604 c-d (T.203), où nous apprenons que les portes du ciel doivent s'ouvrir pour le roi : "à la différence (ḥr) des hommes (ordinaires), qui certes n'ont pas de renom" : .(I). Parallélement, le "nom" est devenu un élément de la personnalité, au même titre que le Ka. Le § 908 a-b (P.I69) déclare : "tout va bien pour Pépi (quand il est) avec son nom" : "Pépi (re)vit (quand il est) avec son Ka" : I70 . Dans ce passage, la dignité éminente du Ka est mise en lumière par un artifice graphique ; le signe hiéroglyphique kꜣ est juché sur un pavois, comme les images divines et, en général, les objets sacrés, tandis que le mot rn n'a point encore droit à cet honneur. Ailleurs, au § I575 d (P.790), nous n'en sommes plus à ce stade, le mot rn est déterminé par l'indicatif des noms divins, le faucon sur son perchoir (ou sur une enseigne) : ("tout va bien pour Pépi) quand il est avec son nom"

Autre exemple au § I765 c (N.I5I), où il est question de "ceux qui possèdent les noms" : , sans doute les dieux.

Associé d'une manière indissoluble à leur personnalité (2), le nom par-

(I) Pour ce sens particulier de la préposition ḥr, cf. Sethe, K., t.III, p. I2I. Autre exemple de rn = "renom" : § I766 c (N.I52) : : "la renommée de Neferkerê est ici (au ciel), dans l'horizon oriental". Exemples moins sûrs : § 764 a (P.2I) : : "ton (re)nom (?) vit sur terre" ; § 899 b (P.I66) : "ton (re)nom (?) vit en présence des vivants". G. Lefebvre (soutenance) cite, pour le Moyen Empire, Naufragé I59 : "ỉmỉ rn.ỉ nfr m nỉwt.k : "établis ma bonne renommée dans ta ville". (2) Ceci résulte de ce qui précède, mais on peut invoquer aussi le témoignage de formules où la même phrase est énoncée deux fois, d'abord à propos d'une personne puis au sujet de son nom. Ex. § I372 b (P.6I4) : "tu n'as point de mal, ton nom n'a point de mal" : ; § I8I2 (N.498) : "il ne doit point mourir, son nom ne doit point périr" : .

ticipe à la vie même de l'homme et des dieux, mais il est bien autre chose qu'un signe, fût-il "animé". Fait pour s'intégrer dans un complexe organique (I), inférieur (serpents etc.) ou supérieur (hommes et dieux), le nom est lui-même une cellule vivante : il possède une existence qui lui est propre, et nous avons là dessus des témoignages décisifs. Il "vit", il "persiste" ( ) (2), sur terre (§§ 764 a, 899 b), près des hommes (§ 256 d : sic, W.378, var. : , T.I84) ou des dieux (, § 256 d, W.378). On souhaite qu'il "prospère" (rwḏ) ou qu'il "dure" (mn). (3) Par suite il est fragile, vulnérable ; si l'on affirme qu'il ne doit point périr (, § I8I2 c, N.498), c'est, apparemment, qu'il peut subir les atteintes de la mort. Il a besoin, pour subsister, d'être entretenu. Sur les conditions de cet entretien, les Textes des Pyramides gardent le silence, mais nous sommes abondamment renseignés par les documents du Moyen Empire. La recette infaillible pour maintenir en état un nom propre consiste à le prononcer (dm), plus exactement, en donnant à ce verbe son sens étymologique, à l'affuter comme un couteau (4). Le nom propre est exposé à des accidents graves, quelquefois provoqués ; il peut être l'objet d'attentats, de manipulations qui, en l'affectant, risquent

(I) Bien entendu certains objets, en apparence inanimés, reçoivent aussi des noms et, à partir de ce moment, ils sont imprégnés de vie (sceptres, couronnes, etc.). Les monuments eux-mêmes ne sont pas complets jusqu'à ce qu'ils aient reçu un nom, marquant leur individualité et vivifiant, pour ainsi dire, leurs matériaux. (2) Sur le sens de ce verbe (§§ 256 d, 764 a) cf. Sethe, K., I, p.I6I. (3) Rwḏ, § I660 c, I66I c et suivants. Mn, § I670 a. (4) Cf. Sethe, Urkunden des XVIII Dynastie, Uebersetzung, p.5I, note 4 "Den Namen jemandes scharf erhalten (wie ein Messer)" et stèle C 286 du Musée du Louvre (gravée sous la XVIII[e] dynastie (I ère moitié) mais reproduisant un texte du Moyen Empire, comme l'a établi Grapow (Z.Ä.S., I937 (t. 73), p. 75) : il s'agit d'Osiris, "celui qui a placé sa crainte dans tous les pays, afin que leurs habitants prononcent son nom par priorité (lit. "en avant") : (1.2. Texte dans Moret, B.I.F.A.O., I93I (t.XXX), p.735 et pl.II). Aux références données par Moret dans son commentaire (Urk.IV, IOI, I3I, I33) on pourrait ajouter de nombreux exemples. L'expression dm dś : "affûter un couteau" (WB., t.V p.449) est connue sous l'Ancien Empire (tombe de Ptah-shepsès à Abousir, Mariette, Mastabas, p.282, cités par Montet, Scènes de la vie privée, p.I57.)

de nuire à son détenteur. On comprend alors pourquoi des peines sévères sont prévues contre ceux qui énonceraient le nom du roi "méchamment" W.348 (§ I6 b,,W.348-349, älterer Text) (I). Gebeb les amoindrira, les réduira à l'impuissance (2).

Très réceptif, le nom propre ne se borne pas à subir des influences ; il peut à son tour en exercer, en transmettre, agir sur le monde extérieur et, bien entendu, tout d'abord sur la personne de celui ou de celle qu'il désigne. Au § 434 a, un dangereux reptile est appelé "l'invisible" (Ỉmn W.544). C'est une dénomination inhabituelle, forgée pour la circonstance, le nom usuel du serpent : Nemei, fils de Nemiet, étant cité plus loin : (§ 434 e, W.545). La raison d'être du nouveau nom apparaît très clairement dans la seconde partie du § 434 a (W.544 + I) : "cache-toi !" : . En affublant l'adversaire d'un surnom adéquat, on prétend l'obliger à se terrer (3). Ce passage est d'une importance essentielle pour l'élaboration de la théorie égyptienne des noms propres ; il démontre en effet que, dans la mesure où ils ont un sens et dans cette mesure seulement, ces noms sont actifs, et non simplement descriptifs. Les notions incluses dans leurs composantes linguistiques tendent, de virtuelles qu'elles étaient, à se réaliser en actes. Dès lors, s'il est facile de neutraliser un être en lui donnant un surnom maléfique, le résultat inverse peut être obtenu en lui conférant une désignation qui extériorise certaines qualités, certains pou-

(I) Ceux qui agissent ainsi sont des gens détestables : (w) (§ I6 a, W.347). (2) § I37 d-I38 b (W.209-2I0) mdw.t(ỉ).f(ỉ) nb m rn n Wnỉś dw ... wd.n św Gbb m tw; (à l'état d'homme de rien) m nỉwt ỉrt hm.f nn.f (si bien qu'il s'amoindrira et qu'il vacillera). Sur ce passage, cf. Sethe, K., t.I, pp.4-5 et II-I2. (3) Une variante intéressante (Téti 299) précise le sens de la racine ỉmn, telle qu'elle est employée dans ce passage : le premier idéogramme suivant le nom Ỉmn est un espace blanc, ménagé entre le bilitère mn et le second idéogramme ; même remarque pour le verbe : . Ainsi la notion d'invisibilité est suggérée, dans l'écriture, par un vide.

voirs. Les Égyptiens ont exploité ce procédé sur une très large échelle, non seulement dans l'onomastique royale et privée, mais dans l'onomastique religieuse. Si quelques noms divins (Gebeb, Osiris, peut-être Seth) (I) sont dépourvus de signification (cf. les noms humains Téti, Ibi etc.), le plus grand nombre se prête à une explication rationnelle, concernant la forme (type Ỉnpw : "celui qui a l'aspect d'un chien sauvage ỉnp"), les qualités (type Wp w;wt : "l'ouvreur des chemins") ou les appartenances (type Nbt h(w)t : "la dame du château") des divinités. L'élaboration de ces noms et celle des épithètes qui, très souvent, les accompagnent, traduisent une intention amicale et déférente, en même temps qu'elles correspondent à une nécéssité pratique. Ces démarches permettent une identification rapide, précise, des maîtres des sanctuaires mais, du même coup, leurs attributions deviennent plus certaines, plus réelles, et leurs qualités plus vivaces. En appelant "Oup-ouaout" le dieu de Siout, chacal ou chien-loup, on commémorait sans doute ses victoires à la tête des serviteurs d'Horus ; on lui procurait aussi les moyens d'être, plus que jamais l'"ouvreur des routes", au grand avantage du dieu _ et des pharaons, ses alliés _ (2). La détermination d'un grand nombre de noms divins n'a donc pas été une invention faite par des administrateurs en quête d'une terminologie commode, non plus qu'une récréation d'érudit. Cet acte fondamen-

(I) Ces noms, qui ne se rattachent à aucune racine connue, appartiennent sans doute au fonds le plus ancien de la langue. L'étymologie du nom d'Osiris ("le siège de l'oeil"), proposée par Sethe, Z.Ä.S., I934 (vol.70), p.I34, est très discutable. (2) Cette remarque permet de mieux comprendre la célèbre "formule de la mauvaise venue" (récitation 534), étudiée avec tant de sagacité par E.Drioton, dans les Mélanges syriens offerts à M.R. Dussaud, tome II (I939), pp.495-506. Les noms injurieux mis au compte des divinités hostiles, ou considérées comme telles, ne sont pas de simples sarcasmes, mais des charmes à pouvoir contraignant. Dans l'esprit du magicien, au rappel de ces dénominations infamantes, Khenti-irti, le "saliveur" (§ I270 b, P.502) se remettait à baver, Horus, l'"aveuglé par un porc" (, § I268 b, P.498) recommençait à souffrir de l'oeil et Seth, le "châtré" (§ I269 b, P.500) du bas-ventre.

tal rendait service à la troupe des divinités plus encore qu'à leurs fidèles (I). Inséparable des rites,il constitue l'accomplissement d'un devoir,un élément essentiel du service religieux et, dans une certaine mesure,la forme la plus simple et la plus naturelle de l'hommage,mais non la moins efficace.

Le nom est un accumulateur de forces internes, un réservoir d'énergies latentes,qui peuvent se décharger,pour ainsi dire,très aisément,et dont la libération n'est pas sans danger. C'est pourquoi la révélation d'un nom propre donne à l'opérateur tout pouvoir sur l'être qu'il interpelle en l'appelant par son nom (2)."Je sais ton nom,je n'ignore pas ton nom"

 (§ I434 a,P.646), déclare le prêtre funéraire au dieu du ciel, avant d'introduire, en faveur du roi, une requête,qui prend d'ailleurs la forme d'une conjuration (3).Ailleurs Ptah est prévenu : "Ounas le connait,il sait son nom" (§ 449 a,W.560).Ou bien on menace les dieux-nochers de communiquer leur nom aux hommes s'ils refusent le passage au pharaon : "si vous ne transportez point Merenrê dans ce bateau, alors il dira aux hommes votre nom que voici,celui que Merenrê connaît !" (§ I223 a-b,M.654)



(I) Aussi l'octroi des noms divins incombe-t-il aux dieux eux-mêmes. D'après Neit,col.746 (Jéquier, ouvr. cit.,pl.XXIX, récitation 666,place incertaine dans la numérotation de Sethe),ceux qui sont derrière le roi (imiw-ḥt) ont peur "à cause de ce tien nom qu'a fait pour toi ton père Osiris,(celui d') Horus daȝti" : .Un texte d'inspiration analogue (§ I734 a,M.736)attribue l'invention du même nom aux "dieux" ( ). Les quatre fils d'Horus apportent au roi son nom, comme une arme ou une parure (in.śn n.k rn.k pw n ihm śki,§ 2I02 a,N.990). Voir aussi §§ I693 c,I783 c. Il existait, en Egypte,une autre théorie sur l'origine des noms divins, rattachés,cette fois,aux mythes.Voir plus loin,p.2I0 (2)"Les noms sont des maîtres-mots" Moret,B.I.F.A.O.,I93I (t.XXX),p.730.(3) Même formule au début de la célèbre "déclaration d'innocence" du Livre des Morts (ch.I25), mais au pluriel.Sur l'interprétation de la récitation 569,où se rencontre,à partir du § I435 a, la particule négative w, suivant le verbe ḥsf , cf. Sethe, Z.Ä.S.,I924 (vol.59),page 63.

 (I).Dans ces conditions, les dieux ont tout intérêt à mettre à l'abri ce nom précieux et redoutable. Généralement,ils se tirent d'affaire en choisissant un "nom caché" (2),si mystérieux que leur propre mère ne le connaît pas (3).Sur ces noms cachés, les Textes des Pyramides nous apportent quelques éléments d'appréciation. D'après une formule (qui d'ailleurs ne s'applique point aux grands dieux,mais à l'échelle céleste,elle même divinisée)(4) on les obtenait parfois en altérant simplement la première consonne. "Moȝket vient,Poȝket vient",annonce le récitant au § 995 d (N.937).Suivant Erman (5),dont la conjecture est très séduisante,Poȝket serait un "nom caché" de l'objet (échelle) dont le nom vulgaire était : Moȝket : .C'est aussi l'avis de Sethe (6).On pouvait encore inventer une dénomination qui, tout en étant fort claire,n'était pas d'usage courant. C'est ainsi que, dans la récitation 569, le dieu du ciel total (auquel on assimile par la suite les dieux solaires et d'autres astres) s'appelle n dr.f : "Sans-limites" (§ I434 b,P.646),nom qui lui convient admirablement (7).Pourtant,sous l'Ancien Empire,cette désignation périphrastique ne se rencontre jamais sur les murs des temples funéraires ni des mastabas, ni même ailleurs dans les Textes des Pyramides.Enfin la récitation 30I,dans laquelle on s'adresse à Ptah,mais sans

(I) Pour wdf + Śdm.f,cf. Gardiner, Grammar 2,§ 352. est la forme Śdm.kȝ.f ; cf. Lefebvre,G.E.C.,§ 285.L'ellipse du pronom de rappel après le pseudoparticipe rḫi est bizarre.(2) C'est le rn štȝ (WB.,t.II,p.428) du Nouvel Empire.Le grand faucon perché sur les crénaux (bik ʿȝ ḥr(i) znbw) auquel est assimilé le roi (§ I778 a,N.I64) s'appelle "au nom caché" (littéral. : caché quant au nom) (3) Cf. § 394 c,W. 500-50I : "Ounas que voici est neb zaȝbout (possesseur du "flair" (?),comme un chien),lui dont la mère ignore le nom" 50I .Voir aussi § 276 c, W.4I6 : "O Grand Dieu,dont,toujours,on ignore le nom !" (4) Il fallait éviter que l'échelle, elle aussi, ne fût soumise au pouvoir des magiciens ; c'est pourquoi,en principe,on ne divulgait pas son vrai nom.(5) Die Religion der Aegypter,I934,p.303 traduction Wild,I934 p.346.(6) Kommentar,t.IV,p.280.(7) Cf. nb r dr (WB.,t.II,p.230),qui désigne,sous le Moyen et le Nouvel Empire,le soleil et Osiris solarisé.

jamais citer son nom usuel (I), nous met en présence d'un troisième fait, la multiplication des noms cachés. Le dieu de Memphis est harangué sous différents vocables : Nḥ(ḥỉ) "l'éternel" (2) (§ 449 a, W.560), Nḥ(ḥỉ) nb rnpt "Neḥḥei, seigneur de l'année" (ibid.), mʿḥꜣ mḥ "celui au bras combattif" (3) (§ 449 b), Ḥr ḥr(ỉ) Śḥdw pt "L'Horus qui préside au Seḥdou du ciel", et enfin śʿnḫ Rʿ rʿ nb "celui qui fait (re)naître Rê chaque jour". L'absence de la désignation traditionnelle (Ptah), la complexité croissante de ces noms, dont les plus simples sont classés en tête de la liste, et la présence de l'avertissement liminaire : "Ounas le connaît, il sait son nom" (§ 449 a) montrent que, dans l'esprit du rédacteur, l'énumération ainsi constituée englobait un ou plusieurs noms cachés de Ptah (4). Rien n'apparaît plus naturel. A la longue, les dénominations secrètes tendaient à se répandre, en raison même de leur caractère général. On en inventa constamment de nouvelles (5), on les mêla, peut-être, à des désignations banales ou moins chargées de mystère (6), de façon à créer de vastes ensembles, au sein desquels il était difficile, sans être initié, d'opérer un tri (7). Ainsi doit s'expliquer, sous le Nouvel Empire, l'extraordinaire prolifération des épithètes dont témoignent, par exemple, les listes rela-

(I) Cf. Sethe, K., t.II, pp.240-24I. (2) Ce nom doit être un dérivé du mot nḥḥ : "éternité". Les deux ḥ étaient sans doute en contact direct, d'où la présence d'un seul dans l'écriture. (3) Nous avons probablement affaire ici à un dérivé en m préfixe de ʿḥꜣ : "combat", suivi d'un accusatif de relation. (4) L'identification proposée par Sethe paraît solidement fondée mais, quand bien même il s'agirait d'un autre grand dieu, le caractère très spécial de ses dénominations n'en justifierait pas moins l'hypothèse relative à la présence de "noms cachés" dans cette liste. (5) Cf. l'épithète d'Osiris : "aux noms multiples" ʿšꜣ rnw, Stèle du Louvre C 286, l.I. (6) Il est possible que les "noms cachés" aient varié, l'intéressé en changeant fréquemment, pour dérouter les indiscrets. (7) Dans un fameux récit du Nouvel Empire, où Isis menace Rê, blessé par un serpent, de l'abandonner s'il ne lui découvre son véritable nom (Erman, Religion, I934, p.303, trad. Wild, I937, pp.345-346), le dieu énumère une longue série d'épithètes avant d'en venir au fait, bien malgré lui.

tives à Amon (Karnak, Louxor) et la grande litanie solaire des hypogées royaux de Biban et Molouk.

Nous sommes à présent bien armés pour étudier les noms qui glorifient les immortels, illustrent leur prestige, exaltent leurs dons et, par la vertu dynamique des mots, confirment et multiplient leurs pouvoirs. Le mode de présentation choisi tient compte du fond plutôt que de la forme, et le classement idéologique nous a semblé, non seulement le plus rationnel, mais encore le seul adéquat à notre sujet. Dans les chapitres qui vont suivre, on trouvera donc les noms groupés par affinités : généalogies, souverainetés, dignités, attributions spéciales. Toutefois nous avons accordé beaucoup d'importance aux conditions d'emploi des noms. Si l'on observe la manière dont ils sont traités dans la phrase, on voit qu'ils se divisent en trois séries : noms propres véritables, épithètes, "désignations périphrastiques".

Les noms divins proprement dits sont les substantifs ou adjectifs substantivés qui, dans l'usage courant, servent à désigner les dieux. Chaque divinité possède un de ces noms, et un seul.

Les épithètes, compléments naturels, mais facultatifs, des noms propres, les enrichissent en apportant des précisions utiles, généralement élogieuses ; leur nombre est, par définition, illimité. Bon nombre d'entre elles sont des adjectifs ; d'autres sont des substantifs employés en apposition. Les unes et les autres se reconnaissent au fait qu'elles suivent immédiatement les noms propres. Aux épithètes nous avons joint les mots employés comme prédicats, verbaux (wr N : "N est grand", correspondant à l'épithète wr dans N wr : "N, le grand") ou substantivaux (ṯwt wr ỉmỉ mśw Nwt : "tu es le plus grand des enfants de Nout", correspondant à l'apposition N wr ỉmỉ mśw Nwt : "N, le plus grand des enfants de Nout").

Les "désignations périphrastiques", enfin, servent de substituts aux vé-

ritables noms. Assez révélatrices pour tenir lieu du nom propre,on les rencontre parfois associées à ce dernier, mais sans mise en rapport directe (I). Plus souvent encore,elles sont employées isolément.Le contexte n'apportant plus aucune aide directe,certaines d'entre elles,trop générales,sont devenues presque anonymes.On discute encore sur l'identité du "dieu grand",Nṯr ꜥꜣ, souvent cité dans les textes de l'Ancien Empire.

Il n'y a,entre les diverses catégories de noms divins, d'autres barrières que celles de l'usage.Le nom propre a des chances d'être une épithète qui a fait fortune (2).La désignation périphrastique est fréquemment (mais pas toujours) un nom propre qui n'a pas réussi. Les échanges sont nombreux et complexes. Tantôt c'est un nom propre qui passe à l'état d'épithète, au moment où décline le prestige de son titulaire,éclipsé par un rival plus jeune ou plus vigoureux (Ḫnti imntiw : "Le premier des Occidentaux" (nom du dieu d'Abydos) devenant ḫnti imntiw (épithète d'Osiris, qui l'a supplanté à Abydos)) ; la nuance peut se marquer par l'emploi d'une minuscule au lieu d'une majuscule. Tantôt c'est un autre nom propre, lui-même suivi d'une épithète, qu'on spécialise dans le rôle de désignation périphrastique (§ 905 b : Ḥr imi wsḫt : "Horus qui est dans la salle large" = le roi).Il n'y a pas déclassement,mais enrichissement. Enfin le masculin et le féminin peuvent évoluer chacun à leur manière : Wp wꜣwt,"l'ouvreur des chemins", demeure nom propre (le dieu d'Assiout)

(I) Dans les formules : "en ton (son) nom de ...".(2) Psychologiquement il est permis de restituer devant beaucoup de noms divins un substantif tel que nṯr,"dieu",nṯrt,"déesse" : Khnoum = (nṯr) ḫnmw : "le dieu en forme de bélier ḫnm ; Sakhmet = (nṯrt) sḫmt : "la déesse puissante". Historiquement, on ne peut démontrer que l'onomastique religieuse ait connu cette évolution en deux temps, avant de se ramifier dans des conditions obscures, mais la succession, à une époque très reculée,des deux phases précitées reste probable. Ce n'est point la divinité des êtres surnaturels _ admise par tous _ sur laquelle il était nécessaire de mettre l'accent,mais leurs traits distinctifs,notés par les épithètes.La plus frappante _ ou la plus répandue _ aurait dépouillé ses attributions premières et serait devenue un nom propre.

tandis qu'à la même époque wpt wꜣwt,"l'ouvreuse des chemins",sert d'épithète à la déesse Neith (Steindorff,Das Grab des Ti,pl.45 et souvent ailleurs sous les IVe et Ve dynasties).

Quelques mots d'explication sur la méthode suivie dans la présentation des faits. Pour chaque dénomination nous donnerons, en note,les références aux Textes des Pyramides, par paragraphes,puis toutes les variantes graphiques,avec indication des sources.Ces variantes sont intéressantes pour l'étude de l'évolution du système de l'écriture ; nous espérons aussi que leur groupement facilitera le travail de restitution, dans la nouvelle édition de nos textes lorsque celle-ci sera entreprise.On trouvera ensuite la mention des conditions d'emploi du nom ou du qualificatif étudié,notée par une lettre majuscule (A. : apposition (substantifs) D.P. : désignation périphrastique ; E. : épithète (adjectifs ou participes) ; P. : prédicat). Tout le reste de l'analyse sera consacré au commentaire,philologique et idéologique.

Chapitre second

Parentés et filiations

Les anciens Égyptiens ont toujours attaché beaucoup d'importance aux généalogies,parceque la légitimité (I) consacrait le droit au pouvoir, de même que le droit à l'héritage reposait sur une filiation,directe ou indirecte.Rien n'était si désagréable,en Égypte,que d'être "fils de son père",c'est-à-dire enfant naturel (2).Et pour le roi,dieu sur terre,candidat,après la mort,à la survie impériale et céleste, rien n'était plus grave que d'établir solidement ses antécédents divins(3).La société des immortels, calquée sur celle du double royaume, tenait aussi beaucoup à ses lettres de noblesse,les documents généalogiques(4).Nous allons trouver,dans les Textes des Pyramides, des noms,des adjectifs prédicats,des épithètes en rapport avec la famille, considérée dans ce qui la fonde : la succession des générations,ou dans ce qu'elle implique : l'union des sentiments,la solidarité morale et religieuse. On examinera tour à tour

(I) Cet état de fait a laissé des traces nombreuses, non seulement dans les documents publics et privés,mais dans la mythologie.L'histoire d'Horus accusé par son oncle Seth d'être un bâtard (conte des démêlés d'Horus et de Seth)est un exemple typique.(2) (§ I4I b,W.2I3) var. (§ I563 a P.7II) : "les enfants de leurs pères", c'est-à-dire ceux dont le père était inconnu, suivant une conjecture de Sethe,K.,t.I,pp.24-25. Sur les misères inséparables,en Égypte,de la condition d'enfant naturel,voir G.Lefebvre,C.A.I.B.,I943,p.74.(3) Dans les Textes des Pyramides, l'origine divine du pharaon est un des thèmes le plus souvent traités. Cf. par exemple le § 2053 a (N.958) : "le père de Neferkerê est Shou,la mère de Neferkerê est Tefnout". On utilise aussi la preuve indirecte,dans une formule qui se rencontre cinq fois (§§ 659 c-d,728 b-c,809 b,2002 b-c,2203 b).La voici,d'après le § 659 c-d (T.29I) : "toi qui n'as pas de père qui ait pu t'engendrer parmi les hommes, toi qui n'as pas de mère qui ait pu te mettre au monde parmi les hommes". Mś(i)i,mś(i)ti sont des participes prospectifs (Gunn, Studies in Egyptian Syntax,pp.35-36).
(4) Le testament de Gebeb,qui joue un grand rôle dans les légendes divines,et en général les titres de souveraineté royale, sont contenus dans un étui spécial appelé mcks : var. : (WB.,t. II,p.I63).Cf. Selim Hassan,Hymnes religieux du Moyen Empire,pp.I87-I88.

les liens de famille (alliances,filiations,parentés diverses),les sentiments de famille (l'amour,très rarement la haine,entre parents),et,pour terminer,les devoirs de famille : l'assistance mutuelle et la participation au culte funéraire.

Les liens de famille

Les dénominations que nous allons passer en revue ont été groupées par divinités, suivant l'ordre généalogique de l'Ennéade héliopolitaine : les deux dernières sections étant consacrées à Sobk et au roi-dieu.Ce type de classement (auquel nous renoncerons en abordant l'étude des souverainetés divines (chapitre III)) est,ici,le plus rationnel et le seul qui permette d'éviter la dispersion des matières.

Atoum

Selon les théologiens d'Héliopolis, Atoum est à l'origine de l'univers et de tous les êtres. Il est le "père" par excellence,et l'on trouve le mot it : "père",devant son nom,au § 992 b (I), sans allusion spéciale à ses jumeaux,Shou et Tefnout. Cependant, on ne rencontre cette dénomination qu'une seule fois dans les Textes des Pyramides. Un autre titre,it nṯrw : "le père des dieux" (2), s'applique tout naturellement au démiurge héliopolitain.On le trouve,au § I52I a,employé comme apposition ; comme désignation périphrastique, il figure au § I95 c,dans un contexte où il n'est pas absolument certain qu'il s'agisse d'Atoum (3).Plus tard,il qualifiera d'autres dieux ; sa présence au § 408 c (4), comme épithète d'Orion,est assez étrange.

(I) Réf. : § 992 b (P.I99) : .Cond. emploi : A.(2) Réf. : § I52I a (partout) A.(3) Réf. § I95 c (W.270),même graphie. D.P.Le "père des dieux" met au monde la couronne Nt, dite wrt ḥkꜣw.(4) Réf. § 408 c (W.5I7) : var. T.328 : .

La désignation périphrastique rwtỉ "celui du lion et de la lionne (I) s'applique exclusivement au démiurge Atoum (2). Comme l'a bien vu Boylan (Thoth, the Hermes god of Egypt, p.5), cette forme équivaut, pour le sens, à un nisbé. C'est un duel a potiori : rwtỉ = rw + rwt, du type zꜣtỉ = zꜣ + zꜣt (3). Il faut donc traduire, non pas "he of the lion" (Boylan), mais : "celui du lion et de la lionne". Les graphies (Pépi II): var. : que le texte de Neit reproduit une fois (§ 2086 a), au premier abord singulières, sont en réalité tout-à-fait normales et ne doivent point faire illusion ; la lecture est bien rwtỉ, non rwrwtỉ. Pour des raisons de sécurité, chacun des signes (dont l'un représente rw, l'autre notant rwt) est remplacé par la lecture phonétique du masculin rw : , ceci afin d'éviter que le signe du lion, s'il venait à s'animer et à se détacher de la paroi, ne puisse nuire au souverain. Ailleurs (§ 208I b), le scribe de Neit a préféré couper en deux les lions : (de même au § 2084 b (Nt.29)) : "à la voix (ḫrw) de Neit") (4). Atoum est ici défini par son alliance avec les dieux félins de Léontopolis, ses voisins, devenus ses enfants (5). La dénomination rwtỉ appartient donc au fond le plus ancien de la théologie héliopolitaine, correspond au stade antérieur à l'invention de l'Ennéade.

Shou et Tefnout

Ce meme duel rwtỉ : (§ 447 a, W.558) : "le lion et la lionne" ,

(I) Réf. : §§ 696 c, 208I b, 2086 a. Formes : T.332 (§ 696 c) ; Nt.26 (Jéquier, ouvr. cit., pl.VII, § 208I b); N.622 (§ 696 c) ; N.976 (§ 208I b), 979 (§ 2086 a), Nt.3I (Jéquier, ouvr. cit., pl.VII) : D.P. (2) Le § 208I b donne l'équation rwtỉ = Atoum. (3) Le duel zꜣtỉ, désignant précisément Shou et Tefnout, se rencontre au § I248 d. Voir plus loin, p.I07. (4) Cf. P.Lacau, Z.Ä.S., I9I4 (t.5I), p.36. (5) Cf. A.Rusch, Stellung des Osiris, p.4. (6) Rw et rwt sont des mots très anciens, qui n'ont pas survécu dans l'usage courant.

pris, cette fois, dans l'acception habituelle, sans idée d'appartenance, est l'une des expressions qui servent à désigner Shou et Tefnout, les deux félins, patrons divins de Léontopolis, en Basse Égypte (I). Cette périphrase, qui met l'accent sur leur nature animale, est sans doute leur nom le plus ancien et peut-être, au début, n'en existait-il pas d'autre. Ils étaient, à l'origine, absolument indépendants de tout cycle religieux plus vaste, puisque le § 447 a les appelle "ceux qui, tous deux, ont créé leur double pouvoir divin (2), eux-mêmes, par eux-mêmes" : , mais le début du même paragraphe les associe déjà à Atoum : "tu as ta galette, Atoum, avec le lion et la lionne": (W.558) et les identifie à ses jumeaux : "ce sont Shou et Tefnout" : 559 (§ 447 b, W.558-559). Au § I248 d ces derniers sont "le fils et la fille", zꜣtỉ (3), désignation périphrastique précisée par une apposition : śntỉ : "le frère et la soeur" (4) et qui, cette fois-ci, insiste sur leur filiation en les subordonnant à Atoum, avec lequel ils forment triade (Atoum est : "celui qui a mis au monde le fils et la fille, le frère et la soeur, c'est-à-dire Shou et Tefnout" : M.530 , § I248 d). La dénomination zꜣtỉ ne prête à aucune erreur quand elle est accompagnée d'une glose, comme il arrive dans le dernier paragraphe cité. Ailleurs (§ I47-I49), on la rend plus claire en la faisant suivre du nom d'Atoum (génitif direct) : zꜣtỉ Tm : (5).

(I) Réf. : § 447 a, W.558. Forme : : D.P. (2) Cf. Sethe, K., t.II pp.232, 239. (3) Réf. : § I248 d. Formes : P.466 ; M.529, N.II08 : D.P. (4) Voir page suivante. (5) Réf. : §§ I47 a, I48 c, I49 c. Formes : W.2I7 (I47 a), 2I8 (I48 c), 2I9 (I49 c) N.709 + 56 (Jéquier, ouvr. cit., pl.VIII, § I47 a), 709 + 57 (§§ I48 c, I49 c), Nt.506 (Jéquier, ouvr. cit., pl.XIX, § I47 a); Nt.509 (§ I49 c), Ip. fr.4 (Jéquier, ouvr. cit., pl.XXXVIII, § I48 c) ; Wd.223 (Jéquier, Aba, pl.XXVI, § I49 c), avec = (Lacau, soutenance). Chez Oudjebten, ce déterminatif, qui représente un dieu assis, commence à se substituer à derrière les noms divins.

Complément naturel de la désignation périphrastique z3ti, snti :
"le frère et la soeur" (I) exprime la relation de parenté, non plus en fonction du père, mais en définissant le lien qui unit les enfants eux-mêmes. Sur les circonstances de leur naissance, voir plus loin, p.I98. Shou et Tefnout sont le premier couple fraternel, dont les descendants, Gebeb et Nout (première génération), Osiris-Isis, Seth-Nephthys (seconde génération), frères et soeurs, seront également maris et femmes.

Les jumeaux d'Atoum sont aussi le premier couple régulier. Mâle et femelle, ils ont eu Gebeb et Nout suivant les lois de la nature ; par là même ils ont donné naissance à toute la chaîne des divinités héliopolitaines. C'est pourquoi on les appelle encore : irti ntrw wttti ntrw : "ceux dont l'un a fait, l'autre a engendré les dieux" (2). Comme l'a bien montré Sethe (K., t.II, p.239), ces épithètes ne doivent point être dissociées ; leur construction est d'ailleurs bizarre et raffine sur les possibilités du duel a potiori. De même qu'un substantif féminin, au duel, équivaut, lorsqu'il s'agit d'une paire, au masculin suivi du féminin (rwti z3ti, snti), nous avons ici deux participes perfectifs au féminin duel, exprimant deux actes consommés par les membres d'un couple mais dont l'un (wtt) est le fait du mâle, tandis que l'autre (iri) est le propre de la femelle. Les choses se compliquent encore par le rejet, en seconde position, de l'expression relative au mâle (hysteron proteron). Bref, irti ntrw wttti ntrw qui, littéralement, signifie : "ceux qui, tous deux, ont fait les dieux, qui, tous deux, ont engendré les dieux" est le substitut de irt ntrw wtt ntrw : "celle (l'épouse) qui a fait les dieux, celui (le mari) qui a engendré les dieux". Cette fantaisie grammaticale, dont on conviendra qu'elle est un peu précieuse, n'a pas survécu dans la langue.

(I) Réf. : § I248 d. Formes : P.466, M.529 ; N. II08. A.
(2) Réf. : § 447 b (W.559). Forme : . A.

L'expression z3 Tm : "fils d'Atoum" (I) accompagne le nom de Shou au début d'un hymne (§§ I870-I872) que nous étudierons plus loin (2) et dans un nouveau texte de Pépi II, malheureusement assez mutilé (N.473 + 4) ; elle nous montre combien les Égyptiens tenaient au rappel de la filiation paternelle. Nommer un interlocuteur en ajoutant le nom du père est, pour celui qui parle, un trait de bonne éducation, pour celui qu'on aborde, une satisfaction morale à laquelle il n'était point insensible, si nous en jugeons par la popularité de la formule N z3 N : "Untel, fils d'Untel". Nous la retrouverons, en effet, appliquée à Gebeb (p.II0), à Osiris (p.II6), à Horus (p.I24), à Wr šps.f (P.672, var. : M.662), un fils de Ptah (§ I482 b), enfin au roi mort (pp.I29-I30). L'utilisation de z3 Tm comme désignation périphrastique (§ I742 c-d) achève de mettre en lumière l'intérêt qu'on portait, en Égypte, à la mention de la filiation. Si l'auteur de ce passage donne la préférence à l'expression : "le fils d'Atoum", quand il était bien simple d'écrire : "Shou", c'est que, peut-être, la première appellation, tout aussi claire que la seconde, semblait en outre plus flatteuse.

Il existe une variante, z3 n Tm (3), différenciée par l'emploi du génitif indirect. Cette construction, suivant Sethe (Kommentar, passim), fournirait un indice chronologique permettant d'attribuer à la rédaction du texte une date assez récente. Dans les formules des Pyramides, elle ne se rencontre pas souvent avec le mot z3 (voir pp.III-II6).

Une autre variante est z3 wr n Tm wtwti.f "le grand fils d'Atoum, son

(I) Réf. : §§ I742 c-d (M.785), I870 a (N.695), N.473 + 4, Jéquier, ouvr. cit., pl.V ; non inclus dans la numérotation de Sethe). Forme : partout : A.(§ I870 a, N.473 + 4); D.P. (§ I742 c-d). (2) P.204 et suiv.
(3) Réf. : § I376 b. Formes : (M.782) ; (N. II4I). Conditions d'emploi : désignation périphrastique (D.P.).

premier-né" (I).Les Pyramides nous donnent trois exemples de ce groupe, employé comme prédicat (§ I6I5 c,Shou,I8I4 a,Gebeb,I870 b,Atoum) avec , pour sujet, le pronom indépendant twt ,var.: (2ᵉ personne,masc. sing. : "c'est toi qui est ..."),l'ensemble étant toujours suivi du substantif (wtwti (wtwti.f)) en apposition. On le rencontre une fois employé comme sujet (§ I698 a et c). En dehors de Shou,il s'applique à Gebeb et à Osiris (voir plus loin,pp.III et II6) ; le nom du père étant également précédé de .Atoum n'ayant eu qu'un fils,l'aînesse n'est point en question.Wr : "grand",n'a donc rien à voir avec l'âge de l'héritier et zꜣ wr n'est pas ici,comme il arrive souvent ailleurs (WB. t.III,p.409) un synonyme de zꜣ śmśw : "fils aîné".C'est un qualificatif élogieux,le "premier-né" (wtwti) étant et demeurant justement le "grand fils",qu'il ait ou non des frères et soeurs.

Dans les Textes des Pyramides, on trouve aussi l'épithète pr(i) m Tm : "issu d'Atoum" (2) accolée au nom de Shou. Pri m (WB.,t.I,p.I22) est un substitut classique pour zꜣ : "fils" ; nous le rencontrerons plus loin (p.II6) à propos d'Osiris. L'expression s'emploie aussi avec le nom du père,bien qu'en principe elle doive se construire avec celui de la mère. Notons qu'ici,exceptionnellement,elle s'adapte parfaitement à son objet puisque Shou est issu (pri) par crachat (§ I87I a,voir plus loin,p.204) de la bouche d'Atoum. Au § 603 b, le roi est assimilé à Shou parcequ'on prétend lui ouvrir la "porte de Nout",fille de Shou (3).

Gebeb

L'apposition zꜣ Šw : "le fils de Shou" (4) est attestée dans le grand

(I) Réf. : § I870 b (N.695).Forme : D.P. (employée comme prédicat).(2) Réf. : § 603 b.Formes : (T.20I) (N.79I). E.(3) Ceci afin de lui ménager l'accès du ciel.(4) Réf. : § I6I5 a.Forme : (N.I26,Nt.375,Jéquier,pl.XIII) : A.

hymne à Gebeb (§§ I6I5-I626,voir plus loin,pp.2II-2I7) dont le petit hymne à Shou (§§ I870-I872, voir plus loin,pp.204-206) est une démarcation maladroite.Elle n'appelle donc aucune remarque spéciale.Zꜣ wr n Šw "le grand fils de Shou" (I),complété par l'apposition wtwti.f,var. wtw.f ne nous étonnera pas non plus (voir plus haut,p.II0).Dans l'unique exemple que nous en possédions (§ I6I5 c),wtw (M);var.: (Nt) est la leçon de Merenrê et de Neit ; Pépi II donne : (w)twt(i). Cette expression se rencontre isolée, et avec substitution du nom divin au pronom suffixe f au § 593 a : wtw Šw (T),var. wtiti Šw (N) : "le premier-né de Shou" (2). Wtw (WB.,t.I,p.377) est un dérivé substantival en w suffixe du verbe wt : "être ancien,être d'un certain âge",qui se trouve (au pseudoparticipe,2ᵉ pers.,masc. sing. : wt.ti) au § 650 a. Wtwti; comme wtw, dérive du verbe wt, mais le processus choisi est celui de la réduplication combinée avec l'adjonction d'un suffixe i (Sethe,K.,t.III p.I04).La forme normale est wtwti : (§ I289 a (P.545),I526 a (P.698)),var. wtwt(i) : (§ I870 a (N.695)) ; (§ I8I4 a,Nt.358,Jéquier,ouvr. cit.,pl.XIII). Celle que donne,au § 593 a,la version de Pépi II comporte l'assimilation de la 3ᵉ radicale à la finale i (wtwti > wtiti).Sethe (K.,t.III,p.I03) admet comme possible l'existence d'une troisième forme wtitw,d'après le sarcophage de Téti,§ 2 b et la rapproche de imitw < imwti.Toutefois la disposition des signes ne paraît pas très normale et la lecture du groupe reste douteuse.

(I) Réf. : § I6I5 c.Formes : (M.I27) : (N.709 + 44, Jéquier,ouvr. cit.,pl.VI) sic (Nt.376,Jéquier,ouvr. cit.,pl.XIII) D.P. (employée comme prédicat). (2) Réf. : § 593 a.Formes : (T.I83) (N.766). D.P. (T.I83) ; P. (N.766)

La filiation en sautant une ou plusieurs générations ne joue presque aucun rôle dans les Textes des Pyramides ; on en connaît cependant quelques exemples. Les §§ 874 b et 88I b mettent en scène Horus zꜣ Tm (I) : "fils d'Atoum" ; nous savons qu'en réalité le dieu-faucon était son arrière-arrière-petit-fils, d'où il résulte que zꜣ signifie : "descendant" et non : "fils" en ces deux endroits. Le § 1983 a déclare (N.763) : "les enfants de tes enfants t'ont redressé,premier-né !" : .Enfin,dans le grand hymne à Gebeb (§ I6I7 b),le récitant, parlant au dieu-terre, lui annonce qu'Atoum lui donne pour sujets les dieux de l'Ennéade réunie,pour "le grand fils de son fils que tu es" zꜣ zꜣ.f wr im.k (2). Cette filiation est indiquée ici pour des raisons d'opportunité,parcequ'Atoum et Gebeb sont directement en rapports et se succèdent immédiatement dans le gouvernement des immortels. Il n'en est pas moins très significatif de trouver employée la périphrase au lieu du nom propre ; sans aucun doute elle plaisait davantage, en même temps qu'elle convenait mieux.

Gebeb,dieu chtonien,n'est jamais représenté sous la forme d'un taureau mais Nout, déesse aux seins pendants (nhꜣhꜣt mnd(wi) : § I344 a,P.602), arc-boutée sur la terre,s'est confondue très tôt avec la vache céleste,comme le prouve une de ses épithètes : "celle à la longue corne", ꜣwt ꜥb (ibid.). Il est donc naturel que son mari Gebeb ait été nommé, par assimilation : "taureau de Nout" kꜣ Nwt (3). Cette appellation,isolée dans les Textes des Pyramides,nous donne un bon exemple des efforts tentés pour unifier l'onomastique dans le sens de la vraisemblance.Elle rehausse le prestige de Gebeb en le confondant avec un animal dont les Égyptiens admiraient la puissance sexuelle (cf. plus tard le personnage du kꜣ mwt.f) (I) et la combativité (le roi-taureau, piétinant et encornant ses ennemis sur les palettes archaïques ; kꜣ nht "taureau vainqueur",épithète de nombreux rois sous le Nouvel Empire).

Gebeb est appelé une fois : "le père",it (2), dans un passage où l'on rencontre le procédé, typiquement égyptien,de la disjonction (§ 1030 c, P.204 + 10) : "Pépi est venu vers toi,ô Père ! Pépi est venu vers toi, ô Gebeb !" (3).Nous avons déjà fait connaissance avec cette expression, appliquée à Atoum (voir plus haut,p.105).Plus intéressante est la désignation périphrastique wtt Wsir : "celui qui a engendré Osiris" (4). Employée en apposition,après it.k,elle est attestée dans une brève récitation (395) où l'on prend à partie un serpent. L'ensemble constitue une appellation indirecte,mais dont le mystère n'est pas bien obscur. Le reptile qu'on harangue est : "fils de la terre" zꜣ tꜣ (§ 69I a,T.3I7),c'est-à-dire de Gebeb. Le choix de la dénomination wtt Wsir n'est point fortuit ; en effet il s'agit de rappeler au serpent qu'il ne doit rien entreprendre contre Osiris,son demi-frère,dont on a soin de rappeler l'origine.Autrement Gebeb,leur père à tous deux,interviendra.

(I) Réf. : §§ 874 b,88I b.Formes : M.399 (874 b) N.949 (874 b) ; P.I62 (88I b) A.(2) Réf. : § I6I7 b. Formes : (M.I27) ; (N.709 + 45,Jéquier, ouvr. cit.,pl.VI) : D.P. Suivant la règle des mots composés,wr qualifie l'ensemble de l'expression, et non pas le second élément tout seul. Cf. (i)m(i)-rꜣ-pr wr : "le grand majordome".Pour la construction substantif + im + suffixe,voir Drioton,A.S.,I94I (tome XL),pp.620-62I.(3) Cf.p.II3.

Note 3 de la page II2.Réf. : § 3I6 a (W.452).Forme: D.P.
(I) Cf. plus loin,p.II5,note 4.(2) Réf. : § IO30 c.Forme : (P.204 + IO) : D.P.(3) L'archétype était rédigé à la première personne : iw.n.(i) hr.k it iw.n.(i) hr.k Gbb ; on a ensuite transposé le texte à la troisième personne du singulier,mais on a oublié de déplacer le groupe préposition + suffixe (hr.k) qui devrait être écrit avant le sujet substantival, (Pipi).(4) Réf. : § 69I b.Forme : (T.3I7) : D.P.

Nout

Suivant H.Junker (Die Götterlehre von Memphis, Berlin 1940,p.29), l'expression Hnmt Wr : "l'épouse du Grand" (I) serait une très ancienne dénomination dont le sens n'était plus compris à l'époque où on l'intégra dans les Textes des Pyramides et qu'on modifia de bonne heure, par l'adjonction d'un t au second élément, de manière à obtenir le groupe Hnmt wrt : "la grande protectrice (2).Hnmt Wr,dans cette hypothèse,doit être rapproché d'expressions analogues, plus récentes,il est vrai : Hnmt Nṯr : "la femme du Dieu" ; Hnmt Ỉmn : "la femme d'Amon", titres de Maꜥat et de la reine Hatshepsout (WB.,t.III, p.377,cité par Junker, op. laud.,p.29). Hnmt est un participe substantivé : "celle qui s'unit à". Wr est nécessairement un nom propre (le nombre des exemples de la leçon : huit en tout,exclut la possibilité d'une erreur graphique) dans lequel on est tenté de reconnaître, avec Junker,celui d'un grand dieu céleste des premiers âges. Au lieu d'opposer la théologie de la déesse du ciel,appelée elle-même : "la Grande", Wrt (3) à celle d'un rival masculin,on aurait fait de la première la compagne du second.

L'épithète mwt nṯrw : "mère des dieux" (4) accompagne au § I4I9 a un nom : (P.636), var. : (M.5I2,N.I095) dont le sens est obscur mais qui,s'il faut le lire hf(ꜣ)t nt šnwt comme l'a proposé P.Lacau (soutenance),signifierait : "le serpent du grenier" et ferait allusion à un mythe. Le contexte montre qu'il s'agit de la déesse Nout (Cf.WB.,t.III,p.75,sub voc. hfnt).Mwt nṯrw peut s'interpréter

(I) Réf. : §§ 778 b,827 c,834 c,I608 a.Formes : M.69 (778 b) P.I04(778 b),I05 (827 c),I09 (834 c),M.69 (I608 a),7I (827 c) N.73 (827 c),Nt.387 (827 b,Jéquier,pl.XIV) : D.P. (2) Voir plus loin,p. I80. (3) Voir plus loin,p.I8I. (4) Réf. : § I4I9 a.Formes : (P.636) ; (M.5I3,N.I095) : D.P.

de deux manières. Ou bien c'est une épithète appartenant au plus ancien répertoire, qui plaçait la déesse-ciel aux origines du monde,ou bien c'est une désignation qui fait de Nout la nourrice des dieux.

Celle-ci porte encore un autre surnom : "celle qui enfante Rê, chaque jour",mśśt Rꜥ rꜥ nb (I).Les conceptions religieuses auxquelles se rattache cette épithète sont tout-à-fait étrangères à celles d'Héliopolis,et peut-être antérieures à leur élaboration. Nout n'est plus ici la petite-fille du démiurge,mais une grande déesse indépendante,souveraine des espaces célestes (2) où,tous les matins,elle enfante le soleil.On ne souffle mot de son mari ; il n'est nullement certain qu'au début on lui attribuait un partenaire mâle.Ce raisonnement vaut également pour Isis(3). Quoiqu'il en soit, d'après les idées reçues sous la XVIII[e] dynastie, la déesse du ciel conçoit et met au monde le soleil par elle-même ; ce dernier la féconde à son tour et renaît chaque matin de sa mère devenue sa femme. Il semble que ce mythe soit à l'origine de la notion du kꜣ mwt.f (4). Bien qu'elle contredise absolument les dogmes héliopolitains,cette théorie de Nout mère de Rê est restée vivante et populaire jusqu' aux derniers temps de l'histoire d'Égypte. On en trouve l'illustration,non seulement dans les tombes royales de Biban el Molouk, mais sur les murs des grands temples ptomémaiques et romains. L'association Gebeb-Nout serait l'oeuvre propre des théologiens d'Héliopolis.

Osiris

Sur Osiris, les épithètes et les désignations périphrastiques des Textes des Pyramides nous apportent une documentation abondante.

(I) Réf. : § I688 b (M.452).Forme : : E .(2) Voir plus loin,p.246.(3) Sur Wr,mari de Nout,voir p.I80.(4) Lit. : "taureau de sa mère".Les origines du Kamoutef sont obscures et ce personnage a été identifié à Min de Coptos,dieu de la fécondité,puis à Amon-Min thébain.

L'appellation "mon fils de mon flanc",zꜣ.(ỉ) n ẖt.(ỉ) (I),placée dans la bouche de Gebeb, qui reconnait ainsi Osiris pour son enfant, désigne le fils corporel,par opposition au fils adoptif.Sa valeur juridique est donc extrêmement importante. L'expression zꜣ.(ỉ) n ẖt.(ỉ),qui deviendra classique,est naturellement tout d'abord un propos de femme(2),mais par extension, elle est entrée dans le vocabulaire des hommes. Nous n'avons pas grand chose à dire sur : "fils de Gebeb",zꜣ Gbb (3), et son équivalent "celui qui est issu de Gebeb",pr(ỉ) m Gbb (4) ; les dénominations de Shou et de Gebeb (pp.I09-II0), comportent des formations identiques. Même remarque à propos de : "le grand fils de Gebeb,son premier-né" (5). Dans les trois cas, les mêmes expressions se retrouvent,suivies du même substantif en apposition (wtwtỉ,var. wtw) au sujet du grand-père (Shou) du père (Gebeb) et de leur petit-fils et fils (Osiris).Nous sommes donc en présence d'une formule passe-partout, élaborée dans un même centre, probablement sous l'influence héliopolitaine.La version de Pépi II ajoute : ỉwꜥw.f : : "son héritier" (N.499,§ I8I4 b),apposition qui évoque le transfert de la royauté à Osiris.

Moins banale,quoique fort simple,est l'expression : "premier fils de Gebeb",zꜣ Gbb tpỉ.f (6),qu'on peut comparer,pour la structure grammaticale,à zꜣ.f mrỉỉ.f : "son fils chéri" (7).Zꜣ.f tpỉ.f n'est d'ailleurs pas

(I) Réf. : § I c (sarcophage de Téti,couvercle).Forme : ... : P. (2) Cf. plus loin,p.II8.(3) Réf. : §§ I448 a,I540 b,I833 c. Formes : P.703 (I540 b) ; P.654, M.758 (I448 a), N.552 + 37 (I833 c) : A. (§ I833 c) ; D.P. (§§ I448 a,I540 b). (4) Réf. : § I986 b Forme : (N.765) : E. (5) Réf. : § I8I4 a-b.Formes : (N.499) ; (Nt.358 Jéquier,ouvr. cit.,pl.XIII) P.(6) Réf. §§ 793 b,I0I2 a,I259 b,I7I0 b. Formes : P.479 (I259 b) ; N.I267 (I259 b) N.3-4 (793 b) ; M.698,N.I3I9 (I7I0 b) P.204 + 3 (I0I2 a) P.69,M.I00 (793 b),N. 848 (I0I2 a) A. (§§ 793 b,I0I2 a,I259 b) D.P. (§ I7I0 b).(7) Cf.p.I32.

un simple substitut d'wtwtỉ (var. wtw) ; Osiris a eu un frère cadet : Seth ; deux soeurs : Isis et Nephthys.Il est le premier enfant d'une lignée et personne avant lui, s'il faut en croire les traditions légendaires,ne s'était trouvé dans ce cas.

"Héritier de Gebeb",ỉwꜥw Gbb(I) est un surnom caractéristique.ỉwꜥw (2) appartient à la série des dérivés en w final (sur ỉwꜥ (WB.,t.I,p.50) : "hériter de" (avec régime direct,§ 30I a) ; "être héritier" (employé absolument,§ I989 a).C'est à propos d'Osiris,précisément,parcequ'il avait des frères et soeurs,que la question successorale a été résolue pour la première fois. On aurait tort de voir dans l'apposition ou la désignation périphrastique ỉwꜥw Gbb une expression simplement décorative et purement honorifique ; son importance juridique est au contraire fort grande et toute la doctrine égyptienne des successions royales,par ordre de primogéniture dans la lignée masculine, est théoriquement basée sur le précédent osirien. ỉwꜥw.f : "son héritier" (3) et : ỉwꜥw ỉt.f Gbb "héritier de son père Gebeb" (4),sont de simples variantes de ỉwꜥw Gbb.

L'appellation : ḥr(ỉ) nst Gbb : "celui qui est sur le trône de Gebeb", (5) apporte au contraire une nouvelle précision juridique. L'élément essentiel de l'héritage (lorsqu'il est transmis à un fils aîné),c'est la

(I) Réf. : §§ 7 b,I489 a. Formes : P.65,sarc. M.,Ouest, couvercle,sarc. N.,Est,N.I36 (7 b) ; sarc. N.,Ouest (7 b) ; P.684 (I489 a) ; N.I308 + 44 Jéquier,pl.XIX (I489 a) : A. (7 b) ; P. (I489 a,N) ; D.P. (I489 a,P.). (2) : ỉwꜥ est accompagné de tous ses compléments phonétiques unilitères aux §§ 475 a (W.583),II6I c (N.I079) et I489 a (N.I308 + 44).(3) Réf. : § I8I4 b. Forme : (N.499) : A.(4) Réf. : § 483 c. Formes : (W.593) ; (P.680) : D.P. (prédicat). (5) Réf. : §§ 2 b,I538 b. Formes : sarc. T.,fond (2 b): (P.702,§ I538 b) D.P. (2 b) P. (I538 b)

charge paternelle (ici la royauté).Le fils aîné est vraiment l'héritier quand il monte sur le trône de son père (ou assume ses emplois civils). Mais l'héritage peut être contesté ; en tout état de cause,il doit être confirmé par un tribunal compétent. La désignation périphrastique : "celui à qui il a donné son héritage, devant la grande Ennéade", di(w).n.f n.f iwʿwt.f m-bꜣḥ Pśdt ʿꜣt (I) contient une allusion à cet ordre de fait. Ici l'objet du débat est l'investiture officielle, accordée par Gebeb à son successeur, le roi d'Égypte,identifié à Osiris, auquel il remet son héritage en présence de la curie divine héliopolitaine.La formule di(w) n.f n.f iwʿwt.f m-bꜣḥ Pśdt ʿꜣt est une donnée du protocole pharaonique. La reconnaissance théorique à laquelle elle se trouve liée doit être consacrée, à chaque changement de règne ; elle ne se confond pas avec une décision du même genre mais unique, prise en faveur d'Osiris ressuscité,après la défaite de Seth (§ 96I c-d).

Osiris fils de Nout

Osiris est appelé : "le fils corporel de Nout", zꜣ Nwt n ht.ś (2),ou bien : "le fils de Nout,qui a ouvert son flanc",zꜣ Nwt wp ht.ś (3).La seconde de ces expressions, sans doute plus ancienne,et plus précise encore que la première,n'a de signification qu'en parlant de la mère,mais par une de ces extensions dont on connaît d'autres exemples (4),on la trouve aussi,en dehors des Pyramides,appliquée au père(WB.,t.III,p.356) Mś(ii) Nwt,"né de Nout" (5) et mś(i)w Nwt, "enfant de Nout" (6) ne dif-

(I) Réf. § 2 c.Forme : [hiéroglyphes] : sarc. T.,fond.: D.P. (prédicat).(2) Réf.: § 7 b.Forme : [hiéroglyphes] sarc. M.,Est : A.(antéposition au nom royal). (3) Réf. : § 8 f. Forme : [hiéroglyphes] M.I30 ; A. (antéposition au nom royal). (4) Cf. p.II6. (5) Réf. : § 7 b. Forme : [hiéroglyphes] sarc. N.,Est ; E. (6) Réf. : §§ 623 a, II45 a. Formes : [hiéroglyphes] T.27I,P.23,M.33 (623 a) ; [hiéroglyphes] M.643 (II45 a),N.I23 (623 a) ; [hiéroglyphes] P.343 (II45 a) : P. (en apposition à un autre prédicat).

fèrent que sous le rapport de la forme.Mś(ii) est un participe perfectif passif,littéralement : "mis au monde (par)" (I),tandis que mś(i)w est un dérivé substantival en w suffixe.

Zꜣ.(i) śmśw : "mon fils aîné" (2) se passe de commentaire.La graphie : [hiéroglyphes] (au lieu de la forme courante : [hiéroglyphes] ,§§ 466 a (W.574),608 c (T.2I0)) (3) est intéressante ; on peut en rapprocher : [hiéroglyphes] T.255 (§ 306 d) (4).

Une autre dénomination d'Osiris, considéré dans sa qualité de fils de Nout est : "le plus grand de ses enfants",wr imi mś(i)w.ś (5).On serait en droit d'interpréter wr comme un synonyme de śmśw : "aîné",puisqu'Osiris est le chef de file d'une série de frères et soeurs.Mais la structure de l'expression condamne cette idée.Wr est substantivé ; autrement il ne pourrait être le prédicat d'un pronom indépendant, twt,employé comme sujet.Cet état de choses est lui-même secondaire : wr imi mś(i)w.ś (ś = Nout) nous donne en effet l'une des formations classiques du superlatif (Lefebvre,G.E.C.,§ I72 b,p.92),dont les Textes des Pyramides offrent un

(I) La forme : [hiéroglyphes] (P.397) alterne avec : [hiéroglyphes] (N.II73) au paragraphe II84 b,où ce qualificatif est appliqué au roi mort.(2) Réf.: § I a.Forme : [hiéroglyphes] ... [hiéroglyphes] ,sarc. T.,couvercle ; P. (3) Ces graphies purement phonétiques remplacent elles-mêmes la graphie avec le signe mot ; toutefois celui-ci est présent dans N.968 (§ 466 a) : [hiéroglyphes] (P. Lacau,soutenance).(4) Nous conservons la transcription traditionnelle : śmśw, mais il est probable que nous avons affaire à un dérivé substantival en w suffixe sur une racine śmśi. (5) Réf. : §§ 638 d,825 d,I608 b, I629 c.Formes : [hiéroglyphes] M.69 (I608 b),70 (825 d) ; [hiéroglyphes] P.I03 (825 d) ; [hiéroglyphes] M.I39 (I629 c) ; [hiéroglyphes] N.72 (825 d),647 (I629 c),Nt.385 (Jéquier,pl.XIV,825 d),428 (Jéquier,pl.XVI, I629 c),67I (Jéquier,pl.XXV,I629 c,avec [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes]) ; [hiéroglyphes] P.6I,M.29 (638 d) ; [hiéroglyphes] T.280 (638 d).Neit donne aussi deux graphies très corrompues : [hiéroglyphes] (40I,Jéquier,pl.XIV,638 d) et : [hiéroglyphes] sic [hiéroglyphes] (385,Jéquier,pl.XIV,I608 b) : P.

autre exemple : ꜥ3 imi ntrw : "le plus grand des dieux" (§ 548 a,T.48). Osiris est "grand" parmi les enfants de Nout,qui eux-mêmes sont des "grands". La nature du mot wr (adjectif substantivé) était encore présente à l'esprit de certains scribes, puisque toutes les graphies du § 638 d,sauf celle de Neit (40I),d'ailleurs fautive,comportent un i final (issu d'une seconde radicale redoublée, caractéristique du participe imperfectif : wrr〉 wri ?).La harangue à Nout de la récitation 428,où l'on trouve : "ce grand,l'un de tes enfants",wr pn imi ms(i)w.t (I) nous montre la dénomination que nous venons d'étudier parvenue au terme de son évolution grammaticale et traitée comme un substantif.

Osiris père d'Horus

Le mot it "père",que nous avons rencontré en apposition devant le nom d'Atoum (p.I05),et qui s'applique également à Gebeb (p.II3),peut remplacer,comme désignation périphrastique, le nom d'Osiris (2). Le § 939 a-c fournit un bon exemple de cet emploi.""Comme c'est donc parfait de voir le père !",a dit Isis (P.I8I) "Comme c'est donc plaisant de contempler le père !",a dit Nephthys (parlant toutes deux) au père,à Osiris-Pépi que voici" (3).Sethe,suivant une interprétation de De Buck (4) comprend différemment l'ensemble du passage,mais en réalité rien ne permet d'affirmer que dans les deux premiers alinéas (a-b),

(I) Réf. : § 778 b.Formes : P.I04 ; M.83 P.62; N.90 M.69 N.72,Nt.404 (Jéquier,pl.XIV) : D.P. (2) Réf. : §§ 939 a-c,I362 a,I543 a Forme : (P.I8I,M.284-285,N.893 (§ 939),P.609 (I362 a),P.704 I543 a) P.I8I (939 c) : D.P. (3) (§ 939 c,P.I8I),var. (M.285,N.893) est certainement le substantif it : "père".Les deux orateurs sont la femme et la belle soeur du dieu ressuscité, dont la paternité, victorieuse de la mort, se trouve rappelée fort à propos. Dans , (= it) est complément phonétique.(4) K.,t.IV,p.223.Cf. Faulkner,J.E.A.,I935,p.I82.

soit le pseudoparticipe,3e pers.,fém.,sing. du verbe i : "dire" (attesté précisément, à la forme śdm.n.f : (I) i.n, immédiatement après).Il n'est pas certain, tout d'abord,que le pseudoparticipe ait comporté,dès l'origine,une valeur narrative,correspondant à un emploi indépendant de cette forme grammaticale (2). D'autre part la succession de formes i.ti (?) ; i.n + nom propre (sujet) apparaît insolite et peu vraisemblable, tout-à-fait contraire aux usages stylistiques des Textes des Pyramides. Un autre exemple intéressant peut être tiré du § I362 a-b : ""(Bon) accueil ! (3),ô père !",a dit Isis ; "avance en paix,ô père !",a dit Nephthys" (P.609) "lorsqu'elles ont vu ton (4) père Osiris, en ce jour de la fête de la flûte" (5) .On rencontre fréquemment, dans toute une série de chapitres (6) le groupe (par ex. § I798 b,N.48I) dans lequel il est tentant de reconnaître le substantif it : "père",suivi du nom du dieu ("le père,Osiris").Nous ne pouvons cependant en faire état dans notre nomenclature. Dans un certain nombre de cas,en effet, la transcription qui s'impose est : it.(i) Wśir : "ô mon père Osiris !" (7). Ailleurs, peut être le substantif : it(i) :

(I) Dans ,le trait ı remplace le bilitère (P.Lacau,soutenance). (2) Logiquement, le pseudoparticipe et la flexion suffixale ont dû correspondre,à l'origine,à des emplois différents. Si le premier a pris,rarement,d'ailleurs,la valeur de telle forme suffixale (Lefebvre,G.E.C.,§ 343,pp. I69-I70), ce ne peut être,à notre avis, que par usure de la langue.(3)Suivant Blackman (R.T.,I92I (t.XXXIX),p.6I),d'accord avec le WB. (t.II,p.203),nini est une exclamation ("hail ! ... "Greeting !"). P. Lacau (soutenance) se demande si nous n'avons point affaire ici au verbe nini (ibid.) : "faire une libation (de bienvenue)", d'où : "accueillir (par une libation)",employé comme un substantif ; cf. notre traduction : "bon accueil !". (4) Ce récit ouvre une parenthèse dans une harangue au roi mort. (5) Blackman (art. cit.) ne tient pas compte du mot (= ,Wd.248,Jéquier,La pyramide d'Aba,pl.XXVI).D'après la variante de N.I308 + 32 (Jéquier,Monument funéraire de Pépi II,pl.XIX),qui est ,c'est le substantif mmt (WB.,t.II,p.58),qui désigne un instrument à vent de la famille des bois.(6) §§ 849 b,I002 a,I004 a,I046 a I342 a,I379 c,I385 c,I544 a,I685 b,I696 b-d,I798 b. (7) Le fait est sûr en ce qui concerne les §§ I342 a,I544 a,I685 b. Cf. § I544 a : "O mon père Osiris-Pépi que voici ! J'ai frappé pour toi celui qui t'a frappé".

"souverain" (I).Enfin et surtout,l'élément est très souvent rajouté (chez Pépi I er et,rarement,chez Merenrê),comme le démontre la comparaison avec les rédactions postérieures (2).

A la fin de la récitation 37I, Osiris est appelé : "l'engendreur",wtt (3).Ce terme est le participe substantivé d'un verbe wtt (WB.,t.I,p.38I, cf. ici-même,p.II3,n.4) qu'on trouve justement au même paragraphe (§ 650 b),dans l'expression : "le père d'Horus,celui qui l'a engendré",it n Hr wtt św (4). Chez Téti, les phonogrammes notant cette dénomination précèdent le signe ,qui figure l'ibis comata (ȝḫ), pattes repliées (5). Cette posture est assez analogue à celle de l'oiseau en train de s'accoupler ; c'est pourquoi,sans doute, on l'a choisie pour évoquer,graphiquement,l'acte d'engendrer (wtt) (6). serait donc un signe-mot de remplacement (7). Quoiqu'il en soit,les rédacteurs des versions de Pépi I er,Merenrê et Neit, déconcertés par une image qu'ils trouvaient sans doute un peu bizarre, lui ont substitué ; le scribe de Pépi II l'a supprimée purement et simplement.La dénomination wtt convient admirablement à Osiris, l'engendreur,dont la mort même n'avait point tari l'énergie créatrice. L'épisode de la fécondation posthume d'Isis par Osiris a été décrit aux §§ 632,I635 b-I636 des Textes des Pyramides (I).Wtt se retrouve dans l'expression : "le père d'Horus,celui qui l'a engendré" (2) it n Hr wtt św. Il est impossible d'imaginer doxologie plus nette, plus catégorique, touchant la paternité d'Osiris obtenue, on l'a vu,dans des conditions anormales.

(I) Par ex. au § II09 b ; cf. J.Leclant,J.N.E.S.,I95I (vol.IO),p.I25.
(2) Cf. § 849 b : (P) P.I24 ; (M) M.93 ; (N) N.99 ; § I046 a : (P) P.204 + I5 ; M.309 ; (N) N.846. L'archétype était probablement : "ô père !" (it),sur lequel on aurait plaqué d'abord le nom du roi et éventuellement celui d'Osiris.Exemple de it Wsir nom royal chez Merenrê : § I696 b (M.46I).
(3) Référence : § 650 b.Formes : T.286 ; M.46 ; P.37,Neit 447 (Jéquier,pl.XVI) ; N.66 D.P.
(4) Cf. p.I23.(5) Un bel exemple de l'oiseau ȝḫ,figuré dans cette attitude,comme élément décoratif d'un diadème : Dows Dunham,An Egyptian diadem of the Old Kingdom,B.M.F.A.,I946 (t.44),pp.23-29. (6) Cette posture pourrait être aussi celle de l'oiseau en train de couver (P.Lacau,soutenance.Toutefois,dans le cas du mot wtt,l'oiseau représenté ne peut être qu'un mâle). (7) Les Egyptiens n'ont pas voulu adopter, comme signe-mot de l'accouplement,une image humaine,trop difficile à dessiner,et moralement inacceptable.

Isis

Devant le nom d'Atoum, on rencontre une fois le substantif it : "le père" (3).Une fois également,le substantif mwt : "la mère" (4) précède le nom d'Isis.Le passage auquel nous empruntons cet unique exemple est ainsi conçu : "tu as ton lait,qui provient (5) des mamelles de la mère,Isis" (6) (T.368).Si le texte est complet (il ne serait pas illégitime de restituer le pronom suffixe,2e pers. masc. sing. (k) après mwt,en se fondant sur le § I873 a-b (N.700) où l'on a : "les produits lactés (7),qui viennent des mamelles de ta mère,Isis" :),nous aurions ici,au féminin, l'équivalent de la désignation it.Cette hypothèse ne doit pas être rejetée a priori ; au § 254 a (W.373-375) on rencontre une formation analogue : "les pères (= les ancêtres) les dieux" : W.373,var. : (N.7I9 + I8,Jéquier,pl.IX). Elle

(I) Cf. ici-même,p.46,n.I et plus loin,p.I25. (2) Réf. : § 650 b.Formes T.285,P.37,M.46,N.66 ; Nt.447,Jéquier,pl.XVI T.286 ; P.37,M.46,N.66,Nt.447 : P. (it n Hr + A. (wtt św).(3) P.I05,n.I.(4) Réf. : § 734 b.Forme : T.368 : A. (en antéposition).(5) imi n'exprime aucune nuance temporelle,et peut signifier : "qui était dans" (= "qui provient de") aussi bien que : "qui est dans".Cf. §§ 632 d (Sethe,K.,t.III,p.I76),7I8 c (Sethe, K.,t.III,p.328).(6) Pour ce passage,cf. en dernier lieu Leclant,J.N.E.S.,I95I (vol. IO),p.I27.(7) Le sens de bzȝw est conjectural.

est d'autant plus séduisante qu'à partir de la XVIIIe dynastie, Isis,la "mère" par excellence,est appelée : "la mère du Dieu" (= Horus) (I),mwt Ntr. La sollicitude d'Isis envers son fils Horus est un lieu commun de la littérature et de l'iconographie égyptiennes. Cf. Pyr. § I2I4, Conte d'Horus et Seth,Stèle de Metternich(2),passim,et les innombrables représentations (statuettes (3),reliefs,peintures) d'Isis allaitant Horus.

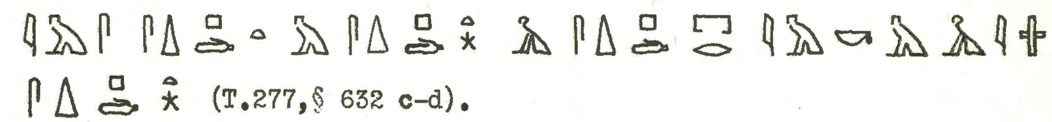
Horus

Horus fils d'Osiris et d'Isis

L'appellation "fils d'Osiris" (4),z3 Wsir,si naturelle qu'elle paraisse,est extremement importante.Elle consacre en effet l'annexion,par Osiris,d'Horus le jeune,le dieu-enfant du Delta.Plus tard,c'est au contraire la dénomination : "Horus fils d'Isis", Ḥr s3 (3)st (5) _ inexistante dans les Textes des Pyramides _ à laquelle protocoles divins et compositions religieuses accorderont la préférence.Une autre dénomination,s'appliquant au roi,identifié à Horus : "ta semence aigüe",var. : "ta semence issue de toi,aigüe"(6),se rencontre dans deux textes où l'on s'adresse à Osiris (mtwt.k špdt ... mtwt.k prt im.k špdt).De caractère métapho-

(I) WB.,t.II,p.54.(2) Une interprétation récente de cette stèle dans Drioton,Le théâtre égyptien,Le Caire 1942, pp.25-32,82-90.De magnifiques photographies en ont été publiées par Nora E. Scott, B.M.M.A., I95I (vol.IX),pp. 20I-2I7 .(3) Une variante peu connue montre la déesse donnant le sein à son fils debout (Hermann-Schwan, Aegyptische Kleinkunst,Berlin I940,pl.90).(4) Réf. : §§ 466 a,I448 a. Formes : W. 574 (466 a),Wd.259 (Jéquier,La pyramide d'Aba,pl.XXVII,§ 466 a) : P.654,M.758 (I448 a) : A. (466 a) ; D.P. (I448 a).(5) WB.,t.III,p.I23 : Grec: Αρσιησις,Copte: ϩⲱⲣⲥⲓⲏⲥⲉ.(6) Réf. : §§ I86 c,I505 a Formes : A) ... P.690 (I505 a) ; B) W.260 = Nt.555 (Jéquier,pl.XXI),avec : au lieu de: (I86 c) ; N.7I9 + I (Jéquier,pl.VIII) : A. (I86 c) ; P. (I505 a).

rique ("ta semence" = "l'enfant issu de ta semence"),elle fait allusion à la conception posthume d'Horus le jeune et n'est qu'un extrait d'un passage plus développé (§ 632 c-d = (à un détail près) § I636) : "ta semence monte (pri : "sortir en montant") en elle (Isis),aigue comme l'aigüe (Sothis),(se réalisant sous la forme d') Horus l'aigu (špd),issu de toi,en qualité d'Horus qui provient de l'aigüe" : ....



(T.277,§ 632 c-d).

Le fils d'Isis s'appelait Horus, comme les dieux-faucons,mais il n'est pas lui-même un oiseau de proie. On se le figurait, au temps des Pyramides,sous l'aspect d'un petit garçon, le doigt à la bouche. Nous en trouvons la preuve dans l'expression : "le jeune,l'enfant",nḫn ḫrd (I),var. "l'enfant,le jeune,qui a le doigt dans la bouche" ḫrd nḫn dbꜥ.f m r3.f. Le personnage d'Harpocrate (Ḥr p3 ḫrd) (2), si populaire à la Basse Époque,n'est donc pas une invention tardive.Une variante : "son fils à elle l'enfant,le jeune",z3.s ... ḫrd nḫn (3),présente l'intérêt de souligner la filiation maternelle.

Horus descendant d'Atoum

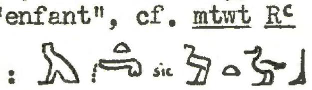
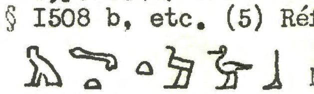
Les deux passages où se rencontre, après le nom d'Horus,l'expression : "fils d'Atoum",z3 Tm (4), ont embarrassé les commentateurs, car,dans la théologie héliopolitaine, dont l'esprit et la doctrine inspirent si lar-

(I) Réf. § I320 c (A),663 c (B).Formes : P.578 (I320 c) T.30I (663 c-664 a) : A.(2) WB.,t.III p.I23 : Grec : Αρποκρατης.(3) Réf. : § I2I4 c.Formes : ... sic P.428 ; M.6I3,N.I2I7 : A.(4) Réf. §§ 874 b,88I b.Formes : P.I62 (88I b) ; M.399 (874 b) : N.949 (874 b) : A.

gement les Textes des Pyramides, Horus n'est jamais le fils d'Atoum, pour la bonne raison qu'il est déjà celui d'Osiris. Sethe (K., t.IV, pp.I40 et I49) pense que les §§ 874 b et 88I b nous ont transmis des croyances antérieures à l'élaboration de la théologie héliopolitaine. On peut admettre aussi qu'ils se rattachent aux idées suivant lesquelles Atoum serait le père du roi, identifié lui-même à Horus (§§ I40 b, 997 a, I45I a) (I). Nous préférons interpréter les choses autrement. Zꜣ ne serait pas employé ici dans son acception technique, limitée, mais pris dans un sens très général, comme le mot "fils" dans nos expressions : "un fils de France" (= de la maison de France) ; "un fils de Sem" (= un descendant de Sem) etc. (2). Il en est de même de mtwt "semence", au § 466 b, dans l'expression : mtwt Gbb "semence de Gebeb" (3), appliquée à Horus. Dans l'un et l'autre cas, le seul sens plausible est : "descendant" (4). Il est vraisemblable, au contraire, que l'appellation zꜣ Tm désignant Horus est née dans un milieu soumis à l'influence héliopolitaine ; c'est précisément afin de rattacher Horus (exclu de l'Ennéade, faute de place !) au démiurge Atoum, son arrière-arrière-grand-père, qu'on l'aurait inventée.

Horus semence de Gebeb

Au début du § 466 b, on dit au roi : "tu es la semence de Gebeb", twt mtwt Gbb, après l'avoir qualifié : "Horus, fils d'Osiris" et : "dieu aîné (nṯr smsw), fils d'Hathor" (§ 466 a). "Semence de Gebeb" (5), c'est-à-dire "descendant de Gebeb", peut donc s'appliquer au dieu Horus et n'est pas ici le substitut du nom d'Osiris, comme il eût été permis de le croire si l'expression s'était rencontrée isolée (6).

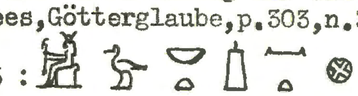
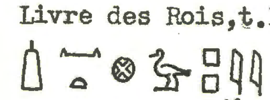
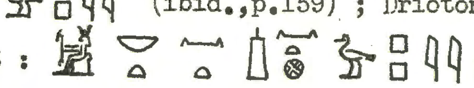
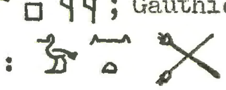
(I) Cf. Junker, Sehender Gott, p.3I. (2) Id., ibid., p.3I. (3) Cf. note 5. (4) Pour mtwt = "enfant", cf. mtwt Rꜥ = zꜣ Rꜥ, § I508 b, etc. (5) Réf. : § 466 b. Formes :  W.574 ;  N.968. Cond. emp. : P. (6) Elle convient aussi à Isis, Seth et Nephthys.

Horus fils d'Hathor

L'appellation : "fils d'Hathor", zꜣ Ḥ(w)t-Ḥr (I) suit immédiatement, au § 466 a, l'affirmation : "tu es Horus, fils d'Osiris" et elle est construite de la même manière (prédicat d'un sujet exprimé par le pronom indépendant ṯwt). Le parallélisme est trop sensible pour que l'identité de l'être en cause soit douteuse ; il s'agit d'Horus. Les belles triades du temple funéraire de Mykérinus (Gîza) nous montrent Hathor tenant le rôle de la reine aux côtés du pharaon, le "grand dieu" _ probablement l'incarnation terrestre d'Horus d'Edfou. Tout naturellement, le prince héritier était, lui aussi, un Horus, le fils d'Horus le grand et d'Hathor (2). Ce n'est donc pas la mention d'Hathor qui doit ici nous surprendre, mais le fait que cette déesse _ dans une énumération principalement héliopolitaine (Osiris, Gebeb) _ usurpe la personnalité d'Isis. A la fin de l'Ancien Empire et sous le Moyen Empire, le titre : "fils d'Hathor" se rencontre dans certains protocoles pharaoniques (3).

Sobk

La théologie de Neith et celle de Sobk sont l'une et l'autre assez mal connues mais, comme le remarque Sethe (K., t.II, p.360), Sobk avait un sanctuaire dans la région méridionale du nome Saïte. Il n'est donc pas surprenant de le voir appelé : "fils de Neith" (4) et c'est là un nouvel ex-

(I) Réf. : § 466 a. Formes :  W.574 ;  N.968 : apposition à un prédicat. (2) Cf. Junker, Der sehende und blinde Gott, p.42, n.I. (3) Cf. H.Müller, Die formale Entwicklung der Titulatur der aegyptischen Könige, p.7I (cité par Kees, Götterglaube, p.303, n.3). Exemples : Gauthier, Livre des Rois, t.I, p.I55 :  (Pépi I), var.:   (ibid., p.I59) ; Drioton, Notes diverses, A.S., I945 (t. XLIV), p.3 :  ; Gauthier, ibid., p.2I8 (un Mentouhotep). (4) Réf.: § 5IO a. Forme :  (W.627) : A.

emple du processus d'annexion par intégration à une famille divine. L'association de Neith et de Sobk est encore signalée au § 489 c, où le dieu et la déesse entretiennent exactement les mêmes rapports qu'Isis et Horus au § 489 a (I).

Le roi-dieu

Dans les Textes des Pyramides, le roi-dieu est assez souvent donné comme étant le fils de Rê (2). Les passages les plus caractéristiques sont probablement les §§ 887 a (A) et I479 c (B). A) "voici Neferkerê, ô Rê ; Neferkerê que voici est ton fils !" (N.854) : (var. M.325) N.855 ; B) "ô père de P., ô Rê !" (P.670) : . Néanmoins, on ne rencontre que deux fois l'apposition : "fils de Rê", zꜣ Rꜥ (3), dont on sait qu'elle est empruntée au protocole des rois de la IVᵉ dynastie (Mykérinus) et de la Vᵉ. Encore le premier exemple provient-il d'un texte contemporain de Pépi II, puisqu'il s'agit (§ 7 b), des inscriptions gravées sur le sarcophage. Au § 952 c, le souverain est assimilé à Ouneg (Wng), "fils de Rê" (P.I85 ; M.297 N.898 ; sic Nt.38), dieu-fleur (d'après l'idéogramme) qui, avant l'introduction de Rê dans le cycle héliopolitain (par absorption d'Atoum, cf. §§ I52 a et suivants, I686 b, I694 a) jouait peut-être auprès de lui le rôle de Shou vis-à-vis d'Atoum (4). Nous avons trois exemples du groupe zꜣ Rꜥ comme désignation périphrastique (§§ I492 b, I493 b, I494 b), mais ils appartiennent à la même récitation (575) et ne sont que des doublets les uns des autres.

(I) On connaît, à la Basse Époque, des figurines de Neith allaitant des crocodiles (P.Lacau, soutenance). (2) C'est une appellation récente. (3) Réf. : §§ 7 b, 952 c, I492-3-4 b. Formes : sarc. N, parois Ouest-Est ; (7 b) ; P.686 (I492-3-4 b), N.898, Nt.38 (Jéquier, pl.VII) (952 c) P.I85 (952 c) ; M.297 (952 c) : A. (7 b, 952 c) ; D.P. (I492-3-4 b). (4) Sur Wng, voir encore Kees, Götterglaube, p.252, note I.

Au § 734 c, une autre désignation périphrastique : "enfant d'Horus, enfant de celui qui est (I) à Djebaꜥ- ... (2), mś(ii) Ḥr mś(ii) imi Dbꜥ- ... (3) s'applique au roi mort. Sethe (K., t.III, p.362) tient pour un pluriel, à lire mś(i)w Ḥr et (T.369), qui précède, pour une forme śdm.f suivie du pronom tw complément direct, l'ensemble signifiant : "les enfants d'Horus, de celui qui est à Djebaꜥ- ... te redressent". Il n'y a pas de fait décisif qui justifie cette interprétation, et nous aimons mieux traduire, en faisant de tz un impératif : "redresse-toi enfant d'Horus" etc., comme nous y invite d'ailleurs la comparaison avec le § 734 a : "redresse-toi, ô père !" : (T.368). Le groupe mś(ii) + nom divin = "enfant" (de telle divinité) est attesté dans les Textes des Pyramides (4). L'Horus mis en cause ici est celui du Delta, non le seigneur d'Edfou ou d'Hiéraconpolis.

Ailleurs (§ I2I0 a), le roi est appelé : "le fils de Khepreŕ", zꜣ Ḫprr (5). Khepreŕ, dieu scarabée (6), était peut-être à l'origine le mari de la déesse Iw.ś ꜥꜣ.ś : (P.423), dont on nomme, au § I2I0 b, le lieu de culte (déterminé par), voisin d'Héliopolis. Cette déesse, plus tard, devint la compagne d'Atoum, qui lui-même avait absorbé Khepreŕ. Zꜣ Ḫprr est-elle une désignation pré- ou proto-héliopolitaine ? Ses affinités avec les groupes zꜣ Tm, d'une part, zꜣ Rꜥ, d'autre part, sont évidentes et tout cela se rattache à des préoccupations analogues : proclamer les appartenances solaires du souverain (assimilé au fils du soleil sous ses noms divers, anciens ou récents, par contamination).

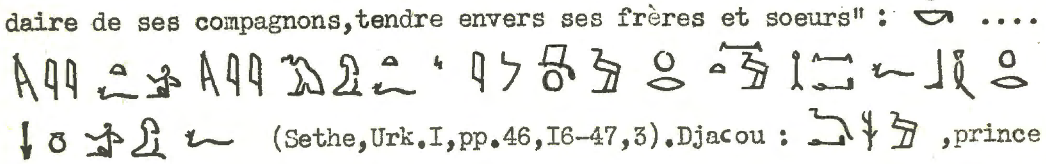
(I) Ou : "qui fut" (= originaire de). (2) Sur ce nom, dont la lecture est incomplètement établie, cf. plus loin, p.I67. (3) Réf. : § 734 c (T.369). Forme : ; D.P. (4) Cf. mś(ii) Nwt, p.II8, n.5. (5) Réf. : § I2I0 a. Formes : P.422 ; M.605 ; N.I2I0 ; P. (6) Son nom serait un diminutif (Lacau).

Autre appellation : "le fils de Khnoum", z3 Ḫnm(w) (I).Kees (Götterglaube,p.439 insiste sur le fait que,sous la IVe dynastie,des liens étroits unissaient Khnoum et la famille royale. Le nom complet de Khéops est : Ḫnm(w) ḫw(i).f w(i) : "Khnoum,qu'il me protège !" (2). A Gîza se trouve le mastaba d'un prince Ba3-ef-Khnoum : "Khnoum,il est ba3 !" (3),fils ou petit-fils de Khéops (Porter et Moss, Topographical Bibliography,t.III,p.49).

Le roi est aussi fils de l'étoile Sothis,z3 Spdt (4), et de la "grande vache sauvage",z3 sm3t wrt (5), une forme de Nout ou d'une autre divinité céleste.

Les sentiments de famille

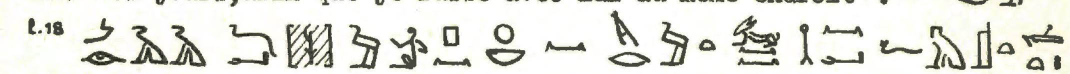
En Égypte,l'union familiale constituait la base de toute la morale privée. Elle apparaissait comme un idéal,mais elle était en même temps une tradition,une donnée concrète,souvent réalisée, toujours souhaitée.Khou-oui-our (: ḫw(i) w(i) Wr),un contemporain de Neferirkerê, dans son inscription biographique, rend des comptes aux vivants,dont il cherche à gagner l'estime, car il a besoin d'eux pour assurer la permanence de son culte funéraire. Il a soin d'insister sur ses vertus familiales. "J'étais,dit-il, un homme aimé de son père,aimé de sa mère,solidaire de ses compagnons,tendre envers ses frères et soeurs" : ....



(Sethe,Urk.I,pp.46,I6-47,3).Djacou : ,prince et gouverneur du nome du Mont-Serpent : ,sous Pépi II,poussait si

(I) Réf. : § I238 a.Forme : (P.455) : P.(2) Gauthier,Livre des rois,t.I,p.III.(3) C'est-à-dire : "il a les qualités d'un esprit ba3 !" (sens premier), plutôt que : "il est puissant !" (sens dérivé).(4) Réf. § 458 a.Forme : (W.567) : A. (5) Réf. : § I370 a (P.6I3). Forme : ; P.

loin le culte de la famille qu'après avoir sollicité (Urk.I,I46,6) et obtenu (ibid.,l.IO et suiv.) du roi un bel équipement funéraire pour son père,un autre Djacou, comme lui prince et nomarque, il se fit ensevelir avec ce dernier,dans la même tombe.Ce n'était pas que les biens lui fissent défaut et qu'il ne pût se faire construire une sépulture personnelle,mais il agit de cette manière : "afin,dit-il,que je visse ce Djacou tous les jours,afin que je fusse avec lui au même endroit" :

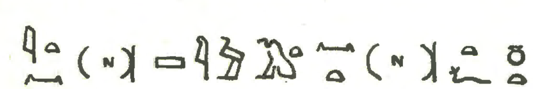


(Urk.I,I47,5-6). Sur les bas-reliefs des chapelles funéraires, l'épouse du maître n'est pas simplement "sa femme",mais "sa femme chérie" ḥmt.f mrt.f (Urk.I,227,I5) (I) et, bien souvent,cette épithète ("chéri") s'applique aux enfants. On verra que,sur ce plan,les dieux tenaient beaucoup à donner l'exemple.

L'affection entre parents

L'amour des parents pour leurs enfants

Les Textes des Pyramides nous en ont conservé plus d'un témoignage, et dans les récits suivis,et aussi par l'intermédiaire de l'onomastique.Au § 324 a,le roi,identifié, vraisemblablement,à l'éclair (2),est appelé : "le fils du coeur de Shou",z3 ib Šw (3)= "son fils de prédilection" (4) Une expression analogue : z3 n(i) ib, sera étudiée plus loin (5).Au § 2053 a,Shou et Tefnout sont les parents du roi,assimilé,sans doute,à Geb : "le père de Neferkerê est Shou,la mère de Neferkerê est Tefnout"



(N.658) (6).

(I) Ce n'est qu'un exemple entre mille.Cf. notre étude : L'Imakh et les Imakhous sous l'Ancien Empire Egyptien (Melun I943),p.27,n.2.(2) Sethe, K.,t.II,p.2.(3) Réf. : § 324 a.Forme : W.460 : apposition à un prédicat.(4) "Lieblingssohn",Sethe,K.,t.II,p.2 ; cf. WB.,t.I,p.60. (5) P.I32.(6) Voir le texte de cette note page suivante.

Toute une série de dénominations concernent le monarque en tant qu'Osiris.Il est tout d'abord : "le fils chéri de Gebeb",z.ỉ Gbb mrỉỉ.f (I).Cette formule,empruntée au protocole de Merenrê (§ 8 e),date du grand remaniement osirien des Textes des Pyramides(2).Même formation dans les inscriptions des chapelles privées,sous les Ve et VIe dynasties (3) : z.ỉ.f mrỉỉ.f, le nom de Gebeb étant,bien entendu,omis et remplacé par le pronom suffixe 3e pers. masc. sing..On peut citer comme variante : "héritier chéri de Gebeb",ỉwꜥw Gbb mr(ỉỉ).f (4) ou encore : "celui dont son père Gebeb est satisfait",ḥtp(w) ỉt.f Gbb ḥr.f (5).Pour l'idée,cf. plus loin z.ỉ.(ỉ) ... mrỉỉ.(ỉ) (6) ; voir en outre : "celui dont il (Gebeb) a été content",ḥtp(w).n.f ḥr.f (7) et § 639 a (T.280) : "Gebeb est content de toi, il t'a pris en affection" : .Ḥtp n + nom de personne,au lieu de : ḥtp ḥr,se rencontre au § 708 b. Le sens : "prendre en affection",qui souvent est celui du verbe mrỉ à la forme śdm.n.f nous avait été indiqué par M. Golénischeff il y a quelques années.Sethe l'admet dans son commentaire (8).

Trois autres dénominations "affectueuses" du roi osirianisé sont placées dans la bouche de sa mère Nout. Ce sont : "mon fils chéri",z.ỉ.(ỉ) mrỉỉ.(ỉ) (9) ; "mon fils de mon coeur",z.ỉ.(ỉ) ... n(ỉ) ỉb.(ỉ) (IO) et :

Note 6 de la page I3I. Ce passage suit immédiatement un paragraphe où Nout est donnée comme étant la mère du roi. De telles inconséquences ne sont pas rares dans les textes religieux égyptiens,faits souvent de pièces et de morceaux. (I) Réf. : § 8 e.Forme : : A. (en antéposition au nom royal).(2) Cf. Breasted,R.A.T.,ch.V (notamment p.I5I n.I) et R.Weill,Champ des roseaux,ch.III.(3) Par ex. Steindorff,Grab des Ti,pl.57 (Ve dyn.).(4) Réf. §§ 7 b,787 a.Formes: P. 65 (7 b = 787 a) : A. (antép. nom royal). (5) Réf. : § 3 a.Forme : sarc. T.,fond : E.(6) P.I33,n.I.(7) Réf. : § 2 b.Forme sarc. T.,fond E.(8) t.III,pp.I32,440.(9-IO) Cf. p.I33.

"mon chéri ... dont j'ai été contente",mrỉỉ.(ỉ) ... ḥtp(w).n.(ỉ) ḥr.f (I).
Nous avons gardé pour la fin une désignation périphrastique particulièrement importante, que nous aurons à étudier plus loin (2),mais dont il fallait au moins signaler l'existence : "le chéri de Rê",mrỉỉ n(ỉ) Rꜥ (3).On peut la considérer,en effet,comme l'abréviation d'une expression telle que : "le fils chéri de Rê",z.ỉ Rꜥ mrỉỉ.f.

L'amour des enfants pour leurs parents

A la formule subjective : z.ỉ.f mrỉỉ.f : "son fils chéri",correspond une formule objective : z.ỉ.f mrr św : "son fils qui l'aime". Elle est attestée au § 2I27 a (reconstitué d'après Neit 830,Jéquier,pl.XXXII),sous la forme : z.ỉ.k mrr tw : "ton fils qui t'aime" (4).

L'affection entre frères et soeurs

La tendresse d'Isis et de Nephthys envers Osiris,leur frère bien-aimé, mari de l'une et beau-frère de l'autre,était,en Égypte,proverbiale.Tout naturellement donc,dans une harangue adressée au dieu des morts (§ 2I28 reconstitué d'après Neit 832,Jéquier,pl.XXXII),elles sont nommées : "tes deux soeurs,les inséparables,qui t'aiment",śnt(ỉ).k(ỉ) śnti mrrtỉ tw (5)

Notes 9-IO de la page I32.(9) Réf. : § 2 a.Forme : ... ,sarc. T.,fond : P.(IO) Réf. : § 5 a.Forme : .... ,sarc. T.,Ouest : P. Peut-être faudrait-il traduire simplement : "mon fils affectionné",ỉb désignant ce qui est dans le coeur, l'amour,plutôt que le coeur lui-même. Cependant la métaphore : "fils de mon coeur" existe dans notre langue et n'a rien de choquant.(I) Réf. : § I b.Forme : ... sarc. T.,couvercle : P.Autre traduction possible "dont je suis contente",suivant la règle de Gunn concernant l'emploi de la forme śdm.n.f se rapportant au présent.(2) P.I78.(3) §§ I492-I495.(4) Réf. : § 2I27 a.Forme : Nt.830 (Jéquier,pl.XXXII) : P.Il s'agit d'Horus.(5) Réf. : § 2I28.Forme : Nt.832 (Jéquier,pl.XXXII) : A. (antéposition au nom des déesses). est à rapprocher de : (WB.,IV,I48),d'où notre traduction.

La bonne entente familiale était parfois troublée,même chez les dieux, et,dans les religions égyptiennes, deux antagonismes célèbres,ceux d'Horus et de Seth,puis d'Osiris et de Seth, illustrent le thème des frères ennemis.Osiris est appelé une fois : "celui à qui son frère Seth a fait du mal",<u>iril</u> <u>mrt</u> <u>r.f</u> <u>in</u> <u>śn.f</u> <u>Stš</u>(I).Ailleurs on lui parle de Seth et de Thoth en ces termes : "tes deux frères,qui ont ignoré celui qui te pleurait",<u>śnwi.k(i)</u> <u>ihmw(i)</u> <u>rmi</u> <u>tw</u> (2).Ce passage est en général interprété dans un sens hostile aux divinités mises en cause ; on prétend même y trouver la preuve d'une participation de Thoth au complot anti-osirien; (3).Il est, en tout cas, étranger à la tradition héliopolitaine,et peut-être interpolé.Dans cette tradition,Thoth est l'ami d'Osiris,dont il n'est en aucune manière le parent.

Certaines querelles s'apaisent à la longue _ ou du moins les exigences de la politique religieuse imposent cette idée dans les croyances. Sous ce rapport, l'onomastique des Textes dez Pyramides n'apporte aucune contribution précise,mais nous avons une indication intéressante au § 26 e qui déclare : "le coeur des deux seigneurs est uni",<u>t(w)t</u> <u>ib</u> <u>nbwi</u> (4) (W.I6). Il s'agit, bien entendu,d'Horus et de Seth, réconciliés et incarnés en la personne du pharaon.

(I) Réf. : § I699 a.Formes : M.465 Wd.I75,Jéquier,La Pyramide d'Aba,pl.XXIV : D.P.(2) Réf. : § I63 d.Formes : W.236 ; N.709 + 66 = 7I0 _ 5, Jéquier, pl.VIII ; Nt.529,Jéquier,pl.XX. (3) Le début du § I63 d est ainsi conçu : "vois ce qu'ont fait Seth et Thoth" : (W.236),mention très vague,qui peut aussi bien se rapporter à des actes bienfaisants.(4) <u>Twt</u> : "rassembler, se rassembler",d'où : "être uni",WB.,t.V,p.259.

L'un des qualificatifs que l'on applique le plus volontiers au dieu Horus est : "celui qui prend soin de son père", <u>nd</u> <u>it.f</u> (I),var. : "celui qui prend soin de son père Osiris", <u>nd</u> <u>it.f</u> <u>Wśir</u> (2).Très ancien,il gardait toute sa popularité sous les dominations macédonienne et romaine, ainsi qu'en témoigne la transcription grecque, Αρενδωτης,du groupe <u>Hr</u> <u>nd</u> <u>it.f</u>.<u>Nd</u> (3) signifie : "prendre soin de" ; le sens premier,dans les Textes des Pyramides,apparaît très clairement au § 1728 b,M.730-73I."C'est Horus qui a pris soin de son père,mais c'est le Père,Merenrê,qui a pris soin de lui-même" : (4).Ailleurs (§ 897 b), l'acte <u>nd</u> est mis en parallélisme avec l'acte <u>śhtp</u> : "apaiser,contenter" : "Horus prend soin de toi,ô Pépi que voici ; Horus te contente,ô Pépi que voici !" : (P.I66).Suivi de la préposition composée <u>m-ᶜ</u>,<u>nd</u> est employé dans une acception un peu différente : "défendre contre,li-

(I) Réf. : §§ I685 a,I90I-I902,reconstitués d'après Neit, texte nouveau de Pépi II,N.I293 + I6.Formes : N.I293 + I6,Jéquier,pl.XVII ; M.447 (I685 a),Nt.66I,Jéquier,pl.XXV (I90I-I902); Wd.I58,Jéquier,La Pyramide d'Aba,pl.XXIV : A.Quelquefois,par inadvertance,le graveur a remplacé le faucon, dans la notation du nom d'Horus,par le percnoptère ( ) (N.I293 + I6,Nt.66I). (2) Réf. : § 898 a. Formes : Nt.63I,Jéquier,pl.XXIII ; N.835 ; Nt.682,Jéquier,pl.XXVI ; Nt.460,Jéquier,pl.XVIII ; M.320 : A.(3) Nd est certainement un verbe fort : § 268 a,W.398 et,au § 649 c : T.285,var.: P.36 ; M.44 ; N.66,sont des participes passifs du type : Sethe,K.,t.III,p.I96 ; Erman 4,§ 39I a,p.I90,Gardiner 2,§ 360 Lefebvre,G.E.C.,§ 442,p.2I8. (4) Littéralement : "qui prend soin de son corps". Pour <u>dt</u> + suffixe remplaçant un pronom personnel, voir p.I93.Merenrê se tire d'affaire tout seul; Osiris a eu besoin d'un aide,Horus.

bérer de" (I),notamment au § 290 c (W.428) : "Ounas s'est débarrassé de ceux qui ont commis cet attentat contre lui" : (2).Par extension,nd, sans m-c,devient un synomime de : z3 § 630 a,T.275 : "protéger",ou de : hwi : § 1629 a,M.138 : "affranchir,libérer" (3).C'est là,sous l'Ancien Empire le sens courant, dont le § 224 c (N.552) fournit un très bon exemple : "un grand avance,pour protéger son fils" : (4). Les mêmes remarques sont valables pour les dérivés : nd,fém. ndt (5) et ndti (6). Dans ces conditions,l'interprétation du groupe nd it.f ne soulève aucune difficulté sérieuse, et la vieille traduction : "vengeur de son père",qui,si longtemps,fit autorité (7),doit être condamnée sans appel.Comme l'a dit Varille (8),cette interprétation "est due à l'influence exercée par les auteurs classiques sur les égyptologues".On a confondu les justes représailles exercées par Horus contre Seth,l'usurpateur, avec les précautions imaginées pour mettre à l'abri Osiris reconstitué et,plus tard,entretenir la flamme vitale dans sa momie.Une phrase telle que : (§ 1033 c P.204 + II) signifie : "Osiris ! Debout pour ton père Gebeb ! Car il te protège contre Seth !" sans allusion à une vengeance dont le dieu-terre

(I) Cf. Sethe,K.,t.I,pp. 273,338 : "befreien".(2) Voir Sethe,K.,t.I,pp. 300-30I : "NN. hat sich befreit von denen die dieses gegen ihn gethan haben".(3) Sethe,K.,t.II,p.43 : "in körperlichen Bedeutung : "schützen" ... in geistigen Bedeutung : "begrüssen".Sethe admet,comme nous faisons nous-mêmes,l'identité de la racine dans ind hr.k et dans nd it.f.Les auteurs du Wörterbuch, au contraire, distinguent deux verbes, dont le premier ferait corps avec le substantif hr (t.II,p.372,sub. voc. nd hr)tandis que le second (,ibid.,p.374) serait un III ae. inf. devenu bilitère.(4) Ce sens persiste plus tard ; cf. la dénomination d'Isis ndt sn.s : "celle qui protège son frère" (stèle C 286 du Louvre,l.14,collationnée) : copie XVIIIe dyn. d'un archétype Moyen Empire. (5) WB.,t.II,pp.374-375.En Grec, θεοὶ σωτῆρες = .(6) WB.,t.II,p. 375 : (M.E.) ; déjà peut-être dans les Pyramides,§ 67 c,N.385 = ndwt(i).k,état pronominal ? (7) On la trouve encore chez H. Gauthier,B.I.F.A.O.,1931 (t.XXX),p.556.(8) Même revue,même fascicule,p. 499.Toutefois sa traduction : "pieux envers son père",est un peu vague.

aurait été l'exécuteur (I).Le § 592 a doit être interprété dans le même esprit : "c'est Horus qui prendra soin de ce que Seth a fait contre toi" (P.530),c'est-à-dire : "qui rétablira l'ordre (à travers le pays)" (2).

L'origine de l'appellation nd it.f n'est pas difficile à reconnaître. Elle est à chercher dans une phrase narrative à prédicat verbal : "c'est Horus qui a pris soin de son père" (i)n Hr nd.n.f it.f (§ 1728 b,cité page 135) (3). De là, on passe très aisément, et le plus régulièrement du monde à l'emploi de la forme nd.n.f it.f comme simple apposition (proposition virtuellement relative) : "Horus qui a pris soin de son père Osiris",Hr nd.n.f it.f Wsir (4). La même dérivation s'applique à la forme sdm.f : on trouve donc : "Horus qui prend soin de son père", Hr ind.f it.f (5) et sa variante : "Horus qui prend soin de son père Osiris",Hr ind.f it.f Wsir (6).A nd it.f,il faut rattacher une variante "le fils qui prend soin de son père",z3 nd it.f (7) ; dans ce groupe,le

(I) Nous ne trouvons,dans les textes,rien qui permette de croire à l'existence d'une telle tradition. Gebeb rend justice à Osiris, mais on ne peut dire qu'il le "venge".(2) Ou : "qui pansera ses blessures".Pour la construction et le sens futur résultant de l'emploi de cette construction,cf. Sethe,K.,t.III,p.103,Gardiner 2,§ 227 e,Lefebvre,G.E.C.,§ 252. (3) Cette construction, d'ailleurs très rare (Erman 4,§ 489 c,remarque) disparaît à l'époque classique (Lefebvre,soutenance).(4) Réf. : § 573 d texte nouveau de Pépi II N 709 + 40, Jéquier,ouvr. cit.,pl.VII.Formes : T.169,M.178 (573 d) ; N.689 (573 d) ; N.709 + 40 : E. (5) Réf. : texte nouveau de Pépi II,N. 1055 + 75,Jéquier,pl.XIV. Forme : : E.(6) Réf. : §§ 1334 b, 1406 b.Formes : P.595 (1334 b) ; (sic) P.630 (1406 b) ; N.1375 (1406 b) : E. (7) Réf. : §§ 633 b,1637 b.Formes : M.150 (1637 b) ; T.277,

participe nd est construit, non pas avec le nom d'Horus (qui d'ailleurs précède l'ensemble),mais avec le substantif zꜣ : "fils".Les raisons pour lesquelles Osiris reçoit l'assistance d'Horus se trouvent ainsi mises en évidence (I).

Vraisemblablement, toutes ces expressions concernent l'héritier d'Osiris dans ses attributions funéraires : protection de la momie,accomplissement des actes destinés à la ranimer, à la maintenir vivante (2).Deux autres appellations sont plus explicites encore : "celui qui transforme son père en esprit ꜣḫ",sꜣḫ.f it.f (3) et : "le fils qui aime",zꜣ mr.f (4). La structure grammaticale de la première est identique à celle de l'expression nd.f it.f (phrase virtuellement relative).Sꜣḫ (5),factitif signifie tout d'abord : "rendre lumineux" (ꜣḫ),"transformer en esprit lumineux", c'est-à-dire en étoile (6). Tributaire de la vieille idéologie stellaire, ce verbe prend bientôt un sens plus général : "rendre glorieux" (7),"transformer en mort privilégié (ꜣḫ)" (8) ; il entre dans le

Note 7 de la page I37,suite. (633 b) ; P.3I (633 b),Nt.434,Jéquier,pl.XVI,Nt.676,Jéquier,pl.XXV (I637 b) ; N.69 (633 b),650 (I637 b); M.42;Wd.295 (J.,Aba,pl.XXVIII,633 b) A.
(I) Le service funéraire est, pour le fils aîné,un devoir,théoriquement du moins. (2) Ceci résulte de passages comme : "Je suis Horus ! (Osiris N ! J'empêche que tu ne te décomposes ! Surgis ! Éveille-toi,face à moi J'ai soin de toi !" (§ I753) : a) (N) 62 b) 63 N.6I-63,à rapprocher du § 6I7 a ; voir aussi § 582 c-d.(3) Référence : § I7I2 a. Formes : M.699 ; sic N.I320 : E.(4) Réf. : §§ II30 c,I33I b,22II b (?).Formes : P.592 (I33I b),Nt.839,Jéquier,pl.XXXII ; P.320 (II30 c) ; M.627 (ibid.); M.627 (ibid.).(5) WB.,t.IV,p.22.(6) Cf. plus haut,p. 82 .(7) "Verklären" WB. Autres traductions classiques : "spiritualiser" ; "béatifier" (8) Voir le texte de cette note p.I39.

répertoire solaire (I) et le vocabulaire des religions osiriennes l'annexe à son tour,comme il arrive ici.La seconde expression : Zaꜣmeref (2) désigne un personnage : Horus,en tant que prêtre funéraire au service d'Osiris, et un rôle : celui du fils aîné,remplaçant Horus vis-à-vis de son père mort, assimilé à Osiris. Le § I33I b (version de Neit,col.839) (3) ne laisse là-dessus aucun doute : "Je suis ton fils,déclare le récitant,je suis Horus,je suis le Zaꜣmeref,en ce mien nom de Zaꜣmeref": (4).Le texte qui précède (I330 a-b) nous donne des indications sur les fonctions du Zaꜣmeref ; elles consistent essentiellement à rendre effective l'"ouverture de la bouche"."Ta bouche est ouverte par Horus avec son petit doigt, avec lequel il a ouvert la bouche d'Osiris" (P.590-59I): sic 591 b) (5).Zaꜣmeref est une abréviation,mais nous rencontrons la formule complète au § I33I b (Pépi I,59I) : "le fils qui aime son père",zꜣ mr.f it.f (6).Il s'agit d'une phrase virtuellement relative (7),employée,par définition, en dépendance,mais devenue,comme dénomination,substantivale. Les Égyptiens nous ont raconté dans quelles circonstances ils se figuraient qu'elle avait été imaginée.Un personnage,

Note 8 de la page I38. Cf. : "transformer en esprit ꜣḫ par les soins de l'Outi wt(i)",tombe de Dbḥ(w).n.i (IVᵉ dyn.), texte cité par Junker,Gîza II,p.76,note.Voir aussi Capart,Rue de tombeaux,pl.XI (VIᵉ dyn.) : (accomplir telles et telles cérémonies) : "après qu'il aura été transformé en esprit ꜣḫ par les soins du récitateur" : .Nombreuses autres références dans Sethe,Urk.I,passim.
(I) E. Drioton,Croyances et coutumes funéraires de l'ancienne Égypte,Le Caire I943,pp.28-29. (3) La version de Pépi I (59I-592) transpose à la 3ᵉ personne du singulier : "Pépi que voici est ton fils,Pépi que voici est Horus,Pépi que voici est le fils qui aime son père(zꜣ mr.f it.f) en ce sien nom de Zaꜣmeref".(4) Jéquier,pl.XXXII.(5) Var. Neit 839,Jéquier pl.XXXII : .(6) Réf. : § I33I b Forme : P.59I : P.
(7) G.Lefebvre,G.E.C.,§ 747,p.368.

Osiris,très probablement,se serait écrié : "le fils qui aime vient !" : "lorsque naquit le (nom de) Zaꜣmeref ; (§ II30 c,P.320) (I).C'est là une explication de l'origine d'un nom dont on connaît plusieurs autres exemples (2).

Zaꜣmeref est,si l'on peut dire,une expression active,mais le verbe mrỉ se rencontre, au passif,dans une dénomination très voisine, relative au même personnage (Horus) dans la même fonction : "son fils chéri",zꜣ.f mrỉỉ.f (3).Au § I79 b (W.253) nous lisons : "sa bouche est ouverte par son fils chéri Horus" : .Le § II b,N.2I2, transpose le verset à la I ère personne : "je suis ton fils chéri ; je t'ouvre la bouche" (4) :

La contre-partie de l'expression nḏ ỉt.f est : ỉwn mwt.f : "pilier de sa mère" (5),attestée une seule fois dans les Textes des Pyramides, comme désignation périphrastique. Ce terme fait allusion à une légende perdue ; nous savons, par les sources moins anciennes, qu'il s'applique au jeune Horus (6). Isis avait fui dans le Delta,où Seth essaya de la poursuivre. Ce serait à la suite de ces circonstances qu'Horus,devenu grand (7) aurait "épaulé" sa mère,avec la stabilité d'un pilier ; l'image est assez claire pour être comprise d'elle-même. ỉwn mwt.f est bientôt devenu un titre sacerdotal : sous l'Ancien Empire,il ne semble pas en rapport avec le culte funéraire.

(I) Var. M.627: (2) Par exemple §§ 959 (cf. plus loin,p.282),I256 b.(3) Réf. : § I79 b.Forme W.253,N.7I6 (Jéquier,pl.VIII),Nt.547-548 (Jéquier,pl.XX) : A. (= Horus,son fils chéri).(4) Littéralement : "je t'ai ouvert la bouche" (wp.n.ỉ) (au moment où je parle). Pour cet emploi de la forme Sḏm.n.f, se rapportant au présent, cf. G.Lefebvre,G.E.C.,§ 279,p.I39 (d'après B. Gunn).(5) Réf. : § I593 a.Formes : P.828 ; N. 772 : D.P.(6) WB.,t.I,p.53. (7) Peut-être sa croissance avait-elle été miraculeusement abrégée,cf.Drioton,Le Théâtre Égyptien,I942,p.62 (bas).

Chapitre troisième

Les souverainetés des dieux

Dans les Textes des Pyramides,un jeu d'appositions ou d'épithètes,très nuancé, très abondant, énonce les souverainetés des dieux avec la même précision que d'autres termes du même genre définissent leurs relations familiales ou généalogiques. Nous apprenons ainsi quels étaient les domaines, les lieux de culte, les objets sacrés affectés aux immortels ; nous faisons connaissance avec les sujets de ces derniers.Le rôle de ces dénominations, constituant un répertoire de géographie religieuse, en même temps qu'un inventaire de biens personnels,est si important que nous les voyons fréquemment employées, non seulement comme prédicats, mais comme désignations périphrastiques (I). Toutefois,avant de les passer en revue, dans l'ordre où les classaient les anciens eux-mêmes,il est nécessaire de formuler deux règles de toponymie égyptienne.I° Le nom d'un district, d'une localité, d'un sanctuaire, peut noter celui du dieu (des dieux) ou de la déesse qui l'habite, à titre de possesseur légitime. Exemples : N.985,var. : Nt.583 (Jéquier, pl.XXII) : ꜥḥꜥ Pr-wr (§ 2094 b) : "(l'habitant du) Per-our se tient debout" ; N.I346 : "(les dieux de) Pe se tiennent debout devant (lit. : "pour") Horus" ; ꜥḥꜥ P n Ḥr (§ 2I90 b).2° Inversement,le nom du seigneur divin peut remplacer celui du territoire ou de la ville Exemples : W.256,var. : N.7I7 : ỉmỉ ꜥnḏt(ỉ): "celui qui est dans (le territoire d') ꜥAndjti (§ I82 a)(2) ; P.423 ỉw.ś ꜥꜣ.ś "(la ville d') Iou-es ꜥaꜣ-es" (§ I2I0 b)

(I) Cela montre à quel point elles étaient connues. Sur cette terminologie,voir plus haut,p.IOI.(2) Il ne s'agit pas d'un nisbé:* ꜥnḏtỉỉ, dans lequel le ỉ de dérivation reparaîtrait devant le ỉ final de : ꜥnḏtỉ.

Principes du classement

Les informations que les anciens Égyptiens nous ont léguées sur leurs croyances religieuses ont, trop souvent, un caractère cursif (I) ; elles nous renseignent, en somme, accidentellement. De temps à autre, néanmoins, nous avons la chance de rencontrer des données bien groupées et exhaustives (2). Au § I522 des Textes des Pyramides, les dieux égyptiens font l'objet d'un classement, dont les divisions sont claires et logiques. On énumère, dans l'ordre géographique, les dieux du ciel, de la terre ou du "pays" (*tꜣ*), des déserts (ou des lacs) (3). Les dieux du pays se répartissent eux-mêmes en diverses catégories : dieux du Sud et du Nord (4), de l'Ouest et de l'Est, des nomes et des villes. Nous utiliserons ce classement, préalablement complété (l'Univers, les objets sacrés etc.).

Les dieux de l'Univers

Très tôt, les théologies locales ont attribué l'universalité au plus important de leurs dieux ; c'est là un fait admis depuis que Maspero l'a mis en lumière (5). Les seules traces que nous en remarquons dans les Textes des Pyramides se rencontrent dans les formules héliopolitaines. Au § 305 a, la désignation périphrastique *nb tm* : "le maître de tout" (6), qualifie évidemment le dieu soleil (7), dans un passage relativement jeune, puisqu'il y est question des deux Ennéades (8). Ailleurs (§ 37 b), nous

(I) Ceci résulte de leur destination, pratique et non didactique, au moins dans la plupart des cas. (2) Par exemple le célèbre "Document de théologie memphite", stèle du British Museum n° 797. (3) Le dernier terme est écrit : … . Le signe … est-il pour … (désert) ou … (lac) ? Pour ce dernier, exprimé trois fois, cf. § I92 a. (4) Le Sud, comme toujours a priorité sur le Nord. (5) Un peu partout dans son oeuvre, et en dernier lieu, Guide du visiteur au Musée du Caire, 4 éd., I9I5, p.462. Dans toutes ces théologies, le dieu local est le démiurge et le maître du monde. (6) Réf. : § 305 a. Formes : … W.444 ; … T.253 : *D.P.* (7) Dans un texte héliopolitain, le "maître de tout" ne peut être qu'Atoum, Rê-Atoum ou Rê. Sur cette expression appliquée, plus tard, au soleil, cf. Z.A.S., I9I8, t.54, p.40. (8) La seconde est, historiquement, secondaire.

lisons : "Rê est celui que tu adores (*dwꜣw.k*) (I) ; celui qui est au ciel" (*im(i) pt*) : … (W.47) ; "celui que tu adores pour le compte d'Ounas est le maître de toutes choses" : … (W.48) … (2).

Les dieux du ciel

Au § I522 a, on oppose les dieux "qui sont dans le ciel", *imiw pt* (3) aux dieux "qui sont dans le pays", *imiw tꜣ*. Le même balancement se retrouve aux §§ 478 a, 94I c, I473 b, mais les expressions diffèrent légèrement ; il est question, cette fois, des dieux "qui sont attachés au ciel", *ir(i)w pt* (4) et au pays, *ir(i)w tꜣ*. Une autre formule bipartite met en parallélisme l'Ennéade "qui est attachée au ciel", *irt pt* (5) et l'Ennéade "qui est attachée au pays", *irt tꜣ* (§§ III6 d-III7 b), mais ici le dualisme semble artificiel et il s'agit probablement de la même compagnie divine (6). On a déjà rencontré l'expression : "celui qui est au ciel", *im(i) pt* (7), appliquée à Rê ; nous en avons au moins un autre exemple (§ 34 a). La transcription *im(i)* pour … est certaine, d'après les variantes assez nombreuses (8) qui donnent … . C'est une graphie archaïque, particulière à la rédaction d'Ounas, où elle apparaît quinze fois (9) ; on ne la

(I) Plus probablement encore : "celui que tu dois adorer" ; cf. Sethe, K. t.I, p.59. (2) Réf. : § 37 b. Formes : … W.47-48 ; … (sic), Nt. II9, Jéquier, pl.XI : *P.* (3) Réf. : §§ II68 a, I490 a, I523 c. Formes : … P.377 (II68 a), 684 (I490 a), 696 (I522 a); … P.697 (I523 c) ; *E.* (4) Réf. : §§ 478 a, 94I c, I473 b, I834 a. Formes : … W.586, M.805, N.I336 (478 a), P.I82, M.286, N.894 (94I c), M.777, (I473 b), N.552 + 40 (I834 a) ; … P.667 (I473 b) : *E.* (5) Réf. : § III6 d. Formes : … P.299 ; … Wd.335, Jéquier, Aba, pl.XXVIII. (6) Considérée dans ses séjours célestes et terrestres. (7) Réf. : §§ 34 a, 37 b. Forme : … W.38 (34 a), 47 (§ 37 b), Nt.II9, Jéquier, pl.XI (37 b) : *E.* (8) Par ex. §§ I8I a : … , N.7I6 ; I85 a : … N. 7I9, I89 a : … N.7I9 + 2, etc., Ounas donnant, dans tous les cas : … . (9) §§ 34 a, 37 b, I38 c, I8I a, I83 a, I84 a, I85 a, I86 a, I88 a, I89 a, I90 a, I9I a, I92 a, 24I a. On a aussi, chez Ounas, le féminin : … *im(i)t*, quatre fois (§§ 52 a, 56 b, 93 a, I39 c) et le pluriel masculin: … *im(i)w* six fois (§§ I06 a, I4I d, I55 c, I64 a et c, I66 a et c).

trouve ailleurs que tout-à-fait exceptionnellement, chez Pépi I er (une fois (I),Merenrê (trois fois) (2),Pépi II (3) et Neit (4) (une fois).

Plus éloquent, en un sens,est le qualificatif : "maître du ciel",nb pt (5)qui,tout d'abord,caractérise Horus le faucon,soit en lui-même (§ 888 c),soit en tant qu'Horus de l'horizon oriental, Ḥr ꜣḫti,dont le roi est l'incarnation terrestre.Il accompagne une fois la désignation périphrastique : "le Grand Dieu" (nṯr ꜥꜣ) = Horus (§ 7 b) et,dans le rôle de désignation périphrastique,il s'applique une fois à Osiris ! (§ 964 a = 966 a,967 a,968 a).Nous saisissons là,sur le vif,le rôle primordial de l'onomastique et sa tendance à l'évolution. Les transferts d'appellations et d'épithètes sont, pour les théologiens, l'occasion d'enrichissements ou d'appauvrissements,en matière de doctrine,qui nous donnent la mesure de leur influence selon qu'ils marquent un progrès ou dénoncent une stagnation.S'approprier les qualificatifs d'un dieu plus ancien,qu'on soit ou non son rival,est, pour un dieu "jeune",un procédé classique,d'une efficacité éprouvée. Le chapitre dans lequel Osiris est appelé "seigneur du ciel" (477) est justement l'un de ceux où le vieux souverain de la nature,du sol fécond,des eaux vivifiantes,part à la conquête des espaces supérieurs,jadis réservés à Horus,puis à Rê (6).

A la dénomination réaliste du ciel, pt,on substitue quelquefois le nom de la déesse avec laquelle,dans l'une des cosmologies locales,il se confond. C'est pourquoi l'une des épithètes de Thoth,gardien et protecteur de la lune,puis dieu-lune,est : "le chef de Nout",ḥr(i)-tp Nwt (7).

(I) § 990 a,P.I98. (2) §§ 990 a,M.373 ; I629 c,M.I39 ; I637 a,M.I49.(3) § I637 a,N.650.(4) Nt.II9,Jéquier,pl.XI,§ 37 b.(5) Réf. : §§ 7 b,888 c, 964 a et suivants (jusqu'à 968 a).Forme : sarc. M.,Ouest et Est (7 b),P.I63,M.326,N.856-857 (888 c,deux fois pour chaque version) P.I88 I89,I90 (964 a,967 a,968 a) : A. (7 b,888 c) ; D.P. (964 a et suivants) (6) Cf. J.H. Breasted,R.A.T.,ch. V et R.Weill,Champ des roseaux,ch.III. (7) Réf. : § 2I50 c.Forme : N.I035 : E. Cf. Boylan,Thoth,p.I92

Le ciel,comme la terre, est subdivisé en régions, en districts,dont la détermination n'a jamais fait l'objet d'une étude précise,si leurs noms tels que la "région fraîche" (Ḳbḥw) : (§ 374 c,W.483) ou bien "les arcs" (pḏwt) : (§ I486 a,P.683) sont familiers à tous les égyptologues.L'une des mieux connues est l'Akhet (ꜣḫt,par ex. :) la "contrée lumineuse" (I) à laquelle M. Ch. Kuentz consacra un beau mémoire (2). Sa localisation a varié, mais celle des Textes des Pyramides est très claire ; il s'agit de l'horizon oriental,où le soleil émerge chaque matin : (§ 585 a,T.I78 = §§ 62I b,636 c,etc.) A cette région préside une forme spéciale d'Horus le faucon,"Horus de l'horizon oriental",Ḥr ꜣḫti. Les graphies de l'adjectif ꜣḫti,appliqué à Horus (épithète),ou servant à nommer cet Horus (désignation périphrastique) sont très variées ; elles donnent une excellente idée de la multitude des combinaisons graphiques en usage sous l'Ancien Empire,et nous les ferons connaître,par ordre de complexité croissante,avant d'aborder la question des conditions d'emploi.

I° M.657 (I478 d),T.20 (526 b)

2° N.658 (856 d)

3° M.390 (855 b),522 (II03 b)

4° M.475 (I087 e)

5° Sarcophage de Merenrê,paroi Est (7 b)

6° M.257 (926 b)

7° Sarcophage T.,Est (4 b) Nt.848,Jéquier,pl.XXXII (I087 e)

8° P.I70-I7I (35I a-b-d),483 (358 d),I38 (855 b),I64 (89I d) I77 (927 d),I78 (928 b),I79 (932 d),204 + I6 (I049 a),670 (I478 d),M.760 (I449 b),N.658 (866 b), I306 (I384 b),I085 (I4II a).

(I) Ceci résulte du sens premier de la racine : "être lumineux".Sethe traduit : "Lichtglanz" (K.,t.III,p.392). (2) Une conception égyptienne méconnue,l'Akhit,B.I.F.A.O.,I920 (t.XVII),notamment pp.I57-I59.

9°		Nt.844 (Jéquier,pl.XXXII) (I085 a)
I0°		M.39I (855 d),266 (928 b),503 (I4II a),508 (I4I5 a)
II°		P.I79 (932 c),M.890 (933 d),N.658 (856 b),886 (926 c-d) 887 (927 d-928 b),889 (932 c-d),890 (934 b)
I2°		T.226 (342 d)
I3°		W.47I (337 b, 2 ex.), 472 (337 d), T.224-225 (342 a-b,2 ex.),226 (342 c),233 (348 c),P.482 (358 b),483 (348 a), 485 (360 a),I77 (926 b-c,3 ex.),I79 (932 c),635 (I4I5 a N.886 (926 b),I059 (I085 a),I063 (I087 e),II03 (II03 b, sic !),I09I (I4I5 a),I272 (I478 d)
I4°		Graphie fautive : = ,P.633 (I4II a)
I5°		P.I79 (934 b)
I6°		M.264 (927 d),274 (932 c-d,2 ex.),278 (934 b)
I7°		M.260 (926 d),273 (932 b),276 (933 d)
I8°		P.254 (I087 e),279 (II03 b)
I9°		P.248 (I085 a)

Ce tableau met en lumière : I° la prédilection accordée aux graphies 8 ( ) et I3 ( ) ; 2° l'originalité de la version incluse dans la pyramide de Merenrê, les graphies 3,4,5,6, I0, I6 et I7 ne se rencontrant pas ailleurs.

Un mot,à présent,sur les conditions d'emploi Dans la très grande majorité des cas,l'adjectif ꜣḫtі est épithète,mais,faisant corps habituellement avec le nom d'Horus,il peut en être disjoint.Au lieu de : "comme Horus de l'horizon oriental",on trouve quatre fois :"comme Horus,comme celui de l'horizon oriental" (§§ 346 b,353 c,928 b,934 b),ex. T.230,§ 346 b : .La disjonction peut être plus brutale encore ainsi qu'il arrive dans la récitation 504.On a : (P.248) (§ I084 c) : "les deux flotteurs du ciel sont posés pour Horus",et après un autre verset (§ I084 d),le § I085 a reprend P.248 : "les deux flotteurs du ciel

sont posés pour celui de l'horizon oriental" (I). Dans l'un et l'autre cas,ꜣḫtі,sans aucun doute, fait fonction de désignation périphrastique. Le groupe primitif : nom propre (Ḥr) + épithète (ꜣḫtі) est devenu lui-même le second élément d'un nom propre complexe : Rê-Harakhte,Rꜥ Ḥr ꜣḫtі (2),appelé à connaître, dans la suite, une fortune extraordinaire.Il ne se rencontre qu'une seule fois dans les Textes des Pyramides,au § I049 a.Partout ailleurs,Horus est distinct de Rê (3),dont il est l'égal (4). Nous avons ici la pointe extreme du combat mené par les fidèles de Rê, afin de lui assurer l'hégémonie sur tous les autres dieux. Après s'être annexé le chef de l'Ennéade héliopolitaine,comme en témoigne le composé Rê-Atoum (§§ I45 b-c,I52 a à I60 a (5 exemples), I686 b,I694 a) (5),le soleil s'efforce d'absorber Horus qui, bien avant lui, régnait sur les cieux et,dans l'esprit de ses partisans,continua d'y régner.La souveraineté d'Horus sur l'horizon oriental apparaît nettement dans l'appellation : "seigneur de l'Akhet",nb ꜣḫt (6), qui tend à devenir désignation périphrastique,mais au § I669 a,l'épithète : "celui qui est attaché à l'Akhet",ir(i) ꜣḫt (7),qualifie Rê.

(I) est à transcrire : (w)d(i).Sur les "flotteurs du ciel",cf. notre étude : Quelques aspects du parallélisme dans les Textes des Pyramides,R.H.R.,I94I (t.CXXIII),pp.I0-II.(2) Réf. § I049 a (P.204 + I6).Forme : .(3) Par ex. au § 926 et dans les autres exemples de la formule des flotteurs du ciel. (4) On le voit clairement au § 348 c,où les deux dieux sont sur le même plan.(5) Formes : M.458 (I694 a) N.709 + 57,Jéquier,pl.VIII (I52 a),Wd.I7I,Jéquier,Aba,pl.XXIV (localisation incertaine = § I695 c remanié ?), 226,Jéquier,Aba,pl.XXVI (I56 a), 228,ibid. (I57 d),230,ibid. (I60 a) ; W.222 (I52 a),224 (I54 a), 227 (I56 a),230 (I58 a),232 (I60 a) ; Wd.220,Jéquier,Aba,pl. XXVI (I55 b) ; Wd.236,Jéquier,Aba,pl.XXVI (I56 a) ; M.449 (I686 c),N.709 + 56, Jéquier,pl.VIII (I45 c),709 + 64,ibid. (I56 a),Nt. 5I2,Jéquier,pl.XIX (I52 a),5I5 (I54 a),522 (I58 a),524 (I60 a).(6) Réf. 7 b,277 a,409 a,II72 c.Formes : sarc. M.,couvercle (7 b); W.4I6 (277 a),5I7 (409 a),P.383 (II72 c) ; T.237 (277 a),328 (409 a) : A. (7 b) ; D.P. (277 a,II72 c) ; P. (409 a) (7) Réf. : § I669 a.Forme : M.2II,N.676 : E.

Une autre zone céleste très importante est la Douat (W.404, § 272 a), dwꜣt, var. dꜣt (W.22I, § I5I a I), dont, en Égypte même, le concept a sensiblement évolué. C'était, nous dit Breasted, "une région inférieure du ciel, au voisinage de l'horizon, en dessous duquel elle s'étendait aussi ... (plus tard) elle se fondit dans l'"Autre Monde", avec lequel elle finit par s'identifier à moins que, ayant été à l'origine l'"Autre Monde", elle n'ait eu sa contre-partie au ciel" (2). Sethe a repris la question dans un excursus (Anhang) de son grand commentaire sur les Textes des Pyramides (t.I, pp.49-52) ; ses conclusions rejoignent celles du savant américain. Huit passages localisent la Douat au ciel, incontestablement (sicher) (pp.49-50) : dix autres la situent à l'Est du firmament (pp.50-5I) et cinq la placent peut-être (vielleicht) dans l'autre monde (Unterwelt) (pp.5I-52). Sethe résume ainsi ses impressions : "(la Douat) est la naissance du jour ou la région dans laquelle elle s'accomplit, plus précisément à l'Est, <u>entre ciel et terre</u> (c'est nous qui soulignons) et qui s'étend aussi en profondeur sous la terre" (3). De tout ce qui précède, on peut retenir deux choses : I° la Douat est une partie du ciel, comme le montre le signe-mot ⊗ ; 2° les morts y habitent. Si nous nous rappelons que, dans une conception égyptienne très primitive, les défunts sont transformés en étoiles, le passage de l'un à l'autre sens, partie du ciel et contrée des morts, apparait logique et naturel ; nous comprendrons plus aisément les épithètes de souveraineté relatives à la

(I) Combinaison du signe-lecture ⋆ dwꜣ et du signe-image ○, notant la région du ciel dont il s'agit (Lacau, soutenance) et où apparaît l'étoile du matin (dwꜣw). (2) R.A.T., p.I44, note 2 : "Dewat was a lower region of the sky, in the vicinity of the horizon, below which it also extended, ... (later) Dewat ... merged into the Nether World, with which it was ultimately identified or, being originally the Nether World, it had its counterpart in the sky". (3) "Die Dämmerung oder ihr raümlichen Gebiet, namentlich im Osten des Himmels, zwischen Himmel und Erde, auch in Tiefe unter die Erde hinabreichend", K., t.I, pp.47-48. Les points de contact entre les deux interprétations sont, on le voit, multiples.

Douat. Cette contrée a ses dieux, "ceux qui sont dans la Douat", <u>ỉmiw dwꜣt</u> (I) ; elle possède, en propre, un Horus, "celui de la Douat" (<u>dꜣti</u>) (2), très probablement une étoile (3) car, au § I30I a, il est donné lui-même comme étant : "le chef des étoiles impérissables", <u>ḫnti ỉḫmw śkỉ</u> (4). Comme variantes de cette épithète (<u>dꜣti</u>), on a : "celui qui est à la tête de la Douat", <u>ḫnti dꜣt</u> (5) et : "l'hôte de la Douat", <u>ḥr(ỉ)-ỉb dꜣt</u> (6), qui n'ajoutent pas grand chose à l'idée. Une autre épithète : "celui qui est dans la Douat" (ou : "qui provient de la Douat ?), <u>ỉm(ỉ) dꜣt</u> (7), accompagne, au § II72 b, le nom d'un esprit "lumineux" (<u>ꜣḫ</u>), dont le roi mort

(I) Réf. : § 272 a. Forme : W.404 : <u>E.</u> (2) Réf. : §§ I48 a 362 b, 877 d, II34 a, I207 a, I258 b, I30I a, I734 b. Formes : W.2I8 (I48 a), P.325, M.630 (II34 a), P.4I9, M.600 (I207 a), P.562 (I30I a) ; (sic !) Wd.22I, Jéquier, Aba, pl.XXVI ; N.787 (877 d), Nt.49I, Jéquier, pl.XVII (I734 b) ; sic Wd.I52, Jéquier, Aba, pl. XXIV (I258 b) ; P.I58 (877 d), N.745 (I30I a), I266 (I258 b) I333 (I734 b), Nt.746, Jéquier, pl.XXIX (I734 b) : <u>E.</u> Nous conservons la transcription traditionnelle (<u>dꜣti</u>) mais sous réserve ; si l'on admet, en effet, que ⊗ est un signe-mot, il a nécessairement la valeur <u>dwꜣt</u>. Comme il accompagne <u>toujours</u> l'adjectif <u>dꜣti</u>, celui-ci doit, normalement, se transcrire : <u>dwꜣti</u>. Au moment où nous imprimons cette page (septembre I95I), les circonstances ne nous ont pas encore permis de dresser le tableau des formes du substantif <u>dwꜣt</u> : "la Douat" dans les Textes des Pyramides. Si une enquête ultérieure démontre que celui-ci est toujours accompagné du signe ⊗, des graphies telles que : W.22I, § I5I a citée plus haut, p. I48 devront être considérées comme ayant, elles aussi la valeur <u>dwꜣt</u>. Pour l'omission de la seconde consonne dans les compléments phonétiques précédant un signe-mot, cf. : N.75I, § 459 a = <u>rmṯw</u>. (3) C'est l'opinion de Sethe, K., t.I, p.4I ; t.II, p.I5. (4) Réf. : § I30I a. F. P.562 ; ⋆⋆⋆ N.745 : <u>E.</u> (5) Réf. : § 5 b. Forme : sic sarc. T., Ouest : <u>E.</u> (6) Réf. : §§ 282 a, I959 a. Formes : W.420, T.240 (282 a) ; (sic) N.749 (I959 a) : <u>E.</u> (7) Réf. : §§ 330 a, 33I a, II72 b Formes : T.2I4 (330 a), W.466, N.709 + 29, Jéquier, pl.VII (33I a) P.383, N.I26I + I6, Jéquier, pl.XVII (II72 b) ; W.466 (33I b) <u>E.</u> (II72 b) ; <u>D.P.</u> (330 a, 33I a).

prend la forme ; elle est attestée aussi (§§ 330 a,33I a-b) comme désignation périphrastique,en parlant d'un être distinct du roi mort (I).En revanche,au § 8 d,le qualificatif "maître de la Douat",nb dꜣt (2) suit immédiatement le nom d'Osiris ; la Douat est alors considérée comme séjour des morts,auquel préside Osiris (3).

Autres régions du ciel : le Sehdou (sḥdw) et le "château d'Horus",ḥ(w)t Ḥr.La première est identifiée par Sethe avec la voie lactée (?) (4); elle entre en composition dans l'un des noms cachés de Ptah : "Horus qui préside (lit. : "qui est sur") au Sehdou du ciel" (5).Cinq passages des Textes des Pyramides font état de la seconde, en précisant que la demeure d'Horus est "attachée au ciel", ỉrt pt ( ) (6) ou se trouve dans le Kebhou ( ) (7). Junker a fait observer très justement que l'expression : "château d'Horus" est régulièrement écrite : lorsqu'elle est prise dans un sens géographique ; la disjonction des deux signes et ayant pour objet d'éviter toute confusion avec le nom de la déesse Hathor,écrit .(8).Or nous savons qu'un nom géographique peut devenir un nom de personne,sans altération phonétique

(I) Vraisemblablement aussi une étoile.Il n'est question,dans le contexte,que d'êtres célestes ; cf. Sethe,K.,t.II,p.I5.(2) Réf. : § 8 d.Forme M.I30 : A.(3) Il est impossible de préciser si ce séjour était,dans le cas présent,considéré comme céleste ou souterrain.En tout cas,le mot dꜣt s'écrit avec le signe .(4) K.,t.II,p.24I. (5) Sur ce nom caché,voir p.I00.Réf. § 449 b.Formes : W. 560 ; N.I055 I6,Jéquier,pl.XIII D.P.(6) P.204 + 9,§§ I025 d,I026 c,I027 c.(7) P. 587 (I327 b) ; P.5I5 (I278 b).(8) Sehender Gott,p.4I : "ein aufenthaltsort des Gottes am Himmel". Il n'existe à cette règle qu'une seule exception : P.5I5,§ I278,cité plus haut,mais le nom d'Hathor déesse n'est jamais,dans les Pyramides,écrit ; cette particularité dans les conditions d'emploi du groupe ḥ(w)t Ḥr apparaît trop constante pour n'avoir point traduit une intention.

(dérivation en ỉ final (nisbé), par exemple) autre que celui pouvant affecter le vocalisme interne (I). Hathor : "château d'Horus",aurait donc servi d'appellatif à la divinité céleste, compagne d'Horus et maîtresse du palais où résidait son mari ; telle est l'hypothèse qui vient à l'esprit, compte tenu des remarques précédentes. Si,comme il est probable, Nephthys est elle-même une ancienne divinité céleste, le second élément constitutif de son nom (ḥ(w)t) fait peut-être allusion à un "château", situé au ciel. En tout état de cause,il existe une graphie "analytique" de son nom,au § 556 a (T.84) : .

Nous ne savons pas très bien ce qu'était le Shedshed du ciel,dont un Horus, "celui qui préside au Shedshed du ciel", ḫr(ỉ) šdšd pt (2),était le maître.Shedshed est-il le nom de l'objet arrondi (paquet ?) qu'on remarque devant l'image d'Oup-ouaout juché sur un pavois ? (3) Est-ce la désignation de l'ensemble (objet et pavois) ? Sethe (4) admet que le šdšd pt est une partie du ciel,et l'endroit où il se séparait de la terre,mais ce n'est là qu'une hypothèse.

Grâce aux études de Junker (5),nous sommes en revanche bien renseignés sur Khenti-irti, ḫntỉ ỉrtỉ (6) : "celui au front duquel sont les deux

(I) Comparer le cas de ꜥndtỉ : "ꜥAndjti",mais aussi : "le nome d'ꜥAndjti" avec,peut-être,une vocalisation différente. Cf. p.I42,n.2.(2) Réf. : §§ 800 a,I036 a.Formes : P.75 (800 a); M.I05 (800 a) ; N.I7 (800 a); P.204 + I2 (I036 a) : E. (3) WB.,t.IV,p.569. Plus tard,(Moyen Empire),Oup-ouaout est appelé "seigneur du Shedshed",nb šdšd (Urk.,VII,55, 8).(4) K.,t.III,pp.II-I2. (5) Surtout : Der sehende und blinde Gott,Munich I942 (analysé par nous R.H.R.,I944 (t.CXXVIII),pp.II6-II9).(6) Junker,ouvr. cit.,pp.7-8.Réf. : §§ I7 c,77I a,826 b,832 b,I2II a,I270 a,I367 c,I547 b,I670 a,20I5 c,2086 c. Formes : W.73 (I7 c) ; M.606 (I2II a) ; P.I04,N.72 (826 b), P.I08 (832 b),50I (I270 a),Nt.I6I,Jéquier,pl.X (I7 c) ; M.2II

yeux",à savoir le soleil et la lune (I),appelé aussi : Khenti-en-irti : hnti n irti (2), "celui au front duquel ne sont plus les deux yeux".On connaît des variantes en m préfixe,naturellement plus jeunes,ce type de dérivation correspondant à un stade déjà évolué de la langue : Mekhenti irti,mhnti irti (3) et Mekhenti-en-irti,mhnti n irti (4). Ces quatre dénominations échangent (5) et s'appliquent bien au même personnage,un dieu céleste, tour à tour voyant (sehende Gott), lorsque ses yeux brillent,ou aveugle (blinde Gott) quand une éclipse, une perturbation atmosphérique quelconque (6) les obscurcit. Sur la terre, son lieu de culte principal était Létopolis, capitale du 2ᵉ nome de Basse Égypte (Usim) : on se le représentait comme un faucon momifié (7).

Note (6) de la page I5I, suite. (I670 a) : N.73 (832 b) ; N.980 (2086 c) ; W.352 (I7 c),N.75 (832 b) ; P.423 (I2II a),705 (I547 b); W.6 (I7 c) N.334 (I7 c),P.6I2 (I367 c) ; sic Nt.390,Jéquier,pl.XIV (832 b) ; N.676 (I670 a),8I2 (20I5 c) ; Nt.453 Jéquier,pl.XVIII (77I a),3I,Jéquier,pl.VII (2086 c) Ip. fr.4,Jéquier,pl.XXXVIII (I48 b) ; N.3I (77I a),I2II (I2II a _ sic !) : D.P. (nom propre). (I) Junker,ouvr. cit.,pp.8-I2.(2) Réf. : §§ 60I e,7II a,20I5 c.Formes : M.63 (77I a) ; Nt.62I,Jéquier,pl.XXIII (20I5 c) T.I98 (60I e) : D.P. (nom propre).(3) Réf. : §§ I48 b,60I e,826 b,I265 b,I43I a,I864 b.Formes : W.2I8 (I48 b); M. 70 (826 b),P.494 (I265 b) ; P.679 (60I c); Nt.507,Jéquier,pl.XIX (I48 b),P.645 (I43I a) ; N.660 (I864 b).(4) Réf. : §§ I48 b,77I a.Formes : N. 709 + 56, Jéquier, ouvr. cit., pl.VIII (I48 b); P.44 (77I a).(5) Par ex. § I48 b,hnti irti,Ip.,fr.4 ; mhnti irti,W.2I8, Nt.507 ; mhnti n irti,N. 709 + 56 ; § 77I a,hnti irti,N.3I,hnti n irti, M.63,mhnti n irti,P.44. (6) Cf. Junker, ouvr. cit.,pp.I6-2I. (7) voir l'idéogramme : ou : et plus loin,p.I63,n.I.

Un examen des dieux attachés aux étendues célestes ne serait point complet si nous ne disions un mot du ciel inférieur,symétrique de l'autre. Il semble qu'il ait eu deux noms : nnt et nwt (I), comme l'océan primordial (2).Aux origines du monde,la mère du roi,"celle qui se trouve dans le ciel inférieur", im(i)t nwt, fut enceinte de lui,nous dit un curieux texte (récitation 57I), "alors qu'il n'existait point encore de ciel,ni de terre, ni d'hommes,que les dieux n'avaient point été enfantés,que la mort n'existait pas" (§ I466 c-d) (3).Le père du roi est Atoum (I466 b) Par suite, "celle qui se trouve dans le ciel inférieur",im(i)t nwt (4), est une désignation périphrastique s'appliquant à l'épouse d'Atoum,dans des conceptions pré-héliopolitaines ou _ qu'on veuille bien excuser ce néologisme _ para-héliopolitaines (5).

Les dieux de la terre

Comme l'a souligné Sethe (6), le substantif t3 a deux sens.Il qualifie la terre,comme élément cosmique, par opposition au ciel,ou bien le pays plat,c'est-à-dire la vallée du Nil, par opposition aux pays montagneux,

(I) WB.,t.II,p.2I3. En Grec,le premier nom aboutit à Ναυνι. Sur le ciel inférieur,voir Selim Hassan,Hymnes religieux du Moyen Empire,pp.II3-II7 et J.A. Wilson,dans H.Frankfort and others, Before Philosophy, I949,p. 55 .(2)L'existence d'un nom trilitère nww paraissant démontrée (Drioton-Vandier, p.II5), le seul moyen d'expliquer les transcriptions grecques (Νουν) et coptes (ΝΟΥΝ) est d'admettre que l'océan primordial avait pour second nom nnw (nŏn(ĕw)).Entre temps le principe de cette explication a été admis par Sir Alan Gardiner,Grammar 2,p.573.(3) (I466 c) (I466 d,P.664).(4) Réf. : § I466 a.Formes : D.P. (5) Rappelons que, plus tard, sur les sarcophages d'Assiout (XIIᵉ dyn.),la "main" d'Atoum, personnifiée et divinisée,fera l'objet de mentions nombreuses,sous le nom de drt.f (Voir E. Chassinat, B.I.F.A.O., I9I2 (t.X),p.I59 et suiv.). Autre compagne d'Atoum,dans les Pyramides : Iou-es-ʿa3-es (iw.ś ʿ3.ś),dont on nomme la ville au § I2IO b).(6) Kommentar,tome I,pages 72 et I2I.

c'est-à-dire les régions frontalières et l'étranger. Nous allons rencontrer le premier sens dans une série d'appellations dont la première, détachée du nom propre et faisant fonction de prédicat, concerne Gebeb, le dieu-sol, "maître de la terre entière", nb tꜣ r ḏr.f (I). L'hymne à Gebeb ayant servi de prototype à l'hymne à Shou, dieu de l'air, l'expression précitée s'est trouvée une fois étendue à Shou, bien à tort (2).

On oppose fréquemment les dieux "qui sont sur terre", ỉmiw tꜣ (3), ou : "qui sont attachés à la terre", ỉriw tꜣ (4), à ceux "qui sont dans le ciel", ỉmiw pt (5) ou bien "qui sont attachés au ciel", ỉriw pt (6). De même qu'une Ennéade est affectée au ciel (ỉrt pt) (7), la terre se voit attribuer une compagnie divine à neuf membres, ỉrt tꜣ (8). Au § 952 d, l'un des qualificatifs d'Ouneg (Wng), fils de Rê, n'est autre que : śsm tꜣ (9). Sous l'Ancien Empire, on le rencontre dans les titulatures de hauts fonctionnaires gouvernant les provinces ; il faut alors traduire : "guide du pays" ; "recteur du pays", le "pays" étant, probablement, le territoire du nome. Toutefois, dans le passage qui nous occupe, cette expression, en parallélisme avec rmn pt : "soutien du ciel", est de caractère nettement cosmique et la traduction : "recteur de la terre" semble préférable.

Les dieux du pays

En revanche, le substantif tꜣ, dans la désignation : nbti tꜣ pn : "maîtresses de ce pays" (IO), s'applique sans aucun doute à la terre d'Égypte. Nous ignorons l'identité des "deux esprits féminins ꜣḫ" (ꜣḫti) dont ce terme précisait les attributions _ peut-être Nekhabit et Ouadjit ?

(I) Réf. : § I62I a. Forme : (M.I28, N.709 + 48, Jéquier pl.VI, Nt.38I, Jéquier, pl.XIII : P. (2) Réf. : § I872 b. Forme : N.696 : P. (3) Réf. : § I522 a. Forme : P.696 : E. (4) Réf. : §§ 478 a, 94I c, I523 c. Formes : W.586 (478 a) ; M.806, N.I336 (478 a), P.I82, M.286, N.894, Nt.20, Jéquier, pl.VII (94I c) ; P.697 (I523 c) : E. (5) (6) (7) Cf. p.I43. (8) Réf. : § II-I7 b. Forme : P.300 : E. (9) Réf. : § 952 d. Formes : P.I85 ; M.297 ; N.898 ; Nt.38, Jéquier pl.VII : A. (IO) Réf. : § I425 c. Formes : P.642 ; M.678 ; N.I239 : A.

Le double pays

Le pays plat (tꜣ) est formé par la Haute et la Basse Égypte, dont la juxtaposition, sous un seul sceptre, constitue le "double pays", tꜣwi. C'est pourquoi le dieu Horus, s'incarnant en la personne du pharaon, est appelé : "le seigneur du double pays", nb tꜣwi (I) ou : "le chef du double pays", ḥr(ỉ)-tp tꜣwi (2). Une expression analogue : "celui qui a pouvoir sur le double pays", sḫm tꜣwi (3), qualifie le roi dans un texte d'Oudjebten où la souveraineté du monarque est mise en lumière : (col.207) : "tu saisis le double pays en vertu de ce tien nom de : "celui qui a pouvoir sur le double pays".

Les quatre régions

Le dualisme classique : Haute Égypte-Basse Égypte apparaît encore dans la grande liste des dieux, classés par régions et par habitats, dont nous avons parlé plus haut (récit. 577). Les premiers nommés sont énumérés d'après les points cardinaux : dieux du Sud, rś(ỉ)w (4), et du Nord, mḥtiw (5), de l'Ouest, ỉmntiw (6) et de l'Est, ỉꜣbtiw (7). A l'intérieur de ces grandes divisions, il faut répartir, sans les confondre, les "dieux des nomes", śptiw (8) et les "dieux des villes", nỉwtiw (9), mais la distinction n'est pas toujours facile, et nous prendrons comme base un classement plus général : Sud et Nord.

(I) Réf. : § I258 b. Forme : P.478, N.I266 : A. (2) Réf. § 2I50 b Forme : N.I035 : P. (3) Réf. : Wd., col.207, Jéquier, Aba, pl.XXVI Forme : : D.P. La construction : sḫm (verbe) + compl. direct est rare, mais on la rencontre en Ancien Égyptien. Cf. WB., t.IV, p.248. (4) Réf. § I522 b. Forme : P.696 : E. (5) Réf. : ibid.. Forme : : E. (6) Réf. : ibid.. Forme : : E. (7) Réf. : ibid.. Forme : E. (8) Réf. § I522 c. Forme : E. (9) Réf. : ibid.. Forme : : E.

La Haute Égypte

Le Sud (šmꜥw) a ses divinités, les dieux "méridionaux", šmꜥiw (I). Réunis en assemblée, lors de la fête Sed, par exemple, ils constituent les hôtes de la "chapelle du Sud", itrt šmꜥit (2), mais quelques uns seulement ont pouvoir sur l'ensemble de la Haute Égypte. L'un des plus anciens est Iaȝhes, iȝhś (3), "celui qui préside au pays du Sud" ḫnti tȝ šmꜥw (4). A partir du Moyen Empire, il n'est plus question de ce dieu, un prédécesseur de Min de Coptos, selon Sethe (5). Haroèris, Ḥr wr, de Kus, serait le personnage que désignerait une appellation périphrastique "le seigneur du Sud", nb šmꜥw (6) ; telle est du moins l'opinion de Sethe (7). Autre "seigneur du pays du Sud", nb tȝ šmꜥw (8) : Seth d'Ombos, par opposition à Horus de Behdet, patron du Nord. Nous avons là une attribution de souveraineté qui persistera longtemps (Moyen Empire, XVIIIe dyn.) (9).

Le troisième nome

Les Textes des Pyramides mentionnent Khnoum et Satis (IO) mais sans insister sur le pouvoir qu'ils exerçaient dans le territoire du premier nome de Haute Égypte. Horus d'Edfou (= Behdet du Sud), bḥdti, n'est pas nommé. En revanche l'Horus momifié qui régnait sur la rive occidentale du Nil, dans Nekhen, la ville sainte du IIIe nome

(I) Réf. : §§ I53 a,204 c. Forme : partout (W.224 = I53 a,286,Nt.576 Jéquier,pl.XXI = 204 c) : E.(2) Réf. : §§ I297 e (P.558),I369 b (P.6I2), 20I7 b (N.8I4,Nt.622,Jéquier,pl.XXIII). Forme : partout ; E.(3) Formes : P.200 ; N.936 (994 c) ; P.668 ; N.779 (I476 a).(4) Réf. : §§ 994 c,I476 a. Formes : P.668 (I476 a) ; P.200 (994 c) ; M.779 (I476 a) ; N.936 (994 c) : E.(5) Urgeschichte, § 48.(6) Réf. : § 5I3 b (W.637). Forme : : D.P.(7) K.,t.II,p.377 ; cf. Gardiner Onomastica,t.II,pp.27-28.(8) Réf. : § 204 a. Formes : W.285 ; N.7I9 + II ; Nt.576, Jéquier,pl.XXI : A. (9) Voir Gardiner J.E.A.,I944 (vol.30),pp. 23-60 .(IO) Khnoum : §§ 445 a,524 a,I227 d,I228 b,I238 a,I769 b. Satis : §§ 8I2 a,III6 a,I863 a,2209 b.

est appelé, comme il se doit, "celui de Nekhen", nḫni (I). La désignation périphrastique : "Taureau de Nekhen", kȝ nḫni (2), s'applique vraisemblablement au même dieu, dont le roi, comme le remarque Sethe (3), est l'incarnation terrestre ; sur la palette de Narmer le souverain, sous la forme d'un taureau, s'en prend à un ennemi désarmé, qu'il expulse d'une forteresse à demi détruite (4) ; or cette palette vient de Nekhen (Hiéraconpolis) ! En face de cette ville, sur l'autre rive, Nekheb (El Kab), dont la maîtresse était Nekhabit, le vautour femelle, avait pour hôte un Horus "celui qui est installé dans Irou", ḥr(i)-ib Irw (5), s'il faut en croire une hypothèse de Sethe (6). Nekhabit elle-même, "celle qui est installée à Nekheb", ḥr(i)t-ib Nḫb (7), portait encore deux autres titres : "la dame du pays Semi", nbt tȝ Śmi (8), et : "la dame du pays accidenté" (ou : "secret"), nbt tȝ štȝ (9) ; le second fait peut-être allusion aux montagnes et aux gorges du voisinage.

(I) Réf. : §§ 295 a,296 a,I293 d,20II d. Formes : P.553 (I293 d),N.809 (20II d) (?) T.248 (295 a,296 a) ; W.433 (295 a),434 (296 a) : E.(2) Réf. : § 276 a. Formes : W.4I6 ; T.237 D.P.(3) K.,t.I,p.305.(4) Quibell,Hierakonpolis,t.I,pl.29 ; reproduit un peu partout, en dernier lieu par Schott,Hieroglyphen,Mayence I95I,pl.VI. (5) Réf. : § 723 c. Formes : T.35I ; N.I74 : E. Irw comme lieu d'origine (entrepôt plutôt que centre de production) de la résine de térébinthe śntr § 864 c : P.I45 ; M.I82,N. 692.(6) K.,t.III,p.343,t.IV,p.I28. (7) Réf. : §§ 9I0 b,II07 b,IIII b,2204 a. Formes : P.I72 ; N.939 (9I0 b),I387 (2204 a) P.290 (IIII b),284 (II07 b) : D.P. Dans tous ces passages, Nekhabit est assimilée à la couronne blanche. (8) Réf. : § 9I0 c. Formes : P.I72 ; N.939 : A.(9) Réf. : § 9I0 c. Formes : P.I72 ; N.939 : A.

Le cinquième nome — Thèbes et Coptos (Gbtiw), capitales des IVe et V^{e} nomes, n'ont pas l'honneur d'être citées dans les Textes des Pyramides bien que, sous l'Ancien Empire, ces deux provinces fussent florissantes, comme en témoignent les triades du temple funéraire de Mykérinus et les documents relatifs aux sanctuaires de Coptos. Ombos (Nbwt), au contraire, qui s'étendait sur la rive occidentale du Nil, dans le territoire du Ve nome, fait l'objet de plusieurs mentions. Elle a pour maître Seth, l'"Ombite", nbwt(i) (I) ; "celui qui se trouve à Ombos", im(i) Nbwt (2) ou encore : "celui qui possède Ombos", ḥr(i) Nbwt (3). Bien que les Textes des Pyramides soient presque tous originaires de Basse Égypte, la ville dont ils attribuaient la souveraineté à Seth n'est point Avaris (Ḥ(w)t wꜥrt), ni Sethroè (Śtrt), ni même Sou (Św), plus rapprochée du Delta (4), mais Ombos : le fait vaut d'être noté. Dans la formule de protection de la pyramide royale (récit. 60I), on déclare : "que le nom de Seth soit prospère à Ombos !" : (N.674, § I667 a).

Le sixième nome — Il n'est mentionné qu'une fois, dans des conditions peu ordinaires. Au § I066 a-b, le souverain s'écrie : "c'est moi la Tentyrite ! Je suis venue de Dendara, Shou étant derrière moi, Tefnout étant devant moi !" : (P.220, texte ancien). Comme l'a montré Sethe, nous avons

(I) Réf. : §§ 370 b, II45 b. Formes : P.343 (texte ancien), M.644 ; (§ 1145 b) W.479 (370 b) ; P.343 (II45 b) E.((II45 b), D.P. (370 b). Gardiner, Onomastica, t.II, p.70, transcrit et traduit : nbty, "he of the gold town". (2) Réf. : §§ 204 a, 370 b. Formes : W.285 (204 a) ; Nt.32, Jéquier, pl.VII (370 b) ; Nt.576, Jéquier, pl.XXI (204 a) : D.P. (3) Réf. : § 247 a. Forme : W.335 : D.P. Cf. Sethe, K., t.I, p.226. (4) Avaris-Tanis, Montet, Drame d'Avaris, p. 5I ; Sethroè, Junker, Z.Ä.S., I939 (t.75), pp.83-84, Gardiner, Onomastica, t.II, p.I76 ; Sou, Kees, Götterglaube, p.23, Gardiner, ibidem, p.II7.

ici la transposition d'un épisode rituel ; une de ces visites que les dieux se rendaient en grande pompe, d'un sanctuaire à l'autre (I). L'assimilation du roi à une déesse n'est pas en soi plus surprenante que les transformations en faucon, en phénix, dont parleront les Textes des Sarcophages. Ỉwnt(i)t (2) ne saurait être qu'une désignation périphrastique d'Hathor ; les Pyramides n'en connaissent aucune autre faisant allusion à l'un de ses lieux de culte.

Le huitième nome — Il a pour maître Osiris (3), dont l'un des noms, suivant la règle énoncée plus haut, est celui de la province elle-même, Toȝ-our, (="celui de Toȝ-our"), tȝ wr (4). Cet habitat, pourtant secondaire, offre une telle importance que le charme composé pour assurer la protection de la pyramide s'exprime ainsi : "puisse le nom d'Osiris être prospère en Toȝ-our !" : M.209, § I665 a. L'épithète : "celui qui se trouve en Toȝ-our, im(i) tȝ wr, accompagne l'adjectif substantivé sḫm : "puissant", dans une appellation que nous examinerons plus loin (5). Autre désignation périphrastique d'Osiris : "l'hôte d'Abydos", ḥr(i)-ib ȝbdw (6), dont on rapprochera, bien qu'il ne s'agisse point exactement d'une souveraineté : "celui qui fut à Nediet", im(i) Ndit (7), le lieu où Seth attaqua son frère et l'étendit (ndi) sur le sol (8).

(I) Le contexte donne à penser que nous avons ici un exemple d'haplographie (=) et l'on est tenté de transcrire : Šw m (i)m(i)-ḫt.i Tfnwt m tpt ꜥwi.i : "Shou étant mon suivant, Tefnout étant celle qui me précède". (2) Réf. : § I066 a. Forme : P.220 : D.P. (prédicat). (3) Succédant à Ḫnti imntiw. (4) Réf. : § 627 b (m rn.k n tȝ wr). Formes : P.27 ; N.67 ; M.37 ; T.274 D.P. (5) P. I74. (6) Réf. : §§ 794 d, IOI2 d, I26I a, I7II d. Formes : N.848 (IOI2 d), N.I320 (I7II d) ; N.7 (794 d), P.480, N.I269 (I26I a) M.IOI (794 d) : E. (7) et (8), voir page suivante.

Le dixième nome Nous venons de constater qu'Osiris a emprunté l'un de ses noms à Tȝ-our, sa patrie adoptive. Dans le territoire du Xe nome, c'est la déesse Ouadjit (Wȝdit) qui donna son nom à la province. Il subsiste en effet dans un titre : "pilier de Ouadjit", Iwn Wȝd(i)t (I). Quant aux dieux des IXe et XIe nomes, les Textes des Pyramides n'ont enregistré aucun de leurs titres de souveraineté.

Le douzième nome ᶜAnti (ᶜnti) (2), le "griffu", patron du douzième nome, a naturellement pour compagne : "celle de la montagne du céraste", Dw ft(i)t (3), Matiet (4). Lui-même n'est point cité (5).

Le treizième nome Bien qu'Oup-ouaout en fut le suzerain, c'est Osiris qui, dans les Textes des Pyramides, est : "seigneur de Siout", nb zȝwt (6) où, sous le Moyen Empire, il eut un lieu de culte (7).

Notes de la page I59, suite. (7) Réf. : §§ 260 b, 72I b, 754 c, 8I9 a, I500 b, I502 b. Formes : N.II4 (754 c), P.97, N.67 (8I9 a) ; T.346 (72I b) ; P.8, M.I0 (754 c), N.47 (8I9a) P.689 (I500 b, I502 b) ; W.387 (260 b) D.P. (8) § I256 b. (I) Réf. : § 792 a. Formes : P.68 ; N.36. La souveraineté n'est définie que par l'usage du nom propre comme nom de lieu. (2) Sur ce dieu, cf. Sethe, K., t.II, p.262, Gardiner, Onomastica, t.II, pp. I9-20 et 68-72. (3) Réf. : § I358 d. Formes : P.608 ; N.I308 + 30, Jéquier, pl.XIX : D.P. (4) Cf. Gardiner, Onomastica, t.II, p.69, note I, citant Sethe, Ursprung des Alphabets, Gottingue I9I6, p.I52. (5) A moins qu'il ne se dissimule sous l'appellation : § 46I d (W.570) à lire peut-être : dw-ft(i) : "celui de Djou-fet" ? (5) Réf. §§ 630 b, I634 b. Formes : N.649 (I634 b) ; M.39, N.68 (630 b) ; P.29 (630 b) ; sic Nt.674, Jéquier, pl. XXV (I634 b) ; T.276 (630 b), Nt.432, Jéquier, pl.XVI (I634 b) : D.P. (7) Voir le texte de cette note page suivante.

Le quinzième nome Les dieux du quatorzième nome sont passés sous silence dans les Textes des Pyramides, et Thoth, seigneur du quinzième nome, n'est jamais donné comme tel. En revanche, l'établissement d'Osiris dans le domaine méridional de l'ibis divin trouve une confirmation dans les désignations périphrastiques "celui qui est à Hermopolis du Sud", im(i) Wnw rsw (I) et : "Ḥer-our" — "celui d'Ḥer-our", nom d'Antinoé), Ḥr wr (2).

Le vingt-et unième nome Nos textes sont muets sur les cultes des XVIe, XVIIe, XVIe, XVIIIe, XXe et XXIIe nomes. Le dix-neuvième (Oxyrhynchos) est cité (§ 864 d) (3), mais non ses dieux. Nous aurons donc terminé l'étude de la Haute Égypte quand nous aurons dit un mot du XXIe nome, le Fayoum. Son dieu, Sobk, a pour épithète : "celui qui est à Shediet", im(i) Šd(i)t (4). Une désignation périphrastique : "le grand qui est à Shediet", wr im(i) Šd(i)t, que nous retrouverons plus loin (5), peut s'appliquer à Sobk, ou à l'Horus qui, dès le Moyen Empire, lui était associé (6).

Note (7) de la page I60. Rȝ krrt : . Sethe fait observer que dans : (Murray, Osireion, t.II, pl.9 et p.34) : "Osiris à Siout", nous avons probablement la trace d'une assimilation d'Osiris à Oup-ouaout (K., t.III, pp.I69-I70). (I) Réf. : § I90 a. Formes : W.264 ; N.7I9 + 3 (complété d'après Jéquier, pl. VIII) ; Nt.559, Jéquier, pl.XXI (noter le barbarisme épigraphique : substitution de (lecture : šmᶜw) à (lecture : św) dans le monogramme rsw) : D.P. (2) Réf. : § I635. Forme : Nt.433, Jéquier, pl.XVI. Donnée uniquement par Neit : à intercaler entre I635 a et I635 b D.P. (3) Formes : P.I45 ; M.I82 ; N.692. (4) Réf. : § I564 b. Formes : P.7II ; N.I360 E. Sur Šdt (šd(i)t), cf. Gardiner, Onomastica, t.II, pp.II6-II7. (5) P.I8I. (6) Mais alors on attendrait plutôt : hr(i)-ib Šd(i)t !

La Basse Égypte Le Nord,mḥw (I) a ses dieux : les dieux du Nord,nṯrw mḥw (2), ou : "dieux septentrionaux",mḥtỉw (3).Leur assemblée plénière constitue la "chapelle du Nord",ỉtrt mḥ(ỉ)t(4),par opposition à la "chapelle du Sud",ỉtrt šmꜥ(ỉ)t (5).

Le premier nome Les dieux patrons de Memphis : Ptah (6),Sakhmet (7),Nefertoum (8),sont nommés dans les Textes des Pyramides,assez rarement,d'ailleurs, et sans allusion à leur souveraineté sur le premier nome(9).Au § 445 b,le roi est identifié à Sokaris,"celui de Roꜣ-setaou" nỉ rꜣ šṯꜣw (IO) : la nécropole de Gîza ou l'un de ses secteurs.

Le second nome Un bélier momifié, Kherti, Ḫrt(ỉ) (II), semble avoir été son plus ancien maître (I2) ; dans les Textes des Pyramides,on l'appelle une fois : "celui qui préside à Khem" (Létopolis),ḫnt(ỉ) Ḫm (I3). Mais il y fut supplanté de bonne heure et Khenti irti (I4),"celui qui est attaché à Khem", ỉr(ỉ) Ḫm (I5), lui ravit la première place. Ce Khenti irti,vénéré sous l'aspect d'un faucon momifié,bien que sa théologie lui prêtât un rôle éminemment actif, est, sans aucun doute,le même

(I) Étymologiquement,le pays qui est "derrière" (par rapport à l'orientation classique,face au Sud) : m + ḥ(ꜣ) + w (P.Lacau).(2) Réf. : § I55 a.Formes: W.226,N.709 + 6I,Jéquier,pl.VIII ; Nt.5I7,Jéquier,pl. XIX : régime direct. (3) Réf. : 206 c,32I a,464 a, I522 b. Formes : N.7I9 + I2,Jéquier,pl.IX (206 c),N.967 (464 a) ; W.288, (206 c),572 (464 a),457 (32I a),P.696 (I522 b) : E.(4) Réf. : §§ I297 e I369 c,20I7 c. Formes : P.558 (I297 e) ; P.6I2 (I369 c) ; N.8I4 (20I7 c) ; Nt.622,Jéquier,pl.XXIII (20I7 c) : E.Le sens premier peut avoir été : "rangée de chapelles" (Gardiner).(5) Cf. p.I56.(6) §§ 560 b,566 b,I482 c.(7) §§ 262 b,I547 c.(8) §§ 266 a,483 b. (9) L'épithète classique de Ptah : rś(ỉ) ỉnb.f : "celui qui est au Sud de son mur" ne se rencontre pas ici.(IO) Réf. : § 445 b.Forme : W.556 : E.(II) Cf. Junker,Sehender Gott,p.46.(I2) Id.,ibid.,p. 47.(I3) Réf. : § I308 a.Forme : P.567 : E.Sur ce dieu,voir encore Junker, ouvr. cit.,pp.55-56. (I4) Voir plus haut,pp.I5I-I52.(I5) Réf. : § I670 a.Formes : M.2II ; N.676 : E.

qu'Horus "qui préside à Khem",ḫnt(ỉ) Ḫm (I) ou : "léontopolite",ḫm(ỉ) (2) dont un texte (§ 2078 c) nous dit que les génies funéraires,Amseti, Ḥꜥapi,Douamoutef et Kebehsnéouef sont les enfants. La désignation périphrastique : "celui qui préside à Khem",ḫnt(ỉ) Ḫm (3) a toutes chances de s'appliquer à lui plutôt qu'à son prédécesseur.

Le neuvième nome Un dérivé : ḏdw : "celui de Djedou" (= Busiris) se rencontre au § 7I9 a (4) mais, comme le fait observer Sethe (5), Osiris n'est point en cause. Au contraire c'est bien lui que désigne,au § I82 a,l'expression : "celui qui est dans (le territoire) d'ꜥAndjti,le chef de ses nomes", ỉm(ỉ) ꜥnḏtỉ ḥr(ỉ)-tp śpwt.f (6). L'épithète constituant la seconde partie de ce nom accompagne l'appellatif d'ꜥAndjti,considéré,cette fois,en lui-même,aux §§ 220 c et I833 d. Un adjectif précise l'aire géographique dans laquelle s'exerçait le pouvoir du dieu,"celui qui préside aux nomes de l'Est",ḫnt(ỉ) śpwt ỉꜣbt(ỉ)wt (7).

(I) Réf. § 8I0 b.Formes : P.85 ; M.44 E.(2) Réf. : § 2078 c.Formes : N.975 ; Nt.24, Jéquier,pl.VII : E.(3) Réf. : §§ 4I9 a,908 e,II75 b,I723 a.Formes : W.532 (4I9 a),P.I70 (908 e),M.7I8 (I723 a) ; id. avec P. 389 (II75 b) ; N.I055 + 73,Jéquier,pl.XIV (908 e) N.I327 (I723 a) D.P.(4) T.345.Il n'est pas sûr qu'il s'agisse d'un nisbé.(5) K.,t.III,pp.329-330.(6) Ici le nom du dieu (comme dans le cas d'Ouadjit,cf. p.I60) est devenu celui de la province.Réf. : § I82 a.Formes : W.256 ; *sic* Nt.550,Jéquier,pl.XX ; N. 7I7 : D.P.(7) Réf. : §§ 220 c,I833 d.Formes : W.299 (220 c) ; N.543 (220 c),N.552 + 38 (I833 d) ; Wd.I25,Jéquier,Aba,pl.XXIII (220 c) ; Nt. 343 (220 c) ; 147 T.I46-I47 (220 c) : E.

Le dixième nome Ses dieux ne paraissent point dans les Textes des Pyramides sauf le plus ancien, dont le nom sert à désigner la province elle-même : "(le territoire du) Grand (taureau) noir", Km wr (I)

Le treizième nome La pensée héliopolitaine joue, dans nos textes, un rôle primordial et, naturellement, Héliopolis y est à l'honneur (2). La ville a ses dieux (nṯrw), "qui sont dans Héliopolis", ỉm(ỉ)w Ỉwnw (3), divinités fameuses (4) autant que multiples (5). Les plus célèbres sont hiérarchisées au sein des deux "Ennéades" (Psḏtỉ), dont la première est souvent appelée : "la grande Ennéade qui se trouve à Héliopolis", Psḏt ꜥꜣt ỉm(ỉ)t Ỉwnw (6), variantes : "la grande Ennéade à Héliopolis", m Ỉwnw (7) ou : "d'Héliopolis", Ỉwnw (8). Le nom de la ville entre dans les dénominations élogieuses affectées aux membres de la grande Ennéade ; bornons nous à faire connaître ici les épithètes de souveraineté ou d'origine. Le roi-dieu est un "héliopolitain", Ỉwnwỉ (9) ; on l'appelle aussi

(I) Réf. : § 556 c. Formes : T.84 ; M.238 ; N. 6I5. (2) Voir les hymnes publiés dans notre III partie, et la conclusion (3) Réf. : § 662 d. Forme : T.293 : E. (4) Cf. l'emploi du démonstratif pluriel ỉpf au § 662 d : nṯrw ỉpf ỉm(ỉ)w Ỉwnw. (5) Nous ne traiterons pas ici des "esprits baꜣ d'Héliopolis" (bꜣw Ỉwnw, §§ 904 a, IO-90 c, I289 a, I305 a, I3I5 c, I495 c) qui sont probablement des dieux, mais sur l'identité desquels on ne possède aucun renseignement précis. (6) Réf. : §§ 770 d, 895 b, I655 a, I660 a. Formes : P.I65 (895 b), M. 205 (I655 a), P.44, M.63, N.3I (770 d) ; id. avec Nt.628, Jéquier, pl. XXIII ; id. avec M.3I8, Nt.678, Jéquier, pl. XXV (895 b), N.665 (I655 a), 669 (I660 a) ; N.827 (895 b) : E. (7) Réf. : §§ I064 a, I689 a. Formes : P.2I8 (I064 a) id. avec M.453, Wd.I78, Jéquier, Aba, pl. XXIV (I689 a) : prédicat (employé à la place d'une épithète) (8) Réf. : § 845 b. Formes : M.99 ; N.I05, Nt.4I9, Jéquier, pl. XV : régime direct (à la place d'une épithète). (9) Réf. : §§ 483 a, I507 b. Formes : W.592 ; P.680 (483 a) ; P.69I (I507 b) : P.

"taureau d'Héliopolis", kꜣ Ỉwnw (I). Une désignation périphrastique d'Osiris est : "celui qui se trouve en Héliopolis", ỉm(ỉ) Ỉwnw (2), de même qu'Oupiou N.I76, § 727 c, le symétrique nordique d'Oup-ouaout, a pour épithète : "celui qui préside à Héliopolis", ḫnt(ỉ) Ỉwnw (3).

Le quinzième nome En bonne logique, c'est l'ibis Thoth qu'on s'attendrait à voir mentionner comme seigneur du nome d'Hermopolis parva. Les Textes des Pyramides, au sein desquels Thoth joue cependant un grand rôle, n'en soufflent mot. Mais l'un des "pseudonymes" d'Osiris est : "celui qui se trouve à Hermopolis du Nord", ỉm(ỉ) Wnw mḥt(ỉ) (4).

Le dix-neuvième nome Que l'on accepte ou non les conclusions de Sethe (Urgeschichte) sur la place que tint Bouto dans la préhistoire égyptienne, cette ville aux cités jumelles, Pe (P) et Dep (Dp) offre dans l'ordre des faits religieux une importance exceptionnelle. La situation de Pe semble avoir été privilégiée ; c'est elle, et non Dep, que nous trouvons le plus souvent en parallélisme avec Hiéraconpolis (Nḫn), capitale des rois Horiens immédiatement antérieurs à l'Histoire. Elle a ses dieux, les dieux "de Pe", Pỉw (5), ou bien encore "qui sont dans Pe"

(I) Réf. : § 7I6 e. Forme : T.344 : D.P. (2) Réf. : § I8I a. Formes : W.254 ; id. avec Nt.548, Jéquier, pl. XX ; N.7I6 : D.P. (3) Réf. : § 727 c. Formes : T.357 ; N.I76 ; id. avec Nt.647, Jéquier, pl. XXIV ; Nt. 474, Jéquier, pl. XVII : E. (4) Réf. : § I9I a. Formes : W. 265 ; (sic) N.7I9 + 4, Jéquier, pl. VIII ; Nt. 560, Jéquier, pl. XXI : D.P. (6) Réf. : §§ I004 c, I209 b, I373 a. Formes : P.422, M.604, N.I209 (I209 b) ; P.204 + I, M.339 (I004 c), N. II36 (I373 a) : E. dans : M.780 (I373 a) est probablement un régime direct.

im(i)w P (I),parfois identifiés aux "esprits baꜣ de Pe",bꜣw Piw(2),mais elle appartient essentiellement à Ouadjit,la "dame de Pe",nbt P (3).Celle-ci,protectrice de la Basse Égypte,est également la "dame de Dep",nbt Dp (4) ou bien : "l'hôtesse de Dep",ḥr(i)t-ib Dp (5).Assimilée à la couronne rouge,elle se nomme aussi : "la dame des berges de Dep",nbt idbw Dp (6).L'expression : "celui qui se trouve à Dep",im(i) Dp (7),désigne une fois Osiris,qui s'est établi un peu partout dans le Delta.

Localités non identifiées — Il en existe un certain nombre, dont tels ou tels dieux sont donnés comme souverains ; nous les classerons par ordre alphabétique.I° Kherti (Ḫrt(i)),le bélier momifié de Létopolis,où Khenti irti lui ravit de bonne heure la première place,a comme épithètes : "celui de Nezꜣat",n(i) Nzꜣt (8) ou : "celui qui préside à Nezꜣat" ḫnt(i) Nzꜣt (9).Sethe (K.,t.II,p.227),place cette ville non loin de Bouto ; on peut songer aussi à la banlieue de Memphis,cf. § 445 a,mais,comme l'observe Junker (IO),la question n'est pas résolue. 2° On ne sait

(I) Réf. : §§ I004 c,I973 a.Formes : N.759 (I973 a) ; (barbarisme ! cf. p. 60) N.864 (I004 c) : E.(2) Ceci résulte de l'emploi,comme variantes,des expressions : nṯrw Piw (§ I004 c) et : bꜣw Piw (§ I005 a).(3) Réf. : §§ 309 a,3I3 a.Formes : W.449 (309 a) T.260 (3I3 a) ; T.257 (309 a) : D.P.(4) Réf. : § II07 b.Forme : P.284 : D.P.(5) Réf. : § IIII c.Forme : P.290 D.P. (6) Réf. : § 9II a.Formes : P.I73 id. avec : Dp(i)w (nisbé),N.939 : D.P. Sethe (K.,t.IV,p.I87) traduit : "die Herrin des Lands von Buto" ; cf. ibid.,p.I9I. (7) Réf. : § I88 a. Formes : W.26I,Nt.556,Jéquier,pl.XXI ; N.7I9 + I,Jéquier,pl.VIII, D.P.(8) Réf. : § 445 a.Forme : W.556 : E.(9) Réf. : §§ 545 a,I557 d.Formes : P.709 ; T.40 : E.(IO) Der sehende und blinde Gott,Munich I942,p.56.

rien de précis sur Sebiout,Sb(i)wt, la "cité de la rebellion" (I),où régnait le "maître de Sebiout",nb Sb(i)wt (2), un Horus, comme le suggère le § IOI5 b. On peut citer encore quelques autres localités non identifiées : 3° Shaꜣt,Šꜣt,var. Khaꜣt,Ḫꜣt et 4° Taꜣkhbet,Tꜣḫbt, qui reconnaissent pour seigneurs,l'une Horus de Shaꜣt,Šꜣti,var. Ḫꜣti (3),l'autre Anubis "qui se trouve à Taꜣkhbet, im(i) Tꜣḫbt (4).5° Le cas de : : Dbᶜ- ...wt (5) est moins obscur,cette ville étant,dans les textes,constamment en relation avec Pe (6). Il s'agit vraisemblablement d'un sanctuaire Horien,tout proche de Bouto.Son maître divin est appelé "celui de Dbᶜ- ...wt",Dbᶜ- ...(w)t(i) (7) ou : "celui qui se trouve à Dbᶜ- ...wt",im(i) Dbᶜ- ...wt (8).La liste sera close avec : 6° une cité dont,malheureusement, nous ne savons pas lire le nom,mais qui obéissait

(I) Sethe,K.,t.IV,p.IO.(2) Réf. : §§ 804 c,IOI5 b,I722 c. Formes : N.85I (IOI5 b) ; P.80,N.23 (804 c) ; M.IIO (804 c) ; N.I326,J.,pl.XXI (I722 c) ; M.7I8 (I722 c) : A. (804 c (?),IOI5 b) ; D.P. (I722 c). (3) Réf. : §§ 450 b,I257 d. Formes : P.477 (I257 d) ; W.56I (450 b) ; N.I055 + I6,Jéquier,pl.XIII (450 b) ; N.I265 (I257 d) ; Wd.I5I,Jéquier,Aba,pl.XXIV (I257 d) : E. (450 b,I257 d) ; D.P. (450 b,version de Pépi II seulement).(4) Réf. : §§ I564 c,2I84 b.Formes : P.7II (I564 c) ; N.I360 (I564 c) ; N.I343 (2I84 b) : E. (5) Sethe transcrit : Dbᶜwt (K.,t.III,p.363) et admet que ,au § 734 c,est pour . Il considère, apparemment, que est un simple homophone de = dbᶜ.Au contraire P.Lacau (soutenance) pense que ce signe doit se transcrire séparément,mais quelle est sa lecture ? On pense à ḥrw ; cependant,au § I993 c,la forme diffère un peu de celle de . (6) Cf. Borchardt,S'aꜣḥure ᶜ,t.II,fig.6,pl.40 : (7) Réf. § I993 c.Forme : N.790 E.(8) Réf. : § 734 c.Forme : T.369 : D.P..

à Seth,"qui se trouve à ..." (I).On a proposé comme transcriptions : Hnt (2),W3dt (3) et l'on devrait aussi songer à T3hbt,où Seth peut avoir eu un culte,à côté d'Anubis ; une variante de Pépi II (7I9 + 23,Jéquier,pl. IX),non utilisée par Sethe,nous démontre en effet que le signe (tige ramifiée,portant trois fleurs ou trois feuilles) possédait,entre autres,la valeur x + b (dans).

Les sujets des dieux Ils sont parfois nommés dans les épithètes de souveraineté et se confondent alors avec les hommes.Horus,ou son incarnation terrestre,le pharaon,est le "seigneur des Pa^ct", nb P^ct (4), terme qui,suivant Loret,désignait à l'origine le clan des Horiens,conquérants de l'Égypte primitive à l'époque énéolithique,mais prit bientôt un sens plus général. Il en fut de même du substantif Rekhit,Rh(i)t,appliqué,selon Loret, aux adorateurs des vanneaux (?), puis à des groupes sociaux plus larges.L'expression "le chef des Rekhit",hr(i)-tp Rh(i)t (5) sert une fois d'épithète au roi,mais ailleurs elle qualifie Néfertoum.

Les sanctuaires Les Textes des Pyramides en citent un grand nombre qui souvent ne sont plus aujourd'hui que des noms ; nous ne

(I) Réf. : §§ 734 d,I904 b.Formes : N.7I9 + 23 ; N.72I,Jéquier,pl.IX ; sic Nt.665,Jéquier,pl.XXV N. 709 + II,Jéquier,pl.VI (I904 b) ; T.369 (734 d) E.(2) Kees, Horus und Seth, t.I,pp.40-4I, propose l'équation : = : le XIe nome de Haute Égypte,ou sa capitale,Hypsélis.(3) Cf. Sethe,K.,t.III p.365.(4) Sur ce titre,voir plus loin,p.I84.Réf. : §§ I4 d,895 d,I258 a I804 b.Formes : N.2I6 (I4 d),Nt.679,Jéquier,pl.XXV (895 d),N.I266 (I258 a),489,698 (I804 b) ; P.478 (I258 a) ; Wd.I5I,Jéquier,Aba,pl.XXIV (I258 a) : A.(5) Réf. : §§ 483 b (Néfertoum) 644 e (le roi).Formes : T.282 id. avec N.I32 (644 e) ; W.593 (483 b) ; P.680 (483 b) : A.

signalerons que les plus importants, dont quelques uns sont fameux,pour des raisons diverses.I° A El Kab(Nhb),Nekhabit est la "dame du Per our" nbt Pr wr (I), le grand sanctuaire méridional de l'Égypte ancienne,dans lequel Sethe persiste à vouloir reconnaitre un palais royal archaïque (2) mais qui, sans aucun doute,était un temple (3). 2° Nous ignorons en quelle province il faut localiser l'"enclos"(pr) au sein duquel trônait Min,"qui est dans son enclos" (plutôt que : "dans sa maison" (4)),im(i) pr.f (5), mais le transfert de cette épithète au dieu Horus (§§ I294 b, I904 a,2I28 a (6)),présente une grande importance ; il démontre en effet que,sous l'Ancien Empire, Horus et Min tendaient déjà à se confondre,au moins en certains lieux (Coptos ?). Jusqu'à présent,nous n'avions trace de cette assimilation qu'à partir du Moyen Empire (7). La localisation du "palais blanc" (hd) affecté à Thoth,n'est pas connue non plus ; l'épithète : "qui se trouve dans son palais blanc",im(i) Hd.f (8),qualifiant l'ibis divin, se rencontre dans un des nouveaux textes publiés par Jéquier (N.7I9 + 2I,pl.IX = § I900) ; elle recoupe les indications fournies par une stèle de Djoser (9). Un autre nouveau texte (Neit 625-626,

(I) Réf. : § 9I0 b.Formes: P.I72 ; id. avec : N.939 E. (2) K.,t.III,p.I96,où l'auteur transcrit : pri wr.(3) L'érection du Per-our est mentionnée sur une des stèles de Djoser,dont la série commémore des fondations de sanctuaires, non de demeures royales. A Louxor (salle de la barque) et ailleurs,le Pr wr est une partie du temple, peut-être un naos démontable,en bois.(4)Min n'a pas à proprement parler de maison mais une hutte en sparterie,d'un type très particulier (tente ?).Le sens "enclos" pour pr est bien attesté (inscription de Mtn,Urk.I,4,I0) ; cf. aussi l'expression bien connue pr dt,qui signifie,non la "demeure d'éternité" (Montet,Vie privée,pp.380-384) mais plus probablement "l'enclos du domaine".(5) Réf. : § I993 c.Forme : N.790 : E.(6) Réf. : §§ I294 b,I904 a,2I28 a.Formes : P.553 (I294 b) ; N.7I9 + 23 Jéquier,pl.IX ; Nt.664,Jéquier,pl.XXV (I904 a) ; Nt.833 Jéquier,pl.XXXII (2I28 a) E.(7) Cf. les mentions de Min-Horus dans les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat et sur la stèle C 30 du Louvre et aussi Selim Hassan,Hymnes religieux du Moyen Empire,passim.(8) Réf.: § I900.Formes : N.7I9 + 2I,Jéquier,pl.IX ; Nt.660,Jéquier,pl.XXV E.(9) Mentionnant ce sanctuaire,communication de P.Lacau.

Jéquier,pl.XXIII = § I9I4),mentionnent "les dieux qui se trouvent dans le palais blanc",ntrw im(i)w Hd : (var. ,Neit 735, Jéq. pl.XXVIII),sans doute les compagnons de Thoth. 4° Aux §§ I66I a-I662 a, Shou et Tefnout sont appelés : "seigneur de la Menset supérieure à Héliopolis,nb Mnśt hr(i)t m Iwnw (I) et : "dame de la Menset inférieure à Héliopolis",nbt Mnśt hr(i)t m Iwnw (2). Il s'agit peut-être des régions célestes auxquelles ils présidaient, et qu'on aurait "transférées" sur terre (en leur affectant un local ou un emplacement déterminé dans l'enceinte d'un temple ?), comme on fit plus tard,à Héliopolis,pour la "colline primordiale" (K;(i);(i)) (3).

(I) Réf. § I66I a.Formes : M.208 ; N.670 : A.(2) Réf. : § I662 a.Formes : M.208 ; N.67I : A.(3) Stèle de Piankhy,I02 (cf. Breasted,A.R.,t.IV,p.436).Il semble que de nombreux sanctuaires,sinon tous, aient possédé un tertre (ou un lac) évoquant les origines de la création et l'apparition du créateur.Sur la colline primordiale dans les Textes des Pyramides (hymne à Atoum-Khepre),voir plus loin,p.I94.

Chapitre quatrième

Qualités et dignités

L'onomastique des Textes des Pyramides fait une très grande place aux attributs qui, d'une manière générale,caractérisent les divinités (I) ; elle s'attache aussi à classer les dieux, à les situer dans les hiérarchies,locales ou nationales, en leur donnant des titres de primauté,des épithètes énonçant leurs dignités.Examinons les plus remarquables.

Les attributs divins

;Akh,Ba; Sekhem Dans les textes funéraires classiques (Nouvel Empire), L';Akh (;h),le Ba; (b;),le Sekhem (Shm) semblent être traités comme autant d'éléments de la personnalité humaine (2), mais à l'origine,ces termes expriment des qualités,des propriétés que certains êtres surnaturels possèdent à un degré bien supérieur à la moyenne. Nous avons déjà rencontré,nous trouverons encore sur notre route (3) les ;hw "lumineux", morts transformés en étoiles (4), resplendissantes comme le plumage aux reflets métalliques de l'oiseau ;Akh (5).Tels ou tels dieux sont assimilés aux "esprits ;akh", notamment Isis et Nephthys (6),Osiris (7),"l'es-

(I) Les attributs divins ont été magistralement étudiés par H.Junker,Pyramidenzeit,Einsiedeln I949,pp.26-40, principalement d'après l'onomastique privée (noms théophores). (2) Il existe sur ce sujet une énorme littérature.Bornons nous à citer Kees,Totenglauben,pp.54-67 et,pour les publications récentes, nos bibliographies analytiques,Revue de l'Histoire des Religions,I949 (t.CXXXV,pp.I27-I28). (3) Cf. p.232.(4) ;hw ihmw ški, §§ I52 et suivants.(5) Cf. Kuentz,B.I.F.A.O.,I920 (t.XVII),p.I59.(6) P. 60.(7) Réf.: § 899 a.Formes : P.I66 ; M. 320,N.836,Nt.63I-632,Jéquier,pl.XXIII ; Nt.683,Jéquier,pl. XXVI.Var. avec pw : "cet esprit ;akh",§ 754 c.Formes : P.8-9 ; M.I0 ; id. avec : M.II4 : D.P.

prit-ꜣakh qui fut à Nediet", ꜣḫ im(i) Ndit (I), Rê, "l'esprit-ꜣakh qui est en elle", ꜣḫ im(i).ś (2), le pronom suffixe ś renvoyant à la déesse Nout, la voûte céleste (3), le roi mort, enfin, lorsqu'il devient un "esprit-ꜣakh qui est dans la Douat", ꜣḫ im(i) Dꜣt (4). Dans les Pyramides, ꜣḫ signifie déjà : "la qualité, la condition d'esprit-ꜣakh" (5) et le verbe ꜣḫ est employé quelquefois dans un sens dérivé : "être glorieux", par exemple au § I6I8 a, où l'on dit à Gebeb : "il (Atoum) t'a vu dans ta gloire" (ꜣḫ.ti, pseudoparticipe) M.I27 (6). Toutefois l'épithète de Nout : ꜣḫt (7) doit être interprétée au propre, et non au figuré, puisque Nout, la voûte céleste parsemée d'étoiles, est essentiellement "lumineuse" (ꜣḫt) (8).

Les esprits-baꜣ (bꜣw) jouent, dans la mythologie égyptienne, un rôle important ; ceux de Nekhen, de Pe, d'Héliopolis (9) reviennent constamment dans les textes. C'est pourquoi le verbe intransitif bꜣ : "être (ou : devenir) baꜣ" "avoir les qualités d'un esprit-baꜣ", définit une condition du roi mort après sa résurrection. "Tu montes vers eux (les ỉnw, des habitants du ciel) transformé en esprit-baꜣ", déclare le § I534 b : P.70I. Quant au substantif bꜣ "la qualité d'esprit-baꜣ", Les Textes des Pyramides semblent bien l'employer pour définir un élé-

(I) Voir les références page précédente (I7I), n.7. (2) Réf. : § 990 a. Formes : P.I98, M.373 ; N.933 D.P. (3) Cf. Sethe, K., t. IV, p.274. (4) Réf. : § II72 b. Forme : P.383, N.I26I + I6, Jéquier, pl.XVII : P. (5) § 472 c, W.580 : : "lorsqu'il part pour ((rejoindre) son ꜣakh". Comparer l'expression zbi n kꜣ.f : "passer à son Ka". (6) Voir plus loin, p.2I3. (7) Réf. : § I a, sarc.T., couverc. Forme : E. (8) Cf. p.245 ; plus tard l'épithète ꜣḫt, prise au sens figuré ("glorieuse", ou : "bienfaisante") s'applique à Isis, stèle C 286 du Louvre, l.I4 (Moret traduit : "inspirée"). (9) Les esprits-baꜣ de Pe sont des dieux (cf. pp.56-60) ; Sethe, dans Urgeschichte, les identifie aux premiers rois (divinisés) de Basse Egypte, et raisonne de même pour les "génies" ou, comme on dit souvent, les "âmes" de Nékhen et d'Héliopolis, capitales de royaumes préhistoriques du Sud et du Nord (?).

ment de la personnalité royale ou divine (I). On l'y rencontre presque toujours en parallélisme avec le substantif šḫm (2) et Sethe admet qu'il exprime une notion spirituelle, la valeur de šḫm étant beaucoup plus concrète (3). Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de la discussion ; bornons nous à noter que, beaucoup plus tard, bꜣ + nom divin (génitif direct) désigne l'incarnation d'un dieu (4). Les Pyramides nous apprennent aussi qu'un roi peut être baꜣ de son vivant : "l'esprit-baꜣ qui est à la tête des vivants", bꜣ ḫnti ꜥnḫw (5) est une désignation périphrastique du pharaon, incarnation d'Horus. Nous en trouvons la preuve au § 2IO3 c, où cette expression, jouant cette fois le rôle d'épithète, est accolée au nom d'Horus lui-même (6). Autre expression, mais qui s'applique au roi mort : "l'esprit-baꜣ le plus baꜣ des lumineux", bꜣ im(i) ꜣḫw (7). Une dénomination voisine : "celui qui préside aux lumineux", ḫnti ꜣḫw (8) se rencontre au § 2IO3 d, en apposition au nom d'Osiris. Il y a donc séparation des fonctions ; en tant qu'Horus, Pharaon est "celui qui est à la tête

(I) Cf. par ex. § 20I0 b, N.808 : "ta qualité d'esprit baꜣ est en toi" (m ḫn(w).k). (2) §§ 753 a-b, 758 b, I364 c = 20I0 b, I559 a, 2098 b. (3) Bꜣ = "geistige Macht", K., t.I, p.I5, III, p.398, IV, p.I23. (4) K., t.I, p.I58. (5) Réf. : §§ I724 b, I899, I9I3 c, 2096 c. Formes 723 M.722-723 (I724 b) ; id. avec N.I328 (I724 b) ; id. avec Nt.659, Jéquier, pl.XXV (I899), 585 (2096, bꜣ détruit) ; id. avec N.7I9 + 28 (I9I3 c) ; id. avec N.986 (2096 c) ; id. avec N.7I9 + 20 (I899) ; Nt.625, Jéquier, pl.XXIII (I9I3 c) ; id. avec Nt.734-735, Jéquier, pl.XXVIII (I9I3 c) : D.P. (en apposition aux §§ I724 b et 2096 c, après šḫm ḫnti ꜣḫw). (6) Réf. : § 2IO3 c. Formes N.99I ; Nt.59I : E. (7) Réf. : § 2I5 b. Formes : W.296 ; id. avec N.532, Nt.332, Jéquier, pl.XIII. A. Sethe (K., t.I, p.I58) traduit : "der Mächtige unter den Geistern". Il s'agit évidemment d'un superlatif construit avec imi (cf. § 638 d : wr imi mśw.ś : "le plus grand de ses enfants"). (8) Voir page suivante.

des vivants mais lorsqu'après sa mort on l'assimile à Osiris, il devient "celui qui préside aux lumineux" (I). Dans l'un et l'autre cas, il est un esprit-baȝ ; Osiris lui-même est appelé une fois : "cet esprit-baȝ qui fut à Nediet", bȝ pw im(i) Ndit (2).

Le Sekhem (śḫm) est un élément de la personnalité royale ou divine qui fréquemment, se trouve mentionné en parallélisme avec le Baȝ (3). Sethe l'interprète comme se rapportant à l'énergie physique ; il insiste sur son caractère concret, le met en rapport avec le Grec δύναμις (4) et nous ne pouvons lui donner tort, la racine śḫm signifiant : "être puissant" (5). Ailleurs, dans son commentaire (6), Sethe énonce une définition plus précise, mais discutable : le Sekhem serait une émanation de la personnalité royale, une sorte de fluide, véhicule d'un potentiel moteur. Quoiqu'il en soit, le substantif śḫm : "puissant" (7), entre en composition dans une série d'appellations dont les premières concernent Osiris. La désignation périphrastique : "le puissant, qui fut en Toȝ-our", śḫm im(i) tȝ wr (8) se passe de commentaire. Elle a pour variante : "le puissant, qui fut (ou : "qui est") dans la grande cité" (9), śḫm im(i) niwt wrt (= Aby-

Note (8) de la page I73. Réf. § 2I03 d. Formes : N.99I N.59I, Jéquier, pl. XXII : E. (I) Par extension, mais d'une façon un peu abusive, cette expression accompagne une fois le nom d'Horus. Réf. : § I505 b = I508 c. Formes : P.690, 69I : E. (2) Réf. : § 2I08 b. Formes : N.994 ; id. avec Nt.594, Jéquier, pl. XXII : E. Pour le sens de imi : "qui fut à, qui provient de" (de même que m = "dans", mais aussi : "hors de"), cf. pp. 72, n.5, I23, n.5. (3) Voir p. I73, n.2. Au § 880 d, nous rencontrons le verbe śḫm en parallélisme avec le verbe ȝḫ ("être un esprit ȝakh") du § 880 c 4). K., t. IV, p. I23 : Śḫm = "körperliche Macht" t. II, p. I64 : "Śḫm konkret : "die Macht" (δύναμις)". (5) WB., t. IV, pp. 245-248. (6) T. III, p. 398 : "Śḫm (bezeichnet), hier ... die Machtausstrahlung der königlichen Person, den Nimbus, der sie umgiebt, den Einfluss, der von ihr ausgeht, den Gehorsam, den sie findet". (7) Ou : "puissance" ? Cf. Sethe, K., t. II, pp. I38, I64-I65. (8) Réf. : § 754 c. Formes : P.8, M.I0 ; id. avec N.II4 : D.P. (9) Réf. : § 2I08 b. Formes : N.994 (suite, p. I75).

dos ?). Un texte nouveau de Neit donne Osiris comme étant : "le seul puissant", śḫm wꜥt(i) (I), appellation typique, en raison des ambitions qu'elle révèle, et calquée sur un titre de cour (2). C'est aussi, vraisemblablement, par assimilation à Osiris que le pharaon est appelé : "le puissant, qui est à la tête des lumineux", śḫm ḫnti ȝḫw (3), mais quand on le nomme : "le puissant, qui est à la tête des vivants", śḫm ḫnt(i) ꜥnḫw (4), le souverain est sans aucun doute qualifié dans son rôle d'Horus terrestre. On lui connaît encore une désignation plus vague : "le grand puissant", śḫm wr (5), que suit une fois l'appellation : "le puissant parmi les puissants", śḫm m śḫmw (6). La première s'applique aussi à Rê (un seul exemple : § 265 a (7)) nous sommes donc là dans un cercle d'idées très large, et non spécifiquement osirien.

Note (9) de la page I74, suite : (sic) Nt.594, Jéquier, pl. XXII : D.P. (I) Neit 363 (pas dans la numérotation de Sethe). Forme : Jéquier, pl. XIII : P. (2) Śmr wꜥti : "ami unique", WB., t. IV, p. I38. (3) Réf. : §§ I724 c, I899, I9I3 c, 2096 d. Formes : ... M.722 (I724 c) ; id. avec : N.7I9 + 20, Jéquier, pl. IX (I899), Nt.585, Jéquier, pl. XXII (2096 d) ; id. avec : N.7I9 + 28, Nt.625, Jéquier, pl. XXIII (I9I3 c) ; id. avec : Nt.735, Jéquier, pl. XXVIII (I9I3 c) ; N.I388 (I724 c), 987 (2096 d) : D.P. (en apposition à d'autres D.P.). (4) Réf. : § 2II0 d. Forme : N.995 (la restitution de Sethe d'après des parallèles moins anciens ?) : D.P. (5) Réf. : §§ 407 a, 408 c, I3I9 a, I725 b. Formes : P.577 (I3I9 a) ; M.724 (I725 b) ; T.326, 328 (407 a, 408 c) ; W.5I4, 5I6 (407 a, 408 c) : P. (407 a, 408 c, I3I9 a) : D.P. (prédicat) (I725 b). (6) Réf. : § 407 a. Formes : 5I5 (W.5I4-5I5) ; (T.327) : A. Sethe, K. t. II, p. I38, traduit : "die grosse Macht, die Macht hat über die Mächte". (7) Réf. : § 265 a. Forme : W.393 : D.P. (suite p. I76).

La vigueur L'étude de la racine s̱hm nous conduit, par une transition naturelle, à celle de deux expressions en rapport avec la force physique, attribut de certaines divinités. Thoth a pour épithète : "le plus fort des dieux", nht ntrw (I), sans doute à cause des pouvoirs que lui donne la connaissance des écritures et des incantations, mais peut-être aussi par allusion à ses capacités guerrières (2). Une désignation périphrastique du même ordre : "le très vigoureux", ʿ; phti (3), s'applique au roi mort ; on la rencontre aussi, comme épithète, après ;h pn, "cet esprit ;akh", au § 625 b. Plus tard, sous le Nouvel Empire et à la Basse Époque, elle qualifie plusieurs dieux, notamment Seth.

Le potentiel magique Seth d'Ombos (Im(i) Nbwt) est aussi : "celui dont les pouvoirs magiques sont grands", wr hk;w (4), appellation qu'il gardera tout au long de l'Histoire d'Égypte mais, si étonnant que cela paraisse, l'expression se rencontre une fois (§ I825, reconstitué d'après Neit 359) pour désigner Osiris. Peut-être cet emploi spécial a-t-il pour

Note (7) de la page I75, suite. Sethe (K., t.I, p.266) écrit : "Mit dem S̱hm ist natürlich der Sonnengott gemeint". Ceci résulte de la comparaison des §§ 265 a et 266 a. I° 265 a, W.393 : : "Cet Ounas est à la narine du S̱hm wr". 2° 266 a, W.395 : : "Ounas fait son apparition comme Néfertoum, comme le lotus qui est à la narine de Rê". (I) Réf. : Par. I237 c. Formes : P.454 ; N.I055 + 34, Jéquier, pl. XIII : E. (2) Cf. Kees, Z.Ä.S., I925 (t.60), pp.4-5 et ici même, p.73, n.I. (3) Littéralement : "le grand de vigueur". Réf. : §§ 622 a, 625 b. Formes : T.27I, P.22 (622 a) ; id. avec M.33 (622 a) ; id. avec : M.35 (625 b) ; id. avec N.I22 (622 a), I25 (625 b) ; P.25 (625 b) : D.P. (622 a) ; E. (625 b). (4) Lit. : "le grand de pouvoirs magiques". Réf. : §§ 204 a, I825. Formes : W.285, Nt.575, Jéquier,

explication la victoire finale d'Osiris sur Seth ; le vainqueur s'approprie les qualités du vaincu. D'autre part le roi mort, osirianisé ou non, est : "celui qui possède la science magique", hr(i) hk; (I), technique dont la connaissance était absolument nécessaire dans l'autre monde.

L'éternité Nous n'y trouvons qu'une seule allusion dans le répertoire onomastique des Pyramides. La liste des noms cachés de Ptah (2) comprend les dénominations suivantes : "l'éternel", nh(hi) (3) ; "l'éternel, seigneur de l'année", nh(hi) nb rnpt (4). Osiris, de son côté, préside aussi au renouvellement immuable de l'année. C'est pourquoi on l'appelle : "celui qui est attaché au premier de l'an", (i)r(i) tp(i) rnpt (5) et : "le seigneur de l'année", nb rnpt (6).

La justice On sait combien la place de cette notion dans la dogmatique solaire est importante (Maʿat, fille de Rê). Néanmoins, la seule appellation qui s'y rapporte dans nos textes concerne Osiris, "seigneur de la justice" (ou : "dispensateur de la justice" ?), nb m;ʿt (7). Les informations que nous donne l'onomastique sont extrêmement précieuses, mais limitées, parceque le rituel des Pyramides est une sélection, dont les éléments complémentaires nous échappent (8).

Le don de plaire Les dieux égyptiens inspirent le respect, parfois la crainte, mais ils attirent aussi la sympathie, l'affection, et d'ailleurs ils s'aiment entre eux. Nous avons déjà signalé le fait ; une dési-

Note (4) de la page I76, suite. Nt.575, Jéquier, pl. XXI (204 a) ; id. avec N.7I9 + II, Jéquier, pl. IX (204 a), Nt.359, Jéquier, pl. XIII (I825) : D.P. (I825) ; E. (204 a). (I) Réf. : § 924 b. Formes : P.I76, N.9I7 ; M.3I6 : P. (2) Cf. p.I00. (3) Réfer. : § 449 a. Forme : W.560 : D.P. (4) Réf. : id. Forme : id. : D.P. + A. (5) Réf. : § I520 b. Forme : P.695 : E. (6) Réf. : § I520 b. Forme : : E. (7) Réf. § I520 a. Forme : P.695 : D.P. (8) Les lacunes des textes conservés sont nombreuses et parfois considérables.

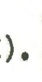
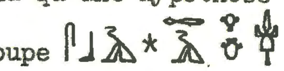
gnation périphrastique du souverain le met nettement en lumière.Dans la récitation 575, le roi,fils de Rê, zꜣ Rꜥ,est en outre "le chéri de Rê", mrii n(i) Rꜥ (I). Cette même idée trouve son expression dans les noms royaux de la VIᵉ dynastie : Mérirê (Pépi I er), mrii Rꜥ : "le chéri de Rê" ; Merenrê, mr(w).n Rꜥ : "celui que Rê a pris en affection".

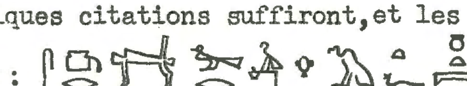
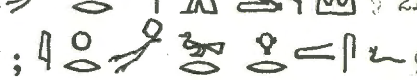
La grandeur

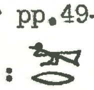
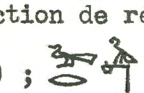
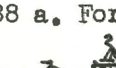
La grandeur est, par définition, un attribut commun à tous les dieux ; c'est pourquoi, lorsqu'elle est mentionnée,nous devons admettre qu'elle revêt une extension, qu'elle atteint un degré supérieur à la moyenne.Appliqués aux divinités,les adjectifs exprimant cette notion jouent le rôle de comparatifs ou de superlatifs. On s'en rendra mieux compte en étudiant,plus loin,la formule : "le Grand Dieu",Nṯr ꜥꜣ (2).

Terminologie Deux racines verbales servent à noter,en Ancien Égyptien, l'idée de grandeur : ꜥꜣ et wr (3). Observons tout d'abord que,dans les Pyramides, ces thèmes,très usés, sont déjà synonymes et se renforcent mutuellement. Wr ꜥꜣ équivaut pratiquement à un superlatif : "très grand". La combinaison des deux termes est fréquente : mdw pn wr ꜥꜣi (§ I523 a) : "cette très grande parole" ; Psḏti wrti ꜥꜣti (§ I689) "les deux très grandes Ennéades" ; nṯrwi wrwi ꜥꜣwi (§ I690 a) : "les deux très grands dieux" (4). Nwt ꜥꜣt : "la grande Nout" (la voûte céleste) (§ 2034 b) alterne avec pt wrt : "le grand ciel" (§ 2035 b).Il est pourtant évident qu'à l'origine, wr et ꜥꜣ exprimaient des notions voisines,sans doute, mais distinctes. Est-il possible de s'en faire une idée plus précise ? La position normale du bilitère  ꜥꜣ est verticale ; la

(I) Réf. : §§ I492 b,I493 b,I494 b,I495 b.Forme :  P.685-686 : D.P.(2) = "le plus grand des dieux".(3) ꜥꜣ WB.,t.I,p.I6I : "gross sein" wr ibid.,t.I,p.326 "gross sein".(4) Autres exemples §§ I93I b,2200 b.

position horizontale :  n'est passée dans les usages que pour faciliter certains groupements (I).  est une colonnette de bois (2), bien plus élevée que large, et dont le diamètre ne peut avoir été considérable.Faut-il en conclure que le sens premier de la racine ꜥꜣ fut : "être haut" ? Nous aurions alors,dans l'adjectif ꜥꜣ l'équivalent de l'Anglais "tall" : "grand" (en hauteur). Ce n'est là qu'une hypothèse ; en admettant qu'elle soit un jour vérifiée,le groupe  du § I038, P.204 + I3,devrait être traduit : "la haute étoile,qui est l'hôtesse de l'Orient". Quant à la racine wr,nous la rencontrons très souvent derrière un substantif qu'elle met en valeur.Bornons nous à citer quelques exemples,entre plus de cent : kꜣ wr (§ I2I b) : "le grand taureau" ; zhn wr : "le grand embrasseur",un être divin,père du roi (§ 20I b) ; ꜣgb wr (§ 265 e) "le grand flot" (l'Abyssos) śmꜣ wr : "le grand taureau sauvage" (§ 625 b) ; mn(i)t wrt "la grande Meniet" (§ 794 c) (3) ; Psḏt wrt "la grande Ennéade" (§ 849 a) etc.Dans tous les cas,l'adjectif wr (wrt) semble être pris au figuré plutôt qu'au sens propre ; il exprime l'importance,et non simplement l'ampleur des dimensions ou proportions.

Wr Comme désignation périphrastique, wr,substantivé, s'applique à plusieurs dieux ; chacun d'eux est alors : "le Grand" (par excellence) I° Osiris (4) : quelques citations suffiront,et les passages suivants sont assez explicites :  § 74I a,T.380 : "le Grand repose,face à sa mère Nout" ;  § 2I88 a,N.I345 "le Grand est tombé à Nediet" ;  § 72I a,N.I7I : "le Grand est tombé sur le côté". 2° Un dieu inconnu,mari

(I) Par ex. : .(2) Gardiner,Grammar,Sign list O 29,p.496; cf.WB. t.I,p.I64. (3) Sur cette prêtresse,voir pp.49-52. (4) Sélection de références : §§ 72I a,74I a,2I88 a. Formes :  N.I7I (72I a) ;  T. 380 (74I a),N.I345 (2I88 a) ;  T.346 (72I a) : D.P.

de Nout, le mystérieux Our de Junker, dont Nout serait l'épouse (hnmt) aux §§ 827 c (I), 834 c (2) et I608 a (3). Our et Nout sont mari et femme, père et mère du roi mort, au § I702 a : (M.554) (var. N.II29) : "Merenrê ! Lève-toi pour ton père le Grand ! Accroupis toi pour ta mère Nout !". Le passage est assez troublant, mais n'ayons garde d'oublier la suite : (M.555) : "donne la main à ton fils Horus !". La question d'un dieu céleste nommé Our demeure posée ; toutefois, dans le cas présent, le roi, fils de Nout et père d'Horus, est assimilé à Osiris ; Our ne peut donc être qu'un pseudonyme de Gebeb. 3° Le roi, par ex. au § I680 a : M.253 (var. N.662) : "redresse-toi ! O père ! O Grand !". 4° Le père du roi, par ex. au § 660 c, (T.292) : : Téti, le fils du Grand" (ou : "d'un Grand") (4). 5° Le roi et son père, dans leurs rapports l'un avec l'autre. L'expression : "Grand, fils du Grand" (ou : "d'un Grand"), Wr z3 Wr (5) définit ces relations ; plus anonyme que toute autre, elle a des chances de les identifier, l'un à Osiris, l'autre à Gebeb. Nous la rencontrons au § I447 b ; or le § I448 a affirme : "le fils de Gebeb (Osiris = le roi mort) est honoré, de même que le fils d'Osiris (Horus = le successeur du roi mort) est puissant" : (P.654). D'autre part, le § II45 a est ainsi conçu : "c'est assurément Pépi qui est le Grand, fils d'un Grand : Nout l'a mis au monde" : ((i)n) P.343 . La désignation périphrastique Wr : "le Grand", est parfois suivie de termes

(I) Les 3 versions (P.M.N.). (2) P.I09 seulement. (3) M.69. Voir les formes p.II4. (4) Voir encore § I987 a : N.765 : "tu es le fils d'un Grand" ("du Grand"). (5) Réf. : §§ 852 a, I087 b, II45 a, I444 c, I445 b I446 b, I447 b, I448 c, 2032 b. Formes : P.342 (II45 a) ; M.644 (II45 a), P.253, M.474 (I087 b) ; N.I062-I063 (I087 b) ; N.656 (852 a), P.652, M.755 (I444 c), P.653, M.756 (I445 b), P.653, M.757 (I446 b), P.654, M.758 (I447 b), P.654, M.759 (I448 c) ; N.882, 980-98I (2032 b) : D.P. (§ 852 a) ; partout ailleurs : prédicat.

qui en précisent et en restreignent le sens ; on connaît en effet des variantes telles que : "Le Grand qui est en Shediet" (Crocodilopolis) : Wr im(i) Šd(i)t (I) ; "Le Grand d'Héliopolis", Wr n(i) Iwnw (2) ; "Le Grand qui est en Héliopolis", Wr im(i) Iwnw (3). La première se réfère à Sobk ; la seconde (d'après une indication du § 800 c) et probablement aussi la troisième, s'appliquent à Horus.

Wrt Ouret (Wrt) : "la Grande", est la voûte céleste ; nous en avons des preuves multiples, entre autres les suivantes. Le § 878 a déclare : "la Grande culmine parmi les étoiles" : P.I59 . Ailleurs, § 542 c, "ceux qui sont dans la Grande": T.36, tendent la main au roi ressuscité qui monte au ciel. Or cet élément cosmique, personnifié, n'est autre que Nout. On pourrait s'en convaincre, s'il en était besoin, en mettant en regard le § 499 a : W.608 : "le grand flot, qui est issu de la Grande", et le § II73 a : P.384 : "le grand flot, qui est en Nout" (4). Toutefois, de ce qu'Ouret est un substitut du nom de Nout, il ne s'ensuit pas que celle ci ait nécessairement pour partenaire le dieu Our de Junker (en admettant l'existence de ce dernier). Wrt, terme général et simple, se justifie en lui-même, sans qu'on soit obligé de l'expliquer par un emprunt ou une substitution. Quoiqu'il en soit, nous le trouvons aussi comme épithète : "la grande", derrière le nom de Nout (5), d'Isis (6) et de Sakhmet (7).

(I) Réf. : § 4I6 c. Forme : W.529 : D.P. (2) Réf. : § 80I c. Formes : ... P.77, M.I07 id. avec N.I9 D.P. (3) Réf. § I72I a. Forme : ... M.7I4 : D.P. (4) Ou : "qui provient de Nout". (5) Réf. : §§ I a, 4 a, 5 a (sarcophage de Téti, couvercle, parois Est et Ouest), 459 c (W.568, N.75I), I344 a (P.602). Formes : partout, sauf 5 a : (sic !). (6) Réf. : §§ I2I4 b (P.427, M.6I2, N.I2I6). Forme : partout : E. (7) Réf. : § I547 c (P.705). Forme : : E.

ꜥꜣ Cette racine fournit une épithète de Nout, la "grande", ꜥꜣt (I),que nous rencontrons deux fois dans les Textes des Pyramides.Au § 2034 b Nwt ꜥꜣt est employée en symétrie avec l'expression pt wrt : "le grand ciel" du § 2034 a. En pareil cas,wr et ꜥꜣ ont des chances d'être synonymes,sans qu'il y ait lieu de leur attribuer une nuance spéciale (2).

Ntr ꜥꜣ Sous l'Ancien Empire,l'épithète : "Grand dieu", Ntr ꜥꜣ qualifie une série de divinités,dont le roi. Employée isolément,comme désignation périphrastique (3),elle est souvent très embarrassante.Voici, pour les Textes des Pyramides,nos conclusions ; nous les résumons en les présentant par divinités.

I° Le grand Horus céleste,dont le pharaon est l'incarnation sur terre, est Hor-akhti,"maître du ciel",nb pt (4).De toute évidence,les pseudonymes : "le Grand dieu,maître du ciel",Ntr ꜥꜣ nb pt (5) et : "le Grand dieu maître de l'Akhet",Ntr ꜥꜣ nb ꜣḫt (6), que nous rencontrons dans la même version du § 7 b (Merenrê), s'appliquent au même personnage. Ces expressions sont incluses dans un protocole royal.

2° Au § 760 c,le groupe : (P.I7) Rꜥ Ntr ꜥꜣ (7) se passe de tout commentaire ; il signifie : "Rê,le Grand dieu". Nous le retrouvons au § 2095 a (Neit 584, Jéquier,pl.XXII) : : ""Viens,quant à toi,en paix", a dit ((i).n) Rê,le Grand dieu" (8).Ailleurs (§ I47I c),l'épithète, disjointe du nom propre,suivant une

(I) Réf. : §§ 2 a,2034 b.Formes : sarc. T.,fond (2 a) ; N.950 (2034 b) : E.(2) Par exemple,selon l'hypothèse enoncée plus haut, Nwt ꜥꜣt = "Nout la haute". (3) Cf. J.Sainte Fare Garnot,R.H.R.,I937 (t. CXVI),p.27,n.5.(4) Réf. : § 7 b.Forme : sarc. M., côté Est.(5) Réf. : § 7 b.Forme : sarc. M.,Ouest. (6) Réf. : § 7 b.Forme : sarc. M.,couvercle.(7) Var. : M.20 ; N.II9.(8) N.985-986 donne : 986 : "Viens en paix,quant à toi" a dit Rê, "O messager du Grand dieu" (c'est-à-dire : "toi qui portes un message au Grand dieu").

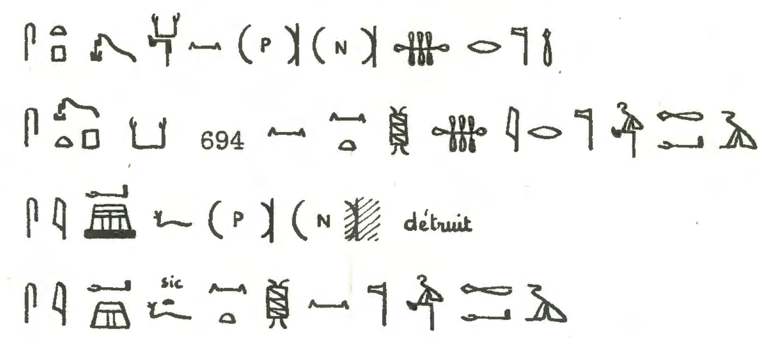
règle de style très égyptienne se transforme en désignation périphrastique : P.666 : "Rê ! Donne la main à Pépi que voici ! Grand dieu ! Donne ton bâton fourchu à Pépi que voici !".Dans un texte nouveau de Pépi II (N.I055 + 45,Jéquier, pl.XIV,complété par Neit 693-694, Jéquier,pl.XXVI),la même expression a toutes chances de désigner le dieu-soleil :

N.I055 + 45

Nt.693 ... 694

N.I055 + 45 ... détruit

Nt.694



"Le Ka de Pépi (de Neit) fait la cour au Grand dieu, afin qu'il obtienne de hisser Pépi (Neit) jusqu'au Grand dieu".

Non moins intéressant,mais plus énigmatique, le § 276 c débute par une invocation : "O Grand dieu, dont on ignore le nom !" (I) : W.4I6.Impossible de mieux souligner les caractères de la "désignation périphrastique", formation secondaire,à mi-chemin entre le nom propre ordinaire et le nom propre secret. Elle n'est qu'une approximation, commode,puisqu'on ne peut serrer la vérité de plus près,mais elle tend du moins vers une précision plus grande : là réside son mérite. Reste à savoir à qui nous avons affaire.Une seconde invocation : "O maître de l'horizon oriental !"(2) W.4I6,pourrait faire songer au faucon Horus mais, de bonne heure, le soleil est devenu "seigneur de l'Akhet", où,chaque jour il apparaît, au sortir du bain matinal dans la Douat. Nous nous rangeons donc à l'avis de Sethe qui,dans le Ntr ꜥꜣ du

(I) T.237 : .(2) T.237 : .

§ 276 c,reconnaît le soleil (I).

3° Le grand hymne à Gebeb(2),entre autres affirmations dignes de remarque,proclame ceci : "c'est toi le Grand dieu,l'Unique !" : (§ I6I6 c,M.I27) (3). Cette doxologie offre un intérêt considérable,pour deux raisons. I° On ne connaît pas d'autre exemple,sous l'Ancien Empire,de l'expression "Grand dieu appliquée" à Gebeb.2° L'adjectif wᶜtỉ qui la suit montre qu'elle est un pseudonyme du dieu suprême (4).

4° Au § 465 b, Horus l'enfant aide son père Osiris à faire son apparition : "en qualité de Grand dieu,dans le Ḳebḥou" : W.574.(5). Un chant de couronnement (§ I825 a) se prononce tout aussi nettement sur la dignité d'Osiris,à qui l'on déclare : "c'est toi le Grand dieu" : Nt.360,Jéquier,pl.XIII.

Il résulte de ce qui précède que l'expression "Grand dieu" Nṯr ᶜ3 s'est appliquée,successivement ou simultanément,à celles des divinités du panthéon égyptien qui,sous l'Ancien Empire,exercèrent leur influence à travers l'Égypte entière,à l'exception,toutefois,d'Atoum(6).On aurait donc tort de chercher au problème du "Grand dieu une solution exclusive.Lorsque cette expression se rencontre isolée (désignation périphrastique), le contexte doit être pris en considération, et souvent il fournit des indications assez claires sur la personnalité mise en cause.

Le gouvernement des dieux

Horus,dans ses rapports avec la monarchie,plutôt qu'en fonction de ses attributions célestes, est : nb pᶜt nṯrw (7) : "le seigneur des hommes

(I) K.,t.I,p.307.(2) Cf. pp.2II-222.(3) Var. : [sic] Nt.377, Jéquier,pl.XIII.(4) Sur Gebeb,dieu universel,voir pp.227-228.(5) Var. : N.967.Le Ḳebḥou est une région céleste. (6) Cette omission peut d'ailleurs être purement fortuite ! (7) Réf. : § 895 d.Formes : N.829-830,Nt.628,679 (sans),Jéquier,pl.XXIII,XXV ; P.I66 : E.Sur ce titre,cf. Gardiner,Onomastica,t.I,pp.I08-II0.

et des dieux",ou bien "celui qui est attaché (= le préposé) aux hommes et le roi des dieux",(ỉ)r(ỉ) pᶜt nśwt nṯrw (I) ; c'est pourquoi la désignation périphrastique : "le roi des dieux",nśwt nṯrw (2) a des chances de se rapporter à lui. Plus tard Min (3),puis Amon-Rê porteront orgueilleusement ce titre. Une autre théorie plaçait les immortels sous la houlette de Gebeb,"prince des dieux", (ỉ)r(ỉ) pᶜt nṯrw (4).Dans ce dernier titre,le substantif composé (ỉ)r(ỉ) pᶜt n'a plus sa valeur étymologique "celui qui est attaché à la race Pᶜt" (5),mais le sens général qu'il obtint,sous l'Ancien Empire,dans la langue administrative ("prince").

La présidence de l'Ennéade

Certaines épithètes de souveraineté, étroitement apparentées les unes aux autres,assignent à tel ou tel dieu le rang de chef de l'Ennéade,et lui confèrent la présidence d'une compagnie divine, elle-même hiérarchisée ; leur origine héliopolitaine est évidente.

I° Atoum.Le démiurge d'Héliopolis est,naturellement,"celui qui préside à la grande Ennéade",ḫntỉ Pśḏt ᶜ3t (6).

2° Rê lui succède à la tête de cette compagnie divine, lorsque son culte,de plus en plus influent, tand à éclipser celui d'Atoum dans sa propre capitale (7).On l'appelle donc : "celui qui préside à l'Ennéade",ḫntỉ Pśḏt (8), ou mieux : "le chef des deux Ennéades",ḥr(ỉ)-tp Pśḏtỉ (9).

(I) Réf. : § I458 c. Forme : P.660, M.769 : E. + A.Sur le sens premier du mot pᶜt (= clan Horien ?), cf. Loret,cité par Tresson : Stèle de Kouban,Le Caire I922,p.I6.(2) Réf. : § 8I4 c.Forme : P.92 (M.I22 donne simplement : ; N.700 enregistre la bizarre leçon :) : D.P. (3) Cf. Sethe, K.,t.IV,pp.53-54. (4) Réf. : §§ 895 d, 993 c,I465 a,I6I8 b,I620 a,I645 a,2I4I b.Formes : Nt.628,Jéquier pl.XXIII (895 d),P.663,M.775 (I465 a),Nt.380,Jéquier,pl.XIII (I620 a) ; (P.I65,M.3I8,N.829 (895 d)),N.936 (993 c),P.783 (I465 a),M.200, N.678 (I645 a),M.I28,N.709 + 47, Jéquier,pl.VI (I620 a),I024 (2I4I b) : A : seule : §§ 895 d,993 c,2I4I b ; b) après r3 p n (voir p.2I9) : §§ I6I8 b,I620 a,I645 a.(5) Voir n.I.(6) Réf. : § I660 c.Forme : (N.670) : E.(7),(8) et (9),voir page suivante.

3° Comme nous le verrons (I), Atoum, lassé du pouvoir, le remit à Gebeb. L'épithète : "celui qui préside à l'Ennéade, ḫntỉ Psḏt (2) s'applique donc au dieu-terre, très normalement et légitimement. On a, comme variantes : "celui qui préside à l'Ennéade qui est à lui", ḫntỉ Psḏt.f (3), et "celui qui préside à la corporation de l'Ennéade d'Héliopolis", ḫnt(ỉ) ḫt Psḏt Ỉwnw (4).

4° Plus délicate est l'interprétation d'une épithète de Min : "celui qui préside à la corporation de l'Ennéade", ḫnt(ỉ) ḫt Psḏt (5). S'agit-il d'une compagnie divine, imitée de celle d'Héliopolis, propre au seigneur de Coptos et d'Akhmim ? Avons nous affaire, au contraire, à la compagnie des dieux d'Héliopolis, transférée sous la juridiction de Min ? Cette hypothèse semble plus plausible. En tout état de cause, cette appellation nous donne une nouvelle preuve de la tendance qu'avaient les cultes locaux à se modeler, pour accroître leur rayonnement, développer leur influence, sur les exemples fournis par les cultes majeurs.

Notes de la page I85, suite. (7) Probablement entre les IV et V[e] dynasties. (8) Réf. : § 1906 d. Formes : N.7I9 + 24, Jéquier, pl. IX ; id. avec : Nt.667, Jéquier, pl. XXV : E. (9) Réf. : § 483 b Forme : W.592 P. (I) Grand hymne à Gebeb, pp. 223 et 228. (2) Réf. §§ I834 b, 2I03 d. Formes : Nt.59I, Jéquier, pl. XXII (2I03 d) ; avec N.99I (2I03 d) ; avec N.552 + 40 (I834 b) E. (3) Réf. : §§ 255 b, I868 b. Formes : N.66I (I868 b) ; avec N.7I9 + I9, Jéquier, pl. IX (255 b) ; avec : W.376, Nt.727, Jéquier, pl. XXVIII, 255 b, E. (4) Réf. Neit 740, Jéquier, pl. XXVIII (à placer avant le § I9I7). Forme : E. (5) Réf. : § 1928 c, complété d'après Neit 757, Jéquier, pl. XXIX. Forme : E.

TROISIÈME PARTIE

LES FORMES LITTÉRAIRES DE L'HOMMAGE AUX DIEUX

Chapitre premier

Généralités

L'hommage aux dieux trouve son mode d'expression littéraire dans les récits mythologiques, dans les hymnes et jusque dans l'écriture.

Sous le rapport de la forme, les Textes des Pyramides sont caractérisés d'une manière assez nette. Les uns sont des harangues, ou des "communiqués" (I) adressés au roi mort ou aux dieux, pour leur soumettre une requête (2), leur donner un avis (3), leur proposer un marché (4). Aux autres, morceaux descriptifs, consacrés à des évènements passés, dont le rappel est opportun (5), ou bien à des faits non encore accomplis, mais souhaitables (6), nous proposons d'affecter le terme d'"évocations" (7). Dans les harangues, les communiqués et les évocations, les mythes jouent un certain rôle, mais leurs conditions d'utilisation varient. Tantôt c'est à titre de précédent qu'on en détache un épisode (8). Ailleurs, nous avons af-

(I) Exemple de communiqué (à Osiris) : "voici ce que tu as appris dans les maisons et cherché à connaître (śmtr, WB., t. IV, p. I45) sur les routes en ce jour où l'on interpelle Pépi que voici pour la vie (= la résurrection)", § II89 c-e : P.402 (var. M.574) (P) P.40I-402. (2) Par ex. §§ 599-600, IIOI etc. (3) Voir notamment les objurgations exhortant le roi à se "redresser", § 574 d etc.. (4) Cf. §§ I223, I327. (5) Cf. § I2I5 c-I2I6 a (verbe principal à la forme Sḏm.n.f). (6) Voir à ce sujet les textes que nous avons étudiés dans R.H.R., I94I (t. CXXIII), pp. IO-I3 et tous les récits "anticipés" de l'ascension du roi au ciel. (7) Ce terme définit bien, notamment, les "visions" introduites par la formule : "que c'est donc beau à voir, que c'est donc plaisant à contempler" (par ex. § 476 a). (8) Voir p. I88.

faire aux débris d'une légende, mis en forme avec soin, non sans recherche. Tout dépend alors des faits considérés mais, parfois, l'intention laudative n'est pas douteuse. Le récit qui nous a transmis l'épilogue terrestre du drame osirien (§§ 956 a-96I d) (I) est dans ce cas :

"Le ciel se creuse, la terre tremble.

Horus vient, Thoth apparaît.

Ils relèvent Osiris sur son côté, ils le mettent debout au sein de la double Ennéade.

Souviens-toi, ô Seth, songe à cette parole que Gebeb a prononcée,

à cette menace que les dieux ont proférée contre toi,

dans le château du Ser (<u>Śr</u>) à Héliopolis, pour avoir terrassé Osiris,

lorsque tu affirmais, ô Seth : "mais ce n'est pas moi, l'auteur de ce crime contre lui !"

afin de dominer par là et, libéré, de l'emporter en dépit d'Horus,

lorsque tu affirmais, ô Seth : "bien sûr, c'est lui qui m'a assailli".

...

Redresse-toi, Osiris ! Car Seth s'est redressé (lui aussi),

quand il eut entendu la menace des dieux et le verdict au sujet du père divin.

Isis tenant ta main, Nephthys tenant ton (autre) main, pars entre elles deux,

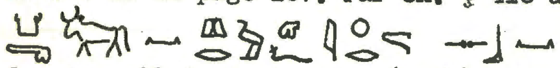
car on te donne le ciel, on te donne la terre ...

les kôms d'Horus aussi bien que les kôms de Seth

On te donne les villes, on te réunit les nomes : c'est l'ordre d'Atoum

et celui qui prononça sur ce point n'est autre que Gebeb".

Tout y est : l'émoi de la nature, qui pressent l'imminence d'un évènement formidable ; l'apparition des dieux célestes, Horus et Thoth, et la réintégration solennelle d'Osiris dans l'assemblée plénière des immortels. Puis c'est la déroute de Seth, confondu par Gebeb, en dépit de ses mensonges, écrasé sous le poids d'un verdict auguste, l'arrêt d'Atoum. Ce drame cosmique a, pour tableau final, l'apothéose d'Osiris. Encadré par ses soeurs, le dieu s'avance, tandis que l'univers entier, le ciel, la terre, les cités, les nomes s'apprêtent à lui obéir.

Note 8 de la page I87. Par ex. § 4I8 a-b : 
 W.532 : "Horus est tombé à cause de son oeil ! Le taureau (Seth) a bronché, à cause de ses testicules ! Tombe ! Trébuche !" (conjuration contre un serpent). (I) Cf. pp. 279-286.

Le "triomphe d'Osiris", par son ampleur et son rayonnement, demeure exceptionnel et les récits mythologiques, dispersés dans les Textes des Pyramides, sont en général très courts (I) ; souvent ils se réduisent à de simples allusions (2). Nous en avons cité plus d'un passage, nous en utiliserons d'autres encore, mais ils ne feront ici l'objet d'aucune synthèse. Dans l'état fragmentaire où ils nous sont parvenus, on ne saurait les comprendre sans les mettre en rapports avec d'autres données, où la part de l'hommage est pratiquement nulle. En outre, rien ne permet de les rattacher à un genre constitué. Tout autre est le cas des hymnes, dont il nous reste à dégager les lois, avant d'en faire connaître les exemples inclus dans les Textes des Pyramides, et d'en tenter l'interprétation.

Les égyptologues tiennent les hymnes pour des sources historiques intéressantes et de belles oeuvres d'art mais, jusqu'à présent, ils ont négligé l'étude de leurs caractères spécifiques (3) et le problème des hymnes égyptiens n'a jamais été défini d'une manière précise. Les plus remarquables des compositions auxquelles on s'accorde à donner ce nom, celles de Paris (stèle C 286 du musée du Louvre, texte du Moyen Empire, recopié sous la XVIIIe dyn.), du Caire, d'El Amarna, de Leyde (Nouvel Empire),

(I) Les plus importants sont d'autres fragments relatifs à la légende osirienne (par ex. §§ 3I6 a-3I8 c), aux aventures d'Isis et d'Horus dans le Delta (par ex. §§ I2I4-I2I5) ou bien à la Création, par Atoum (§ I248).
(2) Par ex. § 58 b : Thoth "sauveur" de l'oeil d'Horus. (3) Voir cependant A. Moret, B.I.F.A.O., I93I (t. XXX), pp. 730-73I.

ont pourtant des traits communs faciles à saisir. Elles frappent tout d'abord par leur tenue littéraire, la qualité du style, souvent imagé, parfois éclatant, le tour poétique de la composition, basée sur la division en versets et probablement en strophes. Toutefois ces mérites se retrouvent maintes fois ailleurs, dans les chants de guerre ou d'amour, les oeuvres dites "sapientiales" etc., et l'essentiel du genre de l'hymne doit être cherché dans le fond plutôt que dans la forme. Tous ceux dont on a parlé plus haut sont consacrés à la glorification des dieux, en présence et à l'usage des dieux eux-mêmes, puisqu'ils s'adressent nommément à ces derniers. Ils énumèrent leurs noms, leurs sanctuaires, leurs parures ; évoquent leurs hauts faits, vantent leur bienfaisance, proclament leur dignité éminente. Il ne faut pas attacher trop d'importance à la présence ou à l'absence de l'invocation : ind hr.k : "salut à toi" (I) qui, très souvent, les introduit cette formule courtoise se rencontre aussi dans telles prières (2) d'où l'intention laudative est bannie. Inversement, on ne la trouve pas au début de morceaux fameux (3), entièrement dominés par le souci d'exalter la gloire et la majesté divines. L'emploi des ressources littéraires au service de l'éloge formulé en s'adressant directement au dieu ou au roi-dieu est donc l'élément distinctif permettant, en présence d'un hymne, de le reconnaitre comme tel.

Allons plus loin. L'hymne est fréquemment une transposition du service religieux (adoration ou sacrifice) dont il épouse le rythme et reproduit les divisions, les phases. Chaque verset, ou groupe de versets, correspond alors à un geste de l'officiant, à une attitude rituelle (4), mais la raison d'être de l'hymne ne tient pas uniquement dans cette correspondance et ce rôle, somme toute accessoire. Le pouvoir tonique de l'éloge en fait une démarche indépendante, agissant en elle-même. Comme G. Dumézil l'a prouvé (I), la louange est aussi nécessaire aux dieux que la nourriture, aussi plaisante que l'amour de leurs fidèles, dont elle est d'ailleurs le témoignage direct et l'expression immédiate. A mesure qu'on dévide la séquence des épithètes, qu'on épuise l'inventaire des lieux de culte ou des parures, les maîtres des sanctuaires prennent une conscience plus nette, acquièrent une expérience plus riche de leurs vertus exceptionnelles et de leur immense pouvoir. Leurs attributions sont précisées, fortifiées (2), leurs dons rénovés, multipliés. S'il est parfois un commentaire, l'hymne est d'abord un acte, et un acte afficace.

Dans les Textes des Pyramides, les hymnes sont rares. Peu développés, en général, souvent incomplets (3), des interpolations les alourdissent (4) qu'il faut, bien entendu, éliminer. Nous les présentons suivant l'ordre généalogique de l'Ennéade héliopolitaine, terminant par un hymne à Rê, divinité, à l'origine, indépendante de ce cycle religieux. Une courte bibliographie, donnant les références aux textes originaux, ainsi qu'à un choix de traductions, précède chaque hymne. Les notes de grammaire sont nombreuses. Quels que soient les progrès réalisés dans ce domaine, grace à Sethe et à ses émules, le vocabulaire et la syntaxe des Textes des Pyramides sont encore mal connus. On a donc multiplié les éclaircissements philologiques, sans prétendre d'ailleurs résoudre toutes les énigmes posées. Le tableau des "appartenances" répond au souci de critique historique formulé dans l'introduction (p. IV) ; il est suivi d'un "commentaire" dans lequel nous essayons de dégager les enseignements du texte, préalablement établi, traduit, situé dans le temps et en fonction des doctrines.

(I) Cf. plus haut, pp. I9-27. (2) §§ 468 a-47I b, 487-488, 520 a, 599 a, 565 a 738 a, 742 a, 97I a-b, I059 a, I065 a-b, I230 a, I253 a, I485 a. (3) §§ I55I-I554. Voir plus loin, pp. I97, 204, 2II etc. (4) Cf. pp. 256-257, hymne à Osiris.

(I) Servius et la Fortune, Paris 1944, pp. 65-70. (2) Cf. nos remarques sur les propriétés "actives" (par contagion) des noms propres, p. 96. (3) Cf. pp. 260-26I. (4) Notamment dans les hymnes à Shou, Gebeb, Nout, Osiris.

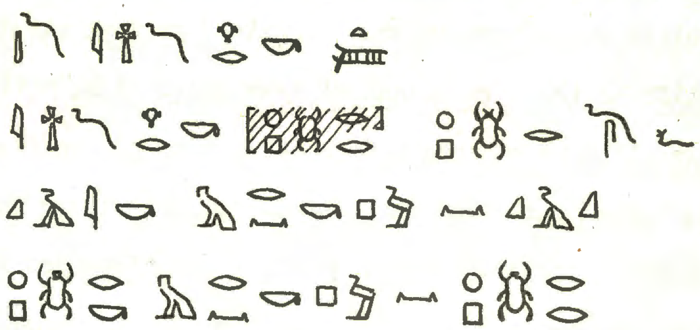
Chapitre second

Fragments d'hymnes à Atoum-Kheprer

Texte n° I : § I587 a-d (récitation 587),éd. Sethe,t.II,p.344.

Bibliographie A) Versions Ancien Empire. Pépi I er,texte détruit ; Pépi II,col.767.

B) Choix de traductions. Breasted,R.A.T.,pp.I3-I4 ; Kees,Aegypten,p.I , Speleers,T.T.P.,p.I86.



a "Salut à toi,Atoum.

b Salut à toi,Kheprer,qui est venu à l'existence par lui-même.

c Tu culminas,en ce tien nom d'Éminence.

d Tu vins à l'existence,en ce tien nom de Kheprer"

Notes philologiques

§ I587 b La restitution (Ḫpr)r (Sethe) est sûre,d'après le jeu de mots du § I587 d, et confirmée par la présence,en fin de lacune,du second r.Dans les Textes des Pyramides, le nom de Kheprer apparaît sous deux formes.La plus courante (I7 exemples) et,vraisemblablement,la plus ancienne (Sethe,K.,t.I,p.367) nous met en présence d'un thème trilitère à troisième radicale redoublée : Ḫprr,dont la vocalisation doit avoir été : Khöprer (Sethe,K.,t.IV,p.I52) ou : Khĕprer (Id.,ibid.,p.I97) ; cette forme est probablement un diminutif,comme il arrive souvent dans les noms d'animaux (P.Lacau). Les variantes graphiques sont les suivantes : P.I63,M.326 (888 b),P. fr.D 5 (2206 f) ; N.856 (888 b),M.605 (I2I0 a),Nt.I,Jéquier,pl.VIII (I757 b) ; N.7I9 + 9,Nt. 75I,Jéquier,pl.XXIX (I99 a),P.653,M.755 (I445 a),N.767 (I587 b-d),N.663 (I652 a) ; N.I2I0 (I2I0 a),675,Nt.24,Jéquier,pl.VII (2079 c)

N.977 (2083 d) ; P.422 (I2I0 a) ; M.459 (I695 a) et Nt.8,Jéquier,pl.VIII (I695 a,2206 b).Les Textes des Pyramides nous font connaitre une forme qui semble traduire le passage de r final à i (d'ailleurs non noté dans l'écriture) ; c'est pourquoi Kurt Sethe (K.,t.I,p.36I) la transcrit Ḫpr(i).Les exemples sont : W.445 (305 b) ; T.254 (305 b),Nt.29,Jéquier,pl.VII (2083 d) : N.I37 (I757 b) : .Cette forme récente prévaut (souvent avec le final écrit) à partir de la XVIII° dynastie (WB.,t.III,p.267).

L'expression ḫpr ḏś.f,dont nous avons ici le plus ancien exemple connu, unique dans les Textes des Pyramides,jouit,dès l'époque du Moyen Empire d'une fortune prodigieuse.Elle est sans doute assez récente.Pour : "moi-même","toi-même" etc.,la langue archaïque emploie ḏt + suffixe.Cf. §§ I4 c (ḏt.f),594 c (ḏt.śn),762 b (P.I9) : "tu parles de toi-même". Sur cet usage, voir Sethe, K.,t.III,pp.I09,409.Le § 447 a combine les deux formations : ḏt + suffixe et ḏś + suffixe : : "eux-mêmes,par eux-mêmes".

Ḳ3i.k La forme ḳ3i, avec notation, dans l'écriture,de la 3e radicale, faible,se retrouve devant sujet suffixal (§ I390 d,M.693 :) ou substantival (§ 878 a, P.I58 : : "la Grande (la voûte céleste) culmine").La forme : ḳ3i.i (§ I374 a,N.II38),celle de la I ère personne du singulier, se rencontre dans un texte transposé plus tard à la 3e personne du masculin singulier ; d'où la forme batârde : (§ I374 a,P.6I4). ḳ3(i)w,devant sujet substantival, (§ I379 c,P.6I6) implique une nuance de sens (modale ou temporelle) que nous n'arrivons pas à préciser. Ḳ3i (WB.,V,p.I) signifie : "être haut", et,en parlant d'un astre : "arriver à son point culminant" (Boylan,Thoth, pp.66-67) ; cf. Pyr. §§ I26 a,I520 a.

M rn.k pw Les phrases de ce genre,très nombreuses dans les Textes des Pyramides (la récitation 2I9, à elle seule,en contient II exemples : §§ I8I a,I82 a,I83 a,I84 a,I85 a,I86 a,I88 a,I89 a,I90 a,I9I a,I92 a) constituent le moyen terme des "formules du jeu de mots" ; elles relient un verbe et un substantif (nom propre,épithète,désignation périphrastique) dont les radicales sont identiques,en totalité ou en partie (ḫpr.k (verbe) ... Ḫprr (nom propre)).Sur les origines et la raison d'être de ces: "Namensformulen",on consultera S.Schott,Spuren der Mythenbildung,Z.Ä.S. I943 (vol.78),notamment pp.I2-I4 et 22-23.Dans les Textes des Pyramides ces phrases emploient indifféremment le génitif direct ou le génitif indirect,si bien qu'on peut distinguer quatre groupes :

I° m rn.k (.ṯ) + substantif (§ 24 a-b et I7 autres exemples).

2° m rn.f + substantif (un seul exemple sur § I38 c,mais voir 2023 b)

3° m rn.k (.ṯ,.tn) n(i) + substantif (§ I47 a-b et 80 autres exemples)

4° m rn.f (.ś,.śn) n(i) + substantif (§ I43 a et 38 autres exemples).

Sethe hésite entre deux traductions.La première : "en ce tien nom,en ce sien nom" (K.,t.I,p.5) est celle que nous avons adoptée. La seconde :

"comme quelqu'un dont le nom est" (als einer,dessen Name ist,K.,t.I,pp. I4,I6 etc.) n'est pas admissible dans les cas, si nombreux,où l'on rencontre le génitif indirect. Les tournures, directes et indirectes,échangent parfois dans les différentes versions d'un même paragraphe (§ 628 b : N.67 donne m rn.k + subst. ; les trois autres versions : m rn.k n(ỉ), de même aux §§ 638 b,785 d).Enfin on rencontre,très rarement,une variante : ỉr rn.k pw : "selon ce tien nom" (§ I257 a-c-d).

Kꜣ(ỉ) Ce substantif,écrit au moyen du signe-mot devenu,de très bonne heure,le phonogramme unilitère k,précédé de sa lecture partielle (+),signifie : "colline",mais nous le traduisons par : "éminence",de façon à transposer en Français,autant que possible,les allitérations du texte égyptien (kꜣỉ : "culminer" ; kꜣ(ỉ) : "éminence").On pourrait être tenté d'interpréter : comme un participe : "celui qui culmine", mais le signe-mot convient au substantif, non à une forme du verbe. D'autre part, nous savons déjà qu'un nom de lieu peut devenir un nom de personne (cf. plus haut,p.I63).Ici kꜣ(ỉ) "éminence",équivaut peut-être à : "celui de l'éminence".Kꜣ(ỉ)w : § 335 a (T.22I),949 b (N. 897),var. : § 949 b (P.I84, M.293),dont § 335 a (W. 469) doit être le pluriel (P.Lacau,soutenance),est un dérivé en w final de la même racine (kꜣ(ỉ)w pt : "la région haute du ciel"). Dans les Textes des Pyramides, kꜣ(ỉ) : "colline",alterne avec : du § I652 a (N.663), qui est probablement la même forme,avec réduplication des 2ᵉ et 3ᵉ radicales (Qtaltal) : kꜣ(ỉ)ꜣ(ỉ) (P.Lacau,soutenance).Quant à : (§ I57 b,W.229),plutôt qu'un participe féminin-neutre substantivé,ce doit être un dérivé en ʾwʾt avec w non écrit,correspondant à la forme : des textes de la XVIIIᵉ dynastie (WB.,t.V,p.6).

Ḫpr.k La présence du participe perfectif ḫpr (dans ḫpr ḏś.f ; on le trouve aussi au § 767 c) dans le § I587 b, nous invite à comprendre kꜣỉ.k et ḫpr.k comme des formes Sḏm.f renvoyant au passé. Cette interprétation est confirmée par l'emploi de la forme Sḏm.n.f dans le texte analogue du § I652 a-b (voir plus loin,p.I97). Ḫpr et kꜣỉ sont associés ailleurs dans les Textes des Pyramides : : "tu es venu à l'existence,tu as culminé" (§ 2I2 a,W.294) : "tu viens à l'existence sur elle (= sur cette terre,le pronom suffixe .f renvoyant à tꜣ pn du § I99 a),tu culmines sur elle" ; (§ I99 b,W.278) ; : "tu viens à l'existence avec ton père Atoum ; culmines avec ton père Atoum" (§ 207 c,W.289,la restitution finale de Sethe étant confirmée par N.7I9 + I3,Jéquier,pl.IX et par Nt.579,Jéquier,pl.XXI).

Appartenances

I) Inspiration. Purement héliopolitaine (Atoum,la colline primordiale).

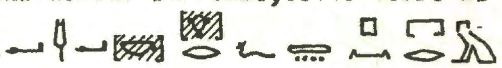
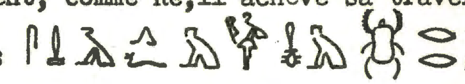
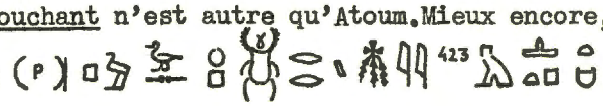
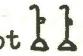
2) État ancien du texte. Aucune trace de remaniement.

3) Époque. Seule indication précise : l'épithète ḫpr ḏś.f,qui doit être relativement jeune (voir p.I93).

Commentaire

Ce court morceau introduit le grand hymne au domaine royal identifié à l'oeil d'Horus (§§ I588-I606), que nous n'avons pas à étudier,puisque ce domaine n'est pas lui-même un dieu ! La mise en rapport des deux textes,absolument artificielle,doit être l'oeuvre d'un clerc héliopolitain soucieux d'annexer au répertoire littéraire de sa métropole une composition très belle et sans doute renommée. Elle a néanmoins trompé de bons juges,tels que Breasted(R.A.T.,p.I3),qui voit dans la récitation 587 un hymne archaïque au soleil. En fait, cette interprétation vaut seulement pour le § I587,consacré à Atoum-Khepher ; encore faut-il préciser que le caractère solaire de ce dieu n'y est pas souligné,ni meme indiqué.

Khepher est un dieu-scarabée dont le nom,Ḫprr,se confond avec celui de l'insecte même (Textes des Pyramides,§§ 56I c,570,697 a),Ateuchus sacer. Nous n'avons en effet aucun indice permettant de conclure à l'existence d'une dérivation en w final (type : ỉnpw,Ḥnmw etc.).Bien que le souvenir de son origine animale soit encore vivant dans les Textes des Pyramides comme le prouve le § I757 b,N.I37 (le roi gagne le ciel "sur l'aile de Khepher :),le dieu-scarabée s'est trouvé de bonne heure mis en relation avec le soleil ; comme ce dernier,il traverse le ciel dans une barque (wỉꜣ), où il a son "trône",nśt, § 2206 f.Toutefois l'assimilation de Khepher au dieu solaire fait l'objet de deux traditions différentes.La première le spécialise dans le rôle du soleil matinal,Rê personnifiant le soleil montant au zénith et Atoum le soleil déclinant (§ I695 a-c).On l'appelle Oubneni (Wbnnỉ) : ,var. : § I874 a,N.705,c'est-à-dire,probablement : "celui qui point". Il "vient à l'existence" (ḫpr.f) au côté oriental du ciel (m gś ỉꜣbtỉ n pt,§ 2079 c) ; il a,au ciel, une "campagne" (śḫt),voisine de la "campa-

gne des Souchets" (§ 9I8 b),située à l'Est,comme l'a établi R.Weill (Le Champ des Roseaux,ch.II,section III).La deuxième tradition héliopolitaine identifie Kheprer avec Atoum ; c'est elle que nous trouvons exprimée au § I587.Atoum et Kheprer sont invoqués l'un après l'autre,mais la succession immédiate des deux interpellations et l'emploi,dans les phrases suivantes,de la seconde personne du singulier (k;i.k et non k;i.tn) montrent qu'ils ne font qu'un. Nous retrouverons d'ailleurs cet Atoum-Kheprer au § I652 a (voir plus loin,p.I97). Une tournure analogue à celle du § I587 a-d se rencontre au § I99 a,N.7I9 + 9,complété d'après Jéquier, pl.IX.On dit au roi mort : "tu te tiens debout sur elle,cette terre issue d'Atoum,salive issue de Kheprer" :  ,c'est-à-dire : "cette terre,issue par crachat,d'Atoum-Kheprer". L'assimilation d'Atoum et de Kheprer a laissé d'autres traces dans les Textes des Pyramides.Au § 888 a,nous voyons que, si le roi mort étincelle (psd) à l'Orient, comme Rê,il achève sa traversée diurne à l'Occident,comme Kheprer : , P.I63.Or le soleil couchant n'est autre qu'Atoum.Mieux encore,au § I2I0 a,P.422,nous lisons :  : Pépi que voici est le fils de Kheprer,enfanté à Hetpet".Hetpet (WB.,t.III,p.I95) est une localité voisine d'Héliopolis,dont la patronne,la dame d'Hetpet nbt Htpt ( § 8I4 a,N.699) est la compagne d'Atoum,dans les textes classiques et tardifs, plus exactement cette Hathor qu'on identifie avec sa "main" (I).Observons pour finir que Kheprer a deux rejetons (§ 2083 d),l'un mâle,l'autre femelle.Si notre interprétation du mot  (N.977) est exacte (duel a potiori),ces deux enfants ont toutes chances d'etre Shou et Tefnout.

(I) Références groupées par Sethe, K.,t.IV,p.52 : A.S.,I902 (t.III),p. I03 et suiv. (XVIIIe dyn.) ; De Rochemonteix,Edfou,t.I,pp.66,I00,I0I.

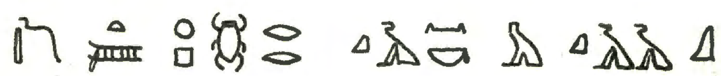
Au § I587 a, le nom d'Atoum n'est suivi d'aucune épithète.L'expression hpr ds.f, dont on a signalé l'interêt,accompagne celui de Kheprer,consiréré comme dieu primordial,venu au monde par sa propre énergie,sans qu' il ait été engendré.Le § I587 précise les conditions de cette naissance miraculeuse,mais en les rattachant au mythe héliopolitain de la première butte, sur laquelle Atoum a "culminé". L'éloge d'Atoum-Kheprer tient dans une double allusion : I° à son caractère primordial et à son affranchissement des lois naturelles,en ce qui regarde sa naissance ; 2° à son apparition sur un tertre,acte fondamental et prologue de la Création.

Texte n° 2 : §§ I652-I653 (récitation 600),éd. Sethe,t.II,pp.372-373.

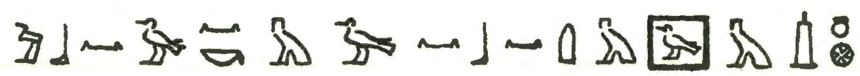
Bibliographie A) Versions Ancien Empire. Merenrê,col.204 (le début,inclus dans la fin de la col.203,manque) ; Pépi II,col. 663-664.

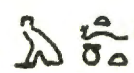
B) Choix de traductions : Breasted,R.A.T.,p.77 (I9I2) ; Kees,Aegypten,p.I (I928) ; Moret,Le Nil et la Civilisation égyptienne,p.202 (I926) ; Mélanges Maspero,t. I,pp.633-635 (I940) ; Speleers,T.T.P.,I9I-I92 (I934) Paraphrase dans Erman,Die Religion der Aegypter,p.90 (I934) (trad. Wild,I937,p.II6).

M.203 détruit

N.663 

M.203 détruit

N.663 

M.203 détruit 204 

N.663 

M.204 

N.663 

§ I652 a "Atoum-Kheprer,tu as culminé sur l'Éminence.

b Tu as point,en tant qu'oiseau-Ben,qui appartient à la pierre-Ben,dans le chateau du Ben,à Héliopolis.

c Tu as émis un crachat sous la forme de Shou,
tu as expectoré ta salive sous la forme de Tefnout.

§ I653 a (Puis) tu as placé tes deux bras derrière eux,comme les deux bras du Ka,afin que ton Ka soit en eux."

Notes philologiques

§ I652 a La forme kꜣ.n.k se retrouve au § 2I2 a. est probablement un dérivé,par réduplication des 2e et 3e radicales,de la racine kꜣi : forme Qtaltal (P.Lacau,soutenance).Une autre traduction possible est : "tu as culminé en tant que celui de l'Eminence",en admettant que le nom d'un lieu soit devenu,ici encore,un nom de personne.

§ I652 b Wbn (WB.,t.I,p.292) est sans doute un verbe en w préfixe (cf. wꜥb,wdi etc.) construit sur une racine bn.Le signe-mot qui l'accompagne sous l'Ancien Empire figure,lorsqu'il est bien dessiné,un objet rond,terminé à sa partie supérieure par une sorte de pédoncule (cf. § 207 d (W.290,N.7I9 + I3) : ; § I465 d (M.775) :). Il ressemble à un fruit (cf. § 9I d (T.II7 a) : ; § III2 c (P.292): dꜣb : "figue"), mais il arrive qu'il prenne la forme d'un cercle,moyen, (§ 283 a,W.42I,T.24I) ou petit (§ I444 a,P.652) et même celle d'une lentille (§ I465 d,P.663).On peut donc admettre qu'il a existé un mot wbn ou bn désignant un fruit,la racine bn signifiant probablement:"être rond" (comme le fruit bn).Par extension,elle a été employée,sous la forme wbn,pour qualifier le lever du soleil,quand il apparaît,ainsi qu'une boule lumineuse.Traduction : "poindre","se lever" (Sethe,K.,t.I,p.53) ; le sens : "resplendir" (WB.,t.I,pp.293-294) étant secondaire.Les Textes des Pyramides connaissent diverses graphies du verbe wbn,avec ou sans l'oiseau bn comme complément phonétique, avec ou sans signe-mot.Deux exemples sont suivis d'un déterminatif : § 283 a,T.24I (avec métathèse graphique) ; § I444 a,P.744 (avec le pot pour).

M bn L'oiseau est un échassier à tête ronde,à petit bec,à queue non arrondie, comme on peut le voir en étudiant les exemples soignés du signe (§§ 207 d,N.7I9 + I3 ; 376 a,W.484,P.638) mais certains dessinateurs lui raccourcissent les pattes, si bien qu'il ressemble parfois à (Gardiner,Grammar 2,Sign list G 36,p.47I), l'oiseau wr (§ I652 b, N.663).Son nom est bn (WB.,t.I,p.457). Dans les Textes des Pyramides,le signe qui le représente est employé comme signe-mot (ici même) ou comme déterminatif phonétique,avec la valeur bn (wbn : "poindre" : § 207 d (N.7I9 + I3) ; bnti,une divinité céleste § 608 c (T.2I0) var. : (= ?),P.I6I).

n(i) bn Kees (Aegypten,p.I) considère comme formant un seul mot,qu'il transcrit bnbn.C'est aussi l'opinion d'Erman,ouvr. cit.. Au premier abord, cette interprétation est séduisante, d'autant qu'elle suppose l'existence d'un balancement très égyptien entre les deux formes redoublées kꜣ(i)ꜣ(i) et bnbn(?) du § I652 a et b.Elle est cependant

à rejeter pour trois raisons : I° dans les Textes des Pyramides, est employé comme déterminatif phonétique,mais jamais comme phonogramme pur ; 2° quand bien même l'usage de ce signe comme phonogramme pur serait attesté,on ne comprendrait pas que,dans un mot du type bnbn,il fût employé dans la première partie du nom,à l'exclusion de la seconde ; 3° si, dans les Textes des Pyramides, on connait un substantif bnbn,qui désigne un pain en forme de brioche (§ 2069 a,N.97I),associé au culte memphite de Sokaris, le nom de la pierre levée d'Héliopolis (Bn) n'apparaît jamais sous cette forme redoublée (WB.,t.I,p.467 donne Bn comme étant la graphie ancienne du mot). La seule solution, celle de Breasted et de Speleers,est d'interpréter comme un signe-mot (cf.) comme le nisbé n(i) "appartenant à" et comme le nom propre de la pierre levée.

§ I652 c išš : "cracher",cf. § I87I a (N.695),voir plus loin,p.204.Si, dans ce dernier exemple, et aussi au § 850 a (M.93),où se rencontre le substantif correspondant,le signe-mot peut,à la rigueur, s'interpréter comme une tête humaine, il ressemble beaucoup, dans notre passage,à une tête de lion. Est-ce une gargouille crachant l'eau, comme celle d'Abousir (Ve dyn.) ? A côté du mot išš : "salive",§ 850 a,P.I25 var. : (M.93),on rencontre iššw : "crachat",dérivé en w final,§ 26 c-d : (W.I5-I6).La seconde radicale š entre en composition dans un autre verbe signifiant : "cracher" : bši § 426 a,T.295 ; forme Sdm.f imperfective : § I460 b,P.66I,var. § I460 c,M.77I.Il existe aussi tout un jeu de formes,simples ou redoublées,caractérisées par un n à l'initiale,et qui présentent une parenté évidente avec išs et bši.Ce sont : I° nš(i) : "baveur" : § I270 b,P.502.Le verbe correspondant s'écrira plus tard ; Sethe (K.,t.I,p.I36) en fait un III ae. inf. ; en revanche le WB.,t.II,p.3I8, l'enregistre comme verbe fort.2° : nšš : "salive",§ I99 a,N.7I9 + 9,complété d'après Jéquier, pl. IX . Graphie Nouvel Empire : , WB.,t.II,p.342.3° : nšnš : "crachat",§ 205 a,W.286.Graphie Nouvel Empire : (Sethe,K.,t.I,p.I36).Dans l'écriture de ces trois mots,l'Égyptien ancien emploie le signe pour noter le son auquel correspondra plus tard ; ou bien il y a eu passage de š à h, ou bien,lorsque (hꜣ) n'était pas encore unilitère,on avait recours à pour noter,indifféremment, š ou h. Nšnš présente aussi,bien plus tard,une graphie (WB.,t.II,p.342).4° : nšf,graphie tardive : (WB.,t.II,p.339) ; dans les Pyramides,attestée seulement au duel § 230 a,W.3I2 = nšfwi,suivant Sethe,K.,t.I,p.I94,qui donne pour sens : "glande à venin" (Giftdrüse).Le Wörterbuch (t.II,p.339) ne se prononce pas ("Substantiv (Dual) : von einer Schlange").5° : nšfšf,§ I788 b,N.I87,sens indéterminé,en rapport avec la salive,d'après l'idéogramme.Ce pourrait être un verbe (WB.t.II,p.339),Qtaltal de nšf ?
Au § I652 a,il faut sous entendre,comme complément direct du verbe išš, un substantif tel que išš : "salive".Ce dernier n'est pas exprimé parce que ce à quoi il correspond est le dieu Shou, né du crachat. Même remarque pour ,qu'il faut lire tf.n.k (WB.,t.V,p.229).Le verbe tf

"cracher" se rencontre encore au § 678 a,T.3I0 : ,en parlant du serpent qui crache son venin (Sethe,K.,t.III,p.340),tandis que le § 24I a,W.326,nous a conservé le substantif tf : ,Copte ⲧⲁϥ (WB.t.V, p. 297).La forme redoublée, inconnue,semble-t-il,à la Haute Époque, est attestée tardivement dans le nom,Tftf,d'un génie protecteur d'Osiris (WB. t.V,p.300) : .

§ I653 a Kees (Aegypten,p.I),interprète comme étant la préposition composée m-ˁ ,et il traduit : "mit dem Ka".Cette manière de voir paraît difficilement justifiable,puisque m-ˁ ne signifie jamais "avec". En réalité, est le substantif "bras",au singulier pour le duel (Faulkner,Plural and Dual in Old Egyptian,p.6).La version de Merenrê donne tandis que celle de Pépi II écrit .Le même phénomène peut être constaté au § I89 b : "que tes deux bras soient autour d'Ikhet,ta fille" : W.263 ; N.7I9 + 2.D'autre part,au § I653 a, est certainement le m d'équivalence (ou,comme dit maintenant Gardiner,de prédication).L'ensemble doit se comprendre ainsi : "comme les deux bras du Ka",c'est-à-dire : "en faisant le geste évoqué par le signe ".La deuxième phrase : wn K3.k im śn(i) est évidemment une subordonnée (finale).Pour la forme non géminée du verbe wnn écrite avec ,cf. § 25 b : (N.235,354). K3 est pris ici au sens de "pouvoir protecteur","énergie vivifiante".Dans la version de Pépi II,le mot est traité comme si le Ka possédait un caractère divin : repose sur un pavois. (M.204) est un duel (śn(i)), d'après la variante (N.664).

Appartenances

I) Inspiration. Explicitement héliopolitaine : mention d'Héliopolis,de son oiseau sacré,de son fétiche,de ses dieux.

2) État ancien du texte. Pas de modifications apparentes,mais au § I653 b,cet hymne s'articule avec des prières aux intentions du roi,et la suite est de caractère exclusivement funéraire.

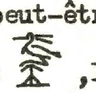
3) Epoque. Difficile à préciser. Pas d'autres archaïsmes que = ˁwi. Mais est-ce un hasard si ce texte ne figure pas dans les versions des trois plus anciennes pyramides ? La présence de la dénomination synthétique Tm Ḫprr suggère une date de composition postérieure à celle du texte n° I (§ I587).

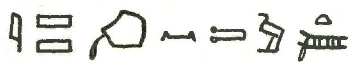
Commentaire

Le § I587 n'est qu'un fragment ; c'est l'entrée en matières d'une oeuvre plus importante,aujourd'hui perdue.Nous pouvons heureusement compléter notre information sur les thèmes qu'elle traitait en étudiant les premiers versets de la récitation 600 (texte n° 2).Bien que l'invocation

ind ḥr.k manque au début,ces versets nous donnent sans aucun doute l'introduction d'un hymne,proche parent,dans le fond comme dans la forme,de celui dont le § I587 nous a conservé quelques lignes. Néanmoins,ce ne sont pas les ressemblances existant entre les deux oeuvres auxquelles nous nous attacherons surtout,mais leurs différences.D'abord l'assimilation de Khepre à Atoum prend,au § I652 a,une tournure beaucoup plus directe : le composé Atoum-Khepre est cité pour la première fois.Comme l'a montré S.Schott (Spuren der Mythenbildung, Z.Ä.S.,I943 (t.78),p.6), dans les composés de ce genre, le premier nom est celui du dieu conquérant, le second celui du dieu conquis. On est donc tenté de croire qu'à Héliopolis, le culte de Khepre a précédé celui d'Atoum. En réalité,Khepre est sans doute un voisin, dont Atoum s'est attribué les caractères et a confisqué la gloire à son profit (voir plus haut, p.I29).Autre trace d'annexion : la mention de la pierre levée sur laquelle est apparu l'oiseau Ben (I). C'est une donnée nouvelle, étrangère à la récitation 587 (texte n° I), mais la suite, aujourd'hui perdue,de ce premier hymne (§ I587) en gardait peut-être le souvenir. Quoiqu'il en soit,le § I652 met à notre disposition un groupe d'éléments en partant desquels nous pouvons reconstituer la génèse du syncrétisme héliopolitain. Le culte primitif est celui d'Atoum,dieu anthropomorphe qui s'est créé lui-même, avant de susciter le premier couple. Mais Khepre est également un ḫpr ḏś.f : les théologiens d'Héliopolis l'adoptent. En s'intégrant à leur doctrine,le dieu-scarabée entraîne celle-ci, ou du moins achève de l'entrainer dans le cycle astral ; n'est-il pas l'insecte qui roule une boule,comparable,au moins par la forme,au disque solaire ? D'autre part un sanctuaire local,le chateau du Ben,abritait un fétiche,lui-même associé

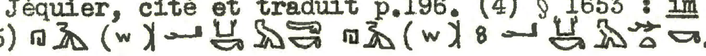
(I) Sur cette pierre, voir en dernier lieu P.Lacau, Discours prononcé à la séance annuelle des cinq Académies (I942),pp.I2-I3.

à un échassier.Comment les mettre en rapport avec Atoum ? La transition nécessaire était en puissance dans le mythe de la Création : on identifia la pierre Ben, reposoir de l'oiseau Ben,au tertre primordial sur le quel Atoum avait émergé,aux origines du monde.Le patron divin d'Héliopolis ayant,entre temps, (par emprunt à Khepre ?) revêtu un caractère solaire, l'oiseau Ben fut solarisé lui aussi, innovation d'autant plus aisée que le nom de l'échassier (Bn) pouvait faire songer au verbe "poindre" (wbn), si souvent employé en parlant du soleil levant.Plus tard,le nom et la forme de l'oiseau sacré d'Héliopolis évoluent. Sous le Nouvel Empire,on l'appelle : B(i)nw ou : p3 B(i)nw (d'où les Grecs ont tiré : φοῖνιξ),cf. WB.,t.I,p.458.Son image est désormais celle d'un échassier à longues pattes,à très long bec,doté d'une double aigrette horizontale le héron Ardea cinerea (Gardiner,Grammar 2,Sign-list G 3I,p.470 : ). Cette évolution tient peut-être au fait que, dans un autre signe (Gardiner, ibid.,G 32,p.470 :  ,lecture : bʿḥ), ce héron repose sur un perchoir triangulaire, dans des conditions analogues à celles de l'oiseau Ben sur la pierre Ben.Toutefois ceci n'est qu'une hypothèse.

La récitation 600 n'est pas une synthèse intégrale de la cosmogonie héliopolitaine mais,après avoir décrit l'épiphanie du démiurge (§ I652), et localisé cette épiphanie à Héliopolis,dans le "château du Ben",information que la récitation 587,tout au moins dans son état actuel,n'a pas enregistrée, elle évoque le second acte de la Création, c'est-à-dire la naissance de Shou et de Tefnout (§ I653). Son récit trouve un écho dans d'autres passages où l'on dit à Shou : "Atoum t'a expectoré (§ I87I a , N.695) :  (voir plus loin,p.204).Ici la doctrine a des chances d'avoir pour origine un simple jeu verbal, par l'allitération existant entre išš,tf : "cracher" et les noms propres Šw,Tfnwt.Une plaisanterie de philologue, dans cette hypothèse,aurait donné naissance

au mythe,et non l'inverse.Il existait en effet au moins deux autres traditions relatives à la procréation des jumeaux d'Atoum, celle de la masturbation (§ I248 a-d), la plus répandue (I) et celle de l'émission par le souffle,à travers les narines (Textes des Sarcophages) (2).Cependant la notion du pouvoir créateur de la salive est également bien attestée. Les crachats d'Horus et de Seth se transforment en grains de natron (§ 26 c-d), la terre naît de la bave de Khepre (§ I99 a) (3).Ayant créé Shou et Tefnout, Atoum,placé derrière eux, les vivifie en donnant à ses bras la position qu'ils occupent dans le signe  . C'est là un rite de transmission "imitative", l'énergie latente du Ka étant communiquée par un geste "figurant" son nom, donc chargé d'influx vital. Extériorisé de la sorte, le Ka "appréhende" les êtres en contact avec lui, les pénètre (4). Cette idée d'une prise de possession par le Ka se retrouve au § I8 a-b : "Ho,Ounas ! Le bras de ton Ka est devant toi ! Ho,Ounas, le bras de ton Ka est derrière toi !" (W.7-8) (5).

Les §§ I652-I653 sont probablement l'exemple le meilleur, le plus typique,de l'hommage aux dieux exprimé, dans les Pyramides, par un texte.Impossible de condenser davantage une telle somme d'affirmations élogieuses.Le § I652,par les identifications qu'il énonce,consacre le triomphe d'Atoum, glorifie son "impérialisme".En rappelant sa venue au monde,par sa propre énergie,sur la première butte, il proclame son autonomie absolue.Au récit brutal de la masturbation, le § I653 substitue une théorie plus évoluée et met l'accent sur la toute puissance du démiurge qui,non content de susciter la vie,l'entretient,par un simple geste.

(I) Cf. la "Main du Dieu",ḏrt Nṯr,titre des reines (Nouvel Empire). (2) Voir De Buck,Sjoe,Uitzicht,déc. I942-Janv. I943,pp.I35-I4I.(3) Complété d'après Jéquier, cité et traduit p.I96. (4) § I653 : im śn(i) : "en eux deux".(5) .

Chapitre troisième

Hymne à Shou

Texte n° 3 : §§ I870-I872 (récitation 660),éd. Sethe,t.II,pp.455-456

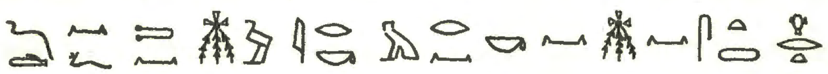
Bibliographie A) Version Ancien Empire : Pépi II,col.695-696.

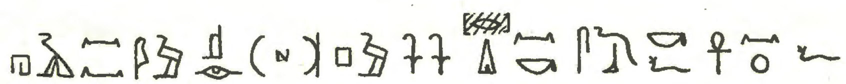
B) Traduction : Speleers,T.T.P.,p.209.

I870 a N.695 

b 

I87I a 

b 

I872 a 

b 

Traduction (sans les interpolations)

I870 a "O Shou,fils d'Atoum !

b C'est toi le grand fils d'Atoum,son premier-né.

I87I a Atoum t'a expectoré de sa bouche,en ton nom de Shou.

b Il a dit : "exhausse mes enfants,toi !",en ton nom d'enfant de la Menset supérieure.

I872 a Ohé,Shou !

b C'est toi le maître de la terre,en totalité".

Notes philologiques

§ I870 a Dans son état actuel,le § I870 a est manifestement remanié.La seule interprétation légitime consiste à donner à pw, sujet, grammatical ,la valeur de la copule : "c'est" (Gardiner,Grammar 2,§ I28, Lefebvre,G.E.C., § 607), le sujet logique étant Wśir N pn. Traduction : "L'Osiris N. que voici,c'est Shou,fils d'Atoum". On aboutit de la sorte à un non-sens, Pépi II ne pouvant être en même temps Osiris et Shou.La

même absurdité se remarque au § I6I5 a : "l'Osiris Merenrê que voici, c'est Gebeb",dont le § I870 a est un démarquage (voir p.2II).Au premier abord,deux solutions sont possibles.En fait la seconde est probablement la bonne. Ou bien est une addition (introduite lors de l'osirianisation des textes célestes et solaires) qu'il faut supprimer ; on arrive donc à la traduction : "Neferkarê que voici,c'est Shou",acceptable en soi,mais inconciliable avec le reste (le roi et Shou sont nettement distingués au § I872 a). Ou bien le § I870 a est une adaptation maladroite et incomplète du § I68 a,qui débute ainsi : (W.24I) "Shou,c'est ton fils (= ton descendant) celui que voici,Osiris".Cette hypothèse apparaît d'autant plus vraisemblable que la fin du § I68 a : "dont tu as fait qu'il subsiste et qu'il vive",coïncide exactement avec la seconde moitié du § I872 a et sans doute en est le modèle.On peut donc reconstituer le § I870 a comme suit : "Shou,fils d'Atoum,c'est ton fils,l'Osiris Neferkarê que voici", mais cette reconstitution est elle-même celle du texte remanié, dans lequel la présentation du roi est plaquée sur un texte élogieux, d'origine différente,et qui se limitait,si nous ne nous trompons,à l'invocation initiale.

§ I870 b Sur s3 wr n Tm wtwt(i).f,voir p.IIO.Ces expressions se retrouvent telles quelles, avec,naturellement, changement du nom du père,au § I6I5 c,où elles s'appliquent à Gebeb,fils de Shou (cf. p.2II)

§ I87I a Pour išš,voir plus haut,p.I99.M (dans : m r3.f) a le sens de la préposition latine ex ("hors de",et non : "par").

§ I87I b impératif de tni (WB.,t.V,p.374) : "s'élever" "élever". Cf. § I47 b : W.2I7 : "exhausse-toi !".La traduction de Speleers : "porte mes enfants" est très plausible,mais il faut admettre que ir.k renforçant l'impératif est une retouche. On attendrait en effet : tn ir.k mś(i)w.(i). Mś(i)w est un substantif en w final de dérivation,non un participe passif (qui serait : mśii) ou une forme relative (imperfective : mśś(i)w ; perfective : mś(i)w.n).Ex. : § 623 a : T.27I,P.23,M.33,var. : N.I23 (dans mś(i)w Nwt "enfant de Nout" voir p.II8,n.6).Le pluriel est tantôt : § 823 d (N.95),825 d (M.70, N.72),I983 a (N.763),2057 (N.960),tantôt : §§ 823 d (P.IOI,M.89),825 d (P.IO3),I655 c (M.205,N.865 : mś(iw) Tm "les enfants d'Atoum").Cette forme pourrait être, selon M. Lefebvre (soutenance), le pluriel de mś : "enfant" (WB.,t.II,p.I39),mais les Pyramides ne connaissent pas ce mot.

est en général considéré comme une variante (WB.,t.II,p.88) de Mnśt (§ I66I a : M.208 ; N.670),avec métathèse graphique.Il est hors de doute qu'il s'agisse de la Menset supérieure (cf. p. I70),domaine propre de Shou.C'est l'avis de Speleers (ouvr. cit.) et de Kees,Götterglaube,p.22I. Mais si l'on peut admettre,à la rigueur,une métathèse mnśt › mśnt (ou l'inverse),le rejet de l' après ne s'explique pas. Il vaut mieux supposer la chute de devant ,ce qui restitue la forme normale mnśt et faire de un mot distinct (participe perfectif de mśi : "né de la Menset supérieure"). A l'appui de cette idée, on peut avancer le fait que la Menset est probablement le lieu de naissance de Shou (Kees,ouvr. cit.,p.22I).

§ I872 a Ici commencent de nouvelles interpolations.Traduction de l'ensemble,compte tenu des additions : "Ohé,courbe-toi,Shou ! Osiris est Neferkarê que voici là, dont tu as fait qu'il subsiste et qu'il

vive !". ,dont Speleers n'a point fait état,est sans doute l'impératif d'un verbe nnỉ : "se courber" : (WB.,t.II,p.276),attesté à l'époque grecque,friande d'archaïsmes dans les formes et le vocabulaire. Shou, qui monte la garde en dessous de Nout et de sa progéniture,est invité à se courber pour recueillir le pharaon mort et l'enlever au ciel.

etc.. Cf. § I68 a, W.24I : .Construction : "Osiris (sujet) est Neferkarê que voici là (prédicat),dont tu as fait (rdỉ(w).n.k,forme relative perfective) qu'il subsiste et qu'il vive". Sur le renforcement du démonstratif pw par le neutre nn (au féminin : tw nn § 249 a,W.360),cf. Farina, Grammaire hiéroglyphique, § 299 et Sethe, K.,t.I,pp.83,I02. Pw nn se retrouve au § 242 c. Sdb (WB.,t.IV,pp.380-38I) définit un état immédiatement antérieur à l'acte de "(re)vivre",dont il semble exprimer une condition.Même relation entre sdb et ꜥnḫ,§ 824 d : P.I02 : "Nout,fais qu'il subsiste et qu'il vive !".La traduction : "subsister" convient assez, puisque le corps doit être préservé avant d'être rappelé à la vie. Ailleurs (§ I340 b), le sens de sdb est plus général : "am Leben erhalten bleiben" (Sethe,K.,t.I,p.83).

§ I872 b Nouvelle interpolation, suite logique de ce qui précède : "tu vivras s'il (re)vit".ꜥnḫ.k ꜥnḫ.f est un bon exemple de subordination par juxtaposition directe, la seconde phrase étant une conditionnelle. On retrouve la formule,avec interversion des deux membres,au § I8II a, N.496 (invocation à Gebeb) : : "s'il vit,tu vivras". Psychologiquement, le texte amorce un chantage auprès de Shou, mais ce procédé ne répugnait nullement aux anciens Égyptiens dans leurs rapports avec les dieux (cf. §§ 978,I027,I322,I434-I440 ; synthèse dans Grapow,Z.Ä.S.,I9II (t.49), pp.48-54).Twt nb tꜣ r dr.f = § I62I a (grand hymne à Gebeb,voir p.2I4).

Appartenances

I) Inspiration. Héliopolitaine (Atoum,père de Shou,naissance de Shou par crachat).

2) État ancien du texte. Double remaniement.Voir notes et commentaire.

3) Epoque. Composition postérieure à celle de l'hymne à Gebeb (réc.592) et de la grande formule héliopolitaine de résurrection (réc. 2I9),qui nomme les deux Ennéades (§§ I77 a-I78 a).Vᵉ dyn. ?

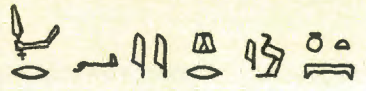
Commentaire

Allégé des impuretés et des suppléments qui l'encombrent et le dénaturent,l'hymne à Shou se révèle un très bon exemple d'éloge,simple,court, et,sauf sur un point,tout-à-fait adapté à sa mission.

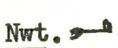
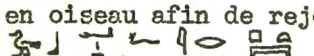
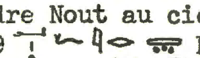
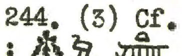
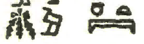
Shou n'est pas né tout seul, comme Atoum. Il est,avec sa soeur Tefnout,

la première divinité,mieux encore,la première créature qu'un autre être ait appelée à l'existence.On a grand soin de commémorer l'importance de l'évènement en nommant son père : Atoum,le démiurge.Par la même occasion la légitimité de la succession est proclamée.Bien qu'Atoum n'ait pas eu d'autre enfant mâle, Shou,son premier-né (wtwt(ỉ)) est tout de même son "grand fils" (sꜣ wr).Sa naissance,en fait,a quelque chose de miraculeux puisqu'Atoum,en le créant,était seul.C'est pourquoi le récitant tire au clair, en quelques mots, le mystère de ses origines, mais l'explication proposée, comme nous l'avons dit,marque un progrès sur la tradition "populaire" et témoigne d'un effort critique. Il est plus honorable d'être issu d'un crachat que d'être venu au monde à la suite d'un acte contre nature,et le principe du mythe est pourtant sauvegardé,puisqu'il s'agit dans l'un et l'autre cas d'une émission.D'après les Textes des Sarcophages (voir plus haut,p.203), Atoum, Shou et Tefnout sont pour ainsi dire contemporains ; bien que les seconds soient les enfants du premier,ils ont coexisté avec celui-ci dans les eaux de l'océan primordial.Shou et Tefnout se sont unis, selon la nature (cf. § 2065,cité p.I08) ; ils ont donné naissance à Gebeb et à Nout. C'est alors qu'intervient un exploit de Shou, dont le rédacteur de l'hymne n'a garde d'oublier la portée.Le dieu de l'air, qui s'est glissé entre Gebeb et Nout,enlacés,les sépare. A bout de bras,il maintient en équilibre le corps de la déesse dont les mains et les pieds touchent le sol.Nous connaissons bien cet épisode de la légende grâce aux représentations du Nouvel Empire ; sur les parois externes des cercueils thébains,la scène est reproduite au naturel,mais elle a son écho,très précis,dans les Textes des Pyramides.

Aux §§ I454 a et 209I a,Shou est "celui qui porte Nout" : (N.983,§ 209I a).Il en tire vanité car ailleurs (§ I47I b),nous l'entendons proclamer : "mes deux bras sont tendus,eux qui se trouvent en des-

sous de Nout" :  (P.666) (I).Gebeb,séparé de sa femme,essaie de la rejoindre, mais en vain : dieu chtonien,il est cloué au sol (2).C'est pourquoi nous apprenons, au § II42 d,qu'un de ses bras est au ciel et l'autre sur la terre (3). Ces détails expliquent le propos d'Atoum, que notre hymne met en vedette. Le démiurge invite son premier-né à "porter ses enfants", probablement les étoiles dont le corps de Nout est parsemé et qu'on appelle justement les enfants d'Atoum et de Nout (4). C'est en accomplissant l'ordre de son père que Shou a désuni le ciel et la terre et séparé ces deux éléments.Il a donc joué un rôle essentiel dans la Création et la manière dont il s'y est pris est un véritable tour de force. On peut admettre que le rappel de cette prouesse n'était pas sans lui faire plaisir.

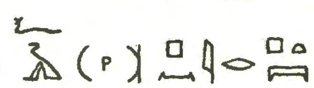
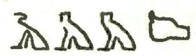
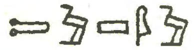
Si intéressant qu'il apparaisse, l'hymne à Shou _ que, d'ailleurs,nous n'avons peut-être pas conservé tout entier _ est une composition hybride,calquée sur une oeuvre antérieure, dont l'adaptation laisse un peu à désirer. Nous pouvons indiquer ses sources en toute certitude. Le début (§ I870) est emprunté littéralement (avec les transpositions nécessaires dans l'énoncé des personnes) au grand hymne à Gebeb que nous étudierons dans le chapitre IV.Au § I87I,l'invention personnelle se manifeste (naissance de Shou, sa coopération à l'organisation du monde),mais le § I872 (2e partie) affirme : "c'est toi le maître de la terre,en totalité". Rien n'est moins en rapport avec les attributions de Shou,dieu de l'air,"qui enveloppe toutes choses dans ses bras" (§ I8I7 a) (5).On cesse de s'étonner en jetant un coup d'oeil sur l'hymne à Gebeb,où le même passage se retrouve,mot pour mot (§ I62I a).Le plagiat est flagrant; il

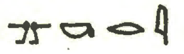
(I) D̲s̲r ꜥwi.i ḥr(i)wi Nwt.  = ꜥwi (duel) + i (pronom suffixe).(2) Une autre tradition admettait cependant que, la nuit,il se transformait en oiseau afin de rejoindre Nout au ciel. Voir plus loin,p.244. (3) Cf.  339  P.338-339.(4) § 2057 :   N.960.(5)  : N.552 + I.

n'est peut-être pas absolument volontaire. Le scribe auquel nous devons l'hymne à Shou s'est inspiré, honnêtement,d'un autre hymne,qu'il se proposait d'adapter, mais son attention s'est relâchée et il a inséré dans son texte un passage du modèle qu'il eût mieux valu exclure.

L'hymne à Gebeb n'est d'ailleurs point la source unique de la récitation 660. Une autre invocation au dieu du sol (§§ I8IO-I8I2) contenait une prière en faveur du roi mort. Plus tard,on en a tiré parti,quand on s'est avisé d'adapter à son tour l'hymne à Shou aux besoins du roi mort et de lui prêter un caractère funéraire. Un second compilateur, qui connaissait les §§ I8IO-I8I2 (récitation 640),en a retenu certaines idées, certaines phrases,même,et les a insérées dans le § I872 (voir nos notes philologiques).Cette fois,la transition est heureuse.Shou,dieu de l'air qui domine les hauteurs du ciel, est bien placé pour aider le roi à gagner l'Empyrée,et d'autres textes des Pyramides (§§ I422 a,I739 b) nous le montrent dans ce rôle (I).Mais,si cette refonte n'est point maladroite,elle trahit les intentions du premier rédacteur en ce sens que l'éloge de Shou n'est plus une fin,mais un moyen.Il s'agit d'obtenir une grâce en flattant l'un des immortels et l'hommage, sans être moins net,est compromis dans son principe, altéré dans sa pureté. C'est pourquoi,dans la traduction,nous avons laissé de côté ces "greffes".

En passant, l'auteur du poème exprime son avis sur la signification du nom du dieu.L'emploi de la formule : "en ton nom de" répond à l'intention d'exprimer l'idée suivante : "c'est parceque tu as été craché (i̲š̲š̲) que tu t'appelles Shou (Š̲w̲,nom proche,phonétiquement,de i̲š̲š̲ : "crachat")

(I) § I422 a (P.637-638) :  638  :"Shou ! Shou ! Porte Pépi que voici au ciel !" ; § I739 b (M.742) :   : "Shou t'empoigne !".

Cette interprétation n'a rien de sérieux, Šw voulant dire, probablement : "le vide" (cf. H.Kees, Götterglaube, p.2I9, et de nombreux autres égyptologues, dont Sethe). Elle est cependant fort intéressante. En matière d'onomastique divine et royale, les Égyptiens connaissaient pour ceux de ces noms qui n'expriment pas simplement une qualité (comme par ex. : Sakhmet la "puissante"), deux sortes d'étymologies. Ils rattachaient la création d'un nom propre soit à un fait mythique, soit à un propos mythique. C'est le premier type d'explication qu'illustre l'hymne à Shou ; voici un exemple du second. Au § I256 c, Osiris, en une certaine circonstance, s'écrie : "viens à moi !" :  (i)s(i).k r.(i)((P.476 et N.I263)."C'est alors que vint à l'existence son nom de "Sokaris"" (Zkr) :  P. 476. Une légende fameuse, celle de la naissance de la reine Hatshepsout, expliquera plus tard le nom de cette reine par un "calembour" du même genre, mais dans ce mot de "calembour" nous ne devons introduire, bien entendu, aucune intention facécieuse.

Chapitre quatrième

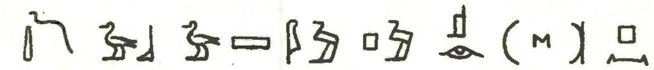
Hymne à Gebeb

Texte n° 4 : §§ I6I5-I626 (récitation 592), éd. Sethe, t.II, pp.358-360.

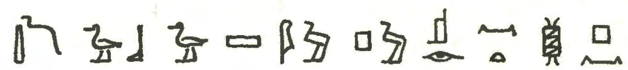
Bibliographie A) Versions Ancien Empire : Merenrê, col.I26-I29 ; Pépi II, col.709 + 44 à 50 (Jéquier, pl.VI) ; Neit, col.375 385 et (§ I626 seulement) 272-373 (Jéquier, pl.XIII).

B) Traduction : Speleers, T.T.P., pp.I88-I89.

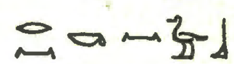
Etant donné l'importance du texte, et sa longueur, nous l'avons divisé en cinq sections, dont nous donnons la traduction sans tenir compte des interpolations. Celles-ci seront expliquées dans les notes philologiques.

§ I6I5 a M.I26 

N.709 + 44 détruit

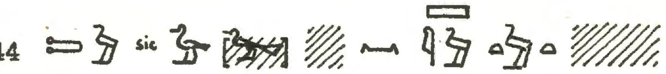
Nt.375 

§ I6I5 b M.I26 

N.709 + 44 détruit 

Nt.375 

§ I6I5 c M.I26 

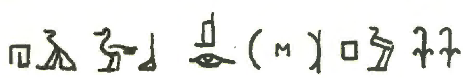
N.709 + 44 

Nt.376 

I6I5 a "O Gebeb, fils de Shou !

b Le coeur de ta mère a tressauté pour toi, en ton nom de Gebeb.

c C'est toi le grand fils de Shou, son premier-né."

§ I6I6 a M.I27 

§ I6I6 a (suite) N.709 + 44 détruit

Nt.376

§ I6I6 b M.I27

N.709 + 45 détruit

Nt.376

§ I6I6 c M.I27

N.709 + 45 détruit

Nt.377

§ I6I7 a M.I27

N.709 + 45 détruit

Nt.377

§ I6I7 a (suite) M.I27

N.709 + 45

Nt.377

§ I6I7 b M.I27

N.709 + 46 détruit

Nt.377

§ I6I7 b (suite) M.I27

N.709 + 46 + 47 détruit

§ I6I7 b (suite) Nt.378

I6I6 a "Ohé,Gebeb !

b C'est toi le Grand Dieu,l'unique.

I6I7 a Atoum t'a donné son héritage ; il t'a donné (les dieux de) l'Ennéade réunie,

b Atoum lui-même étant à leur côté,réunis pour le grand fils de son fils que tu es."

§ I6I8 a M.I27

N.709 + 46 détruit

Nt.378

§ I6I8 b M.I27

N.709 + 46 détruit

Nt.378

§ I6I9 a M.I27 128

N.709 + 46

Nt.379

§ I6I9 b M.I28

N.709 + 46 sic

Nt.379 sic

§ I6I9 b (suite) M.I28

N.709 + 46

§ 1619 b (suite) Nt.379



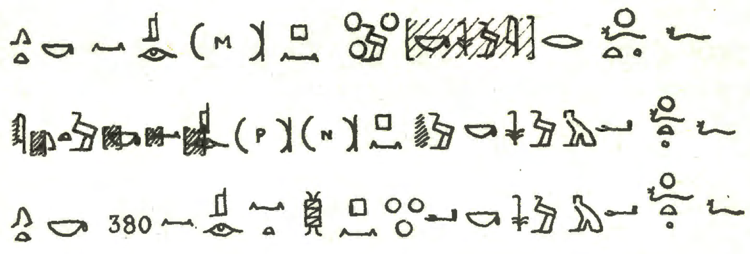
1618 a "Il t'a vu dans ta gloire, tandis que ton coeur est exalté,

b dans ta compétence, en ton nom d'"interprète compétent, prince des dieux"

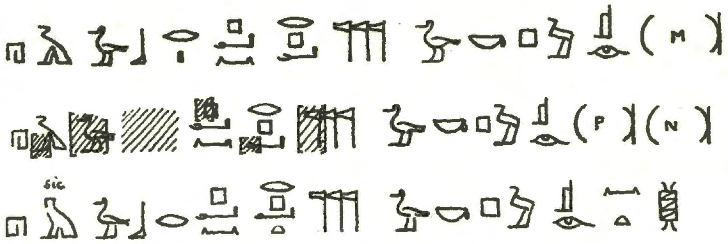
1619 a debout sur la terre, afin que tu juges par devant (les dieux de) l'Ennéade réunie

b tes ancêtres, hommes et femmes, étant devant eux, parceque tu es plus puissant qu'aucune (autre) divinité."

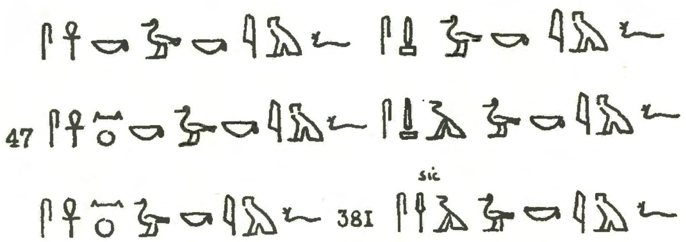
1619 c M.128 / N.709 + 47 / Nt.379



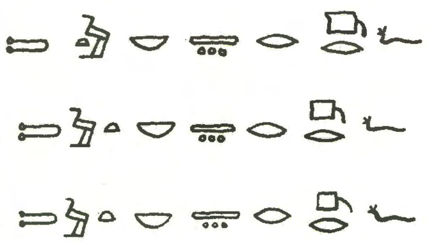
1620 a M.128 / N.709 + 47 / Nt.380



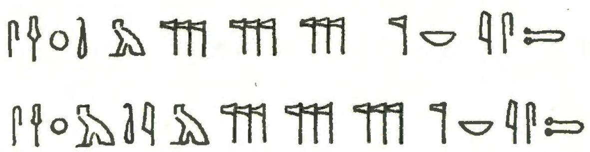
1620 b M.128 / N.709 + 47 / Nt.380



1621 a M.128 / N.709 + 48 / Nt.381



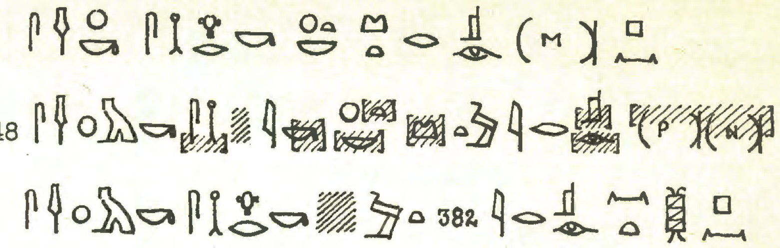
1621 b M.128 / N.709 + 48



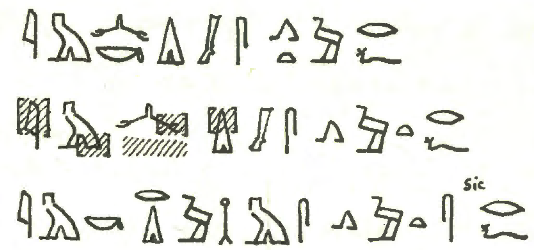
1621 b (suite) Nt.381



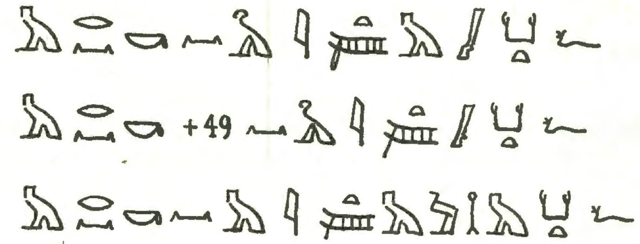
1622 a M.128 / N.709 + 48 / Nt.381



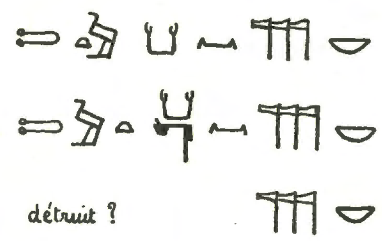
1622 b M.129 / N.709 + 48 / Nt.382



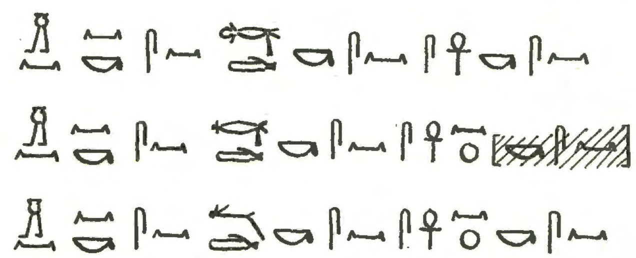
1622 b (suite) M.129 / N.709 + 48 / Nt.382



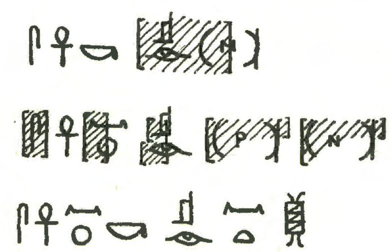
1623 a M.129 / N.709 + 49 / Nt.383

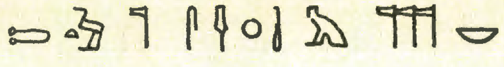


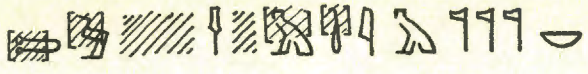
1623 b M.129 / N.709 + 49 / Nt.383

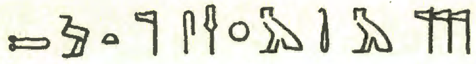


1623 b (suite) M.129 / N.709 + 49 / Nt.383



1624 a M.I29 

N.709 + 49 

Nt.383 

I620 a "Ohé,Gebeb ! Interprète compétent et prince des dieux !

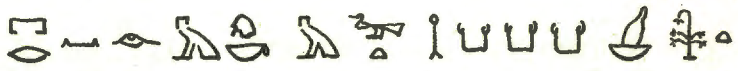
I62I a C'est toi le maître de la terre,en totalité,

b toi qui as pouvoir sur (les dieux de) l'Ennéade et tout (autre) dieu.

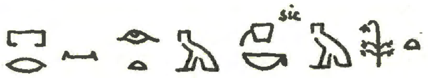
I623 a C'est toi le soutien (kꜣ) de tous les dieux.

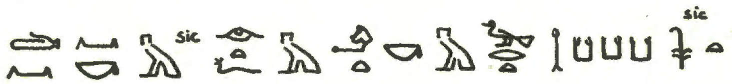
b Après les avoir atteints,tu les nourris,tu les ravitailles.

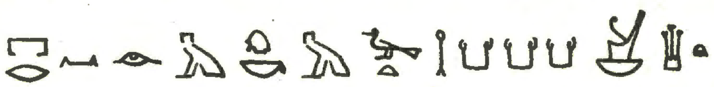
I624 a C'est toi le Dieu,parceque tu as pouvoir sur tous les (autres) dieux."

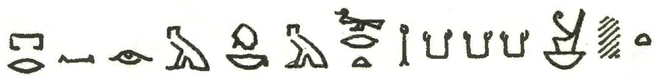
I624 b M.I29 

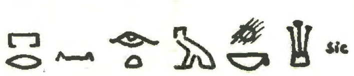
N.709 + 49 

Nt.370 

Add. Nt.37I 

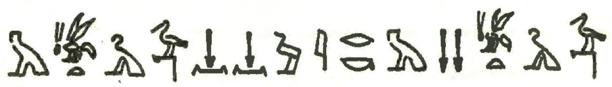
I624 c M.I29 

N.709 + 50 

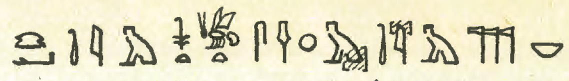
Nt.37I 

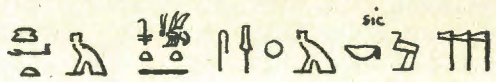
I625 M.I29 

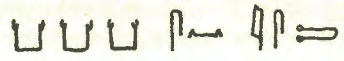
N.709 + 50 

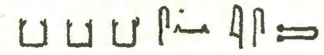
Add. Nt.372 

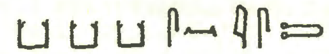
I626 M.I29 

§ I626 N.709 + 50 

Nt.372 

§ I626 M.I29 
(suite)

N.709 + 50 

Nt.373 

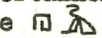
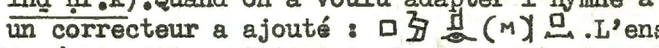
I624 b "Un oeil est apparu sur ta tête,sous la forme de la Grande-de-charmes du Sud.

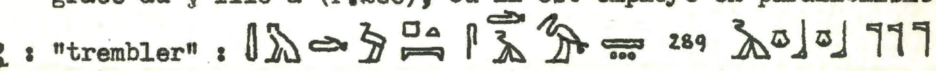
I624 c Un oeil est apparu sur ta tête,sous la forme de la Grande-de-charmes du Nord.

I625 Horus t'a suivi (= servi),car il t'a pris en affection,

I626 alors que tu as fait ton apparition en roi de Haute et de Basse Égypte,toi qui as pouvoir sur tous les (autres) dieux,ainsi que sur leurs forces vitales (leurs aliments ?)."

Notes philologiques

§ I6I5 a Le début appelle les mêmes observations que celui de l'hymne à Shou (§ I870 a). Gbb sꜣ Šw faisait certainement partie du texte ancien (précédé d'une interjection, telle que  (§ I6I6 b),ou encore de la formule ind ḥr.k).Quand on a voulu adapter l'hymne à Gebeb au rituel funéraire, un correcteur a ajouté : .L'ensemble du texte ainsi transformé signifie : "L'Osiris N que voici,c'est Gebeb, fils de Shou",propos contradictoire dans les termes,qui ne s'accorde ni avec la destination primitive de l'oeuvre, ni même avec l'esprit de sa version remaniée (voir commentaire).

§ I6I5 b Le sens du verbe ꜣgbgb (WB.,t.I,p.345) peut être déterminé grâce au § IIIO a (P.288), où il est employé en parallélisme avec sdꜣ : "trembler" :   : "le ciel gronde,la terre tremble, les dieux d'Héliopolis tressaillent".Il ne peut s'agir que de manifestations physiques,expression d'une émotion intérieure : tressaillements ou frissons mais,puisque l'organe mis en cause est le coeur, nous préférons traduire ꜣgbgb par : "tressauter".Nous nous étions demandés si ꜣgbgb n'était pas un verbe en ꜣ préfixe sur une racine redoublée gbgb.Comme l'a fait observer M.Lacau (soutenance),il est plus probable que nous ayons là une forme Qtaltal sur une racine trilitère ꜣgb.Nous pouvons la rapprocher de ꜣhfhf,WB.,t.I,p.I9 : "s'enflammer",en parlant de l'oeil (Textes des Sarcophages,référence indiquée par Lefebvre,soutenance) et de ꜣkdkd,WB.,t.I,p.22 : "l'ensommeillé" (?),dans lequel, toutefois,le ꜣ initial n'est peut-être pas le même

que dans ỉgbgb, puisque nous avons une variante nkdkd (WB.,t.II,p.435), suggérant une équivalence : = L. Pour l'alternance de ces deux signes,à l'initiale,dans l'écriture d'un même mot,cf. ỉwr pt : "le ciel tremble" : § 924,N.916,var. : § 2109,N.994.

§ 1615 c Cf. § 1870 b, et pp.204-215. Les parallèles nouveaux de Pépi II et de Neit font connaître d'intéressantes variantes épigraphiques.Neit 376 confirme la lecture : wtw pour (métathèse graphique) de Merenrê 126 ; Pépi II 709 + 44 a : = (w)twt(ỉ).Sur wtw voir Sethe,Dramatische Texte,p.29. M.126,qui figure un homme debout légèrement penché en avant,une épaule plus basse que l'autre,et prenant appui sur une canne fourchue (nommée ꜥbwt,§§ 955 b et 1471 c ; cf. G.Jéquier,Frises d'objets,pp.165-168) est le signe A 20 de Gardiner,Grammar 2,p.444,servant à noter le mot šmsw : "aîné".C'est donc abusivement qu'il est employé ici pour écrire le mot wr : "grand". Au contraire, Nt.376, qui représente un homme debout, épaules horizontales,tenant une canne droite,perpendiculairement au sol (cf. Gardiner,Grammar 2,A 21,où le personnage tient un mouchoir, qui manque ici) est le signe-mot normalement affecté à la notation de la racine : wr.On voit donc que la spécialisation des hiéroglyphes voisins tendait,sous la VIe dynastie,à perdre de sa rigueur.Ici le texte le plus récent(Nt.) est le seul correct.

§ 1616 a Tel qu'il se présente,ce paragraphe signifie : "Ohé,Gebeb,Osiris est N. que voici là (pw nn)".Cette proclamation,en contradiction absolue avec le § 1615 a, sous sa forme remaniée ("L'Osiris N. que voici,c'est Gebeb,fils de Shou"),introduit un court développement : "tu t'es réuni à lui, si bien que son père est complet" (§ 1616 b).Nous pouvons attribuer ce développement à la revision funéraire du texte ancien.L'opposition existant entre les affirmations des §§ 1615 a et 1616 a nous montre que la revision s'est faite en deux temps. Un premier correcteur est responsable des additions contenues dans les §§ 1616 a-b ; 1619 c,1622 a-b,1623 c.Son travail,exécuté assez adroitement,consistait à transformer l'hymne en une invocation destinée à servir les intérêts du roi mort. Plus tard un autre correcteur, que le besoin d'unité et de logique ne tourmentait pas outre mesure,a rédigé hâtivement la nouvelle version du § 1615 a,identifiant Gebeb au pharaon.Le même auteur,ou l'un de ses collègues, a remanié le § 1870 a de l'hymne à Shou d'une manière tout aussi arbitraire.

§ 1616 b Ỉꜥb.n.k św Pour la construction directe du verbe ỉꜥb : "se réunir à",cf. § 398 a (W.506) : 507 : "Ounas que voici est un pourvu (de charmes magiques),qui s'est réuni à ses "lumineux"" (aux esprits,ses semblables). On notera,à la fin du groupe ỉꜥb,la présence de = ꜥb(w)t, jouant le rôle de déterminatif phonétique,avec la valeur ꜥb.Voir aussi § 584 b,T.177 : : "Horus s'est réuni à toi", et § 639 b : rdỉ.n.f ỉꜥb tw Ḏḥwtỉ : "il a fait que Thoth se réunit à toi".Le texte de Neit 376 rend caduque la restitution proposée par Sethe (ỉtm (ỉrt.f)) pour la fin de M.127.Cf. notes du § 1616 a. L'union morale entre Osiris et Gebeb est si étroite que ce dernier n'est pas "complet" (tm) s'il est séparé de son fils.La seconde série d'interpolations se termine ici.

§ 1616 c Wꜥtỉ Les graphies des Textes des Pyramides sont : W.365 (§ 251 b) ; P.157 (§ 877 c) ; N.786 (§ 877 c) ; N.733 (§ 1941) ; M.127,Nt.377,ici-même.

§ 1617 a On notera l'alternance des formes ,M.127 et ; Nt.377.Pour (ỉ)wꜥwt,"héritage",cf. N.500,§ 1815 a.L'ỉ initial,inclus dans le signe-mot ,n'est jamais noté,dans les Textes des Pyramides,par au début du mot.Autres exemples : §§ 2 c,sarc. T.,fond,1689 a (M.452),2142 a (N.1024). Ỉꜥb.tỉ,pseudoparticipe,3e pers. fém. sing. ; la construction est la même qu'au § 1588 a,N.768 : : "avec ses deux mains toutes entières" (tmwỉỉ).

§ 1617 b Ỉśt donne à cette proposition une valeur circonstancielle.Le pseudoparticipe ỉꜥbw se rapporte à .śn de m ꜥb.śn (= ntrw,inclus dans Pśḏt).Nous rencontrons ici la construction indirecte (avec n) du verbe ỉꜥb. Elle est très rare et nous ne pouvons en citer qu'un seul autre exemple : : "vous vous êtes réunis à Atoum,à Héliopolis",§ 1647 b,M.201.On a traduit le groupe final zỉ zỉ.f wr : "grand fils de son fils" (et non : "fils de son grand fils") pour deux raisons 1° zỉ wr est employé au § 1615 c en parlant de Gebeb ; il est normal que la même appellation se retrouve ici 2° quand un substantif suivi d'un régime direct est lui-même qualifié par un adjectif,ce dernier se place à la fin : (ỉ)m(ỉ)-rỉ-pr wr : "le grand majordome".

§ 1618 a ỉḫ.tỉ,pseudoparticipe, et ꜥỉ ỉb.k sont des circonstancielles. Sur le sens premier de la racine ꜥỉ ("être haut ?), cf. plus haut,p.179.Le sens de l'expression ꜥỉ ỉb.k est,semble-t-il : "alors que tu nourris de grandes ambitions".Cf. śḫm ỉb.t,§ 780 a,commenté p.233.

§ 1618 b Pꜥn.tỉ est le pseudoparticipe, 2e pers., masc. sing.,du verbe pꜥn (WB.,t.I,p.504),dont le participe qualifie le mot rỉ : bouche,dans le titre rỉ pꜥn.Ce verbe,qu'on traduit généralement par : "être habile" ; "être avisé", définit un talent quelconque,en rapport avec l'art oratoire.

§ 1619 b Pour noter le pluriel du substantif : ỉt,"père",le scribe de Merenrê a employé le groupe ,qui se retrouve aux §§ 394 b (W.499) et 1619 b (M.128). La graphie des versions de Pépi II et Neit ,est, dans les Textes des Pyramides, la plus courante ; cf. §§ 809 b (N.43),1225 d (P.442, N.1126),1300 b (N.745),1563 a (N.1336).Ỉtw est pris ici au sens d'"ancêtres" (hommes),comme au § 254 a : (W.373) : "les ancêtres,les dieux".De même mw(w)t : "les ancêtres" (femmes).La graphie (M.128,Nt.379) ne se trouve pas ailleurs ; celle de Pépi II (709 + 46),dont le premier quadrat est détruit,pouvait être (§§ 394 b (T.319),768 a-b (P.40-41)) ou : (§ 394 b,W.500).On notera la présence,chez Neit,de la graphie cursive pour ḫnt.Sans doute issue du Hiératique, elle se répandra dans l'épigraphie monumentale sous le Moyen Empire.Plus haut,le scribe de Neit avait cependant reproduit la forme pleine : (§ 1619 a,Nt.379).

§ 1619 c Ce paragraphe tout entier,de même que le § 1620 b et la seconde moitié du § 1620 a (ces derniers empruntés à la récitation 640,où ils se retrouvent tels quels,§ 1810 a-b),est un texte funéraire, intercalé après coup dans la récitation 692. Traduction de l'ensemble : "Puisses-tu aller vers N. que voici, afin de le délivrer de son ennemi. Ohé,Gebeb ... c'est ton fils,l'Osiris N. que voici.Nourris ton fils qu'il est,fais prospérer ton fils qu'il est". (M.128) n'est pas une graphie isolée du verbe ḥwỉ ; cf. § 713 b (M.170,N.656) ; § 1451 a (M.761) ; § 60 b (W.88,N.365),mais le grou-

pement est unique en son genre.On trouve aussi une fois § I629 a (M.I38). Dans (Nt.379), est signe-mot ; cf. § 7I3 b (T.342) (+ sujet substantival),I567 b (P.7I2) (+ sujet substantival).Au § I534 a (P.700), le remplace ( ). Rappelons que ḥwỉ signifie : "délivrer","affranchir",par extension :"protéger" (§§ 639 a,I45I a,I567 b) et enfin (suivi d'une complétive) : "empêcher que" (§§ 60 b,74 e,86 c,92 c,96 c,828 a,829 c,I257 a, etc.).La construction ḥwỉ ỉr (M.I28) ne se rencontre pas ailleurs ; d'habitude (§§ 63 b,835 a,I8I8 c) on a : ḥwỉ m-ᶜ,que donnent Pépi II et Neit.

§ I620 b (M.I28),var. (N.709 47) = s(w)dꜣ.Pour la construction zꜣ.k ỉm.f,cf. Drioton,A.S.,I94I (t.XL),pp.620-62I.

§ I62I b ỉst,est une particule de coordination ("et") dont les Textes des Pyramides font grand usage (voir par ex. §§ I53 a, 784 b,823 b-c etc.).Cf. Lefebvre,Grammaire de l'Égyptien classique,paragraphe 565,p.269,note 3 et Sethe,Kommentar,t.III,p.424.

§ I622 a Nouvelle série d'interpolations.Traduction du § I622 a-b : "tu es puissant ! Eloigne tout accident fâcheux de l'Osiris N. que voici.Ne permets pas qu'il accomplisse un retour offensif contre lui,en ton nom d'Horus ỉtm wḥm kꜣt.f."

§ I622 b Litt. : "ne fais pas l'acte de (ỉmỉ,vétatif) permettre (dỉ,var. rdỉ,complément verbal négatif) qu'il renouvelle (wḥm.ś) la venue (var. : "sa venue",ỉwt.ś) contre lui (r.f)".Le surnom de Gebeb n'est pas autrement connu.Il signifie : "celui dont la tâche ne doit pas être renouvelée" (phrase virtuellement relative) : verbe négatif (ỉtm) prédicat + phrase verbale (wḥm kꜣt.f) faisant fonction de sujet substantival.

§ I623 a Sur l'expression : kꜣ nṯrw nbw,voir plus haut,p.68,note 5.Pour la graphie ,cf. § I653 a,p.I97,commenté p.200.

§ I623 b ỉn.n.k śn est une temporelle : "après que tu es allé les chercher". Śᶜnḫ : "approvisionner en vivres",sens technique.De même le simple, ᶜnḫ,peut signifier : "se nourrir de" (par exemple dans la célèbre formule du Moyen Empire : ḫt nbt nfrt wᶜbt ᶜnḫtỉ Nṯr ỉm : "toute chose bonne et pure dont un dieu doit se nourrir".Cf. Sethe,K.,t.III,p. 25.Les versions de Pépi II et Neit nous montrent l'interpolateur pris sur le fait ; à la rédaction ancienne,il a juxtaposé,non sans adresse, un post scriptum funéraire : "ravitaille (aussi) l'Osiris N.".Heureusement pour nous,cette exhortation ne figure pas chez Merenrê ; nous avons ainsi la preuve qu'elle est secondaire.

§ I624 b La première idée qui vient à l'esprit est de traduire,comme Speleers : "un oeil est issu de ta tête",en attribuant à prỉ m le sens classique : "sortir de".Toutefois le passage entier,§§ I624 b I626,paraît bien emprunté au rituel du couronnement, à moins qu'il n'en soit le prototype,et le thème traité,plutôt que la naissance des couronnes "grandes-de-charmes" (ḥkꜣw = pouvoirs magiques) semble être leur pose,au moment de l'intronisation. C'est ce que dit,en propres termes,une glose de Neit,col.37I : "Horus a mis pour toi son oeil à ton front,à savoir (m) la grande-de-charmes du Sud" (p.2I6).Remplaçons le nom d'Horus (la glose de Neit provient d'un texte osirianisé,que nous retrouverons, presque identique,au § I795 a) par celui d'Atoum : nous aurons la clef

du § I642 a,qu'il faut traduire,à notre avis,par : "un oeil est apparu sur ta tête,à savoir la grande-de-charmes du Sud". L'emploi de m dans : m ḥꜣt.k : "à ton front" (§ I795 a,N.477,glose de Neit 37I au § I624 b) justifie notre traduction : "sur ta tête" ( ).Pour = "sur",(et non : "dans",ni,bien entendu : "hors de"),cf. §§ 2079 d : (N.975) "sur le côté oriental du ciel",649 d : (T.285) "sur ton trône". L'expression m tp.k : "sur ta tête" est d'ailleurs fréquente à toutes les époques.M.Lefebvre (soutenance) nous a signalé les exemples suivants : Erman,Hymnen an das Diadem der Pharaonen, Berlin I9II (manuscrit de la XVII°-XVIII° dynastie, texte plus ancien), I2,2 : m n.k snw smn.tỉ m tp.k : "prends les toutes les deux (les couronnes),en sorte qu'elles soient fermement placées sur ta tête" ; Papyrus Edwin Smith (éd. Breasted,Chicago I930 manuscrit de la XVIIIᵉ dyn.,texte de l'Ancien Empire ?),II,5 : rdỉ.ḫr.k mrḥt m tp.f : "tu mettras de l'huile sur sa tête" ; Urk.IV,I6,8 (XVIIIᵉ dyn.) : ḥdt dšrt mn.tỉ m tp.f, "la (couronne) blanche et la (couronne) rouge étant fermement placées sur sa tête". Ajoutons que, dans les Textes des Pyramides,le nisbé ỉmỉ, formé sur la préposition m,peut signifier : "qui est sur" (et non : "qui vient de") ; §§ 979 c (P.I95) : "l'Uraeus qui se trouve sur le front de Seth",I568 c (P.7I3) : "l'Uraeus qui se trouve sur le front de Rê".Cf. Sethe,Kommentar,t.III,p.238.

Ceci posé, deux remarques doivent être faites. I° L'autre traduction : "un oeil est issu de ta tête",quoique ne correspondant pas,à notre avis au sens premier du passage, demeure grammaticalement inattaquable.2° il existe un mythe, d'après lequel les couronnes, assimilées aux yeux d'Horus,auraient poussé "en sortant" (m) du visage du dieu,avant de se détacher de lui pour prendre place "sur" sa tête. C'est ce que dit le passage suivant du "Document de théologie memphite",I3 c-I4 c (texte de l'Ancien Empire,recopié sous la XXVᵉ dyn.,Sethe,Dramatische Texte,page 32 : 14c . Trad. Sethe : "les deux grandes-de-charmes poussèrent en sortant de sa tête ("aus seinem Haupte"), et c'est ainsi qu'Horus fit son apparition comme roi de Haute et de Basse Égypte". Le thème de la mise en place des couronnes sur (m) la tête du roi se combine avec l'évocation du mythe suivant lequel elles étaient issues de (m) cette même tête dans un passage du Papyrus 3055 de Berlin (Rituel d'Amon,Nouvel Empire),I5,5-6 (édition Moret,Rituel,p.I27) : 6 : "tes deux yeux ont fait leur apparition sur ta tête,à savoir la grande-de-charmes du Sud ; la grande de-charmes du Nord, comme celles qui ont poussé en sortant de ta tête". (Sethe,ouvr. cit.,p.34,note 2 : "wie aus deinem Haupte gewachsen").Dans ce dernier morceau (dont le début n'est autre que notre texte,§ I624 b, tandis que la suite se retrouve dans Erman, Hymnen an das Diadem,p.4I), les deux sens différents de la préposition m apparaissent clairement. Reste à traduire le glose de Neit 37I dont il a été question plus haut. Elle signifie : "Horus (= évidemment) a placé pour toi son oeil sur ton front,à savoir la grande-de-charmes du Sud (=)".

§ I625 Pour mrỉ, à la forme śdm.n.f = "prendre en affection",voir plus haut,p.I32. Les §§ I624 b-I626 manquent chez Neit,dont le texte est écourté, faute de place, mais on les retrouve aux colonnes 370-372,

adaptées au rituel osirien, comme il arrive ailleurs (§ 1832 b).Au lieu de : šmś.n kw Ḥr imr.n.f kw, Neit a pour variante le texte que voici : "tandis que tu t'es levé (ḫʿ.ti,pseudoparticipe) en roi de Basse Égypte (biti),Horus et Thoth ayant fraternisé (śnśnwi, pseudoparticipe) avec toi,eux les deux frères du roi de Basse Égypte".Le groupe [hiéroglyphes],qui suit śnwi biti, se retrouvait sans doute (à moins qu'il n'ait été remplacé par un autre groupe associant deux autres dieux) dans une formule symétrique telle que : "Horus et Thoth (ou : N. et N.) ayant fraternisé avec toi,eux les deux frères du roi de Haute Égypte, tandis que tu t'es levé en roi de Haute Égypte (nśwt)".

§ 1626 Kȝw.śn ist.Nous traduisons : "et leurs forces vitales",en donnant au mot kȝ son sens le plus courant,mais : "provisions" conviendrait assez bien aussi,Gebeb ayant la haute main sur les aliments.

Appartenances

1) Inspiration. Héliopolitaine (Atoum,l'Ennéade).

2) Etat ancien du texte. Double remaniement.Voir les notes et,pour le § 1626,le commentaire.

3) Epoque. L'emploi du pronom dépendant archaïque : [hiéroglyphes] kw (2ᵉ personne,masc. sing.) suggère une date de composition assez ancienne,postérieure, néanmoins, à l'époque de la IVᵉ dynastie,qui vit se répandre l'usage de l'expression Ntr ʿȝ : "le Grand Dieu" (voir plus haut, pp.182-184) dans les titulatures royales et les formules funéraires.

Commentaire

Trois faits rendent l'hymne à Gebeb particulièrement intéressant.Son protagoniste est un dieu mal connu, dont les historiens des religions ont fâcheusement tendance à minimiser le rôle (1). Puis,à l'inverse d'autres hymnes,il nous est parvenu tout entier,grevé,même,d'additions funéraires,et sa longueur montre la vanité d'une idée ancienne,suivant laquelle, sous l'Ancien Empire, les Égyptiens n'auraient composé que des hymnes brefs (2). Enfin c'est un morceau bien ordonné ; si le petit nombre des indices d'ordre littéraire (balancement de certains versets,réexposition de thèmes) ne permet guère d'en déterminer la structure poétique, l'enchaînement des idées apparaît clairement et l'on peut reconnaitre,sinon cinq "strophes",du moins cinq sections bien distinctes.

(1) On considère volontiers les dieux cosmiques,dont Gebeb est un digne représentant, comme des êtres abstraits, imaginés par les théologiens, pour les besoins de leurs spéculations. Sethe,néanmoins, n'hésite pas à faire de Gebeb un dieu national (K.,t.I,p.12). (2) Il en existe un plus développé encore (récitation 587),mais il est dédié au domaine royal,assimilé à l'oeil d'Horus,et non à un dieu,au sens propre du mot.

Comme l'hymne à Shou, l'hymne à Gebeb s'ouvre sur l'énoncé d'une généalogie et le rappel d'une filiation. Vient ensuite la mention d'un fait légendaire, présenté sous forme d'allusion (§ 1615). Nous ignorons dans quelles circonstances le coeur de Tefnout tressauta au sujet de son enfant Gebeb,peut-être avant la naissance,en admettant que l'avenir réservé à son premier-né ait été annoncé à la déesse. Autre hypothèse : le coeur de Tefnout se serait troublé, après ses couches, lorsqu'on eut découvert la nature du nouveau-né. Ce n'est pas une petite affaire que d'être la mère du dieu-sol, et n'oublions pas que sa jumelle,Nout,fut une enfant prodige, "brillante" et "puissante" avant même d'apparaître au jour (§ 779 a,voir plus loin,p.232).Il ne serait pas étonnant que Gebeb eût été le héros d'une aventure aussi glorieuse ; sur ce point les Égyptiens savaient mieux que nous à quoi s'en tenir,mais soyons sûrs que la renommée du dieu y trouvait son compte.

"La promotion de Gebeb" est un titre qui s'appliquerait fort bien à la seconde partie (§§ 1616 a-1619 b).Shou,perdu dans les hauteurs,où sa présence est d'ailleurs nécessaire,n'est pas un candidat possible à la succession d'Atoum (1), et le démiurge choisit, pour être son héritier,son petit-fils.Gebeb est donc parvenu à l'âge adulte ; il est marié avec la déesse Nout,sa soeur, et leurs enfants sont nés,puisqu'au § 1617 a,l'Ennéade est mentionnée. Atoum a suscité l'Univers,mais le monde n'est pas encore peuplé.Son héritage se limite, pour le moment,aux éléments cosmi-

(1) Cette doctrine n'avait plus cours à la Basse Époque.Les textes d'un naos,trouvé à Saft el Henneh, nous content le règne bienfaisant,mais assez troublé,de Shou (cf. Goyon,Kêmi,1936 (t.VI),p.1 et suivantes).

ques et à la personne des dieux héliopolitains.

La troisième section (§§ I6I8 a–I6I9 b) nous montre Gebeb dans toute sa gloire, règnant sur les immortels et les administrant, car il est leur "prince", (i)r(i) pꜥt. Deux de ses attributions sont pleinement mises en lumière. Il est, pour commencer, la "bouche compétente", ri pꜥn, des dieux, c'est-à-dire leur porte-parole. Chacun sait que la terre parle, à l'occasion, notamment, des tremblements de terre (I), et Gebeb fait fructifier ce don précieux (2). Quand les dieux délibèrent, arrêtent une décision en commun, il est le héraut de l'assemblée, non sans en référer, bien souvent, à son grand-père Atoum. Gebeb, au tribunal de l'Ennéade, prend la parole contre Seth, meurtrier d'Osiris (3), et c'est lui encore, au terme du procès, qui promulgue l'arrêt d'Atoum (4). N'est-il pas "celui dont les propos satisfont les dieux" ? , § I645, N.678. Quant à ses fonctions de juge (§ I6I9 a wdꜥ.k mdw ḫnt Psḏt), elles se légitiment par sa clairvoyance et son intégrité. "Gebeb a vu ton caractère, dit-on à Osiris (§ 576 c = § 649 d), et il t'a (re)mis sur ton trône" : , T.285. De temps à autre, le dieu-terre séjourne au ciel, et qui veut y pénetrer doit s'expliquer devant lui. Sort-il vainqueur de l'épreuve, alors "son Ka est justifié devant Gebeb" , § I327 c, P.587. La vigilance de ce dernier s'exerce bien entendu sur les habitants de la planète, et l'une de ses attributions consiste à punir les blasphémateurs (§ I38 a, cité p.96, n.I). Mais combien son rôle est plus glorieux quand il lui faut juger ses semblables ! On peut dire que son triomphe est l'arbitrage rendu en faveur

(I) Les séismes sont décrits en ces termes : "la terre tremble, Gebeb bouge" : , § II20 a-b (P.304). (2) Cf. § 2I69 a, N.II53 : "la bouche de la terre s'est ouverte pour toi, Gebeb t'a parlé" : . (3) § 957 a-b, traduit p. I88 ; texte égyptien p.280 : "Souviens-toi, ô Seth, songe à cette parole, que Gebeb a prononcée". (4) Même récitation, § 96I c-d : "c'est l'ordre d'Atoum (litt. : "Atoum a parlé (ainsi)", i.n Tm), et celui qui prononça sur ce point n'est autre que Gebeb" (mdw ḥr.s pw Gbb).

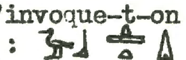
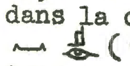
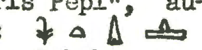
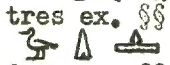
d'Horus, qui se fit restituer la maison (l'héritage) de son père par son oncle Seth, en présence de Gebeb : , § I2I9 d (P.434). Les Textes des Pyramides ne consacrent à ce grand évènement qu'une allusion rapide ; il est illustré d'une manière beaucoup plus frappante dans une autre composition de l'Ancien Empire, le célèbre "Document de théologie memphite" (stèle du British Museum n° 797, copie XXVe dyn. d'un texte très ancien (I), composé sous la IIIe).

La quatrième section (§§ I6I9 c–I624 a) insiste sur les traits chtoniens de Gebeb. Ceux-ci sont bien connus, et depuis longtemps, mais les informations des Textes des Pyramides qui s'y réfèrent sont éparpillées à droite et à gauche, et il ne sera pas inutile d'en faire la synthèse. Le nom de Gebeb et celui de la terre (ti) sont souvent mis en parallélisme dans des conditions telles que l'un et l'autre deviennent interchangeables (2) et, quand on réclame l'accès du ciel pour le roi défunt, la déclaration que voici sert de mot de passe "l'horreur de Téti, c'est le sol, et il ne doit point entrer en Gebeb" (§ 308 b (T.256) = 3I2 b) : . Un texte nouveau de Pépi II (col. IOI6 + 3, Jéquier, pl. XI) s'exprime en termes plus elliptiques, mais non moins imagés, puisqu'il évoque "les campagnes de Gebeb" . L'orgueilleuse affirmation de notre hymne : "c'est toi le maître de la terre, en totalité" (§ I62I a) prend ainsi toute sa valeur. Elle trouve un écho dans un autre paragraphe (783 b), où le dieu lui-même dit à Nout : "je t'ai réuni la terre, en totalité, partout !" :

(I) Cf. Junker, Die politische Lehre von Memphis, Berlin I94I ; Frankfort, Kingship, Chicago I948, pp.25-27 ; J.A. Wilson, The Burden of Egypt, Chicago I95I, pp.58-60. Pour la date de composition, on peut hésiter entre la I ère dynastie (Sethe, Frankfort, Wilson) et la IIIe (Junker). (2) § 23I a W.3I4 : "Ounas a mordu la terre, Ounas a mordu Gebeb" ; § 675 a, T.309 : "Il a entendu ! Le sol a entendu ! Ton père Gebeb a entendu !"

 (P.64) (I).les "campagnes de Gebeb" font songer aux fruits de la terre,arbres et plantes, et d'abord aux céréales. Nous sommes conduits, par une transition naturelle, aux attributions nourricières de Gebeb, que le § I623 a a soulignées en disant : "c'est toi le soutien (k3) de tous les dieux !". Ici l'expression n'a point,comme ailleurs,un sens moral ; elle est prise dans l'acception la plus concrète.Gebeb,répartiteur des biens périssables et des denrées de consommation qu'il fait surgir (2) les assigne à ses compagnons,les immortels.Ne faisant qu'un avec le sol,il n'a pas besoin d'un long voyage pour les découvrir (ini,§ I623 b) et, les ayant atteints (dans leurs demeures terrestres ?),il les nourrit et les ravitaille (sʿnḫ,§ I623 b).

Dans la cinquième et dernière partie (§§ I624 a-I626), quand le rideau se lève, c'est un autre décor que nous contemplons, et pourtant le lieu de l'action n'a point changé. Nous sommes toujours sur la terre,mais elle est peuplée,civilisée.Les dieux ne sont plus seuls ; ils ont pour sujets les hommes. Un des leurs va gouverner l'Égypte, et c'est,naturellement,Gebeb.Nous avons dépisté, dans les notes philologiques,les interpolations funéraires. Les derniers versets constituent un autre emprunt, mais contemporain de la rédaction même de l'hymne. Gebeb a fondé la double monarchie ; en montant sur le trône, il a créé un rôle qu'Osiris,Horus et plus tard les rois humains tiendront à leur tour avec éclat. Ce fait illustre est un thème glorieux sur lequel l'hymne à Gebeb s'achève en apothéose. L'auteur s'efface devant son sujet ; très probablement il

(I) Sur ce passage,cf. Sethe,K.,t.III,pp.437-439. (2) Gebeb est l'économe,non seulement des dieux, mais aussi des hommes. Aussi l'invoque-t-on dans la célèbre formule de l'offrande, seul (§ 583 a,P.5I7 :   : "Daigne Gebeb accorder une offrande à l'Osiris Pépi", autres ex. §§ 2I8 b,I264 a) ou avec le roi (§ I649 a,N.680 :   : "Daigne le roi accorder une offrande ! Daigne Gebeb accorder une offrande !" ; autre exemple § IOI b).

s'est borné à reproduire un lied royal qu'on chantait quand Pharaon ceignait la double couronne. L'évocation des yeux enchantés (les couronnes sont aussi des serpents,et ces reptiles eux-mêmes sont des yeux divins) appartient au répertoire traditionnel de la littérature de cour ; très générale, il n'était pas besoin d'y rien changer quand débutait un nouveau règne.

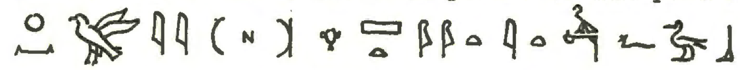
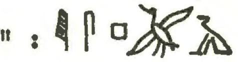
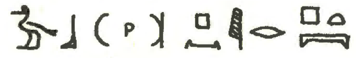
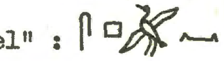
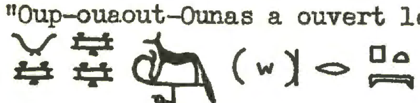
Le dernier verset,dont la fin n'est pas une retouche,mais une addition, a plus d'importance qu'il ne semble au premier abord. On ne pouvait conclure sur le chant du couronnement,flatteur,mais impersonnel ; il était nécessaire que l'hymne se terminât comme il avait commencé,par une allusion précise à Gebeb. C'est à quoi tend une petite phrase : "toi qui as pouvoir sur les dieux, et leurs forces vitales". Cette formule, d'autre part,est le miroir de l'oeuvre entière ; elle en résume la doctrine et elle en donne le ton.

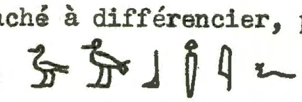
L'idée maîtresse est la suprématie de Gebeb sur les autres dieux. Nous la trouvons énoncée quatre fois,aux §§ I6I9 b ("car tu es puissant plus que tout (autre) dieu"), I62I b ("toi qui as pouvoir sur l'Ennéade et tous les (autres) dieux"),I624 a ("toi qui as pouvoir sur tous les (autres) dieux et leurs forces vitales") ; c'est donc un leitmotiv.La position de Gebeb est privilégiée, en ce sens qu'il a barre sur ses propres ascendants,Shou et Tefnout,Atoum lui-même, désignés par la périphrase : "tes ancêtres, de sexe masculin et féminin" (itw.k mw(w)t.k), littéralement : "tes pères et tes mères".En dédommagement,ceux-ci obtiennent une place d'honneur "en avant" (ḫnt) des autres membres de l'Ennéade (§ I6I9 b),mais c'est là une satisfaction toute morale ; leur petit-fils et fils passe avant eux (§ I6I7 a).Mieux encore,non content d'être le "prince" ((i)r(i) pʿt) des dieux,Gebeb est le "Dieu" (Nṯr) par excellence,au § I624 a,l'"unique (wʿti) et enfin le "Grand Dieu" (Nṯr ʿ3) (§ I6I6 c).

Ce sont là des superlatifs dont la vigueur est d'autant plus impressionnante qu'ils se renforcent.La souveraineté de Gebeb est posée dans l'absolu,sans réserves, et ces appellations _ la dernière,notamment,s'appliquant à Rê, à l'Horus céleste et, sur le tard (VIe dyn.) à Osiris _ ont pour effet (et sans doute pour objet) d'assigner à Gebeb le rang et les prérogatives du dieu suprême.Ces faits inattendus donnent à réfléchir ; outre que, sur la renommée de Gebeb, et le zèle de ses prêtres,ils nous ouvrent des horizons, ils montrent que, sous l'Ancien Empire,les théologies céleste et osirienne,si florissantes, n'étaient pas les sources exclusives de la méditation religieuse, ni son point d'aboutissement obligé. Elles avaient des concurrentes,qui, parfois,les imitaient ou les démarquaient, dans leur effort pour égaler leur prestige (I).Oubliées aujourd'hui, ces doctrines eurent leurs adeptes convaincus,fervents.L'hymne à Gebeb,longtemps négligé,nous en donne la preuve.

Comme il arrive souvent en ces matières, la tentative égyptienne pour expliquer le nom de Gebeb, en le rattachant à un fait légendaire (ḯgbgb ib n mwt.k m rn.k n Gbb,§ I6I5 b)n'est pas heureuse.Gebeb,dont la transcription grecque Κηβ (la voyelle longue suppose la perte d'une finale) et les inscriptions du Moyen Empire (,WB.,t.V,p. I64) établissent la lecture, n'offre sans doute aucun sens,pris en soi, ou bien c'est une onomatopée, évoquant les sourds grondements de la terre.Les émois,les palpitations de Tefnout n'ont rien à faire en ceci.

(I) La récitation 592, qui met à la retraite Atoum,Shou et Tefnout,n'en conserve pas moins les données de la stricte observance héliopolitaine, dont elle se réclame. Dans quelle mesure est-elle vraiment aberrante ? Peut-être après tout avons nous toujours sous-estimé le rôle de Gebeb dans la théologie héliopolitaine. D'autre part,comment attribuer les titres impériaux d' "unique" et de "Grand Dieu" à Gebeb sans nuire à la gloire d'Atoum, pierre angulaire et chef de file du système ? Quoiqu'il en soit,dans notre hymne, la légitimité est à l'honneur.Le gouvernement de l'Ennéade est transmis,de bon gré,par héritage ; Atoum lui-même rentre dans le rang (m ᶜb.śn) volontairement. Nous avons là une indication sur le développement du sens juridique chez les anciens Égyptiens.

Le nom du dieu Gebeb s'écrit au moyen d'un signe homophone de celui-ci représentant un oiseau nommé Gebeb,accompagné d'un seul complément phonétique  ,pour éviter la confusion possible avec un signe similaire,de lecture différente,  = z3. C'est là un usage absolument normal dans l'écriture égyptienne et Gebeb, quoiqu'en pensent certains, n'était pas lui-même un oiseau. On pourrait nous objecter le témoignage des §§ I97I et I235 c,où il est dit : "N. ouvre les ailes,N. bat des ailes,en s'aidant (litt. : "sur") des deux plumes de son père Gebeb" : 
 (§ I97I,N.759) : "Gebeb-Pépi que voici ouvre les ailes pour (aller au) ciel" : 
 § I235 c,P.452.Mais ce sont là des expressions figurées et Oup-ouaout,le canidé, n'est pas traité autrement au § 463 a "Oup-ouaout-Ounas a ouvert les ailes pour (aller au) ciel" : 
 (W.57I).

L'oiseau Gebeb est cité dans les textes de l'Ancien Empire (Lepsius, Denkmäler,II,pl.6I) et peut-être dans ceux du Moyen Empire, sous la forme Gbgb (Lacau, dans Quibell, Excavations at Saqqara, t.I,p.90,cité par Montet,Vie privée,p.I42) ; son identité était et demeure mystérieuse.M. Victor Loret avait songé autrefois à : "sarcelle" (L'Égypte au temps du totémisme,Paris I906,p.2I5) ; il nous a écrit,peu de temps avant sa mort pour nous dire qu'il s'agissait là d'une interprétation provisoire. Cet oiseau est figuré, dans l'écriture,par un signe très voisin de  = z3 (Gardiner,Grammar 2,Sign list,p.47I) mais colorié autrement (par exemple sur un sarcophage du Moyen Empire provenant d'El Bersheh, Musée de Boston).Une fois seulement, un de ceux qui gravèrent les Textes des Pyramides s'est attaché à différencier, par les contours,les deux signes,au § IOI2 a,N.848 :  "le premier fils de Gebeb".

Chapitre cinquième

Fragments d'hymnes à Nout

Nout est l'une des divinités que les théologiens égyptiens se sont disputées avec le plus de constance, mais loyalement et sans scandale. Maîtresse du ciel, où elle enfante Rê chaque matin (§ I688 b, voir plus haut p.II5), il est probable qu'à l'origine elle y règnait sans partage, au moins dans l'une des croyances le plus généralement admises. Bon gré mal gré, d'autres "clercs" la marièrent à son concurrent Our, le dieu du ciel total (§ I702 a) (I) bien qu'en principe une épouse lui fut inutile(2). Ailleurs (§ 2057), nous la rencontrons dans le rôle de compagne d'Atoum. Sa position s'affermit et se stabilise dans le cadre de la théologie héliopolitaine qui, pour mari, lui donna Gebeb (cf. plus loin, p.244).

Le rituel de Nout, dont les Textes des Pyramides nous ont conservé les débris, adaptés aux cérémonies funéraires, paraît avoir été très important. Il existe en effet une série de courts chapitres, les "Nuttexte" des égyptologues allemands (récitations 427-435) qui, dans la masse des autres textes, où leur petit groupe se détache, forme un ensemble nettement caractérisé. Ces chapitres ont presque tous pour conclusion une prière ("protège N. !" § 777 b ; "ne le laisse pas s'éloigner de toi !", paragraphe 785 d) mais les versets initiaux se suffisent à eux-mêmes, et tout porte à croire, avec Erman (3) et Breasted (4), qu'ils sont empruntés à d'anciens hymnes. Nous les avons classés d'après la succession des faits auxquels ils se rapportent (en laissant de côté les interpolations, qui

(I) C'est là une hypothèse de Junker. Mais on pourrait soutenir, non sans vraisemblance, qu'au § I702 a, Wr est une "désignation périphrastique" de Gebeb (cf. p.I80). Le fils du mort étant, au § I702 b, le dieu Horus, il est clair que le mort lui-même est assimilé à Osiris, dont les parents sont Gebeb et Nout ! (2) Junker, Sehender Gott, pp.37-38. (3) Aegyptiaca, Festschrift für G.Ebers, Leipzig I897, p.24. (4) R.A.T., p.95, note 4.

sont en fait des additions, et non des "raccords") mais, compte tenu de leur grande brièveté, on a réservé la détermination des "appartenances" et le commentaire des faits et des idées pour une étude générale, présentée à la fin. Lorsque nous avons entrepris ce classement, l'article si remarquable, d'A.Erman, Die Sprüche von der Himmelsgottin (I) ne nous était pas accessible. On verra que notre propre étude de ces textes, sur de nombreux points, rejoint celle du grand égyptologue allemand (2).

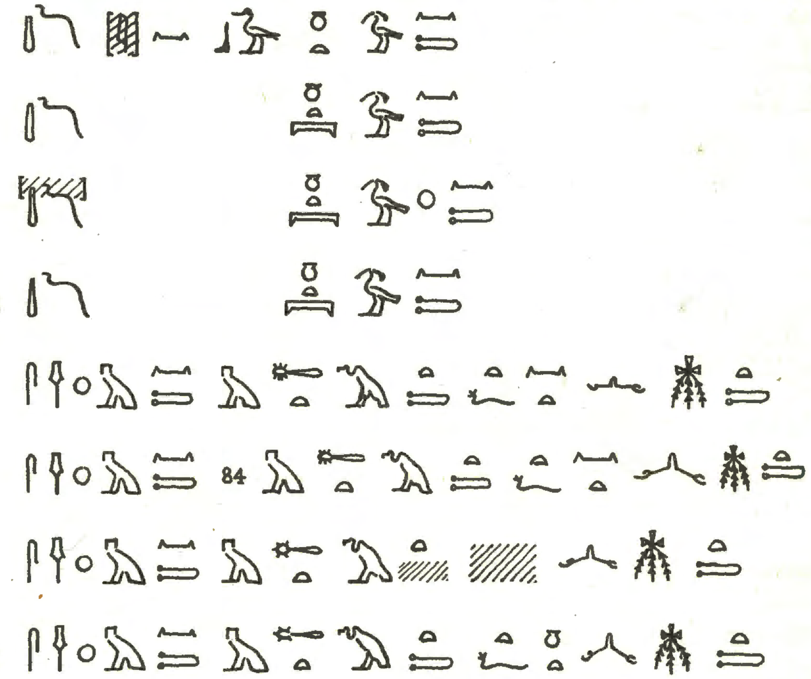
Texte n° 5 § 779 (récitation 429), éd. Sethe, t.I, pp.427-428

Bibliographie A) Versions Ancien Empire. Pépi I er, col.62 ; Merenrê, col.83-84 ; Pépi II, col.9I (complétée d'après Jéquier fig.9, p.I7) ; Neit, col.405 (Jéquier, pl.XIV).

B) Choix de traductions. Erman, Aegyptiaca, p.I7 (texte a) (I897) ; A.Rusch, Nut, p.4 (I922) ; G.Roeder, Urkunden zur aegyptischen Religion (en abrégé : U.Ä.R.), p.I97 (I923) ; B.Gunn, Studies in Egyptian Syntax (en abrégé Gunn, Studies), p.I8I (I924) ; L.Speleers, T.T.P., p.I05 (I934) ; K.Sethe, K., t.III, p.430 (sans date).

779 a P.62 / M.83 / N.9I / Nt.405

779 b P.62 / M.83 (84) / N.9I / Nt.405



(I) Cf. p.230, note 3. (2) Voir p.245 (Erman, p.24) et, au contraire, p.237.

779 a "Propos de Gebeb : "O Nout,tu as été brillante !

b Tu as été puissante dans le sein de ta mère Tefnout,alors que tu n'avais pas (encore) été mise au monde !""

Notes philologiques

§ 779 a i͗.n Gbb : "Gebeb a dit".Cf. Lefebvre,G.E.C.,§ 285,p.I42 (où,à propos du verbe i͗ : "dire",il renvoie à Sethe,Z.Ä.S.,64,3 et à Faulkner,J.E.A.,2I,I77) et § 29I. Voir aussi Gardiner, Grammar 2,§ 437. ȝḫ.n.t.La bonne traduction est évidemment celle de Rusch "du warst klar" reprise et améliorée par Speleers.ȝḫ signifie tout d'abord : "être brillant,resplendissant", comme l'oiseau ȝakh (Comatibis comata).Sur cet oiseau,voir l'étude de Kuentz (qui l'a identifié) dans B.I.F.A.O.,I920,t. XVII,pp.I83-I88. Le sens premier de la racine est conservé dans le substantif i͗ȝḫw (par ex. § 304 c : W.444),la lumière éclatante du soleil.Autres "resplendissants",les ȝakhou (§ 930 a,N.888) ou : "lumineux",morts privilégiés,transformés en étoiles.Au § 759 c,les (P.I6), "lumineux impérissables",sont opposés aux "vivants" ( ) du § 760 b. Pour ȝhw i͗ḫmw śk(i͗),voir encore §§ I52 a et suivants,I6I a et suivants,656 c.Śk(i͗) (ici complément verbal négatif,comme l'a noté Sethe,K.,t.I,p.7I) est un verbe III. ae. inf. (WB.,IV,pp.3II-3I2) ; cf. la graphie ,§ I52 a ,Wd.,226, Jéquier,Aba,pl.XXVI.L'interprétation ȝḫ.n.t = "tu as été brillante" est d'autant plus vraisemblable que le corps de Nout est parsemé d'étoiles. C'est pourquoi nous écartons la traduction de Sethe,assurément fort subtile : "tu as été puissante spirituellement" (du bist geistermachtig geworden).ȝḫ signifie bien aussi : "être un esprit ȝakh","avoir les dons d'un esprit ȝakh",mais c'est là un sens dérivé,l'esprit ȝakh étant tout d'abord,et très simplement,un esprit "lumineux","étincelant".

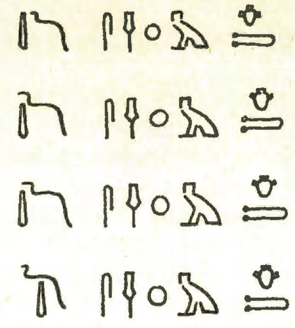
§ 779 b D'après Sethe(ouvr. cit.),sḫm.n.t exprimerait la même idée que le verbe précédent (ȝḫ.n.t) mais appliquée,cette fois,à l'énergie physique (du bist armesmachtig geworden). Les deux verbes sont bien employés en parallélisme ; toutefois il serait arbitraire,autant qu'inutile,de les associer trop étroitement. Au reste,si l'on admet l'équivalence ȝḫ = "être brillant" (§ 779 a),la question ne se pose plus.On rapprochera du § 779 b un passage de la stèle I367 du British Museum,relatif à Osiris (Moyen Empire).Le dieu y est appelé : "celui qui,déjà puissant,est sorti du sein de sa mère : (texte dans Sethe,Lesestücke,p.63). N mśt.t. Forme Sḏmt.f passive.Voir B.Gunn, Studies,p.I8I ; Gardiner,Grammar 2,§ 404 ; Lefebvre,G.E.C.,§ 422,p.209.

Texte n° 6 § 780 (récitation 430),éd. Sethe,t.I,p.428

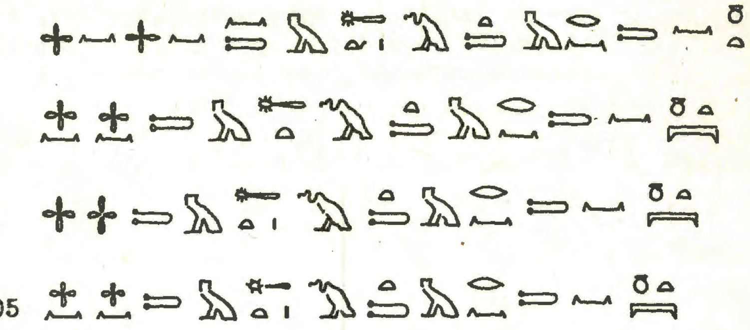
Bibliographie A) Versions Ancien Empire. Pépi I er,col.62,Merenrê,col. 84,Pépi II,col.9I,Neit,col.405 (Jéquier,pl.XIV).

B) Choix de traductions. A.Erman, Aegyptiaca,p.I7 (texte b) (I897) ; A.Rusch,Nut,p.4 (I922) ; L.Speleers,T.T. P.,p.I05 (I934) ; K.Sethe,K.,t.III,p.432 (s. d.).

§ 780 a P.62 / M.84 / N.9I / Nt.405



§ 780 b P.62 / M.84 / N.9I / Nt.405



780 a "Ton coeur était puissant,

780 b si bien que tu remuais dans le sein de ta mère,en ton nom de Nout."

Notes philologiques

§ 780 a Le sens est évidemment : "tu étais entreprenante".Sethe rapproche cette phrase de l'expression : (Urk.,IV,928) : "le plus intrépide de tous".

§ 780 b Erman et Rusch semblent avoir été trop scrupuleux en laissant en blanc la traduction de .Nous avons là une graphie sans déterminatif (de même chez Pépi I er et Pépi II) du verbe (WB.,t.I,p.3I8) : "aller de côté et d'autre","vagabonder",dont le premier sens convient admirablement à notre passage. Autres exemples dans les Textes des Pyramides : I° § 698 c (sic) T.333,var. P.824 : "Téti excursionne dans les campagnes des offrandes" ; 2° § 770 b : (M.63),var. : (P.43) : "tu visites tes koms Séthiens".Au § 780 b il ne s'agit nullement,bien entendu,d'explorations ou de promenades,mais de mouvements en sens divers que Nout accomplit,sans ménagement,dans le sein de Tefnout."Ceci,a dit M. Lefebvre (soutenance) rappelle une autre "paronomase" dans le Papyrus Westcar,IO,I6-I7 : i͗m.k śȝḫ m ḫt.ś m rn.k pwy n Sȝḫ(w)-Rᶜ : "ne gesticule pas dans son sein,en

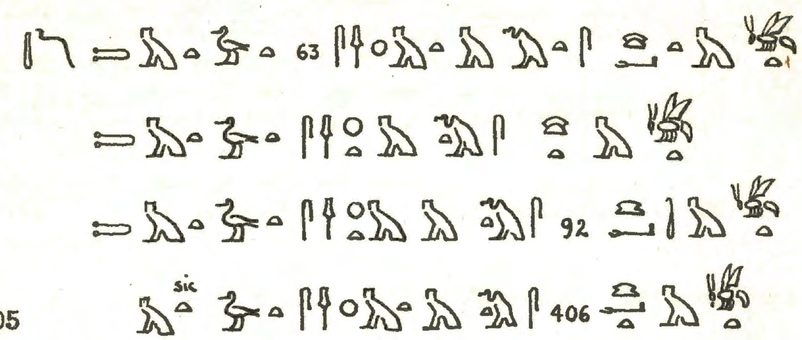
ce tien nom de Sahourê" (ou même : "ne donne pas de coups de pied",selon une interprétation de Blackman)."

Texte n° 7 § 78I a (récitation 43I),éd. Sethe,t.I,p.429

Bibliographie A) Versions Ancien Empire. Pépi I er,col.62-63, Merenrê, col.84, Pépi II,col.9I-92 (complété d'après Jéquier, fig.9,p.I7),Neit,col.405-406 (Jéquier,pl.XIV-XV).

B) Choix de traductions. Erman, Aegyptiaca,pp.I7-I8 (texte c) (1897) ; A.Rusch,Nut,p.4 (1922) ; G.Roeder,U.Ä.R.,p.I97 (1923) ; L.Speleers,T.T.P.,p.I05 (1934) ; K. Sethe,Kommentar,tome III,p.433.

P.62 / M.84 / N.9I / Nt.405



"C'est toi la fille, qui eut pouvoir (même) sur sa mère,une fois que tu te fus levée en qualité de roi de Basse Égypte."

Notes philologiques

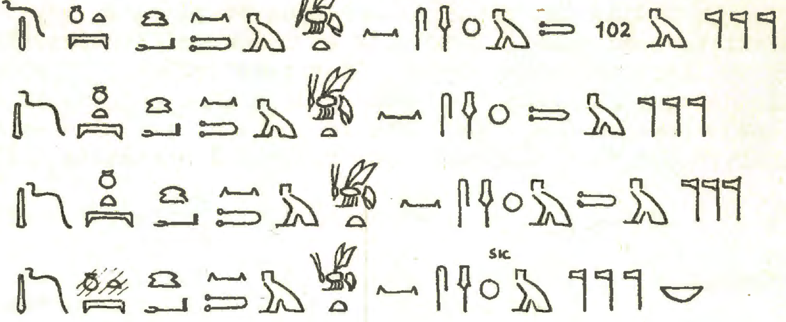
Dd mdw : "dire des paroles" = "à réciter" (P.62) est probablement une addition ; chez Neit,le texte du § 78I a suit celui du § 780 sans solution de continuité. tmt.Cf. Farina, G.A.E.,§ 9I,p.58 ; Erman 4, § I5I et WB.,t.V,p.370.C'est la forme féminine correspondant à l'ancien pronom absolu (= indépendant),2e pers. masc. sing. : twt,mais tandis que ce dernier s'est maintenu jusqu'au Nouvel Empire, sous la forme ,tmt,déjà très rare dans les Textes des Pyramides (seul autre exemple : § I79I,N.I9I) a complètement disparu. Sḫmt m mwt.s. La construction sḫm m + substantif ou pronom suffixe est tout-à-fait classique,et il n'y a aucune raison pour traduire,comme font Erman,Rusch et Roeder : "(la fille) qui fut puissante dans (le sein de) sa mère". On aurait plutot,si tel était le sens : m ḫt nt mwt.s,qu'on trouve plus haut (§§ 779 b,780 b). Ḫc.ti, comme le montre la version de Pépi II,est un pseudoparticipe,3e pers. fem. sing., dont il faut respecter la nuance temporelle (passé).Tous les traducteurs,à l'exception de Sethe et d'Erman (qui traduit : "als König") interprètent comme un féminin (bitit) : "reine de Basse Égypte". La désinence t des nisbés féminins est souvent omise dans l'ancienne langue, mais nous n'avons aucun indice donnant à penser qu'un substantif bitit (attesté à l'époque grecque, cf. WB., t.I,p. 435) ait existé sous l'Ancien Empire.D'autre part certaines raisons,qui tiennent au fond, et non plus à la forme,rendent l'interprétation de Sethe ("comme roi de Basse Égypte")beaucoup plus vraisemblable.Cf. p.246.

Texte n° 8 § 824 a-c (récitation 444),éd. Sethe,t.I,p.458

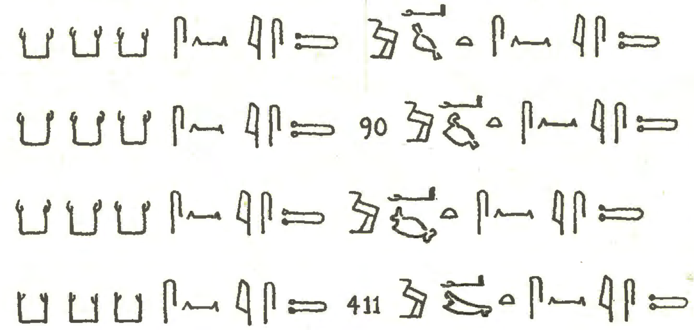
Bibliographie A) Versions Ancien Empire. Pépi I, col.IOI-IO2, Merenrê, col.89-90,Pépi II,col.96-97 (cf. Jéquier,fig.9,p.I7), Neit,col.4IO-4II (Jéquier,pl.XV).

B) Choix de traductions. Erman,Aegyptiaca,p.I8 (texte d) (1897) ; Rusch,Nut,p.6 (1922) ; G.Roeder,U.Ä.R.,p.I98 (1923) ; L.Speleers,T.T.P.,p.II0 (1934) ; K.Sethe,K., t.IV,pp.73-74 (s. d.).

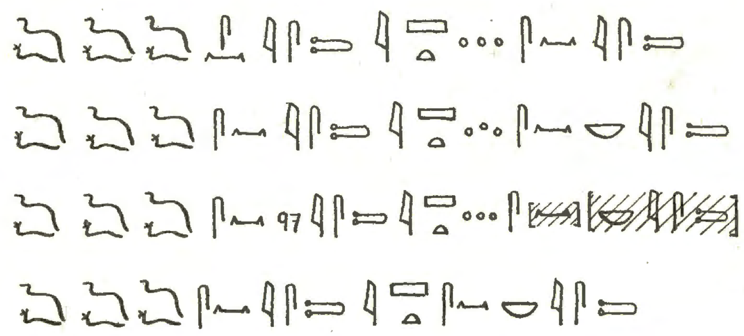
824 a P.IOI / M.89 / N.96 / Nt.4I0



824 b P.IOI / M.89 / N.96 / Nt.4I0



824 c P.IO2 / M.90 / N.96 / Nt.4II



824 a "O Nout ! Tu t'es levée en qualité de roi de Basse Égypte (biti) parceque tu avais pouvoir sur les (autres) dieux,

824 b sur leurs forces vitales et leur héritage,

824 c sur leurs provisions de bouche et tous leurs (autres) biens."

Notes philologiques

§ 824 a La lecture biti (et non bit(i)t) pour le groupe [hieroglyphes] est confirmée par une leçon du Moyen Empire, qui donne [hieroglyphes] (Sq.6,cité par Sethe,Kommentar,t.IV,p.74.).Erman traduit : "als König" (p.18).

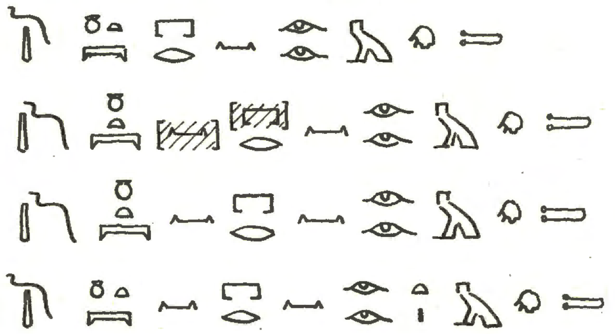
§ 824 b Roeder (ouvr. cit.) pense que iwᶜwt est le nom d'une offrande alimentaire ("Fleisch"). A vrai dire,on rencontre dans les Textes des Pyramides un mot : [hieroglyphes],§ 1867 a,N.66I,pris dans cette acception (en parallélisme avec hpš : "membre antérieur" (d'un quadrupède), mais ce peut être une graphie corrompue du masculin iwᶜw : le fémur et sa chair,suivant Loret. Nous nous en tenons à l'interprétation d'Erman, Rusch,Speleers et Sethe (iwᶜwt "héritage",cf.WB.,t.I,p.5I).Sur ist,particule de coordination, voir plus haut,p.220. La construction est notée également par Erman 4, § 2II (où le § 824 a est cité comme exemple) et G.Lefebvre,G.E.C.,§ 565,obs. (qui renvoie à Pyramides,§ 784 b).

Texte n° 9 § 823 a-d (récitation 443),éd. Sethe,t.I,p.457.

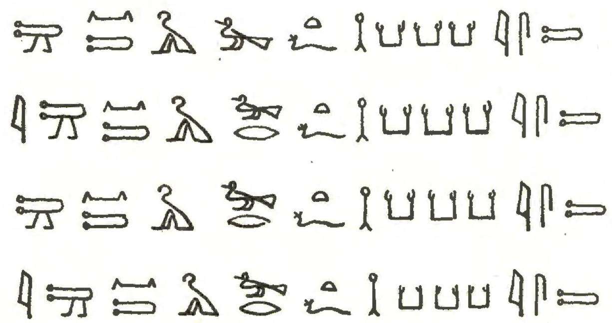
Bibliographie A) Versions Ancien Empire. Pépi I, col.I00-I0I, Merenrê, col.88-89, Pépi II,col.95-96 (complétées d'après G.Jéquier,fig.9,p.I7),Neit,col.409-4I0 (Jéquier,pl.XV).

B) Choix de traductions. A.Erman, Aegyptiaca,p.I9 (texte h) (I897) ; A.Rusch,Nut,p.7 (I922) ; H.Kees,Aegypten, p.24 (I928) ; L.Speleers,T.T.P., p.IIO (I934) ; K.Sethe,Kommentar,t.IV,p.70 (s. d.).

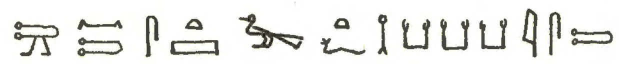
§ 823 a P.I00 / M.88 / N.95 / Nt.409



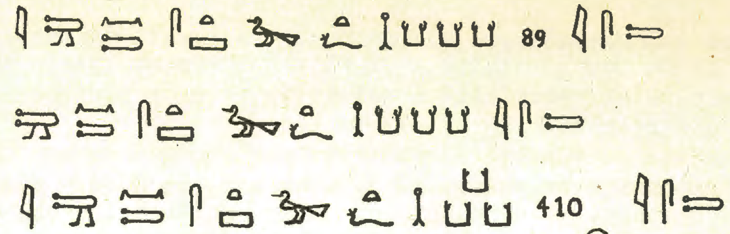
§ 823 b P.I00 / M.88 / N.95 / Nt.409



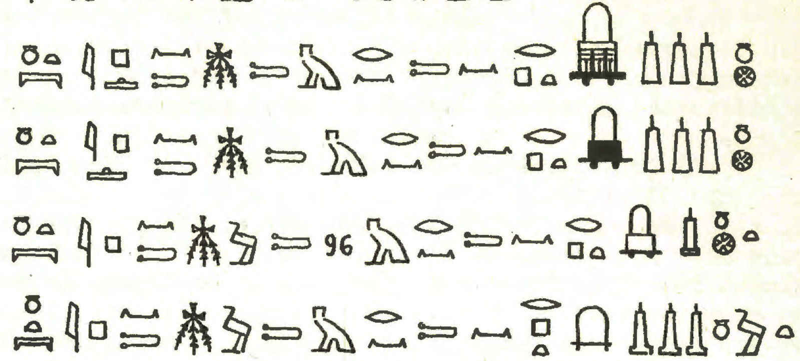
§ 823 c P.I0I



823 c M.88 / N.95 / Nt.409



823 d P.I0I / M.89 / N.95 / Nt.4I0



823 a "O Nout ! Deux yeux sont apparus sur ta tête,

823 b après que tu as saisi Horus et sa grande-de-charmes,

823 c après que tu as saisi Seth et sa grande-de-charmes.

823 d O Nout ! Tu as fait le compte de tes enfants,en ton nom de rpwt Iwnwiw."

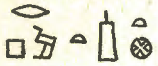
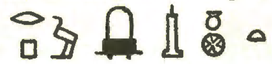
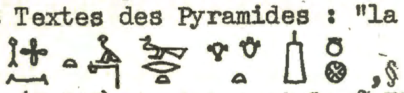
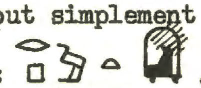
Notes philologiques

Dans sa reconstitution de la "légende de Nout", Erman (Aegyptiaca,p.I9) place ce texte (h) à la fin. Nous ne pouvons être d'accord avec lui sur ce point ; l'allusion,si claire,au couronnement et au mythe des yeux divins nous oblige à situer le § 823 entre les textes d (§ 824) et g (§§ 784-785) d'Erman.

§ 823 a [hieroglyphe] n,qui précède le verbe pri dans trois versions (M.,N.,Nt.) doit être une préposition-conjonction ("parceque") ou bien une simple particule introduisant un récit (à transcrire : (i)n ?),comme le veut Sethe,K.,t.IV,pp.70-7I, qui la tient pour négligeable et n'en fait point état dans sa traduction. Effectivement les Égyptiens eux-mêmes ne lui attachaient pas grande importance, puisqu'elle manque dans le texte le plus ancien,celui de Pépi I.Si l'on veut absolument en tenir compte, il faut traduire : "O Nout ! Parceque deux yeux sont apparus sur ta tête,tu as saisi Horus et sa grande-de-charmes etc.".Sur le sens de la préposition m dans m tp.t, voir plus haut,pp.220-22I.Erman traduit : "Zwei Augen erschienen an deinem Haupt",art. cit.,p.I9.

§ 823 b-c Si,comme nous le pensons avec Erman,pri m (§ 823 a) signifie "apparaître sur", et non : "sortir de",et si,d'autre part,on néglige la préposition-conjonction n au début du même paragraphe,il semble que les deux versets suivants (§ 823 b-c) doivent être interprétés

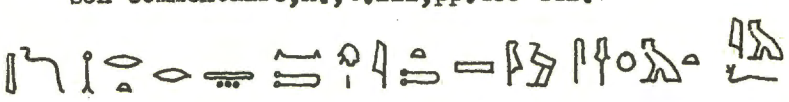
comme des subordonnées,ce qui donne un sens satisfaisant.Nout se saisit d'Horus et de Seth, qu'elle s'apprête à incarner sur le trône de la double monarchie,et quand elle a saisi" leurs couronnes,celles-ci,les yeux divins,"apparaissent" (prî) sur sa tête.

§ 823 d Ip est à traduire : "dénombrer" (§§ 24 d = 766 d,6I5 c),avec Erman et Kees,plutôt que : "reconnaître" (Rusch) ou "réclamer", "revendiquer", sens fréquent ailleurs dans les Textes des Pyramides (§§ 609 b,I335 a ; cf. Sethe,K.,t.IV,pp.72-73 : "aufrufen,als zugehörig reklamieren,zurechnen".L'interprétation du second membre de ce verset est très délicate. Il existe une désignation périphrastique : rpwt Iwnw(i)t  (W.290),var.:  (N.7I9 + I3,Jéquier,pl.IX), var. :  (Nt.579, Jéquier,pl.XXI),toutes ces graphies provenant du § 207 e.Sens de l'expression : "la noble fille héliopolitaine" L'emploi du substantif rpwt (WB.,t.II,p.4I5) dans le sens de : "femme d'un certain rang est bien connu.Nout elle-même est appelée quelquefois dans les Textes des Pyramides : "la grande adolescente,qui gîte à Héliopolis" :  ,§ 728 a (T.357),var. :  § 2002 a (N.80I).D'autre part le § I349 b (P.605) nous apprend qu'un mot homophone,rpwt (peut-être tout simplement : "celle de la noble dame" ?) était le nom d'une litière :  .C'est pourquoi l'image de cette litière est employée comme déterminatif phonétique, dans la notation de rpwt : "noble dame" (§ 207 e,N. et Nt.). La fin du § 823 d peut donc se traduire de deux manières : "en ton nom de "noble fille héliopolitaine"",ou bien : "en ton nom de "litière d'Héliopolis"".Telle est du moins la première impression.En effet,comme le remarque Sethe,  (P.IOI, M.89) est une graphie anormale, qui ne sert jamais pour noter le nom d'Héliopolis.Une solution vraisemblable consiste à l'interpréter comme un pluriel de l'adjectif îwnwî : "héliopolitain".On arrive donc à la traduction : "litière des Héliopolitains",qui ferait allusion à Nout,mère des quatre divinités,Osiris-Isis,Seth-Nephthys ; avant leur naissance,elles reposaient en elle comme dans une litière.Ces conjectures de Sethe sont très plausibles. Notons cependant que les versions plus récentes,celles de Pépi II et de Neit,se sont ralliées à l'autre interprétation ("la noble fille héliopolitaine"),comme le montre la présence de la désinence féminine .t à la fin du mot.

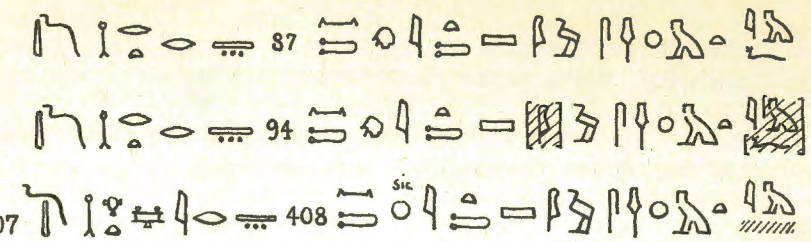
Texte n° IO §§ 784-785 a-c (récitation 434),éd. Sethe,t.I,p.43I.

Bibliographie A) Versions Ancien Empire. Pépi I,col.64, Merenrê,col. 86-87,Pépi II,col.93-94,Neit,col.407-409 (J.,pl.XIV).

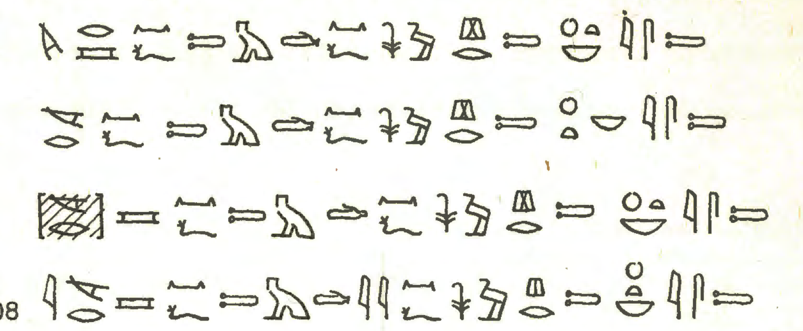
B) Choix de traductions. A.Erman, Aegyptiaca,p.I9 (texte g) (I897) ; A.Rusch,Nut,p.6 (I922) ; H.Kees,Aegypten, p.24 (I928) ; L.Speleers,T.T.P.,pp.I05-I06 (I934).On ne possède pas la traduction de Sethe, mais seulement son commentaire,K.,t.III,pp.439-44I.

784 a P.64 

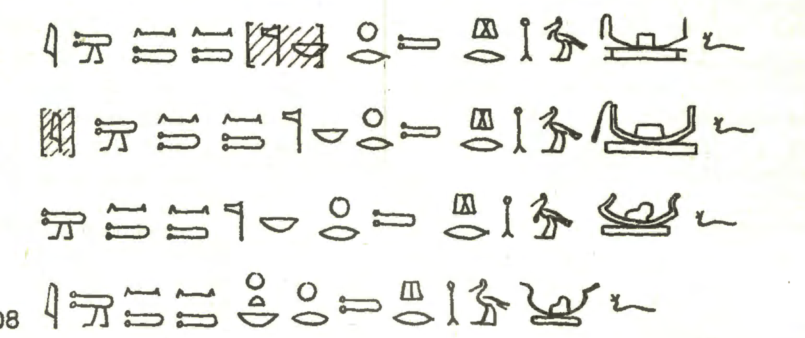
784 a M.86 / N.93 / Nt.407



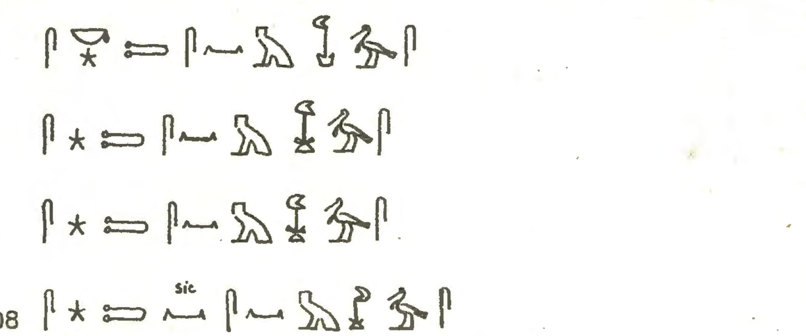
784 b P.64 / M.87 / N.94 / Nt.408



785 a P.64 / M.87 / N.94 / Nt.408



785 b P.64 / M.87 / N.94 / Nt.408



785 c P.64 / M.87 / N.94 / Nt.408



784 a "Toi qui es éloignée de la terre ! La tête de ton père Shou t'appartient, comme tu as pouvoir sur lui !

784 b Parcequ'il t'a prise en affection, il s'est placé sous toi et (sous) toutes choses (qui sont en toi).

785 a Tu as pris pour toi chaque dieu, avec toi, en même temps que son esquif Ḥbꜣ

785 b afin de les élever, en (ta) qualité de Ḫꜣ bꜣ(w).ś,

785 c pour qu'ils ne se séparent point de toi, en (leur) qualité d'étoiles."

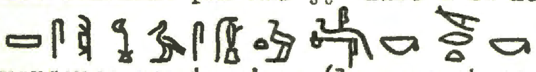
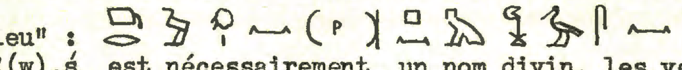
Notes philologiques

§ 784 a Ḥrt r tꜣ vocatif, comme l'ont reconnu tous les traducteurs, sauf Erman ("Du bist fern von der Erde", Aegyptiaca, p.I9). Sethe, K., t.III, p.440, admet qu'un verbe est tombé devant n.ṯ, mais c'est là une supposition toute gratuite, et rien ne prouve, en outre, que ... ,var. ... , soit, comme il le suggère, la préposition tp : "sur". D'autre part, comme l'a fait observer G.Lefebvre (soutenance) "la place de n.ṯ en tête de la phrase est étrange. Une préposition, en règle générale, n'ouvre pas une phrase ; dans une phrase à prédicat adverbial, représenté par n + suffixe, ce prédicat suit le substantif". Il semble, en fin de compte, que nous ayons ici l'équivalent de ce qui se dirait plus tard : ỉw n.ṯ tp etc. (cf. Urk., IV, 56I : ỉw n.k ꜥnḫ). S'agit-il d'un usage archaïque ? Šhm.ti ỉm.f est un pseudoparticipe explicatif (antécédent : le ṯ de n.ṯ).

§ 784 b Ḥt nbt ỉśt doit être mis en rapport, non avec św, mais avec le suffixe 2e personne féminin singulier ṯ du groupe ḫr.t.

§ 785 a Ḫr : "en même temps que" (littéralement "sous", "en possession de") (Sethe). Cet emploi, lui aussi, parait archaïque. Ḥbꜣ (WB., t. III, p.62), hapax, est le nom d'une barque d'un type spécial.

§ 785 b ... (P.64) est clairement une erreur graphique. La bonne leçon est celle de Merenrê et de Pépi II : ... (sur śbꜣ, WB., t. IV, pp.83-84 : "élever", "éduquer") (Sethe). Le ... placé devant ḫꜣ bꜣ(w).ś assume évidemment les mêmes fonctions que celui du § 785 c ; c'est le m d'équivalence (ou de : "prédication"). Ḫꜣ bꜣ(w).ś (WB., t.III, p.230), "ses esprits-baꜣ sont au nombre de mille" (= innombrables) est un très vieux mot, comme le prouve l'emploi du singulier pour le pluriel. Les "esprits-baꜣ" sont des étoiles ; cf. l'épithète d'Oubastit-Sakhmet dans le rôle de divinité céleste : śḥꜥ(ỉ)t bꜣw.ś : "celle qui fait se lever ses esprits-baꜣ" (Ancien Empire, Borchardt, Das Grabdenkmal des Königs Neuserre, fig.72, cité par Kees, Götterglaube, p.I47, note I). On serait tenté de reconnaître dans ḫꜣ bꜣ(w).ś le nom d'une partie du ciel, la voie lactée, par exemple, mais le contexte suggère que c'était un nom de Nout (peut être, après tout : "celle de la région des mille esprits-baꜣ ?) et ceci est confirmé par les §§ I285 a et I303 c. Le premier est ainsi conçu :

 (P.538) : Ḫꜣ bꜣ(w).ś (te) sert, ta verseuse que tu aimes (le serpent sur son perchoir, ici déterminatif phonétique du substantif ḳbḥwt, est, au § II80 b (N.99I), l'idéogramme de la déesse Ḳebḥō (ḳbḥ·w(ĕt)), fille d'Anubis et soeur du roi mort). Voici la traduction du second : "les tempes (cf. WB., t.V, p.602 : ḏrww n fnḏ : "les ailes du nez") de Pépi que voici sont (comme celles de) Ḫꜣ bꜣ(w).ś, a dit un dieu" : . Dans ce passage, Ḫꜣ bꜣ(w).ś est nécessairement un nom divin, les versets suivants, construits sur le même modèle, ayant tous un nom divin derrière m (§§ I304 a "le front de ce Pépi est comme celui de ... avec Nouou", § I304 c : "le visage (ḥr) de ce Pépi est comme celui d'Oup-ouaout"). Ḫꜣ bꜣ(w).ś ne saurait être qu'un nom de déesse. Ceci résulte, non seulement des conditions d'emploi du mot, mais de la nature de ses composantes, le pronom suffixe ś ne pouvant renvoyer qu'à un antécédent féminin (Sethe).

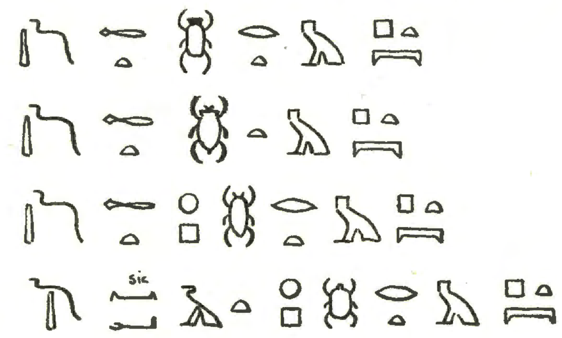
§ 785 c Ỉmỉ.śn ḥm est, comme le verbe du verset précédent, le prédicat d'une proposition subordonnée (finale).

Texte n° II : § 782 (récitation 432), éd. Sethe, t.I, pp.429-430.

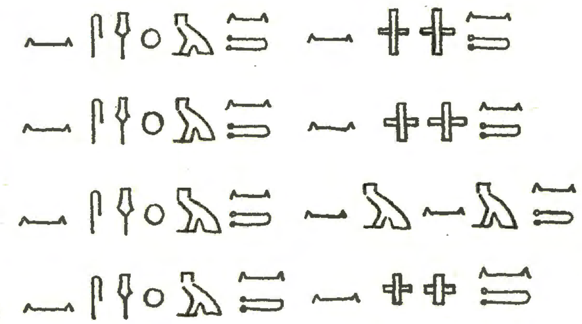
Bibliographie A) Versions Ancien Empire. Pépi I, col.63, Merenrê, col. 85-86, Pépi II, col.92-93, Neit, col.406-407 ((J., pl.XV).

B) Choix de traductions. A.Erman, Aegyptiaca, p.I8 (texte e) (I897) ; A.Rusch, Nut, p.5 (I922) ; G.Roeder, U.Ä.R. pp.I97-I98 (I923) ; K.Sethe, K., t.III, p.434.

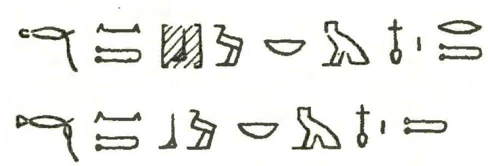
§ 782 a P.63 — M.85 — N.92 — Nt.406



§§ 782 a (suite) 782 b P.63 — M.85 — N.92 — Nt.406



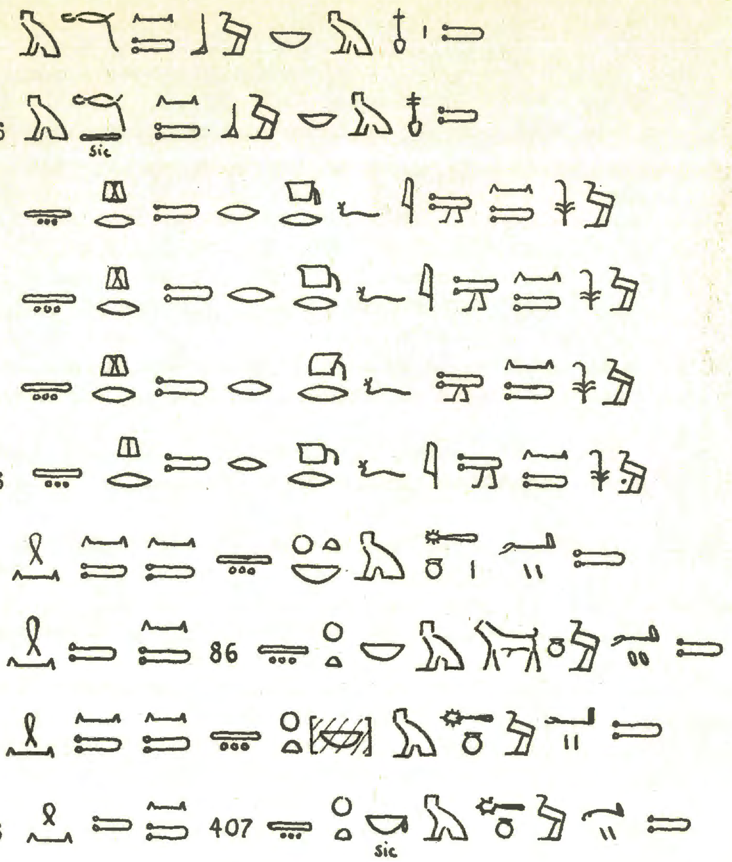
§ 782 b (suite) P.63 — M.85



§ 782 b (suite) M.92, N., Nt.406 (sic)

§ 782 c P.63, M.85, N.92, Nt.406

§ 782 d P.63, M.85 (86), N.93, Nt.406 (407, sic)



782 a "O grande ! qui es devenue le ciel !

782 a Tu as été puissante ! Tu as été forte (?) !
782 b

782 b Tu as rempli l'univers de ta beauté !

782 c La terre étant en dessous de toi, en totalité, tu l'as saisie.

782 d Tu emprisonnes pour toi la terre, et toutes choses,
dans l'étreinte de tes deux bras."

Notes philologiques

§ 782 a ꜥ3t (vocatif) que, provisoirement, nous traduirons comme nos devanciers ("grande"), fait peut-être allusion à la position "élevée" de Nout, si notre hypothèse relative au sens premier de la racine ꜥ3 est juste (voir p.179). Hprt m pt : "qui est devenue en qualité de ciel", participe perfectif en apposition.

§ 782 a Les deux verbes à la forme Sdm.n.f introduits par n sont en pa-
782 b rallélisme et constituent sûrement un même verset. C'est pourquoi nous avons modifié la disposition de Sethe qui, dans son édition, rattache le premier verbe à l'invocation initiale. N, en tête de

ces deux verbes, pose les mêmes problèmes que pous haut, au § 823 a (voir p.237). On peut donc, soit la négliger, comme nous avons fait dans la traduction (cf. Sethe, K., t.III, p.435), soit en faire la préposition-conjonction n, auquel cas il faut traduire : "Parceque tu as été puissante ... tu as rempli l'univers de ta beauté". Une dernière solution consisterait à considérer ⸺ comme la particule interrogative (i)n qui s'emploie, devant une forme Sdm.f ou Sdm.n.f, avec une nuance d'étonnement ou d'admiration (Gardiner, Grammar 2, § 493, pp.403-404). Le sens serait alors : "O grande, qui es devenue le ciel ! Se peut-il que tu aies été (aussi) forte ?" etc. ⸺, var. : ⸺ est probablement un synonyme de shm "être puissant" (Sethe, K., t.III, pp.435-436). Cf. § 249 b, W.360 : ⸺ ; § 614 c, M.423 : ⸺ : "prends le (l'oeil d'Horus), afin que tu aies le dessus (?)". Ce verbe était déjà désuet, sous la VI[e] dynastie, et les rédacteurs de la version de Pépi II ne semblent pas l'avoir compris (confusion possible avec : nmnm, "bouger", WB., t.II, p.267)

§ 782 b ⸺ : "beauté" (plutôt que : "perfection"), cf. § 706 a

§ 782 d La bonne leçon est celle de Merenrê (Sethe), la forme Sdm.f donnant un sens meilleur que la forme Sdm.n.f (l'"encerclement" de la terre par la déesse-ciel étant un fait durable). Šni m hnw ꜥwi + suffixe : formule banale. Cf. §§ 140 c, 160 b, 213 a (Atoum), 1817 a (Shou) 208 b (Nout), 847 a, 1631 a (le roi-Osiris).

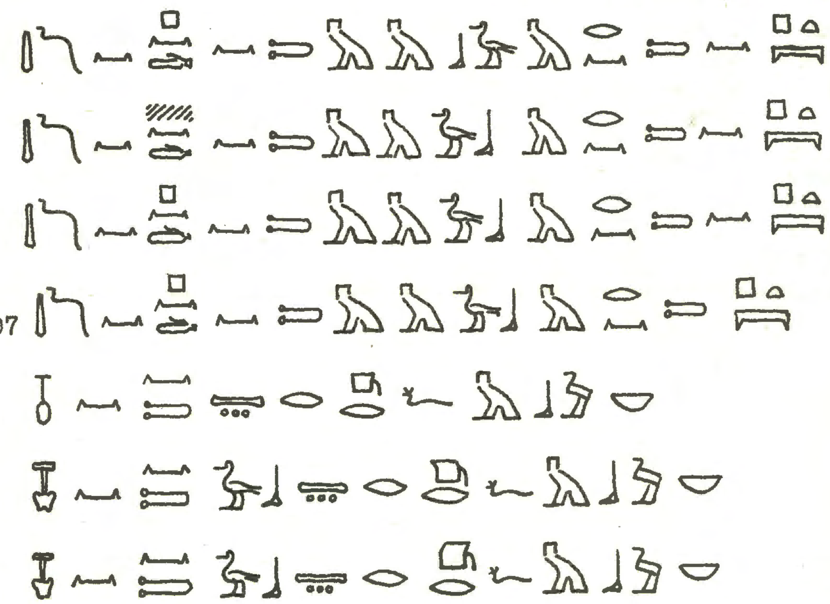
Texte n° 12 : § 783 (récitation 433), éd. Sethe, t.I, p.430.

Bibliographie A) Versions Ancien Empire. Pépi I, col.63-64, Merenrê, col. 86, Pépi II, col.93, Neit, col.407 (Jéquier, pl.XV).

B) Choix de traductions. A.Erman, Aegyptiaca, p.18-19 (texte f) (1897) ; A.Rusch, Nut, p.5 (1922) ; L.Speleers, T. T.P., p.105 (1934) ; K.Sethe, K., t.III, p.437 (s. d.).

783 a P.63, M.86, N.93, Nt.407

783 b P.64, M.86, N.93



783 b Nt.407 

§ 783 a "Je me suis accouplé à toi sous la forme d'un oiseau Gbb, en ton nom de "ciel",

§ 783 b Je t'ai réuni la terre, en totalité, partout !"

Notes philologiques

§ 783 a Ce court chapitre est l'un des plus difficiles parmi les "Nut-texte" ; les Égyptiens eux-mêmes n'y comprenaient pas grand chose, puisque, dès le temps de Merenrê, ils en ont transposé la suite (§ 783 b) à la 3ᵉ personne du singulier, mais leur tentative s'est soldée, tout compte fait, par un échec. La rédaction ancienne (Pépi I) nous met en présence d'un récit, placé sans aucun doute dans la bouche de Gebeb. Le premier verbe est probablement le niphal (npnd, WB., t.II, p.249) d'un verbe *pnd allitérant avec le substantif pt : "ciel", à cause de quoi il a été choisi. Nous pouvons en deviner le sens par comparaison avec le § 783 b, qui, certainement, exprime une idée très voisine. Ce second verset évoque l'union (zmꜣ) du ciel et de la terre, c'est-à-dire de Gebeb et de Nout. N'oublions pas que ces derniers sont mari et femme, et que leurs étreintes ont été fécondes ! Dans ces conditions, npnd a des chances de signifier : "s'accoupler" ou quelque chose de ce genre. tm, étant un pronom dépendant archaïque, 2ᵉ pers., fém. sing., on n'a plus qu'à traduire : "je me suis accouplé à toi". Une difficulté subsiste, et très grave. Que vient faire le groupe qu'on trouve ensuite ? Sethe (K., t.III, p. 438) le déclare "surprenant" (merkwurdig), et si l'on veut y reconnaître le nom du dieu, sa présence est, en effet, inexplicable. Gebeb est l'auteur de la harangue ; il n'a nul besoin de rappeler son identité à sa propre femme. La seule solution plausible paraît etre la suivante. n'est pas nom propre, mais nom commun ; c'est le terme qui désigne l'oiseau Gebeb, et la préposition m signifie dès lors, non pas : "en qualité de", mais "sous la forme de". Le groupe voudrait donc dire : "sous la forme d'un oiseau Gebeb". Cette interprétation pourra sembler hardie ; elle est grammaticalement tout-à-fait régulière, et comment rendre compte du texte en s'y prenant autrement ? L'idée que : m Gbb est une simple redondance : "je me suis accouplé à toi, moi Gebeb", n'offre qu'une solution de facilité et aboutit à une explication assez pauvre. Une affirmation de ce genre trouverait d'ailleurs son mode d'expression normal dans une autre tournure : ỉnk Gbb npnd.n.(ỉ) : "je suis Gebeb (= moi qui suis Gebeb) je me suis accouplé". Si notre exégèse est la bonne, le § 783 a nous apporterait, sur la légende de Gebeb et de Nout, un élément d'information absolument nouveau. La métamorphose en oiseau, dans cette hypothèse, est, bien entendu, secondaire et transitoire (Isis elle-même se change en oiselle, pour être fécondée par Osiris ; cf. p.46). Mais rien ne prouve qu'à l'origine Gebeb ait été un oiseau et, sur ce point, nous maintenons nos conclusions (voir p.229).

§ 783 b Les scribes de Merenrê, de Pépi II et de Neit ont introduit le nom de Gebeb après le groupe n.ṯ ; leur texte doit se traduire ainsi : "Gebeb t'a réuni la terre, en totalité etc.". Cette altération détruit le parallélisme prévu, à l'origine, entre les deux versets.

Appartenances

I) Inspiration. Clairement héliopolitaine, dans sept textes, 5,6,7 (Tefnout), 9 (rpwt Ỉwnwỉw), IO (Shou), II (Nout devient la voûte céleste), I2 (union avec Gebeb). Le texte 8 consacre la souveraineté de Nout sur tous les dieux, mais ne dit rien de l'Ennéade. Il pourrait appartenir au cycle de la déesse Nout comme divinité suprême, ainsi que le texte 9 (mais alors il faudrait considérer le § 823 d comme une addition imputable aux Héliopolitains !)

2) État ancien des textes. Nous avons éliminé tous les compléments funéraires. Aucune trace de remaniement dans les parties anciennes.

3) Époque. Ces textes ont des chances d'être très archaïques ; cf. les pronoms ṯmt (§ 78I a) et ṯm (§ 783 a), le verbe ỉmỉm (782 b).

Commentaire

Bien qu'elles aient été fragmentées et dissociées à l'époque où on les intégra aux Textes des Pyramides, l'homogénéité des formules consacrées à Nout est évidente (I). Ramenées à leurs éléments primitifs, par suppression des "additions", elles apparaissent, dans l'ensemble, extrêmement brèves et concentrées au possible ; il semble difficile d'énoncer, sous un moindre volume, plus d'affirmations élogieuses.

L'histoire de Nout abonde en traits merveilleux. Dans le sein de sa mère, elle est déjà très forte (§ 779 b) et, présage du grand destin qui l'attend, son corps étincelle (§ 779 a). Impatiente, elle remue, dans sa hâte de sortir au jour (§ 780 b). La voici libre, en âge d'être mariée, mais son établissement lui donne le pas sur Tefnout elle-même (§ 78I a). Nout, devient en effet : "roi de Basse Égypte" (bỉtỉ, textes 7 et 8) et ceint la double couronne (§ 823). Ce sont là des faits nouveaux, qui n'avaient pas

(I) Erman, Aegyptiaca, p.24 : "ich glaube, das ist wirklich ein altes Lied an die Himmelsgottin, das sie von ihrer Geburt an bis zu ihrem Triumphe als Königin der Welt feierte. Man hat es auseinandergeschnitten um seine einzelnen Verse zu Gebeten zu verwerten, aber gerade diese Misshandlung hat es uns erhalten, als ein merkwurdiges Denkmal der uraltesten Dichtung Aegyptens."

été notés jusqu'à présent, et dont on se demande quelle est exactement la portée. Les listes mythologiques ignorent le règne de Nout sur les deux Égyptes, mais nos textes sont formels (I). Deux solutions peuvent être envisagées : ou bien il s'agit d'une régence (Isis,plus tard,aidera son mari Osiris dans l'administration du pays et, suivant la tradition grecque,le remplacera durant ses expéditions à l'étranger),ou bien le clergé de Nout la mit au nombre des pharaons à une époque où elle était le centre d'une religion locale indépendante, et antérieurement à son entrée dans l'Ennéade héliopolitaine (2). Nous aurions un souvenir de cette tradition dans les textes 8 et 9.Nout,roi de Basse Égypte,puis des deux Égyptes (après le couronnement) devait cependant monter encore en grade et avancer en dignité.La voici transportée au ciel,avec lequel elle se confond désormais,grace aux exploits de son père Shou (§ 784 a, texte n° IO).Elle y introduit tous les dieux,sans oublier leurs barques (§ 785 a) ; ils seront la parure astrale de son corps constellé (§ 785, b-c) (3).Son mari Gebeb reste à terre, mais leurs bonnes relations n'en souffriront nullement ; toutes les nuits, le dieu-terre se change en oiseau pour s'envoler au ciel, où l'attend sa compagne.Grâce à cette métamorphose,un nouveau miracle s'accomplit ; malgré la distance qui les sépare (4),la voûte céleste et notre sol "tout entier" (§ 783 b) s'unissent pour un temps (formule n° I2,§ 783).Dans ces conditions,la fécondité de Nout n'a plus rien qui nous surprenne. Osiris est son héritier de prédilection ; un paragraphe étranger aux "Nuttexte" nous apprend qu'elle étendit son bras vers lui au jour de son "entrée au port" (5),c'est-

(I) Aux arguments philologiques dont nous avons fait état, on peut ajouter celui-ci,d'ordre historique : les reines d'Égypte ne portent jamais la double couronne et on ne les "intronisait" pas.(2) Sur cet aspect de la religion "indépendante" de Nout,voir pp.II4-II5.(3) Cf. §§ 530 b,802 b,IO48 b.(4) Nout est l'"éloignée de la terre",§ 784 a.(5) (§ IO90 f,P.259) : "en ce jour où il aborda (= mourut)".

à-dire lorsqu'il mourut (§ IO90 e-f).La documentation archéologique permet de comprendre deux autres textes.Au § 825 a (récitation 446),il est dit : (P.IO3) : "Osiris N. ! Elle s'est allongée (I),ta mère Nout,sur toi !". Et le § 638 a (récitation 368)dont le texte se retrouve,sans aucun changement,aux §§ 580 c et I607 a,reproduit cette formule,avec un détail nouveau : (T.299) : "elle s'est allongée,ta mère Nout, sur toi, en son nom de (celle de) Shet-pet !".Nout se couche sur son enfant défunt, pour le dissimuler (2) aux regards de ses ennemis (ou peut-être le réchauffer ?) ; elle est fréquemment représentée dans cette position sous le couvercle du sarcophage (3) auquel, d'ailleurs,les Textes des Pyramides l'assimilent. Osiris est sans doute celui en faveur duquel elle accomplit cet acte secourable pour la première fois ; ses attributions funéraires en découlent. Mais elle n'est point ingrate envers ses autres enfants et quand elle a gagné les zones célestes,elle s'assure de leur présence à tous (§ 823 d,notre texte 9).

La biographie de Nout,auréolée par le rayonnement de la prédestination, semée d'évènements extraordinaires, miraculeux, liée à l'un des grands faits de l'histoire du monde, constitue en elle-même le plus simple et le meilleur des panégyriques. On peut y remarquer cependant quelques dé-

(I) Pšš signifie : "se déployer", comme le montrent le signe-mot chez Pépi I er ( ) et les déterminatifs,dans les graphies du Nouvel Empire (, ,WB.,t.I,p.560).Ce "déploiement" peut s'accomplir aussi dans le sens de la longueur ; c'est pourquoi nous traduisons : "s'allonger" (= "s'étendre en s'allongeant").(2) C'est ce que dit une glose postérieure (forme récente, y remplace ,forme ancienne,dans la notation du pronom dépendant 2e pers. masc. sing.) : § 825 b (P.IO3).Sur śdh,cf. Gunn,J.E.A.,I930 (vol.I6),p.I49 "to hide". Le simple se rencontre au § 459 a.Sethe (K.,t.II,p.257) traduit : "sich verbergen". (3) Nombreux exemples dans tous les musées. Le thème est déjà connu dans l'iconographie sous Meneptah ; voir le sarcophage de ce prince, usurpé par Psousennès I er, dans Montet,Tanis,Paris I942, fig.34,p.I2I. Nout est appelée : "sarcophage" au § 6I6 d : M.427 ; T.268,~~M.427~~ ; cf. WB.,t.V,pp.65 (krśw),60I (drwt).

veloppements très sobres, qui mettent en valeur les idées essentielles. Si la déesse obtient la royauté de Basse Égypte (texte n° 8), c'est qu'elle a pouvoir sur tous les autres dieux (§ 824 a) et leurs possessions de toutes sortes (§ 824 b-c). Shou l'a hissée au ciel, non par ordre, comme il fait pour les enfants d'Atoum au § I87I b (notre texte 3, p.204), mais parcequ'il lui est profondément attaché § 784 b, texte n° IO). L'éloge atteint son point culminant avec le texte n° II, dont le ton lyrique et la réelle grandeur se passent de commentaire. Nout a conquis le monde qu'elle tient prisonnier dans ses bras (§ 782 d), mais cette captivité n'a rien d'un esclavage, et la déesse ne domine l'univers que pour l'emplir de sa triomphante beauté (§ 782 b).

Chapitre sixième

Hymne à Osiris
et compléments

Les allusions à la légende osirienne sont nombreuses dans les Textes des Pyramides, mais ces derniers ne contiennent qu'un seul hymne au dieu de Busiris et d'Abydos, et cet hymne répond à des préoccupations visiblement funéraires. Très court (§ 258), il a pour suite un ensemble d'exhortations (§§ 259-260) et pour épilogue un "communiqué" (§ 26I) dont nous estimons qu'il ne saurait être dissocié sans dommage. Nous les reproduisons tous les trois mais, dans la traduction du second morceau (§§ 259-260) nous avons remplacé le nom du roi mort par celui d'Osiris. Les raisons de ce changement seront indiquées plus loin (I).

Texte n° I3 : §§ 258-26I (récitation 247), éd. Sethe, t.I, pp.I42-I43.

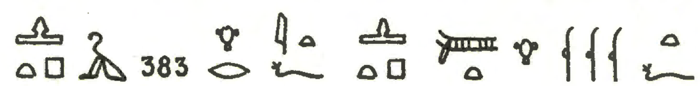
Bibliographie A) Version Ancien Empire. Ounas, col.38I-389.

B) Choix de traductions. A.Erman, Z.Ä.S., I894 (t.32), pp. 4-7 ; W.C. Hayes, Bulletin of the Metropolitan Museum of Art, New York I933 (vol.28), pp.34-36 (d'après les textes du mastaba de Senousret ᶜankh à Lisht) ; L.Speleers, T.T.P., p.4I (I934) K.Sethe, K., t.I, p.25I (s.d.)

I. Hymne à Osiris (§ 258)

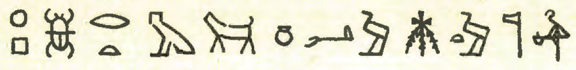
§ 258 a W.38I 

§ 258 b W.382 

§ 258 c W.382 

§ 258 d W.383 

(I) Le présent chapitre, traduit par K.C.Seele, a paru dans le Journal of Near Eastern Studies, I949 (vol.VIII), pp.98-IO3, sous le titre : A Hymn to Osiris in the Pyramid Texts. Nous l'avons, ici, un peu développé.

§ 258 d W.384 

§ 258 a "Salut à toi,Sage !

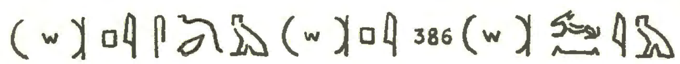
b Gebeb t'a créé,l'Ennéade t'a mis au monde (de nouveau)

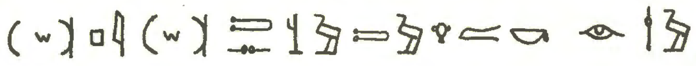
c Horus est content à cause de son père.
Atoum est content à cause de son rejeton (rnpwt(i).f).

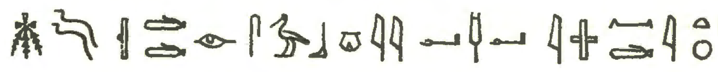
d Les dieux de l'Orient et de l'Occident sont contents à cause de ce grand (évènement),survenu au sein (ou : dans les bras de) la descendance divine.

2. Exhortations (§§ 259-260).

§ 259 a W.384 

b W.385 

§ 260 a W.386 

b W.387 

c W.387 

§ 259 a "(Osiris) que voici,(Osiris),vois ! (Osiris) que voici,(Osiris) regarde !

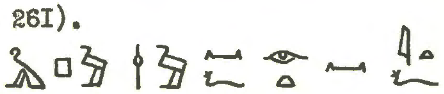
b (Osiris) que voici,(Osiris),entends ! (Osiris) que voici, (Osiris),sois (présent) ici !

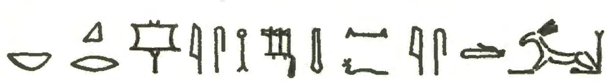
§ 260 a (Osiris) que voici,(Osiris),dresse-toi sur ton côté ! Exécute mon ordre !

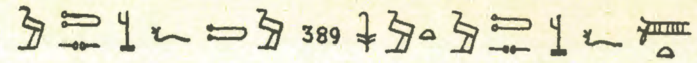
b O l'ennemi du sommeil ! O celui qui a été engourdi ! Mets-toi debout,O celui qui fut à Nediet !

c Prépare-toi un (repas consistant en) pain à Pe !
Saisis ton sceptre Shm à Héliopolis !

3. Communiqué (§ 26I).

§ 26I a W.388 

(suite) W.388 

§ 26I b W.388 

26I a Horus que voici,il a ordonné d'agir (rituellement) pour le compte de son père.

26I b Celui qui (maintenant) règne (aussi) sur l'orage,il a neutralisé la bave de Seth,afin qu'il te porte (sans danger pour toi), car c'est lui (Seth) qui portera le "reconstitué" (tm)."

Notes philologiques

§ 258 a Ś3i,participe substantivé ? On a le choix entre : ś3,"être sage" (WB.,t.IV,p.I6) et ś3i : "être rassasié" (WB.,t.IV,p.I4). Tous les traducteurs ont opté pour le premier de ces deux verbes, non sans raison.Le second,qui se rencontre une fois (§ 55I e),avec un signe mot intéressant : (M.2I7), var. : (N.589),ne convient en aucune manière ici, puisqu'au § 260 c,on invite Osiris à se mettre à table.Le dieu n'est donc point encore "rassasié".

§ 258 c Htp hr n'est point à traduire : "être content de",mais : "au sujet de","à cause de", comme le montre le § 258 d,où c'est un évènement qui enchante les immortels. .Tous les égyptologues,y compris Sethe, rendent ce passage ainsi : "Atoum est satisfait à cause de ses années".Cette traduction,grammaticalement tout-à-fait correcte,ne peut,à notre avis, être retenue, car elle ne s'accorde ni avec ce qui précède,ni avec ce qui suit, et rompt le développement.L'idée directrice du contexte est l'allégresse de tous les dieux,provoquée par la résurrection d'Osiris. En quoi le grand âge d'Atoum (dont on ne voit pas qu'il soit particulièrement réjouissant), ou le nombre élevé de ses années de règne (cf. la formule classique : "je te donne les années d'Atoum" = "un règne aussi long que le sien",placée,à l'époque classique, dans la bouche des dieux s'adressant au roi) peuvent ils être mêlés à cette affaire ? Serrons le problème de plus près.Htp Hr hr it.f et sont des membres parallèles et de même structure.Logiquement,on doit trouver, à la fin du second "membre", un terme qui soit le symétrique d'it.f et concerne également Osiris. Horus est le fils de ce dernier, mais Atoum est son aïeul. Donc le mot qu'on s'attend à trouver définit nécessairement la parenté en ligne descendante,c'est-à-dire une filiation. Cette notion entretient-elle un rapport quelconque avec le mystérieux substantif ,que nous nous refusons à traduire par : "années" ? La racine rnp(i) signifie : "être jeune","se renouveler" (WB.,t. II,pp.432-433) ; elle se note au moyen de l'hiéroglyphe parceque la palme (que celui-ci représente, dépouillée de ses feuilles) se renouvelle chaque année, et que le nom ancien (non attesté) de la palme devait être : "celle qui se renouvelle" (comparer le nom des "plantes vertes" en général, rnpwt (var. rnpyt) = * ⲣⲙⲡⲏ ? WB.,t.II,p.435). Plus tard,un mot masculin : rnp, WB.,t.II, p.434 (dont le ,rnpwi,des Textes des Pyramides (§ 25 c,N.355 = § 767 a,P.33,N.40), qui en est probablement un dérivé, cf. Sethe,K.,t.III,pp.4I3-4I4),invite à considérer l'existence comme remontant à l'Ancien Empire) se rencontre,sous le Nou-

vel Empire,avec le sens de : "jeune","enfant".Dans ces conditions,est-il invraisemblable qu'il ait existé,sous l'Ancien Empire,un dérivé en ´wĕt (du type mś(i)wt ; cf. § 258 d),signifiant : "descendance",et sur lequel on aurait formé ensuite un nisbé masculin rnpwti (ou : rnpiwti) : "rejeton"? Nous ne le croyons pas.Pour ce suffixe wti,voir Lacau,Annuaire du Collège de France pour I947-I948,p.I37,et le mot rmn(i)wti : "porteur", WB.,t.II,p.420 ; Pyr. §§ I4I a,25I b,53I b,882 b. Le substantif de notre § 258 c serait donc un faux pluriel,à lire : rnpwt(i) ou : rnp(i) wt(i).Reste à démontrer qu'un tel mot peut être écrit de cette manière. Précisément,les Textes des Pyramides, au § I36 b (W.208) écrivent trois fois : le dérivé bien connu : wpwti (WB.,t.I,p.304,à transcrire peut-être : wp(i)wti : "missionnaire" (sur wpwt, ou : wp(i)wt ?) : "mission").La seule objection qu'on puisse faire à notre interprétation est que le substantif rnp(i)wti n'est attesté nulle part ailleurs mais,sémantiquement, grammaticalement et aussi sur le plan de l'épigraphie, elle ne présente aucune difficulté sérieuse. L'objection que nous venons de signaler n'est d'ailleurs point, à notre avis,aussi décisive qu'elle peut sembler au premier abord.Nous ne connaissons qu'une partie du vocabulaire égyptien antique ; c'est là une vérité qu'on n'a pas toujours présente à l'esprit. Chaque année,les publications égyptologiques apportent leur contingent de mots nouveaux. En I909,Monsieur Lacau (R.T.,t. XXXI,p.85,note 2) avait conjecturé que la forme copte ΟΥϢΗ remontait à un mot égyptien *wḫ3wt, alors inconnu. Cette hypothèse s'est trouvée vérifiée par la suite, et le mot en question figure au grand dictionnaire d'Erman-Grapow (transcrit : wḫt), au tome I,p.352. Mais ce dictionnaire n'en connaît lui-même pas d'exemple antérieur au Moyen Empire. Or la publication complémentaire des textes de Pépi II,par Jéquier,nous a démontré que le substantif : wḫ3(w)t remonte au moins à l'époque de la VI[e] dynastie (N. I055 + 65,pl.XIV ; = Nt.720,Jéquier,pl.XXVII).De même le dérivé copte ΜΟΥΕΙΗ (sahidique),reconstruit théoriquement par M. Lacau, dans l'article cité plus haut (p.77), d'après le pluriel ΜΟΥΙΕΥΕ (akhmimique) a retrouvé son "existence légale" grâce à une observation de M. Charles Kuentz, qui l'a identifié dans Psaumes,77,I6 (Un nouveau collectif sahidique,B.I.F.A.O., I922 (tome XX),pp.223-224).Notre propre hypothèse au sujet de la transcription de n'est donc pas si hasardeuse qu'il peut sembler. Ajoutons une remarque importante.Lorsque nous proposons cette transcription (et la traduction qui en découle),nous ne prétendons pas qu'aux yeux des Égyptiens eux-mêmes, elle ait été la seule possible.Il est au contraire vraisemblable qu'un certain nombre d'entre eux reconnaissaient dans le pluriel régulier de rnpt : "année".Mais ceci ne signifie pas qu'ils avaient raison, et que leur interprétation correspondait aux intentions du rédacteur du texte.Etant donné les particularités de l'orthographe, le § 258 c pouvait être compris de deux façons : ce n'est point un cas unique.Comme nous avons essayé de le montrer (pp.220-22I),le § I624 b-c du grand hymne à Gebeb (et aussi le § 823 a de l'hymne à Nout) soulevait une difficulté analogue,puisque,grammaticalement,on a le choix entre deux sens : "deux yeux sont apparus sur ta tête" et : "deux yeux sont sortis de ta tête".

§ 258 d On notera que les dieux de l'Est ont le pas sur les dieux de l'Ouest (comme ailleurs ceux du Sud sont nommés avant ceux du Nord).La traduction : "Göttergebärerin",que Sethe affecte au substantif mś(i)wt,ce mot désignant la déesse-ciel(K.,t.I,p.255),c'est-à-dire Nout

(ibid.,p.25I) ne convient pas,mś(i)wt signifiant : "descendance" et non "celle qui a mis au monde" (qui serait : mś(i)t). L'évènement s'est produit au sein de (littéralement : "à l'intérieur des bras") de la descendance d'Atoum. Il est d'ailleurs possible que la résurrection d'Osiris ait été considérée comme se produisant dans les bras d'Horus (rôle tenu par le roi vivant ?),tandis que ce dieu tenait embrassé le corps de son père.Une remarque encore à propos de mś(i)wt,dont la lecture complète a été donnée par Neit,col.24 : = § 2078 c (Jéquier, pl.VII).Ce mot est un dérivé en ´wĕt (autres exemples : Pyr. §§ I4I b,647 b,I333 a, I339 b) du type de ceux analysés par P.Lacau, Notes de phonétique et d'étymomogie égyptiennes, R.T.,I909 (t.XXXI),pp.73-90) et,plus récemment, Annuaire du Collège de France pour I947-I948,pp.I36-I37.Ces dérivés peuvent présenter une vocalisation en ŏwĕt ou en ĕwĕt ; la seconde étant spéciale aux collectifs,ce qui est le cas ici. Mś(i)wt devait donc être prononcé : ĕmsié (ĕmsié(wĕt)),comme le Copte ΡΜΕΙΗ,"larmes" = rm(i)wt.

§ 259 a Autre passage très délicat à interpréter ! Nous considérons pi comme le démonstratif, employé pour marquer le vocatif,et m3,ptr,śdm etc. comme des impératifs.L'autre interprétation (qui se rapproche de celle de Sethe,K.,t.I,p.25I : m3 = "der du gesehen hast") consiste à donner à pi la valeur de la copule ("c'est") et à faire de m3, ptr,śdm etc. des participes perfectifs. On arrive ainsi à la traduction "C'est bien Ounas (le nom du roi ayant été substitué à celui d'Osiris, lors de l'adaptation de l'hymne au rituel funéraire royal), Ounas qui a vu ; c'est (bien) Ounas,Ounas qui a entendu etc.",ce qui ne donne aucun sens plausible.En admettant,en effet,que,dès l'origine,m3,ptr,śdm etc., aient été considérés comme des participes, on s'attendrait à ce qu'ils fussent à la forme imperfective ("C'est (bien) Ounas,Ounas qui (désormais,entendons : par suite de sa résurrection) est un voyant etc.".Le fait que,sous le Moyen Empire, ces formes aient été prises pour des participes, comme le montre une variante au féminin (sarcophage B 3,Sethe, K.,t.I,p.256) ne démontre nullement qu'ils aient été interprétés comme tels lors de la rédaction du texte.Au contraire,la présence de l'impératif tz tw (§ 260 a), celle d'un autre impératif, šzp (§ 260 c),auxquels s'ajoute probablement un troisième impératif, ir (ibid.),invite à considérer m3,ptr,et au § 259 b,śdm et wn,comme d'autres impératifs,et on obtient de la sorte un sens excellent (voir commentaire,p.257). C'est l'avis d'Erman et de Hayes, auquel nous nous rallions de bon coeur.Le problème des impératifs des verbes géminés est assez délicat,la troisième radicale étant indifféremment omise (m3,Naufragé I79) ou notée (m33,Oasien,B I,247) dans l'écriture (G.Lefebvre, G.E.C.,§ 359 c,p.I80), mais rien ne s'oppose à l'idée que la forme du § 259 b ne soit l'impératif du verbe wnn : "exister",suivi d'un prédicat adverbial (im).

§ 260 b La bonne interprétation nous paraît être celle de Sethe (K.,t. I,p.25I) : "der du den Schlaf hasst,der du müde gemacht worden bist,steh auf,der du in Ndit bist"),à ce détail près que l'expression : im(i) Ndit ne signifie pas nécessairement : "celui qui est à Nediet",et renvoie sans doute au passé (d'où notre traduction : "celui qui fut à Nediet"), comme le permet un emploi assez fréquent de l'adjectif imi,reconnu par Sethe lui-même, lequel en tient compte dans ses traductions. Cf. par exemple : Ḥr imi Spdt(§ 632 d) : "Horus qui fut en Sopdet",trad. Sethe : "Horus,der in der Sothis war",d.h. "aus ihr kam",K.,t.III,p.I76. Voir aussi Kees,Götterglaube,p.33I,n.7. Sb3gii,participe perfectif subs-

tantivé,est le causatif d'un verbe IV ae.inf.,qui se rencontre dans les Textes des Pyramides aux §§ 72I d,I500 c,2092 a,2093 c. Ember,qui s'en est occupé (Z.Ä.S.,I9I2 t.50),p.87) reconnait dans le simple bꜣgi (plus tard bꜣg et bg) la racine sémitique בגא,var. בגב.Bꜣgi signifie : "être inerte" (Ember : "to be weak,tired") et qualifie à merveille la léthargie d'Osiris,dont la mort n'est qu'apparente.Le § 72I d (T.346) l'associe une fois de plus au sommeil,toujours à propos d'Osiris : T.347 : "le sommeil est son abomination,il déteste être engourdi".

§ 260 c Sethe (K.,t.I,p.358) traduit ainsi la première phrase : "dir (ir(w)),Sdm.f passif) ist Brot gemacht", mais cette traduction correspond en réalité à une autre phrase,qui serait : ir(w) n.k t.En outre son interprétation ne nous paraît pas s'accorder avec le contexte. Nous sommes en effet en présence de deux "membres" symétriques,dans lesquels les verbes sont suivis, selon nous,d'un complément direct,puis d'un complément indirect (prédicat adverbial). Dès l'instant qu'on reconnaît dans šzp un impératif (la chose est hors de doute) ir doit être aussi un impératif.Nous avions donc pensé à la traduction : "prends ton pain excellent à Pe" (donnée dans notre article du J.N.E.S., p.99 : "make thy good bread in Pe !"), mais M. Lefebvre nous a fait observer que le verbe iri, suivi du mot t,signifie plutot : "fournir",ou "préparer". On aurait donc dans le premier "membre",transposée à l'impératif,une expression : ir.f t.f : "il prépare son pain" = "il se procure du pain", comparable à : ir.f st.f : "il se prépare une place" (Sethe traduit,K., t.III,p.I99 : "Platz nehmen") que nous avons,justement,à l'impératif,au § 65I d : P.38,M.48,var. T.286. Il est généralement admis que le substantif sḫm, désignant le sceptre du même nom,était déjà "désaffecté" dans la langue de l'Ancien Empire, et que a toujours,à cette époque,le sens de : "force" (corporelle).Cependant,régie par le verbe šzp, la dénomination d'un objet serait mieux à sa place ici que l'expression d'une idée abstraite, et cette opinion semble confirmée par la présence d'un autre terme concret : t,"pain", complément direct du verbe iri dans le premier membre. La possibilité d'un sens : "sceptre Sekhem",pour le mot sḫm, résulte de l'existence du signe qui a été nécessairement signe-mot avant de devenir phonogramme et le sceptre sḫm apparaît d'ailleurs dans les listes d'offrandes,sur les sarcophages de la XII[e] dynastie (Jéquier,Frises d'objets,p.I82).

§ 26I a qui,selon Sethe,serait à interpréter comme un passif suivi du "pronom résomptif" précédé de n, est-il vraiment un passif impersonnel ("il lui a été ordonné") ? Il semble tout aussi légitime,et plus simple, de considérer ce groupe comme la forme Sdm.n.f (active !) du verbe wd,précédée de son sujet substantival (Ḥr pw : "cet Horus") en antéposition.On obtient de la sorte un sens meilleur.Horus est le fils d'Osiris ; il n'a pas besoin d'ordres pour rendre à son père le culte funéraire,puisque ce culte est pour lui un devoir. Irt : "agir" (employé absolument) est pris ici dans son sens technique bien connu : "faire des rites". Le deuxième "membre" du § 26I a est difficile à traduire.L'expression nb Kr(r) : "le maître de l'orage" convient très bien à Seth,dieu du ciel troublé. Nous pensons cependant qu'elle s'applique ici à Horus, vainqueur de Seth, et par là même héritier de certaines de ses attributions.Il est d'ailleurs indispensable qu'Horus "contrôle" la tempete,afin de l'empêcher de se déchainer,et de nuire à Osiris. La gra-

phie du substantif kr(r) avec un seul r se retrouve dans la version du mastaba de Senousret ᶜankh (col.38I ; cf. Hayes,Texts in the Mastabeh of Se'n-Wosret-ᶜAnkh at Lisht, New York I937,pl.VII). Kr(r) étant ici à l'état absolu, sa vocalisation doit avoir été : kᵛr(r).La seconde et la troisième consonne,d'ailleurs identiques, n'étant,dans cette hypothèse, séparées par aucune voyelle,point n'était besoin d'écrire l'autre r. Au § 28I a,en revanche,le même mot se rencontre à l'état construit,dans l'expression : W.420,var. : T.240 : "l'orage du ciel".Cette fois,les deux r sont notés dans l'écriture ; ils étaient donc séparés par une voyelle,ce qui suggère une vocalisation : krᵛr.Si, comme l'a vu Sethe (K.,t.I,p.259),išꜣḥ (ou : šꜣḥ,avec i prothétique),suivi d'un bâton ( ),déterminatif ou signe-mot,est probablement un verbe, exprimant une action inhibitrice (Sethe : "verbieten" _ nous préférons la traduction : "neutraliser"), si le mot išd est employé,en effet,pour désigner la "bave" ("Geifer",Sethe,ouvr. cit. ; le WB.,t.I,p.I34,donne comme traduction : "Speichel") de Seth,rien ne permet de croire,quoiqu'en pense Sethe (ibid.,p.258),que soit le déterminatif de ce mot,et nous considérons ce signe comme l'idéogramme de Seth, à lire Stš.Il est d'ailleurs employé exclusivement, pour écrire le nom de ce dieu,dans la version d'Ounas,sans compléments phonétiques ; cf. §§ I7 a,26 d,27 a,28 a et beaucoup d'autres exemples. Au contraire,on ne le trouve pas après išd.Au § 850 a,nous avons : (P.I25),var. (M.93) et (N.IOO).Au § I628 c,toujours à propos de Seth,on a : (M.I37) ; (N.647).Nous devons donc traduire : "la bave" (ou "la salive") de Seth.Le premier de ces deux paragraphes (850 a) met en parallélisme la "bave" (išd) de Seth et le "crachat" (išš(w)) d'Horus.Le "crachat" (iššw) d'Horus et celui de Seth sont aussi mentionnés au § 26 c-d.

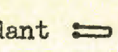
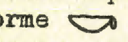
§ 26I b Nous considérons wtz.f tw comme une subordonnée (finale).Horus neutralise la bave de Seth, afin que celui-ci soit une monture de tout repos pour Osiris,qui va le chevaucher,en signe de victoire sur son ennemi.Quant au pronom indépendant swt,il ne peut se rapporter qu'à Seth.En conséquence, n'est certainement pas ici une graphie du nom d'Atoum ; ce ne peut être qu'une "désignation périphrastique" d'Osiris, le "complet",c'est-à-dire le "reconstitué".

Appartenances

I) Inspiration. Héliopolitaine (Héliopolis, § 260 c,l'Ennéade, § 258 b, Atoum,§ 258 c),avec influence très nette de la religion proprement osirienne (Osiris et Horus, §§ 258 c,26I a ; Osiris à Nediet,§ 260 b,châtiment de Seth,§ 26I b).

2) État ancien du texte. Substitution du nom d'Ounas au nom d'Osiris,cf. commentaire.Pas d'autre trace de remaniement ; mais peut-être certaines des difficultés philologiques signalées plus haut sont-elles imputables à la corruption de quelques passages ?

3) Époque. Aucune indication précise, d'ordre linguistique. L'emploi du

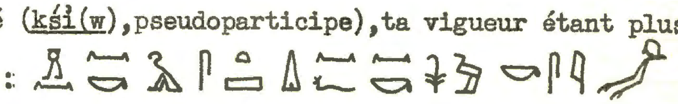
pronom dépendant  (2e pers.,masc. sing.) au lieu de la forme  ne suggère pas une date de composition très ancienne ; cependant le texte ne se retrouve pas dans les autres pyramides (plus récentes) de l'Ancien Empire.

Commentaire

Cet hymne au roi mort est sans aucun doute la transposition d'un poème composé, à l'origine,pour Osiris lui-même, et dans le texte duquel on a simplement remplacé le nom du dieu par celui du roi (§§ 259-260 a).Toutes les données de l'oeuvre s'appliquent exactement à Osiris : liens de parenté (Atoum,Horus,§ 258 b-c), assassinat à Nediet (§ 260 b),résurrection (§ 258 b-d), triomphe sur Seth et immunisation contre les entreprises de ce dernier (§ 26I).Il n'est aucun élément dans cette composition qui se rapporte au pharaon considéré *en lui-même*, indépendamment de toute assimilation avec Osiris.

L'intérêt de cet hymne, dont on aurait grand tort de dissocier les compléments,exhortations et "communiqué", c'est que, de toute évidence,il provient du rituel de résurrection, dont il nous permet de reconstituer la mise en oeuvre, traduite par des *actes*. La cérémonie commence au moment où le corps du dieu vient d'être remis en état. Cette opération entraîne en quelque sorte une seconde naissance (§ 258); nous en trouvons la preuve dans ce fait que l'Ennéade entière participe à la mise au monde du dieu (§ 258 b). Il ne peut donc être question de la *première* naissance d'Osiris. Comme un nouveau-né, celui-ci n'a pas encore pleinement conscience de son être. Vraisemblablement,la récitation du § 259 et 260 a coincidait avec une série d'actes (attouchement des organes des sens) dont ces paragraphes évoquent la succession et le résultat.Osiris assoupi,engourdi (§ 260 b), bien qu'il soit l'ennemi du sommeil,est réveillé par une interpellation à la fois énergique et flatteuse : "Salut à toi,

Sage !" (§ 258 a).Il reprend l'usage de la vue, considérée sous l'angle de la sensation (*m33* : "voir") et de la perception (*ptr* : "écouter",cf. notre distinction entre : "entendre" et : "écouter"),puis celui de l'ouïe.Il devient ainsi véritablement *présent* (§ 259 b : "sois (présent) ici !").Enfin il se redresse et se met debout (§§ 260 a-b). On l'invite alors à se nourrir (§ 260 c) et à prendre en main (*šzp*) le sceptre *Šhm*, insigne du pouvoir. La récitation du § 260 c devait s'accompagner d'une double présentation : pain de Bouto et sceptre d'Héliopolis. Cette cérémonie (cf. *irt*, § 26I a) s'accomplissait probablement en ayant recours aux services d'un ou plusieurs opérateurs, sous les ordres du souverain en exercice,identifié à Horus (§ 26I a). Ce dernier,en conclusion,prend la responsabilité des actes qu'il a menés à bonne fin ; il annonce que, pour éviter les accidents subséquents et les chocs en retour,toutes les précautions ont été prises. La neutralisation de la bave de Seth doit sans doute elle-même être interprétée comme un épisode rituel, dont,à vrai dire, la mise en scène nous échappe (fumigations ? Aspersions ?). Mais,comme toujours,le rite a pour fondement un incident enregistré par la légende.Quelques mots de commentaire éclaireront ce point.

L'idée qu'un dieu puisse être le "porteur" d'un autre dieu n'a rien de bien étrange.Suspendus au ciel,accrochés au corps de Nout,les immortels étaient exposés à des défaillances regrettables et,assez naturellement, les enfants d'Horus sont priés,au § I823 (N.552 + I4 à + I6, complétées d'après Jéquier,fig.II,p.I9) de "porter à bout de bras" (*f3i*) Neferkarê-Osiris.Toutefois il s'agit ici d'autre chose et,très explicitement,d'un châtiment.Le § I632 est formel : "Horus t'a amené Seth,il te l'a placé en dessous de toi,courbé (*ksi(w)*,pseudoparticipe),ta vigueur étant plus grande que la sienne !" : 

M.I44 M.I43-I44.Ailleurs,c'est la grande Ennéade qui se charge de l'exécution (§ I628 b) ; celle-ci,fort humiliante,réduit Seth à la condition d'un valet."Ils (les dieux de l'Ennéade) ont placé Seth en dessous de toi,proclame le § I628 b,afin qu'il fasse offrande en dessous de toi" : 136 (M.I35-I36).Mais cette sujétion ne va pas sans risque pour celui qui en est le bénéficiaire. Seth,maîtrisé,garde sa hargne ; il se défend comme il peut, c'est-à-dire à la manière d'un quadrupède,et veut lancer contre Osiris un jet de bave ou de salive. Les autres dieux s'interposent : "ils ont empêché qu'il émette sa salive contre toi",dit le § I628 c, qui s'adresse à Osiris : (M.I37) .Telle est l'histoire dont le § 26I a nous apporte un écho.

L'hymne à Osiris fait à l'éloge une part assez restreinte : mention de la "sagesse" osirienne (§ 258 a) ; évocation de l'allégresse qui saisit les dieux lorsqu'Osiris ressuscite (§ 258 c-d), mise en scène du "triomphe" et allusions à la condition d'Osiris reconstitué et,désormais,"complet" (tm).Son intérêt majeur est de prouver que,dans certaines circonstances,l'hommage était,en Égypte,lié à des rites.

Chapitre septième

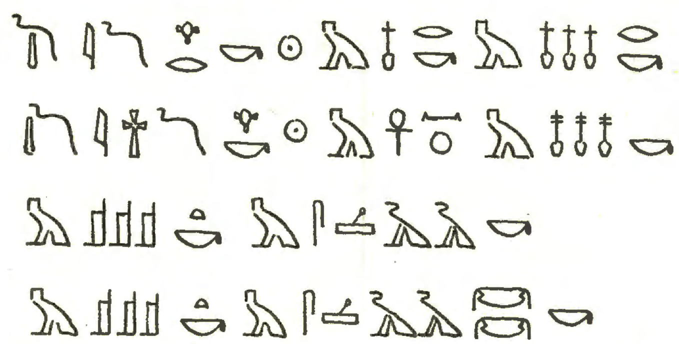
Fragments d'hymne à Rê

Texte n° I4 : § 706 (récitation 406).

Bibliographie A) Versions Ancien Empire. Téti,col.338, Pépi II,col.624-625

B) Choix de traductions. Speleers,T.T.P.,p.52 (I934) ; Sethe,K.,t.III,pp.294-295.

§ 706 a T.338
N.624
§ 706 b T.338
N.625



§ 706 a "Salut à toi,Rê,en ta beauté,en ta perfection !

§ 706 b en tes (divers) séjours,en ton (éclat,celui de l') alliage s'wi (or aux deux tiers) !"

Notes philologiques

§ 706 a ,avec rétablissement, dans l'écriture,de la troisième radicale r (préservée par le suffixe .f : état pronominal),est peut-être un infinitif substantivé ; on l'a déjà rencontré au § 782 b, dans la version de Pépi I (col.63), où l'on observe d'ailleurs le même phénomène : ,cf. p.24I. Ici la version de Pépi II le remplace,certainement à tort,par : "vie". Le sens n'est pas douteux,comme le montre une légende d'un bas-relief de Sahourê (Ve dynastie) : "louange à toi,Sahourê,dieu des vivants,tandis que nous voyons (m3.n) ta beauté" (Borchardt, S'a3hu-Rec,t.II,pl.I2 ; cf. notre page 32).Ce verbe nfr (WB.,t.II,p.252) signifie proprement : "être achevé","être arrivé à son terme" (sous un rapport quelconque),"être parfait" ; de là,par une dérivation très naturelle : "être bon","être beau".Le sens premier s'est conservé dans le substantif nfrt : ,graphie Moyen Empire : : "la fille nubile" (celle qui est en âge d'être mariée, parcequ'elle a achevé sa croissance),et peut-être aussi dans le pluriel nfrw : (WB.,t.II,p.258) les "recrues", entendons les jeunes gens aptes à servir à l'armée.Il se

retrouve enfin dans l'emploi du verbe nfr, à la forme Sdm.n.f, comme négation : "c'en est fini avec le fait que" (Erman 4, § 518 a, Gardiner, Grammar 2, § 351, Lefebvre, G.E.C., § 545). Ce second mot, à vocaliser : n^cfr^cw, comme le prouve le maintien de l' r (en contact direct avec f) dans l'écriture, est probablement un dérivé en w final (sur nfr) écrit comme un pluriel (parceque le pluriel des masculins a lui-même une désinence w). Cf. Sethe, K., t.III, p.296 et WB., t.II, pp.259-260, sub vocabulo nfrw. Comme il suit immédiatement , et que sa structure est différente, on doit admettre qu'il n'a pas le même sens. Nous proposons : "perfection". Autre hypothèse, moins vraisemblable : désignerait les rayons du soleil et serait un vrai pluriel, contrairement à l'avis de Sethe.

§ 706 a m św̔t.k : "en tes séjours (multiples)" = "partout où tu es". Cf. m św̔t.ś nbt : "en toutes ses résidences", expression qui, sous l'Ancien Empire, accompagne souvent le nom de déesses (Neith, par exemple), et fait allusion à leurs nombreux sanctuaires. Ce rapprochement est dû à Sethe, K., t.III, pp.296-297. Ś:wi est un duel masculin ; le mot qualifie un alliage d'or aux deux tiers (WB., t.IV, p.13). La finale wi est notée par le redoublement de la seconde radicale, procédé assez rare (voir Lacau, R.T., tome XXXVI, pp.76-77) ; chez Pépi II elle est indiquée également par la répétition du signe-mot (un collier d'or aux deux tiers). Ś:wi ne se retrouve point ailleurs dans les Textes des Pyramides ; plus tard on connaît les graphies : (Nouvel Empire) ; , var. : (Basse Époque), relevées par Sethe, Kommentar, t.III, p.297.

Appartenances

1) Inspiration. Exclusivement solaire, sans intervention d'aucune donnée héliopolitaine.

2) État ancien du texte. Aucune trace de remaniement (sauf N.624)

3) Époque. La langue et la grammaire ne fournissent aucun indice. On est tenté d'attribuer ce texte à la période qui mit au premier plan les idées solaires, et vit la construction des temples à ciel ouvert, c'est-à-dire au temps de la Ve dynastie.

Commentaire

Ce court morceau, dans le corps de la récitation 406, introduit une supplique funéraire que récite le souverain mort : "procure moi le lait d'Isis et l'épanchement (;gb) de Nephthys" : N.625, § 707 a. La relation entre les deux textes est purement artificielle, et les soeurs d'Osiris n'ont rien à faire dans une composition étrangère au cycle héliopolitain. Le § 706 est donc

très probablement un fragment, le préambule d'une oeuvre plus importante, dont le reste est perdu. Ce qui subsiste est d'autant plus intéressant que l'hommage y revêt des applications très concrètes. L'auteur invoque le dieu Rê, sans faire allusion à sa bienfaisance, non plus qu'à ses prérogatives "impériales", mais il dépeint ses manifestations physiques, et la gloire solaire qui les auréole. Non seulement il exalte sa "beauté", sa "perfection", mais il rappelle son éclat, comparable à celui d'un métal jaune. L'or est la couleur du soleil. Quand la déesse-ciel le met au monde, il paraît sous la forme d'un veau d'or : § 1029 b, P.204 + 10 (cf. § 27 d), et l'une de ses barques est dorée, la nef ;ti de Rê, faite d'or : § 602 c (T.200). Quant aux séjours multiples de Rê (§ 706 b), ce sont évidemment les stations qu'il accomplit au ciel, dans ses voyages diurnes et nocturnes (1). Le § 706 n'est pas le seul où Rê soit mis en scène en tant qu'astre ; de nombreux passages, au contraire, l'évoquent sous cet aspect. Il est "celui qui est dans le ciel" : (§ 34 a, W.38) ; "celui qui sillonne le ciel et qui traverse Nout" : (T.37 § 543 a). On décrit son "lever" (, § 370 a, W.479) (2), son apparition quand il "point" (wbn) ou qu'il commence à "étinceler" (pśd) (3), du côté de l'Orient (§§ 1465 e (wbn), 888 a (pśd)). Il émerge régulièrement à l'Est : (§ 919 a, P.174) il monte au zénith (§ 452

(1) Sur ces "stations", voir plus loin, p.266. (2) L'hiéroglyphe (Gardiner, Grammar 2, sign list N 28, p.489) figure les rayons solaires se déployant en éventail au dessus d'une colline, au petit jour. (3) § 1465 e N. point au coté oriental du ciel "comme Rê, qui a point au côté oriental du ciel" : (M.776). Sur le sens de la racine bn (ici avec préfixe w ?) voir plus haut, p.198.

Le verbe pśd (§ 888 a : , N.856) a peut-être désigné, à l'origine, une position du soleil dans son trajet quotidien, mais l'idéogramme montre qu'il prit bientôt un autre sens.

b) et,régulièrement aussi,progresse vers l'Occident : (§ 9I9 b,P.I74). Enfin,on le met en parallélisme avec Thoth,la lune (au § I28 c).Cette interprétation "réaliste" n'est d'ailleurs point exclusive. Des transpositions interviennent ; on se représente le soleil comme un veau (§ I029 b,cité plus haut) ou un boeuf (§ 547 a,où il est appelé "boeuf des boeufs",ngꜣ n ngꜣw ; comparer avec le § 543 a-c,où Téti saisit sa "queue" (śd)).Ailleurs,il est traité en homme,plus exactement en roi.Le ciel étant abondamment irrigué,ce qui ne l'empêche point d'avoir ses "terres fermes", où sont les habitations des dieux, Rê circule dans une barque appelée,généralement : wỉꜣ Rꜥ : (§ 274 b,W.409),mais qui peut être remplacée par d'autres (I), à moins qu'il n'ait recours à un esquif plus original,les "deux flotteurs du ciel" : zḥnwỉ pt (§ 337 a,W.47I) (2).On note ses gestes : il est "celui qui dresse le bras à l'Orient" : (§ I862 a, N.659) (3).On décrit ses activités physiques : "Rê s'assied (ou "s'accroupit") pour manger du pain" : (§ I063 a,P.2I7).Il sent bon,puisqu'on dit au roi : "ton parfum est agréable comme celui de Rê" (nḏm śṭỉ.k mỉ Rꜥ, § I802 a), et il aime à parler,à donner des ordres.Le même roi mort s'entend dire : "tu écoutes (ou : "puisses-tu écouter") les paroles de Rê" (śḏm.k mdw(w) Rꜥ,§ I863 a).

Sur ses légendes,sa famille,sa théologie, le § 706 garde le silence,et sans doute en était-il question dans les versets suivants, qui sont perdus.Les Textes des Pyramides,heureusement,nous ont transmis beaucoup d'éléments d'information en relation avec ces problèmes.Dispersés,leur mise en ordre est instructive. Une première conception introduit Rê dans le cycle de Nout et le subordonne à la grande déesse ; celle-ci,tous les jours,le met au monde (cf. p.II5).On ne nous dit pas sous quelle forme, et le nom de son père n'est point indiqué ; rien ne démontre que ce soit Gebeb,comme on l'admet parfois,un peu légèrement.Bien que les textes où Rê tient le rôle d'un veau (§ I029) ou d'un boeuf (§§ 543 c,547 a) n'appartiennent pas au cycle de Nout (I),il est probable qu'ils s'inspirent de sa religion,au moins dans une certaine mesure (2). D'autres idées se font jour au § 990 a, rarement cité,bien curieux,cependant.On y exhorte Rê à "féconder" (nkỉkỉ, Qtaltal de nk(ỉ) ?) le sein de Nout,pour la rendre grosse d'un "lumineux" (ꜣḫ), en l'espèce le roi mort (3). C'est une théorie indépendante,qui marque un affranchissement,traduit un progrès. De fils qu'il était, le dieu-soleil passe au rang de mari (4).Ailleurs, (§ I437 c),il est le héros d'une "geste" qui,sans nommer la mère,lui attribue deux enfants mâles, les Benti (5), tandis qu'une autre tradition

(I) Références : wỉꜣ §§ 274 b,366 c,367 b,368 a,490 b,602 c (ꜣtỉ) : §§ 709 b,7I0 c,922 b,II7I a,I246 a,I345 c,I346 a (hnbw) ; I687 a,I759 a,I785 b (Mꜣꜥtỉ) §§ 2045 a,2I72 c.(2) Références §§ 337 a,35I a, 358 a-b, 932 a-b,999 c,II03 b,I206 c,I705 a-b. Voir notre article : "Quelques aspects du parallélisme dans les Textes des Pyramides" (R.H.R.,I94I (tome CXXIII),p.I0,note 3 (bibliographie).(3) Pour cet emploi du verbe ḏśr,cf § I47I b,où le dieu Shou "tend" (en les dressant) ses bras,sous le ventre de Nout.Ici rmn est peut-être au duel (= rmnwỉ), écrit comme un singulier,suivant un usage archaïque.

(I) Au § I029 b-c (P.204 + I0),la mère du veau d'or est Ḥezꜣet : [...] la vache blanche d'Atfih, c'est-à-dire une Hathor. (2) Nout et la vache céleste sont tributaires des mêmes idées cosmiques et,sous le Nouvel Empire,la première est identifiée à la seconde (légende de la "Destruction des Hommes par les Dieux"). (3) Voici le texte (P.I98) : : "Rê ! Féconde le ventre de Nout prenant en charge (littéralement : "sous" = "de façon qu'elle prenne en charge") la semence d'où sortira l'esprit ꜣakh qui (doit être) en elle". L'expression est très concise, mais le sens n'est pas douteux (voir le beau commentaire de Sethe, K.,t.IV,p.274 et sa traduction,p.27I).(4) Le Kamoutef,plus tard, sera lui aussi fils et mari tout ensemble.(5) P.648 : bnt(ỉ)wỉ ỉr(ỉwỉ) Rꜥ zꜣwỉ.f(ỉ) mrỉw(ỉ).f(ỉ) "les deux Benti,attachés à Rê,ses deux fils chéris". Var. : (P.72I) ; (M.747).

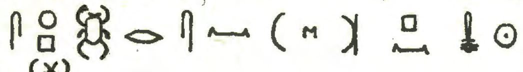
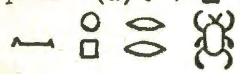
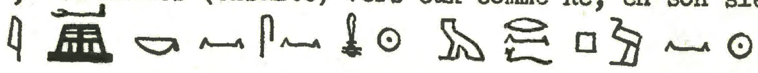
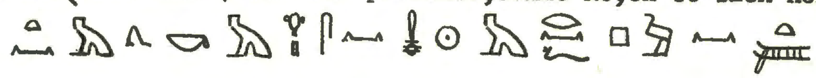
lui donne deux filles : Mddt-it : (§ 2048 a,N. 956) et Md3 : (§ 2048 c,N.956) (I).Mais le plus intéressants de ses rejetons est sans contredit Ouneg : ,dieu fleur,comme Néfertoum (2). Il "épaule" (rmni) le ciel (§ 952 d),à l'instar de Shou, dont il est peut-être un "doublet" (Sethe,K.,t.III,p.I26). Ouneg est-il vraiment le suppléant de Shou dans un système autonome,calqué sur la plus ancienne combinaison héliopolitaine,la triade ? Dans cette hypothèse, quelle divinité occuperait la place de Tefnout ? On songe immédiatement à Maᶜat.Sous le Moyen Empire,on l'assimile à Tefnout (3), et un peu plus tard, elle est "fille de Rê" (Kees,Götterglaube,p.248,note 3). Les Textes des Pyramides n'apportent point le témoignage décisif qui trancherait la question,mais ils n'infirment nullement la tentative d'explication proposée, bien au contraire. Un texte dont,hélas,le début manque,campe Maᶜat en face de Rê : (§ I774 b, N.I6I).Le soleil, d'autre part,a,dans sa flotte,des vaisseaux appelés : "ses deux Maᶜat" : (§ I785 b,N.I7I),c'est-à dire les deux barques de Maᶜat,celle du jour et celle de la nuit.

Quoiqu'il en soit, la théologie de Rê semble avoir été tout d'abord indépendante de celle d'Atoum.Leurs héros sont en général bien distincts, (4) et c'est Rê qui,le premier, apparaît dans les inscriptions hiérogly-

(I) "Filles de Rê" ,il les prend sur ses genoux,comme une nourrice, (N.956), mais ce sont aussi des barques (cf. le déterminatif du nom Md3,qui signifie : "ce avec quoi on traverse" : m + d3(i).(2) Pour les graphies du nom,voir p.I28.Le signe-mot wng représente une plante terrestre ; des folioles se voient à la base de la tige, qui est droite,donc apparamment rigide.Le calice floral est fermé.Néfertoum,au contraire,est une plante aquatique, mais il n'en est pas moins associé aux légendes solaires. Cf. § 266 a,W.395 : "Ounas se lève comme Néfertoum,comme le lotus à la narine de Rê" : .(3) Dans les Coffin Texts.Cf. l'article de De Buck sur Shou,Uitzicht,I942,pp.20I-202.(4) § I347 a et souvent ailleurs.

phiques (I). On est habituellement d'accord pour placer le commencement de son "ascension" à l'époque de la IVᵉ dynastie (2), et les règnes de la Vᵉ dynastie marquent l'apogée de son prestige (3).C'est alors,semble-t-il,qu'il fait intrusion dans la théologie héliopolitaine.Horakhti lui avait déjà cédé le pas et s'était laissé absorber (4) ; Atoum eut son tour bientôt.Le composé Rê-Atoum : (§ I686 b,M.449),var. , § I694 a,M.458 (5) qui, dans les Textes des Pyramides, n'est pas encore généralisé,tant s'en faut,consacre la victoire du dieu soleil sur le démiurge à forme humaine. Rê,dont une série d'épithètes attestent les prétentions "impérialistes" (6), fraternise avec les membres de l'Ennéade, (7) dont il prend,délibérément,la tête (8).C'est alors qu'intervient un essai de synthèse, basé sur la spécialisation des fonctions.Khépri,dieu scarabée,incarne désormais l'astre au matin, tandis qu'Atoum est confirmé dans les attributions moins glorieuses de soleil vespéral.Au paragraphe I694 b-c,les deux "très grands dieux" du § I690 a : (M.454) placent le roi mort sur leurs trônes, par devant tou-

(I) Dans le nom royal : : nb.(i) Rᶜ : "mon maître est Rê",IIᵉ dynastie (Gauthier,Livre des Rois,t.I, p.38). (2) C'est le temps des grandes pyramides,monuments solaires.Plusieurs des noms royaux (Khéphren,Mykérinus) sont des phrases élogieuses pour le soleil("il se lève,Rê !" ; "durables sont les forces vitales de Rê"). (3) Construction des temples solaires à ciel ouvert (Abou Gourab). A ce moment,le titre "fils de Rê" devient un élément obligé des titulatures pharaoniques.(4) Au § I049 a, il est fait mention de Rê-Horakhti : P.204 + I6. (5) Autres références : §§ I45 b-c,I52 a,I54 a,I56 a,I58 a,I60 a.Cf. page I47 note 5,où l'on trouvera le tableau complet des variantes graphiques.(6) Par exemple : Ntr ᶜ3 : "le grand Dieu" (cf. p.I82,§ 760 c) ; nb ḫt nbt "le maître de toutes choses" (§ 37 b).(7) Cf. § 3I3 c : "Téti que voici est pour le ciel (= est promu au ciel),avec (m) Shou et Rê" (Téti,260), .Le paragraphe I47I b-c nomme Shou,Nout et Rê.(8) Rê devient : "celui qui est à la tête de l'Ennéade" : (§ I906 d,N.7I9 + 24) ; "le chef des deux Ennéades" : (§ 483 b,W.592).

tes les Ennéades, "comme Rê,comme son suppléant" : 
 (M.459).Le § 1695 a-c ajoute, en s'adressant au pharaon : "ils font venir à l'existence Merenrê que voici, comme Rê, en son sien nom de Kheprer" (a) :  M.460 
 ; "tu montes (ensuite) vers eux comme Rê, en son sien nom de Rê" (b) :  ;
"(et) tu disparais(finalement) en leur présence,comme Rê,en ce sien nom d'Atoum" (c) : .
Rê,comme dieu,garde pour lui le plus beau rôle ; il est le soleil dans toute sa force,celui qui "monte" (prỉ) aux heures chaudes du jour,et le dispensateur des rayons bienfaisants.

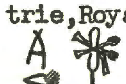
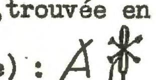
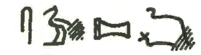
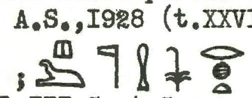
Les annexions,les progrès de Rê,sous l'Ancien Empire,sont des faits essentiels ; au terme d'une étude consacrée tout d'abord aux dieux héliopolitains, il était nécessaire de les mettre en valeur. Leurs enseignements,d'autre part,ont une portée considérable. En examinant leurs modalités,en suivant leurs étapes, nous saisissons comment,en Égypte,un système religieux faisait appel à ses rivaux dans l'instant même où il les supplantait.

Chapitre huitième

L'hommage aux dieux dans l'écriture

Les formes littéraires de l'Hommage ont pour données les éléments du vocabulaire, pour conditions le choix des termes, et leur agencement en fonction d'un certain idéal. Mais le respect envers les dieux s'exprime aussi dans la notation graphique des textes, grâce aux ressources d'un procédé très original et très simple.Quand un nom divin est employé comme régime ("l'épouse du Dieu" ; "aimé d'Amon"),comme sujet ("puisse tel dieu accorder telle faveur !") ou, dans une comparaison, comme prédicat ("tel que Rê),il s'écrit avant le substantif,le verbe ou la préposition dont il dépend,par "antéposition honorifique" (I).

L'invention de ce procédé semble remonter aux premiers temps de la domination pharaonique sur toute l'Égypte.Il fait son apparition dans les inscriptions de Meriet-Neith, épouse d'Oudimou, quatrième ou cinquième roi de la I ère dynastie (2). Sous la IIᵉ dynastie,son emploi,déjà très répandu, n'a rien d'obligatoire, comme le montrent les textes des vases thinites entreposés sous la pyramide à degrés de Sakkara (3). L'époque

(I) Erman 4,§ 87 ; Gardiner,Grammar 2,§ 57,p.5I ; Lefebvre,G.E.C.,§ 57, p.39.(2) Selon que l'on fait de Narmer et d'ʿAhaꜣ un seul personnage, ou bien qu'on les distingue. Pour Mr(t) Nt,voici les références : W.F. Petrie,Royal Tombs,t.I,frontispice (stèle de la reine,trouvée en Abydos):  ; pl.V,I (texte gravé sur un vase de pierre) :  .D'après l'orientation du signe mr,il ne fait pas de doute que le signe-mot dela déesse ne soit placé avant celui-ci, quoiqu'il doive se lire après. (3) Plus exactement dans les magasins souterrains dépendant du monument de Djoser.D'après P.Lacau (communication orale),l'antéposition honorifique se rencontre souvent (mais pas toujours !) sur les inscriptions de ces vases. En voici trois exemples,publiés par Gunn, A.S.,I928 (t.XXVIII) :  : "provisions d'Oubastit (pl.II,4) ;  : "le prêtre de Kherti,le préposé aux biens du roi" (pl.III,5 et 5 a ; cf. p. I63,fig.4).Transcriptions : dfꜣ Wbꜣstt ; ḥm-nṯr Ḥrtỉ ỉrỉ ḫt nśwt.

de la III[e] dynastie,si remarquable à tous points de vue (I),lui fait gagner du terrain : Khaꜥ-baou-Zokar,sur les bas-reliefs de sa chapelle funéraire,écrit toujours son propre nom en plaçant en tête le nom du dieu Sokaris (2).Un pas décisif est franchi sous la IV[e] dynastie,lorsque les noms des souverains commencent à englober celui du dieu Rê (3) ; l'antéposition honorifique est dès lors consacrée, dans les inscriptions royales,et l'épigraphie privée en tient compte de plus en plus (4).

Sous ce rapport,quels enseignements nous apportent les Textes des Pyramides ? Disons tout de suite que ces enseignements sont inattendus : la masse considérable de textes, sur le dépouillement de laquelle se fonde le présent travail, n'accorde à l'antéposition honorifique qu'une place extrêmement restreinte.Ceci résulte des statistiques,mais nous avons en outre procédé à une contre-épreuve négative,en relevant les cas où l'on s'attendrait à rencontrer l'antéposition honorifique,et où,cependant,elle n'est pas observée.

Deux exemples particulièrement typiques serviront de pierre de touche. Ce sont les groupes : ı͗rt Ḥr : "oeil d'Horus" (désignant l'offrande aux dieux sous toutes ses formes) (5) et wı͗ꜣ Rꜥ :."barque de Rê".La première expression est plus ancienne que la seconde (6),mais l'une et l'autre ont joué un rôle très important. Or,dans les Textes des Pyramides,leurs diverses graphies ne placent jamais les noms d'Horus et de Rê avant le

(I) Développement de la titulature royale,apparition du type de la Pyramide,immenses progrès techniques (taille de la pierre). (2) Par exemple M.A. Murray,Saqqara Mastabas,t.I (Londres 1905),pl.I.(3) Cf. Khephren (ḫꜥ(ı͗).f Rꜥ) Mykérinus (Mn kꜣw Rꜥ).Le premier exemple connu de cette formation est fourni par un nom royal : qu'on peut transcrire : nb.(ı͗) Rꜥ : "mon maître est Rê",ou : Rꜥ nb.(ı͗) "Rê est mon maître",la première transcription étant,selon nous,plus probable. (II[e] dynastie). (4) Dans les noms propres, les titres,les formules d'offrandes dites "proscynèmes".(5) WB.,t.I,p.107, et la minutieuse étude de Thomas George Allen,Horus in the Pyramid Texts,Chicago 1916,pp.47-63.(6) Le culte solaire n'est pas un élément primitif des religions égyptiennes.

substantif qui les régit (I).

Autres exemples,classés par catégories grammaticales et,secondairement d'après la nature de la relation exprimée :

I) Substantif + nom divin

A) Filiations : zꜣ Ptḥ : "fils de Ptah" (épithète d'une divinité subalterne): P.672,var.: M.662 var. : N.1277,wr špś.f) : P.672 ; ,M. 662,N.1278 (toutes ces références = § 1482 c) ; zꜣ Nṯr "fils d'un dieu" (ou : "du Dieu (par excellence)" : T.38 (543 c),P.649,723, M.749 (1438 c) ; zꜣ Rꜥ : "fils de Rê" : ,sarcophage de Pépi II,donc contemporain, pour la rédaction,de la VI[e] dynastie !), parois Ouest et Est (7 b); pas un seul exemple avec antéposition honorifique ; zꜣ Tm : "fils d'Atoum" : N.695 (1870 a); pas d'exemple avec antéposition honorifique. La démonstration pourrait être continuée en prenant pour objet les désignations : "fils de Shou" (p.110,note 4),"fils de Gebeb" (p. 116,n.3), "fils de Nout" (p.118,n.2),(2), "fils d'Osiris" (p.124,n.4), "fils d'Hathor" (p.127,n.1), "fils de Neith" (p.127,n.4), "fils de Khéprer" (p.129,n.5), et "fils de Khnoum" (p.130,n.1). Une autre série,formée sur les dérivés du verbe mśı͗ : "façonner", "mettre au monde",obéit aux mêmes lois.Bornons nous à citer : mś(ı͗w) Ḥr : (sic) N.353 (§ 24 d) T.368 (734 c),P.599 (1338 a-b) (3) : "l'enfant" (§ 734 c),"les enfants"

(I) Nous ne pouvons songer à donner ici toutes les graphies du groupe ı͗rt Ḥr.En ce qui concerne wı͗ꜣ Rꜥ,on trouve : 1° W.409 (§ 274 b) 477 (366 c),N.747 (366 c),W.478 (367 b),601 (490 b),~~T.200~~ (~~601 c~~),T.339 N.628 (709 b),T.340,N.654 (710 c),~~N.1157~~ (~~2172 c~~) ; 2° : M.691 (1709 a) ; P.380 (1171 a). (2) Mais on a (une seule fois !) : : "fils de Nout,qui a ouvert son flanc",M.130 (§ 8 f) (3) Voir le texte de cette note page suivante.

(§§ 24 d,I338 a-b) d'Horus" ; (pluriel),M.205,N.665 (§ I655 c) "les enfants d'Atoum" ; mś(ỉ)wt Nṯr : W.384 (258 d) : "la descendance du Dieu" (ici,Nṯr = Atoum).

B) Appartenances. Nous nous contenterons également d'une sélection ; on verra qu'elle est suffisamment éloquente. Ỉrt Rᶜ : "l'oeil de Rê" (une barque,probablement,d'après le § I24 e) : W.I84 (§ I24 a); wȝḥt Nṯr : "les offrandes divines" (destinées à un dieu,génitif objectif) : T.267,var. : M.424 (6I4 d) ; pr Ỉnpw : "la maison (ou : "l'enclos" ?) d'Anubis" : N.97I (2069 a) ; mȝkt Nṯr : "l'échelle du Dieu" : P.I92,var. : N.9I8 (97I a) ; dȝdȝt Nṯr "le tribunal du Dieu" : W.449,variante : T.257 (309 d).

2) Participe + nom divin

Un exemple : P.672 (I482 c),mrỉỉ Ptḥ : "aimé de Ptah" (I).

3) Préposition + nom divin

Si nous laissons de coté,volontairement, et pour y revenir dans un instant,les exemples dans lesquels la préposition mr : "comme" (2),se construit avec le nom du soleil,Rê, l'enquête portant sur les conditions d'emploi des noms divins (y compris celui du roi, qui est aussi un dieu) derrière cette préposition aboutit à des résultats particulièrement significatifs.Nous classerons les variantes d'après les diverses graphies

Note 3 de la page 269. La graphie : (pluriel), dont la lecture est assurée par le contexte,est d'autant plus intéressante qu'il existe une ville,le "château des enfants d'Horus" (XXIᵉ nome de Basse Égypte) pour laquelle les textes tardifs (Dümichen,Geographische Inschriften,I,5I ; Brugsch,Thesaurus,IV,6I9) donnent : Iᵉ 2ᵉ mais aussi la graphie : ,var. : ; Sethe,K.,t.III,p.364. (I) épithète du dieu mineur wr šps.f.(2) Pour la transcription,voir page 27I,note I.

de la préposition mr (I).

a) premier groupe : : P.I62 (§ 88I b) : "comme Horus" P.602 (I343 b) : "comme le roi de Haute Égypte".

b) deuxième groupe : : M.299, N.899, Nt.39, Jéquier,pl.VII (§ 953 b) : "comme Horus" ; N.I306 (I384 b) : "comme Hor-akhti" ; W.I95,N.606 (I30 d) : "comme Thoth" ; N.690 (574 d) : "comme Osiris" ; P.I85,var. N.899 ; Nt.39,Jéquier,pl.VII (953 c) "comme Min" ; P.I85 = M.299,avec ,var. N.899 (953 c) : "comme Oup-ouaout" ; Nt. 704,Jéquier,pl.XXVII (I06I a) : "comme Selkis" ; N.II53 (2I69 b) : "comme le roi" (2).

c) troisième groupe : : N.949 (874 b) : "comme Horus".

d) quatrième groupe : : M.399 (874 b) : "comme Horus" ; T.74,M.228 (I30 d) : "comme Thoth" ; W.502,var. : T.320 (395 b) : "comme Atoum" ; T.I70,M.I80 (574 d) : "comme Osiris" ; Nt.39,Jéquier,pl.VII (953 c) : "comme Oup-ouaout" ; P.2I6 (I06I a) : "comme Selkis" ; P.92 "comme le roi des dieux", var. : M.I22 : "comme le roi (de

(I) On peut hésiter sur la transcription de cette préposition lorsqu'elle se rencontre dans les textes anciens ; sur les conseils du professeur Gunn,nous nous en tenons à : mr. Rappelons que l'on connait une graphie avec prothétique, d'après laquelle on peut supposer que cette préposition était,à l'origine,trilitère.Cette graphie est W.68-69 (57 a-b) N.924 (977 c),etc..Erman 4, § 450,p.23I et Farina,G.A.E.,n° I64,p.94,admettent aussi qu'il s'agit d'un mot autrefois trilitère, mais ils transcrivent : ỉmr (ỉ radical), alors que nous proposerions plutôt une transcription : ĕmrᵘ(x).(2) Le déterminatif du faucon coiffé de la double couronné (au lieu de la couronne blanche) est un barbarisme épigraphique, témoignant de l'usure du mot ("roi de Haute Égypte",puis : "roi").

Haute Égypte)",var. : N.700 ; ces trois exemples aux graphies si différentes,en ce qui concerne le substantif n*ś*wt > n*ś*w, provenant du paragraphe 8I4 c.

Il est impossible d'imaginer une épreuve plus concluante ; dans les trente et un représentants des quatre groupes, tirés de toutes les versions (Ancien Empire) des Pyramides,y compris celle de Neit,aucun n'est soumis à la "règle" de l'antéposition honorifique.Celle-ci,pourtant,est connue des rédacteurs de nos textes ; nous en relèverons tout-à-l'heure un certain nombre d'exemples,et quelques uns nous sont déjà passés sous les yeux.Toutefois,avant d'en dresser la liste, une question préliminaire doit être résolue. A quelle époque l'antéposition honorifique a-t-elle commencé de s'introduire dans les Textes des Pyramides ? L'étude de deux groupes = mr Rᶜ : "comme Rê",et : ḫnti sḥ Nṯr : "celui qui préside au pavillon divin",épithète d'Anubis, nous apportera les éléments d'une réponse,et celle-ci se dégagera d'autant mieux,d'autant plus facilement que nous allons classer les données par époques (suivant la succession des règnes) et non plus par formes.

A) Mr Rᶜ I° Ounas : 194 (§ I30 c)

2° Téti : 74 (I30 c)

3° Pépi I er : I63 (888 a) ; I85 (953 b) ; 376 (II6I/IV) ; 602 (I343 b),603 (I345 c) ; 663 (I465 e) ; 65 (7 b,protocole) ; 65 (787 b,protocole).

4° Merenrê : 298 (953 b) ; 228 (I30 c),326 (888 a) ; 459-460 (I695 a-b-c, trois exemples udentiques) ; 452 (I688 c) ; 776 (I465 e) ; I30 (8 g,protocole),sarcophage,côté Ouest et couvercle (deux exemples).

5° Pépi II : 486 (I802 a) ; 552 + 4I (I835 a) ; 606 (I30 c),697 (I802 a) ; 856 (888 a) ; 899 (953 b) ; II5I (II67 b) ; II53 (2I69 b) ; I36 (7 b,protocole),sarcophage,côté Ouest.

6° Neit : 39,Jéquier,pl.VII (953 b).

B) Ḫnti sḥ Nṯr I° Pépi I er : I66 (896 c) ; 542 (I287 c),554 (I295 a), même graphie, avec : ; [sic] 6I0 (I364 c).

2° Pépi II : 8I0 (20I2 b) ; 832 (896 c) ; 834 (897 d).

3° Neit : 629 (896 c) ; 63I (897 d) ; 680 (896 c) ; 682 (897 d).

4° Oudjebten : I9I (897 d),J.,Aba,pl.XXV.

La graphie inconnue des scribes qui rédigèrent les versions d'Ounas et de Téti,fait son apparition au temps de Pépi I er,mais,bien loin de parvenir à éliminer les graphies anciennes (sans antéposition honorifique),elle n'est représentée que par une minorité d'exemples (deux,contre six) chez Pépi I er ; trois (contre huit) chez Merenrê ; deux (contre huit) chez Pépi II ; Neit s'en tient à l'une des formes anciennes). Toutes les graphies du type ,sans exception,sont empruntées aux protocoles royaux ; trois exemples sur sept ont été inscrits et gravés sur

les parois des sarcophages eux-mêmes. Les graphies : appartiennent donc sans contestation possible à l'époque de la VIe dynastie, dont elles reflètent les usages, en matière d'écriture.

L'épithète hnti zh Ntr est une expression jeune, qui tend à remplacer une autre épithète, plus ancienne : im(i) zh Ntr : "celui qui est dans le pavillon divin", la seule qu'emploie la version d'Ounas (§ 184 a, col. 258). Il est normal que, dans l'écriture, cette expression jeune observe avec plus de rigueur le principe de l'antéposition honorifique, six exemples contre six (1 seul douteux). Néanmoins, un texte de Pépi I, (166, § 896 c) reste fidèle à l'usage ancien consistant à placer le substantif Ntr non pas devant, mais à l'intérieur du signe zh, suivant un jeu d'écriture très égyptien. Les scribes de Neit adoptent aussi la graphie ancienne (629, 631, §§ 896 c, 897 d) ; en matière d'innovation, leur audace se limite à la combinaison du groupe primitif et du signe nouveau ; le second étant placé derrière le premier (680, 682, §§ 896 c, 897 d) (1). Toutefois, en pareil cas, le signe joue le rôle de déterminatif, et étant des signes-lecture, si bien qu'il n'y a point à proprement parler d'antéposition honorifique.

De tout ce qui précède, on peut, on doit tirer certaines conclusions. Quand, dans les Textes des Pyramides, nous rencontrons l'antéposition honorifique, il y a de grandes chances pour que nous ayons affaire à des passages récents, tout au moins à des copies de passages anciens mises au goût du jour. Inversement la date de composition des ensembles, et ils sont de beaucoup les plus nombreux, où ce procédé n'est point utilisé,

(1) La comparaison des quatre graphies de Neit est intéressante en ce sens qu'elle démontre l'existence, à la même époque, de plusieurs manuscrits s'inspirant de traditions graphiques différentes. Les deux groupes type et type existent en effet dans les mêmes paragraphes.

alors qu'on s'attendrait à l'y trouver employé, remonte sans doute à une époque bien antérieure, sinon à l'invention du procédé (I-IIe dynasties) au moins à sa diffusion (IVe-V^e dynasties). Cette remarque fournit un argument sérieux contre certaines théories récentes (1) d'après lesquelles la doctrine héliopolitaine, au premier plan dans les Textes des Pyramides, n'aurait été codifiée qu'entre les IIIe et V^e dynasties. L'extrême usure de la langue, dont témoigne la disparition de certains vieux mots (= idn : "oreille" ; = ᶜ(i)n : "oeil") (2) et les incertitudes de l'orthographe (confusion de signes pourtant distincts : et et , par exemple) rendaient cette hypothèse difficilement soutenable ; elle apparaît aujourd'hui plus fragile encore et la date de composition de la plus grande masse des Textes des Pyramides _ mais non cela va sans dire, de tous _ se trouve repoussée au seuil même de l'Histoire, pour ne pas dire plus.

L'antéposition honorifique, si restreint qu'ait été son usage dans les textes que nous étudions, est extrêmement intéressante, considérée dans son principe. Nous avons tendance à n'y voir qu'une routine de scribe, un procédé figé, vide de tout contenu affectif, et il est certain qu'elle exprime l'hommage d'une manière beaucoup moins personnelle que les hymnes par exemple. Gardons nous cependant d'en méconnaître et la valeur, et le sens. Justement dans ce qu'elle a de mécanique, elle nous montre que les anciens Égyptiens se sont préoccupés de glorifier leurs dieux dans les moindres choses, ou du moins dans certains modes d'expression auxquels nous n'attachons pas nous-mêmes une grande importance. Car l'écriture, trouvaille d'un dieu, n'était point à leurs yeux une réalité morte ; les

(1) Voir la longue et suggestive étude de S. Schott, Spuren der Mythenbildung, Z.Ä.S., 1943 (t.78), pp. 1-27. (2) Rayés du vocabulaire, ils n'ont subsisté que par des valeurs phonétiques attachées aux signes et .

images étant toujours plus ou moins imprégnées de vie. Introduire la notion de l'Hommage jusque dans la disposition des signes, c'était en assurer, pour l'éternité, la transmission efficace et vivante. La nature même du procédé graphique de l'antéposition, et sa tendance à la généralisation, bien timide encore dans les Textes des Pyramides, est aussi très caractéristique de l'esprit de système, si développé chez les anciens habitants de la vallée du Nil, auxquels on reproche, à tort, d'être des empiriques, brouillés avec la "logique", incapables de synthèse.

Voici, pour finir, un choix d'exemples d'antéposition honorifique dans les Textes des Pyramides ; nous l'avons ordonné en tenant compte, cette fois, des catégories grammaticales et des emplois syntaxiques.

I) Nom divin (ou royal) employé comme sujet (dans la célèbre formule di N ḥtp) (I).

A) Gebeb : §§ IOI b (T.I50) : , 2I8 b (T.I40) : , 583 a (P.5I7) : , I277 a (P.5I3) : (2) ; I649 a (N.680) : (sic)

B) Le roi (nśwt) : §§ 35 b (W.42) : , IOI b (T.I50) : , 223 a (N.548) : , 770 a : (P.43) ; (M.63), (N.30), 807 a : (P.83, M.II2) ; (N.26), 905 a : (P.I68) ; (M.845), I649 a (N.680, dans :).

2) Nom divin, complément d'un substantif (génitif direct).

A) Parentés §§ 8 e (M.I30) : , "fils de Gebeb", 8 f (M.I30) :

(I) On sait quelles difficultés présente, non seulement l'interprétation mais la simple lecture de cette formule. Nous en faisons une optative : "puisse (N) accorder une offrande (une faveur)". Aux §§ IOI b, 583 a, cette formule est suivie d'un n introduisant le nom du bénéficiaire. (2) La nature de ce : est obscure, mais ce ne peut être ni la forme relative imperfective ( ), ni la forme relative perfective ( ) de rdi.

, "fils de Nout, qui a ouvert son flanc".

B) Autres relations. I° Personnes : § 26 f : (W. I7) ; ... (N.24I), "serviteurs d'Horus". 2° objets : § 267 b, (W.396) : , "rouleau de papyrus (mḏꜣt) du Dieu" ; § 59 a (W.84 a, N. 360) : , "offrande du roi" ; § 2I5 a : (W.295) ; (N.53I) § 772 b (N.32) : , "offrandes du Dieu", § I764 c (N.I50) : , "barque du Dieu".

3) Nom divin, régime d'un participe § 7 b (P.65, protocole royal) : , "aimé de tous les dieux".

4) Nom divin, précédé d'une préposition. Voir plus haut (mr), pp. 27I-273. Avec la préposition (m d'équivalence, ou de "prédication"), on a un exemple très singulier, et d'ailleurs unique, d'antéposition honorifique, au § 580 b, T.I74-I75 : I75 , "Nout t'a placé ((w)d. n tw Nwt) comme dieu". M.I56 et N.IIO ont : .

5) Cas particuliers. Nous en examinerons deux seulement. Le premier est celui d'un nom géographique : ꜣḫ bitì, "Chemmis" : , § 2I90 a (N.I346), probablement : "le marécage (ꜣḫ) du roi de Basse Égypte". Le groupe : est placé par devant, bien que le mot ne fasse plus nécessairement penser au roi de Basse Égypte (bitì), le terme étant déjà "cristallisé", comme beaucoup de noms-composés de lieux.

Le second, déjà signalé par Erman, Aegyptische Grammatik, 4ᵉ édition, § 87 p.37, est plus révélateur encore. Dans les composantes du substantif śnṯr "résine de térébinthe" (Loret), on retrouve les éléments phonétiques du mot nṯr : "dieu" (śnṯr étant peut-être un dérivé du verbe śnṯri : "rendre divin"). C'est pourquoi les Égyptiens n'ont pas hésité à transposer, non pas toujours, mais fréquemment, le signe trilitère dans l'écriture du verbe śnṯri et du substantif nṯr. Les Textes des Pyramides emploient

cinq variantes : I) : §§ I8 d (N.332,Nt.I59),I643 d (M.I97) ; 2) : §§ I8 d (W.72 a),563 a (N.628) ; 3) : §§ 29 d (N. 248),376 b (W.484,P.638),803 d (N.22), IOI7 b (N.852),II64 c (P.372,verbe),I7I8 b (,M.706) ; 4) : §§ 29 c (Nt.90), I27 a (T.67,verbe,suivi de sujet substantival),750 a (M.400,verbe,suivi de complément direct pronominal) ; 5) : §§ 803 d (M.I08),877 a (P. I56,N.786),I25I b (P.469,M.534,mais N.III2 donne :),I25I c (M. 534,N.III3),I644 a (N. 479) et b (N.485).Les graphies sans antéposition peuvent être classées de la même manière, par ordre de complexité croissant : I) §§ I8 d (W.5 a) ; 2) : §§ 29 c (W.2I a), 750 a (T. 397,N.I020,verbe,suivi de complément direct pronominal) ; 3) : §§ I27 a (W.I88,M.222,N.599, verbe suivi de sujet substantival), II64 c (N.II49, verbe,à l'état pronominal), II8I b (P.395,M.563,N.II70,verbe à l'état pronominal),I25I b (N.III2, mais au § I25I c,la même version (N. III3) donne :),2066 b (N.970,verbe à l'état pronominal) ; 4) : § IOI7 b (M.334, état pronominal,sntr.f) ; 5) : §§ 803 d (P.78), IOI7 b (P.204 + 5, état pronominal). Il y a donc dix-sept exemples de graphies normales, contre vingt-quatre avec antéposition honorifique ; c'est la première fois, et la seule,que,dans les Textes des Pyramides,nous voyons l'équilibre se rompre au détriment des usages les plus anciens.

APPENDICE I

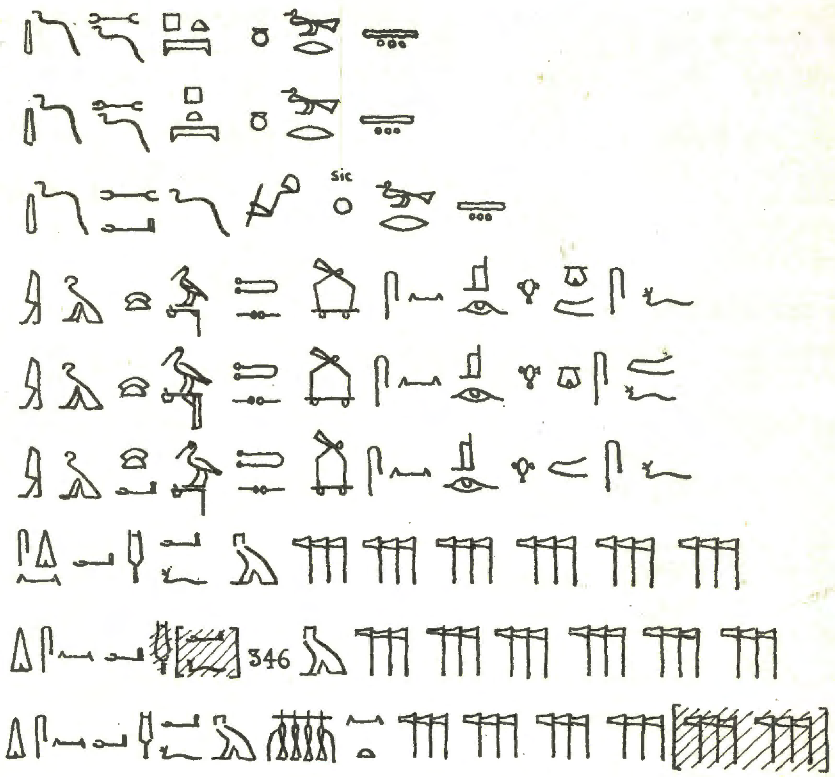
Le triomphe d'Osiris

Texte n° I5 : §§ 956 a-96I d (récitation 477).

Bibliographie A) Versions Ancien Empire.Pépi I er,col.I86-I88,Merenrê col.345-35I,Pépi II,col.900-904.

B) Choix de traductions. Breasted, R.A.T.,p.34 (I9I2) ; A.Moret, Le Nil et la civilisation égyptienne,pp.I08-I09 (I926) ; H.Kees,Aegypten,p.3I (I928) ; Selim Hassan, Hymnes religieux du Moyen Empire, p.33 (I930) ; L.Speleers,T.T.P., pp.I24-I25 (I934) ; K.Sethe,K.,t. IV,pp.242-243 (s. d.) ; notre traduction (partielle) ici même,p.I88.

§ 956 a P.I86
M.345
N.900
§ 956 b P.I86
M.345
N.900
§ 956 c P.I86
M.345
N.900



Notes philologiques

§ 956 a ꜥnḏ pt. Le verbe que nous rencontrons ici n'est point : ꜥnḏ : "être en bon état", comme l'a cru Selim Hassan ("le ciel est serein,mais la terre tremble") ; Sethe (K.,t.IV,p.246) y reconnaît fort justement le verbe ꜥnḏ : "creuser" (WB.,t.I,p.238) et ceci est confirmé par le signe-mot du texte de Pépi II.Les mêmes phénomènes se produisent

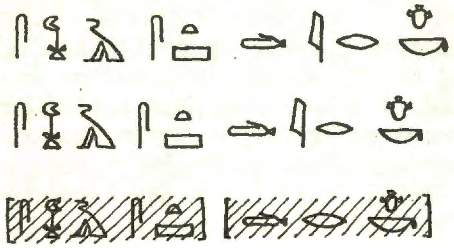
au ciel et sur la terre ; celle-ci "tremble",en même temps qu'elle se fend,et le ciel,de son côté,se "creuse",c'est-à-dire qu'il se fendille, (il est,ne l'oublions pas,solide)ou se "disloque",suivant l'heureuse expression de Speleers.Sur nwr tꜣ ,voir plus haut,p.224,note I.

§ 956 c m que donnent les textes de Pépi I er et de Merenrê,est sans doute ici un synonyme de m-ḫnt "dans" (Lefebvre,G.E.C. § 522 b,p.253) que donne le texte de Pépi II. Toutefois,ce sens particulier de m n'est enregistré ni dans le Wörterbuch,ni dans les grammaires classiques.S'agit-il,au fond,de m : "avec" (Lefebvre,G.E.C.,§ 490,8) ?

§ 957 a P.I86

M.346

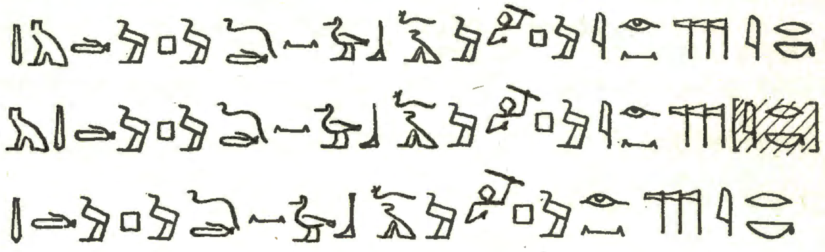
N.900



§ 957 b P.I86

M.346

N.900



§ 957 c P.I86

M.347

N.900



§ 957 a = (w)d(ỉ).L'impératif de ce verbe omet toujours le w initial au singulier,mais l'exprime régulièrement au pluriel.Cf. entre autres exemples : §§ I002-I003,I047 a : : (w)d(ỉ) tw.Sur ce point,nous renvoyons à Sethe,Verbum,tome II,§ 527,5.

§ 957 b Fꜣw,qu'on retrouve au § 960 b,ne se rencontre point ailleurs, mais l'idéogramme _ un homme faisant des moulinets avec une canne _ est éloquent, et le parallélisme avec : mdw achève d'en préciser le sens ("menace").

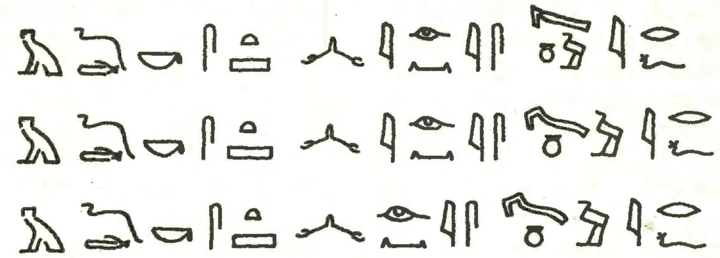
§ 957 c Ḥ(w)t Śr serait,d'après Sethe, K.,t.III,p.I53,l'ancien palais de Justice d'Héliopolis. Les Textes des Pyramides (§§ 622 b, I45I b,I6I4 b) le situent toujours dans cette ville,et l'un d'entre eux (§ 622 b) mentionne qu'Osiris eut à faire dans ce "château". On trouve comme graphies : §§ 622 b (P.22,M.33),I6I4 b (M.I24) ; §

622 a (N.I22),le monogramme : § I45I b (P.656),var. § I45I b (M.762) et enfin : § 957 c (M.347),var. : ibidem (M.900), mais la graphie la plus originale est celle de P.I86 (§ 957 c),qui pousse à l'extrême la mutilation d'un signe présumé dangereux et se présente ainsi : . Ḥr : "parceque" ; "à cause de ce fait que" ; cf. Sethe,Verbum,t.II,§ I5I e ; Lefebvre,G.E.C.,§ 735,2.Ndỉ signifiant : "renverser","abattre" (WB.,t.II,p.367) ne se rencontre,dans les Textes des Pyramides, qu'au sujet d'Osiris, et permet de réussir un jeu de mots très égyptien,par association avec le lieu même du crime,appelé Nediet (à moins que ce nom n'ait été formé sur le verbe ndỉ,par allusion au meurtre ?) ; cf. § 8I9 a : (P.97) : "il est donc (tꜣ) tombé,ce grand sur son côté ; fut renversé celui qui était à Nediet" ; § I256 b (P.475) (P.476) : "son frère Seth l'a couché à terre à Nediet". Le nom de la ville s'est,comme on pouvait s'y attendre, maintenu dans la langue,mais le verbe n'est attesté que dans les Textes des Pyramides.Sethe (Z.Ä.S.,I9I2 (t.50),p.94) estime qu'il pourrait être une forme en n préfixe de la racine *ỉdỉ,var. wdỉ (?),qui se retrouverait dans le vieux mot *ỉd ( ) : "la main".

§ 958 a P.I86

M.347

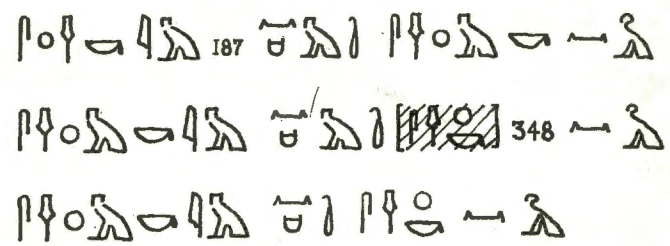
N.90I



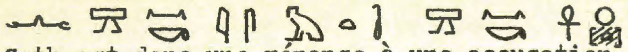
§ 958 b P.I86

M.347

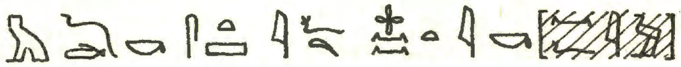
N.90I

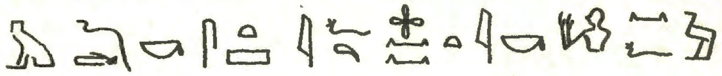


§ 958 a Pour cet emploi de : m,devant une forme Śdm.f perfective : "alors que",cf. § I256 c : (P.476) et G. Lefebvre, G.E.C.,§ 7I8 a. Irỉ (ỉ)r + substantif ou suffixe : "faire quelque chose contre quelqu'un" ; "commettre un crime,un attentat".La particule ỉś renforce la négation,comme au § I34 a et maintes fois ailleurs.Sethe,K.,t. I,p.2,observe que cet usage est particulier à des phrases négatives qui sont la contre-partie d'une phrase positive.Ex. § I34 a : "tu n'es pas du tout venu mort ; tu es venu vivant (= "puisque tu es venu vivant") :

 § 134 a (W.206).Le propos de Seth est donc une réponse à une accusation, qu'on peut reconstituer ainsi : "c'est toi qui as commis ce crime contre lui !"

§ 958 b Śḫm.k,proposition finale,le verbe śḫm étant employé absolument. Im,comme l'observe Sethe (K.,t.IV,p.248),joue le rôle d'un adverbe : "ainsi","par là même" (dadurch). Nḥm.tỉ,pseudoparticipe,renvoie au passé et donne en même temps une explication : "une fois que tu eusses été délivré (de l'accusation)","parceque tu aurais été déchargé".Le n qui se trouve après śḫm.k signifie à peu près : "en dépit de","malgré" Cf.§ 25 b (n ḫft(ỉ).k(ỉ) : "en dépit de ton ennemi") et § 580 b (n Śtš "en opposition à Seth","malgré Seth"),que cite Sethe,K.,t.IV,p.248.

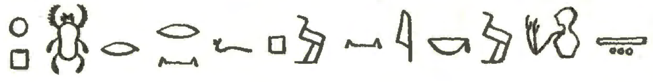
§ 959 a P.I87 

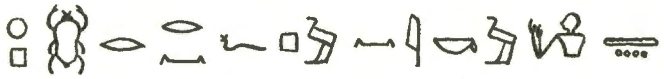
M.348 

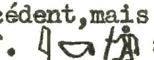
N.90I 

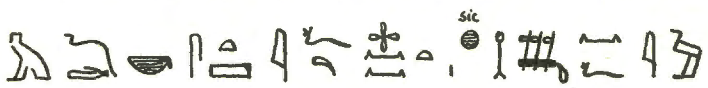
§ 959 a La construction ỉw.f wnnt śdm.f marque une affirmation énergique. Ik(ỉ) signifie : "interpeller" (dans une bonne ou une mauvaise intention),comme le montre le signe-mot,figurant un homme en appelant un autre,de la voix et du geste. Il ne peut s'agir ici d'autre chose que d'une provocation. Le défi n'était point inconnu dans l'ancienne Égypte, comme en témoignent le roman de Sinouhé et la "querelle" de Seknenrê et d'Apophis". Ce paragraphe met en lumière la duplicité de Seth qui,après avoir nié,essaie de faire valoir un droit de légitime défense.

§ 959 b P.I87 

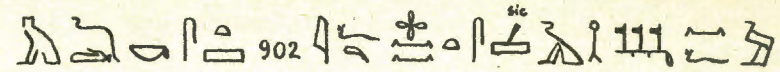
M.348 

N.90I 

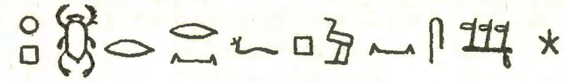
§ 959 b ỉk(ỉ)w-tȝ,dont le premier élément est vraisemblablement un verbe homophone du précédent,mais de signification toute différente ("creuser","fouiller" ; cf.  : "mineur", cité par Sethe,K.,t. IV,p.249 et aussi WB.,t.I,p.I39 pourrait être,comme le suggère ingénieusement Sethe (ibidem) une désignation du scarabée, le "fouisseur",appliquée à Osiris qui,bien malgré lui,a mordu la poussière .En tout état de cause ce passage (et aussi 959 d-e) est une surcharge inutile, sans doute postérieure.On y retrouve le gout des anciens Égyptiens pour les étymologies à prétention "historique",le plus souvent très superficielles.

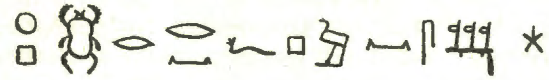
§ 959 c P.I87 

§ 959 c M.348 

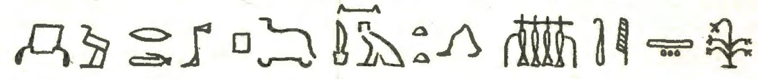
N.90I 

§ 959 c Śȝḥ : "s'approcher",ici : "assaillir".  est une métathèse graphique normale à cette époque pour wỉ,pronom dépendant,première personne du singulier.Cf. Lacau,R.T.,I903 (t.XXV),p.I47.

§ 959 d P.I87 

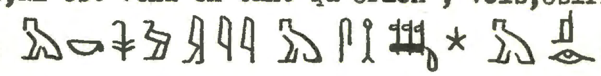
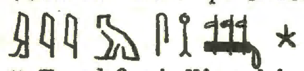
M.348 

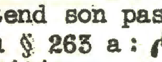
N.902 

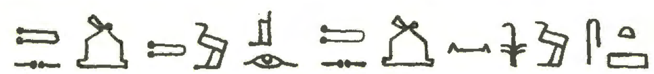
§ 959 e P.I87 

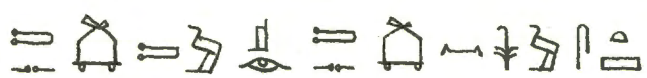
M.349 

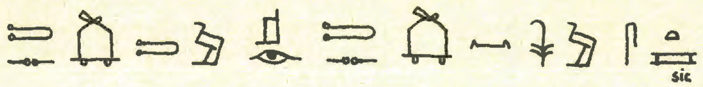
N.902 

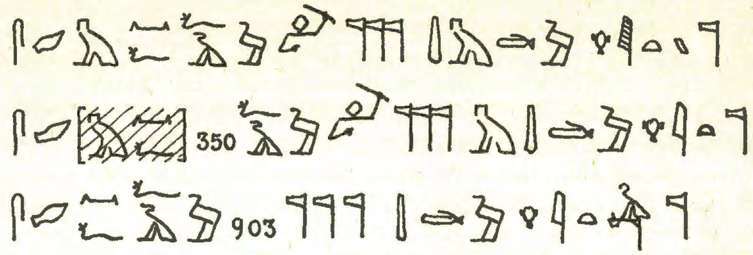
§ 959 d "et alors vint à l'existence ce sien nom d'Orion (Śȝḥ)".Autre interpolation et nouvel exemple d'étymologie fantaisiste,tirée d'un propos (voir p.2I0). L'assimilation d'Osiris à Orion se rencontre encore au § 8I9 c : "vois,il est venu en tant qu'Orion ; vois,Osiris est venu en tant qu'Orion" :  (P.98)  .Sur cette assimilation, consulter en dernier lieu H.Frankfort,Kingship and the Gods, Chicago I948,pp.I95-I96.Toutefois la doctrine était assez flottante, car Osiris et Orion sont nettement distingués au § 882 c.

§ 959 e "à la longue foulée,aux pas allongés, (l'astre) qui préside au pays du Sud".Littéralement : "long (ȝw) quant au pied,celui qui étend son pas".Une comparaison analogue,toujours à propos d'une étoile, au § 263 a :  (W.390) : "long quant à la progression" (référence indiquée par Sethe,K.,t.IV,p.249).

§ 960 a P.I87 

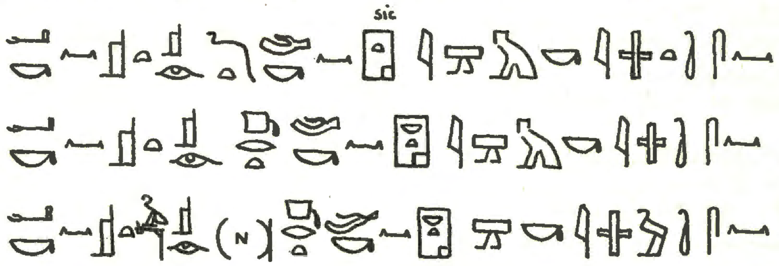
M.349 

§ 960 a N.902 

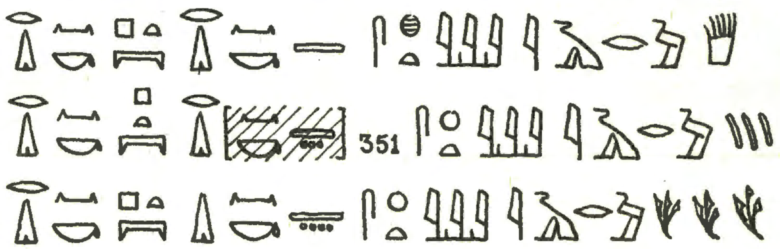
§ 960 b P.187 / M.349 / N.902 

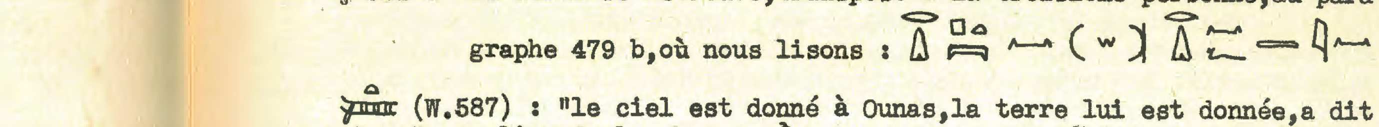
§ 960 a Osiris est censé s'être remis debout au moment où le drame commence (§ 956 b). Il n'est pas mauvais, néanmoins, de l'inviter à se "redresser", signe visible, irréfutable, de la résurrection. Le second membre du verset est assez étrange. Seth se "redresse" (pour s'enfuir ?) à l'audition du verdict. Devons nous en conclure qu'il était assis ? On aurait là un détail intéressant pour l'étude des procès dans l'ancienne Égypte. M. Lefebvre a bien voulu nous faire les remarques suivantes : "A propos de ce passage, cf. le début d'Horus et Seth : "Donc un jeune dieu était assis devant le Maître universel, réclamant la fonction de son père Osiris" (Romans et Contes, p.183). On admet généralement que c'est parcequ'Horus est, dans ce conte, représenté comme un enfant débile, qu'il est autorisé à s'asseoir devant son juge. Faudrait-il généraliser ?"

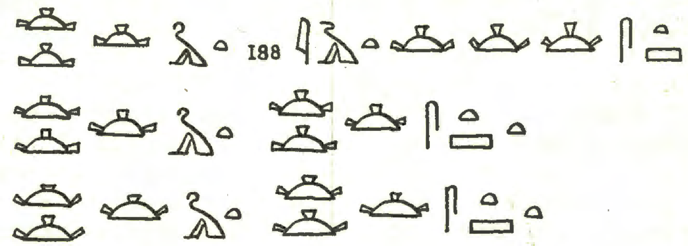
§ 960 b L'emploi du verbe sdm : "entendre", montre bien que f3w désigne une menace précisée oralement, et non simplement un geste hostile. İt ntr : "le père du Dieu". Ntr désigne Horus, comme l'indique Sethe, Kommentar, tome IV, page 250, et le "père du Dieu" est Osiris.

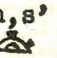
§ 960 c P.187 / M.350 / N.903 

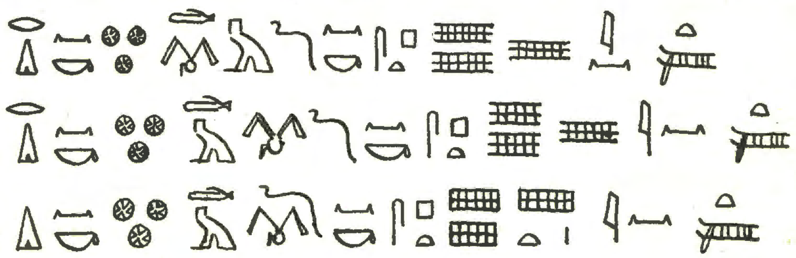
§ 960 c Littéralement : "ta main étant à Isis, ta main étant à Nephthys" c'est-à-dire : "Isis tenant l'une de tes mains, et Nephthys tenant l'autre de tes mains". Osiris est encadré par les déesses, comme Mykérinus entre Hathor et la personnification d'un nome (triades du Caire et du musée de Boston, provenant du temple funéraire de Mykérinus, Giza).

§ 961 a P.187 / M.350 / N.903 

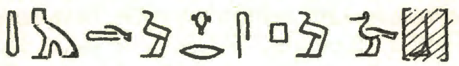
§ 961 a Le début se retrouve, transposé à la troisième personne, au paragraphe 479 b, où nous lisons :  (W.587) : "le ciel est donné à Ounas, la terre lui est donnée, a dit Atoum". Au lieu de la phrase : İ.n Tm, on a, dans le § 961 a, introduit un troisième substantif sujet du verbe rdi au passif : sht i3rw : "la campagne des souchets". La présence de cet élément nouveau détruit le balancement établi, certainement à dessein, entre les deux membres (symétriques), où il est question du ciel et de la terre. Elle ne s'impose d'ailleurs nullement, puisque la campagne des souchets est située au ciel, et nous considérons sht i3rw comme une addition. La campagne des souchets, région céleste (cf. à ce sujet les beaux travaux de R.Weill et d'Abbas bey Bayoumi) n'est pas nécessairement cultivée dans toute son étendue ; c'est une zone en partie immergée, où l'on circule en barque. Nous avons donc renoncé à la traduction traditionnelle, mais équivoque : "le champ des roseaux".

§ 961 b P.187 / M.351 / N.903 

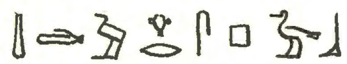
§ 961 b Le mot i3t a été étudié par Victor Loret, dans la Revue Égyptologique, 1902 (t.X), pp.87-94. Il désigne les tertres ou, suivant l'appellation arabe, les "kôms" sur lesquels, à l'abri de l'inondation, s'édifièrent les premiers villages de l'Égypte antique. L'hiéroglyphe  (Gardiner, Grammar 2, Sign-List N 30, p.489) représente une de ces buttes naturelles, avant la construction des habitations. Quand il est bien dessiné (par exemple dans Steindorff, Das Grab des Ti, pl.118, en avant de la troisième porteuse à partir de la droite, registre du bas), on voit qu'il figure une éminence arrondie au sommet, et sur les côtés de laquelle se dressent trois buissons, résumant toute la végétation du lieu (le triplement d'un signe étant l'un des modes dexpression du pluriel). Ici, comme souvent ailleurs dans les Textes des Pyramides, le groupe : "les kôms d'Horus" (plus exactement : "les kôms Horiens, i3wt hriwt) et : "les kôms de Seth" (en fait : "les kôms Séthiens", stšiwt) est une périphrase désignant toutes les régions habitées de l'Égypte, celles du Nord, domaine d'Horus, et celles du Sud, propriété de Seth.

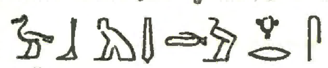
§ 961 c P.188 / M.351 / N.904 

§ 96I c Voici maintenant les précisions qui, suivant les règles de la rhétorique égyptienne,développent, complètent les affirmations générales. Osiris reçoit en partage les villes et les terrains de culture constituant les nomes.La même idée,formulée dans les mêmes termes,en employant les memes verbes (rdî : "donner" ; dmḏ : "réunir") réapparaît au § I475 a-b, mais à propos du roi. Elle y précède la mention relative aux kôms Horiens et Séthiens et à la campagne des souchets.Le groupe pourrait être la préposition în suivie du nom de l'agent,mais nous préférons y voir,avec Sethe,le verbe î : "dire",à la forme Sdm.n.f (K., t.IV,p.243).Atoum donne l'ordre et Gebeb le transmet.

§ 96I d P.I88 

M.35I 

N.904 

§ 96I d Le démonstratif pw a pris très tôt la valeur de la copule ("c'est").En admettant que le § 96I d se rencontrât dans un texte composé sous le Moyen Empire,nous serions en droit de traduire : "Gebeb est celui qui a parlé à ce sujet" (prédicat : mdw ḥr.ś + sujet grammatical : pw + sujet logique : Gbb).Mais est-ce bien le sens de notre passage ? La langue de l'Ancien Empire a d'abord employé les constructions directes,dans lesquelles sujet et prédicat sont juxtaposés,le sujet en tête,le prédicat suivant immédiatement,sauf quand il est adjectival, sans interposition de la préposition m. D'autre part il n'est en rien invraisemblable que le démonstratif pw ait connu un emploi indépendant,et qu'il se soit rencontré comme sujet ou comme prédicat, en dehors de toute liaison avec un antécédent.Nous proposons donc de reconstituer ainsi la structure du § 96I d : sujet (mdw ḥr.ś) + prédicat (pw) + apposition au prédicat (Gbb) : "celui qui a parlé à ce sujet est celui-ci,à savoir Gebeb".La phrase que nous étudions donne une réponse à une question sous-entendue. Or le problème n'est pas de savoir qui est Gebeb, mais au contraire il est essentiel d'apprendre qui a joué le rôle de porte parole. Pw et son apposition Gbb ont donc toutes les chances d'être prédicat,et apposition au prédicat,non sujets. Le § 96I d se retrouve textuellement au § 480 a et, avec addition du titre (i)r(i) pˁt nṯrw, au § 993 c,dans l'un et l'autre cas au sujet du roi mort.Le § I475 b le reproduit aussi mais en inversant les termes :  (M.778) : "Gebeb est celui qui a parlé à ce propos".

Appendice II

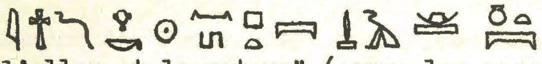
Les pseudo-hymnes dans les Textes des Pyramides

Jusqu'à présent la nature,la destination et les caractères intrinsèques des genres auxquels on peut rattacher les morceaux,très variés,prières, incantations et conjurations, salutations,hymnes,"évocations" et "communiqués", inclus dans les Textes des Pyramides, n'ont été déterminés que d'une manière générale,notamment par Breasted et Sethe.Il en résulte un certain flottement, dans l'emploi de la terminologie,et des méprises,excusables,certes, mais qu'on doit,autant que possible, tirer au clair si nous voulons qu'elles soient,à l'avenir,moins fréquentes.En particulier les égyptologues ont souvent tendance à classer dans la catégorie des hymnes toute composition dont la nature lyrique sort de l'ordinaire ou qui,d'une manière ou d'une autre, glorifie les dieux,exalte le Pharaon. C'est là,croyons nous,une erreur. Les critères de l'hymne,tels que nous avons essayé de les définir (pp. I89-I9I) sont au nombre de trois : intention d'exprimer un éloge, développement poétique des thèmes traités, emploi du discours direct (vocatif),à la 2e personne du singulier ou du pluriel.Fréquemment l'une de ces conditions se trouve réalisée,mais non les autres.C'est pourquoi nous avons laissé de côté plusieurs textes fameux sur lesquels il est nécessaire d'apporter maintenant quelques indications. En voici la liste, dans l'ordre où ils se présentent.Nous nous bornons à les commenter brièvement,sans tout traduire.

§§ 393 a-4I4 c Cette longue composition (récitations 273-274), depuis longtemps célèbre, est le curieux texte où il est parlé du cannibalisme rituel. Faulkner,dans une belle étude (traduction,notes philologiques et commentaire,J.E.A.,I924 (vol.X),pp.97-I03) l'appelle : "the cannibal hymn", mais nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'un hymne véritable. La puissance du roi s'y trouve assurément mise en lumière d'

une manière très vigoureuse,et l'oeuvre est incontestablement un poème, le style et la disposition des "versets" en témoignent.En revanche,deux des caractères essentiels des hymnes lui font défaut. D'abord c'est un texte narratif,et non une harangue.L'éloge,d'autre part,n'est nullement exprimé en lui-même et pour lui-même. Nous avons affaire à ce que nous appelons une <u>évocation</u>, dans laquelle,anticipant sur l'avenir,on décrit des faits non encore réalisés,précisément pour les rendre réels.

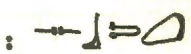
§ 543 a Ici,au contraire, nous sommes en présence d'une harangue : "Salut à toi,Rê ! qui sillonne le ciel et qui traverse Nout !" :

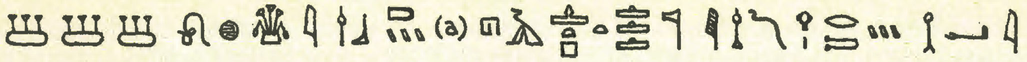
 (T.37).<u>Nmi</u> : "traverser en faisant l'aller et le retour" (comme les passeurs du Nil),ou peut-être : "en faisant des crochets" (cf. l'idéogramme) est,dans ce texte,un simple synonyme de <u>d3i</u>.Les épithètes du soleil se bornent à définir l'une de ses activités : sa translation quotidienne au sein des espaces célestes.L'éloge proprement dit est absent, et l'invocation initiale ne doit point donner le change ; nous sommes en droit d'y voir un salut,non un compliment (cf. pp. 23-24 et surtout p. 190).

§§ 1478-1479 Le premier paragraphe comprend quatre versets,dont le premier membre est une exhortation : "éveille-toi en paix !" (P.669),et le second énonce une dénomination divine.Voici la traduction de l'ensemble : "éveille-toi en paix ! purifié,en paix ! (a) éveille-toi en paix ! Horus de l'Orient (<u>Hr i3bti</u>),en paix ! (b) ; éveille-toi en paix ! Esprit-ba3 de l'Orient,en paix ! (c) éveille-toi en paix ! Horus de l'Akhet,en paix ! (d)".Le second paragraphe est rédigé ainsi : "de même que tu dors dans la barque Mesenktet, puisses-tu t'éveiller dans la barque Mᶜandjet ! (a), car certes c'est toi celui qui regarde les dieux de haut (<u>n twt is m3 hr tp ntrw</u>), sans qu'il y ait aucun dieu pour te regarder de haut (<u>n ntr nb m3 hr tp.k</u>)". Les deux barques en question sont celles du crépuscule et celle de l'aube ; la lecture du nom de la première a été établie par P.Lacau,R.T.,1903 (t.XXV), p.143 et pp.152-153. Cette lecture est confirmée indirectement par le § 210 a,où il est question de l'"obscurcissement" (<u>snkw</u>) du roi lors de sa navigation dans la "nef de l'obscurcissement" (<u>msnktt</u>). Sur l'expression <u>m33 hr tp</u> ("herniederschauen"), qui se retrouve au § 251 b,voir Sethe,K.,t.I,p.239. Le personnage auquel on s'adresse dans les §§ 1478-1479 est presque certainement le soleil, invoqué sous différents noms et assimilé,notamment,à Horus de l'Orient et à Horus de l'Akhet.Cf. la mention de Rê-Horakhti,au § 1049 a.La première des dénominations employées à savoir <u>hzmnw</u> (§ 1478 a) : "celui du natron",ou : "celui qui a été passé au natron" = "purifié", évoque,ainsi que l'admet Erman, les purifications matinales du soleil,qui se baigne chaque matin à l'Est,afin d'éliminer les souillures de la nuit (cf. par exemple le § 275 b : "Rê s'est purifié dans la campagne des souchets"). Rê,étant monté au zénith,regarde les autres dieux d'en haut (<u>hr tp</u>). Il est invoqué nommément au paragraphe 1479 c : "O père de Pépi ! O Rê ! (P.670) Tire pour toi ce Pépi avec toi,pour la (seconde) vie, auprès de ta mère Nout (P.671,var. : de <u>sa</u> mère Nout (M.659,N.1273)". Le caractère du morceau peut être reconnu sans peine : c'est un lied matinal à l'astre du jour. Le dernier verset (§ 1479 b),assurément, énonce une affirmation élogieuse, mais son importance est secondaire ; il sert de transition à l'exposé d'une requête, incluse dans le § 1479 c,est d'ailleurs peut-être _ comme celui-ci _ in-

terpolé. Le poème a été rédigé en vue de réveiller le dieu soleil,aussi paisiblement (<u>m htp</u>), aussi agréablement qu'il est souhaitable.A quatre reprises,la même exhortation : "éveille-toi en paix !" est formulée ; on peut en induire que le soleil est encore assoupi.La première interpellation n'a pu l'arracher au sommeil,ni même la seconde c'est pourquoi l'on récidive.Chaque fois,cette exhortation est suivie d'une dénomination du soleil,en rapport avec le matin. Très probablement ces courtes harangues étaient <u>modulées</u>,sur un rythme choisi (bien plus tard,dans un tout autre esprit,naturellement,Montaigne préconisera le réveil en musique). Nous ne pouvons donc nous rallier à l'opinion d'Erman qui,sans méconnaître leur destination particulière (Literatur,p. 38), rattache les paragraphes 1478-1479 à la famille des hymnes.

§ 1518 Autre exemple du "lied matinal" adressé, cette fois,au roi mort (et ressuscité),appelé : "l'Horus qui préside aux lumineux", <u>Hr hnt(i) 3hw</u> (§ 1518 a ; pour cette désignation du roi osirianisé,voir <u>p. 175</u>).Le texte est ainsi conçu : "puisses-tu te réveiller en paix,comme Rê se réveille en paix" (1518 b) ; "puisses-tu te réveiller en paix comme Nedei se réveille en paix" (1518 c).Le texte porte (P.695) ; il s'agit sans doute du nom écrit ailleurs (W.279,§ 200 b, W.291,§ 209 a) ou N.719 + 9,§ 200 b), et qui est une désignation de Rê. Nous pensons que le § 1518 est une <u>adaptation</u> d'un texte composé pour le soleil lui-même,du moins à l'origine. La comparaison avec un troisième exemple du lied matinal (§ 56 a),adressé à Ta3iet,l'étoffe (ou la bandelette) divinisée,montre en effet que,dans ce genre de poème,la première et la seconde invocation (à l'intérieur d'un même verset) ont pour destinataire la même personne : "puisses-tu (O déesse _ le pronom suffixe est féminin) te réveiller en paix ; puisse Ta3iet se réveiller en paix !" :  (W.66).Dans ce passage,deux phénomènes graphiques intéressants sont à noter.D'abord une <u>dissimilation</u>,le signe <u>r(i)s</u> étant écrit ,puis (de même dans la version de N.326 : ,puis),ensuite une métathèse,d'ailleurs classique le signe de <u>T3it</u> étant écrit <u>avant</u> le percnoptère (au contraire N. 326 donne :). Quoiqu'il en soit de ces particularités d'orthographe, l'archétype du § 1518 (avant son intercalation dans un ensemble funéraire) était probablement : "puisses-tu te réveiller en paix ! puisse Rê se réveiller en paix" etc.. Nous ne trouvons rien dans ce morceau qui permette de le ranger dans la catégorie des hymnes ; ce n'est qu'une poésie de circonstance, où l'éloge ne tient aucune place.Si nous en croyons Erman (Hymnen an das Diadem,1911, p.15 et suiv.),on en composait d'analogues pour le compte du roi <u>vivant</u>.

§§ 1551-1554 Moret (Le Nil et la Civilisation égyptienne,p.97) veut reconnaître un hymne au Nil"synthèse de la personnalité osirienne" dans ce passage assez obscur,traduit,une première fois,par J.H. Breasted,R.A.T.,p.19.C'est en réalité une "évocation",présentée sous la forme d'un communiqué.La partie la plus intéressante décrit,dans un style très imagé,les bienfaits de l'inondation (§ 1554) "les marais rient et les berges sont submergées (a) ; les offrandes divines descendent,le visage des hommes s'éclaire et le coeur des dieux jubile" : 



 (b) (P.708). Mais l'éloge proprement dit est absent ; la personnalité de l'être auquel on s'adresse n'apparaît pas d'une manière bien nette, et on est en droit de se demander si la récitation 58I,dont nos paragraphes font partie,n'assemble point,tant bien que mal,des éléments disparates.

§§ I7I0-I723 Adressée à Osiris (version de Merenrê)et,plus tard,au roi osirianisé (version de Pépi II) (I), la récitation 6I0 ne cesse d'exalter leur prestige, mais elle décrit des situations plus qu'elle ne met en valeur des qualités. Cette longue harangue,au sein de laquelle on remarque la présence d'au moins une incidente (§ I7I2 a) est un communiqué anticipé relatif à des évènements (l'ascension du dieu ou du roi,§ I720 a,leur intronisation dans les régions célestes,§ I72I a), à la réalisation desquels on attache grande importance. Les mêmes observations s'appliquent à la récitation 437 (§§ 793-808)dont l'inspiration et la rédaction,à quelques détails près,sont analogues.L'une et l'autre semblent faites de pièces et de morceaux, mais peut-être ont-elles eu pour prototype une composition plus ancienne encore.

§§ I8I0-I8I2 Nous n'avons aucune peine à reconnaître ici plusieurs passages qui, dans sa version remaniée,alourdissent le grand hymne à Gebeb (§§ I6I6-I626, voir pp. 2II-2I7), notamment les §§ I8I0 a b et I8I2 a = §§ I620 a-b et I622 a. L'éloge,très bref (§ I8II b-c et § I8I2 a,premier membre du verset) est de caractère si général qu'il perd toute force ; la déclaration : "c'est toi le maître de la terre,en totalité" de l'hymne à Gebeb (§ I62I a) n'y figure même pas (et pourtant elle s'est glissée dans l'hymne à Shou,au § I872 b) ; l'énoncé des vertus prêtées à Gebeb a simplement pour objet d'introduire une requête.Il s'agit là d'une prière,non d'un hymne.

(I) Le premier verset du § I7I0 mérite un mot de commentaire. "Réveille toi pour Horus ! Mets toi debout pour Seth !" est une exhortation qui signifie à peu près : "réveille-toi et mets-toi debout pour Horus et pour Seth !", c'est-à-dire pour le roi vivant,en train d'officier.C'est un bon exemple du procédé grammatical de la disjonction.

Conclusion

Les formes de l'Hommage aux dieux,très variées,diffèrent selon les destinataires (Pharaon,dieux du cycle osirien, autres divinités),les lieux (palais royal,abords de la nécropole,temples), les circonstances (culte journalier,saisonnier,processions,funérailles,"mystères").Quelques unes plus directes,plus colorées,parcequ'elles s'extériorisent en actes,sont faciles à saisir,en tant qu'elles se ramènent à des signes visibles : attitudes et gestes.Leur symbolique peut se débrouiller aisément quand il s'agit de manifestations très générales, admiratives et respectueuses ; dans certains cas,cependant,elle a son style propre,ses lois particulières.Le curieux salut nd hr,et son prototype,le nettoyage de la face (?) le rite initial de l'adoration dw3 ntr,mains abaissées,posées sur le tablier triangulaire, à plat,appartiennent au domaine spécifiquement égyptien,en dehors duquel ils seraient inexplicables. Quelques traductions plastiques de l'Hommage ont un caractère stable,des conditions d'emploi larges et souples (courbettes,prosternations,acclamations) ; empruntées au cérémonial de la cour,elles ne sont pas liées exclusivement au service des dieux et à son protocole.D'autres,notamment l'adoration,apparaissent plus nettement,plus foncièrement religieuses. Certaines d'entre elles ne jouent un rôle que temporairement,dans un cercle restreint,ainsi les chants et danses funéraires, périodiques mais, par définition,intermittentes,et presque totalement étrangères aux cultes non osiriens.

En s'introduisant dans l'onomastique, l'Hommage se détache du croyant, se libère de l'Homme,échappe à l'immédiat,au momentané,pour devenir une réalité impersonnelle, autonome et durable, mais ce qu'il gagne en indépendance,en permanence, entraîne un appauvrissement sous le rapport de l'intensité, des résonances affectives. Trois sur quatre des noms affec-

tés aux dieux mettent en lumière un détail généalogique, un patronage, à moins qu'ils ne soulignent la dignité des immortels, ne précisent leurs attributions spéciales. Ils tiennent donc, dans le système de l'Hommage, une place très importante, mais on a tendance à méconnaître cette vérité parceque les mots, surtout lorsqu'ils appartiennent au matériel linguistique des civilisations disparues, nous apparaissent trop souvent comme des termes morts, sans élan, sans dynamisme.

En principe, les noms consacrent un état de fait, et il en était ainsi fréquemment, dans l'ancienne Égypte. Ses habitants connaissaient la force redoutable de Sakhmet, la lionne ; c'est pourquoi ils l'appelèrent : "la puissante", Sḫmt. Oup-ouaout, le loup, était chez eux, sans contestation possible, l'"ouvreur des chemins" (wp wꜣwt) ; ceci résultait d'expériences vécues (dans le désert, à la chasse), mais découlait aussi des traditions nationales les plus anciennes (Oup-ouaout "éclaireur" des rois Horiens, dans leurs entreprises pour conquérir la Basse Égypte). Anubis le chacal "celui qui préside au pavillon divin", fut ainsi nommé parcequ'il était, en effet, le patron de l'embaumement et le spécialiste des rites funéraires. Très souvent, néanmoins, les noms sont destinés, non pas à commémorer une situation donnée, à sanctionner une position conquise, mais à les susciter, à les fortifier, à les rendre durables. Ce ne sont plus alors des témoignages, mais des moyens d'action ; les emprunts, les substitutions de noms nous en donnent la preuve. Quand un dieu jeune, aux possibilités multiples, absorbe un dieu vieilli, ou tend à l'absorber, le processus d'assimilation a pour expression un transfert d'épithète (ỉmỉ pr.f : "celui qui se trouve dans son enclos", passant de Min à Horus, cf. p. I69), ou bien le déclassement d'un nom propre (ḫntỉ ỉmntỉw) qui devient épithète (surnom d'Osiris en Abydos). La répartition de ces termes, indiquant la primauté, dans l'une ou l'autre des hiérarchies, locales ou nationales,

constitue un phénomène dont l'étude permet de mesurer la capacité d'expansion des cultes. Très anciennement, Atoum préside à l'Ennéade, mais l'onomastique assigne le même role à Gebeb, à Rê, enfin à Min (pp. I85-I86). Ce sont là des promotions successives, ou contemporaines, mais définies par les tenants d'Écoles rivales. Un élément d'information non négligeable est celui que nous apporte l'examen de certaines "désignations périphrastiques". Tour à tour, ou simultanément, Horus, Hebeb, Osiris, Rê sont devenus, pour leurs fidèles, le "Dieu" (Nṯr) par excellence, ou, mieux encore le "Grand Dieu" (Nṯr ꜥꜣ pp. I82-I84). Ces échanges ont une grande valeur documentaire ; ils nous font suivre la montée et le déclin, souvent corrélatifs l'un de l'autre, de tel ou tel dieu, au sein du Panthéon. Mais on ne doit jamais oublier que, tout d'abord, les qualificatifs des immortels ont été des instruments de propagande au service des uns et des autres, quelquefois même _ rarement _ au service des uns contre les autres.

Tels qu'il s'offrent à nous dans les Textes des Pyramides, les noms, désignations périphrastiques, épithètes, qui, directement ou non, expriment des notions en rapport avec l'Hommage, ne sont que les matériaux d'un édifice à construire, ou les vestiges d'un monument détruit. Le couronnement de l'oeuvre accomplie à la gloire des dieux, c'est la théologie, dans laquelle nous pouvons et devons reconnaître la source la plus noble et la condition la plus efficace de toute expansion religieuse. Sous l'Ancien Empire, les clercs égyptiens élaborent des traités, comme l'ouvrage, si dense, que la sollicitude et la curiosité d'esprit de Shabaka préserva de la destruction (Document de théologie memphite, stèle n° 797 du British Museum). Mais ils énonçaient aussi leurs dogmes sous une forme poétique ; dans les hymnes, nous trouvons de quoi reconstituer presque toute la théologie héliopolitaine. A vrai dire, plusieurs de ses éléments constitutifs ne sont pas représentés dans la collection de textes ras-

semblée ici-même ; les hymnes composés en l'honneur de Tefnout,ceux dédiés à Isis n'ont point trouvé place dans le recueil des Pyramides.D'autres sont morcelés (hymnes à Nout),alourdis d'interpolations funéraires (hymnes à Nout,Shou, Gebeb,Osiris). Toutefois le grand hymne à Gebeb,si bien construit,nous donne un exemple et comme le modèle du genre.

Un point fondamental doit être mis en lumière : l'unité d'inspiration n'entraine pas l'unité <u>absolue</u> de la doctrine. La première apparaît nettement dans le fond (séquences généalogiques,distribution des rôles,suivant les traditions légendaires,allusions nombreuses à Héliopolis,à ses sanctuaires,à son tribunal) aussi bien que dans la forme ; certaines données sont communes,stables. D'autre part on remarque des transmissions, des emprunts,non seulement dans les expressions ou les formules (épithètes,clichés littéraires), mais jusque dans la structure des poèmes religieux : l'hymne à Shou n'est qu'un décalque maladroit de l'hymne à Gebeb. Les contrastes existant entre les idées professées par les adorateurs d'Atoum,de Nout,d'Osiris,restent frappants ; ils tiennent à la diversité des mythes, ainsi qu'à l'indépendance originelle des cultes.La théologie héliopolitaine est une synthèse dont les éléments ont d'abord formé des complexes indépendants les uns des autres,organisés à leur manière et tendant,par des voies distinctes,au même but : l'exaltation d'un dieu local dont on voulait faire le dieu suprême.

Les Textes des Pyramides sont presque tous originaires de Basse Égypte. On pourrait donc s'attendre à y découvrir de quoi se faire une opinion sur les autres théologies du Delta.Mais l'action de la pensée héliopolitaine s'est exercée sur les Textes des Pyramides avec une constance et une force telles que les doctrines rivales en ont été pratiquement exclues.Horus de Behdet n'a pas l'honneur d'être nommé ; Thoth est cité à

maintes reprises,mais on ne nous dit rien de sa théologie,assurément l'une des plus subtiles qu'ait élaborées l'ancienne Égypte.Cette remarque vaut aussi pour Ptah.En revanche,l'onomastique et les hymnes gardent le souvenir de quelques synthèses indépendantes : religions de Nout,patrone du ciel et mère du soleil,de Min,chef de l'Ennéade (voir p. 186),pour ne citer que deux des plus originales.

La notion de l'Hommage,telle qu'elle subsiste de nos jours,a perdu graduellement sa force, sa couleur,son sens profond, à mesure que le terme lui-même s'est usé,déclassé.Nous n'y voyons plus que la définition d'un acte courtois,mais gratuit ; nous réduisons sa valeur à celle de l'élan sentimental qui lui donne son impulsion initiale.Il n'en était point de même ni dans l'Antiquité,ni plus tard au Moyen Age ; l'étude de l'Hommage aux dieux sous l'Ancien Empire égyptien en fournit une preuve nouvelle.Ce que nous savons des idées admises par les sujets des pharaons,et des usages consacrés dans leur milieu nous conduit en effet aux remarques suivantes : l'Hommage est d'abord la manifestation de l'existence d'un lien juridique ; en tant que tel,il n'est pas simplement une démarche honorable,mais facultative.Bien au contraire,il implique,rend sensible et visible une association, un contrat,engageant (inégalement) deux ou plusieurs <u>personnes</u>. Les dieux sont les maîtres du sol, des sanctuaires,des villes, des états. Ils gouvernent en outre toutes les activités humaines, président aux sciences comme aux industries.L'Égyptien des anciens temps n'a donc pas que des maîtres <u>naturels</u> : parents,employeurs, agents de l'autorité locale ou centrale ; il doit encore obéissance à des maîtres <u>surnaturels</u> : le roi-dieu,les autres dieux.Quelques uns des seconds ont pouvoir sur lui dès sa naissance (dieux locaux),mais les hasards de sa carrière (déplacements,émigration),les incidences de sa vie religieuse (dévotions,pélerinages) lui vaudront, parmi les immortels,d'

autres suzerains, d'autres protecteurs. Encore est-il nécessaire que l'union de fait existant entre eux soit légalisée. Les hommes ont besoin des dieux pour assurer leur subsistance, leur équilibre, leur bien-être, et pour garantir leur sécurité. Ils sont en droit d'escompter leur aide, mais à condition de rendre publique leur dépendance vis-à-vis de ceux qu'ils sollicitent. Le patronage des dieux leur est acquis d'avance, dans la mesure où ils se font reconnaître pour leurs sujets. C'est à quoi, précisément, tend l'Hommage. Acte social et religieux très grave, il entraîne des conséquences partiques si fécondes, si étendues que, sans être absolument obligatoire, il apparaît en quelque sorte obligé. C'est un devoir ; c'est aussi une monnaie d'échange parcequ'il est à la fois profitable aux hommes et nécessaire aux dieux. Ce dernier point ressort très nettement de l'étude de l'onomastique et des hymnes. Les relations unissant les immortels au sein des compagnies divines, les souverainetés, les aptitudes spéciales auxquelles ils doivent leur prééminence n'ont d'existence véritable qu'à partir du moment où elles sont définies par la parole et, mieux encore, par l'écriture. L'élaboration, la classification, la mise en circulation des noms, des qualificatifs divins, sont des actes fondamentaux, capables de susciter aussi bien que de modifier les conditions, les propriétés auxquelles ils se rapportent. Ces opérations constituent un véritable don, puisqu'elles ont un pouvoir créateur, ou tout au moins une vertu stimulante, et d'autre part elles sont un gage d'obéissance, un témoignage d'admiration respectueuse ; c'est pourquoi nous pouvons, nous devons les rattacher à l'Hommage. Quant aux hymnes, ils nous font connaître le mode d'expression le plus complet, le plus noble, des spéculations théologiques. L'hymne est une louange d'un type spécial, littéraire, ayant ses lois, sa tonalité. On peut admettre qu'il a tout d'abord pour mission d'accroître ou simplement de consacrer la gloire des immortels, en rassemblant la plus grande somme possible d'affirmations élogieuses. Mais le raffinement de la composition, la distinction et l'éclat des expressions employées, en un mot le style, ont, dans les hymnes, un grand prix : ils constituent l'offrande supplémentaire de l'homme à la divinité.

La notion égyptienne de l'Hommage aux dieux, très large dans son principe, est aussi très nuancée dans ses applications. On peut l'aborder sous l'angle juridique, mettre en évidence ses conséquences magiques, s'attacher au contraire à ses traits affectifs, à ses résonances sentimentales. Ce sont là plusieurs aspects d'une réalité complexe. Ils ne sont pas aussi nettement caractérisés les uns que les autres, suivant la nature des phénomènes, des rites, des usages, qui nous les révèlent, mais ils contribuent à leur donner les formes et les proportions les plus adéquates. En essayant de les isoler, pour mieux les comprendre, nous nous sommes pliés aux nécessités de l'analyse. Il faut bien dire, en terminant, qu'ils se rejoignent. L'Hommage aux dieux implique une orientation, réalisant, sous la diversité des mots et des gestes, une certaine unité morale et spirituelle. C'est ce qui fait son intérêt aux yeux, non seulement de l'historien, mais du psychologue. Lié aux misères, aux imperfections du relatif, parceque cette orientation gouverne l'homme, il n'en tend pas moins vers l'absolu, dans la mesure où il unit les croyants et l'objet de leurs croyances. C'est ce qui, de nos jours encore, fait sa grandeur.

P.XI Ligne I3.Au lieu de : le rituel du culte journalier,lire : le rituel du culte divin journalier.Ajouter : Sethe,Verbum = K.Sethe,Das aegyptische Verbum, tome I,Leipzig I899, tome II,Leipzig I899,tome III, Leipzig I902. Speleers, T.T.P. = Louis Speleers,Traduction,Index,vocabulaire des Textes des Pyramides,Bruxelles, s. d. (voir notre introduction,p.VII). Dans son livre,Textes des Cercueils du Moyen Empire, paru ultérieurement,l'auteur indique comme date de publication I934 (p.VII). Thausing,Auferstehungsgedanke =Gertrud Thausing,Der Aufserstehungsgedanke in aegyptischen religiösen Texten, Sammlung orientalistischer Arbeiten,I6 Heft,Leipzig I943.Un compte-rendu de cet ouvrage,par J.Leclant,a paru dans la Revue Philosophique,I946 (n°s 83I-833),pp.337-342.

P.I Note 3.L'article d'Alliot (R.H.R.,I950) est le résumé de sa thèse de doctorat. La première partie de celle-ci a été publiée au Caire (I949) sous le même titre que l'article : Le culte d'Horus à Edfou,au temps des Ptolémées,Bibliothèque d'Études,tome XX.

P.II Note 4.Le texte se rencontre à la ligne 4 de l'inscription horizontale en dessous du cintre.Une troisième graphie du verbe est donnée par la légende "adorer Min",inscrite,en colonne entre une image de Min (à droite) et une représentation de Sobk-iry (à gauche) procédant à l'adoration (collationné sur l'original).

P.20 Note I.Cf. J.Gwyn Griffiths,The meaning of and nḏ ḥr,J.E.A., I95I (vol.37),pp.32-37. L'auteur propose les sens suivants : I° nḏ = "protéger",plus rarement "sauver" (mais non "venger" !) ; 2° nḏ ḥr = "saluer" (to greet) < "sauvegarder la face de" (to save the face of).

P.23 Note 2. Un argument très fort contre l'hypothèse suivant laquelle nḏ (notamment dans l'expression nḏ ḥr) signifierait "oindre" est celui-ci.Dans les cas,assez rares,où la scène de l'onction est représentée sur les monuments (par exemple Von Bissing-Kees, Re Heiligtum,t.II, Leipzig I923,pl.I3), la légende est : (w)d(îw) mḏt : "l'huile est mise en place",et non nḏ ḥr. On a rapproché de l'expression nḏ ỉ3wt : "conférer une fonction" le curieux titre (stèle 6365 (I774) du Musée de Florence = Varille,la stèle de Sa-Mentou-Ouser, Mélanges Maspero,I (Orient ancien),Le Caire I935-I938,pp. 553-566 et I pl.) : Moyen Empire.Varille traduit : "chargé de l'onction des fonctionnaires".Mais,dans ce passage,le sens de ỉ3wt est-il bien assuré ? Pour la symbolique de l'onction, Varille renvoie à un article de Spiegelberg,Die Symbolik des Salbens, R.T.,I906 (t.28),pp.I84-I85.Le répertoire des scènes d'onction est encore à constituer ; on trouvera quelques références dans l'article d'A.M.Blackman,On the name of an unguent used for ceremonial purposes,J.E.A.,I920 (vol.VI),pp.58-60 (cf. la figure de la page 59 et la note I ; ajouter un très bel exemple, d'époque Saïte,publié par Labib Habachi,Sais and its monuments,A.S.,I943 (t.XLII pl.XXVII c (à gauche)).

P.26 Ligne I4 et suivantes.Nous raisonnons ainsi : en Copte,l'état pronominal de ḥr : "visage" est ϩⲣⲁ= .Cette forme (récente) suppose une forme plus ancienne * ĕhra= ,avec voyelle prothétique, non attestée en Ancien Égyptien,mais dont l'existence est rendue très probable par la graphie (ĕhr=ĕk) de la préposition ḥr à l'état pronominal.Le numéro 28092 (note 5) est celui d'un sarcophage du Moyen Empire (Musée du Caire),côté 4,qui nous donne l'unique exemple connu de la graphie .

P.27 Note I. La survivance du substantif égyptien mdw (dans le sens restreint de : "parole magique"), sous la forme copte ⲙⲧⲁⲩ, a été reconnue par Crum,J.E.A.,I922 (vol.VIII),p.I87 ; cf. du même auteur Coptic Dictionary,Part II,Oxford I930,p.I96.Pour l'équivalence ⲁⲉⲙⲧⲁⲩ = ḏd mdw, voir Spiegelberg : ḏd mdw im Koptischen, Z.Ä.S.,I924 (t.59),p.I60. Note 2.La référence à Lacau,Notes de Grammaire,doit être modifiée ainsi R.T.,I9I2 (t.XXXIV),pp.2I3 (§ 27,an.),2I6 (§ 70).

P.33 Lignes 8-I9.ỉ3 et hỉ sont des interjections qu'on a ultérieurement substantivées ; elles ne se rattachent à aucune racine connue.Hnỉnỉ dérivé par réduplication des 2e et 3e radicales de la racine hnỉ "jubiler",est un substantif qu'on a employé également comme interjection.

P.38 Notes 4 et 5.Sur la vocalisation ancienne du mot ḏrit (ḏérĭĕt > ḏēĕre ?) voir la première partie de notre article,Notes philologiques sur les Textes des Pyramides,Revue d'Égyptologie,I95I (t.8),pp.7I-75,et notamment p.72,note I.

P.42 Note 4.Sur la transcription ḏswỉ,voir la seconde partie du même article, = ḏswỉ ?,ibidem,pp.75-78.

P.43 Note 2.Tableau des formes imperfectives de rwỉ dans ce même article,p.76,figure I.

P.54 Note II.Un troisième danseur, très mutilé,est en fait visible à la droite des deux premiers,ce qui confirme notre démonstration.

P.58 Bibliographie,B) choix de traductions. Ajouter G.Thausing,Auferstehungsgedanke,pp.I03-I04 (§§ I004-I005),29 (§§ I974-I975).C) Commentaire.Voir plus loin notre addition à la page 62 (Thausing).

P.60 Lignes 8-I4.Le verbe mh3 n'est-il pas un dérivé en m préfixe d'une racine (perdue) * h3ỉ ? G.Thausing, Auferstehungsgedanke,p.I03,traduit : "Tief ergriffen sind die Götter von Buto" et,dans sa note 3,fait la remarque suivante : "Sethe ... übersetz mh3 "von Mitleid erfüllt", doch ist es wohl mehr : "Erschütterung" o.ä.".

P.6I Ligne I9 et suivantes. Sur le verbe nwn,voir aussi Thausing, Auferstehungsgedanke,p.I04,note 3 (liste de références).

P.I2 Sur le caractère extatique de ces danses funèbres (destinées,selon G.Thausing,à expulser les maux du patient,c'est-à-dire du mort,par fixation sur les danseurs,voir son livre,déjà cité,p.28,bas de la page, et p.I04,note 2 ("Die Seelen von Buto opfern sich,indem sie die feindliche Kräften an sich ziehen und durch Selbstgeisselungen usw. "bannen"").

P.70 Bibliographie,B) choix de traductions (§ 884 a).Ajouter G.Thausing ouvr. cit.,p.96. Ligne I6 et suivantes.Si,dans le § 884 a,nous rencontrions le collectif "danseurs", la forme serait probablement quelque chose comme rwỉĕwĕt (* ⲗⲟⲩⲓⲏ).Il est donc plus vraisemblable que nous ayons affaire ici à un pluriel archaïque.

P.73 Note 2.Aux graphies de l'impératif pluriel de hnỉ,ajouter qui suit immédiatement _ par dissimilation graphique ? _ au § 36I b (P.487).

P.84 Ligne 20. M.Lacau (communication orale) estime que ꜣbḫḫ (dans ꜣbḫḫ n.k ꜥwỉ,§ 743 d) pourrait être la forme Sḏmm.f d'un trilitère ꜣbḫ.

P.97 Note 2. Peut-être le surnom de Khenti-irti ("le saliveur") doit-il se transcrire nš(ỉ) ; cf. p.I99,lignes 26-29.

P.98 Note I. Sur l'étymologie d'un nom divin,par rattachement à un "propos" légendaire,voir encore pp.I39-I4I et 282-283.Note 3.Il existe deux articles de Sethe sur la négation w : Z.Ä.S.,1924 (t.59),pp.63-64, et 1926 (t.6I), pp.79-8I. C'est dans le second de ces articles,non dans le premier,que Sethe signale la présence de la négation w,derrière ḥꜣf, au § 1439 a-b des Textes des Pyramides.

P.I00 Note 2.Sethe,Dramatische Texte,p.76,interprète nḥ(ḥỉ),qu'il transcrit nḥjj,comme un participe perfectif passif de nḥỉ "souhaiter", "demander".Note 4. L'attribution de ces noms à Ptah a été contestée par Maj Sandman-Holmberg,The God Ptah, Lund-Copenhague 1946,pp.68-69 et I79 I8I.Ces désignations s'appliqueraient à un Horus (?).

P.I04 Note 4.Le WB.,t.II,p.I63,transcrit ce mot mkꜣ.

P.I06 Note I.La réfer. Neit 3I (Jéquier,pl.VII) correspond au § 2086 a.

P.I07 Note 5,fin. "Chez Oudjebten,ce déterminatif (=),qui représente un dieu assis, commence à se substituer à derrière les noms divins".Nous voulons dire par là que le remplacement de par ,signe tronqué,intentionnellement, à la suite d'un nom divin, apparaît pour la première fois chez Oudjebten.Il arrive que,dans cette version,un nom divin ne soit suivi d'aucun déterminatif. Cf. celui de Rê-Atoum aux colonnes 228,230,celui de Thoth à la colonne 24I (Jéquier,Aba,pl.XXXVI).

P.I08 Ligne 4.Sur la naissance de Shou,par crachat,voir aussi page 204.

P.II4 Note 2. Cette seconde expression (ḥnmt wrt) se rencontre aux paragraphes 638 c,778 b,834 c,838 a,842 d, sous les formes P.II2 (838 a) ; T.280 (638 c) ; P.6I (638 c) ; M.29 (638 c) ; M.97 (842 d) ; P.62 (778 b),M.78 (838 a),P.II6 (842 d),N.I03 (842 d) ; M.83,N.90,N. 72 (778 b), M.75,N.77 (834 c),N.80 (838 a). On notera que,dans les paragraphes 778 b,834 c,elle alterne,d'une version à l'autre,avec la dénomination plus ancienne (ḥnmt wrt),dont elle serait une réinterprétation.

P.II7 Note 7. Cf. p.I32,note 3 et surtout p.I40,note 3.

P.II7 Note 2. A moins que ỉwꜥw ne soit un dérivé en w final,sur le substantif ỉwꜥ (fémur).Il signifierait alors : "celui de la cuisse" = "l'héritier" (communication orale de M.Lacau).

P.II9 Ligne 5. Après ,ajouter : § 306 d (W.446).Ligne 6.Notons aussi la graphie du § 608 c (P.I6I), dans laquelle le signe est pour ?

P.I2I Note 3.Ou peut-être,si l'on tient compte du parallélisme avec šdỉ, nỉnỉ doit-il être considéré comme une graphie du verbe (paragraphes I38 b,I595 b,I596 a),qui exprimerait un mouvement.

P.I22 Ligne 9. Au lieu de : ibis comata,lire : comatibis comata.Note I. Cf. la note 22 de l'article de Leclant,où sont citées d'autres interprétations d'un passage analogue (§§ 9II b-9I2 b).

P.I23 Notes 6-7. Cf. les notes 42-44 de l'article de Leclant et les notes 48-50 (à propos de bzꜣw).

P.I28 Note 3. Aux références concernant l'appellation zꜣ Rꜥ,ajouter : § 1495.Aux exemples de ,ajouter : N.I34 (7 b) ; à ceux de ajouter : P.686 (I495 b).

P.I29 Lignes I6-I8. Sur ỉw.š ꜥꜣ.š,voir les références groupées par Thausing,Auferstehungsgedanke,pp.II2,note 8 et II3,note 9.

P.I30 Note 3.Junker,Gîza VII,Vienne-Leipzig I944,transcrit ce nom : bꜣ.f bꜣ (bꜣ = le bélier de Mendès),pp.I54-I55.

P.I36 Note 7.Une critique pertinente de la traduction : "vengeur de son père", si longtemps conservée pour le groupe nḏ ỉt.f,a été donnée par J.Gwyn Griffiths,The meaning of and nḏ ḥr,J.E.A.,I95I (vol.39) pages 32-37.

P.I40 Note 2.Le § I256 c est cité et commenté p.2I0,lignes 9-II.Voir d'autres étymologies de noms divins expliqués par un fait mythologique aux pp.282 (ỉkỉw tꜣ/ỉkỉ,verbe) et 283 (šꜣḥ/šꜣḥ,verbe).

P.I43 Note 9,fin.Aux exemples de ,ajouter § I64 d (W.237).

P.I49 Note 7. .Ajouter § 33I b (N.709 + 29,Jéquier,pl.VII).

P.I53 Note 2. Pour la lecture (double) de ,voir Gardiner,Grammar 2, index,p.573 : "perhaps with two distincts readings I nỉw or nww, 2 nnw or nwnw (W 24)" ; cf. Idem,ibidem,pp.530 et 53I.

P.I55 Note 8. Notre transcription šptỉw est celle du WB.,t.IV,p.99,mais les auteurs,sub vocabulo špt (ibidem,p.97),disent : "ursprunglich wohl špꜣ.t".Sir Alan Gardiner,Grammar 2,index,p.589,transcrit également špꜣt ; pour la lecture proposée,voir Sign list N 24 (note I),p.488.

P.I57 Note 5. Au lieu de "comme lieu d'origine ... de la résine de térébinthe sntr",lire "du natron".La forme donnée par N.I74 se trouve dans Jéquier,Monument funéraire de Pépi II,pl.I.

P.I59 Note 7. Aux graphies ,ajouter M.699 (I7II d); aux graphies ,ajouter P.70-7I (794 d).

P.I60 Ligne 4.Ou : "le pilier de (la province d') Ouadjit" ?

P.I63 Note 6. ꜥnḏtỉ est évidemment un nisbé, comme l'admettent Sethe et Gardiner. Mais ce nisbé a pu lui-même servir à désigner un nom de lieu,cf. p.I4I,l.22.Note 7.Après Nt.343 (220 c),ajouter Jéquier,pl.XIII

P.I67 Notes 5-8. Sur Dbc ... wt,lieu de culte,non seulement d'un Horus, mais d'un héron,cf. Sethe dans Borchardt,S'aꜣḥu-Reᶜ,t.II,p.I03 et Urgeschichte und alteste Religion,Leipzig I930,p.I70.

P.I69 Note 9.Cette stèle est reproduite dans l'ouvrage de Cecil M.Firth et J.E. Quibell,The Step Pyramid (with plans by J.-P. Lauer),vol. II,plates,Le Caire I936,pl.40 (tombeau Sud,galerie aux stèles,Sud).

P.I73 Note 4.Nt.583 = Jéquier,pl.XXII.Note 6.Nt.59I = Jéquier,pl.XXII.

P.I78 Note 3.Nous avons conservé,pour , la transcription habituelle ᶜꜣ,mais on sait.par le Copte ⲁⲓⲁⲓ (infinitif : aᶜiaꜣ) que ce verbe,dans lequel note en réalité un yod,était trilitère.

P.I80 Lignes I-3.Sur ce dieu Our,dont l'existence est contestée par certains (Kees),voir dans nos Religions égyptiennes antiques,Paris, I952,pp.33-34, l'exposé de la théorie de Junker. Le passage cité aux lignes 6-7 de notre texte correspond au § I702 b (M.555).

P.I83 Ligne 2I.La citation ỉ nb ꜣḫt ... est tirée du § 277 a.

P.I85 Note 4.Aux graphies de , ajouter M.I27 (I6I8 b).

P.I87 Note I.La restitution de au début du texte cité (§ II89 c,P. 40I) est garantie par les textes parallèles de M. et de N..

P.I89 Ligne 6.Plutôt que : "le dieu s'avance",il faudrait traduire : "le dieu s'éloigne" (šmỉ = partir).Osiris,triomphant,quitte la scène.

P.I90 Note 3.Supprimer la référence aux par. I55I-I554, qui contiennent une "évocation",non un hymne véritable.Cf. pp.289-290.

P.I93 Ligne I5.Pour un nom de lieu devenant un nom de personne,cf. aussi p.I4I,ligne 22 (tꜣ wr = "celui de toꜣ-our").

P.I95 Ligne 24.Peut-être ce nom de Kheprer doit-il se lire wbn(ỉ)nỉ ?

P.I96 Ligne I4.Au lieu de : § 888 a,lire : § 888 a-b.

P.I98 Lignes I-5.On comparera les deux traductions suivantes,l'une intégrale,l'autre partielle,publiées depuis notre soutenance de thèse. I) J.A. Wilson, dans J.B. Pritchard,Ancient Near Eastern Texts relating to the Old Testament,Princeton I950,p.3 : "O Atum-Khepreer,thou wast high on the (primeval) hill thou didst arise as the ben-bird of the ben-stone in the ben-house in Heliopolis ; thou didst spit out what was Shu, thou didst sputter out what was Tefnut. Thou didst put thy arms about them as the arms of a Ka,for thy Ka was in them".2) G.Jéquier,Considérations sur les religions égyptiennes,Neuchâtel I946,p.93,lignes 6-7 : "tu brilles comme l'oiseau ben, de la pierre ben,dans le temple du ben,à Héliopolis" ; cf. p.87,ligne 2,où il est fait allusion à "une formule des Pyramides qui mentionne en meme temps l'oiseau ben et la pierre ben".On trouvera une traduction du § I653 a, seul,dans G.Thausing,Die Auferstehung im Sohne, Wiener Zeitschrift fur die Kunden des Morgenlandes,I939, p.I72 "Du legst deine beiden Arme hinter sie als Kꜣ,so dass sein Kꜣ in ihnen ist".

P.200 Ligne I5. Notons cependant qu'au § I877 b (N.706),l'oiseau perché (lecture : bᶜḥ) n'a pas d'aigrette (deux exemples !).

P.203 Note 2. L'article de De Buck est analysé dans nos Religions égyptiennes antiques, Bibliographie analytique I939-I943,Paris I952, pp.40-40 (Shou) et 42-43 (Tefnout). Note 5.Le texte continue (§ I8 b) : "Ho,Ounas,la jambe de ton Ka est devant toi ! Ho,Ounas,la jambe de ton Ka est derrière toi ! (W.8-9),si bien que la prise de possession du roi par son Ka personnifié est totale.

P.206 Ligne II.Au lieu de Grammaire hiéroglyphique,lire : Grammaire de l'Ancien Egyptien (G.Farina).

P.207 Ligne 26. Au § I454 a, nous avons peut-être en réalité affaire au duel (wtzw(ỉ)),se rapportant à ᶜwỉ,qui précède.Le rapport avec le dieu Shou "porteur du ciel" n'en existe pas moins.

P.208 Note I. Cf. p.262,note 3.On peut se demander si le passage cité à la page 208 (ligne I) ne serait pas tout simplement une épithète de Shou, "celui qui dresse les deux bras, qui se trouvent en dessous de Nout".Dans cette hypothèse, serait une graphie récente du mot au duel,et non,comme nous l'avons supposé,l'orthographe normale de ce duel (ᶜwỉ),suivi du pronom suffixe ỉ,exprimé dans l'écriture ( ).Mais alors pourquoi le substantif ᶜwỉ n'est-il pas,comme on s'y attendrait,suivi du pronom suffixe 3ᵉ pers. masc. sing. ? La question reste ouverte.

P.2I0 Ligne I0.Au lieu de : r(.ỉ),lire : r.ỉ.

P.2I3 Ligne I3.Lire : (et non :).

P.2I8 Ligne 4.Au lieu de : § 924,lire : § 924 a.

P.22I Ligne 30.La dernière édition du texte cité est celle de H.Junker, Die Politische Lehre von Memphis,Berlin I94I,p.3I.

P.224 Lignes I6-I7.Le texte cité (T.285) est celui du § 649 d.

P.227 Lignes I8-I9. Corriger ainsi : "I624 a ("toi qui as pouvoir sur tous les (autres) dieux") ; § I626 ("toi qui as pouvoir sur tous les (autres) dieux,ainsi que sur leurs forces vitales")".

P.229 Ligne 20. La référence à l'ouvrage de Loret est donnée d'après la pagination du t.XIX des Annales du Musée Guimet : Conférences faites au Musée Guimet.Le texte de Loret se trouve aux pp. I5I-22I.

P.23I Note 2.La référence à la page 237 concerne les lignes I4-I8.

P.238 Ligne 5. Ỉp est la transcription classique de (verbe).En réalité la racine est trilitère, comme il apparaît dans l'équivalent copte ⲟⲓⲡⲉ⁵(ỉoịpĕ(t)) du dérivé (WB.,t.I,p.67).

P.24I Ligne 5.Le texte du § I303 c est celui de P.565.

P.243 Ligne I2.Ajouter § 6I4 c (T.267) : .Ligne I5.La confusion de ỉmỉm : "être puissant" avec nmnm : "bouger" est-elle due à une transcription erronée du hiératique (et) ?

P.247 Note 2. La forme du verbe dh que nous citons (§ 459 a) est celle de la version d'Ounas,col.568.

P.249 Bibliographie,choix de traductions. Ajouter Thausing,Erstehungsgedanke,p.50. § 259 : "O NN,blick um dich,o NN,höre,o NN,sei" § 261 a : "dem Sturmgott aber ist der Geifer untersagt".

P.251 Lignes 42-43. Les graphies avec se trouvent au § 767 a ; le § 25 c (N.355),dont le texte est identique,donne .

P.253 Ligne 9.Au § 1333 a,msiwt est écrit (P.593,dans msiwt Hr). Le § 647 b présente des variantes intéressantes : (P.53) (N.65) ; (T.284) et enfin : (M.32).Ligne 33.A la liste des impératifs,ajouter ir (§ 260 a),qui se retrouve au § 260 c.

P.262 Note 1. § 602 c,ajouter : wndwt.

P.264 Note 2.Peut-être,après tout,z3ti Rᶜ est-il un duel a potiori = le fils et la fille de Rê,ce qui expliquerait l'association d'un nom féminin (mddt it) et d'un nom masculin (md3).Note 3.Cf. nos compléments à la page 203,note 2.

P.266 L'étude comparée des plus anciens hymnes (égyptiens,mésopotamiens grecs,latins) que nous ont légués les civilisations antiques du bassin de la Méditerranée n'entrait pas dans notre sujet.M.Plassart (soutenance) a attiré notre attention sur ce qu'en dit Eduard Norden,dans la deuxième partie de son livre Agnostos Theos,Leipzig 1913 (Cf. le remarquable compte-rendu de H.Jeanmaire, R.H.R.,1914 (t.69),pp.106-110). L'auteur n'aborde cette question que sur le plan stylistique, et passe en revue les modes d'expression de l'éloge des dieux qu'emploient certaines oeuvres de la littérature gréco-latine : énoncé de la louange par les divinités elles-mêmes,à la 1 ère personne (Selbspraedikation),ou au contraire par quelqu'un d'autre (à la 2ᵉ ou à la 3ᵉ personne) ; utilisation systématique des épithètes, en chapelet,alternance de celles-ci et desphrases relatives ou participiales,transmission éventuelle de tel ou tel procédé à la Grèce et à Rome.Les pages qui concernent les littératures orientales (pp.207-220) et spécialement la littérature égyptienne (pp.214-220) ne contiennent qu'un petit nombre d'exemples et devraient être complétées _ ou rectifiées _ aujourd'hui,notamment d'après le beau recueil de traductions publié à Princeton sous la direction de J.B.Pritchard : Ancient Near Eastern Texts relating to the Old Testament,1950.

P.269 Ligne 20.Au § 24 d,N.353 donne bien avec et non .En revanche on trouve au § 734 c (T.369).Note 1.Ajouter , § 490 b (N.748).Aux graphies du type ,ajouter § 1759 (N.138).

P.272 Ligne 22. A la liste des graphies de mr Rᶜ chez Pépi I er,ajouter § 1167 b (P.376).

P.273 Lignes 15-17. Les graphies de Neit sont tirées de l'ouvrage de Jéquier,pl.XXIII et XXVI.

P.278 Ligne 1. La graphie de Neit 159 (§ 18 d) se trouve dans Jéquier, pl.X,de même que (ligne 4) celle de Neit 90 (§ 29 c).

P.279 Bibliographie,B) choix de traductions.Ajouter G.Thausing,Auferstehungsgedanke (1943),pp.100-101.Cf. sa traduction du § 956 a : "Der Himmel tobt,die Erde bebt".

P.282 Ligne 16.Nous transcrivons ik(i) et faisons de ce verbe un III ae. inf. d'après des passages tels que Pyr. § 550 b, où l'on a les impératifs (pluriels) (P.160).

P.286 Lignes 35-36.Sethe coupe le texte autrement : di.f n.k niwt Gbb : "(Atoum) t'addonné les villes de Gebeb" ; mdw hr.s : "qui a prononcé (formulé l'arrêt) à ce sujet".

P.290 Ligne 11.Au lieu de (§ 1712 a),lire : (§ 1712 a-c).

Supplément

Nous transcrivons Tm le nom du dieu Atoum,afin de différencier les graphies : et ,seules attestées dans les Textes des Pyramides,de celles qui,plus tard (M.E.),notent le i initial (par exemple :). D'après les formes coptes et grecques du composé pr itmw,on sait que la vocalisation de ce nom appartenait à la série a/e 12 ̄ 3 + ĕw,soit : aitōm(ĕw) ; cf. le cas du nom d'Anubis : ainōp(ew) : ⲁⲛⲟⲩⲡ.

Des raisons d'ordre pratique (nécessité de gagner de la place) nous ont conduit, dans chaque index (signes,mots,appellations, voir plus loin) à ne pas toujours mettre entre crochets telle ou telle consonne faible habituellement présentée ainsi.Par exemple : ikiw t3,au lieu de ik(i)w t3. Il ne s'agit là,naturellement, que d'une simplification rendue nécessaire par les circonstances,et l'on aura soin de toujours se reporter à la page de notre texte où les mots en question sont discutés.

Au moment où nous achevons la dactylographie de ces "addenda" nous parviennent les quatre tomes de l'ouvrage de Samuel A.B. Mercer, annoncé à la page VIII de notre introduction. Le titre est : The Pyramid Texts,in translation and commentary. Ce traité,complété par de nombreux excursus écrits,les uns par le professeur Mercer,les autres par des égyptologues allemands,belges et français,où sont abordés toutes sortes de problèmes historiques, religieux etc., est le premier ouvrage qui donne la traduction et le commentaire de tous les textes datant de l'Ancien Empire,y compris ceux publiés par Jéquier. Il sera désormais, avec les livres de Sethe,d'Allen et le toujours utile index de Speleers,le guide classique des études relatives aux Textes des Pyramides.

Paris,le 1 er novembre 1952

Index des Signes

Le présent index a été établi, autant que possible, selon la classification de Sir Alan Gardiner, Egyptian Grammar, Sign list. Il ne prétend ni donner toutes les valeurs phonétiques et tous les emplois (signes-mots, phonogrammes, déterminatifs) possibles des signes enregistrés, ni distinguer entre leurs valeurs et emplois primitifs ou secondaires. C'est pourquoi les transcriptions, lorsqu'elles sont multiples, ont été énumérées dans l'ordre alphabétique, abstraction faite de toute "chronologie". Bien que Sethe, dans son édition, ait noté avec grand soin les particularités de nombreux signes (cf. les variantes de), celles-ci demanderaient à être contrôlées, sur l'original, au moins dans un certain nombre de cas (par ex. : (tête d'homme ou d'animal ?), par rapport à ; et ; et etc., et en général les signes représentant des oiseaux).

var. , p.83 = : dét. wrsw (sic ! M.),83, l.I5 mn(ỉ)t (M.,N.,Nt.) 49, n.2 (p.50) ; ḫnỉwt (N.,Nt.),73,n.4, 79,ll.2 5 ; šmnt(ỉ)t (N.,Nt.) , 50,n.2 ; šntỉ (Nt.),I33, n.5 ( ).

(sic ! M.) rwỉtỉ,69,l.25

ḏśw (ḏśwỉ) (M.,N.),42,n. 4 (deux exemples).

var. a) ỉśd, 255,l. 24 (M.),peut-être 258,l. I2 (M.).
b) ỉšš, I99, l.20 (M.), 202,l.25 (N.), 204,l.8.

ỉśd (P.), 255,ll.22-23.

a) bšỉ (T.), I99,l.22.
b) nšš (N.), I96,l.I2 ; I99,l.29.
c) tf (T.), 200,l.I.

śn (ś(ỉ)n),5,n.I (T.) ; 20,n.6 et l.2I (P.).

a) ptr (W.), 250,l.I0.
b) pour : dans mḫntỉ ỉrtỉ,I52,n.3 (P.)

a) _ I80,l.6 (M.), 203, n.5 (W.) ; ꜥwỉ,29,l.6 (W.), I97,l.27, 242,l.9 (N. :).
b) ḥwỉ (T.,P.,Nt.),220,

a) pour (ꜥwỉ), 49, l.I3 (P.),I97,l.26 (M.) 242,l.7 (P),250,l.I (W)
b) mrt, 54,n.5.
c) rwỉtỉ (P.), 54,l.8.
d) ḥśỉ 54,notes 3-4.

pour 242,l.I0 (Nt).

ḥwỉ (P.), 220,l.4.

ḏśr (P.), 208,l.I.

signe-mot ? (distinct de ,phonogramme kꜣ, dans N.663,§ I652 b), I97, l.27 ; cf. 200,ll.I6-I8.

kꜣ 94,l.9 (P.),I97,l.27 (cf. 200,ll.2I-23) (N.), 2I5,l.I2 (N.), 224,l.20 (P.).

ḏrwt 65,ll.8-I0 (P.,M., N.),66,ll.33-36,83,ll.I0 II (T.,M.).

pšš (T.), 247,l.6.

pšš (P.), 247,l.3.

a) nbwtỉ (Seth) (W.),I58 n.I
b) Śtš (W.),I34,n.3,255, ll.I6-2I.

rw (Nt.), I06,n.4.

rwtỉ (Nt.), I06,n.I.

a) ỉšš (N.), I97,l.25.
b) tf (N.), I97,l.25.
cf. p.I99, ll.I4-I9.

nzꜣt (T.), I66,n.9.

ỉśd (N.),255,l.24.

a) nb šmꜥw (Horus ?),I56 n.6 (W.).
b) mḫntỉ ỉrtỉ (W.),I52,3

(suite) c) ḫntỉ ỉrtỉ (W.),I5I,n. 6 (p.I52).
d) ḫntỉ n ỉrtỉ (M.),I52, n.2.

Ḥr nḫnỉ (W.), I57,n.I.

a) mḫntỉ ỉrtỉ (N.), I52, n.3.
b) Ḥr ḫntỉ Ḫm (= Khenti irti ?) (M.),I63,n.I.
c) ḫntỉ ỉrtỉ (M.,N.),I5I n.6 (continuée p.I52).
d) ḫntỉ n ỉrtỉ (Nt.),I52 n.2.

ḏrỉt (P.,M.,N.), 38,l.I et n.I.

ḏrỉt (W.,T.), 38,n.2.

ḏr(ỉ)tỉ (T.,P.,M., N.), 38,n.2.

a) ꜣḫ 232, ll.9-I2.
b) pour (wtṯ) (M., P.),I22,l.I5 et n.3.

wtṯ (T.),II3,n.4,I22,n. 3,4 et ll.9 et I2, I23, n.2.

bỉnw 202,l.I3.

bꜥḥ 202,l.I5 ; 303,ll. I-2.

ḥꜣ(ỉ)t (P.,N.,Wd.), 38, l.I et n.2 ; 40,l.5.

bn I97,l.23 (N.),cf.I98 ll.32-4I et I99,ll.I-2.
Dans bntỉ,I98,ll.40-4I.
Dans bntỉwỉ,263,n.5 (N)

Gbb (N.), 229,l.27.

et variantes (détails).
a) Ḫprr,I92,ll.9,II,26, 27,29 ; I93,ll.I,2,6,7, I95,l.I7, I96,ll.I2,I6, I8.
b) ḫpr (verbe),I49,l.2, et n.I I53,n.3,282,ll. 23-25 et 283,ll.6-8.

et variantes : tꜣḥbt (N.),I67,n.4,I68,n.I.

(N.), var. : (T.) tꜣḥbt ? I68,n.I.

rnp 25I,l.42.

et var. Wng, I28,ll.I6, I7 ; 264,l.3 et n.2.

ḏꜣb (T.,P.),I98,l.I9.

et var. wbn (W.,M.,N.), I98,ll.I5-I8.

Nwt (nnt), I53,n.4.

bšỉ (P.), I99,l.23.

tf (W.), 200,l.3.

nšfwỉ (W.), I99, l.39.

a) ỉśd (N.),255,l.26.
b) nšnš (W.), I99,l.3I.

nšỉ (P.), I99,l.26.

nšfšf (N.), I99,l.4I.

var. a) ỉꜣḫw (W.), 232,l.I3.
b) wbn (P.), I98,l.3I.
c) pśḏ (N.), 26I,n.3.
d) ḥnmmt (P.), 8,l.I.

a) wbn (T.), 198,1.30.
b) ḥnmmt (P.), 50,1.5.

dwꜣ 18, 11.16-25.

dwꜣt 148,n.1 ; cf.149, n.1-7.

ḥꜥi 261,n.2 ; cf. 268, n.2.

kꜣi (N.),192,1.10 194, 11.8-23 kꜣ(i)ꜣ(i) (N.) 197,1.21.

bn (N.),197,1.23, 198, 42, 199,1.12.

iꜣt 285,11.22-29.

wꜣ (phonogramme,N.,Nt.) 18,1.5 ; 19,11.9,11,17.

ḥwt bn (N.), 197,1.23 ; 199,1.11.

et var. ḥwt śr,280,1.16 18,31 ; 281,11.1-5.

et var. a) pr wr (P.,N) 141,1.17 ; 169,n.1.
b) dét. itrti (avec) 65,11.17-20.

šd(i)t (N.), 161,n.4.

zh ntr (W.), 274,1.7.

zh ntr (P.,N.,Nt.),273, 11.9,12,13,16 ; 274,11. 15-16.

et var. zh ntr (P.,N.), 273,11.11 et 13.

dét. zh ntr (Nt.), 273, 1.17.

zh ntr (P.,N.,Nt.), 273, 11.15,16,17,18 (,Nt.), 274,11.7,14,17.

ꜥꜣ (ꜥ(i)ꜣ,voir p.302,11. 8-10), 179,n.1 et 2.

dh (W.),247,n.2, 304,11. 1-2.

(M.) et var. : hbꜣ 239, 11.8-11 ; 240,11.26-27.

dpt ntr (N.), 277,1.7.

et var. rpwt 237, 11.4, 7 ; 238,11.11-12.

rpwt (P.), 238,1.20.

(N.),var. (Nt.), ndti,141,1.22,163,n.6.

(M.) et var. : km wr, 164,n.1.

(N.) et var. : wꜣd(i)t, 160,n.1.

(T.) et var. : tꜣ wr, 159,n.4 ; 174,n.8.

(N.) dét. nśwt,271,1.11, et n.2.

dw ft, dans dw ftt ; dw ft(i), 160,n.3 et 4.

(P.) khhwt,240,1.43 et

(suite) 241,11.1-2.

et var. wꜣbwi, 161,n.3.

ꜥbwt (P.),183,1.2 ; dét. phon. ꜥb (W.,T.),218,11. 37-42.

(W.) signe-mot, ou dét. phon. iśꜣh,250,1.27,255, 1.12.

r(i)ś (N.),138,n.2, 289, 1.31.

r(i)ś 289,11.28,30 (W.), 31 (N.).

r(i)ś (W.),289,11.28,30.

(N.), pour dans śbiwt, 167,n.1.

mmt (Wd.), 121,n.5.

mmt (P.), 121,n.5.

mmt (N.), 121,n.5.

(P.) dét. ou dét. phon. de śmnt(i)t, 50,n.2, 51, n.6.

(Nt.) ḥnt, 213,1.19,cf. 219,11.37-40.

(Nt.) ḥnt, 151,n.6 (page 152).

= (P.), 121,n.1.

= ? śmśw (P.),301, 11.41-42.

(P.,M.) śbi,dans śbiwt, 167,n.1.

nd 21, n.5.

dbꜥ ... wt (T.,N.),167, notes 6 et 7.

(P.),var. (M.), (P.) šdšd, 151, n.2.

(P.),var. (M.), (N.),kfn, 65,11.8-10 ; 66,11.31-33.

ḥnini jubilation,33,n.6,77,ll.I3,I6,I8 et n.4-6,78,n.I 299,ll.I2-I4.

ḥnbw barque de Rê 262,note I.

ḥȝi clamer,crier,49,l.I6,85, ll.I5-I8.

ḥȝit milan,38,n.I,39,n.5.

ḥnmmt gens du soleil,8,n.I.

ḥsi battre des mains (en mesure),puis : chanter,54,n.4.

ḥr à cause de ce que,28I,l.5

ḥtp + n : être satisfait de, I32,l.I3.

ḫȝm incliner (plier ?),3,n.2.

ḫwi affranchir,délivrer de, 2I9,ll.48-50,220,ll.I-9.

ḫr à la différence de,94,n.I

ẖr en même temps que,240,ll. 25-26.

zȝ fils,d'où descendant,II2 ll.5-6,I26,ll.7-II.

zȝbwt sens incertain (flair ?), 99,n.3.

zin masser,22,n.I.

zḫi choquer,cogner,6I,l.I2.

zḫn chercher,40,n.I.

zḫnwi flotteurs, I47, n.I,262, n.2.

ztȝ une libation,7I,n.9.

śȝwi alliage d'or aux 2/3, 260,ll.I6-23.

śȝḥ s'approcher (pour assaillir),283,l.3.

śȝḫ transformer en esprit ȝḫ puis : rendre glorieux, I38,n.5-8.

śbȝ élever,240,ll.29-30.

śbḥ crier,apostropher,4I,n.7.

śbḥ cri,appel,60,l.20.

śmnty explorateur,52,n.I.

śmśw aîné,II9,n.2-4,300,l.4I.

śn tȝ (śin tȝ), flairer la terre,5,n.I.

śntr résine de térébinthe,277 278.

śntri rendre divin,277-278.

śḫm sceptre,254,ll.26-27.

śḫm élément de la personnalité,I74,n.3-6.

śzȝȝ retirer,ôter,88,ll.29-30

śḳr frapper à plat,d'où : piétiner,86,n.I.

śḳi périr (dans iḫmw śḳi), 232,ll.I5-2I.

śdḫ cacher,247,n.2.

śdb sens indéterminé (se ranimer, se redresser, subsister ?), 204,l.I0,205, l.I2,206,ll.I2-I8.

ḳȝi être haut,I93, ll.I7-22, I98,l.9.

ḳȝiȝi colline primordiale,I94, ll.2I-23,I98,ll.8-I0.

ḳȝiw hauteur,I94,ll.I7-20.

ḳȝś ligoter,67,n.4.

ḳfn rassembler (en se courbant),66.

ḳrr orage,255,ll.I-I0.

kȝ soutien (dans kȝ n nṯrw) 68,n.5,2I5,ll.II-I2.

kȝw forces vitales (aliments) 222,ll.II-I3.

knm s'envelopper ? 88,l.2I.

kśiw posture courbée,2-3.

kśiw les "courbés",9,n.I.

gbb oiseau,244,ll.2I-43.

tȝ terre = l'Égypte,I53,n.6.

twt être uni,I34,n.4.

tf cracher,I99,l.47,200,l.I.

tf crachat,200,l.3.

ṯm pronom dépendant archaïque,2e pers. fém. sing. 244,ll.I9-20.

ṯmt pronom indépendant archaïque,2e personne, féminin singulier,234,ll.20-25.

ṯni élever

dwȝ adorer (cf. dwȝ nṯr),I0, n.3-5,298,l.I7.

dwȝ se lever de bonne heure, pour faire ...,II,n.I.

dwȝw matin,I3,n.I,86,n.4 (nṯr dwȝw : le dieu du matin).

dwȝwt a) matin,I3,n.I.
b) louange du matin, II, n.3.

dm affuter (dm rn : prononcer le nom),95,n.4.

dmȝt parcelle,débris ? 66.

dḥ se cacher ? 247,n.2,304, ll.II-I2.

dś couteau,72,73,n.I.

ḏȝm virevolter, 83,ll.I0-II, 84,85,ll.23-24 à 86,l.I.

ḏrit milan,38,n.3-4,299,l.I5.

ḏrw tempe ? 24I,ll.3-5.

ḏśw (ḏświ), interpeller, 4I, n.3-6,299,ll.I9-20.

ḏśr brandir,tendre, 208,n.I, 262,n.3,303,ll.I4-2I.

ḏt + suffixe,I07,n.2.

Index onomastique

A) classement par appellations

B) classement par divinités

(Sélection de noms géographiques et de noms de sanctuaires. Voir aussi index des signes et table des matières (nomes))

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIEME PARTIE

L'HOMMAGE AUX DIEUX DANS L'ONOMASTIQUE

TROISIÈME PARTIE

LES FORMES LITTERAIRES DE L'HOMMAGE AUX DIEUX

IMPRESSION PHOTOMÉCANIQUE
LES PROCÉDÉS DOREL, PARIS

1953. — Imp. des Presses Universitaires de France, Vendôme (France)

ÉDIT. 23.543

2.000 francs

B. C.